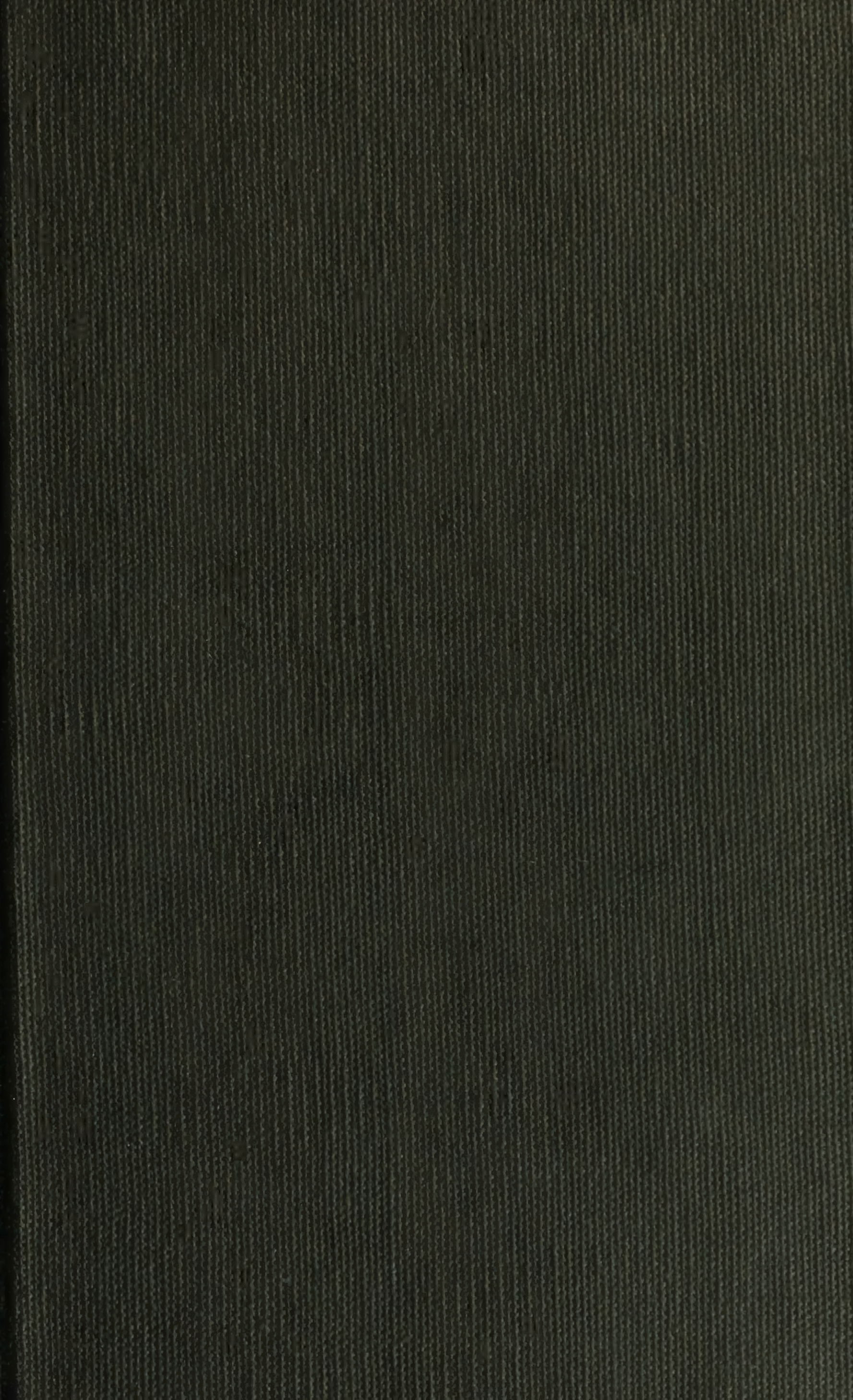
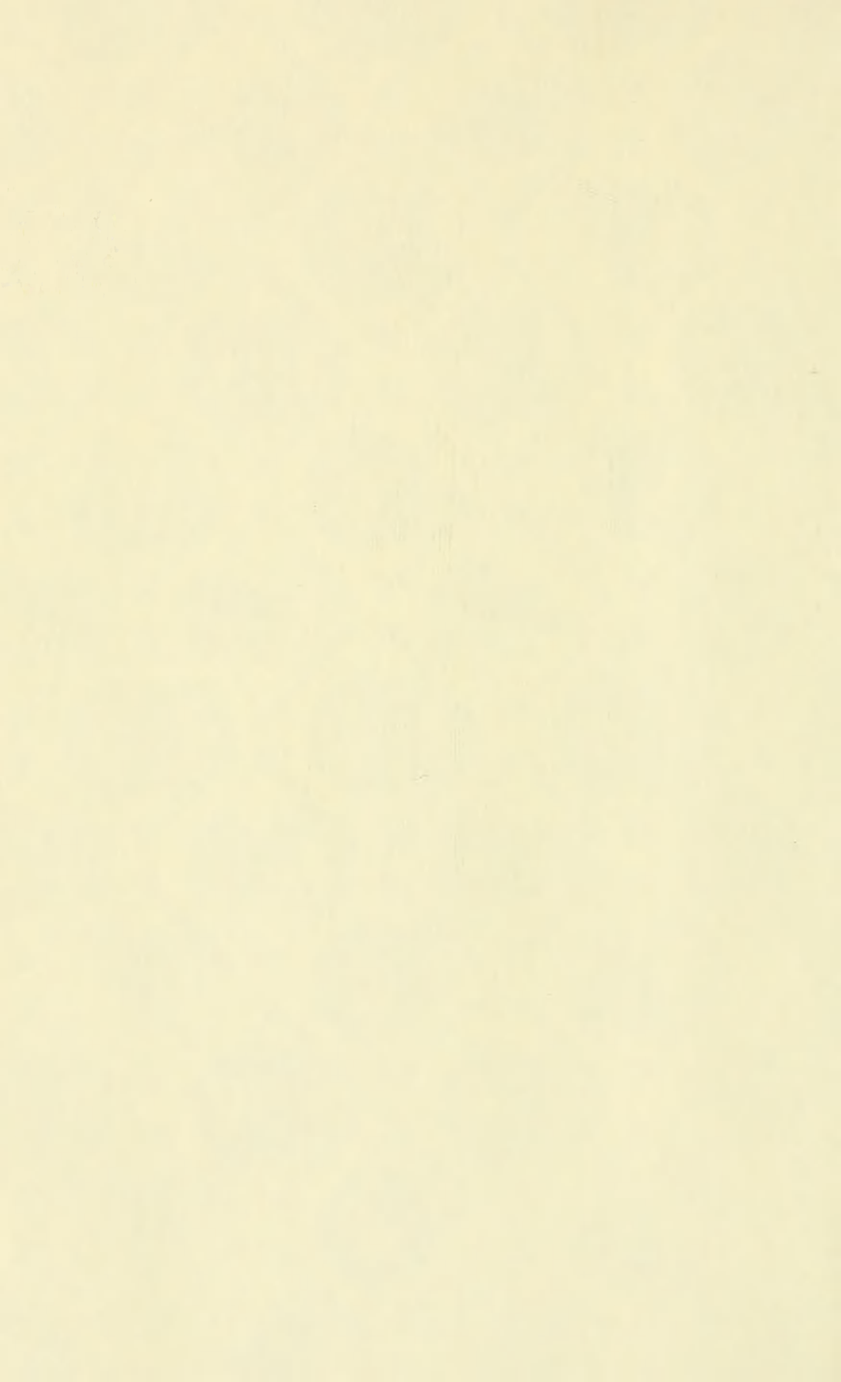
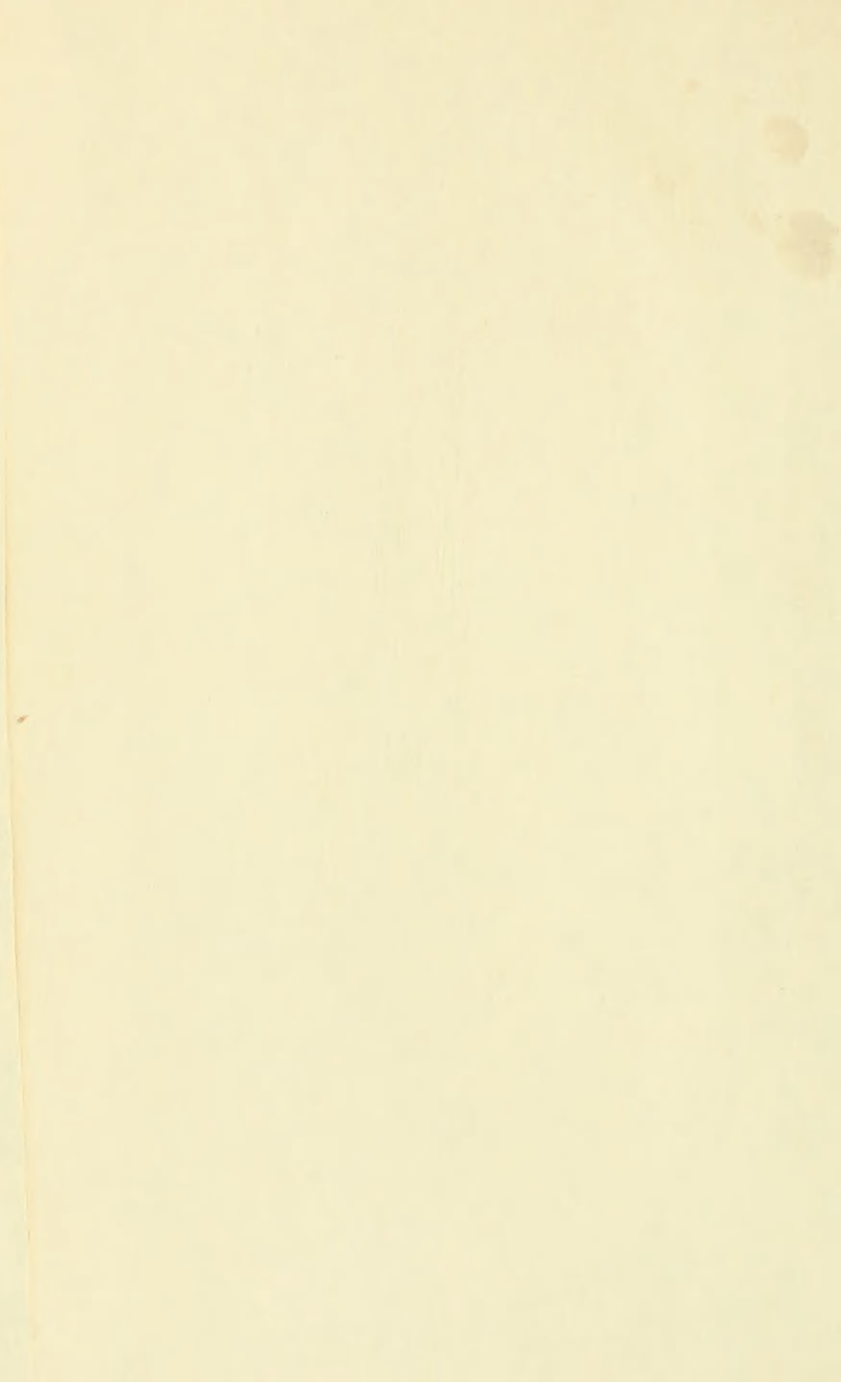










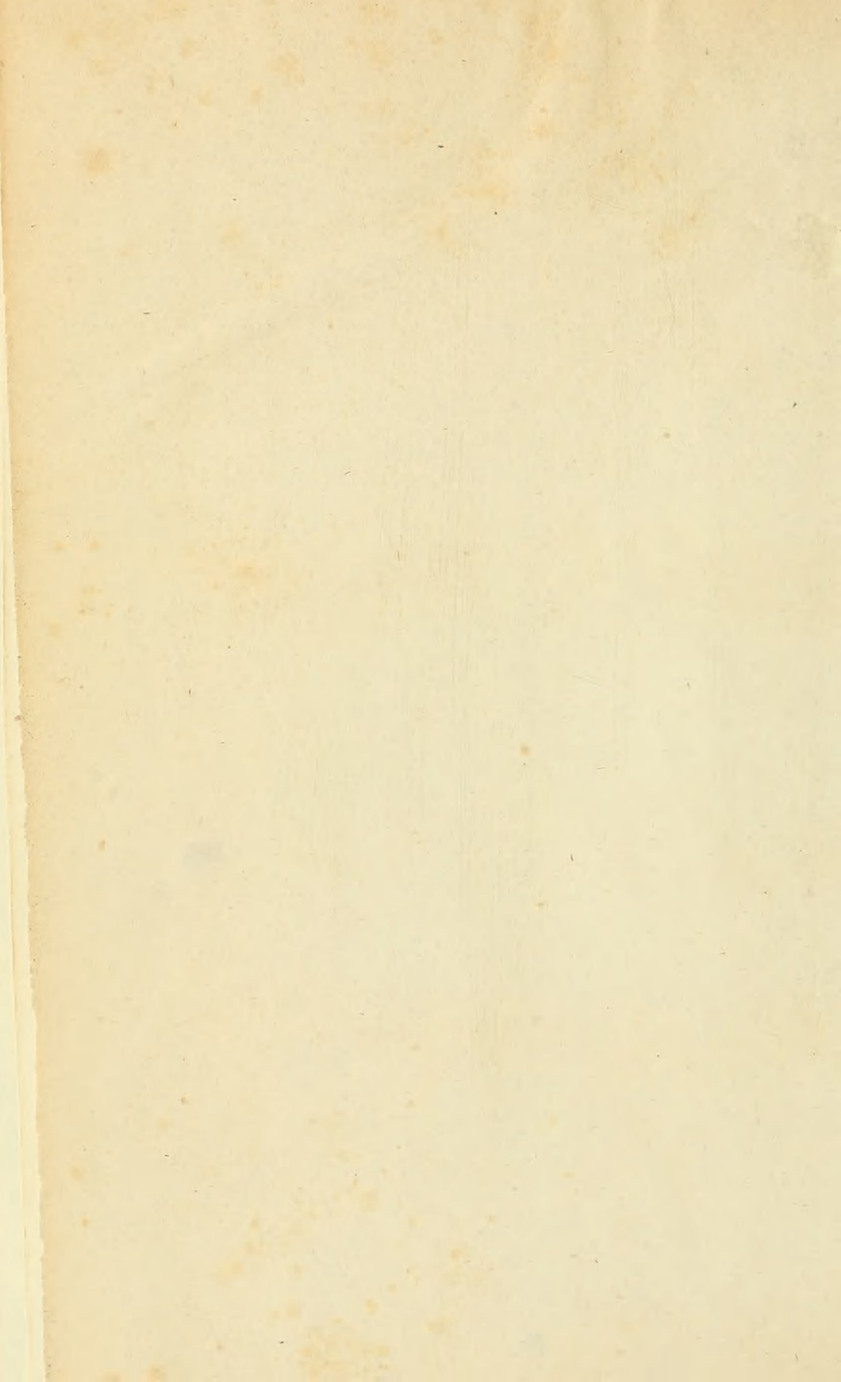


ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE



ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

Article 38 du Règlement. Les opinions émises dans les mémoires publiés par la Société sont exclusivement propres à leurs auteurs. La Société n'entend aucunement en assurer la responsabilité.

Paris. — Typ. FÉLIX MALTESTE et Cᵉ, rue des Deux-Portes-St-Sauveur, 22.

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

Natura maximè miranda in minimis.

Troisième Série.

TOME PREMIER.

A PARIS,

CHEZ LE TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ,

M. LUCIEN BUQUET, RUE HAUTEFEUILLE, 19.

1853.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

UN MOT ET UN PORTRAIT

SUR LA FEMELLE

du GALEODES BARBARA, H. Lucas.

Par M. LÉON DUFOUR.

(Séance du 11 Août 1852.)

Comme je ne possède point le bel ouvrage de M. H. Lucas sur les insectes de l'Algérie, j'avais cru ce Galéode nouveau, à raison du large ruban dorsal noir et du duvet jaune presque citron de son abdomen. Avant d'en présenter à la Société la description et le portrait, je crus prudent de les faire passer sous les yeux de notre collègue, M. H. Lucas. J'ai lieu de me féliciter, dans l'intérêt de la science, de cette précaution, puisque cette belle Arachnide avait déjà un nom consacré. Comme M. H. Lucas n'a connu que des mâles, il m'a lui-même engagé à donner un dessin de la femelle, avec quelques traits sur ses habitudes. Je laisserai donc parler la

figure pour tout ce qui concerne la composition anatomique extérieure et les traits saillants de l'espèce. Je crois les avoir scrupuleusement représentés.

M. le docteur Dours, jeune médecin militaire, qui a séjourné plus d'un an à Ponteba, près Orléansville, dont il a exploré l'histoire naturelle, y a trouvé assez fréquemment ce *Galeodes*, et m'en a transmis plusieurs individus. Il l'a souvent surpris grimpant sur les chardons élevés pour s'emparer des *Acridium*, dont il paraît friand. Quand on s'approchait pour le saisir, il se redressait et cherchait à se défendre avec ses énormes mandibules. M. Dours a aussi constaté que ce Galéode se creuse, dans le sable près des routes, à l'aide de ses griffes, de vastes puits ou tannières pour s'y blottir; il mettait à cette œuvre une merveilleuse activité, et après avoir défoncé le sol il charriait au loin les déblais au moyen de l'espèce de hure formées par ses mandibules et du balai des soies raides qui les garnissent.

Un des traits caractéristiques du genre *Galeodes*, est l'existence, aux hanches des pattes postérieures seulement, d'appendices ou lamelles, dont le nombre est constant (1), mais dont la configuration varie suivant certaines espèces. Il y en a cinq à chacune de ces hanches, et leur situation, leur insertion sont toujours, je crois, les mêmes. Ainsi, des quatre articles de ces hanches, le premier ou le plus rapproché du corps en a deux, le second deux aussi, le troisième un seul, et le quatrième n'en a point.

Ces appendices ont, dans le *G. barbara* femelle, une configuration semblable à celles de l'*intrepidus* et du *melanus*.

(1) M. Guérin-Méneville, dans son Iconographie du Règne animal de G. Cuvier, a donné au *Galeodes spinipalpis* sept appendices coxaux. Il y a sûrement là anomalie ou inadvertance.

Ce sont de petites raquettes triangulaires membrano-scarieuses, comme je le dirai bientôt, sessiles, mais rétrécies en un manche fort court, où une loupe scrupuleuse constate la trace d'une articulation. Ce dernier trait rend présumable un certain mouvement propre.

Ces lamelles coxales, et ce nom indique assez combien on est peu fixé sur leurs attributions physiologiques, n'ont rien de la texture tégumentaire. D'un tissu fin, uni, glabre, comme vernissé, presque nacré, elles ont une consistance finement papyracée, un aspect sec et scarieux. Je les ai attentivement étudiées sur l'*intrepidus* vivant, quand j'étais en Espagne, pour m'assurer si elles jouaient un rôle dans la respiration, et je n'ai pu y saisir le moindre mouvement. Mes efforts pour leur découvrir une composition bilamellaire qui leur permît de s'entr'ouvrir ont été sans résultat.

La plupart des auteurs ont parlé de ces appendices coxaux, mais ils ont peu ou mal apprécié leur texture, et ils ont gardé à leur égard un silence physiologique le plus absolu. A en juger par les nombreux détails iconographiques de Savigny, ce martyr de la science aurait eu, sans doute, beaucoup à nous apprendre à ce sujet. Hélas, nous sommes réduits à déplorer la privation de ces documents.

J'ignore si dans l'acte copulateur ils font l'office d'organes de titillation ou de volupté, ainsi que je l'ai présumé pour les peignes des Scorpions, dans mon ouvrage sur leur anatomie, qui attend dans les cartons de l'Institut son tour de publication. Mais on ne saurait méconnaître l'analogie de situation de ces appendices coxaux avec ces peignes, et déjà Latreille (Dict. d'hist. nat.) avait hasardé ce rapprochement. J'appelle sur les curieuses fonctions de ces organes appendiculaires et d'une texture toute spéciale les recherches des

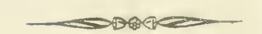
observateurs à même d'étudier les Galéodes vivants et libres.

Explication des figures de la planche 3, *N° I.*

1. *Galeodes barbara*, H. Lucas (femelle).

2. Mesure de sa longueur naturelle.

3. Une hanche (grossie) des pattes postérieures avec les appendices coxaux.



OBSERVATIONS

RELATIVES A L'EMPREINTE

D'UN HÉMIPTÈRE FOSSILE.

Par M. PIERRE MILLIÈRE.

(Séance du 12 Janvier 1853.)

Etant devenu possesseur d'un insecte fossile remarquable, quoiqu'assez petit, et pensant être agréable à la Société entomologique, j'ai l'honneur de lui adresser le dessin grossi de cet insecte, qui, bien que tracé par une main peu exercée à ce genre de travail, ne laisse rien à désirer pour l'exactitude de la forme.

Cet articulé, de l'ordre des Hémiptères, section des Homoptères, doit appartenir à la famille des Aphidiens, et très vraisemblablement au genre *Aphis*, Linné, Fabr., Latr.

Si, comme je le pense, l'insecte qui fait le sujet de ces lignes n'est pas connu, d'après ma conviction, il devrait, eu égard à la longueur des deux appendices placés à l'extrémité de l'abdomen, constituer un genre nouveau; mais je laisse à d'autres entomologistes plus éclairés que moi sur cette matière, le droit de décider la question à cet égard. Je proposerai seulement de nommer cet Homoptère antédiluvien : *Aphis longicaudatus*.

Les deux appendices ou tubes sécréteurs pourraient être pris pour les pattes postérieures, s'il n'existait une partie de l'une de ces pattes, qui, paraissant brisée vers l'articulation fémoro-tibiale, laisse supposer qu'elles devraient être plus allongées que les autres. Examinées avec attention, les prolongements de l'abdomen ne peuvent être confondus avec les pattes postérieures, et sont évidemment des organes caractéristiques du genre *Aphis*.

Cet insecte fossile se trouve fixé sur un fragment de schiste marneux. Il me fut remis il y a peu de temps par un naturaliste d'Ambérieux (Ain), lors de mon passage en cette ville, si intéressante sous le rapport historique et géologique tout à la fois.

Le sol d'Ambérieux et de ses environs présente sur divers points la preuve incontestable que les révolutions du globe terrestre s'y sont fait sentir plus qu'ailleurs. En effet, ce pays semble comme déchiré dans quelques-unes de ses parties. Là commence cette fameuse gorge dite de l'Albarive (1), si remarquable par son aspect sauvage. Ce défilé sinueux, étroit et profond, n'est qu'une énorme scissure ou séparation vive des rochers, qui, dans presque toute la longueur du passage, sont coupés perpendiculairement et laissent apercevoir les couches qui se correspondent.

Le terrain d'un pays si accidenté est des plus riches en fossiles de toute nature ; ce sont surtout les Mollusques qui y abondent. C'est à deux ou trois mètres au-dessous de la surface du sol que fut trouvé ce précieux échantillon d'insecte pétrifié.

La forme de cet Aphidien fixé sur le schiste est très nette

(1) Nom d'un torrent qui la traverse.

et parfaitement accusée, et le dessin que j'en ai tracé pourra en donner une idée fort exacte (1).

Explication des figures du N° II de la planche 3e.

1. *Aphis longicaudatus*, grossi.
2. Mesure de sa grandeur naturelle.

(1) Le Puceron décrit dans la note ci-dessus nous semble appartenir au genre *Aphis* proprement dit, caractérisé par des antennes plus longues que la tète et le corselet réunis, et par la nervure cubitale trifurquée. Ce dernier caractère n'est pas facile à constater, mais il nous paraît cependant exister. Le dessin de l'aile droite représente assez exactement la forme de cette nervure, mais sans la préciser complétement; pour l'aile gauche, elle n'est pas aussi exactement rendue. Quant à la longueur des cornicules, qui a frappé particulièrement l'attention de notre collègue, nous la retrouvons dans un grand nombre de véritables *Aphis*, tels que les *A. rosæ*, *A. taraxaci*, *A. urticæ*, etc. V. SIGNORET, L. FAIRMAIRE.

REVUE

ICONOGRAPHIQUE

DES TETTIGONIDES ;

Par M. V. SIGNORET.

(Séance du 12 Mai 1852).

Ce groupe renferme en grande partie les Homoptères connus anciennement sous le nom de Tettigones (*Cicada*, Fab.), et qui se distinguent par un corps plus ou moins linéaire ou allongé, avec des jambes postérieures à plusieurs arêtes, offrant des épines plus ou moins nombreuses ou des cils. La place qu'occupent les ocelles entre les yeux sur le vertex, et celui-ci non séparé du front par une arête vive, sont des caractères qui, réunis au précédent, suffiront toujours à faire reconnaître une Tettigonide.

Cette division ne formait primitivement qu'un seul genre, conjointement avec un grand nombre de Cicadelles, et Geoffroy est le premier auteur dans lequel nous voyons le nom de Tettigone en opposition avec celui de Cigale, qui ne désignait que les Cigales proprement dites, c'est-à-dire les Homoptères à trois ocelles.

Plus tard, en 1794, Fabricius, dans son Entomologie systématique, sous la dénomination de *Cicada*, sépara ce

groupe des Membracis, des Cercopis et des Fulgores. En 1803, le même auteur, dans son *Systema Rhyngotorum*, poussa plus loin, et sépara de ces dernières un grand nombre de *Jassus*, les *Flata*, les *Cixius*, etc.

Nous revoyons en 1811 le nom de Tettigone rétabli par Latreille, dans la publication du voyage de Humboldt.

En 1821 M. Germar réduisit encore les Tettigones, en éliminant les *Cypona*, les *Cœlidia* et autres, et ne conserva que le genre *Tettigonia*, qu'il maintint seul même plus tard, en 1833, dans la Revue de Silb., vol. 1, p, 179, et dont il donne les caractères suivants :

1. *Tibiæ posticæ angulatæ, bifariam spinosæ.*
2. *Hypostoma oblongum, fronte tumidâ.*
a. *Ocelli in medio verticis inserti.*

C'est ce groupe que nous venons décrire aujourd'hui. Déjà sous ce nom seul il est facile de classer les Tettigones, mais leur grand nombre en rend l'étude difficile; aussi voyons-nous les auteurs chercher à y introduire des coupes :

En 1825, Lepeletier de Saint-Fargeau et M. Audinet-Serville, dans l'Encyclopédie, vol. X, p. 600-610, en font deux genres, sous le nom de Tettigones pour les espèces à tête simplement arrondie au-delà des yeux (*T. farinosa*, Fabr.; *T. aurulenta*, Fabr.; *T. frontalis*, Germ.) ; et sous le nom de *Proconia* pour les espèces dont la tête s'avance en cône, et pour lesquelles les auteurs avaient déjà senti la nécessité de deux divisions, dont la première peut être représentée par la *T. cristata*, et la deuxième par la *T. quadripunctata*, Germ.; *T. excavata*, Lep. et Serv.; *T. adspersa*, Fabr., etc.

Nous voyons pour cette dernière espèce Latreille créer, en 1829, un genre nouveau, sous le nom de *Ciccus*. Hist. nat. v. I. p. 223.

En 1832, nous trouvons encore dans les Annales de la Soc. entom. vol. I. p. 222, une division nouvelle, sous le nom de *Germaria*, à l'occasion des espèces *T. cristata* et *marmorata*, Fabr., dont la première est nommée à tort, par M. Delaporte, comte de Castelnau, *cucullata*.

Enfin, dans le même volume, p. 413, nous voyons la création d'un genre nouveau par le même auteur, sous le nom de *Rhaphirhinus*, et dans lequel doit entrer le *Cic. ascendens* de Fabricius.

En 1835 parut un nouvel ouvrage : celui de M. Burmeister, qui n'admet qu'un seul genre, en y créant des divisions.

En 1840, M. Blanchard n'indique également que des divisions, opinion qu'il conserve dans le Dictionnaire universel d'histoire naturelle, t. XII, p. 540.

Plus tard, en 1843, nous arrivons à l'ouvrage de MM. Amyot et Serville, dans lequel nous trouvons la création de plusieurs genres nouveaux, et aux *Tettigonia*, *Germaria*, *Ciccus*, *Rhaphirhinus* et *Proconia*, il faut ajouter les *Aulacizes*, pour celles qui ont un sillon longitudinal sur le vertex; Ex. : la *T. quadripunctata*, Germ.; puis les *Diestostemma* pour celles dont les ocelles sont plus rapprochés des yeux que de la ligne médiane; Ex. : *T. albipennis*. Enfin, le genre *Acopsis* pour celles qui ont les ocelles plus rapprochés entre eux que des yeux; genre que je n'ai jamais connu en nature, quoique la collection de ces auteurs soit en ma possession. A l'égard du genre *Proconia*, j'ajouterai que je ne conçois pas que ces Messieurs n'aient pas conservé ce nom aux espèces pour lesquelles ils ont créé le genre *Aulacizes*.

En effet, nous voyons, p. 611, que Lepeletier de Saint-Fargeau, et M. Serville, dans le vol. X de l'Encyclopédie, citent pour exemple du genre *Proconia* les espèces sillonnées sur le vertex, et qu'ils donnent comme caractère celui servant de base à l'étymologie du nom de *Proconia* (conique en avant). Il faudrait donc remplacer le nom *Aulacizes* par celui de *Proconia*, pour le cas où l'on conserverait tous les genres de ce groupe. Nous verrons plus loin comment et pourquoi je ne conserve pour mon compte que le genre *Tettigonia*.

En 1850 apparaissent encore de nouveaux genres dans un ouvrage de M. Spinola (*Tavola sinottica Modène*, 1850), le genre *Driedrocephala* et le genre *Wolfella*, ce dernier distingué par le prolongement de la tête, qui est foliacé. Je ferai remarquer ici que M. Spinola, qui a détruit en grande partie les genres connus, pour les réunir en deux seulement, les *Tettigonia* et les *Rhaphirhinus*, me paraît s'être contenté d'un caractère de trop peu d'importance pour en créer un nouveau, je veux parler du genre *Driedrocephala*, dont le caractère ne repose que sur la forme triangulaire de la tête.

En 1851 paraît un opuscule de M. Fitch (*Cat. with refer. and descript. of insects. Albany february* 1851), dans lequel se trouve encore la création d'un genre nouveau, *Helochara*, dont le mâle est remarquable par une dilatation de l'extrémité de la soie des antennes, seul caractère évident du genre.

Dans la même année 1851, M. Walker, en publiant le catalogue des Homoptères du British-Museum, signale la formation d'un genre nouveau, les *Propetes*, reposant sur l'étranglement de la base de l'abdomen.

Je viens de faire, comme on voit, l'historique du groupe;

il me reste à dire mon opinion sur les différentes coupes qu'on y a introduites. Je pense que des divisions reposant sur des caractères certains et toujours identiques sont très bonnes, et dans le travail qui m'occupe il y en a certainement qui ne laissent rien à désirer, mais le groupe des Tettigonides est si naturel, tous les genres qui le composent sont tellement voisins, qu'il est impossible de dire au juste où l'un commence, où l'autre finit; toutes les espèces sont tellement liées entre elles, qu'il est impossible d'indiquer au juste où la coupe qui nécessite le genre doit être faite. Ainsi, prenez, par exemple, le caractère des *Proconia* : tête avancée en cône au-delà des yeux, et veuillez me dire la ligne de démarcation entre ce caractère et celui des *Tettigonia* : tête simplement arrondie au devant des yeux. Il n'y a pas de doute que si vous prenez les espèces les plus éloignées, vous ne trouviez de grandes différences, mais vous êtes amené insensiblement aux espèces les plus voisines, et il arrive un point où il vous est impossible de décider. Maintenant, la forme, quand elle est un accident, ne vaut pas beaucoup mieux; en effet, prenez la *Tett. viridis*, et veuillez me dire la différence qui existe entre elle et la *Germaria cristata*, celle surtout qui est signalée par un *prothorax avec* une carène ou tubercule dirigé en avant, retirez cet accessoire, il vous restera une Tettigone : voici, du reste, ce qu'en dit M. Germar, dont l'autorité en pareille matière doit être prise en considération. Rev. de Silb. vol. 1. p. 182. « Je » crois que ce genre doit continuer d'être réuni aux *Tetti-* » *gonia*, Geoff., car la structure ne peut me décider à l'en » séparer : il en est de même de la *Cic. marmorata*, Fab. »

J'en dirai autant du genre *Rhaphirhinus* : coupez avec des ciseaux ou avec des pinces le filet ou prolongement du front

du *Rh. fasciatus*, il deviendra un *Ciccus* tellement voisin du *Ciccus excavatus*, Lep. et Serv., que vous le prendriez pour lui. Enlevez ensuite à celui-ci la dilatation des pattes, et vous aurez un *Aulacizes*, Am. et Serv. Ces deux genres se distinguent des *Tettigonia* par un sillon sur le vertex.

D'après ce qui précède, l'on peut pressentir que je me suis vu forcé, quoiqu'à regret, d'abandonner la marche suivie par mes devanciers.

Les genres établis avant moi ont des caractères si peu tranchés, qu'on ne peut savoir où ils commencent ni où ils s'arrêtent : je crois échapper à cet inconvénient en établissant simplement des groupes, tout aussi difficiles à caractériser nettement, mais ayant l'avantage de ne pas éloigner l'une de l'autre les espèces analogues en réalité, quoiqu'un peu différentes par le facies. Maintenant pour être bien compris dans les diverses dénominations dont on se sert, je crois utile d'entrer dans quelques explications sur l'anatomie externe des Homoptères; de cette manière, nous pourrons nous entendre lorsque je parlerai du front, du chaperon, du vertex, etc., et pour cela je m'aiderai des auteurs connus. Il est bien entendu que je n'entrerai que dans les détails qui me sembleront utiles pour l'étude des Tettigonides.

La *tête* se compose :

En dessus, d'une surface plus ou moins grande, longitudinale ou transversale; cette surface, que je nommerai *vertex* (pl. 2, fig. D, C a.), est tout ce que l'on peut apercevoir de la tête vue en dessus; elle comprend le front de certains auteurs, le vertex proprement dit ne serait que la portion comprise entre les yeux ; elle est limitée en avant par le bord antérieur de la tête, lequel peut être plus ou moins arqué, droit ou anguleux, et quelquefois avec une expansion ; en

arrière; le vertex est limité par le bord postérieur ou prothoracique, c'est la base de la tête; de chaque côté sont les yeux, et sur le vertex même deux ocelles.

En dessous, la partie médiane et supérieure est le *front* (Kolenati) ou la *face* (fig. D a.).

De chaque côté, en dessous des yeux, sont les *joues* (fig. D. d.), à la base de la face le *chaperon* (fig. D. f.), *labre* de Kolenati, *clypœus* de Burmeister, lequel se termine par une petite pièce triangulaire, qui est le *label* ou *labellum* Kolen. De chaque côté du labre on aperçoit le *lora* (fig. D. e), Burm. Le tout se termine par le *rostre*, de trois articles, dont le premier est invisible, l'extrémité des soies le dépassant quelquefois.

Enfin, entre les yeux et le front ou la face, et au-dessous du rebord antennaire, est le tubercule antennifère (fig. D. b.) et les *antennes*, dont les deux premiers articles seuls sont généralement visibles; ils sont terminés par une soie très longue.

Le *thorax* comprend :

En dessus, le *prothorax* ou *pronotum* (fig. C. b.) circonscrit par le bord antérieur plus ou moins droit, formant avec les bords latéraux les angles antérieurs. Le bord postérieur plus ou moins sinueux, quelquefois droit ou formant plusieurs angles qui disparaissent plus ou moins, suivant les espèces, et pouvant donner les angles latéraux (fig. G. a.), les angles *scutellaires* (fig. G. b.). Le mésothorax recouvert en partie par le prothorax, donne insertion aux élytres et naissance à l'écusson, qui est cette pièce généralement triangulaire (fig. C. c.), dont la base s'appuie sur le bord postérieur du pronotum, et dont les faces latérales sont enclavées entre les élytres,

En dessous, le *thorax* présente :

Le *sternum* comprenant le *prosternum*, la partie moyenne sous le prothorax ; l'*épisternum*, les portions latérales où s'insèrent les jambes antérieures ; le *mésosternum*, la partie moyenne sous le *scutellum*, où se voit le point d'insertion des jambes intermédiaires. Enfin, le *métathorax* (fig. C. d.), la pièce recouverte en partie par l'écusson ; de chaque côté s'insèrent les ailes. Cette portion au devant de l'abdomen donne en dessous le *metasternum*, où s'insèrent les jambes postérieures.

L'*abdomen*, formé de plusieurs segments ou pièces, offre :

La face dorsale (fig. C e.) ou le dessus circonscrit par le segment basilaire ou la base, et venant s'appuyer sur le *métathorax*, les bords latéraux ou externes et le sommet où se trouvent les parties génitales.

Les segments sont au nombre de six, ayant chacun un bord supérieur ou basilaire, un inférieur ou sommet ; de chaque côté les bords ; le tout circonscrivant le disque ou partie moyenne.

Enfin la face inférieure présente dans le mâle six segments visibles, et dans la femelle quatre ; de chaque côté un rebord composé du même nombre de pièces, *connexivum* Fieb. (fig. D. j.). De plus, les appendices vulvaires, *hypopygium* Kol. (fig. F. o.), doubles dans le mâle, et simples dans la femelle (fig. D. L.). Ces appendices sont excessivement variables, suivant les espèces, et peuvent souvent servir à les déterminer.

Il me reste à indiquer les valvules ou armures copulatrices chez le mâle (fig. F. p.), au nombre de deux, étant quelquefois en recouvrement l'une sur l'autre, et les écailles vul-

vaires chez la femelle (fig. D. m.), et enfin, l'oviducte (fig. D. n.).

N'ayant pas l'intention de décrire l'anatomie interne, je m'arrête à ce point, omettant à dessein les autres organes cachés dans l'état de repos.

Les élytres ou ailes supérieures (fig. E) sont allongées et légèrement en recouvrement l'une sur l'autre à l'angle interne. Elles présentent deux portions bien distinctes, faciles à séparer, et que je nommerai, l'une radiale, et l'autre cubitale (*clavus,* Kolen, fig. E. a. b. c.). La radiale ou la portion supérieure et externe est celle qui forme la plus grande partie de l'élytre ; elle offre à l'extrémité cinq cellules terminales (de 1 à 5), on y remarque six cellules discoïdales (de 6 à 10), et de plus, une cellule supérieure ou costale, N° (11), et une cellule inférieure ou cubitale, (12). Cette portion de l'élytre est séparée de la cubitale par la suture clavienne. Les nervures, qui sont généralement régulières, peuvent se distinguer ainsi : à la naissance, près le point d'insertion, le radius se bifurquant bientôt pour former une nervure radiale supérieure et une nervure radiale inférieure : entre ces deux nervures on en remarque d'autres, que je nommerai simplement discoïdales, quelquefois elles manquent en tout ou en partie. Les nervures terminales n'ont pas besoin d'explication, leur nom suffit.

La portion cubitale, *clavus* Kolen., renferme trois cellules longitudinales, la cellule clavienne supérieure (*a*), la cellule clavienne médiane (*b*), la cellule scutellaire (*c*), séparées, comme on peut le voir, par deux nervures présentant les anomalies suivantes, ou de n'en former qu'une seule bifurquée aux extrémités, ou d'être réunies par le milieu. Le mot anomalie est peut-être impropre ici, car ces dernières

dispositions des nervures sont constantes pour certaines espèces : ainsi, au lieu de trois cellules, il n'y en aurait alors que deux réellement.

Ailes. Sous cette dénomination, on entend les ailes inférieures (*tegmina* Kolen.). Dans le groupe des Hémoptères, dont nous nous occupons dans ce mémoire, les ailes offrent dans quelques espèces une dilatation extraordinaire de la cellule interne (*area suturalis* Kolen. pl. 2, fig. A et B. bb). En somme, elles présentent cinq nervures principales, que l'on nomme de dedans en dehors :

a. La nervure clavienne (*clavulus* Kol.) sans bifurcation.

b. La nervure suturale se bifurquant.

c. La nervure médiane sinueuse, sans bifurcation.

d. La nervure radiale inférieure.

e. La nervure radiale supérieure provenant du radius.

f. La nervure costale.

Le bord inférieur ou interne se nomme limbe.

Les *pattes* offrent les parties suivantes : le point d'insertion ou *coxa,* le *trochanter*, la *cuisse*, et le *tibia*. Celui-ci est quadrilatère dans le groupe des Tettigonides, et présente un grand nombre d'épines ou de cils sur chaque arête. Enfin, le *tarse*, composé de trois articles, distingués en premier, second et troisième, celui-ci donnant naissance aux *crochets* qui le terminent.

Je bornerai ici les considérations anatomiques sur la structure des Tettigonides, dans lesquelles je ne suis entré que pour faciliter l'intelligence des descriptions.

Après avoir fait connaître les explications ci-dessus, je pense devoir donner maintenant un aperçu de la classification que je me propose de suivre, et d'après laquelle j'ai été

amené à former cinq groupes, se subdivisant eux-mêmes en plusieurs séries.

Le premier groupe renfermera les Tettigones à tête sans sillon et sans prolongement, et dans lesquelles rentreront : 1° les véritables *Tettigonia*, dont la tête est simplement circulaire au-delà des yeux. Ex. : la *Tettigonia aurulenta*, Fab. 2° Les *Proconia*, dont la tête est conique et arrondie. 3° Les *Driedrocephala*, Spinola, qui ont la tête en triangle plus ou moins aigu. 4° Les *Helochara*, Fitch, dont l'extrémité de la soie des antennes est épaissie dans le mâle. Enfin, 5° les *Dilobopterus*, Signoret, remarquables par le développement de la cellule interne de l'aile (fig. A. b. pl. 2).

Le second groupe, formé d'une seule série, renfermera toutes les Tettigones à tête sillonnée, avec les tibias non dilatés, telles que les *Aulacizes*, Am. et Serv., à tête tuberculeuse et comme bilobée. Ex. : *Aul. latifacia*, Walk., et celles à tête plus ou moins triangulaire. Ex. : *Aul. quadripunctata*, Germ.

Le troisième groupe, formé par les Tettigones à pattes dilatées, renferme cinq séries, dont la première seule a le prothorax tuberculeux ; Ex. : *Tett. bigibbosa* (Coll. Spinola, inédit). La deuxième sera caractérisée par l'abdomen comprimé à la base ; Ex. : *Propetes compressus*, Walk. La troisième par l'élytre ayant cinq nervures dans la première cellule terminale ; Ex. : *Tett. limpida*, Mihi. La quatrième par l'absence des caractères précédents, avec les deux nervures cubitales distinctes, et renfermant une partie des *Ciccus*, Am. et Serv.; Ex. : le *pervirgatus*, Am. Serv., et l'*excavatus*, Lepel. et Serv. La cinquième série comprendra les espèces n'ayant qu'une seule nervure cubitale ; Ex. : *Tett. aurea*, Fab.

Le prothorax, d'une forme plus ou moins hexagonale

(pl. 2, fig. 6), me donnera un caractère pour former le quatrième groupe, renfermant trois séries. La première, les Tettigones ayant les ocelles plus rapprochés des yeux que de la ligne médiane; Ex. : *Diestostemma* (A. et Serv.) *albipennis*, Fab. La deuxième, celles ayant le prothorax protubérant; Ex. : *Germaria* (Lap.) *cristata*, Fab. La troisième, les véritables *Ciccus* de Latreille, remarquables par les articulations de la soie de l'antenne, qui sont très distinctes; Ex. : *Ciccus adspersus*, Fab.

Enfin, le cinquième groupe comprendra toutes les Tettigones ayant un prolongement céphalique, dont les variations de forme donnent lieu à la formation de trois séries. La première ayant ce prolongement presque filiforme ; Ex. : *Rhap. fasciatus.* La deuxième l'ayant court et épais ; Ex. : *Rh. brevis*, Walk. La troisième série se trouve établie sur un insecte remarquable par l'aspect foliacé de cet appendice : dans l'exemple unique qui m'a servi pour ce travail, le *Wolfella Cartenaultii*, Spinola, il est excessivement long et recourbé sur lui-même.

Du reste, je serai plus facilement compris en exposant les caractères que je viens d'énoncer ci-dessus, au moyen du tableau suivant :

Tête sans prolongement céphalique.

Prothorax rhomboïdal ou quadrilatère.

1er Groupe. Tête sans sillon.

1 — 1re Série. Ailes ayant la cellule interne très développée et étranglée (fig. *a*).

2 — 2e — Tête simplement arrondie au-delà des yeux.

3 — 3e — Tête conique et arrondie.

4	4e —	Tête triangulaire.
5	5e —	Tête triangulaire et ayant la soie de l'antenne du mâle épaissie à l'extrémité.
2e Groupe.		Tête sillonnée.
6		Tête sillonnée, tibias non dilatés
3e Groupe.		Tibias dilatés.
7	1re Série.	Prothorax tuberculeux.
8	2e —	Prothorax non tuberculeux. Elytres avec 5 ou 6 nervures dans la première cell. term.
9	3e —	Prothorax non tuberculeux. Elytres avec deux nerv. cubit. distinctes.
10	4e —	Prothorax non tuberculeux. Elytres avec une nervure cubitale.
11	5e —	Prothorax non tuberculeux. Abdomen étranglé à la base.
4e Groupe.		Prothorax hexagonal.
12	1re Série.	Ocelles plus rapprochés entre eux que de la ligne médiane.
13	2e —	Prothorax avec une protubérance.
14	3e —	Prothorax sans protubérance.
5e Groupe.		Tête avec un prolongement céphalique.
15	1re Série.	Tête avec un prolongement filiforme.
16	2e —	Tête avec un prolongement court et épais.
17	3e —	Tête avec un prolongement foliacé,

Avant de commencer la partie descriptivre de mon travail, qu'il me soit permis d'adresser ici mes remercîments aux nombreux entomologistes qui ont bien voulu m'aider de leurs conseils, et en particulier à MM. Spinola, Boheman,

Herrich-Schæffer, qui ont eu l'obligeance de m'envoyer leurs Tettigones en communication; et MM. Guérin-Méneville, Léon Fairmaire, Westwood, Saunders, Milne-Edwards et Blanchard, qui tous ont mis à ma disposition les riches matériaux qu'ils possédaient. Je ne dois pas oublier aussi M. Gray, le savant directeur du cabinet entomologique de Londres.

Enfin, je prie M. Germar de recevoir ici l'expression de ma reconnaissance pour les espèces typiques qu'il a bien voulu me confier, et qui m'ont été d'un grand secours

1re *Division.* 1re *Série,* 1er *Groupe.*

Les Tettigones composant cette division sont faciles à distinguer des autres séries de ce groupe par une dilatation vraiment remarquable de la cellule cubitale interne de l'aile (*area* Kol.) (pl. 2, f. A β.). Ce caractère m'avait décidé à en former un genre, sous le nom de *Dilobopterus*, Revue et Mag. Zool. 1850. Une seule espèce paraît faire exception ici, je veux parler de la *T. vespiformis*, que je range dans cette division, et qui serait mieux placée près de la 5e série du 3e groupe, mais que je ne puis y mettre, malgré son abdomen étranglé à la base et ses tibias dilatés, à cause de sa tête non sillonnée.

1. Tettigonia bimaculata, Sig. (Pl. 2, fig. 1.)
   Dilobopterus bimaculatus, Sig. Rev. et Mag. Zool. 1850, pl. iv, f 4, p. 286.

Flava, duabus maculis, thoracis et abdomine, nigris; Elytris fulvis, maculâ basali hyalina.

Long. 0,006. — Rio Janeiro. De ma collection.

Tête arrondie au-delà des yeux, entièrement jaune en dessous et en dessus, excepté la place qu'occupent les ocelles et quelques petits traits en avant.

Prothorax transversal, jaune, avec deux points noirs sur son disque et un liseré très fin antérieurement.

Ecusson jaune, avec une macule bifide à sa base.

Elytres. Dans toutes les espèces de ce groupe nous observons, à peu d'exceptions près, deux portions : l'une, basilaire, hyaline, et l'autre apicale, plus ou moins brune ou enfumée, Dans cette espèce elles sont bien distinctes : la base est légèrement orangée ; l'aile est allongée, avec un lobe très grand, que nous retrouverons dans toutes les espèces de ce groupe. Dans cette espèce, le lobe est noir, avec une large macule orange et une portion de la base de l'aile ; le limbe et les cellules terminales sont plus ou moins enfumées.

Abdomen jaune en dessous, brun en dessus, avec les bords latéraux jaunes.

Pattes entièrement jaunes.

2. T. DISPAR, Germar. (Pl. 2, fig. 2.)

Tett. dispar, Germ. Mag. IV. pag. 71. 23.
Dilob. decoratus, Sig. Rev. et Mag. Zool. 1850, pl. IV, f. 3, p. 285.

Flava, supra-nigro varia; elytris fuscis, maculâ magnâ basali flavo-hyalinâ, brunneo-circumcincta.

Long. 0,009 à 0,008. — Bahia au Brésil. De la collection de M. Boheman, de la mienne et de celle de M. Spinola (sous le nom *ornaticeps*, inédit, et *myopa*, Fabr.), auquel il m'est impossible de la rapporter.

Tête avancée au-delà des yeux, jaune en dessous, excepté la portion médiane du chaperon ; brunâtre varié de jaune en dessus : au sommet, un V renversé, et à la base un double C dos à dos et contournant les ocelles : de chaque côté, au-dessus des yeux, un grand nombre de stries circulaires noires et jaunes.

Prothorax transversal, noir, avec quelques points brunâtres vers le bord antérieur.

Ecusson noir, bordé de jaune vers le sommet.

Elytres présentant les portions hyaline et brunâtre très distinctes : la portion hyaline entourée de brun. Cependant il y a des variétés où la teinte de l'élytre est presque uniforme ; c'est ce que j'observe chez une femelle de la collection de M. Boheman.

Ailes avec le lobe arrondi, entièrement noir, excepté l'insertion qui est orange : le reste de l'aile est hyalin, légèrement enfumé sur le limbe et vers la base.

Abdomen jaune en dessous, brunâtre en dessus, mais la base et le sommet de chaque segment, ainsi que les bords externes, largement jaunes. Armure copulatrice brunâtre. Ecailles vulvaires pubescentes. Oviducte noir.

Pattes jaunes.

3. T. BURMEISTERI, Sig. (Pl. 2, fig. 3.)
Dil. Burmeisteri, Sig. Rev. et Mag. Zool. 1850, pl. IV, f. 5, pag. 286.

Nigra, margine laterali scutelloque flavis.

Long. 0,008. — Mexique. De ma collection.

Tête noire, excepté les joues et les parties latérales du front qui leur sont voisines, et quelques faibles nuances jaunes au bord prothoracique.

Prothorax plus large que long et entièrement noir : écusson jaune.

Elytres avec la portion basilaire hyaline et le sommet brunâtre, la portion cubitale presque entièrement noire, avec une échancrure au côté externe. Ailes à lobe presque rond et entièrement noir, excepté le point d'insertion qui est orange.

Abdomen noir, excepté les bords latéraux en dessous qui sont jaunes.

Pattes brunâtres, avec le sommet des cuisses et la base des tibias jaunâtres.

Nota. Cette espèce est facile à distinguer des autres; il n'y aurait guère que la *demissa*, Fabr., avec laquelle on pourrait la confondre, car la forme est identique ; peut-être même n'en serait-ce qu'une variété.

4. T. DEMISSA, Fabr. (Pl. 2, fig. 4.)

C. demissa, Fabr. Syst. Ryng. 73. 54. *Tett. cephalotes*, Walk. Cat. Brit. Museum. 759. 74. *T. multicolor*, id., id. 760. 75.

Flava, supra brunnea fusco varia, fronte nigra, thoracis disco aureo apiceque scutelli flavo; elytris hyalinis fusco-fasciatis.

Long. 0,007. — Femelle. Para. De ma collection et de celle du British Museum.

Il m'a été impossible de trouver une différence entre les deux individus de la collection du British Muséum, et je ne crois pas me tromper en attribuant la synonymie de Fabricius à cette espèce.

Tête jaune, avec une large bande moyenne brune, s'éten-

dant depuis le vertex jusqu'au rostre, celui-ci jaune de chaque côté, le fond des stries de la tête, noir.

Prothorax transversal, avec les angles très arrondis, les bords noirs et le disque jaune doré, quelquefois la bande noire du bord antérieur se trouve remplacée par un grand nombre de macules noires.

Ecusson noir à la base, avec le sommet jaune.

Elytres hyalines à la base, avec la bordure brunâtre n'existant qu'au bord supérieur, on voit la trace de la fascie jaune qui existe dans le plus grand nombre des espèces de ce genre, notamment la *Stollii*, l'*exaltata*; mais comme le sommet de l'élytre n'est que très légèrement enfumé, elle se perd dans le fond qui est hyalin-jaunâtre. Lobe de l'aile très grand, arrondi, largement jaune orange à l'insertion, et brun-noirâtre velouté dans le reste de l'étendue

Abdomen jaune en dessous, excepté l'appendice qui est brun. Ecailles vulvaires pubescentes en dessus, les deux premiers et les deux derniers segments brun-rougeâtre, les deux médians, rouge.

Pattes jaunes.

5. T. DISCOÏDEA, Fabr, Syst. Ryng. 73.

Statura et magnitudo Demissæ, caput aureum, fronte atrâ, thorax aureus ; elytra aurea basi ultra medium albo hyalina, corpus flavum; abdominis lateralibus fuscis (Fabr.).

Cette espèce me paraît devoir se ranger entre la *Klugii* et la *demissa*. Ne la connaissant pas en nature, je la place ici par analogie, et crois ne pas me tromper en la mettant dans cette série.

J'en dirai autant de la suivante.

6. T. MYOPA, Fabr. Entom. Syst. vol. IV. p. 33. 27. et Syst. Ryng. 73. 53.

Caput obscure aureum, lineolâ mediâ punctoque laterali, nigris, thorax aureus lineolâ anticâ, fasciâ mediâ margineque postico, nigris; elytris hyalinis nigro-nervosis, apice obscuriori, maculâ magnâ aureâ; annulo atro cincta. Corpus fuscum femoribus posticis flavis (Fabr.).

Cayenne.—Cette espèce me paraît voisine du *Stolli*, Mihi.

7. T. KLUGI, Sig. (Pl. 2, fig. 5.)

Dil. Klugi, Sig. Rev. et Mag. Zool. 1850. pl. 4, f. 6, pag. 287.

Flava supra nigra, maculis numerosis flavis, fasciâ scutelli flava aureâ; elytrorum basi hyalina, apiceque brunneo flavo fasciato.

Long. 0,009. Mâle, dans la collection du Musée (Cayenne), et femelle de la collection de M. Boheman (Brésil), récolté par M. Sahlberg.

Tête jaune en dessous, avec la partie médiane largement brune, et des stries circulaires : chaperon entièrement noir, rostre jaune. Noir en dessus, avec un grand nombre de macules jaunes, quatre au bord postérieur, quatre en dessus, et deux à l'extrémité de la bande médiane noir qui vient se perdre sur le vertex.

Prothorax presque aussi long que large, à fond noir, et présentant un grand nombre de taches rougeâtres; quatre également distancées sur le disque et assez larges, une sur la partie médiane, au-dessus des précédentes, enfin quatre à six au bord antérieur.

Ecusson noir, avec une large tache bifide jaune d'or sur le disque.

Elytres hyalines à la base, brunâtres à l'extrémité, et présentant dans cette portion une bande jaune touchant le bord supérieur.

Ailes avec le lobe très grand, allongé, d'une forme plus ovalaire que dans les espèces précédentes.

Abdomen jaune en dessous, rouge en dessus. Ecailles vulvaires pubescentes. Oviducte noir.

Pattes entièrement jaunes.

Nota. Je ferai remarquer ici que c'est sans doute par erreur que j'ai indiqué, dans la Rev. et Mag. Zool., le rostre noir, car il est évidemment jaune.

Cette espèce se rapproche beaucoup de la *demissa*, mais elle a une forme généralement plus linéaire, et la tache de l'écusson suffirait pour la distinguer.

8. T. exaltata, Fabr. (Pl. 2, fig. 6.) Syst. Rhyng. 71.44.

Flava, supra fusca, thorace nigro cincta; elytris hyalinis fuscisque, ante apicem fasciâ flavâ parvâ; ano rubro nigro cincto.

Long. 0,009. — Para. De ma collection et de celle de M. Germar.

Tête brune-ferrugineuse, ainsi que le prothorax et l'écusson, avec des stries circulaires sur les côtés de la tête, et le bord postérieur du prothorax, qui est quadrilatère, largement noir, celui-ci un peu violacé.

Elytres ayant la portion antérieure d'un jaune-hyalin doré, avec le sommet et les bords brunâtres; dans la portion apicale brune une fascie jaune, variable pour la grandeur. Ailes avec le lobe largement jaune à la base, et un point hyalin entre cette portion et celle brune.

Abdomen jaune en dessous, avec l'appendice et l'armure copulatrice brunâtres en dessus; les premier, deuxième, cinquième et sixième segments, brunâtres; les troisième et quatrième segments, et l'extrémité de l'abdomen, d'un rouge carmin.

Pattes jaunes, avec l'extrémité des tibias et les tarses plus foncés.

Nota. Cette espèce, qui se rapproche beaucoup de la précédente, en diffère par la taille plus grande, par la tête toute ferrugineuse, avec des stries circulaires noires, par l'écusson unicolore, et surtout par une fascie jaune existant dans la portion brune du sommet de l'élytre.

9. T. HEXAPTERA, Burmeister. IV. 118. 3. Stoll. fig. 162.

Lutea; pronoti margine postico; elytris margine et post medium ferrugineis, hic puncto flavo (Burm.).

Cette espèce, que je ne connais que d'après la figure de Stoll, me paraît devoir se placer ici, dans le cas où elle ne serait pas l'*exaltata*, Fabr. Elle vient de Para.

10. T. STOLLI, Mihi. (Pl. 2, fig. 7.)

Dil. Stolli, Signoret. Rev. et Mag. Zool. 1850, pl. 4, f. 7.

Flava, thoracis margine fasciâque mediâ brunneis; elytris hyalinis brunneo cinctis, fasciâ magnâ albo flavâ, fasciâque hyalinâ, apice brunneâ.

Long. 0,010. — Colombie. De ma collection et de celle du Musée.

Ressemble aux précédentes, mais un peu plus grande, paraissant plus large, présentant deux fascies sur la portion brune du sommet de l'élytre.

Tête jaune, un peu plus brunâtre en dessus, avec des lignes circulaires noires de chaque côté. Chaperon noir. Rostre jaune.

Prothorax transversal, jaune, bordé de noir, et présentant une bande noirâtre sur son disque. Ecusson noirâtre.

Elytres offrant la portion hyaline très grande, avec le bord interne de celle-ci sinué, arrondi, et ayant assez la figure d'un bonnet phrygien, d'une couleur plus rougeâtre; l'on remarque dans la portion brune deux fascies, l'une jaune, l'autre hyaline.

Ailes avec le lobe très développé, arrondi et largement rouge à son point d'insertion, les portions enfumées de l'aile sont beaucoup plus foncées que dans les autres espèces.

Abdomen large, entièrement jaune en dessous. Le cinquième et le sixième segments noirâtres en dessus. Ecailles vulvaires un peu brunâtres à la base.

Pattes entièrement jaunâtres.

Nota. Cette espèce, qui me paraît très voisine de la *myopa*, Fabr., ne peut pas s'y rapporter, selon moi, Fabricius disant : « *femoribus posticis flavis,* » ce qui ferait supposer que les fémurs antérieurs sont d'une autre couleur. De plus, il indique une ligne médiane noire sur la tête, ce qui n'existe nullement ici.

Il est facile de la distinguer de l'*exaltata*, Fabr., par son prothorax transversal, et surtout par la fascie brune qui existe sur le disque.

11. T. FERVENS, Walker. (Pl. 2, fig. 8.)

Dil. fervens, Walk. Cat. Brit. Mus. p. 809, N° 8. — *Tett. læta*, id., id. p. 748, N° 49.

Flava, supra nigra; capitis maculâ apicali et laterali, thoracis scutellique margine fasciâque transversâ flavis; elytris hyalinis fasciâ brunneâ post medium flavo albâ fasciatis.

Long. 0,014. — Para. Collection du British Museum

Tête arrondie au-delà des yeux, noire, avec une tache médiane et le tour des yeux avec un retour vers les ocelles, d'un jaune-blanchâtre.

Prothorax ayant tous les bords et une bande médiane transverse jaunâtres, le bord antérieur brunâtre, et le postérieur légèrement rougeâtre.

Ecusson avec les bords latéraux, le sommet et une bande transverse, jaune vif.

Elytres longues, à sommet acuminé, jaunes-dorées, largement hyalines à la base, et présentant une tache brunâtre près du bord scutellaire. Dans la portion brunâtre, ne consistant qu'en une grande tache, une fascie longue d'un jaune-blanchâtre, le sommet de l'élytre hyalin enfumé.

Ailes enfumées, avec le lobe noir, un peu rougeâtre vers la base.

Abdomen jaune-rougeâtre, avec le bord postérieur ou sommet de chaque segment, brunâtre, et la base jaune.

Pattes jaunes, avec une tache noire sur chaque cuisse : sommet des tibias postérieurs un peu brunâtres.

12. T. VICINA, Signoret. (Pl. 2, fig. 9.)

Flava, supra fulva, capite duabus vittis longitudinalibus; prothorace fasciis tribus transversis, scutellique puncto apicali

nigris; elytris brunneis fasciis tribus hyalinis unâque flavo opacâ, ad apicem fuscis et ante hyalinis.

Long. 0,013. — Brésil. De ma collection.

Cette espèce, une des plus belles par ses couleurs vives, se rapproche beaucoup de la suivante, avec laquelle on pourrait la confondre.

Tête jaune, avec le chaperon noir; de chaque côté de la base partent deux lignes noires coupant perpendiculairement la tête, et qui se rendent sur le vertex, où elles s'arrêtent un peu au-dessus des ocelles, pour se réunir par une autre ligne transversale.

Prothorax noir, avec deux bandes transverses jaunes, l'une au milieu, et l'autre près du bord postérieur. Ecusson noir, avec une bande basilaire, une autre près du sommet, et l'extrémité, jaunes.

Elytres très allongées, brunes-rougeâtres, avec le sommet hyalin, trois taches hyalines, dont une basilaire le long du bord supérieur, une transverse oblique de haut en bas et de dehors en dedans, la troisième sur la portion cubitale : entre la portion hyaline et la tache transversale on remarque une autre tache également transversale et d'un jaune orange. Enfin, l'aile, entièrement transparente, nous offre un lobe plus petit en proportion que dans les premières espèces de ce groupe, cependant plus grand que dans la suivante, mais beaucoup plus distincte que dans toutes les autres; de forme plus allongée, et jaune orange dans la plus grande partie de son étendue, excepté le sommet qui est noir.

Abdomen brunâtre en dessus, avec les deuxième, troisième et quatrième segments jaunes, et une tache de même

couleur de chaque côté du cinquième et du sixième. Jaune en dessous, avec de faibles taches brunâtres sur le disque de chaque segment. Appendice entièrement jaune, très grand, avec une échancrure de chaque côté et une carène médiane assez prononcée.

Pattes jaunes, avec l'extrémité des tibias et les crochets noirs.

13. T. FASTUOSA, Fabr. (Pl. 2, fig. 10.) Syst. Rhyng. 70. 43.

Flavescens, capite brunneo, fasciis duabus fulvis, unâ apicali alterâ inter oculos; thorace nigro, fulvo unifasciato; elytris brunneis, flavo fasciatis, tribus fasciis ad basim hyalinis, unâque transversali flavâ opacâ, apice hyalino.

Long. 0,012. — Cayenne. De ma collection.

Cette espèce est voisine de la précédente, dont elle a la forme, la configuration et les couleurs.

Tête brunâtre, avec deux bandes jaunes, l'une en avant, l'autre entre les yeux : joues et rostre jaunes.

Prothorax transvérsal, brun-rougeâtre, avec les angles postérieurs légèrement arrondis; bord postérieur presque droit, l'antérieur convexe.

Ecusson noir, avec une bande transverse jaune.

Elytres brunâtres, avec une tache basilaire correspondant avec la fascie de l'écusson, une bande en triangle allongé entre la suture cubitale et le bord supérieur, en dessous, une fascie transverse plus jaune que les autres qui sont jaune-doré transparent. Enfin, une dernière avec une portion recourbée occupe le disque cubital : le sommet de l'élytre est plus hyalin.

Ailes avec le lobe très petit, mais bien séparé et presque entièrement hyalin, excepté vers le bord interne.

Abdomen jaune en dessus et en dessous, avec le dessus des deux premiers et des deux derniers segments, les écailles vulvaires et l'oviducte, brunâtres.

Pattes jaunes, avec le sommet des cuisses un peu brunâtre.

14. T. vespiformis, Fab. (Pl. 2, fig. 11.)

Cic. vespiformis, Fab. Syst. Ryng. 68. 33. Walker. Cat. Brit. Mus. 742. 38 et 783. 5.

Magna, elongata, flava nigro varia; elytris hyalinis; abdomine basi constricto, margine postico segmentorum flavo; tibiis anterioribus dilatatis.

Long. 0,017. — Brésil. De ma collection et de celle du British Museum.

Tête jaune, avec deux lignes fasciales allant jusque sur le front se réunir au moyen d'une ligne transverse anguleuse, les sutures des joues, du chaperon, une tache médiane sur ce dernier, et deux macules sur le vertex, entre les ocelles et les yeux et le bord postérieur, noirs. Rostre très grand et jaune.

Prothorax quadrilatère, à côtés droits, le bord antérieur un peu convexe, et le bord postérieur légèrement concave, noir, avec des linéoles jaunes; une partant de chaque angle postérieur s'avance pour venir se réunir à angle aigu, vers le quart antérieur, avec celle du côté opposé, de manière à former un V renversé : deux autres, partant des angles antérieurs, coupent transversalement le prothorax pour venir finir en un bouton vers la ligne médiane, mais sans se toucher. De chaque côté en dessous une large tache, et le bord antérieur, jaunes.

Ecusson noir, avec le sommet, les bords latéraux, une bande transverse près le sommet, et une autre médiane qui tombe perpendiculairement sur la dernière, jaunes.

Elytres longues, brillantes, d'une transparence brunâtre, à reflet doré, ayant quelques bandes plus claires ; nervures noires, très fortes au sommet, et disparaissant vers la base.

Ailes très longues, à bords presque parallèles, avec un petit lobe bien distinct et d'une couleur brunâtre; nervures très fortes, la cubitale non bifurquée, tandis que la médiane, unique d'ordinaire, est dans celle-ci bifurquée.

Abdomen étranglé à la base, brunâtre en dessus, avec le sommet ou bord postérieur de chaque segment, jaune : jaune en dessous, avec le sommet des segments plus pâle.

Pattes jaunes, avec les tibias antérieurs élargis et brunâtres en dessous.

Nota. Cette magnifique espèce est très remarquable et présente beaucoup de caractères qui lui sont propres : la dilatation des tibias et l'étranglement de l'abdomen auraient pu la faire classer près du *Propetes compressus*, Walk., que nous verrons plus loin, aussi trouvera-t-on sa place mal choisie, mais c'est la dilatation du lobe de l'aile qui m'a fixé à cet égard.

15. T. TRINOTATA, Sig. (Pl. 2, fig. 12.)

Dil. trifasciatus, Sig. Revue et Mag. Zool. 1850. pl. IV. f. 8 et 9.

Nigra; margine laterali, atomisque numerosis suprà caput et thoracis partem anticam, elytrorum fasciis tribus abdominisque segmentorum apice flavis.

Long. 0,011. — Brésil. De ma collection.

Tête brune, avec des taches jaunes, deux petites linéoles

antérieurement au-dessous d'un double C dos à dos; de chaque côté, entre ceux-ci et les yeux, trois macules; et des stries circulaires jaunes en avant. Base des joues et portion préorbitaire de la face, jaunes. Rostre noir. Prothorax d'un noir violacé, avec quelques petites taches jaunes près du bord antérieur. Ecusson noir à la base, jaune au sommet.

Elytres brunes, avec une tache jaune près le bord scutellaire, une bande médiane de même couleur, transverse, et une autre près le sommet, oblique; celui-ci hyalin. Ailes avec l'appendice peu développé, arrondi, brun, jaune-orange à la base; le reste de l'aile très enfumé.

Abdomen noir en dessus, avec le sommet des troisième et quatrième segments, et l'extrémité anale, rouges. Jaune en dessous. Chaque segment présentant sur son disque une large bande noire; sommet de l'appendice jaune; celui-ci échancré. Ecailles vulvaires noires, excepté le sommet.

Pattes brunes, avec les genoux jaunes. Tarses noirs.



DESCRIPTION

D'UNE NOUVELLE ESPÈCE DE LONGICORNE, DE LA TRIBU DES PRIONIENS, APPARTENANT AU GENRE **ANCISTROTUS**, Serv.

Par M. LUCIEN BUQUET.

(**Séance du 12 Janvier** 1853.)

ANCISTROTUS UNCINATUS. Buq.

Oblongus, brunneus; thorace transverso, angulis anticis dilatatis, spinosis; elytris flavo-testaceis antennis-pedibusque rufo-piceis.

Long. 72 millim. Larg. 28 millim. :

(Pl. 1 N° I)

Tête brune, arrondie, rugueuse et inégale en dessus, avec un sillon longitudinal enfoncé au milieu; yeux très grands, oblongs; mandibules fortes, avancées, tronquées à l'extrémité, tranchantes, dentées intérieurement et rugueuses sur les côtés; palpes rougeâtres; antennes d'un brun foncé, plus longues que le corps dans le mâle, courtes chez la femelle.

Corselet brun-mat, plus large du double que la tête, dilaté antérieurement, armé d'une forte épine droite dirigée en avant et un peu au dessous, d'un crochet courbé en arrière.

Ecusson grand, convexe, rugueux, avec quelques poils fauves assez rares au milieu, et une ligne transversale enfoncée à l'extrémité.

Elytres d'un jaune testacé, légèrement convexes, de la largeur du corselet pris dans sa plus grande dilatation, allongées et finement chagrinées, allant en s'élargissant, jusqu'au milieu, se rétrécissant ensuite insensiblement jusqu'à l'extrémité qui est arrondie et terminée par une pointe suturale peu saillante ; à la base elles ont une grande tache d'un brun rougeâtre en triangle allongé et tronqué au bout, qui enveloppe l'écusson, et une autre tache de même couleur à chaque angle huméral, formées toutes trois de petites facettes réunies et luisantes ; enfin elles sont entourées d'une ligne brune assez marquée sur la suture, très étroite sur la bordure, et il y a sur chacune d'elles trois lignes ou côtes longitudinales à peine saillantes qui n'atteignent ni la base ni l'extrémité.

Dessous du corps d'un brun marron ; poitrine couverte d'un duvet fauve et soyeux. Pattes antérieures noires et rugueuses, jambes épineuses intérieurement.

Ce bel insecte, rare encore dans les collections, est voisin, pour la forme, de l'*Ancistrotus hamaticollis* de Dejean et Serville, et se trouve comme lui au Brésil : Il en diffère cependant par les caractères suivants :

1° Sa taille est constamment, dans les deux sexes, d'un tiers plus grande et à peu près égale ;

2° La granulation de la tête et du corselet est relativement beaucoup moins forte ;

3° Enfin, les élytres sont d'un jaune testacé clair tandis que dans l'*hamaticollis* elles sont toujours entièrement brunes, et les rugosités ou excavations profondes qui existent à la base dans cette dernière, sont beaucoup moins apparentes dans notre espèce.

NOTICE

SUR LA LARVE DE L'ELATER POMORUM, Geoffr.

Par M. JOHN CURTIS.

(Séance du 9 Février 1853.)

Je venais de lire le travail précieux de M. H. Lucas sur une branche si intéressante de l'Entomologie, l'économie des insectes, (1) lorsque j'ai trouvé un Elater dont l'histoire sera peut-être agréable à mes honorables collègues.

Ayant établi pour cet hiver ma résidence à Pau, j'ai commencé bientôt mes excursions dans ce beau pays, et j'ai été bien récompensé par la récolte de plusieurs espèces de Carabiques que j'ai pris qui ne sont pas indigènes en Angleterre, dans la multitude de saules qui croissent sur les bords du Gave et des ruisseaux qui sont ses tributaires.

J'ai trouvé dans le bois humide et pourri d'un vieux saule ébranché, deux individus de l'espèce nommée par Geoffroy, selon M. Léon Dufour, *Elater pomorum*. Ils étaient éclos depuis fort peu de temps, car on voyait encore au fond des cavités dans lesquelles ils reposaient, les exuvia des larves et des nymphes. Cette circonstance me permettait d'espérer de trouver quelque larve vivante, et, en effet après une recherche minutieuse, je fus assez heureux pour en trouver une, que je vais décrire.

Cette larve (pl. 3, N° III, fig. 1) a près de 0m 03 de lon-

(1) Annales de la Soc. ent. de France, 2e série, t. X, 1852, p. 261.

gueur, elle est semi-cylindrique, d'un jaune testacé et brillant, quelques poils assez longs sont semés sur son dos, qui est convexe et faiblement ponctué avec un sillon longitudinal dans toute la partie moyenne : le bord des segments abdominaux est brun ; la tête est aplatie et d'un brun marron, aussi bien que le prothorax, lequel est plus long : les six pattes pectorales sont courtes, de couleur marron, armées intérieurement d'épines; la base offre une couronne de même nature; les ongles sont minces et aigus : les huit stigmates abdominaux sont distincts; le dernier segment est conique et acuminé (fig. 4) avec une patte membraneuse placée comme à l'ordinaire sous la base. Le dessous de l'abdomen est presque plat, d'un jaune foncé, le bord des segments est de couleur testacée.

Comme la bouche de la larve de l'*Elater pomorum* diffère de celle de l'*Agrypnus atomarius,* j'ai dessiné le dessous de la tête, le menton et les palpes (fig. 2 et 3) ; mais je regrette que la privation d'un bon microscope m'ait empêché de donner des dissections d'une manière plus satisfaisante.

En comparant les palpes avec ceux qui ont été figurés par M. H. Lucas, on verra que le premier article du labial est à peine plus long que le second, que les palpes maxillaires internes sont presqu'aussi longs que les externes, et que tous les articles terminaux sont subelliptiques et terminés par une glande.

L'insecte parfait (fig. 5) est noir et brillant, faiblement ponctué; les antennes sont médiocres et dentelées. La tête et le corselet sont revêtus de poils testacés. Les élytres sont d'un rouge obscur, aussi bien que la pubescence qui les recouvre; les stries en sont distinctement ponctuées, le dessous est revêtu d'une pubescence soyeuse et jaunâtre; les tarses sont testacés.

Cet *Elater* appartient évidemment au groupe désigné par Megerle sous le nom d'*Ampedus*, et dans l'étude des larves on est frappé par l'existence de trois types caractéristiques différents. Il serait intéressant de vérifier s'ils pourraient servir au classement de la famille si étendue des Elatérides. Le premier groupe, auquel appartient l'*Elater pomorum*, a une queue conique très semblable à celle des espèces vulgaires, *E. obscurus*, *E. segnis*, et *E. lineatus*, dont j'ai donné des figures détaillées dans mon rapport sur les ravages de Wireworm (1). Le deuxième groupe a une queue aplatie et arrondie, et le troisième a la queue dentelée et échancrée, et c'est à ce groupe qu'on doit réunir la larve de l'*E. atomarius* (2).

M. Léon Dufour dit, en parlant des Elatérides, que dans les régions forestières, plusieurs de leurs larves vivent dans le bois mort. Que la larve du *ferrugineus* vit dans le bois du saule, celle du *rhombeus* dans celui du chêne. J'ai trouvé la larve de l'*Elater rufipennis* dans le bois pourri d'un chêne, et souvent celle de l'*E. sanguineus* sous l'écorce des arbres dans le New Forest en Angleterre. M. Schlumberger, qui a demeuré aux Eaux-Bonnes quatre années, a trouvé sur les collines dans le bois des Vetres quatre nymphes de l'*Agrypnus atomarius*, et il en a élevé deux. Il a conservé dans sa collection un autre *Elater*, noir, avec les élytres jaunes, dont il a trouvé les larves dans la même localité.

Les espèces de l'Europe dont les larves ont été découvertes paraissent être :

(1) Voyez le Journal of the Royal Agric. Soc. of London, t. V, p. 186.

(2) Annales de la Soc. ent., t. X, 2e série, 1852, pl. 4, no II.

1 Melanotus? niger *Linn.*
2 Id. fulvipes *Gyll.*
3 Agrypnus atomarius *Fab.*
4 Adelocera varia *Fab.*
5 Lacon murinus *Linn.*
6 Athous rombeus *Oliv.*
7 Id. undulatus *De Géer.*
8 Id. hœmorrhoidalis *F.*
9 Elater sanguineus *Linn.*
10 Id. semiruber *Hoff.*
11 Id. pomorum *Geoff.*
12 Ludius ferrugineus *Linn.*
13 Agriotes lineatus *Linn.*
14 Id. obscurus *Linn.*
15 Id. sputator *Linn.*

Explication de la Planche 3e, *N° III.*

1 Larve de l'*Elater pomorum* Geoff. de grandeur naturelle.

2 La tête vue en dessous.

3 Le menton avec les six palpes.

4 Dernier segment abdominal vu en dessous.

5 *Elater pomorum* un peu grossi.

DESCRIPTION

DE PLUSIEURS NOUVELLES ESPÈCES

DU GENRE GYRETES.

(*Coléoptères. — Gyriniens*).

Par M. ALEXANDRE LABOULBÈNE.

(Séance du 23 Février 1853.)

Les *Gyretes* forment dans le species des Hydrocanthares et Gyriniens de M. Ch. Aubé un petit groupe de huit espèces reconnaissables à leur forme *gyrinienne*, à leur écusson indistinct, leurs antennes presque pointues, et surtout leur dernier segment abdominal allongé en pyramide triangulaire. Toutefois, ces caractères, à part l'absence de l'écusson, les différencient à peine des *Orectochilus*, mais un fait d'une grande importance pour la géographie entomologique peut les faire isoler. C'est l'habitation exclusive des *Gyretes* dans le Nouveau-Monde, tandis que les *Orectochilus* sont propres à l'ancien continent.

Parmi les huit espèces qui composaient le genre *Gyretes*, plusieurs sont remarquables par l'espace ou la plaque lisse des élytres ; d'autres présentent à l'extrémité de ces mêmes organes des prolongements épineux, ou bien encore une troncature arrondie, caractéristiques. En outre, notre collègue, M. le docteur Ch. Robin, a trouvé sur l'une d'elles, d'après les indications de M. Guérin-Méneville, des parasites végétaux qu'il fera bientôt connaître dans la deuxième

édition de son ouvrage *sur les végétaux parasites des Animaux vivants.*

En faisant des recherches pour connaître l'espèce qui portait des Cryptogames, j'ai trouvé dans plusieurs collections, entr'autres dans celles de MM. Chevrolat et Sallé, non seulement cette même espèce en grand nombre, mais encore deux autres qui sont comme elle tout à fait nouvelles pour la science.

Après avoir consulté les différents ouvrages où ces insectes pouvaient être signalés, j'ai demandé à MM. Ch. Robin, Chevrolat et Sallé la permission de les décrire dans nos Annales. Ils y ont obligeamment consenti, je les en remercie bien sincèrement.

J'aurais voulu conserver aux espèces le nom que M. Chevrolat leur avait donné dans sa collection, mais comme M. Ch. Robin avait déjà fait dessiner et déterminé lui-même la première, j'ai cru devoir prendre le nom qu'il lui avait imposé.

Genre GYRETES, Brullé.

(Aubé, Species des Hydrocanthares et Gyriniens, 747.)

Gyretes sericeus, Ch. Robin et Laboulbène.

(Pl. 1, N° II, fig. 1 *a*, 1 *b*.)

Oblongo ovalis, convexus, nigro-æneus, dense reticulato punctatus, ochro sericeus; capite, thorace postice medio, elytris plaga minore dorsali suturaque levibus; subtus nigro-piceus; pedibus rufis; elytris apice oblique truncatis, angulis externis acutis, internis rotundatis.

Long. 8 à 9, 5 millim. Larg. 3, 4 à 5 millim.

Corps ovale, allongé, assez peu convexe ; dessus d'un noir bronzé brillant, avec un reflet verdâtre un peu irisé, densément et finement ponctué, très finement réticulé dans les intervalles et couvert d'un duvet couleur d'ocre et soyeux, correspondant à la ponctuation ; dessous d'un noir de poix.

Tête bronzée, lisse, brillante, finement reticulée-ponctuée de chaque côté, en dehors des yeux supérieurs, où elle est couverte d'un duvet jaunâtre ; *labre* noirâtre, avec une légère élévation médiane, fortement ponctué, velu ; *antennes* noires, à base brune ; *palpes* ferrugineux, avec leur dernier article rembruni.

Corselet de la couleur du corps, marqué d'une légère dépression médiane transversale, finement et densément ponctué, couvert d'un duvet jaunâtre, excepté en arrière sur le milieu, où se trouve un espace triangulaire lisse, ayant le sommet vers le disque et la base vers le bord postérieur.

Elytres assez régulièrement ovalaires, tronquées obliquement à leur extrémité, dont l'angle externe est aigu, mais non épineux, et l'interne arrondi, relevé, saillant. Elles sont verdâtres, légèrement irisées, brillantes, très légèrement rebordées, densément et finement réticulées-ponctuées, avec un duvet jaunâtre soyeux. On remarque chez le ♂ une petite plaque et une ligne juxta-suturale lisses, allant se joindre à l'espace lisse déjà indiqué pour le corselet. Chez la ♀ la ligne suturale est plus large, et la plaque lisse, également plus grande, atteint presque la moitié de la longueur de l'élytre.

La *portion réfléchie* des élytres est d'un noir de poix, à peine ferrugineuse. *Pattes* et bord des segments abdominaux ferrugineux, extrémité du segment anal ciliée de poils roux.

H. Cet insecte se trouve au pied des Cascades, à Caracas (Amérique du Sud), d'où il a été rapporté par M. Sallé. Il existe dans les collections de MM. Chevrolat, Sallé, Guérin-Méneville, Deyrolle, etc.

J'en ai eu une trentaine, au moins, d'exemplaires sous les yeux, tant ♂ que ♀. Un très grand nombre portait sur le corselet et les élytres des végétaux noirs, mais de très petite taille.

Cette espèce vient se placer auprès du *Gyretes melanarius* (*Aubé*, *loc. cit.* 748), mais elle est bien distincte par sa forme plus étroite, plus allongée, sa convexité moindre, sa coloration verdâtre, le peu d'étendue de l'espace lisse des élytres. En outre, la troncature de ces dernières et la forme des angles postérieurs ne sont pas les mêmes dans les deux espèces; enfin, la dilatation des tarses antérieurs des ♂ est bien plus prononcée dans ce *Gyretes* que dans le *Gyretes sericeus.*

Variété. J'ai vu plusieurs individus de cette espèce qui, au premier coup d'œil, paraissent en différer par une coloration noirâtre, terne, avec un très léger reflet verdâtre ou bronzé, et surtout l'absence presque complète de poils soyeux. A peine existe-t-il quelques rares poils d'un gris-jaunâtre sur les bords et vers l'extrémité des élytres.

Je me suis convaincu, avec M. Sallé, que ces individus ne constituaient qu'une variété, que l'on peut produire artificiellement en frottant avec rudesse le dessus du corps des *Gyretes sericeus* les plus normaux. M. Sallé s'est assuré, en outre, que les *Gyretes* les plus ternes et les plus épilés étaient les plus vieux, les plus âgés de tous ceux qu'il ramassait à Caracas, ceux qui avaient le plus longtemps été exposés à frotter leur corps.

Gyretes Sallei.

Oblongo-ovalis, convexus, nigro-æneus, angustissime ferrugineo marginatus, nitidissimus; thoracis elytrorumque lateribus reticulato punctatis, ochro sericeis; subtus brunneus; elytris apice paulo oblique truncatis angulis externis fere rectis, internis obtusis; margine inflexo; pedibus anoque ferrugineo testaceis.

Long. 5 à 5,5 millim. Larg. 2,75 à 3 millim.

Corps ovale, peu allongé, assez convexe, d'un noir-bronzé très brillant en dessus, brunâtre en dessous.

Tête lisse, très brillante, finement réticulée de chaque côté en dehors des yeux supérieurs, où elle est couverte d'un duvet couleur d'ocre; *labre* noirâtre; *antennes* noirâtres, avec la base d'un testacé un peu ferrugineux; *palpes* de cette couleur.

Corselet très lisse, excepté sur les côtés, où il est finement réticulé-ponctué, et couvert d'un duvet couleur d'ocre, plus largement en avant qu'en arrière.

Elytres ovalaires, très étroitement bordées de ferrugineux, tronquées un peu obliquement à leur extremité dont l'angle externe est presque droit, non émoussé, et l'angle interne un peu obtus. Elles sont très brillantes, finement ponctuées-réticulées, et recouvertes d'un duvet couleur d'ocre le long de leur bord externe. Cette bordure, étroite à la jonction des élytres et du corselet, s'élargit peu à peu jusqu'aux trois quarts postérieurs; en cet endroit, elle se porte brusquement en dedans et arrive largement sur le bord apical, et très peu sur la suture, en suivant une ligne parallèle au bord externe. En d'autres termes, la ligne interne qui borde l'es-

pace soyeux se dilate vers les trois quarts postérieurs de l'élytre en y formant une saillie considérable en dedans.

Dessous du corps brun, avec la *poitrine* et le *bord* des *segments abdominaux* d'une couleur plus claire. *Pattes* et *anus* d'un testacé teint de ferrugineux.

Habite Caracas. — Je n'ai vu que deux individus ♀ de cette espèce, dans la collection de l'intrépide et intelligent entomologiste voyageur auquel je l'ai dédiée.

Cette espèce ressemble au *G. morio*, Aubé, dont elle diffère par la taille et par l'absence d'un prolongement interne sur la bordure duveteuse des élytres. Elle est, en outre, extrêmement voisine du *G. levis*, Brullé, mais elle en est réellement distincte par sa forme moins régulièrement ovalaire, élargie aux épaules, la bordure élytrale dilatée, comme je l'ai dit, en formant un prolongement anguleux et pointu, enfin par les angles postéro-externes des élytres non émoussés, non arrondis.

M. Sallé a bien voulu me donner les détails qui suivent sur les *Gyretes sericeus* et *Sallei*. Je les transcris fidèlement, en le remerciant ici de ces renseignements précieux, tout à fait nouveaux pour la science. « J'ai pris le *Gyretes sericeus* à Caracas, capitale de la République de Venezuela, dans le *Rio de Catuche*, torrent très rapide qui descend de la Cordillière et qui fournit l'eau à la ville. Comme le lit de ce torrent est semé d'énormes roches, il y a une suite de cascades, et la chute de l'eau forme au bas de ces énormes pierres des petits réservoirs ou bassins dont l'eau est plus ou moins agitée. C'est dans ces bassins qu'on trouve notre insecte par groupes d'une vingtaine au plus, nageant très vite, avec force, et remontant quelquefois contre le courant. Pendant leur vie ils ont l'abdomen beaucoup plus allongé que dans

l'état sec, où nous les conservons dans nos collections ; aussi s'en servent-ils lorsqu'ils sont jetés par l'eau sur le rivage pour d'un bond s'y précipiter de nouveau, en faisant avec la pointe arc-boutant et se lançant comme avec un ressort, à une hauteur de quelques pouces, et parfois d'un pied. J'ai surtout observé les sauts de ces insectes lorsque je les prenais dans mon filet. Beaucoup d'individus ont sur les élytres un nombre plus ou moins grand de petits champignons ou clavaires noires d'une longueur de deux millimètres, et terminées par un petit bouton. J'attribue la croissance de ce cryptogame sur ces insectes à la vapeur continuelle du torrent qui, dans ses chutes, forme une pluie excessivement fine, et qui retombe souvent sur eux. On les trouve plus particulièrement en octobre, novembre et décembre, dans les régions froides et tempérées.

» ...... Quant à la petite espèce (*Gyr. Sallei*), je n'en ai pris que deux exemplaires, pendant le mois de juin, dans le *Rio-Guaire*, rivière qui coule dans la vallée de Caracas, près de la ville : ils nageaient à la surface de l'eau, qui est très rapide. »

GYRETES NITIDULUS, Chevrolat et Laboulbène.
(Pl. 1, N° II, fig. 2 *a*, 2 *b*.)

Elongatus, ellipticus, valde convexus, nigro-æneus, nitidissimus, anguste luteo marginatus; thoracis elytrorumque lateribus dense reticulato-punctatis, griseo sericeis; subtus rufo-brunneus; elytris apice oblique truncatis, angulis externis acutis, internis obtusis fere rectis; margine inflexo, pedibus, anoque luteo-rufis.

Long. 5,5 millim. Larg. 2,75 millim.

Corps allongé, de forme elliptique, fortement convexe,

d'un noir-bronzé très brillant en dessus, brun-rougeâtre en dessous.

Tête lisse, très brillante, finement réticulée de chaque côté, en dehors des yeux supérieurs, où elle est couverte d'un duvet grisâtre; *labre* noirâtre, ponctué, velu; *antennes* noirâtres, brunâtres à la base; *palpes* d'un brun-jaunâtre.

Corselet marqué de deux dépressions transversales, très lisse, excepté sur les côtés, où il est finement réticulé-ponctué et couvert d'un duvet grisâtre, un peu plus largement en avant qu'en arrière.

Elytres allongées, élargies au-delà de leur base, tronquées obliquement à leur extrémité, dont l'angle externe est aigu et l'interne émoussé, presque droit. Elles sont très brillantes, ponctuées-réticulées, plus fortement vers leur sommet, et recouvertes d'un duvet grisâtre le long du bord externe, étroitement en avant, largement en arrière (sans toucher la suture) et près du milieu, où la portion ponctuée, duveteuse, forme une espèce de crochet.

La portion réfléchie des élytres, les pattes et l'anus sont d'un jaunâtre teint de ferrugineux et de brun.

H. Le seul individu ♀ sur lequel cette description a été faite provenait de la rivière des Amazones (Amérique du Sud).

Ce *Gyretes* est distinct du *Gyretes levis*, Brullé (Aubé, loc. cit. 757), par sa taille plus grande, sa forme plus allongée, la troncature, les angles saillants et la bordure jaune-rougeâtre des élytres.

Avec les caractères qui viennent d'être assignés à ces trois nouvelles espèces, on peut former le tableau synoptique suivant de tous les *Gyretes* connus jusqu'à ce jour.

A. Taille grande (pour les insectes du genre). — 10 millimètres environ.

♀ différant des ♂ par leurs tarses antérieurs simples et par l'espace lisse plus considérable du corselet et des élytres.

* Angle postéro-interne des élytres terminé en pointe très allongée, aiguë.

Corps noir, très brillant, convexe, réticulé-ponctué sur les côtés du corselet et le bord externe des élytres, duvet grisâtre ; dessous du corps et portion réfléchie des élytres, d'un noir de poix ; pieds antérieurs brunâtres, les autres ferrugineux, ainsi que l'anus. — Long. 10 mill. — *Gyrinus bidens*, Oliv. Ent. III, 41, p. 13. — Aubé, Sp. Hydrocanthares, Gyr. 751. . . . . G. BIDENS.

** Angle postéro-externe des élytres plus ou moins aigu, mais non terminé en pointe très allongée.

a. Elytres bordées de jaunâtre ou de rougeâtre.

Corps ovale, *fortement* convexe, *brun-bronzé* brillant, étroitement *bordé de jaunâtre*, réticulé-ponctué sur les côtés du corselet et les élytres, *à l'exception de leur disque*, duvet couleur d'ocre; bord réfléchi des élytres *jaunâtre*; *dessous* du corps *ferrugineux*; *pattes testacées. Angle* postéro-externe des élytres *aigu, épineux*. — Long. 10 mill. — Brullé, Voyage de M. d'Orbigny dans l'Amérique méridionale, VI, 52. — Aubé, loc. cit. 749. . . . . G. DORSALIS.

Corps ovale, convexe, *noir-bronzé*, brillant, très *étroitement* bordé de *ferrugineux*, réticulé-ponctué sur les côtés du corselet et le bord externe des élytres, duvet couleur d'ocre ; bord réfléchi des élytres *rougeâtre ; dessous* du corps *noir*

de poix; *abdomen* et *pattes ferrugineux*. *Angle* postéro-externe des élytres un peu *obtus*, légèrement *ouvert*. — Long. 10,5 mill. — Aubé, loc. cit. 748. . G. MELANARIUS.

b. Elytres sans bordure colorée.

Corps ovale, allongé, assez *peu convexe*, noir-*bronzé* brillant, avec un *reflet verdâtre* un peu irisé, réticulé-ponctué sur le corselet et les élytres, duvet *couleur d'ocre*, *soyeux*; dessous noir de poix; pattes et bord des segments abdominaux ferrugineux. Tête, *un espace triangulaire* à la partie postérieure du corselet, *suture*, ainsi qu'une *petite plaque* sur chaque élytre, lisses; angle postéro-externe, *aigu*, épineux. — Long. 8 à 9,5. mill. — Ch. Robin et Laboulbène. . . . . G. SERICEUS.

B. Taille moyenne. — 6 millimètres.

* Corps des ♂ très lisse, celui des ♀ très finement réticulé, terne, avec deux côtes élevées sur les élytres, effacées en avant et en arrière.

Corps ovale, convexe, noir-bronzé, très brillant, *bordé de jaune*, côtés du corselet et des élytres réticulés-ponctués, duvet jaunâtre; bordure des élytres étroite en arrière, n'atteignant pas la suture; bord réfléchi jaunâtre, *dessous* du corps *roux-testacé*, ainsi que les *pattes*. *Côtes* des élytres des ♀ *bien marquées; angle* postéro-externe *un peu saillant*, *aigu*. — Long. 6 mill. — Aubé, loc. cit. 752. G. VULNERATUS.

Corps ovale, convexe, noir-bronzé, très brillant, *sans bordure jaune*, côtés du corselet et des élytres réticulés-ponctués, duvet jaunâtre; bordure des élytres *élargie* en arrière, bord réfléchi jaunâtre; *dessous* du corps *noir de*

poix, abdomen ferrugineux, *pattes testacé-ferrugineux*. *Côtes* des élytres des ♀ *à peine marquées; angle* postéro-externe *obtus*, *arrondi*. — Long. 6 millim. — Aubé, loc. cit. 753. . . . . G. LEIONOTUS.

** Corps très lisse dans les deux sexes; ♀ ne différant des ♂ que par leurs tarses antérieurs simples, non dilatés.

a. Bord externe des élytres non réticulé-ponctué dans toute son étendue.

Corps ovale-allongé, convexe, noir-bronzé, très brillant, irisé, *bordé de jaune; labre noirâtre;* côtés du corselet et *extrémité postéro-externe* des élytres réticulés-ponctués, duvet jaunâtre, dessous du corps noir de poix; pattes et anus roux-testacé; angle postéro-externe des élytres presque droit. — Long. 6 mill. — *Gyrinus cinctus*, Germ. Ins. Nov. Sp. 33. — Aubé, loc. cit. 755. . . . . . . G. CINCTUS.

b. Bord externe des élytres réticulé-ponctué dans toute son étendue.

Corps *ovale-allongé*, convexe, noir-bronzé très brillant, peu ou point irisé, *non bordé de jaune*, *labre testacé*; *côtés* du corselet et *des élytres* réticulés-ponctués dans toute leur étendue, plus largement en arrière sur les élytres, *jusqu'à la suture*, *duvet jaunâtre*; *dessous du corps* et *pattes ferrugineux*; *angle* postéro-externe des élytres *droit*, non émoussé. — Long. 6 à 6,75 mill. — Aubé, loc. cit. 756. . G. MORIO.

Corps *elliptique, allongé,* convexe, noir-bronzé, très brillant, non irisé, *étroitement bordé de jaunâtre; labre noirâtre;* côtés du corselet et des élytres réticulés-ponctués dans toute leur étendue, plus fortement vers leur sommet, la *bordure* des élytres est *étroite* en *avant*, *large* en *arrière*, où *elle n'at-*

teint pas la suture, et elle forme vers le *milieu du bord externe* une espèce de *crochet ; duvet grisâtre ; portion réfléchie, pattes et anus, jaunâtres,* teints de ferrugineux. Dessous du corps brunâtre. *Angle* postéro-externe des élytres *aigu, épineux.* — Long. 5,5 millimètres. — Chevrolat et Laboulbène. . . . . G. NITIDULUS.

Corps *ovale-allongé*, convexe, noir-bronzé très brillant, très *étroitement* bordé de *ferrugineux* et non irisé; labre noirâtre; *côtés* du corselet et *des élytres* réticulés-ponctués dans toute leur étendue, bien plus *largement* vers les *trois-quarts postérieurs*, où la partie dilatée s'avance en formant un *prolongement interne.* La bordure ponctuée-duveteuse ne touche la *suture* qu'à l'*extrémité. Dessous* du corps *brunâtre;* portion réfléchie des élytres, *anus* et *pattes, testacés*, teints de ferrugineux ; *angle* postéro-externe des élytres *presque droit,* non émoussé. — Long. 5 à 5,5. . . . G. SALLEI.

c. Taille petite, 4,75 millim.

Corps ovale, à peine allongé, convexe, noir-bronzé, très brillant, légèrement irisé sur les élytres, non bordé de jaune; côtés du corselet et des élytres réticulés-ponctués ; bordure duveteuse ne touchant la suture qu'à l'extrémité ; duvet jaunâtre, dessous du corps roux-testacé, pieds et anus jaunâtres, angle postéro-externe des élytres arrondi. — Long. 4,75 mill. — Brullé, Voy. de M. d'Orbigny dans l'Am. mérid. VI, 52. — Aubé, loc. cit. 757. . . . G. LEVIS.

J'ajouterai, pour terminer ce qui se rapporte au genre *Gyretes* pris dans son ensemble, quelques renseignements destinés à ceux qui voudront l'étudier ultérieurement.

J'ai vu dans la collection de M. L. Buquet un *Gyretes* indiqué de Cayenne, et venant de M. Leprieur. Ce *Gyretes*

pourrait constituer une nouvelle espèce, mais l'individu unique est en très mauvais état. Il a été brisé, puis reconstruit avec de la gomme, aussi a-t-il une forme aplatie, tout à fait anormale. Peut-être trouvera-t-on dans la collection de M. Leprieur, ou dans celle de quelques autres entomologistes, un nombre suffisant d'individus bien conservés qui permettront oui ou non d'établir une espèce légitime.

Voici les caractères, à ce qu'il me semble, assignables à ce *Gyretes* :

Corps très brillant, d'un noir-bronzé, bordé de jaune, paraissant devoir être peu convexe, avec une bordure ponctuée-duveteuse assez large, régulière, atteignant largement en arrière la suture élytrale. Troncature des élytres paraissant devoir être droite ; angle postéro-externe élytral droit, un peu ouvert. Labre noir. Antennes noires, à base testacée, ainsi que les pattes. Dessous du corps brunâtre. (Individu ♂.)

Ce *Gyretes* a de l'analogie pour les couleurs avec le *G. vulneratus* et le *G. cinctus ;* il se rapproche pour la taille du *G. levis*, et c'est le nom qu'il porte dans la collection de M. Buquet.

S'il y a lieu, je propose de le nommer G. PARVULUS.

Explication des figures de la planche I, Nº II.

Fig. 1. *Gyretes sericeus*, vu en dessus.
a. Le mâle.
b. La femelle.

Fig. 2. *a*. *Gyretes nitidulus*, vu en dessus.
b. Le même, vu de profil.



QUELQUES OBSERVATIONS

SUR LE TRAVAIL DE M. JACQUELIN-DUVAL :

« *DE BEMBIDIIS EUROPÆIS;* »

Par M. H. SCHAUM, à Berlin.

(**Séance du 9 Février** 1853.)

Le mémoire que M. Jacquelin-Duval vient de publier dans ces Annales (1851, p. 441-576 ; 1852, p. 100–236) sur les espèces européennes et algériennes du genre *Bembidium*, est certainement un ouvrage qui mérite, sous beaucoup de rapports, l'attention et l'approbation des coléoptérologistes. Je crois que l'on doit surtout savoir gré à son auteur, de ce qu'il est resté étranger à la manie moderne, de multiplier inutilement les genres, de ce que, renonçant au plaisir de baptiser un certain nombre de groupes, il a établi dix-sept sections bien caractérisées, sans en exagérer leur valeur en les proposant comme coupes génériques. Il a aussi avancé en beaucoup de cas la distinction des espèces par ses descriptions exactes et soigneuses, et a donné des renseignements précieux en fait de synonymie, basés en partie sur la comparaison des individus typiques.

Mais d'un autre côté, je ne peux pas épargner à M. Jacquelin–Duval un reproche, qui lui sera adressé assez généralement je crois, c'est d'être allé beaucoup trop loin dans la réduction des espèces. Je ne lui aurais pas fait ce reproche, s'il s'était borné à réunir le *Bembidium velox*, Er. au *B.*

lampros, Herbst (*celere*, Fabr.); le *B. stomoides*, Dej. au *B. rufipes* (*brunnipes*, Dej,); le *B. fumigatum*, Dej. au *B. varium* (*notulatum*, Dej.), etc.; quoique je ne sois nullement convaincu de l'identité de ces espèces, j'admets que dans ces cas la question peut être au moins posée et résolue d'une manière différente par différents observateurs. Mais ce qui ne me paraît pas pouvoir être défendu, c'est la réunion du *B. foraminosum*, St. au *striatum*, Fabr.; celle du *tibiale* au *fasciolatum*, et moins que toute autre celle du *B. obsoletum*, Dej. au *tricolor*. M. Jacquelin-Duval nous dit, il est vrai, chaque fois, qu'il avait vu des formes à caractères mixtes et intermédiaires entre les extrêmes, mais quant à cela j'ose lui opposer un doute formel. Je me suis autrefois assez spécialement occupé du genre *Bembidium*, j'ai examiné bien des collections, jamais je n'ai vu de tels passages, jamais je n'étais embarrassé si je devais rapporter un individu au *B. obsoletum* ou au *B. tricolor*, tant les différences sont grandes dans la forme et le rebord du corselet, la ponctuation et la coloration des élytres. Je ne veux pas même alléguer qu'il y a beaucoup de localités, où l'on ne rencontre que le *B. striatum* et *obsoletum*, tandis que dans d'autres ils se trouvent de même que le *B. foraminosum* et *tricolor*; j'insiste sur leur différence spécifique seulement en raison des caractères bien exposés par Dejean. Que M. Jacquelin-Duval montre les individus intermédiaires, dont il parle, dans une séance de la Société, qu'il les fasse examiner par des observateurs compétents, tels que MM. Aubé, L. Fairmaire et autres ! Avant que ces Messieurs aient donné leur approbation, je persisterai dans mes doutes.

M. Jacquelin-Duval est en trois ou quatre cas en désaccord avec moi sur les espèces de M. Stephens, il se rapporte aux descriptions de cet auteur, tandis que j'avais fait mes

notes sur sa collection. Quand je me décidai à examiner en détail une partie de cette collection, il m'intéressait surtout de déterminer que les espèces sont réellement indigènes en Grande-Bretagne. Si j'avais eu le temps, j'aurais donné un relevé systématique de tous les Carabiques britanniques avec la synonymie de chaque espèce, comme je l'ai fait pour les Hydrocanthares (Zoologist, 1847), mais mon séjour à Londres n'étant que de deux mois, j'ai dû me borner à l'examen des espèces qui figuraient dans la collection de M. Stephens. Quand le *Bembidium impressum* de cette collection (c'est l'individu sur lequel repose l'indication que cette espèce se trouve en Angleterre) n'était pas un *B. impressum*, Gyll., Dej., mais un *flavipes*, L. (d'où il suivait que le *B. impressum* devait être rayé de la liste des insectes britanniques), il m'importait peu, si M. Stephens avait fait ses indications uniquement sur cet individu, ou s'il les avait complétées, comme en bien des cas, par quelques passages tirés de la Fauna suecica de Gyllenhal. M. Jacquelin-Duval nous dit, il est vrai, que la description de M. Stephens est *parfaitement* celle du *B. impressum*, Gyll., mais n'a-t-il pas noté les mots « greenish brass, thickly punctulate, » par lesquels M. Stephens commence ? — Dans le cas du *Peryphus concinnus*, Steph., je trouve l'assertion de M. Jacquelin-Duval qu'il doit être rapporté au *Bemb. concinnum*, Putz., encore moins justifiée par la description de l'auteur anglais, qui contient le passage « elytra with a blackish green patch down the suture, *transversely crossed* near the apex with the same. »

Je ne m'opposerai pas à M. Jacquelin-Duval, quand il dit que le *Car. prasinus*, Duft., ne peut pas être synonyme du *B. splendidum*, St., ni le *Car. verbasci*, Duft., synonyme du *B. quinque-striatum*, Gyll., quoique les individus ainsi

nommés dans la collection de Megerle se rapportaient positivement à ces espèces ; j'avoue que dans ces cas les descriptions de Duftschmidt ne leur conviennent pas bien. M. Jacquelin-Duval n'a pas besoin, en raison de cela, d'invalider l'importance scientifique des individus typiques conservés dans les anciennes collections, il suffit ici de noter, que Duftschmidt n'indique pas explicitement le Musée de Megerle comme contenant les types des espèces nommées.

Je passe maintenant à quelques observations de détails, qu'une première lecture du travail de M. Jacquelin-Duval m'a suggérées.

Bemb. nebulosum — M. Jacquelin-Duval a adopté cette espèce d'après la description que j'en ai donnée dans la Gazette entomol. Il m'a fait l'honneur de dire que celle-ci a été très bien faite. Quant à moi, je dois avouer que j'en suis bien peu content aujourd'hui, m'étant convaincu de deux erreurs que j'ai commises. L'insecte décrit par moi sous le nom de *Bemb. nebulosum* n'est qu'un fort grand individu du *B. pallipes.* Sa taille m'avait trompé et m'avait induit, de le comparer au *B. caraboides*, au lieu du *B. pallipes.* Il m'avait été déterminé dans le temps par un ami à Berlin, comme étant le *nebulosum* de Rossi, dont un individu typique est conservé au Musée de Berlin. Ayant comparé dernièrement moi-même cet individu, j'ai vu qu'il est distinct de mon insecte, et identique au *B. caraboides.*

Il en résulte que le *nebulosum* Rossi doit être rangé parmi les synonymes du *caraboides*, et le *nebulosum* Schaum parmi ceux du *pallipes.*

Bembidium argenteolum.— M. Jacquelin-Duval se trompe quand il rapporte le *Bemb. elegans*, Germ. à la variété bleue du *B. argenteolum*, décrite par Gebler sous le nom d'*azu-*

reum; c'est tout simplement un individu un peu vivement coloré (mais non pas bleu) du *B. paludosum*.

Bembidium Normannum. — Je ne suis pas bien sûr que je connais cet insecte, mais les individus qui m'ont été donnés en France sous ce nom, et deux autres communiqués par Dejean au Musée de Berlin, ne m'offrent aucune différence réelle avec le *B. pusillum*, Gyll. M. Jacquelin-Duval dit à la fin de sa description « que le *pusillum* se distingue facilement du *Normannum*, » mais il n'a pas résumé les caractères saillants, et dans les descriptions je n'en trouve guère.

Bembidium rufipes. — L'auteur a eu tort de rapporter l'*Elaphrus rufipes* Ill. au *Bemb. brunnipes* Dej., il aurait pu se fier, dans ce cas, à Erichson, qui était à même de comparer les individus d'Illiger au Musée de Berlin. L'*El. rufipes* Ill. est originaire de la Prusse orientale, et, autant que je sache, le *B. brunnipes* n'a jamais été trouvé dans cette province.

Bembidium brunnipes, Sahlb. (*Sahlbergii*, Dej.). — Je ne partage pas l'opinion de M. Jacquelin-Duval, que dans ce cas le nom de Sahlberg doit être préféré à celui de Dejean, comme étant plus ancien. Sahlberg croyait son espèce être le *B. brunnipes*, Dej.; s'il s'est trompé, ce n'est pas son nom qui doit prévaloir. Et puis sa publication ne remonte probablement pas à l'an 1817, comme le dit M. Jacquelin Duval, puisque en 1827 elle était encore inconnue à Gyllenhal.

Bembidium conforme. — M. Jacquelin-Duval dit que cette espèce se trouve en Silésie. Autant que je sache elle n'a jamais été prise dans cette province.

Bembidium ustulatum. — Je crois que M. Jacquelin-Duval a parfaitement raison de rapporter le *Carabus ustulatus*,

Linné, au *Bemb. rupestre,* Dej., la description de Linné lui convient en effet tout à fait, et j'ai déjà observé (Entom. Zeit. 1847, p. 317) que de quatre individus existant au Musée de Linné, deux appartiennent au *B. rupestre,* Dej. Sous le nom de *Cicindela rupestris*, j'ai trouvé dans cette collection un individu mutilé du *B. fumigatum*, Dej. (Ent. Zeit. 1847. p. 280), mais en relisant la description de Linné, je m'aperçois qu'il ne peut pas être celui décrit par Linné.

Bembidium Andreæ. — C'est probablement par le Catalogus Coleop. Europ., publié par la Société entomologique de Stettin, à Bautzen (auquel j'avais contribué, entre autres pour les Carabiques), que M. Jacquelin-Duval s'est aperçu de l'identité du *Carab. Andreæ*, Fabr., avec le *B. cruciatum*, Dej. Cette indication est fondée sur l'inspection que j'ai faite de l'individu typique au Musée de Kiel (Entom. Zeit. 1847, p. 48). Erichson s'était trompé en rapportant ce dernier au *B. rupestre*, Dej.

Bembidium fasciolatum. — Je ne sais pas pourquoi M. Jacquelin-Duval rapporte à cette espèce, qui ne se trouve pas en Suède, le *Carabus ustulatus*, Payk. Il me semble qu'il aurait pu adopter sur ce dernier l'opinion de Gyllenhal, qui était à même de comparer les individus typiques de Paykull.

NOTES SYNONYMIQUES

SUR LES ESPÈCES DE LA FAMILLE DES PECTINICORNES DÉCRITES DANS LE CINQUIÈME VOLUME DE L'HANDBUCH DER ENTOMOLOGIE, PAR M. H. BURMEISTER.

Par M. REICHE.

(Séance du 22 Décembre 1852.)

Le travail que j'ai présenté à la Société entomologique dans sa séance du 23 juillet 1851, contenant la revue synonymique complète des deux volumes publiés par M. Burmeister sur quelques groupes de la famille des Lamellicornes, j'ai cru devoir en détacher ce qui regarde la famille des Pectinicornes, pour en hâter la publication.

La prédilection qui s'est récemment manifestée, parmi les principaux collecteurs de Coléoptères, pour les espèces du groupe des Lucanides, m'a décidé à donner les observations que j'ai été à même de faire sur la synonymie de ces insectes remarquables. Quoiqu'il y ait beaucoup à dire sur l'arrangement générique de M. Burmeister, je n'ai pas voulu empiéter sur les travaux que préparent MM. Parry et Blanchard, chacun de son côté, sur cette matière.

Bien loin de croire que les remarques qui suivent soient tout ce qu'il y a à dire sur l'œuvre de M. Burmeister, je suis, au contraire, convaincu qu'il résulterait de la comparaison des diverses grandes collections, des corrections très

nombreuses dans la synonymie des espèces que j'ai dû passer sous silence faute de renseignements suffisants, et que mon travail lui-même sera rectifié sur beaucoup de points.

Cette comparaison, en nature, des grandes collections, est indispensable pour les entomologistes qui veulent se livrer à l'étude approfondie de cette belle famille ; s'ils la négligent, qu'ils s'attendent à ne produire qu'un ouvrage défectueux.

Je recommande particulièrement l'étude de la collection de M. le marquis de la Ferté-Sénectère ; composée de son propre fond, de la collection de Dejean et des exotiques de la mienne ; elle présente des séries très importantes de dégradations d'espèces, du type le plus complet à la variété la plus éloignée, et la plupart des espèces sont représentées par les deux sexes.

Je suivrai rigoureusement l'ordre adopté par M. Burmeister, en ne citant que les espèces sur lesquelles j'aurai quelque observation à présenter.

Handb. der Entomol. V, p. 330. Genre *Syndesus*, Mac Leay. Hor. Ent. 104. — *Hexaphyllus Brasiliensis*, Gray. An. Kingd. xv-336.
SYN. *Psilodon Schuberti*, Perty. Delect. An. 54.

Il est d'usage en histoire naturelle que la première espèce décrite d'un genre soit le type de ce genre. M. Burmeister n'a pas jugé à propos de se soumettre à cet usage, et par esprit d'indépendance (je ne vois pas d'autres raisons), il commence la série des espèces du genre *Syndesus*, par le type du genre *Hexaphyllus* de Gray.

En confondant dans un même genre le type de Mac Leay et l'*Hexaphyllus Brasiliensis* de Gray, je crois que l'auteur a poussé trop loin son système de rapprochement, et que les deux genres peuvent facilement subsister séparément. In-

dépendamment du caractère tiré de la massue des antennes, qui a sept articles lamellés dans le *Syndesus*, et qui n'en a que six dans l'*Hexaphyllus*, le premier est Australasien, et le second Américain. M. Burmeister n'attache pas assez d'importance, à mon avis, à la géographie entomologique.

A l'espèce typique du genre *Hexaphyllus* viennent se joindre plusieurs autres espèces, dont une est décrite et citée par M. Burmeister.

Le genre *Psilodon*, Perty, cité par M. Burmeister comme synonyme du genre *Hexaphyllus*, m'en paraît très différent par sa massue antennaire de trois articles lamellés seulement. Je ne connais pas plus que M. Burmeister le type de Perty.

L. c. p. 337. *Chiasognathus*, Steph. Trans. of the Soc. of Canterbury. 4.

L. c. p. 340. *Sphenognathus*, Buquet. In Guérin Mag. de Zool. 2e Série. 1.

Dans les Annales de la Société entomologique de France, 1850, page 265, j'ai décrit une nouvelle espèce de *Chiasognathus*; *Ch. Jousselinii*, faisant le passage d'un genre à l'autre, et je conclus à leur réunion.

L. c. p. 349. *Lucanus barbarossa*, Fab. Syst. El. 11-251.

Syn. *L. turcicus*, St. — *L. tetraodon*, Thunb. — *Hexaphyllus Pontbrianti*, Mulsant. — *Luc. Ibericus*, Motscht. — *L. bidens*, Thunb. — Femelle. *L. impressus*, Thunb. — *L. curtulus*, Motsch.

M. Burmeister tranche ici, d'un trait de plume, une question qui est loin d'être jugée. Il ne me paraît nullement prouvé que le *Lucanus barbarossa* de Fabricius, qui provient de Tanger, soit le même insecte que le *tetraodon* de Thun-

berg, et je suis porté, jusqu'à plus ample informé, à croire le contraire. Je rapporterai même au *tetraodon* le *barbarossa* d'Illiger, l'*Ibericus* de M. Motschulski, et l'*Hexaphyllus Pontbrianti* de M. Mulsant; mais je crois que le *turcicus* de Sturm est une espèce distincte. Je n'ai vu, il est vrai, que peu d'individus du *turcicus*, mais j'en ai vu beaucoup du *tetraodon*, tous presque identiques, très différents du *turcicus*, et ne rappelant en rien cette espèce.

Quant au *barbarossa*, il est à remarquer que Fabricius ne dit mot du nombre d'articles lamellés formant la massue des antennes, et qu'il le dit provenir de Tanger.

Le *L. tetraodon* figurait sous trois noms dans la collection Dejean :

L. tetraodon, Thunb. — Rossia mer.

L. serraticornis, Dahl, Mss. — Italia.

L. Ibericus, Klug. — Persia.

Je ne connais pas les *L. bidens* et *impressus*, Thunb., non plus que le *L. curtulus*, Motsch.

L. c. p. 350. *Lucanus Cervus*. Linné. Syst. Nat. 1-2-559.

Var. minor. Synon. *L. Capreolus*, Fab. — *L. hircus*, Herbst. — *L. Capra*, Ol. — *L. armiger*. Herbst.

Quoique les entomologistes soient fixés quant à la réunion du *Lucanus Capreolus* au *L. Cervus*, sans avoir la prétention de faire revenir sur cette décision, je crois utile de faire ressortir quelques différences qui nécessitent un examen plus approfondi de la question.

Dans le *L. Cervus* mâle, le corselet est presque carré, à peine atténué antérieurement.

Dans le *L. Capreolus* (1), le corselet est bien plus rétréci

(1) Ou plutôt dans le *L. Capra*, Oliv., le nom de *Capreolus* ayant

antérieurement, presque conique ; en outre, les élytres me paraissent moins parallèles et plus dilatées un peu après la base.

Je n'ai pas vu de passage entre ces deux types.

J'ai vu dans plusieurs collections, et j'en posséde moi-même deux individus, un *Lucanus* mâle, provenant des Pyrénées, dont la massue antennaire est pentaphylle, la tête plus large que dans le *capreolus* dont il a la taille, le corselet plus carré et sa dilatation médiane arrondie sur les côtés, et nullement anguleuse.

L'examen de la femelle, qu'on pourra se procurer sans doute cette année (1853), décidera s'il y a lieu de placer une nouvelle espèce dans la nomenclature, sous le nom de *L. pentaphyllus.* Ma collection renferme encore deux femelles à massue antennaire tétraphylle, mais bien différentes des femelles des *Luc. cervus* et *capra* par leur forme allongée et par les jambes des quatre pattes postérieures bi-épineuses.

L. c. p. 353. *Lucanus* (femelle) *Lama,* Oliv. Entom. 1-1-14-7.

Syn. Mâle. *L. lunifer,* Hope. — Var. *L. villosus,* Hope.

Je ne puis être de l'avis de M. Burmeister quant à la synonymie du *L. Lama.* L'espèce d'Olivier, fondée sur une femelle de la collection de Geoffroy, me paraît être ce sexe du *L. Alces.* Les caractères : « angle *arrondi,* de substance cornée, qui divise chaque œil en deux portions, et jambes antérieures ayant six ou sept *petites* dentelures » s'appliquent beaucoup mieux à la femelle de l'*Alces* qu'à celle du *L. lunifer.* M. Burmeister dit qu'il est sûr de la synonymie, parce qu'il a vu l'exemplaire original de cette espèce dans le Musée britannique.

été appliqué par Linné à une espèce de l'Amérique du Nord, nommée depuis par Fab. *Luc. Dama.*

Cela ne peut s'entendre que de l'insecte typique du *Luc. lunifer*, Hope, et non du *L. Lama* d'Olivier, la collection de Geoffroy, qui en contenait le type, n'étant pas, que je sache, échue au Musée britannique.

L'espèce de Hope, *Luc. lunifer*, *in Royles Illust. of the Zool. of Himal. Mountains Ins.* pl. 1, f. 4, doit être maintenue.

Je suis de l'avis de M. Burmeister quant à la réunion à cette espèce du *L. villosus* du même auteur, comme variété.

Le Lucanide qui, dans la collection Dejean, portait le nom de *Luc. Lama*, appartient à une autre division générique, je l'ai décrit et figuré sous le nom d'*Anoplocnemus Dejeanii* (in Guérin, Revue Zool. 1852, janvier, pl. 1, fig. 4.)

L. c. p. 355. *Luc. Dama*. Fab.
Syn. *L. Capreolus*, Linné.

Pourquoi ne pas restituer à cette espèce le nom Linnéen mentionné, pour la première fois, par l'immortel naturaliste d'Upsal, dans les *Amenitates Academicæ*, t. vi, p. 391?

L. c. p. 359. *Anoplocnemus Alces*, Oliv. Ent. 1-1-8.
Syn. *Luc. bellicosus*, Casteln.
Var. minor. *Luc. Camelus*, Ol. — *L. carinatus*, Linné.
Var. minima. *L. glabratus*, Deh. Dej. Cat.
Femelle. *Luc. Ursus*, Casteln.
Var. minima. *L. puncticeps*, Deh., Dej. Cat.

L'auteur a confondu ici deux espèces bien distinctes dans l'insecte bien développé.

1° *Luc. carinatus*, Linné. Mus. Reg. Ulricæ, p. 34.
Syn. *L. Alces*, Fab. Syst. Ent. 1. 1.
Id. Oliv. Entomol. 1-1, p. 8, pl. 2, fig. 3 *a*,

L. Dux, Westw. Ann. of Nat. Hist. oct. 1841, p. 124.

Var. minor. *L. Camelus*, Ol. Ent. 1-1, p. 22, pl. 5, fig. 19.

Femelle. *L. Lama*, Ol. Ent. 1-1, p. 14, pl. 3, fig. 8.

Hab. India Orient. boreal.

2° *Luc. bellicosus*, Casteln. Hist. nat. Ins. 11, p. 171, pl. 16.

Syn. *L. Alces*, Oliv. *var. minor*. Entom. pl. 11, fig. 3 *b*.

Femelle. *L. Ursus*, Casteln. l. c. pl. 16, fig. 2.

L. emarginatus, Dej. Catal.

Hab. Java.

Indépendamment de la différence de localité, le *L. carinatus* diffère du *L. bellicosus* par sa convexité plus forte et par la gibbosité de ses mandibules à leur base externe; ces caractères se retrouvent dans toutes les modifications de l'espèce.

Les *Luc. Siva*, *Wishnu* et *Cumingii* de M. Hope, *a Catal. of the Lucan. Coleoptera*, p. 16 et 17, ne sont que des variétés du *L. bellicosus*.

C'est à tort, suivant moi, que M. Burmeister rapporte à l'*Alces*, comme variété *minima*, le *L. glabratus*, Dehaan. Cette espèce, décrite par M. Hope dans l'ouvrage précité, p. 18, est constante et bien distincte. Elle habite Java, et non l'Inde continentale, comme le dit M. Hope; c'est, de plus, le *L. laticollis*, Thunberg, Mém. de la Soc. des Nat. de Moscou, t. 1, p. 196, N° 17, dont le nom doit prévaloir.

L. c. p. 360. *A. bicolor*, Oliv. Ent. 1-1. p. 22, pl. 5, fig. 20.

Syn. *L. Burmeisteri*, Hope. — *L. Cuvera*, Hope. — *L. Delesserti*, Guérin. — *L. Baladeva*, Hope. — *L. castanopterus*, Hope. — Femelle. *L. Gazella*, Fab., Ol.

On ne sait, en vérité, que penser d'une réunion d'espèces aussi hétérogènes en une seule. La manière cavalière avec

laquelle l'auteur balaie cette kyrielle de noms est vraiment surprenante, et indique de sa part une manière de voir entièrement opposée à celle des entomologistes les plus éminents. Latreille et Dejean posaient en principe, qu'il y avait moins d'inconvénients à laisser subsister, dans la nomenclature, des espèces très voisines les unes des autres, qu'à les réunir quand on n'avait pas de certitude complète de leur identité. M. Burmeister pense sans doute le contraire, car il réunit, en une seule, des espèces que le moindre écolier en entomologie séparerait même génériquement!

L'*Anoplocnemus bicolor* présente trois types distincts, et peut-être spécifiques.

1° *A. bicolor*, Ol. Ent. 1. 1. p. 22, pl. 5, fig. 20.

Elytres d'un rouge-jaunâtre, avec la suture et le bord légèrement noirs. Hab. Siam? Ava.

2° *A. Delessertii*, Guérin. Souven. d'un Voy. dans l'Inde, p. 48, pl. 12, fig. 3.

SYN. *L. Cuvera*, Hope. Linn. Trans. XIX-105.
L. Burmeisteri, Hope. Ann. of Nat. History, 8-302.
L. Saundersii, Hope. Linn. Trans. XIX.
? *L. Prinseppii*, Hope. Catalog. p. 16.

Elytres d'un jaune-testacé, avec la bordure légèrement noire et une grande tache noire, triangulaire, suturale, commune. Hab. l'Inde.

3° *A. Gazella*, Fab. Mantissa, 1-1.

Entièrement noir, avec les élytres plus ou moins largement bordées d'un rouge-orangé. Hab. la Chine.

Les *Anoplocnemus*: *L. Baladeva*, Hope. Linn. Trans. 19-105. *L. castanopterus*, Hope. In Grays Zool. Misc. 22, sont deux

espèces bien distinctes l'une de l'autre, et qui ne peuvent appartenir au groupe des *Anoplocnemus* tel que l'a conçu M. Burmeister. Ils formeraient une division qui serait principalement caractérisée par la saillie plus obtuse du thorax entre les pattes antérieures et l'absence de brosse de poils serrés à la face interne des pattes postérieures dans les mâles.

L. c. p. 366. *Cladognathus Rhinoceros*, Ol. Ent. 1-1-21.
SYN. *Luc. Buquetii*, Hope. — Femelle. *Luc. falciger*, Hope.

En fondant ce genre sur le *L. Rhinoceros*, M. Burmeister savait que M. Hope avait fait de cette espèce le type d'un genre nommé *Hexarthrius* (d'un nom manuscrit de M. Burmeister lui-même), genre parfaitement caractérisé par la massue antennaire de six articles lamellés.

Il y a donc lieu de s'étonner de le voir confondre dans un même groupe le *L. Rhinoceros* avec le *L. Giraffa*, qui n'a que trois articles lamellés aux antennes.

Je crois que le nom d'*Hexarthrius* doit être maintenu au *L. Rhinoceros* et à ses affinités, et que le nom de *Cladognathus* (1) serait mieux appliqué que tout autre au *Luc. Giraffa*.

Le *Luc. Buquetii*, Hope, Trans. of the Entom. Soc. IV, p. 182, est une espèce tout à fait distincte du *Rhinoceros*, et vient de Manille.

Le *Luc. falciger*, Hope, Catalog. p. 11, est une variété plus petite du mâle du *Rhinoceros*, et le *Luc. longipennis*, Hope, Catal. p. 10, en est la femelle.

L. c. p. 367. *Cl. Parryi*, Hope.

Le *Luc. serricollis*, Hope, Linn. Trans. 18-591, est la

(1) Ou *Macrognathus*, Hope. Catal. p. 5.

femelle de l'*Hexarthrius Parryi*, Hope, Linn. Trans. XIX, p. 104.

Cl. Forsteri, Hope.

L'*Hexarthrius Forsteri*, Hope, Linn. Trans. XVIII, p. 588, fait la quatrième espèce de ce genre. Il en existe une cinquième, inédite, dans les collections anglaises.

L. c. p. 371. *Cl. Antilopus*, Swederus. Act. Holm. 1787-3-186.
SYN. *Luc. Senegalensis*, Klug. — *Luc. suturalis*, Oliv. et Auctorum.

Cette espèce est complètement déplacée dans ce genre; elle forme avec le *Luc. serricornis*, Latr., un groupe bien tranché par ses mandibules courtes, robustes, ne se croisant pas.

Cette espèce n'est certainement pas le *L. suturalis*, Oliv., qui appartient à une division du genre *Anoplocnemus*, et provient de l'Inde; mais c'est le *L. Martinii*, Hope, Cat., p. 14.

Ce que je viens de dire des affinités du *Cl. Antilopus* s'applique à l'espèce décrite par M. Burmeister, qui est bien celle que M. Klug a décrite sous le nom de *Senegalensis*; mais je ne suis pas certain que ce soit là l'espèce de Swederus, et même j'en doute.

L. c. p. 372. *Cl. cinnamomeus*, Guérin. Ic. Reg. An. pl. 27, fig, 3.
SYN. *L. pallidipennis*, Hope. — *L. castaneus*, Hope. — Femelle. *L. Rafflesii*, Hope. — *L. sericeus*, Hope.

Je ne sais ce qui a pu décider M. Burmeister à regarder le *L. Rafflesii*, Hope, comme une femelle du *Cl. cinnamomeus*, la phrase de M. Hope « *mandibulis capite et prothorace*

parum longioribus » suffit pour constater l'erreur de M. Burmeister.

Je ne connais pas le *L. sericeus*, Hope. M. Hope a séparé le *L. cinnamomeus* et ses affinités pour en faire un genre, sous le nom de *Metopodontus*.

L. c. p. 377. Genre *Psalidostomus*, Burm.
Syn. *Psalicerus*, Dej. — *Leptinopterus*, Hope.

Puisque M. Burmeister connaissait le nom générique créé par Dejean, pourquoi l'a-t-il changé? Et si, comme il le dit, le nom de Dejean était mal composé, en ce qu'il indiquait les *antennes* en forceps, au lieu des *mandibules*, pourquoi n'a-t-il pas adopté le nom de Hope?

Avec beaucoup d'entomologistes éminents, je crois que quelle que soit la mauvaise composition d'un nom de genre ou d'espèce, quelle que soit sa mauvaise orthographe, il faut se garder de le changer, ou même de le corriger, à moins que la correction qu'on pourrait y faire n'en changeât pas la prononciation.

L. c. p. 378. *Ps. erythrocnemus*, Dej.
Syn. *Luc. tibialis*, Klug.

Je ne connais pas l'insecte décrit par M. Burmeister, mais ce n'est certainement pas le même insecte que celui que Dejean avait sous ce nom, et qui n'était qu'une variété du *Ps. femoratus*.

L. c. p. 379. *Ps. morio*, Burm.

C'est le *Luc. melanarius*, Hope, Catal. p. 15.
Luc. funereus, Id. Id.
et le *Psalicerus niger* de la collection Dejean.

Le nom de *L. melanarius*, Hope, a la priorité; celui de *Ps. morio*, ne vient plus qu'en synonymie.

L. c. p. 379. *Ps. Ibex*, Bilb. Nov. Ins. Spec. N° 1.
Syn. *Ps. Aries*, Dej. *Luc. sarcorhamphus*, Casteln.

L'*Ibex* de Bilberg portait dans la collection de Dejean le nom. de *Ps. complanatus*. Un très grand individu, au maximum de développement, y portait le nom de *Ps. polyodontus*, et c'est à la femelle que le nom d'*Aries* était appliqué. Sturm a figuré cet insecte avec les jambes légèrement arquées (Catal. 1826, pl. 2), ce qui n'est pas. La figure qu'il donne de la femelle représente un mâle peu développé.

L. c. p. 380. *Ps. triangularis*, Dej. Cat.
Syn. *Lept. V.-niger*, Hope.

Le nom de *Ps. V.-niger*, Hope, Cat. p, 15, doit prévaloir.

L. c. p. 381. *Ps. polyodontus*, Dej. Cat.

Il faut lire : *Ps. polyodontus*, Hope, Catal. p. 15 : l'insecte ainsi nommé dans la collection Dejean étant tout différent et se rapportant au *Ps. Ibex*, Bilb.

L. c. p. 382. *Macrocrates bucephalus*, Klug., Mss.; *longicornis*, Burm., Mss.

C'est le nom de *M. longicornis*, Burm., qui doit être adopté, le nom de *bucephalus* ayant déjà été appliqué par Perty à une espèce du genre *Dorcus*.

L. c. p. 384. *Dorcus Titan*, Boisd. Voy. de l'Astr. 237.

Tous les individus que j'ai vus de cette espèce proviennent de l'Inde continentale (Sihlet). L'individu décrit par M. Boisduval était-il bien de Célèbes?

L. c. p. 384. *D. Bucephalus*, Perty. Col. Ind. or. p. 36.

Syn. *L. Goliath*, Gistl. — *L. latus*, St. Catal. — *Dorcus Urus*, Dej. Cat. — *D. Axis*, ibid. — Femelle. *L. setosus*, St. Cat. — *L. subcostatus*, St. Cat. — *L. bubalus*, Perty.

Le mâle de cette espèce est le *L. Briareus*, Hope, Catal. p. 20. C'était le *L. Urus* de la collection Dejean, mais ce n'en était pas le *L. Axis*, qu'il faut rapporter au *Luc. Bubalus*, Perty, Cat. Ins. Ind. or. p. 35. Perty a parfaitement décrit un mâle, et je ne comprends pas comment M. Burmeister a pu prendre cette description pour celle d'une femelle du *Bucephalus*.

La femelle est le *L. rugifrons*, Hope, Cat. p. 24; elle portait dans la collection Dejean le nom de *L. lateralis*, var.; je l'ai vue étiquetée, dans plusieurs collections, *L. subcostatus*, Dehaan; il est probable que c'est la même femelle qui figure sous le nom de *L. subcostatus* dans le catalogue de Sturm, 1826, p. 165.

L. r. p. 387. *D. eurycephalus*, Burm.

Cet insecte est, sans aucun doute, le *L. Bubalus*, Perty, Cat. Ins. Ind. or. p. 35. Ce nom doit prévaloir sur celui de M. Burmeister. C'était le *D. Axis* de la collection Dejean. La femelle y portait le nom de *D. exaratus*.

L. c. p. 387. *D. Saiga*, Fab. Syst. El. 250-12.

Syn. *L. Elaphus*, Herbst. — *L. Gypaetos*, Casteln. — *Dorcus Pygargus*, Dej. Cat.

Var. minor. *Luc. Bubalus*, Perty. — *L. Vultur*, Casteln. — *Dorcus paniscus*, Dehaan, Dej. Cat. — Femelle. *Luc. inermis*, Fab. — *L. laticollis*, Thunberg. — *Dorc. lateralis*, Dej. — *D. externepunctatus*, Dehaan. — *D. vitulus*, Hope.

Ce n'est pas Fabricius qui a dénommé le *D. Saiga*, mais bien Olivier, Ent. 1-1-29.

C'est bien le *Gypaetos* de M. de Castelnau et le *Pygargus* de la collection Dejean ; mais il ne me paraît pas aussi certain que la mauvaise figure de Herbst, copiée par Voët, se rapporte à cette espèce.

J'ai dit plus haut que le *L. Bubalus*, Perty, n'avait pas été reconnu par M. Burmeister, qui l'avait décrit de nouveau sous le nom de *D. eurycephalus*. Le *D. paniscus*, Dehaan, collection Dejean, ne me paraît pas appartenir au *D. Saiga*, dont il est, au surplus, très voisin; on en peut juger par la courte description qu'en donne M. Burmeister.

Dans la synonymie du *D. Saiga* mâle, var. minor, M. Burmeister a oublié le *L. Falco*, Casteln. Hist. nat. des Ins. 2, p. 172, qui se rapporte à une variété décrite plus tard par M. Hope, Cat. p. 21, sous le nom de *L. Reichei*.

Le *L. inermis*, Fab. Syst. El. 11, p. 251, ne peut être rapporté à la femelle du *D. Saiga*, la phrase « *mandibulis exsertis, inermibus* » l'en éloignant complètement.

Le *L. laticollis*, Thunberg, Mém. de la Soc. des Nat. de Moscou, 1, p. 196, ne se rapporte pas davantage à la femelle du *D. Saiga*. J'ai dit plus haut que l'espèce de Thunberg était la même que le *L. glabratus*, Dehaan, décrit sous ce nom par M. Hope.

Le *L. lateralis* de la collection Dejean est une variété très petite, mâle et femelle, du *D. Saiga*, une femelle portait l'étiquette de *L. externepunctatus*, Dehaan.

Je ne connais pas le *L. Vitulus* de M. Hope.

L. c. p. 389. *D. Oryx*, Burm.

Syn. *cribriceps*, Chevrolat. Rev. Cuvier. 1841, p. 224.

Je ne sais pas assez bien l'allemand pour comprendre les

raisons que donne M. Burmeister à l'appui de la substitution de son nom d'*Oryx* à celui de *cribriceps*, Chevrolat. Provisoirement je maintiens l'antériorité de ce dernier auteur.

C'est encore le *Luc. Moloschus*, Hope, Catal. p. 21.

L. c. p. 391. *D. Nepalensis*, Hope.

Syn. *similis*, Hope. Zool. Miscell. p. 22. — *Chevrolatii*, Chenu.

Ajoutez à la synonymie :

Var. minor. *Luc. Parryi*, Hope, Catal. p. 20.

Cette espèce n'appartient certainement pas au genre *Dorcus*, dont l'éloignent la gracilité de ses pattes et de ses mandibules, et l'absence de dent basilaire à ces dernières, la saillie prosternale entre les pattes antérieures, etc.

Je propose de lui conserver le nom générique de *Macrognathus*, Hope, dont il constituerait le type et l'unique espèce.

L. c. p. 392. *D. serricornis*, Latr. In Cuvier. R. A. Pl. 17, fig. 3.

Cet insecte n'appartient pas à ce genre, il est à peine distinct du *Cladogn. Antilopus*, Burm. l. c. p. 371, avec lequel il doit former une coupe générique, qui pourrait porter le nom de *Prosopocoilus*, Hope. La figure de Latreille (sans texte) est tellement précise, que je ne comprends l'erreur de M. Burmeister qu'en supposant qu'il ne l'a pas vue.

L. c. p. 397. *Gnaphaloryx opacus*, Dehaan, Mss.

Syn. *D. Bonasus*, Dej.

Entre le nom manuscrit de Dehaan et le nom de catalogue de Dejean, il n'y avait pas à hésiter en faveur de ce dernier, si cette espèce n'était pas la *Luc. Taurus*, Fab. Syst. El. II-

250, ce qui me semble hors de doute, et ce qu'admet M. Hope, Catal. p. 5.

L. c. p. 397. *Gn. tomentosus*, Dej.
Syn. *D. lutulentus*, Dehaan, Mss.

M. Burmeister a ici interverti sa règle de préférer le nom manuscrit au nom de catalogue, il adopte le nom de Dejean, mais il eût mieux fait d'adopter le nom de *L. squalidus*, Hope, Cat. p. 19, qui est accompagné d'une description.

L. c. p. 398. *Aegus acuminatus*, Fab. Syst. El. 11-251.
Syn. *L. cornutus*, Thunberg. — Femelle. *Dorcus cicatricosus*, Wiedem et Dejean. — *Luc. striatellus*, Perty.

La *Luc. cicatricosus* de Wiedeman est une espèce bien distincte de l'*Æ. acuminatus* et parfaitement décrite par cet auteur ; c'est à cette espèce qu'il faut rapporter le *D. cicatricosus* de la collection Dejean, qui réunit les deux sexes.

L. c. p. 402. *Aegus obtusatus*, Westwood, Ent. Mag. v, 23.

Dans une note qui suit la description de cette espèce, M. Burmeister émet, avec quelque doute, l'opinion que le *L. curvicornis*, Latr., *in Dej. Catal.*, pourrait bien être le même insecte; c'est une supposition bien gratuite, j'ai sous les yeux l'individu typique qui, à l'insu de M. Burmeister, a été décrit par M. Boisduval dans le Voyage de l'Astrolabe, Coléopt., etc., p. 235, et qui est très différent de l'*Æ. obtusatus*.

L. c. p. 403. *Aeg. cicatricosus*, Burm.

Ce nom serait à changer, Wiedeman l'ayant déjà employé pour une espèce du même genre (voir ma note sur l'*Aegus acuminatus*), si M. Westwood n'avait pas décrit cette espèce

sous le nom de *Aeg. reticulatus*. Proceed. of the Entomol. Soc. 1844, April.

L. c. p. 411 à 413. *Lamprima Latreillei*, M. L.; *rutilans*, Erichs.; *splendens*, Erichs.; *fulgida*, Boisduv.

Nonobstant l'autorité d'un entomologiste aussi éminent que le Dr Erichson (Archives de Wiegman, 1842, p. 108), je persiste plus que jamais dans l'opinion que j'ai émise en 1841 (Revue Zool. de la Soc. Cuvier. p. 50), que ces espèces n'en font qu'une modifiée en coloration suivant les localités.

Les caractères prétendus spécifiques qu'on a voulu trouver dans le plus ou moins de saillie du mésosternum, sont indignes d'un entomologiste sérieux.

En tête de la famille des Lamprimides vient se placer le genre *Streptocerus* du catalogue Dejean, dont M. L. Fairmaire a décrit le type dans les Annales de la Société entomologique de France; 1850, p. 50, pl. 1, fig. 2.

Il est permis de s'étonner que M. Burmeister, qui a pris tant de soin à relever en synonymie les noms du catalogue de Dejean, n'ait fait aucune mention de ce genre *Streptocerus*, qu'il eût pu voir en nature s'il l'avait bien voulu.

L. c. p. 414. *L. ænea*. Fab., etc.

C'est le *Lamp. viridis* d'Erichs. Archiv. Wiegm., 1842, p. 109.

L. c. p. 415 et 416. *L. varians*, Germar, et *L. cultridens*, Burm.

Ces deux espèces ne sont, à mon avis, que des variétés de mon *Lamprima Micardi* (Revue Cuvier. 1841, p. 51).

L. c. p. 423. *Scortizus vittatus*, Esch., etc.

Ajoutez à la synonymie : *L. variolosus*, Hope, Catal. p. 25.

L. c. p. 426. *Sclerostomus costatus*, Burm.

C'était le *Lucanus cuniculus* de la collection Dejean.

L. c. p. 437. *Figulus regularis*, Westw.

C'était le *Figulus pacificus* de la collection Dejean.

L. c. p. 438. *Fig. subcastaneus*, Westw.

C'était le *Figulus hædulus* de la collection Dejean.

M. Burmeister eût pu mentionner deux espèces de plus, données par Eschscholtz à M. Dejean sous les noms de *Figulus laticollis* et *angustatus*, et provenant des îles Philippines.

L. c. p. 441. Genre *Agnus*, Burm.

C'était le *Lucanus Agnus* de Dejean.

M. Burmeister s'est servi du nom spécifique pour en faire un nom générique. Je ne saurais trop m'élever contre une méthode aussi préjudiciable à la science, un nom spécifique doit être inviolable ; si on tolérait un pareil abus, la nomenclature, déjà bien surchargée, ne serait plus qu'un abominable gâchis.

Appendix. — L. c. p. 527. *Luc. Cervus*, L.

Syn. *L. Lusitanicus*, Hope. — *L. hircus*, Herbst.

M. Burmeister passe ici en revue les espèces du Catalogue descriptif de M. Hope, ce qu'il eût pu faire quelques pages

plus haut, mais ce qui eût dérangé l'économie de son travail déjà terminé.

1er Paragraphe. — Il rapporte au *L. Cervus*, Linné, le *L. Lusitanicus*, Hope, et le *Luc. Hircus*, Herbst, dont M. Hope fait une espèce distincte. Je ne puis rien dire du *L. Lusitanicus*, que je ne connais pas; mais le *L. Hircus*, Herbst, est pour moi synonyme du *L. Capra*, Linné, que je sépare provisoirement du *L. Cervus*.

Ibid. 2e Paragraphe. — *L. barbarossa*, Fab.
Syn. *L. tetraodon*, Thunb.

J'ai déjà traité la question de la réunion de ces espèces, page 69 de ce travail.

Ibid. 3e Paragraphe. — *L. lunifer*, Hope. — *L. Cantori*, Hope. — *L. Mearsii*, Hope. — *L. nigripes*, Hope.

M. Burmeister rapporte ces quatre espèces à son *L. Lama*. Je me suis déjà prononcé sur ce *L. Lama*, page 71 de ce travail, et ai maintenu l'espèce dénommée *Luc. lunifer* par M. Hope. Les *Luc. Cantori* et *Mearsii* du même auteur sont certainement deux espèces différentes du *lunifer*, et très remarquables.

Je ne connais pas le *L. nigripes*, qui n'est, je crois, qu'une femelle du *L. Mearsii*, ainsi que M. Hope le soupçonnait.

Ibid. 4e Paragraphe. — *L. vicinus*, Hope. — Femelle, *atratus*, Hope.

Je ne connais pas le *L. vicinus*, Hope; mais le *L. atratus*, que je connais, ne peut être la femelle du *vicinus*, comme le pense M. Burmeister, la description de M. Hope ne pouvant convenir qu'à un mâle.

L. c. p. 528. 6e Paragraphe. — *L. Rhinoceros*, Ol.
Syn. *longipennis*, Hope. — *falciger*, Hope. — *Buquetii*, Hope.

M. Burmeister réunit ces quatre espèces en une seule, le *L. Rhinoceros*, Ol. Il a raison pour le *L. longipennis* et

le *L. falciger*, et tort pour le *L. Buquetii*, qui est une espèce bien distincte.

L. c. p. 529. 11[e] Paragraphe. — *L. Burmeisteri*, Hope.

SYN. *Delesserti*, Guérin. — *Prinseppii*, Hope. — *Cuverus*, Hope. — *castanopterus*, Hope.

De ces cinq espèces M. Burmeister n'en fait qu'une. J'ai donné mon opinion sur cette question, page 74 de ce travail.

L. c. p. ibid. *L. Alces*, Hope,

SYN. *Siva*, Hope. — *Vishnu*, Hope. — *Cumingii*, Hope. — *serrifer*, Hope. — *Baladeva*, Hope. — *latipennis*, Hope. — *angulatus*, Hope. — *glabratus*, Hope. — *platynotus*, Hope.

Quoique j'aie déjà examiné ces espèces (page 73 de ce travail), que M. Burmeister est porté, dit-il, à ne considérer que comme des modifications d'une seule, le *L. Alces*, Ol., je crois utile de donner ici la synonymie de chacune d'elles.

Le *L. Alces*, Hope, se rapporte au *L. bellicosus*, Casteln.

L. Siva au *L. carinatus*, Linné.

L. Vishnu au *L. bellicosus*, Casteln., var.

L. Cummingii au *L. bellicosus*, Casteln.

L. serrifer au *L. bellicosus*, Casteln.

L. Baladeva est le type d'un groupe générique auquel appartient le *L. castanopterus*, Hope.

L. latipennis est la femelle du *L. Baladeva*.

L. angulatus est le *L. Baladeva*, var.

L. glabratus est le *L. laticollis*, Thunberg.

L. platynotus est une espèce distincte, provenant de la Chine, et dont l'auteur (M. Hope) n'a décrit que la femelle.

Il est à remarquer que M. Burmeister avait d'abord (p. 360) considéré le *L. Baladeva* comme une variété du *L. bicolor*.

NOTE

SUR L'*HYBOSORUS ARATOR* *Auctorum*, ET SUR LE *TROX GRANULATUS*, F.,

ET DESCRIPTION D'UNE NOUVELLE ESPÈCE.

Par M. REICHE.

(**Séance du 22 Février 1853.**)

J'ai toujours regardé comme une chose très délicate et qui ne doit se faire qu'avec la plus grande circonspection, que de changer le nom d'une espèce, même quand ce nom est inédit et n'a pour lui que la tradition et à bien plus forte raison quand il se rattache à une description d'un des maîtres de la science.

Il est néanmoins des cas ou un pareil changement est nécessaire; par exemple, quand le nom a été appliqué antérieurement à une autre espèce du même groupe, ou bien quand le nom a été faussement attribué à un auteur qui dans sa description a eu en vue une autre espèce.

Ces deux circonstances sont applicables à deux espèces très répandues dans les collections. La première est l'*Hybosorus arator* des auteurs dont le nom est faussement attribué à Fabricius. Le type du *Scarabæus arator* de cet auteur; Entom. Syst. 1-33-106 existe à Londres dans la collection de Banks où l'a vu M. Burmeister qui le rapporte à son genre *Heteronychus*, et à l'espèce décrite par Hausmann, dans le Magazin d'Illiger t. VI. p. 266, sous le nom de *Geotrupes cricetus*.

Illiger, le premier, sur le vu d'un *Hybosorus* provenant du cap de Bonne-Espérance et faisant partie de la collection d'Hellwig, le rapporta à la description de Fabricius qui lui

convient en effet comme elle convient à cent autres espèces de Scarabéides; il reconnut la même espèce dans les insectes rapportés du Portugal par le comte Homffansegg et il en fit une description étendue dans son Magazin, t. 11 p. 210. L'erreur d'Illiger a été copiée par tous les auteurs qui l'ont suivi et en dernier lieu par M. Mulsant, Histoire naturelle des Lamellicornes de France, p. 337, et par M. Westwood dans son travail sur les Coléoptères Lamellicornes à mandibules et labres saillants et à antennes de dix articles. Trans. of the Entom. Soc. of London, t. IV, p. 158.

Cet insecte étant très éloigné des *Heteronychus* et appartenant même à une autre section, celle des *Sabulicoles* de Latreille, j'étais d'abord disposé à lui conserver le nom spécifique d'*arator* en adoptant pour auteur Illiger et écartant Fabricius ; mais la crainte de voir l'erreur se perpétuer, par la conservation de ce nom, m'a déterminé, pour couper le mal dans sa racine, à proposer de lui appliquer le nom du célèbre entomologiste qui l'a décrit le premier.

Il entrera donc dans la nomenclature avec le nom et les synonymies qui suivent :

Hybosorus Illigeri. Reiche proposuit.

Syn. arator *Illiger* Mag. 11, 210 et *Auctorum* nec Fabr.

Id. Laportei *Westwood* Trans. of the Ent. Soc. IV–159.

Id Var. Thoracicus *Westw.* loc. cit.

Cette espèce qui habite le midi de l'Europe se retrouve dans toute l'Afrique, à Madagascar et aux Indes orientales.

L'*H. Laportei* Westwood vient du Sénégal et ne présente pas de différences appréciables. L'*Hybosorus thoracicus* du même auteur aussi du Sénégal, n'est qu'une variété à corselet rougeâtre.

Je dirai, en passant, que l'*Hybosorus nitidulus* Dufour Mss, Dejean Cat. p. 166, cité par M. Westwood loc cit, n'est autre

que le type du genre *Triodontus* Westwood, Trans. of the Ent. Soc. IV-172.

La deuxième espèce dont le nom est à changer est le *Trox granulatus* Fabricius Syst. Eleuth. 1-110 publié en 1801. Cette espèce se trouve assez abondamment en Espagne, en Portugal et en Algérie.

Ce nom spécifique a été antérieurement employé par Herbst dans les Archives de Fuessly 1783, 4e cahier, p. 12 pour une espèce de *Trox* des Indes Orientales décrite depuis par Olivier sous le nom de *Trox denticulatus* Ent. 1-4-3.

Je propose en conséquence d'appliquer à l'espèce Fabricienne le nom de l'illustre entomologiste de Kiel; elle prendra place dans la nomenclature avec le nom et la synonymie suivants :

Trox Fabricii. Reiche proposuit.

Syn. *granulatus* Fabricius Syst. Eleuth. 1-110 et Auctorum.

Le *Trox granulatus* Herbst Archiv. 1-4-12 a pour synonymie *T. denticulatus* Oliv. Ent. 1-4-13; il portait dans la collection et le catalogue Dejean les noms de *T. ordinatus* et *ciliatus*.

Une nouvelle espèce européenne de *Trox* est chose assez remarquable pour que je la publie à la suite de ces observations.

Trox Italicus Reiche.

Longit. 12 millim. (5 1/2 lin.) Lat. 7 millim. (3 1/4 lin.)

Niger, Glaber? Capite bituberculato, late marginato; thorace inæquali, medio antice gibbo, basi medio fossulis duabus geminatis, lateribus dilatatis postice late emarginatis, angulis posticis parum prominulis; scutello trapezoidali vel potius lanceatus; elytris parallelis, crenato striatis, interstitiis tuberculato-subcostatis, interstitio secundo ad basin carinato; tibiis anticis extus undulatis.

Noir, glabre (1), mat à l'exception des saillies des élytres qui sont légèrement brillantes. Tête très finement granulée avec deux tubercules rapprochés au milieu du front; son bord antérieur anguleusement arrondi et fortement rebordé; les yeux presque entièrement cachés sous la saillie inférieure du corselet. Corselet de plus de deux fois la largeur de la tête, à peu près moitié moins long que large; ses bords décrivant presque un demi cercle; ses côtés arrondis en avant, dilatés latéralement, échancrés largement avant les angles postérieurs qui sont très légèrement marqués; le bord postérieur ondulé de chaque côté, anguleux et avancé au milieu; son disque inégal avec le dos renflé et avançant un peu sur la tête; deux fossettes jumelles au milieu postérieur et un large enfoncement réniforme de chaque côté entre le dos et le bord latéral. Ecusson trapézoïdal, ou plutôt en fer de lance, lisse. Elytres plus de moitié plus larges que le corselet et de plus de trois fois sa longueur, presque parallèles, ayant chacune dix stries crénelées par de petites rugosités transversales et légèrement ponctuées de points très fins et peu serrés; les intervalles relevés en petites côtes tuberculeuses, le deuxième relevé en petite carène à partir de la base jusqu'auprès du milieu. Pattes antérieures mutiques, un peu ondulées en dehors.

Cette espèce qui s'éloigne beaucoup de toutes ses congénères d'Europe, par son écusson trapezoïdal, est très voisine de plusieurs espèce exotiques et entr'autres du *Trox crenatus* Olivier, dont cependant elle est bien distincte par la sculpture de ces élytres et la forme de son corselet. Elle a été trouvée près de Rimini dans les Etats romains par M. Micard, ancien membre de la Société Entomologique.

(1) Sur les trois individus que je possède je n'ai pu découvrir les poils ou écailles qui d'ordinaire garnissent les élytres des *Trox*, les points enfoncés écartés qu'on remarque dans les stries me paraissent cependant devoir servir d'insertion à des poils peut-être très caducs.

MONOGRAPHIE

DES CHRYSOMÈLES D'EUROPE;

Par M. SUFFRIAN.

Traduction de M. L. FAIRMAIRE.

(Séance du 11 Aout 1852.)

Sous le titre modeste de : *Zur Kenntniss der Europæischen Chrysomelen*, M. Suffrian a publié, dans le 5e volume des *Linnæa Entomologica* (1851), une monographie complète des Chrysomèles et des genres voisins, tels que *Lina, Oreina, Gonioctena, Spartophila, Entomoscelis, Plagiodera, Gastrophysa, Phratora, Phædon* et *Helodes*. Ce travail est d'autant plus intéressant pour les entomologistes européens, que nous n'avons aucun ouvrage spécial qui puisse servir de guide pour nommer ces espèces nombreuses et souvent difficiles. Je crois donc être utile aux nombreux coléoptéristes de notre Société en insérant dans nos Annales une traduction de cette monographie, et je suis du reste encouragé dans cette œuvre un peu ingrate par l'assentiment amical de l'auteur lui-même, qui a bien voulu m'adresser un supplément inédit de plusieurs descriptions et rectifications, et par quelques-uns de nos amis qui ont accueilli favorablement la traduction, malheureusement trop laconique, que j'ai donnée, il y a trois ou quatre ans, de la monographie des *Cryptocephalus* d'Europe, due au talent du même auteur.

J'ai dû abréger en passant rapidement sur les espèces de l'Europe excentrique pour donner plus d'extension aux descriptions des Chrysomèles de notre pays et des contrées voisines. L. F.

La classification méthodique du genre *Chrysomela* de Fabricius, n'a été l'objet d'aucun travail jusqu'à ces dernières années. Après qu'Illiger et Latreille eurent limité ce groupe et qu'ils en eurent retranché les éléments étrangers, on en retira les grosses espèces à élytres soudées, telles que la *C. tenebricosa* et autres, qui formèrent le genre *Timarcha*, et les petites espèces à élytres entr'ouvertes en arrière, comme la *C. Sophiæ*, qui forment le genre *Colaphus*. De plus, la dernière édition du Catalogue Dejean renferme un essai fait par M. Chevrolat, qui s'est efforcé de ranger les nombreuses espèces de Chrysomèles en plusieurs petits genres (par le faciès et l'extérieur), auxquels il a voulu donner de la valeur en leur imposant une dénomination scientifique. Dans sa *Fauna Austriaca*, M. Redtenbacher s'est efforcé de caractériser et de conserver toutes ces coupes génériques restées sans descriptions et sans caractères : mais malgré toute mon estime pour les observations et le talent de cet auteur, je crois devoir, après des études de plusieurs années sur les Chrysomèles européennes et exotiques, exprimer mon opinion à cet égard : c'est que tout essai de classification par genres naturels restera sans résultat, s'il n'est basé sur une étude soigneuse du plus grand nombre possible, non seulement d'espèces, mais encore d'individus de localités différentes, de manière à établir des données certaines sur l'invariabilité de chaque partie du corps, et par conséquent sur son utilité pour la distinction des formes.

Comme résultat certain de mes observations, j'ai acquis la

certitude que les Chrysomèles se placent sur un des plus bas échelons de la série ; que pour cette raison la structure de chaque partie du corps offre très peu de variété, mais qu'en même temps la forme de cette partie affecte les variations les plus nombreuses, soit individuelles, soit sexuelles : par cette raison, certaines parties qui dans d'autres groupes fournissent d'excellents caractères génériques, par exemple les palpes et les antennes, doivent ici servir comme distinctions spécifiques, tandis que certains détails, qui, dans d'autres genres, servent habituellement à distinguer les espèces, comme la circonférence du corps, la forme du corselet, la sculpture de la surface, les nuances même de certaines couleurs, restent ici tout à fait individuels et ne peuvent servir à la distinction des espèces que là où une longue observation a pu fixer les limites de leur invariabilité.

Me bornant à l'étude des Chrysomèles d'Europe, que je comprends dans le sens de Fabricius, en retranchant les *Timarcha* et les *Colaphus*, je me suis contenté de les partager en groupes qui me paraissent naturels et qui correspondent, autant que possible, aux coupes du catalogue Dejean. J'y ai compris le genre *Helodes* de Fabricius, parce qu'il n'est pas possible d'établir une séparation bien tranchée entre ces insectes et les dernières Chrysomèles. Ces groupes, que j'ai établis, soit par moi-même, soit en suivant les traces de mes prédécesseurs, pourront, je le crois, ne pas paraître naturels aux yeux d'autres naturalistes : mais me restreignant aux espèces d'Europe, il n'a pu entrer dans mon dessein de créer une classification qui reliât ces groupes les uns aux autres dans un enchaînement naturel. La série des premiers groupes jusqu'aux *Lina* inclusivement pourrait

satisfaire une telle prétention, car les premiers se lient aux *Timarcha,* aussi bien que les derniers aux *Galleruca,* mais il n'en est pas de même des groupes suivants, dont le rangement aura besoin d'être rectifié.

1er GROUPE.

Forme presque hémisphérique, un peu atténuée en avant, corps fortement convexe, surface irrégulièrement ponctuée. Dernier article des palpes de largeur égale, ou seulement un peu plus large en avant. Antennes courtes, très fortes, les articles basilaires aussi épais; visiblement comprimées à partir du deuxième article. Corselet court et large, un peu rétréci en avant, côtés modérément arqués, bordés en dedans dans toute leur longueur, ou seulement en arrière par une impression arquée : angles postérieurs aigus, les antérieurs obtusément arrondis. Elytres un peu élargies en arrière, épaules fortement marquées, couleur noire. Pas d'ailes. Dessous et pattes de couleur uniforme, ou à reflet d'un noir-bleuâtre : pattes courtes et fortes, comme celles des *Timarcha* : côté externe des tibias légèrement sillonné. — Espèces du sud et du sud-est de l'Europe et du nord de l'Afrique, qui touchent aux *Timarcha* par le groupe sibérien des *Chr. Altaïca*, *insignis*, etc. (*Chrysomelæ subglobosæ*).

1. *C. atra* H.-Schæff. 157. — Suffr. p. 6.

Long. 4 3/4, 5 3/4 l. Larg. 3 1/2, 4 1/6 l.

D'un noir de charbon mat; forme ovale, la partie large en arrière; antennes courtes et épaisses, comprimées à partir du deuxième article; surface à ponctuation fine et éparse; une large impression arquée, assez fortement ponctuée, le long des côtés du corselet; élytres très convexes. — Sicile.

C'est la plus grosse des espèces européennes : elle porte dans les collections les noms de *inflata*, Hb., *cœruleipes*, Rollet, *carbonaria*, St.

X 2. *C. fimbrialis* Küst. Kæf. Eur. 11. 74. — *C. mollugìnis* Redt. Fn. Austr. 544. — Suffr. p. 7.

Long. 4 3/4 l. Larg. 3 2/3 l.

En ovale court renversé, d'un noir-bleuâtre foncé ; corselet finement ponctué, une large impression arquée, à grosse ponctuation le long des côtés ; élytres à ponctuation grosse et serrée. — Hongrie, Autriche, Dalmatie.

De la taille des petits individus de la *C. atra*, mais encore plus large comparativement.

Var. β. Côtés des élytres non ponctués, d'un brun de poix.

Var. γ. D'un jaune-rougeâtre terne. C'est à cette variété que se rapportent les descriptions de Küster et de Redtenbacher. Ce dernier s'est trompé pour le nom, car la *C. molluginis* Dahl., n'est pas différente de la *nigroœnea* St. Les individus à couleur uniforme portent dans les collections le nom de *Hungarica* Friw. et St.

3. *C. tagana* Suffr. p. 9.

Long. 4, 5 l. Larg. 3 1/4, 4 l.

En ovale court, renversé, moins élargie en arrière que les précédentes, d'un vert-noirâtre foncé ; corselet court, modérément ponctué, une impression peu profonde le long des côtés, qui convergent en avant ; élytres à ponctuation fine et éparse, un peu rugueuse sur les côtés. — Portugal.

Var. β. D'un brun bronzé, avec les fémurs d'un bronzé clair.

4. *C. cribrosa* Germ. Fn. Ins. Eur. I, t. 10. — Suffr. p. 10.

Long. 4 1/2, 4 3/4 l. Larg. 3 1/6, 3 1/2 l.

En ovale renversé, court et large, en dessus d'un noir métallique, en dessous d'un noir bleu; antennes et pattes d'un bleu d'acier; corselet à ponctuation grosse et serrée, une impression courte et profonde le long des côtés, en arrière du milieu; élytres à ponctuation forte, presque rugueuse, les intervalles couverts de points petits. — Dalmatie, Croatie. Porte dans quelques collections le nom de *reticulata* Dahl.

5. *C. obscurella* Suffr. p. 11.

Long. 4 3/4. Larg. 3 1/2 l.

En ovale court et large, d'un noir mat en dessus, densément et finement ponctué, finement cicatrisé; dessous, pattes et antennes d'un noir bleu; côtés du corselet séparés par une large fossette, à grosse ponctuation.

Forme intermédiaire entre *C. atra* et *cribrosa*, ayant la taille et la forme de la dernière, avec la couleur et la ponctuation de la première. Dernier article des palpes peu dilaté, l'avant-dernier plus fortement; antennes courtes et épaisses, le troisième article moitié plus long que le deuxième. Corselet deux fois aussi large que long, sa plus grande largeur avant le milieu. Elytres larges, assez bombées, finement striolées, mates, et couvertes en outre de points assez fins, quelquefois réunis par les strioles; les points le long du bord interne sont rangés en une ligne irrégulière, double par places. Le mâle se distingue par un corps moins large et une fossette ronde au bord postérieur du dernier segment de l'abdomen.

Italie supérieure, Piémont, midi de la France, Hyères (Coquerel!).

6. *C. helopioides* Suffr. p. 12.

Long. 5 l. Larg. 3 l.

Ovale-allongée, d'un noir mat; pattes et antennes d'un bleu d'acier, base de ces dernières rougeâtre, troisième article deux fois et demie aussi long que le deuxième; une large et profonde impression sur les côtés du corselet à la base; ponctuation très fine et éparse; en outre, les élytres sont marquées de petites lignes ou de points fins et épars qui les rendent ternes. Ces lignes de points sont plus marquées chez le mâle, et en même temps les intervalles sont plus luisants.

Andalousie.

2e Groupe.

Forme plus ou moins ovalaire, corps fortement convexe, visiblement ponctué, et même à stries ponctuées irrégulières. Dernier article des palpes de largeur égale, ou seulement un peu dilaté en avant. Antennes minces, avec la massue plus grêle, peu distincte. Corselet court, côtés arqués, bordés dans toute leur longueur, ou seulement en arrière par un sillon qui disparaît rarement. Angles postérieurs pointus, les antérieurs obtusément arrondis. Elytres plus ou moins élargies en arrière, presque gibbeuses. Couleur d'un brun-rouge métallique, bronzé, passant du vert sombre au noir. Pattes concolores, rarement les fémurs d'un brun-rouge; tibias finement sillonnés en dehors dans la moitié de leur longueur. — Espèces de l'Europe méridio-

nale et tempérée, quelques-unes seulement remontent jusqu'au nord véritable (*Chrysomelæ genuinæ*).

7. *C. cretica* Ol. Entom. v, 518, 21, t. 6, f. 77. Suffr. p. 14.

Long. 4 1/2 l. Larg. 3 1/6 l.

Forme ovale, courte; d'un bronzé ou d'un cuivreux brillant; dépression latérale du corselet bien visible en arrière, marquée en avant par quelques gros points; élytres à stries grossement ponctuées et assez régulières.

Ile de Crète. *An Chrys. patruelis* Dej.?

L'exemplaire de la collection Olivier est une grande femelle avec un reflet pourpre à peine visible. La même collection renferme aussi un mâle, de Constantinople, chez lequel le dernier segment de l'abdomen offre une impression transversale partagée en deux par une carène.

X 8. *C. Banksii* Fab. Ent. Syst. I, 310. 16. — Suffr. p. 15.

En ovale court; dessus d'un vert-bronzé; bouche, antennes et dessous du corps, d'un jaune-rougeâtre; impression latérale du corselet large et peu profonde, un peu plus en arrière, marquée de gros points écartés; bords épais et arrondis; élytres à ponctuation grosse et assez écartée, irrégulière, formant quelquefois des espèces de stries irrégulières; bord réfléchi, extrémité, quelquefois même les côtés des élytres et du corselet, d'un jaune-rougeâtre.

Var. β. D'un vert-de-gris foncé, avec une ponctuation plus fine et un reflet plus brillant. *C. lepida* Brullé. Exped. Morée, p. 269, pl. 44, f. 8.

Dans toute l'Europe méridionale. Rare aux environs de Paris. Très commune en Angleterre.

9. *C. Bætica* Suffr. p. 16.

Long. 3 1/2, 3 5/6 l. Larg. 2 1/3, 2 7/12 l.

Ovale, en dessus d'un bronzé mat, finement ponctuée, en dessous d'un bleu-violet, avec les cuisses rouges. Tête très finement ponctuée, front avec un sillon longitudinal à peine visible ; dernier article des palpes dilaté triangulairement ; troisième article des antennes presque deux fois aussi long que le deuxième ; moitié basilaire rouge, ou d'un brun-rougeâtre, avec la partie apicale plus foncée, couverte d'une pubescence grisâtre. Corselet deux fois plus large que long ; bord postérieur très sinué sur les côtés, bord antérieur fortement échancré au milieu : aux angles postérieurs une impression visiblement rugueuse, représentée en avant seulement par quelques gros points ; surface finement et assez densément ponctuée, ligne médiane invisible. Ecusson triangulaire, côtés fortement arqués ; finement ponctué. Elytres presque deux fois aussi longues que larges, s'élargissant et plus bombées après le milieu, à ponctuation grosse, écartée, formant par la réunion de points irréguliers des lignes géminées très vagues ; intervalles, en outre, finement ponctués et finement acuponcturés ; bord réfléchi brun ; parapleures et pattes grossement ponctués.

Espagne, midi de la France.

10. *C. varipes* Suffr. p. 17.

Long. 3 2/3 l. Larg. 2 1/2 l.

Ovale, en dessus d'un vert-bronzé foncé, en dessous d'un bleu d'acier, avec les fémurs rouges. Corselet assez fortement ponctué, les intervalles entre les points assez luisants, fossettes latérales postérieures courtes. Elytres à ponctuation

très inégale ; les plus gros points disposés en lignes géminées irrégulières, s'effaçant en arrière, les intervalles étroits un peu convexes, les larges couverts d'une ponctuation excessivement fine, écartée, et de plus striolés.

Midi de la France.

Ressemble tellement à la précédente, qu'on la prendrait au premier coup d'œil pour une simple variété ; elle en diffère par la couleur générale, par celle des antennes, qui sont à la base d'un brun foncé, par le dernier article des palpes qui n'est pas élargi en avant, par le corselet plus densément et plus fortement ponctué, par ses impressions postérieures plus fortes et plus courtes, et par l'écusson lisse.

11. *C. æthiops* Ol. Ent. v, 519, 23, t. 6, f. 29. — Suffr. p. 18.

Long. 2 1/2, 3 l. Larg, 1 2/3, 2 l.

Ovalaire, notablement plus étroite que les espèces précédentes, ressemblant beaucoup à la *C. femoralis* Ol., dont elle diffère cependant par la forme du corselet : dessus noir, avec la base des antennes rouge. Tête finement ponctuée ; chaperon faiblement impressionné en travers, mais visiblement au bord interne des yeux. Dernier article des palpes à peine dilaté ; les deux premiers articles des antennes d'un jaune-rouge, avec une teinte bleue en dessus, le reste d'un bleu d'acier, avec une faible pubescence. Corselet court, faiblement convexe, densément ponctué, impressions latérales larges, légères, un peu plus enfoncées en arrière, et marquées de gros points écartés ; côtés fortement arqués en avant du milieu. Ecusson triangulaire, densément ponctué. Elytres à ponctuation grosse et fine entremêlée, serrée, les

plus gros points formant des lignes géminées irrégulières; suture déprimée dans le dernier quart; bord réfléchi souvent d'un brun de poix. Dessous et pattes d'un bleu d'acier; hanches, genoux et bord postérieur du segment anal, souvent brunâtres. Les mâles se distinguent par le corps plus étroit et par une impression triangulaire sur le bord antérieur du dernier segment abdominal.

France méridionale, commune; Piémont; Genève.

La *C. æthiops* Fabr. n'est qu'une variété de la *C. varians*. Il en est de même pour la *C. modesta* Sturm. Cat.

L'individu, défectueux du reste, de la collection Olivier convient parfaitement à cette description.

11 bis. *C. fossulata* Suffr.

Long. 8 1/2 l. Larg. 2 1/4 l.

En ovale renversé, densément ponctuée, noire en dessus, avec la base des antennes rougeâtre; en dessous, d'un bleu d'acier foncé, de chaque côté du corselet une large impression longitudinale; élytres à lignes géminées régulières de fossettes serrées.

Cette Chrysomèle ressemble assez pour la forme à la *C. staphylea*, mais elle est en dessus d'un noir mat, et se distingue de toutes les autres espèces de ce groupe par une ponctuation qui lui est propre. Le seul individu que j'ai sous les yeux (d'après la forme des palpes, ce serait un mâle) est plus grand que la *C. staphylea*, plus convexe, les antennes sont courtes et fortes, rougeâtres en dessous jusqu'au milieu du quatrième article. Le corselet est court et large, faiblement convexe, élargi au milieu; l'impression latérale près des angles postérieurs s'enfonce en une fossette allongée, rugueuse, figurée en avant par quelques gros points. L'é-

cusson est lisse. Les élytres sont un peu comprimées sur les côtés et élargies en arrière, avec la saillie humérale peu marquée; la ponctuation est triple; d'abord une ponctuation fine et éparse, comme celle du disque du corselet; puis sur chaque élytre quatre lignes géminées régulières formées par de gros points ou fossettes, qui forment aussi le long de la suture une ligne incomplète; et entre ces lignes géminées une ponctuation moyenne qui produit de place en place de fines lignes irrégulières. Dessous et pattes d'un bleu d'acier foncé brillant, extrémité des tibias ciliée en dessous de poils jaunes.

Espagne (collection Chevrolat).

12. *C. staphylea* Linn. Fn. Suec. 162, 518. — Suffr. p. 20.

Long. 2 1/2, 3 1/6 l. Larg. 1 2/3 l.

Ovalaire, finement ponctuée, d'un beau brun-jaunâtre, avec un reflet métallique, tournant quelquefois au verdâtre. Dernier article des palpes largement dilaté. Corselet fortement bombé dans sa moitié antérieure, vaguement déprimé au milieu; impressions latérales arquées, fortement ponctuées, moins au milieu; angles antérieurs obtus. Ecusson semi-elliptique, pointu, finement ponctué. Elytres très convexes, visiblement élargies en arrière, couvertes de deux ponctuations, grosse et fine, les gros points plus écartés, réunis en lignes géminées irrégulières, quelquefois faiblement sillonnées, les plus fins couvrant les intervalles. Les mâles se distinguent par la forme plus allongée, à peine élargie en arrière, les palpes plus dilatés et les antennes un peu plus longues.

Dans toute l'Europe, au nord de la chaîne des Alpes, plus

commune dans le nord, particulièrement au printemps (1), sous les pierres ; s'étend à l'est jusqu'à Kiew et Sarepta.

Son nom lui a été donné par Linné, à cause de sa ressemblance avec la couleur de la graine du Staphylé.

12 bis. *C. distincta* Küster. Kæf. Eur. I, 89.

Long. 3, 4 1/2 l. Larg. 2 1/4, 3 l.

Large, en ovale renversé, finement ponctuée, brune, avec un reflet métallique ; de chaque côté du corselet une impression large, peu profonde, arquée ; élytres à lignes géminées irrégulières, visibles.

Très voisine de *C. staphylea*, mais plus grande, d'un brun foncé, sans la teinte rouge de cette espèce, et à reflet métallique plus brillant. La ponctuation du corselet est plus fine et plus éparse, celle des élytres plus grosse et plus serrée, sur les côtés notamment, ce qui rend les lignes géminées plus visibles. La forme du mâle est enfin très différente. Chez la *C. staphylea* le mâle est étroit, comprimé sur les côtés, et ressemble à la *C. marginalis*. Ici, l'élargissement postérieur du corps rend le mâle ovalaire, court, bombé, et presque globuleux, ce qui le distingue, au premier coup d'œil, de la femelle.

S'étend des Pyrénées aux montagnes du centre de la France (coll. Fairmaire, Chevrolat) (2).

13. *C. subferruginea* Suffr. p. 21.

Long. 4 1/3 l. Larg. 3 l.

(1) Aux environs d'Orléans je la trouvais au contraire plus communément en automne. L. F.

(2) Cette espèce a été aussi trouvée à Hyères par notre collègue M. Ch. Coquerel. L. F.

Ovale, d'un brun-rougeâtre, avec un reflet métallique, très finement ponctuée; côtés du corselet régulièrement arqués, impressions latérales larges, peu plus profondes en arrière qu'au milieu; ponctuation un peu plus forte sur les côtés. Ecusson en triangle large, côtés arrondis, lisses. Elytres à reflet métallique très brillant, à ponctuation fine, formant vers le milieu des stries géminées assez serrées, irrégulières, les intervalles encore plus finement ponctués. Dessous et pattes plus clairs, sans le reflet métallique du dessus.

Un seul individu femelle des environs de Montpellier. Ressemble à la *C. staphylea,* mais est encore plus grosse que les plus gros individus de cette espèce; en diffère par sa couleur plus brune, par les côtés du corselet régulièrement arqués, et par les élytres miroitantes, dont la ponctuation est à peine visible à l'œil nu.

14. *C. marcasitica* Germ. Ins. sp. 585, 814.

Long. 2 2/3, 3 1/2 l. Larg. 1 5/6, 1 1/3 l.

Ovale, ponctuée, d'un brunâtre-bronzé; corselet densément, mais peu fortement ponctué, une ligne médiane lisse, étroite; côtés fortement arqués en avant, et visiblement impressionnés en arrière; largement déprimé en avant. Ecusson très petit, triangulaire, luisant. Elytres à stries géminées, irrégulières de gros points, plus visibles en dehors, intervalles très finement ponctués et luisants. Tibias arqués.

Un peu plus longue et plus large que la *C. staphylea*, et surtout plus élargie en arrière.

Var. β. D'une couleur cuivreuse.

Autriche, Styrie. — Cette espèce porte dans les collections les noms de *C. Alpina* et *crassicollis* Dahl.

15. *C. crassimargo* Germ. Ins, Sp. 584,813. — Suffr. 23, 15.

Long. 2 3/4, 3 l. Larg. 2, 2 1/6 l.

Ovale, large, d'un brunâtre-bronzé; antennes et pattes d'un brun-rouge; deuxième article des antennes moitié plus court que le troisième. Corselet peu arqué sur les côtés; une dépression dans toute leur longueur, le long des bords latéraux, profonde en arrière, qui, au milieu, est moins marquée, et s'écarte un peu en dedans, de manière à élargir le bord externe; surface très densément ponctuée; au milieu, une ligne lisse, presque invisible. Ecusson très petit, triangulaire, lisse. Elytres à ponctuation médiocrement forte, irrégulière, plus forte sur les côtés, et formant çà et là des stries interrompues; intervalles très finement ponctués, à petites rides transversales.

Carniole, Hongrie, Suisse.

16. *C. purpurascens* Germ. Faun. Ins. Eur. v, t. 6. — *C. crassimargo* Duft. Fn. Austr. — *C. Dahlii* Matzek. Schles. Jahresb, 1842, 7, N° 4.

Long. 2 1/4, 2 3/4 l. Larg. 1 2/3, 2 l.

Presque hémisphérique, cuivreuse ou bronzée; antennes et bouche d'un jaune-brunâtre; corselet modérément ponctué, court, côtés fortement arrondis, impression latérale profonde en arrière; une ligne médiane lisse, peu marquée; élytres à gros points irréguliers, disposés vaguement en lignes sur les côtés, les deux externes presque complètes; intervalles très brillants, à fine ponctuation. Couleur normale d'un beau brun cuivreux, à reflets pourpres, suture et environs de l'écusson ordinairement brunâtres ou rougeâtres. (La *C. Guntheri* St., inédite, est un individu seulement plus allongé.)

Var. β. D'un bronzé-brunâtre, ressemble à la *C. crassimargo*, et à la forme normale de la *C. marcasitica* (*C. globata* et *gibba* Dahl). L'espèce décrite par Hoppe et Hornschuch (Nov. act. Leop. Car. Nat. Cur. XII, 2, p. 487) comme la *C. gibba* Dahl, est bien différente, mais je n'ai pu la reconnaître. Cette espèce porte encore dans quelques collections les noms de *C. Germani* et *Dahlii*.

Autriche, Allemagne orientale et centrale, d'après Mœrkel sur la *Stellaria nemorum*.

17. *C. rufa* Dft. Fn. Austr. 111, 186. — Suffr. 26.

Long. 3, 3 3/4 l. Larg. 2, 2 5/6 l.

Ovalaire, allongée, d'un brun-rougeâtre, avec un vif reflet bronzé ; corselet ayant sa plus grande largeur avant le milieu, impression latérale courte ; élytres à ponctuation écartée.

Cette espèce et les trois suivantes ont entre elles une telle ressemblance, qu'on devrait peut-être les réunir comme variétés ; mais je n'ai cependant pu trouver de passages qui me permissent d'opérer cette réunion.

A. Côtés du corselet relevés en arrière en forme de bourrelet étroit, mais visible.

1. Corps ovalaire, allongé, élargi en arrière, *C. rufa*.

2. Corps court, hémisphérique, avec les épaules saillantes, anguleuses.

18. *C. Dahlii* Suffr. 28.

Long. 2 3/4, 3 1/3 l. Larg. 2 1/4, 2 5/12 l.
Espèce très rare, de Görlitz.

B. Côtés du corselet à peine visiblement épaissis en arrière.

1. Ovalaire, médiocrement élargie en arrière.

19. *C. opulenta* Suffr. 30.

Long. 3, 3 3/4 l. Larg. 2, 2 1/2 l.

Brune, avec un faible reflet bronzé ou cuivreux; côtés du corselet fortement arqués avant le milieu.

Suisse saxonne, Autriche.

2. Allongée, de largeur presque égale partout.

20. *C. squalida* Suffr. 31.

D'un brun-jaune, avec un reflet métallique; corselet faiblement arqué sur les côtés avant le milieu.

Monts des Géants.

3e Groupe.

Forme courte; en ovale large, presque quadrangulaire, un peu rétréci en avant; corps à peine comprimé derrière les épaules. Dernier article des palpes maxillaires largement dilaté. Antennes courtes, les derniers articles formant une massue comprimée. Corselet court et large, arrondi sur les côtes, uni, ou n'ayant vers les angles postérieurs qu'une courte impression. Elytres moitié plus longues que larges, convexement arrondies sur les côtés. Couleur bleue, avec un reflet métallique plus ou moins visible, passant très rarement à d'autres couleurs métalliques. Ponctuation égale, serrée, moins sur le corselet. Tibias, surtout les antérieurs, visiblement renflés; sillon externe d'autant moins marqué que les individus sont plus grands.

Espèces à corps ramassé, du nord et du centre de l'Europe, plus rares dans le sud (*Chrysomela cribripennes*).

21. *C. cœrulea* Duft. Faun. Austr. III, 165, 7. — Suffr. 32.

Long. 4 1/4, 5 1/3 l. Larg. 3, 3 3/4 l.

D'un noir-bleu ou d'un bleu d'acier, quelquefois avec un faible reflet pourpre ; côtés du corselet fortement élargis avant le milieu ; vers chaque angle postérieur une impression large et profonde, n'atteignant pas le milieu ; ponctuation visible, assez serrée : de gros points dans l'impression et au devant d'elle. Elytres à ponctuation grosse, très serrée, presque rugueuse sur les côtés et à l'extrémité par la confluence des points.

Autriche, Carinthie, Gallicie.

Il est douteux que ce soit la *C. cœrulea* Ol. Ent. v, 575, 15, t. 5, f. 73 : la description de cette espèce ne convient nullement à la nôtre. Olivier dit, en parlant du corselet : « les bords latéraux ne sont un peu renflés qu'à leur partie postérieure. »

22. *C. varians* Fab. Ent. Syst. I, 315, 38. — Suffr. 34.

Long. 2 1/6, 2 2/3 l. Larg. 1 1/2, 1 2/3 l.

Couleur très variable. Corselet rétréci en avant, à impressions très faibles, marquée quelquefois par une ponctuation plus forte et plus serrée ; surface à ponctuation presque égale, un peu plus serrée et plus grosse sur les côtés, le bord lui-même est lisse. Elytres à ponctuation serrée et grosse, moins cependant que dans les espèces précédentes ; intervalles plus luisants, offrant çà et là quelques petits points. Dessous très luisant, presque sans points ni rides. Fémurs épais, tibias fortement arqués, sillonnés en dehors. Les mâles sont plus courts et plus étroits, et offrent une large impression triangulaire au bord postérieur du dernier segment abdominal.

Les variétés sont fort nombreuses et ont donné lieu à la création d'espèces mal fondées.

Var. α. Couleur cuivreuse, quelquefois avec le corselet d'un vert doré ; dessous verdâtre, pattes couleur de laiton. — *C. centaurii* Fab. Ent. Syst. I, 315, 40. — *C. varians* Ol. Ent. v, t. 7, f. 96, 6.

Var. β. D'un vert doré, avec des reflets bronzés plus ou moins intenses ; dessous tournant au bleuâtre, Gyll. var. *a.*

Var. γ. D'un vert métallique clair, avec le dessous plus foncé, *C. varians* Panz. Fn. Germ. 44, 9. — Ol. Ent. t. 7, f. 96, *c.*

Var. δ. D'un vert foncé, avec le dessous d'un vert-noirâtre. *C. æthiops*, Fab. E. S. I, 309, 10.

Var. ε. Noire, quelquefois d'un vert-noirâtre, ou d'un bleu-noirâtre. Gyll. var. *f.*

Var. ζ. D'un bleu d'acier foncé, dessous d'un bleu-noirâtre, Gyll. var. *d. C. varians* Fab. Ent. Syst. I, 315, 38.

Var. η. D'un bleu-violet, Gyll. var. *c*; les individus de cette variété qui ont un faible reflet verdâtre, forment la var. *c* de Gyllenhal.

Var. ζ. D'un bleu-violet, avec un reflet pourpre. Oliv. t. 7, f. 96.

Var. ι. D'un rouge-pourpre, avec un reflet métallique.

Toutes ces variétés s'unissent les unes aux autres par de nombreux passages.

Commune dans toute l'Europe septentrionale et tempérée; au printemps sous les pierres, en été sur diverses plantes, notamment sur les *Hypericum perforatum* et *quadrangulare*. Elle se retrouve aussi dans le sud de l'Europe.

23. *C. Gœttingensis* Linn. Fn. Suec. 160, 506. — Suffr. p. 35, 23. — *C. hœmoptera* Ol. Ent. v, 520, 24. — *C. vulgatissima* Schrank. Enum. 69, 126.

Long. 2 5/6, 4 l. Larg. 2, 2 2/3 l.

Ovalaire, d'un bleu foncé, avecles palpes, les antennes et les tarses d'un jaune-rougeâtre ; deuxième article des antennes court, en forme de nœud : le troisième deux fois aussi long : couleur des autres articles, en dessus passant au brunâtre, et le dessous montrant quelquefois un faible reflet bleuâtre. Corselet se rétrécissant très peu jusqu'au milieu, mais delà, en avant, ses côtés sont fortement arqués ; quelquefois une faible trace d'impressions aux angles postérieurs ; le bord postérieur forme devant l'écusson une sinuosité large et profonde ; la ponctuation est fine et éparse, un peu plus serrée et plus grosse vers les bords. Elytres comprimées derrière les épaules, qui font une saillie anguleuse ; une faible impression en dedans de la saillie humérale ; ponctuation serrée et assez fine, avec des lignes irrégulières de plus gros points. Dessous finement ridé ; fémurs et tibias plus brillants ; tarses d'un jaune-rougeâtre.

Var. α. En dessus d'un bleu-violet, avec un faible reflet pourpre ; dessous et pattes d'un beau bleu d'acier ; fémurs et tibias d'un pourpre vif. Rare.

Var. β. En dessus d'un bleu-noir, avec un reflet bronzé ; en dessous d'un bleu foncé. C'est la *C. Sturmii* Ulr. inéd.

Var, γ. D'un vert doré. Podolie, Kiew.

Dans toute l'Europe septentrionale et tempérée, surtout au printemps, sous les pierres.

24. *C. globipennis* Suffr. 36, 24.

Long. 3 3/4. Larg. 2 2/3 l.

Ovalaire, avec les élytres presque globuleuses, d'un bleu-violet, présentant un reflet pourpre; corselet élargi en avant; élytres à ponctuation assez serrée et assez forte; les intervalles plus finement ponctués.

Un seul individu de Moldavie.

Cette espèce a la plus grande ressemblance avec la *C. Gœttingensis*, elle se distingue par la couleur des palpes et des antennes, et surtout par la forme des élytres. Les palpes sont bleus, le dernier article dilaté et bordé de rougeâtre; les antennes sont aussi bleues, avec les deux premiers articles d'un jaune-rougeâtre en dedans.

4e Groupe.

Forme hémisphérique ou semi-ovalaire, un peu rétrécie en avant, fortement convexe; dernier article des palpes non dilaté ou seulement un peu au bord antérieur; antennes courtes et fortes, ne grossissant pas brusquement à l'extrémité; corselet court, en triangle tronqué; côtés fortement arqués en avant. Elytres à ponctuation fine, répartie également partout, mais jamais serrée, parsemées de plus gros points qui forment quelquefois des lignes simples ou doubles, et même parfois se réunissent en stries. Bord externe des tibias uni, ordinairement sillonné à partir du milieu ou au-dessous.

Espèces de grande taille, propres à l'Europe méridionale, mais dont quelques-unes remontent vers le nord de l'Allemagne; une seule atteint la Scandinavie (*Chrysomelæ byrrhiformes*).

25. *C. Rossii* Ill. Mag. I, 415, 115. — Suffr. 38, 25.

Long. 3 1/2, 4 5/12 l.

Presque hémisphérique, d'un noir-bleuâtre ; antennes et bordure externe des élytres d'un jaune-rougeâtre ; corselet à angles antérieurs pointus et déprimés, côtés fortement épaissis en arrière ; élytres à ponctuation grosse, irrégulière, à intervalles finement ponctués. Dernier segment abdominal souvent bordé de rouge. Dernier article des palpes maxillaires assez fortement dilaté, semi-elliptique.

Répandue de chaque côté de la chaîne des Alpes, Lombardie, Piémont, Lyon, Dalmatie, Istrie, Tyrol. Remonte jusqu'en Thuringe.

Cette espèce, qu'on place presque toujours à côté de la *C. sanguinolenta*, Ill., n'a de rapport avec elle que par la disposition des couleurs.

26. *C. Schottii* Suffr. 39.

Long. 3 1/3, 4 l.

Ressemble à la *C. Banksii*, mais toujours plus petite, et la forme du corselet la fait distinguer facilement. Presque hémisphérique, mais un peu prolongée en avant, dernier article des palpes de largeur presque égale, tronqué obliquement. Corselet court, presque deux fois aussi large en arrière qu'en avant, densément et finement ponctué ; de chaque côté, près du bord, une impression arquée en dedans. Elytres plus larges que le corselet, très convexes, brièvement arrondies en arrière ; saillie humérale à peine marquée ; surface finement et densément ponctuée, plus fortement à certaines places ; les plus gros points produisent des lignes régulières par place, souvent géminées, et sont souvent confluents ; la ligne suturale forme dans le tiers

postérieur une ligne très enfoncée. D'un bronzé foncé, tantôt jaunâtre assez clair, tantôt brun-rougeâtre; bord réfléchi des élytres d'un brun-rouge; pattes, bord postérieur du dernier segment de l'abdomen et hanches, d'un brun-rouge; dessous d'un bronzé-verdâtre terne.

Midi de l'Europe, à l'exception de l'Espagne. Sicile, Italie, Hongrie, midi de la France.

De petits individus de cette espèce ont reçu le nom de *C. erythromera* Dej. La *C. meridionalis* H. Sch. 157, est peut-être la même espèce que celle-ci, mais il serait difficile de le décider d'après une description aussi courte.

27. *C. hemisphœrica* Duft. Fn. Austr. III, 178, 131. — Suffr. p. 40.

Long. 3, 3 7/12 l.

Espèce intermédiaire entre la précédente et la *C. purpurascens* Germ. En dessus, d'une couleur cuivreuse éclatante, avec la base des antennes d'un jaune-rougeâtre. Tête finement ponctuée, brillante, avec une impression oblique près des yeux; dernier article des palpes à peine dilaté. Corselet court et large, très convexe au milieu, à ponctuation fine et médiocrement serrée; côtés épais et relevés par une dépression longitudinale très profonde en arrière, un peu arquée en dedans avant le milieu, moins marquée et souvent presque interrompue à cet endroit. Elytres très convexes, à ponctuation grosse et assez serrée, quelques points plus serrés formant des lignes plus ou moins régulières, intervalles densément et finement ponctués. Dessous et pattes d'un brun métallique obscur. Les mâles ont une faible impression sur le dernier segment de l'abdomen.

Alpes orientales, Autriche, Styrie, Sicile.

La couleur varie du cuivreux brillant au bleu d'acier, même au bleu-verdâtre, plus rarement elle est d'un beau vert-de-gris (*C. globata* St. Cat.), ou bien presque jaunâtre ou d'un bronzé-brunâtre (*C. rufocuprea* Dej. Cat.).

28. C. *vernalis* Br. Expéd. scient. Morée, 269, 534, t. 44, f. 7. — Suffr. p. 40. — *C. bicolor* Germ. Mag. I, 148.

Ovalaire, moitié ou deux fois aussi grosse que les précédentes, un peu plus allongée; en dessus d'un verdâtre-bronzé, avec la base des antennes d'un brun-rougeâtre; bouche et antennes noirâtres. Corselet court et large, fortement bombé en arrière, faiblement échancré en avant; côtés visiblement épaissis au milieu; impression latérale forte en arrière, plus faible au milieu, effacée en avant; surface finement et lâchement ponctuée. Ecusson en triangle régulier, ponctué. Elytres un peu déprimées vers l'écusson, bombées en arrière, à ponctuation fine et à très gros points irréguliers ou petites fossettes, qui forment des lignes géminées encore plus irrégulières. La couleur du dessus du corps est généralement d'un vert-bronzé mat tournant au jaune de laiton, et les gros points ou fossettes sont en dedans violets, ou un peu pourprés, et le cercle brillant qui les entoure disparaît souvent; c'est la *C. chalcipennis* St. Cat.

Var. β. D'un vert olive terne, ou d'un vert-noirâtre; dedans des fossettes, et souvent aussi le cercle, brunâtre, jaunâtre ou non marqué. Küster donne à tort, d'après le catalogue de Sturm, cette variété comme la *C. bicolor* Fab.

Dans l'Europe australe, à l'exception de l'Espagne; Grèce, Dalmatie, Alpes de Carinthie, midi de la France.

29. *C. Herii* Küst. Kæf. Eur. II, 76. — Suffr. 43.

Long. 3 5/6, 4 5/6 l. Larg. 2 1/4, 3 l.

Je n'ose pas décider si cette espèce est réelle, ou si elle n'est qu'une variété locale de la précédente. Elle est généralement plus petite, plus étroite surtout, en dessus d'un vert-noirâtre, en dessous d'un bleu-noir; le corselet est plus densément ponctué, ce qui rend la ligne lisse du milieu plus visible et même un peu saillante; les élytres sont plus bombées; les gros points sont plus forts et plus en forme de fossettes, beaucoup plus serrés, de sorte qu'il n'y a plus de traces des lignes géminées, et souvent les intervalles se réunissent par des rides; le dedans des fossettes est d'un jaune-bronzé, ou de la couleur générale.

Grèce, Dalmatie, Iles Ioniennes, Asie mineure.

30. *C. Orientalis* Ol. Ent. v, 512, 10, t. 5, f. 70. — Suffr. 44.

Long. 4 l. Larg. 2 3/4.

Ressemble aux précédentes, mais, selon moi, en est suffisamment distincte. Forme largement elliptique; d'un bronzé-verdâtre, avec la base des antennes rougeâtre; corselet court, à angles antérieurs obtus, un peu arqués en dedans; surface à ponctuation à peine visible, et à ligne médiane lisse. Elytres larges, à ponctuation à peine visible, les fossettes isolées, formant des lignes géminées, qui parfois s'anastomosent; mais qui sont plus régulières que chez la *C. vernalis*; les fossettes sont en dedans d'un jaune de laiton et bordées d'un cercle de même couleur.

Turquie, Grèce.

31. C. *hyacinthina* Suffr. 45, 31.

Long. 3 1/2, 4 5/12 l. Larg. 2 5/6, 3 1/6 l.

En ovale court, d'un bronzé-verdâtre, avec la base des antennes brunâtre ; corselet court, à angles antérieurs obtus, un peu arqués l'un vers l'autre ; côtés visiblement déprimés en arrière ; élytres larges, largement arrondies en arrière, finement pointillées, et pour cette raison à reflets d'un soyeux mat ; ponctuation triple ; d'abord de gros points assez réguliers, se rangeant vers les côtés en lignes doubles ; ensuite des points plus fins, mais assez serrés, couvrant les intervalles, alternativement larges ; enfin, une ponctuation très fine, plus écartée, répandue également partout. Dessous et pattes bleus, avec un léger reflet pourpré ; le dernier segment de l'abdomen simple dans les deux sexes,

Sicile.

32. C. *cribellata* Suffr. 46, 32.

Long. 3 1/4 l. Larg. 2 1/2 l.

Presque hémisphérique, d'un brun-noir, avec le dessous bleuâtre et la base des antennes brunâtre ; ces dernières courtes et épaisses, presque semblables à celles des *Timarcha* ; côtés du corselet relevés en arrière en forme de bourrelet court ; élytres à ponctuations semblables à la C. *hyacinthina*, mais les points des lignes géminées sont plus petits, plus serrés, les lignes elles-mêmes sont moins régulières, la ponctuation des intervalles est peu plus faible que la grosse ; dessous et pattes d'un bleu-noir ; bord postérieur des segments abdominaux quelquefois bordés de rouge. — Cette espèce ressemble beaucoup aux précédentes : elle est plus petite, plus hémisphérique, et les élytres étant plus finement ponctuées, sont plus brillantes.

Sicile.

La C. *affinis* Fab. S. El. I. 426, 20, de Barbarie, m'a paru ne différer de cette espèce que par une teinte bronzée et une ponctuation plus forte qui rend le dessus du corps peu brillant. Cependant, n'en ayant vu qu'un seul individu, je n'ose réunir ces deux espèces.

33. C. *confusa* Suffr. 47-33. — C. *Tagenii* H. Sch. 157.

Long. 3, 3 5/6 l. Larg. 2 1/4, 2 5/6 l.

De taille variable; presque hémisphérique; en dessus d'un brun-noir ou d'un bleu foncé, avec un léger reflet métallique, quelquefois un peu rougeâtre sur les élytres; en dessous d'un bleu foncé; base des antennes, hanches et tibias, rouges. Tête à ponctuation assez serrée, plus écartée sur la convexité du front; article terminal des palpes de largeur égale. Antennes courtes et robustes, visiblement comprimées à partir du deuxième article, le deuxième moitié plus court que le troisième, égal au sixième. Corselet densément et assez fortement ponctué, presque rugueusement sur les côtés, quelquefois une faible ligne médiane; côtés un peu relevés à la base par une impression courte, mais visible, dont le fond est finement rugueux. Ecusson triangulaire, lisse, ou à peine visiblement ponctué. Elytres courtes, très convexes, à gros points disposés en lignes géminées irrégulières, les intervalles remplis d'une ponctuation plus fine, écartée, recouvrant surtout les intervalles alternativement larges, plus serrés le long des côtés et derrière la saillie humérale; quelques-uns des intervalles étroits sont légèrement convexes. Quelquefois les tibias sont bleus, avec une teinte rougeâtre.

France méridionale, Suisse, Espagne.

Dans plusieurs collections on trouve cette espèce sous les

noms de *femoralis* Ol., dans d'autres sous celui de *Tagenii* Hoffm. Ce dernier nom est une corruption de *Tagana*, appliqué à une espèce bien différente.

34. C. *caliginosa* Ol. Ent. v, 521, 26, t. 6, f. 81. — Suffr. 48, 34.

Long. 2 1/2, 3 1/2 l. Larg. 2, 2 7/12 l.

Corps en ellipse courte, plus allongé que chez les espèces précédentes; d'un bronzé tournant au laiton ou au verdâtre, quelquefois au noirâtre; dessous et pattes d'un bronzé foncé, avec un reflet bleu d'acier; tibias rouges; bord réfléchi des élytres souvent d'un brun-rouge; base des antennes rouge. Corselet grossement et densément ponctué; de chaque côté, à la base, une courte, mais forte impression, ridée, plus large que chez les espèces précédentes. Ecusson semi-elliptique, un peu pointu au sommet. Elytres un peu déprimées vers l'écusson, très convexes en arrière, comprimées fortement sur les côtés, mâle, un peu élargies en arrière, femelle; épaules lisses, surface densément et grossement ponctuée, quelquefois les points formant de courtes lignes, souvent si rapprochées que les intervalles forment des rides, ces intervalles finement pointillés. Dessous ridé et grossement ponctué.

France méridionale, Espagne, Italie.

35. C. *carbonaria* Suffr. 49, 35.

Long. 2 2/3, 4 l. Larg. 2, 3 l.

Corps en ellipse courte, noir en dessus, avec la base des antennes d'un brun-rouge; en dessous d'un bleu-noir, les pattes et l'abdomen plus brillants. Antennes courtes et

robustes, deuxième article en cône renversé, un peu comprimé, le troisième deux fois aussi long, les premiers articles jusqu'au milieu du quatrième, d'un brun-rougeâtre, avec le dessus noir. Corselet très court et large ; de chaque côté, à la base, une impression courte, à peine écartée du bord ; surface densément ponctuée, peu brillante, mâle, mate, femelle. Ecusson en triangle équilatéral, finement ponctué. Elytres embrassant juste la base du corselet, très convexes, élargies au milieu, suture faiblement déprimée ; ponctuation très grosse, assez serrée, formant sur les côtés des lignes irrégulières; intervalles finement ponctués, luisants, mats, femelle. Dessous à points écartés ; dernier segment abdominal, mâle, portant une impression transversale bordée d'un tubercule mousse ; chez la femelle, ce dernier segment porte une impression arquée, qui fait paraître la base de ce segment comme renflée, avec une fine carène.

Pyrénées, Pic du midi, sous les pierres.

36. C. *crassicollis* Suffr. 50, 36.

Long. 4 1/4 l. Larg. 3 1/6 l.

Presque hémisphérique; couleur cuivreuse, avec un reflet pourpré ; antennes et tarses d'un brun-jaune ; corselet densément et finement ponctué ; de chaque côté, à la base, une impression profonde, se perdant peu à peu jusqu'au milieu ; côtés droits jusqu'au-delà du milieu, puis arqués obliquement. Ecusson en triangle équilatéral, finement ponctué. Elytres courtes et larges, très convexes, suture déprimée en arrière, surface à ponctuation grosse, assez serrée, formant par place des lignes ondulées, irrégulières, dont les intervalles, un peu relevés, au nombre de quatre sur chaque élytre, sont finement pointillés et très brillants

Hautes montagnes de l'Autriche, du Bannat et de la Hongrie ; très rare.

37. C. *globosa* Panz. 87, t. 16. — Suffr. 52, 37. — C. *ærea* Redt. Fn. Austr. 547

Long. 2 5/6, 3 1/4 l. Larg. 2 1/4, 2 1/2 l.

Hémisphérique, d'un brun-cuivreux ou bronzé, métallique, avec la base des antennes plus claire, le reste des articles couverts d'une pubescence grise. Corselet presque semblable à celui de la C. *hæmoptera*, un peu plus long, à ponctuation fine, serrée; aux angles postérieurs une faible dépression, en devant deux gros points, et plus rarement une indication de véritable impression. Ecusson lisse, triangulaire. Elytres très convexes, plus larges que longues, à ponctuation grosse et assez serrée, formant des lignes irrégulières, à intervalles finement ponctués. Dessous et pattes à ponctuation grosse, mais non serrée, brun, avec un faible reflet métallique, assez brillant, les derniers segments de l'abdomen bordés de jaune.

Autriche, Styrie, Tyrol, Carinthie.

La description de C. *ærea* Duft. (III, 187, 64) ne convient, selon moi, nullement à cette espèce; c'est pour cela que je n'ai pu adopter le nom de Redtenbacher.

38. *C. olivacea* Suffr. 53, 38. — *C. atra* Matzek, Schles. Jahresb. 1842, 6, 1.

Long. 3 1/2, 4 1/3 l. Larg. 2 3/4, 3 1/4 l.

Hémisphérique, mais un peu atténuée aux deux bouts, comme les *Byrrhus*, les épaules à peine marquées, d'un vert-olive sombre bronzé, à peine luisant, le corselet un

peu plus brillant, avec un faible reflet rougeâtre; les deux premiers articles des antennes d'un jaune-rougeâtre, les trois ou quatre suivants bruns, les autres noirâtres. Corselet sans impression aux angles postérieurs, à ponctuation médiocre, mais serrrée, plus fine et plus serrée le long des bords. Ecusson triangulaire, finement ponctué. Elytres à ponctuation grosse, serrée, de grosseur variable, souvent confluente, côtés un peu rugueux.

Montagnes de la Silésie. — Cette espèce porte dans plusieurs collections les noms de *hemisphærica* And., et *atra* Dahl; je n'ai pu conserver ce dernier nom, car l'insecte en bon état n'est jamais noir.

39. C. *hæmoptera* Linn. Fn. Suec. 161, 512 — Suffr. 54, 39. — C. *hottentotta* Fab. Ent. Syst. I, 309, 9.

Long. 2 3/4, 3 1/2 l. Larg. 2, 2 3/4 l.

Hémisphérique, d'un bleu-noir assez luisant, avec la base des antennes rougeâtre; troisième article des antennes deux fois plus grand que le deuxième; dernier article des palpes un peu élargi. Corselet densément et finement ponctué, moins densément au milieu, où l'on voit la trace d'une ligne lisse, à peine marquée; sur les côtés de gros points; aux angles postérieurs une faible trace d'une courte impression; côtés non rebordés et arrondis. Elytres à ponctuation très grosse, formant de doubles lignes sinuées, irrégulières, souvent disparaissant au milieu de nombreux points, particulièrement derrière les épaules; intervalles à ponctuation fine et écartée, souvent un peu convexes. Couleur ordinaire, d'un bleu-noirâtre.

Var. B. Couleur plus ou moins cuivreuse ou pourprée.

Var. C. Noire.

Dans toute l'Europe, surtout sous les pierres et dans les gazons secs; de la Suède à la Dalmatie, de la France méridionale à Sarepta. Elle se retrouve en Corse et en Sardaigne, et je ne puis en séparer les individus de Turquie envoyés à M. Rosenhauer par le Musée de Berlin, comme la *C. Bithynica*.

40. C. *unicolor* Suffr. 55, 40.

Long. 3 1/3, 4 l. Larg. 2 1/2; 2 3/4 l.

Oviforme, peu convexe, d'un noir luisant, avec la base des antennes brunâtre ; voisine des précédentes, mais d'une forme différente ; le mâle est fortement rétréci en arrière. Antennes courtes et robustes, le troisième article deux fois aussi long que le deuxième. Corselet très court, fortement rétréci en avant, largement sinué à la base devant l'écusson ; surface à ponctuation assez fine, médiocrement serrée, avec une large ligne médiane lisse ; une paire de très gros points le long des côtes en arrière. Ecusson triangulaire, à pointe allongée, luisant, avec quelques points. Elytres moitié aussi longues que larges, ayant leur plus grande largeur derrière les épaules, mâle, plus vers le milieu, femelle ; suture fortement déprimée en arrière ; surface à ponctuation grosse, serrée, formant de doubles lignes irrégulières, confluentes, intervalles très larges, à ponctuation extrêmement fine.

Italie, Sardaigne.

41. C. *femoralis* Ol Ent. v, 514, 13, t. 5, f. 72. — Suffr. p. 56.

Long. 3 1/3, 3 3/4 l. Larg. 2 1/6, 2 3/4 l.

Ovale-allongée, d'un bleu-noir foncé, base des antennes et cuisses d'un brun-rouge ; corselet très court, densément

ponctué, plus finement au milieu, avec une ligne médiane lisse, plus ou moins visible ; près des angles postérieurs une courte impression, se perdant au milieu ; élytres à lignes géminées de gros points très réguliers, mais rendues peu distinctes par une ponctuation inégale, serrée. Dessous et pattes d'un bleu d'acier, avec un faible reflet rougeâtre ; cuisse d'un brun-rouge, plus rarement bleues, d'après Olivier. Le mâle se distingue par la taille plus petite, les élytres plus fortement ponctuées, et le dernier segment de l'abdomen faiblement relevé en travers.

Nice, midi de la France, jusqu'au pied du Canigou.

Cette espèce et les suivantes composent un petit groupe d'espèces à forme et à sculpture semblables, distinctes des précédentes par un corps plus allongé, moins élargi en arrière, et par des lignes ponctuées régulières, disparaissant au milieu de la ponctuation serrée des intervalles ; cependant ces espèces se distinguent entre elles par la couleur et la ponctuation, de telle sorte qu'on ne peut mettre en doute leur différence réelle.

42. C. *molluginis* Suffr. 57.

Long. 3 2/3, 4 1/2 l. Larg. 2 5/12, 2 3/4 l.

Ovale-allongée, d'un bleu-noir foncé, base des antennes brunâtre en dessous ; corselet mat, à ponctuation fine et éparse, offrant en arrière sur les côtes une faible impression rugueusement ponctuée, prolongée par quelques gros points jusqu'aux angles antérieurs ; élytres à lignes géminées de gros points ; intervalles finement ponctués.

Cette espèce est plus grande que la précédente, toujours proportionnellement plus étroite, du reste elle lui ressemble beaucoup ; le corselet est visiblement plus long que chez la

femoralis, moins convexe, le disque est mat ; la suture des élytres, à partir de la déclivité postérieure, est accompagnée de chaque côté d'une ligne enfoncée. La couleur, généralement d'un bleu-noir, est souvent presque noire, quelquefois avec un reflet bronzé mat, ou pourpré, principalement sur la tête et le corselet. Le dessous du corps et les pattes sont également d'un bleu-noir ou d'un bleu d'acier, parfois avec le même reflet pourpré, surtout aux cuisses antérieures et aux tibias.

Dans certaines parties isolées de l'Allemagne médiane, peu répandue, quoique très abondante dans certaines années. — Cassel, Aschersleben, Erlangen. Midi de la France. Les exemplaires du dernier pays sont plus petits que ceux d'Allemagne. Cette espèce vit sur diverses plantes, *Gallium mollugo*, *Centaurea scabriosa*. On la trouve aussi au printemps, sous les pierres, au bord des champs, et sur les gazons arides (1).

Cette espèce me paraît n'avoir pas encore été décrite. Elle porte dans les collections les noms de *genuensis* Dej., *nigroænea* St., *cyanipes* Ahr. : j'ai choisi celui donné par Dahl, parce qu'il est le plus ancien, et qu'il rappelle la plante qui nourrit l'insecte. Peut-être faut-il rapporter à cette espèce la *C. nigrita* Fab. E. S. I, 309, 7 (de Paris).

42 bis. *C. opaca* Suffr.

Long. 3 1/2, 4 1/2 l. Larg. 2 2/3, 3 1/4 l.

Ovale-allongée, en dessus d'un noir mat, en dessous d'un bleu-noir, ainsi que les pattes et les antennes ; sur les côtés

(1) Cette espèce est assez commune aux environs d'Orléans et dans le centre de la France. Je l'ai toujours trouvée à terre. L. F.

du corselet, à la base, une courte impression; dessus du corps à ponctuation fine et éparse, plus grosse, mais inégalement, sur les élytres.

Cette espèce est intermédiaire entre les C. *helopioides*, *confusa* et *molluginis* : elle a la fine ponctuation de la première, ainsi que le dessus mat et sans éclat; elle emprunte aussi ce dernier caractère et la forme du mâle à la *molluginis*; de la *confusa*, elle a le corps de la femelle, élargi en arrière; mais elle se distingue de l'*helopioides*, au premier coup d'œil, par les côtés du corselet qui sont droits; de la *confusa*, par une ponctuation fine, mate, et inégale sur les élytres; de la *molluginis*, par le dessus noir, la ponctuation beaucoup plus fine et la forme différente de la femelle. La C. *fuliginosa* Ol. Ent. v, 514, 14, appartient vraisemblablement à cette espèce, et non à la précédente (1).

Rapportée des Alpes maritimes par M. Schaum.

43. C. *coriacea* Suffr. 59.

Long. 3 1/2, 4 5/12 l. Larg. 2 1/3, 2 5/6 l.

Ovale-allongée, d'une couleur bronzée ou noirâtre; antennes et bouche d'un noirâtre métallique. Corselet semblable à celui des deux précédentes espèces; seulement plus court encore, et les côtés plus convergents; élytres à lignes géminées, régulières, formées de points ordinaires à la base, puis très gros vers l'extrémité, assez serrés; intervalles alternativement convexes, mais irrégulièrement; les intervalles larges sont garnis de points fins et gros, serrés; les intervalles étroits qui sont relevés, sont seulement finement

(1) Je crois que c'est à cette espèce que se rapporte la *C. genuensis* Dej. L. F.

ponctués et offrent quelquefois une ligne brillante, mais interrompue. Dessous bronzé, souvent aussi noir; mais dans ce cas la tête et le corselet ont un renflement bronzé, plus métallique sur les élytres.

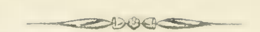
Espagne, Portugal.

44. C. *subœnea* Suffr. 60.

Long. 2 1/4, 2 3/4 l. Larg. 1 3/4, 2 l.

Elliptique-allongée, ressemblant un peu à un *Byrrhus* ou à un *Oomophus*. D'un brun noir ou verdâtre métallique; antennes d'un brun-noir en dessous, d'un noir mat en dessus, deuxième article moitié plus long que le troisième. Corselet court, côtes fortement convergentes en dedans, base fortement arquée, angles postérieurs pointus, disque densément et finement ponctué; côtés unis, n'ayant près des bords que quelques points isolés, à la base une impression longitudinale presque invisible, mais marquée par quelques gros points; intervalles de points très brillants. Ecusson semi-elliptique, lisse. Elytres étroites, très convexes ; surface très brillante, comme celle du corselet, comme vernissée, à ponctuation modérément forte, mais serrée, comme celle d'un crible. Dessous et pattes de même couleur que le dessus, très brillants; côtés du mésosternum à ponctuation grosse; abdomen finement et rugueusement ponctué; dernier segment des mâles ayant une large impression triangulaire peu profonde, plus enfoncée de chaque coté chez les femelles.

Trouvée par M.V. Kiesenwetter aux environs du lac d'Oo ou de Séculéjo, Hautes-Pyrénées.



DESCRIPTION

DE TROIS NOUVELLES ESPÈCES DE PTINIORES, APPARTENANT A LA FAUNE FRANÇAISE.

Par M. Ph. LAREYNIE.

(Séance du 22 Décembre 1852.)

Peu partisan en général des descriptions isolées, j'offre néanmoins à la Société entomologique, comme remarquables et utiles à connaître, les espèces suivantes appartenant toutes les trois à notre faune et à la même famille.

1. Ptinus Duvali, Lareynie.
(Ann. Soc. ent. de Fr. 1852. Bull. page xc.)

Thorace quadrituberculato, posticè fortiter coarctato, fulvo-pubescente, medio leviter albido variegato; elytris oblongo-ovatis, subparallelis, obscuris vel brunneis, squamulis albidis lateribus latè densè vestitis, dorso atque anticè plùs minùsve denudatis, fortiter punctato-striatis, interstitiis planis; antennis brunneis; pedibus ferrugineis. — Long. 0,0035–40.

Tête brune, revêtue d'une pubescence fauve, offrant une petite ligne élevée longitudinale sur le milieu. Antennes brunes. Prothorax brun revêtu de poils fauves un peu variés de

blanc au milieu, fortement et circulairement étranglé en arrière au devant de la base, offrant sur le dos en avant de cet étranglement quatre tubercules bien marqués, disposés transversalement et séparés l'un de l'autre par un petit sillon ; tubercules latéraux aigus ; sillon médian assez fort et prolongé jusqu'au bord antérieur qui est circulairement épaissi en bourrelet; base arrondie, deux fois environ plus étroite que les élytres. Celles-ci ovales-oblongues, subparallèles, convexes, brunes ou obscures, densément revêtues, principalement sur les côtés, de petites squamules blanches, plus serrées sur les intervalles alternes et formant une espèce de bande transverse plus dense postérieurement; plus ou moins dénudées à la base et sur le dos le long de la suture, très parcimonieusement revêtues de petits poils bruns très courts et couchés en arrière; distinctement ponctuées-striées; points des stries forts et bien marqués; intervalles planes, légèrement rugueux. Dessous du corps brun, densément revêtu de petites écailles blanchâtres. Pattes ferrugineuses également revêtues d'écailles blanchâtres.

Ce superbe *Ptinus* se distingue à première vue du *Pt. palliatus*, Perris, le seul de ses congénères avec lequel on pût le confondre, par sa taille qui est beaucoup plus petite, par la couleur de ses squamules, et surtout par leur disposition toute différente. Dans notre espèce en effet les squamules couvrent densément les côtés et laissent la suture presque dénudée ; tandis que dans le *palliatus* c'est précisement tout le contraire.

Trouvé sur une pièce de bois de chêne dans l'intérieur même de Montpellier, par mon ami M. Jacquelin-Duval, auquel je me fais un véritable plaisir de le dédier.

2. Xyletinus rufithorax, Lareynie.

(Ann. Soc. ent. de Fr. 1852. Bull. page xc.)

Elongatus, oblongus, subparallelus, convexus, niger, nitidulus, antennis fusco-testaceis; thorace pedibusque rufis; elytris sat profundè striatis, striis obsoletè punctatis; interstitiis subtilissimè coriaceis. — Long. 0,0045-50.

Corps allongé, oblong, subparallèle, convexe, assez luisant. Tête noire, très densément et finement ponctuée. Antennes d'un brun testacé. Prothorax entièrement d'un rouge testacé, parfois un peu obscurci en avant par la couleur noire de la tête, revêtu d'une très fine et très courte pubescence déprimée d'un jaune doré, court, transverse, près de trois fois aussi large que long à son bord antérieur, ses angles antérieurs fortement abaissés et droits, finement rebordé dans tout son pourtour sauf au milieu du bord antérieur; légèrement arrondi sur les côtés, et fortement à ses angles postérieurs, bisinué à la base et offrant à son bord postérieur une dépression assez marquée de chaque côté de la ligne médiane; dessus très finement coriacé, surtout dans le milieu du disque. Elytres plus de deux fois aussi longues que larges, noires, presque parallèles jusque vers les 3/4 de leur longueur, obtusément arrondies ensuite postérieurement, stries bien marquées, assez obscurément ponctuées; intervalles très finement et transversalement rugueux. Pattes testacées.

J'ai trouvé cette belle espèce, si distincte de toutes ses congénères, aux environs de la Teste (Gironde). Je la soupçonne de vivre à l'état de larve dans les vieilles branches des pins, chose que je puis affirmer pour le *X. laticollis*.

3. XYLETINUS SUBROTUNDATUS, Lareynie.

(Ann. Soc. ent. de Fr. 1852. Bull. page XC.)

Oblongo-ovatus, subelongatus, leviter convexus, niger, nitidulus, pube brevi cinereâ subtilissimè vestitus; elytris sat profundè striatis, striis leviter punctatis, interstitiis subtilissimè coriaceis; antennis pedibusque nigris. — Long. 0.0032-38.

Corps ovale-oblong, légèrement convexe, un peu luisant, d'un noir uniforme, revêtu d'une très fine et très courte pubescence déprimée, cendrée. Tête très finement et densément ponctuée. Antennes noires. Prothorax près de trois fois aussi large que long; côtés fortement abaissés; angles antérieurs droits; pourtour finement rebordé sauf le milieu du bord antérieur; côtés légèrement arrondis; angles postérieurs obtusément arrondis; bord postérieur bisinué, offrant une petite dépression de chaque côté de la ligne médiane; dessus très finement coriacé. Elytres une fois et demie aussi longues que larges, assez profondément striées, stries légèrement ponctuées; intervalles très finement rugueux. Pattes entièrement noires.

Cette espèce se distingue facilement de l'*X. ater* par ses antennes et ses pieds d'un noir uniforme, et du *laticollis* par sa forme beaucoup moins convexe, beaucoup moins large, et par son prothorax bien moins dilaté latéralement. J'ai conservé à ce *Xyletinus* le nom du catalogue Dejean.

Trouvé en fauchant sur les Tamaryx des environs de Montpellier, dans une excursion faite en compagnie de mon ami M. Jacquelin-Duval.



ESSAI MONOGRAPHIQUE
SUR LA FAMILLE DES HISTÉRIDES.

Par M. S. A. de MARSEUL.

(**Séance du 9 Février 1853.**)

AVANT-PROPOS.

En commençant cette publication, il m'a semblé nécessaire d'exposer en peu de mots mon but, le plan que j'ai suivi et les ressources qui m'ont permis d'entreprendre une monographie si étendue et si difficile.

Depuis longtemps, séduit par les formes si variées et si bizarres des *Histérides*, frappé du mystère qui enveloppe la vie si peu explorée des espèces les plus répandues, je m'étais senti un goût prononcé pour l'étude de cette famille et je m'en occupais avec prédilection. Aussi les instances de mes savants amis, MM. Guérin-Méneville et Chevrolat, m'ont-elles déterminé sans peine à produire sur ce sujet un travail sérieux et aussi complet que le comporte l'état actuel de la science. Paykull avait ouvert la marche en 1811 par une monographie remarquable, mais il n'avait connu que quatre-vingt treize espèces. En 1834, Erichson en avait ajouté quatre-vingt dix-sept, et en même temps portant le flambeau de l'analyse dans ce groupe déjà nombreux, il l'avait de main de maître distribué en vingt et une coupes génériques. Dans ces derniè-

res années, M. Le Conte et quelques autres entomologistes sont venus décrire encore de nouvelles espèces. Mais il en reste un nombre considérable à publier, et il est temps de réunir et de coordonner tous ces travaux épars. C'est ce corps de doctrine que j'ai offert à la Société entomologique de France, et c'est sans doute la difficulté et l'importance de la tâche plus que la valeur intrinsèque de l'œuvre qui m'ont valu, de la part de mes savants collègues, un suffrage si bienveillant, un accueil si empressé et si encourageant pour moi.

De nombreux matériaux m'ont été communiqués de tous côtés. Grâce à l'obligeance de l'éminent professeur d'entomologie M. Milne Edwards, si zélé pour les progrès de la science, et de MM. Blanchard, Lucas et Boulard, qui ont secondé ses intentions avec la plus aimable prévenance, il m'a été permis d'examiner à loisir la magnifique collection du Jardin des Plantes. J'ai reçu en communication celle de M. le Marquis de Laferté-Sénectère, si considérable, et où j'ai pu vérifier toutes les espèces du fameux *catalogue* de la collection Dejean qui en fait le noyau, et beaucoup de types de Paykull, Gyllenhal, Say, Le Conte, etc; celle de M. Chevrolat, riche en types d'Olivier; celles de MM. Guerin-Méneville, Deyrolle, L. Buquet, et d'autres entomologistes distingués.

Tant de richesses m'ont permis de doubler et au delà le nombre des espèces connues. Je ne me suis pas borné à de simples descriptions. Dans une famille d'insectes de couleur uniforme et ordinairement sombre, il m'a paru indispensable de faciliter l'étude par tous les moyens : tableaux synoptiques conduisant aux espèces par des caractères toujours appréciables; rappel fréquent des différences essentielles qui distinguent les plus voisines; figures au trait de chacune en

particulier, représentant avec une sévère exactitude toute ces stries si régulières et si constantes qu'on y remarque.

Dans l'établissement des coupes génériques, j'ai consulté avant tout la forme générale ou *facies*, vrai miroir de l'ensemble, et ce n'est qu'après avoir groupé les espèces, en rassemblant celles qui ont un air de parenté, si je puis parler ainsi, que j'ai cherché des notes distinctives ; car les caractères du genre ne sont pas constants comme le genre lui-même. Tout le monde sait que souvent une nouvelle espèce vient renverser l'économie du groupe auquel elle appartient et dont elle porte évidemment le cachet. De même je ne saurais me persuader que tel système d'organes déterminé fournisse toujours des caractères plus importants que tel ou tel autre ; chaque forme n'est-elle pas stable dans une famille et variable dans une autre ? Mais quand bien même j'eusse admis ce principe exclusif, je me serais vu forcé de chercher mes caractères ailleurs que dans les parties de la bouche, sous peine de rendre impossible l'étude des Histérides, et d'obliger l'amateur à classer au hasard ou à faire un travail de dissection ardu et le plus souvent impraticable. Aussi, tout en étudiant avec soin et en figurant même les parties de la bouche, j'ai préféré recourir à des organes plus visibles et d'un examen moins difficile.

A la description des genres et des espèces vient se joindre une étude d'ensemble sur les caractères de la famille, sur sa distribution en sections et en genres, accompagnée d'un résumé de l'anatomie et des mœurs , de l'historique de science et d'une table alphabétique des auteurs. Naturellement cette partie devrait précéder; mais la publication de cette monographie, qui se fera par mémoires separés, devant durer assez longtemps, à cause de sa longueur , il serait à craindre que de nouvelles découvertes ne vinssent

modifier mes idées et rendre mon *essai* disparate ou incomplet. On me permettra donc de ne la donner qu'en dernier lieu.

Je ne terminerai pas ces courtes réflexions sans témoigner ici publiquement ma reconnaissance à toutes les personnes qui m'ont aidé de leurs livres, de leur collection ou de leurs conseils. A ceux que j'ai déjà nommés j'ajouterai les suivants: pour la France : MM. L. Fairmaire, Jacquelin-Duval, Javet, Jekel, Percheron, Reiche et Auguste Sallé, à Paris ; Mulsant, à Lyon ; Géhin et Bellevoye, à Metz ; Mocquerys, à Rouen ; Pilate, à Wazemmes ; Blisson, au Mans ; Perris, à Mont-de-Marsan ; pour l'étranger : MM. T. Lacordaire, à Liége ; Saunders et Waterhouse, à Londres ; Dohrn, à Stettin.

Explications de quelques termes particuliers employés.

Le *pronotum* désigne la partie dorsale du prothorax ; le *prosternum*, le milieu de sa partie pectorale, entre les hanches antérieures, ordinairement un peu saillant, terminé en devant par une avance (*lobe prosternal*) plus ou moins forte, séparée par une ligne transversale. Le pronotum est marqué d'une ou plusieurs stries; la plus rapprochée du bord est appelée *marginale*, les autres, *latérales*.

Les élytres ont une partie abaissée (*bord infléchi* ou *repli latéral*) enserrant l'abdomen, avec une *fossette subhumérale* et une ou plusieurs stries *marginales*. En dessus, on remarque presque toujours une petite strie (*humérale*) qui coupe obliquement l'épaule ; en dehors de laquelle, une ou deux *subhumérales ;* en dedans les *dorsales*, ordinairement au nombre de cinq, qui se comptent à partir de l'épaule, et le long de la suture, la *suturale.*

L'abdomen laisse voir en dessus ses deux segments extrêmes ; le dernier est le *pygidium*, et l'avant-dernier le *propygidium*.

Inutile d'insister sur ces dénominations, dont on se rendra compte aisément en étudiant deux ou trois espèces sur la description confrontée avec la figure.

Nota. La longueur indiquée par une ligne dans les planches va, non d'une extrémité à l'autre, mais du bord antérieur du pronotum à l'extrémité de la suture.

I. HOLOLEPTA.

(ὅλος, tout ; λεπτός, mince.)

Soc. Ent. 3e série, T. 1 (1853), pl. IV. — Mon. pl. 1re. Genre I, f. 1-31.

Hister, Linné (1746). *Hololepta*, Paykull. Mon. Hist. p. 101. T. 1 (1811). — Erichson, in Jahr. 1, 87, I (1834). — Le Conte, N. Amer. Hist. 6 (1845).

Corpus planum.

Caput exsertum.

Mandibulæ porrectæ, æquales.

Labrum parvum, bilobum.

Maxillæ pone mentum insertæ, prorsus coopertæ.

Prosternum latum, planum, parum elevatum, lobo truncato.

Tibiæ extus dentatæ, subtus inermes, anticæ intus dente basali.

Propygidium latum horizontale, hexagonum ; pygidium breve, perpendiculare.

Corps aplati, déprimé, plus ou moins allongé.

Tête saillante, ne pouvant pas s'enfoncer dans le prothorax ; front sans strie, ou seulement avec une courte strie transversale de chaque côté, non distinct de l'épistome, avec une dent au devant des yeux, au-dessus de l'insertion des antennes. Labre court, échancré. Mandibules saillantes, plus ou moins longues, légèrement courbées vers la pointe,

égales entr'elles, ordinairement inermes, creusées en dedans pour loger le lobe et le palpe maxillaire.

Antennes (f. 6 *a*) insérées sous le rebord du front, entre les yeux et les mandibules; *scape* allongé, légèrement courbé et épaissi au bout, logé dans une rainure de la partie inférieure de la tête; funicule de sept articles; premier un peu plus long que les suivants, qui s'élargissent un peu vers le bout; massue ovale comprimée, de quatre articles, placée sous le bord antérieur du prothorax, au devant des hanches, sans fossette bien accusée.

Menton (f. 10 *f*, *g*) coupé droit à sa base, plus ou moins excavé, échancré en devant; languette (f. 6, *c*) cachée par le menton. Paraglosses membraneuses, courbées, garnies de poils en dedans, insérées derrière le menton. Palpes labiaux tri-articulés, troisième article plus long que le deuxième. Mâchoires (f. 6 *b*) à lobes étroits, garnis de poils en dedans, l'externe corné, allongé, l'interne beaucoup plus court, membraneux. Palpes maxillaires de la longueur du lobe maxillaire externe, premier article très petit, deuxième et troisième cylindriques, allongés, quatrième beaucoup plus court, obtus. Ils sont logés, ainsi que les lobes maxillaires, dans une coulisse pratiquée dans l'épaisseur des mandibules.

Pronotum sub-bisinué à la base, plus ou moins arrondi sur les côtés, et fortement échancré en devant, plus large que long. Strie marginale plus ou moins forte. Prosternum peu élevé, large, arrondi à la base, un peu rétréci au milieu, séparé par une strie transversale d'un lobe prosternal court, droit ou échancré en devant. Mésosternum court, échancré en devant, pour recevoir la base du prosternum. Pièce humérale visible en dessus. Ecusson petit, triangulaire. Elytres courtes, coupées obliquement au bout : une strie sub-humérale atteignant rarement la base; pas d'humérale,

et quelques rudiments des premières dorsales soit à la base, soit au bout.

Abdomen de cinq segments, dont le premier, plus large, est marqué de chaque côté d'une strie sinueuse. La partie supérieure des deux derniers est visible en dessus : le *propygidium* est horizontal et en hexagone ; le *pygidium*, court et perpendiculaire.

Cuisses postérieures renflées, fort distantes à leur insertion. Jambes antérieures (f. 6 *d*) garnies de quatre dents sur l'arête du dessus, lisses ou légèrement dentées sur l'inférieure du bord externe, avec une dent à la base du bord interne, lequel vient se loger dans une coulisse de la cuisse ; terminées par deux épines inégales. Fossette tarsale courbée, profonde, bien limitée de toutes parts. Jambes moyennes et postérieures (f. 6, *e*) terminées par deux épines, et armées au bord externe de dents sur l'arête supérieure, l'inférieure lisse. Tarses filiformes et minces, avec les quatre premiers articles garnis chacun de deux petites soies.

Ce genre est le premier qui ait été démembré du grand genre *Hister* de Linné. Paykull l'a caractérisé en 1811 dans son remarquable ouvrage, *Monographia histeroidum* ; mais il y fait entrer avec les vraies Hololeptes toutes les autres espèces aplaties, soit qu'elles puissent ou non enfoncer la tête dans le prothorax, soit qu'elles aient une dent à l'origine en dedans des jambes antérieures, et des dentelures sur l'arête inféro-externe des postérieures, ou qu'elles en soient dépourvues, soit que le prosternum s'élève en carène saillante, appointie au bout antérieur, ou se montre élargi, peu saillant et tronqué, soit enfin qu'elles aient le labre court ou allongé, et les mâchoires articulées au dessus ou en dehors du menton,

Erichson, qui a sérieusement remanié cette famille dans

le *Jahrbucher*, publié en 1834, tout en conservant le genre *Hololepta*, pour les espèces dont la tête est dégagée du prothorax, le labre court, les mâchoires insérées au-dessus du labre, et les jambes antérieures munies en dedans à l'origine d'une petite dent, a réparti les autres dans les genres *Phylloma, Oxysternus, Platysoma* et *Paromalus*.

En adoptant les bases de ce travail, admis dans la science, j'ai cru devoir, à l'exemple de Dejean dans son Catalogue (1837), séparer encore du genre *Hololepta* les espèces dont le prosternum en carène saillante, s'avance en pointe plus ou moins arrondie sous la bouche et dont les jambes postérieures ont l'arête inférieure dentelée. Ainsi le genre se trouvera composé de trente et une espèces, *H. plana*, F.; *humilis,* Pkl.; *fossularis,* Say; *Indica, bractea*, *Cubensis*, *aradiformis, procera*, *elongata*, Er.; *lucida*, Le Conte, *attenuata*, Blanch., et vingt nouvelles.

Elles sont répandues, inégalement il est vrai, sur tout le globe : une vient d'Europe, cinq d'Asie, trois d'Afrique, vingt et une d'Amérique, et une de la Nouvelle-Hollande.

Elles vivent sous les écorces des arbres abattus, dans le terreau humide qui s'y forme. Leurs métamorphoses sont inconnues. La larve que Paykull figure et decrit est celle d'un Diptère.

Le ♂ a le pronotum dilaté en devant, les mandibules plus allongées, droites et arquées au bout; sauf une ou deux espèces, une profonde excavation bien limitée sous le menton, prolongée angulairement au devant du prosternum; souvent une échancrure ou une fossette à l'angle antérieur du pronotum. La ♀ a les mandibules plus courtes, arquées dès la base, ordinairement le menton obsolètement impressionné, et l'angle antérieur du pronotum sans dilatation, échancrure, ni fossette (f. 10 *f*, *g*).

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES.

Caractères	Espèce	Patrie
A. Front lisse, sans strioles transversales, ni tubercule.		
B Stries dorsales des élytres sans appendice apical.		
c. Strie subhumérale atteignant la base. ♂ sans excavation du menton.	1. *plana*, Fuesl.	Europe.
cc. Strie subhumérale raccourcie à la base. ♂ avec une excavation triangulaire au devant du prosternum.		
d. Trois stries dorsales aux élytres.		
e. Pygidium lisse.	2. *lissopyga*.	Bengale.
ee. Pygidium ponctué.		
f. Strie subhumérale fort raccourcie à la base.		
g. Pronotum imponctué et anguleux sur les côtés. — Lobe prosternal en pointe arrondie. — Corps atténué postérieurement. — ♂. sans fossette à l'angle du pronotum.	3. *Manillensis*.	Manille.
gg. Pronotum ponctué et presque droit sur les côtés. — Lobe prosternal tronqué droit. — Corps parallèle. — ♂ avec une fossette à l'angle antérieur du pronotum. .	4. *Australica*.	Nouv.-Holl.
ff. Strie subhumérale atteignant presque la base.	5. ♂ *fossularis*, Say. ♀ *æqualis*, Say.	Etats-Unis.
dd. Deux stries dorsales aux élytres.		
e. Strie subhumérale forte, raccourcie.	6. *excisa*.	Amérique.
ee. Strie subhumérale devenant plus fine et atteignant presque la base.		
f. Plus élargi, plus luisant. — Première strie dorsale plus courte. — Bords du pronotum plus fortement ponctués. . . .	7. *sublucida*	Nouv.-Gren.

ff. Plus allongé, plus mat. — Première strie dorsale plus longue. — Bords du pronotum plus finement ponctués. . . . 8. *obscura*. Mexique.

BB. Stries dorsales des élytres avec un appendice apical non réuni.

c. Strie subhumérale entière. — Deux stries au pronotum. . . . 9. *striatidera*. Cap B.-Esp.

cc. Strie subhumérale raccourcie. — Une seule strie au pronotum.

d. Propygidium sans stries arquées.

e. Pygidium densément et assez fortement ponctué.

f. Bord infléchi des élytres lisse. — Appendice apical des stries dorsales obsolète, oblique. . . . . 10. *Indica*, Er. Java.

ff. Bord infléchi des élytres rugueux. — Appendice apical des stries droit, bien marqué.

g. Bord antérieur du lobe prosternal droit ou à peine sinueux. ♂ sans dent à la base des mandibules. — Echancrure dans l'angle même du pronotum.

h. Propygidium et pronotum assez largement ponctués latéralement.

i. Plus large. — ♂ pronotum largement échancré. . 11. *marginepunctata*. Nouv.-Gren.

ii. Plus étroit. — ♂ échancrure du pronotum, petite, peu visible. . . . . 13. *similis*. Nouv.-Gren.

hh. Propygidium et pronotum peu largement ponctués latéralement. . . . . 12. *Colombiana*. Venezuela.

gg. Bord antérieur du lobe prosternal plus ou moins fortement sinué. ♂. — Mandibules unidentées. — Echancrure à l'angle du pronotum nulle. . . . . 14. *bidentata*. Venezuela.

ee. Pygidium obsolètement ponctué. . . . . 15. *bractea*, Er. Nouv.-Gren.

dd. Propygidium à deux stries arquées opposées.

e. Plus grand; propygidium plus ponctué; — ♂ à fossette du pronotum plus grande. . . . . 16. *semicincta*. Sénégal.

ee. Plus petit. — Propygidium moins ponctué. — ♂ sans fossette du pronotum. . . . . 17. *arcifera*. Sénégal.

BBB. Première strie dorsale des élytres entière, deuxième courte, avec un appendice apical. . . . . 18. *lucida*, Le C. Etats-Unis.

AA. Front bistrié transversalement.

B. Deuxième strie dorsale des élytres courte, sans appendice apical. . 19. *Cubensis*, Er. Cuba, St-Dom.

BB. Deuxième strie dorsale des élytres courte, avec un appendice apical plus ou moins long.

c. Pygidium densément et assez fortement ponctué dès la base.

d. Strioles frontales courtes, droites, distantes.

e. Strie subhumérale des élytres moins raccourcie à la base. — Appendice apical des élytres plus court. — Propygidium bifovéolé. — Pygidium plus fortement ponctué et comme rebordé. . . . . 21. *subhumilis*. Amérique.

ee. Strie subhumérale des élytres très raccourcie à la base. — Appendice apical des élytres plus long. — Propygidium sans fovéoles. — Pygidium plus densément et finement ponctué, non rebordé. . . . . 24. *attenuata*, Blanch. Bolivie.

dd. Strioles frontales arquées, grandes, rapprochées.

e. Appendice apical des élytres n'atteignant pas le milieu. — Pygidium moins densément ponctué.

f. Petit. — Appendice apical court, oblique. . . . . . . 25. *Meridana.* Yucat.

ff. Grand. — Appendice apical des élytres un peu plus long, droit. . . . . 20. *humilis*, Pkl. Brésil.

ee. Appendice apical des élytres remontant jusqu'à la première dorsale. — Pygidium plus densément ponctué.

f. Deuxième strie dorsale plus courte. — Appendice simple. — Ponctuation moins forte. . . . . 23. *aradiformis*, Er. Brés., Guyane.

ff. Deuxième strie dorsale plus longue. — Appendice accompagné d'une strie ponctiforme. — Ponctuation plus forte. . . 22. *Cayennensis.* Guyane.

cc. Pygidium lisse, au moins à la base, ou obsolètement ponctué.

d. Appendice apical des élytres court.

e. Plus allongé. — Pronotum peu largement ponctué. — Pygidium plus distinctement ponctué à la base qu'au bout. . . 26. *Bogotana.* Nouv.-Gren.

ee. Plus élargi. — Pronotum largement ponctué. — Pygidium plus distinctement ponctué au bout qu'à la base. . . . 27. *quadriformis.* Brésil.

dd. Appendice apical des élytres remontant jusqu'à la première dorsale. . . . . 28. *curta.* Nouv.-Gren.

BBB. Deuxième strie dorsale des élytres entière, coudée. . . . . 29. *lamina*, Pkl. Brésil?

AAA. Front lisse, avec un tubercule médian.

B. Pronotum ponctué latéralement. — Strie subhumérale entière à la base. — Propygidium sans stries arquées. — Pygidium densément ponctué. . . . . 30. *procera*, Er. Java.

BB. Pronotum imponctué. — Strie subhumérale des élytres fort raccourcie à la base. — Propygidium avec une strie arquée de chaque côté. — Pygidium lisse. . . . . 31. *elongata*, Er. Java.

A. Front sans stries, ni tubercule (1–18).

B. Stries dorsales des élytres sans appendice apical (1-8).

1. H. PLANA,

Nigra nitida, depressa; fronte æquali; pronoto stria marginali tenuissima; elytris stria humerali basim attingente, 2 dorsalibus abbreviatis; pygidio subimpunctato. Long. 6-7 mill.; larg. 4 mill.

Hister planus, Fuesl. 5, 68 (1775). — F. Mant. 1, 32, 5. — Ent. Syst. 1, 73, 7. — Syst. El. 1, 90, 36. — Ol. Ent. 1, 8, 15, 16, pl. 3, 22. — Herbst. Nat. Syst. Ins. 4, 33, 8, pl. 35, 8. — Panz. Ent. Germ. 1, 21, 6. XCIII, 4. — Illig. Kæf. pr, 1, 65, 25. — Sturm. Deut. 1. 244, 28.

Hololepta plana, Payk. Mon. Hist. 107, 5, T. IX, f. 3. — Gyll. Ins. Suec. IV, 272, 3. — Küst. Kæf. Eur. III, 32.

Allongé-parallèle, très aplati, d'un noir luisant. Front plan, sans strioles transversales, ni tubercule; dent préoculaire peu saillante; antennes d'un noir de poix, massue grise; mandibules saillantes, sans dents, légèrement courbées. Pronotum plus large que long, légèrement bisinué à la base, arrondi et faiblement anguleux sur les côtés, échancré en devant, avec les angles un peu obtus; strie marginale fine, rapprochée du bord. Ecusson petit, triangulaire. Elytres de la largeur du pronotum, et à peu près de sa longueur, parallèles sur les côtés, obliques au bout, et formant un angle sutural bien prononcé; strie subhumérale forte, plus fine vers la base, qu'elle atteint: deux dorsales raccourcies, première à peine du tiers de la longueur totale, deuxième presque réduite à un point; bord infléchi imponctué. Propygidium bordé de points épars; pygidium à peine distinctement pointillé. Jambes antérieures garnies en de-

hors de quatre dents obtuses, postérieures de trois fortes dents sur l'arête supérieure.

Le ♂ se distingue de la ♀ par le pronotum plus élargi en devant, les mandibules plus droites et l'échancrure du menton plus profonde.

Cette espèce se trouve dans plusieurs contrées de l'Europe centrale et méridionale : France, Allemagne, Suisse, Autriche, Styrie, Carinthie, Silésie, Hongrie, Russie méridionale, Caucase, Turquie; dans l'Arménie, et même dans l'Amérique septentrionale, d'après le témoignage de Paykull. Elle vit sous l'écorce des arbres morts, et elle est peu commune.

2. H. lissopyga.

Latior, planiuscula, nigra nitida ; fronte lævi; pronoto stria marginali valida, lateribus punctato; elytris striis 3 dorsalibus brevissimis, subhumerali forti, abbreviata, margine inflexo lævi; propygidio lateribus punctato, pygidio impunctato. Long. 12 mill.; larg. 6 mill.

Ovale élargi, aplati, d'un noir luisant. Front lisse, sans stries, ni tubercule; antennes d'un noir de poix, funicule brun, massue grise. Mandibules allongées, sans dents, droites ♂, et un peu courbées au bout; dent préoculaire saillante. Pronotum court et large, bisinué à la base, avec une fine strie raccourcie au devant de l'écusson, légèrement dilaté au-delà du milieu, largement échancré en devant, avec les angles arrondis, un peu échancrés dans les deux sexes; lisse sur toute sa surface, avec des points assez gros le long des côtés; strie marginale forte (terminée à l'angle antérieur en une fossette grosse et profonde ♂). Ecusson petit, triangulaire. Elytres de la largeur du pronotum à la base, de sa longueur à la suture, coupées obliquement au bord apical,

et formant une échancrure semi-circulaire ; strie subhumérale large, profonde, raccourcie en devant ; trois dorsales courtes, obliques, sans rudiment apical, première forte, à peu près de la longueur du tiers des élytres, bord infléchi imponctué. Propygidium entouré de points, plus gros latéralement. Pygidium lisse. Echancrure du menton dans les deux sexes, sans tubercule médian, avec une double rainure à l'angle prosternal. Jambes antérieures armées de quatre dents, postérieures de trois, les apicales rapprochées.

Le mâle se reconnaît à la fossette du pronotum.

Bengale.

3. H. Manillensis.

Postice angustior, complanata ; fronte æquali ; pronoto stria marginali integra angulata ; elytris margine inflexo lævi, stria subhumerali abbreviata, 1ª *dorsali brevi*, 2ª *vix conspicua ; propygidio lateribus sparsim, pygidio dense et fortiter punctatis*. Long. 11 mill.; larg. 6 mill.

Ovale allongé, rétréci postérieurement, aplati. Front uni, sans stries, ni tubercule; antennes brunes, massue grise. Dent préoculaire saillante. Pronotum beaucoup plus large que long, bisinué à la base, avec une demi-strie longitudinale au devant de l'écusson, dilaté angulairement sur les côtés, échancré en devant, avec les angles obtus, non échancrés ♂ ; strie marginale entière, anguleuse. Ecusson petit, triangulaire. Elytres de la longueur du pronotum, de sa largeur à la base, légèrement élargies sur les côtés, rétrécies et obliques au bord apical, formant un angle sutural très ouvert ; bord infléchi lisse ; strie subhumérale forte, raccourcie à la base; première dorsale oblique, du quart de la longueur, deuxième et troisième peu visibles. Propygi-

dium couvert de points peu serrés dans son pourtour. Pygidium densément et fortement ponctué. Forte excavation au devant du prosternum, avec un tubercule allongé au milieu. Jambes inermes sur l'arête inférieure, et armées sur la supérieure, les antérieures de quatre dents, les postérieures de trois.

Je n'ai vu qu'un seul individu de cette espèce ; il fait partie de la riche collection du Muséum, et vient de Manille.

4. H. Australica.

Oblonga depressa, nigra, nitida : fronte æquali ; pronoto lateribus punctato, antice utrinque foveolato, stria marginali valida, vix angulata ; elytris stria subhumerali valida, abbreviata, 3 dorsalibus brevissimis, 1ª longiori ; propygidio lateribus parce, pygidio dense punctatis. Long. 13 mill.; larg. 7 mill.

Allongé, presque parallèle, quoique un peu rétréci postérieurement, déprimé, d'un noir luisant. Front lisse, sans stries, ni tubercule ; dent préoculaire peu saillante ; mandibules fortes ; antennes d'un brun de poix roux, massue velue. Pronotum bisinué à la base, avec une demi-strie longitudinale au milieu, à peine arqué et bordé de points sur les côtés, bisinueusement échancré en devant, avec les angles étroitement découpés ; strie marginale forte, à peine coudée et terminée par une profonde fossette arrondie, un peu avant l'angle antérieur. Ecusson petit, triangulaire. Elytres de la largeur du pronotum à la base, et à peu près de sa longueur à la suture, droites sur les côtés, obliques au bout, et formant un angle sutural peu profond ; bord infléchi lisse ; strie subhumérale fort raccourcie à la base, première dorsale du tiers environ de la longueur, deuxième et troisième tout

à fait rudimentaires. Propygidium bordé latéralement de gros points espacés; pygidium assez densément ponctué. Jambes antérieures quadri-dentées, avec quelques dentelures en dessous : postérieures armées de trois fortes épines.

Cette espèce est assez répandue dans les collections de Paris, sous le nom d'*H. Australica*, que M. Reiche lui assigna lorsque, le premier, il la reçut de Swan-River (Nouvelle-Hollande). Dans tous les individus on retrouve l'excavation du menton et la fossette arrondie de l'angle antérieur du pronotum, qui caractérisent le ♂. Quelques-uns ont les mandibules plus courbées, moins fortes, et le pronotum moins dilaté en devant; je n'ai pas pu m'assurer directement si ce sont des ♀.

5. H. FOSSULARIS.

Elongata, complanata, nigra nitida; fronte æquali; pronoto lateribus vix punctato, stria marginali angulata; elytris stria subhumerali basin subattingente 3 dorsalibus brevissimis, margine inflexo lævi; propygidio lateribus parce, pygidio sat dense punctatis. Long. 8 mill.; larg. 4 1/2 mill.

Hololepta fossularis ♂. Say, Phil. Soc. v, 1, 47, 2 (1825). — *H. æqualis* ♀. Say. Phil. Soc. v, 1, 47, 1.

Assez allongé, aplati, d'un noir luisant. Front plan, lisse, sans stries, ni tubercule; dent préoculaire peu saillante; mandibules grandes; antennes brun de poix. Pronotum court, bisinué à la base, avec une demi-strie longitudinale au milieu, anguleux et bordé de quelques points sur les côtés, échancré en devant, avec les angles peu aigus; strie marginale bien marquée, coudée au milieu. Ecusson petit, triangulaire. Elytres de la largeur du pronotum à la base, de sa longueur à la suture, à peine courbées sur les côtés,

obliques au bout et formant un angle sutural peu profond; strie subhumérale à peine raccourcie à la base; première dorsale forte, moins longue que le tiers des élytres, deuxième et troisième fort raccourcies; bord infléchi non ponctué. Propygidium bordé latéralement de quelques points espacés. Pygidium assez densément ponctué. Jambes antérieures armées de quatre dents obtuses: postérieures de trois fortes épines.

Le ♂ se reconnaît à l'excavation du menton, à la fossette du pronotum accompagnée d'une petite échancrure dans l'angle même, lesquelles n'existent pas dans la ♀.

Say a fait une deuxième espèce de la ♀, sous le nom d'*Hol. æqualis.* Cet insecte vit sous l'écorce des arbres morts, et en particulier du *Robinia pseudo-acacia*, L., dans l'Amérique septentrionale.

6. H. excisa. (F. 6, *a*, *b*, *c*, *d*, *e*.)

Latior, subdepressa, nigra nitida; fronte æquali; pronoto lateribus punctulato, stria marginali vix angulata; elytris margine inflexo rugoso, stria subhumerali antice parum abbreviata, 2 dorsalibus brevissimis; propygidio lateribus parce, pygidio dense et grosse punctatis. Long. 10 mill.; larg. 5 1/2 mill.

Oblong, un peu plus large, subdéprimé, noir luisant. Front plan, très finement pointillé, sans stries, ni tubercule; dent préoculaire assez saillante; mandibules grandes, fortes; antennes noir de poix, massue velue, grise. Pronotum court, très élargi, bisinué à la base, avec une demi-strie fine longitudinale au milieu, dilaté anguleusement et bordé de points peu nombreux sur les côtés, bisinueusement échancré en devant, avec les angles peu avancés; strie marginale rapprochée du bord et bien marquée. Écusson petit, triangu-

laire. Elytres de la largeur du pronotum à la base, et de sa longueur à la suture, obliques au bout et formant un angle sutural bien marqué; bord infléchi fortement rugueux; strie marginale forte, rugueuse, un peu raccourcie à la base; deux dorsales très rudimentaires. Propygidium bordé de points espacés. Pygidium densément et fortement ponctué. Jambes antérieures armées de quatre dents obtuses: postérieures de trois épines longues.

Le ♂ est caractérisé par l'excavation du menton et par une échancrure dans l'angle même du pronotum.

Cette espèce est répandue en Amérique, depuis les Etats-Unis jusqu'au Brésil. J'en ai vu des exemplaires provenant des Etats-Unis, du Mexique, du Venezuela, de la Nouvelle-Grenade et du Brésil.

7. H. sublucida.

Oblonga, complanata, nigra nitida; fronte æquali; pronoto lateribus punctato, stria marginali tenui angulata; elytris stria subhumerali forti antice attenuata, subintegra, 2 dorsalibus brevibus; margine inflexo rugoso; propygidio punctis parcis cincto, pygidio dense et fortiter punctato. Long. 9 mill.; larg. 5 mill.

Ovale, aplati, noir luisant. Front uni, sans stries, ni tubercules; antennes brun de poix, massue cendrée. Pronotum court, large, subbisinué à la base, avec une demi-strie longitudinale très fine au milieu, anguleusement dilaté sur les côtés, largement échancré en devant (avec les angles antérieurs échancrés ♂, aigus ♀), ponctué le long des bords latéraux; strie marginale fine, rapprochée du bord, anguleuse et atteignant l'angle antérieur. Ecusson petit, triangulaire. Elytres de la largeur du pronotum à la base, et

de sa longueur à la suture, légèrement dilatées à l'épaule, coupées obliquement au bord apical, angle sutural très obtus; bord infléchi rugueux; strie subhumérale forte, devenant plus fine à la base, et presque entière, deux dorsales obliques fort courtes. Propygidium ceint de points épars peu nombreux. Pygidium densément et assez fortement ponctué. Jambes antérieures armées de quatre dents, les deux apicales n'en formant souvent qu'une seule obtuse : postérieures de trois épines.

Le ♂ diffère de la ♀ par l'excavation anguleuse du menton et par l'échancrure du pronotum.

Très voisin de l'*Hol. excisa*, il s'en distingue par la strie subhumérale qui, au lieu d'être fort raccourcie à la base comme dans celui-ci, devient très fine et paraît l'atteindre.

Carthagène, Nouvelle-Grenade.

8. H. obscura.

Oblongo-ovata, depressa, atra subnitida; fronte æquali; pronoto lateribus tenuissime et parce punctato, stria marginali subangulata; elytris margine inflexo rugoso; stria subhumerali forti, antice attenuata, sub integra, 2 dorsalibus, 1ª sat elongata; propygidio circum parce, pygidio densissime punctatis. Long. 8 mill.; larg. 4 1/2 mill.

Ovale allongé, rétréci postérieurement, aplati, d'un noir presque mat. Front lisse, sans stries, ni tubercule; antennes d'un brun de poix, massue grise. Pronotum court, transversal, bisinué à la base, légèrement dilaté sur les côtés, avec quelques points, échancré en devant, et les angles entiers faiblement impressionnés; strie marginale fine, anguleuse, atteignant l'angle antérieur. Ecusson petit, triangulaire. Elytres de la longueur du pronotum, et de sa

largeur à la base, légèrement arquées sur les côtés, coupées obliquement au bord apical, et formant une échancrure semi-circulaire; bord infléchi rugueux à l'épaule; strie subhumérale forte, devenant plus fine à la base, et presque entière; deux dorsales; première atteignant presque la moitié de l'élytre. Propygidium ceint d'une ponctuation peu serrée et assez large. Pygidium très densément et assez fortement ponctué. Excavation du menton bien marquée dans le mâle. Jambes antérieures armées de quatre dents, les deux apicales n'en formant qu'une seule obtuse, à peine divisée : postérieures tri-dentées.

Je n'ai vu qu'un seul individu provenant de Mexico. (Collection du Muséum.)

BB Stries dorsales des élytres avec un appendice apical non réuni (9-17).

9. H. STRIATIDERA.

Ovata lata, subdepressa, nigra nitida; fronte æquali; pronoto lateribus punctato, striis marginali et laterali, utraque in angulo antico desinente; elytris margine inflexo lævi, stria subhumerali integra, validissima; 2 dorsalibus validis latis, 1ª subintegra, 2ª parvo appendice aucta: propygidio punctis parcis cincto, apice bifoveolato, pygidio dense punctato. Long. 9 mill.; larg. 6 mill.

Ovale, très large, subdéprimé, d'un noir très luisant. Front légèrement fovéolé, sans stries, ni tubercule; antennes d'un brun de poix, massue grise. Pronotum court, très large, bisinué à la base, avec une demi-strie longitudinale au milieu, curvilinéairement dilaté sur les côtés, largement échancré en devant, avec les angles arrondis; finement

pointillé, avec de forts points le long des bords latéraux ; strie marginale très fine, peu distante postérieurement, latérale bien marquée, l'une et l'autre atteignant l'angle antérieur. Ecusson très petit, triangulaire. Elytres de la largeur du pronotum à la base, de sa longueur à la suture, à peine dilatées sur les côtés, coupées obliquement au bout, angle sutural bien prononcé ; repli latéral lisse ; strie subhumérale très forte, entière, mais un peu moins grosse à la base ; première dorsale très large d'abord, à peine interrompue au milieu, deuxième plus courte, avec un court appendice apical fort éloigné. Propygidium ceint de points épars, peu serrés, et bifovéolé. Pygidium densément ponctué. Excavation du menton profonde ♂, prolongée en queue. Jambes antérieures armées de quatre dents, postérieures de trois, les deux apicales rapprochées.

Je n'ai vu qu'un individu de cette espèce (coll. Laferté). Il provient du cap de Bonne-Espérance.

10. H. Indica.

Lata, subdepressa, nigra nitida ; fronte æquali : pronoto lateribus dilatatis, impunctatis, stria marginali angulata ; elytris margine inflexo lævi, stria subhumerali lata, antice abbreviata, 2 dorsalibus brevissimis, 1ª appendice acuta ; propygidio parce circum, pygidio dense punctatis. Long. 9 mill. ; larg. 4 mill.

Hololepta Indica, Erichs. Jahr. 90, 3 *(1834)*.

Elargi, subdéprimé, noir luisant. Front lisse, sans stries, ni tubercule ; dent préoculaire saillante ; antennes brun de poix, massue grise. Pronotum court, bisinué à la base, arrondi et imponctué sur les côtés, profondément échancré en devant, avec les angles obtus ; strie marginale bien marquée, anguleuse. Ecusson petit, triangulaire. Elytres de la

largeur du pronotum à la base, de sa longueur à la suture ; obliques au bord apical ; angle sutural peu marqué ; repli latéral impunctué ; strie subhumérale grosse, peu amincie, mais raccourcie à la base ; première dorsale forte, courte et très oblique, deuxième encore beaucoup plus courte, avec un petit appendice apical oblique. Propygidium légèrement bifovéolé au bout, avec quelques points peu nombreux sur les côtés. Pygidium densément ponctué. Jambes antérieures armées de quatre dents obtuses : postérieures tri-épineuses.

Le ♂ diffère de la ♀ par l'excavation du menton seulement (f. 10, *f*, *g*).

Java.

11. H. MARGINEPUNCTATA.

Oblonga, planiuscula, nigra nitida ; fronte æquali ; pronoto lateribus fortiter punctato, stria marginali angulata ; elytris margine inflexo rugoso, stria subhumerali forti abbreviata, 1ª *dorsali brevi,* 2ª *breviori, appendiculata ; propygidio punctis sparsis cincto, pygidio dense punctato.* Long. 12 mill. ; larg. 6 mill.

Ovale allongé, assez aplati, noir luisant. Front uni, sans stries ni tubercule ; antennes noir de poix, massue cendrée. Pronotum court, large, bisinué à la base, avec une demi-strie médiane au devant de l'écusson, dilaté angulairement aux deux tiers sur les côtés, et bordé d'une ponctuation forte et assez large, bisinueusement échancré en devant, avec les angles arrondis (échancrés dans le ♂) ; strie marginale assez fine, anguleuse, atteignant l'angle du devant. Ecusson triangulaire, très petit. Elytres de la longueur du pronotum, de sa largeur à la base, légèrement dilatées sur les côtés, obliques au bord apical, avec un angle sutural bien pro-

noncé ; repli latéral rugueux ; strie subhumérale forte, raccourcie à la base, dorsales obliques, première du tiers de la longueur, deuxième deux fois plus courte, avec un court appendice apical. Propygidium largement ceint de points épars assez forts. Pygidium densément ponctué. Excavation triangulaire du menton forte dans le ♂. Jambes antérieures armées de quatre dents, postérieures de trois, les deux apicales rapprochées.

Le seul exemplaire de cette espèce que j'aie eu sous les yeux fait partie de l'ancienne collection Dejean ; il est de Carthagène (Nouvelle-Grenade).

12. H. Colombiana.

Oblongo-ovalis, subdepressa, nigra subnitida ; fronte æquali; pronoto lateribus parce punctato, stria marginali tenui, angulata; elytris margine inflexo rugoso, stria subhumerali forti abbreviata, dorsalibus obliquis, 2ª brevissima, appendicata: propygidio punctis raris cincto, pygidio dense punctato. Long. 11 mill.; larg. 6 mill.

Ovale allongé, légèrement aplati, noir, assez luisant. Front uni, sans stries, ni tubercule ; antennes brun de poix, massue grise. Pronotum court, large, bisinué à la base, avec une demi-strie longitudinale très fine au devant de l'écusson ; légèrement dilaté au milieu et bordé de points rares sur les côtés, largement échancré en devant, avec les angles arrondis (échancrés dans le ♂) ; strie marginale fine, anguleuse, cessant à l'angle antérieur. Ecusson triangulaire, très petit. Elytres de la longueur du pronotum, de sa largeur à la base, légèrement dilatées sur les côtés, obliques au bord apical, avec un angle sutural bien prononcé ; repli latéral rugueux ; strie subhumérale forte, profonde, raccourcie à la base ;

deux dorsales obliques, première forte à la base, du quart de la longueur, deuxième très courte, avec un petit appendice apical arqué. Propygidium entouré de quelques points peu nombreux, serrés sur un petit espace de chaque côté. Pygidium densément ponctué. Excavation du menton profonde dans le ♂. Jambes antérieures armées de quatre dents, les deux apicales à peine séparées, et n'en formant qu'une obtuse : postérieures tri-dentées.

Un peu moins grand que l'*H. marginepunctata*, il s'en distingue surtout par la ponctuation du pronotum et du propygidium beaucoup moins étendue que dans ce dernier, et par la deuxième strie dorsale proportionnellement plus courte. Le ♂ réunit l'excavation du menton et l'échancrure de l'angle du pronotum.

Caracas, dans le Venezuela.

13. H. similis.

Oblonga, subdepressa, nigra nitida ; fronte æquali ; pronoto lateribus punctato, stria marginali angulata ; elytris margine inflexo rugoso, stria subhumerali antice abbreviata, 2 dorsalibus obliquis brevibus, 2ª paulo breviore appendiculata ; propygidio sat late sparsim, pygidio dense punctatis. Long. 8 mill.; larg. 4 1/2 mill.

Oblong, subdéprimé, noir luisant. Front lisse, sans stries, ni tubercule ; dent préoculaire saillante ; antennes brun de poix, massue grise. Pronotum bisinué à la base, avec une demi-strie longitudinale fine au devant de l'écusson, curvilinéairement dilaté et bordé de points sur les côtés, échancré en devant, avec les angles obtus (très étroitement échancrés dans le ♂); strie marginale anguleuse. Ecusson petit, triangulaire. Elytres de la largeur du pronotum à la base, de sa

longueur à la suture, à peine arquées sur les côtés, obliques au bord apical, formant un angle sutural bien marqué ; repli latéral ponctué ; strie subhumérale grosse, raccourcie en devant ; deux dorsales obliques, première forte, du tiers de la longueur, deuxième à peine moitié plus courte, avec un appendice apical presque droit et assez long. Propygidium largement entouré de points épars. Pygidium densément ponctué. Jambes antérieures quadri-dentées, postérieures tri-épineuses.

Le ♂ est distinct par l'échancrure du pronotum et par l'excavation du menton.

Il diffère de l'*Hol. marginepunctata* par sa forme plus allongée, par l'appendice des élytres plus long et plus droit, et par l'exiguité de l'échancrure du pronotum dans le ♂ ; de l'*Hol. similis* par l'étendue de la ponctuation du pronotum et du propygidium, et par la longueur de la deuxième strie dorsale des élytres.

Carthagène (Nouvelle-Grenade).

14. H. bidentata.

Lata subdepressa, nigra nitida ; fronte æquali ; pronoto lateribus vix punctato, stria marginali angulata ; elytris margine inflexo rugoso, stria subhumerali antice tenui, abbreviata, dorsalibus brevibus, 2ª breviori appendiculata ; propygidio lateribus parce, pygidio dense punctatis ; prosterno antice emarginato. Long. 7 mill. ; larg. 3 mill.

Elargi, subdéprimé, noir luisant. Front lisse, sans stries, ni tubercule ; dent préoculaire obtuse ; antennes brun de poix, massue grise. Pronotum bisinué à la base, avec une demi-strie longitudinale au devant de l'écusson, curvilinéairement dilaté sur les côtés, avec quelques points peu

nombreux ; bisinueusement échancré en devant, avec les angles assez aigus ; strie marginale anguleuse. Ecusson petit, triangulaire. Elytres de la largeur du pronotum à la base, de sa longueur à la suture, à peine arquées sur les côtés, obliques au bord apical, et formant un angle sutural bien marqué ; repli latéral rugueusement ponctué ; strie subhumérale un peu amincie et raccourcie à la base ; deux dorsales obliques, courtes ; première assez forte, du tiers de la longueur, deuxième fort courte, avec un appendice apical droit. Propygidium bordé de points épars. Pygidium densément ponctué. Lobe prosternal plus ou moins profondément échancré. Jambes antérieures garnies de quatre dents obtuses : postérieures de trois.

Le ♂ se fait remarquer, outre son excavation du menton, par des mandibules très fortes et très élargies à la base, armées d'une longue dent interne ; il a l'angle du pronotum entier, mais précédé d'une légère sinuosité.

M. Sallé a trouvé cette espèce aux environs de Caracas (Venezuela), en avril et en juillet, sous les écorces des arbres morts en décomposition. Le ♂ paraît beaucoup plus rare que la ♀.

15. H. BRACTEA.

Oblonga, complanata, nigra nitida ; fronte æquali ; pronoto antice lateribus punctato, stria marginali subangulata ; elytris margine inflexo lævi, stria subhumerali abbreviata, 2 *dorsalibus brevibus,* 2ª *appendiculata ; propygidio parce circum, pygidio obsolete punctatis.* Long. 5 1/2 mill.; larg. 2 3/4 mill.

Hololepta bractea, Erichs. in Jahr. 1, 91, 4 (1834). — *H. populnea*, Le C. Col. Calif. Lyc. (1851), 39, 3.

Oblong, aplati, noir luisant. Front lisse, sans stries, ni tubercule ; dent préoculaire courte ; antennes brun de poix,

massue grise. Pronotum bisinué à la base, avec une demi-strie longitudinale au milieu, curvilinéairement dilaté sur les côtés, avec quelques points seulement en devant, échancré au bord antérieur, avec les angles obtus; strie marginale fine, à peine coudée. Ecusson petit, triangulaire. Elytres de la largeur du pronotum à la base, de sa longueur à la suture, parallèles sur les côtés, obliques au bord apical, avec un angle sutural peu profond ; repli latéral imponctué ; strie subhumérale raccourcie à la base, sans être amincie ; dorsales peu obliques, première du quart de la longueur, deuxième de moitié plus courte, avec un appendice plus ou moins distinct. Propygidium bordé de quelques gros points épars sur les côtés. Pygidium assez densément, mais faiblement ponctué. Jambes antérieures quadri-dentées : postérieures tri-épineuses.

Le ♂, outre son excavation du menton, a une très petite échancrure dans l'angle même du pronotum.

J'ai dû rapporter cette espèce à l'*H. bractea*, Er., quoique l'auteur ne mentionne pas l'appendice apical des élytres; car la description s'y rapporte du reste de point en point, ainsi que la patrie. D'ailleurs, cette petite strie est parfois peu visible, et sans doute Erichson n'y aura pas fait attention, comme il le fait pour l'*Indica*, où cependant elle est toujours bien marquée ; je n'ai pu consulter les types d'Erichson, malgré mes instantes demandes au docteur Klug. Je me suis convaincu que l'*Hol. populnea*, décrite dans le Lyceum d'hist. nat. de New-York, appartient à cette espèce, par un individu femelle communiqué par Le Conte à M. Th. Lacordaire.

Nouvelle-Grenade (Caracas). Californie, bords du rio Colorado, sous l'écorce de peuplier.

16. H. SEMICINCTA

Oblongo-ovata, subdepressa, nigra nitida, puncticulata; fronte æquali; pronoto stria marginali valida; elytris margine inflexo lævi, stria subhumerali antice abbreviata, 3 dorsalibus brevibus, 2_a appendiculata; propygidio arcu utrinque et punctis sparsis cincto, pygidio dense punctato. Long. 7 1/2 mill.; larg. 3 1/2 mill.

Ovale oblong, subdéprimé, noir luisant, entièrement couvert d'un pointillé très fin. Front lisse, sans stries, ni tubercule; dent préoculaire assez saillante; antennes noir de poix, massue grise. Pronotum bisinué à la base, avec une demi-strie longitudinale au milieu, curvilinéairement dilaté, avec quelques rares points sur les côtés, bisinueusement échancré en devant, avec les angles peu saillants; strie marginale coudée, forte. Ecusson petit, triangulaire. Elytres de la largeur du pronotum à la base, de sa longueur à la suture, légèrement arquées sur les côtés, obliques au bord apical, avec un angle sutural bien marqué; repli latéral lisse; strie subhumérale raccourcie à la base; trois dorsales fortes, courbées, première du tiers de la longueur, deuxième avec un appendice apical arqué, assez long. Propigidium entouré de points peu serrés, assez nombreux, avec une rainure profonde de chaque côté, en forme de parenthèses. Pygidium densément ponctué. Jambes antérieures quadridentées: postérieures tri-épineuses.

Le ♂ se reconnaît à l'excavation du menton et à une fossette arrondie à l'angle antérieur du pronotum.

Cette espèce, rare dans les collections, est particulière au Sénégal.

17. H. ARCIFERA.

Oblongo ovata, complanata, nigra nitida; fronte æquali; pronoto stria marginali angulata; elytris margine inflexo lævi,

stria subhumerali abbreviata, 3 dorsalibus obliquis, 2_a appendiculata ; propygidio punctis sparsis, 2 que striis oppositis arcuatis cincto ; pygidio punctatissimo. Long. 6 1/2 mill. ; larg. 3 1/2 mill.

Ovale allongé, aplati, noir assez luisant. Front très finement pointillé, uni, sans stries, ni tubercules ; antennes d'un brun de poix rougeâtre, massue grise. Pronotum court, large, légèrement bisinué à la base, avec une demi-strie fine longitudinale au devant de l'écusson ; angulairement dilaté sur les côtés, sans ponctuation distincte ; échancré en devant, avec les angles entiers dans les deux sexes, un peu impressionnés seulement ; strie marginale anguleuse, atteignant l'angle antérieur. Ecusson triangulaire, très petit. Elytres de la longueur du pronotum, de sa largeur à la base, légèrement dilatées sur les côtés, obliques au bord apical, avec un angle sutural bien prononcé ; repli latéral lisse ; strie subhumérale forte, raccourcie à la base ; trois dorsales obliques, courtes ; première du quart de la longueur des élytres, deuxième plus courte, avec un appendice apical à peine plus long qu'elle ; troisième accompagnée d'une petite fossette superficielle. Propygidium ceint de quelques points peu serrés, avec deux stries arquées opposées. Pygidium densément ponctué. Excavation du menton bien marquée dans le ♂, forte, avec un tubercule médian allongé. Jambes antérieures armées de quatre dents obtuses : postérieures de trois, les deux apicales rapprochées.

Cette espèce a les plus grands rapports avec l'*H. semicincta* ; elle en diffère par sa taille plus petite, moins élargie, par le pronotum moins visiblement pointillé et par le propygidium dont la ponctuation est moins étendue. Le ♂ n'a pas de fossette à l'angle antérieur du pronotum.

Sénégal (MM. de Laferté et Géhin).

BBB. 1re strie dorsale des élytres entière, 2e appendiculée (18).

18. H. LUCIDA.

Oblonga, depressa, nigra, nitida, fronte æquali; pronoto lateribus dilatato, punctato; stria marginali valida; elytris margine inflexo plicato, stria subhumerali antice abbreviata, 1a dorsali integra, 2a brevissima appendiculata; propygidio bifoveolato, circum grosse, pygidio dense punctatis. Long. 8 mill.; larg. 4 mill.

Hololepta lucida. Le Conte. Mon. N. Am. Hist. 7,2 (1845).

Oblong, aplati, noir luisant. Front uni, sans stries, ni tubercule; dent préoculaire peu saillante. Antennes brun de poix, massue rousse. Pronotum court, bisinué à la base, avec une demi-strie longitudinale au milieu, fortement dilaté et ponctué sur les côtés, échancré en devant, avec les angles obtus; strie marginale forte, coudée. Ecusson petit, triangulaire. Elytres de la largeur du pronotum à la base, et de sa longueur à la suture, à peine arquées sur les côtés, obliques au bout, avec un angle sutural large; repli latéral légèrement plissé; strie subhumérale forte, raccourcie à la base; première dorsale entière un peu sinueuse, deuxième fort courte, munie d'un petit appendice apical. Propygidium bifovéolé, bordé d'une forte ponctuation. Pygidium densément et grossièrement ponctué. Jambes antérieures quadridentées, postérieures tri-épineuses.

Le ♂ a une fossette profonde à l'angle antérieur du pronotum, outre l'excavation du menton.

Cette espèce se rencontre aux Etats-Unis : j'en ai sous les yeux deux exemplaires, l'un de New-York, l'autre du Texas (MM. Chevrolat et Pilate). M. Le Conte l'a décrite comme étant l'*H. lucida* de Dejean; mais l'*H. lucida* de cet auteur est tout autre chose.

AA. Front bistrié (19-29).

19. H. CUBENSIS.

Oblonga, depressa, nigra, nitida ; fronte puncticulata, 2 striis transversis brevibus ; pronoto vix lateribus punctato, stria marginali angulata ; elytris margine inflexo lævi, stria subhumerali abbreviata, 2 dorsalibus brevibus ; propygidio parce lateribus, pygidio levissime punctulato. Long. 7 mill. ; larg. 3 mill.

Hololepta Cubensis, Erich. in Jahrb. 93.8 (1834).

Allongé, déprimé, noir luisant. Front finement pointillé, avec deux courtes stries transversales écartées, obliques; dent préoculaire saillante. Antennes brun de poix, massue grise. Pronotum bisinué à la base, avec une demi-strie longitudinale au milieu, curvilinéairement dilaté et à peine ponctué sur les côtés, échancré en devant, avec les angles peu avancés; strie marginale légèrement coudée. Ecusson petit, triangulaire. Elytres de la largeur du pronotum à la base, de sa longueur à la suture, uu peu courbées sur les côtés, obliques au bord apical, avec un angle sutural bien marqué; repli latéral imponctué; strie subhumérale raccourcie à la base; dorsales obliques, première à peine du quart de la longueur, deuxième ponctiforme, sans appendice. Propygidium couvert latéralement de quelques points rares et épars. Pygidium presque lisse dans le ♂, et légèrement ponctué dans la ♀. Jambes antérieures armées de quatre dents obtuses, postérieures de trois.

Le ♂ diffère de la ♀ par l'excavation du menton et la orme des mandibules.

Se trouve à Cuba et à Saint-Domingue, dans le suc des arbres en fermentation putride.

20. H. HUMILIS.

Oblonga, subdepressa, nigra, nitida; fronte puncticulata, striis 2 arcuatis magnis; pronoto puncticulato, lateribus punctato, stria marginali valida, angulata; elytris margine inflexo lævi, stria subhumerali abbreviata; 2 dorsalibus sat longis, appendice recto magno; propygidio circum parce, pygidio dense punctatis. Long. 8 1/2 mill.; larg. 4 1/2 mill.

Hololepta humilis, Payk. Mon. Hist. 109,7. T. XIII, f. 3 (1811).

Oblong, légèrement aplati, noir luisant. Front finement pointillé, avec deux stries transversales, arquées, grandes et assez rapprochées ; dent préoculaire saillante. Antennes brun de poix, massue grise. Pronotum finement pointillé, bisinué à la base, avec une demi-strie longitudinale au milieu, curvilinéairement dilaté et ponctué sur les côtés, échancré en devant, avec les angles obtus; strie marginale forte et coudée. Ecusson petit, triangulaire. Elytres de la largeur du pronotum à la base, de sa longueur à la suture, droites sur les côtés, obliques au bout, avec un angle sutural bien marqué; repli latéral sans points; strie subhumérale grosse, aiguisée et raccourcie à la base; première dorsale dépassant le tiers de la longueur, deuxième moitié plus courte, munie d'un appendice long et droit. Propygidium entouré de points espacés, oblongs. Pygidium densément ponctué. Jambes antérieures armées de quatre dents, postérieures de trois.

Le ♂ présente une excavation au menton et une échancrure à l'angle même du pronotum.

Brésil.

21. H. SUBHUMILIS.

Ovalis, subdepressa, nigra, nitida; fronte puncticulata, utrinque stria brevi; pronoto lateribus parce punctato, stria mar-

ginali tenui angulata: elytris margine inflexo lævi, stria subhumerali subintegra, 2 dorsalibus obliquis, 2a brevissima, appendiculata; propygidio late punctis distantibus cincto, apice bifoveolato; pygidio dense et fortiter punctato, margine reflexo. Long. 7 mill.; larg. 4 mill.

Ovale, très légèrement convexe, noir luisant. Front finement pointillé, avec une très petite strie de chaque côté. Antennes brunes, massue grise. Pronotum court, assez large, bisinué à la base, avec une demi-strie longitudinale très fine au devant de l'écusson, anguleusement dilaté sur les côtés et bordé de quelques points, échancré en devant, avec les angles arrondis, abaissés; strie marginale fine, anguleuse, se terminant à l'angle antérieur. Elytres un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, légèrement dilatées sur les côtés, obliques au bord apical et formant un angle sutural bien prononcé; repli latéral lisse; strie subhumérale forte, sinueuse, atteignant presque la base, et accompagnée d'une double striole; première dorsale forte, oblique, du quart de la longueur des élytres; deuxième fort petite, avec un appendice apical court. Propygidium couvert dans tout son pourtour de gros points espacés, et bifovéolé postérieurement. Pygidium fortement et densément ponctué, avec la marge un peu relevée. Jambes antérieures armées de quatre dents, postérieures de trois, les deux apicales rapprochées.

Un seul exemplaire ♀ de cette espèce dans la collection de M. Chevrolat, sans indication de patrie.

22. H. CAYENNENSIS.

Ovata, subdepressa, nigra, subnitida; fronte utrinque stria lata arcuata; pronoto lateribus punctato, stria marginali angulata; elytris margine inflexo impunctato, stria subhumerali abbre-

viata, 2 *dorsalibus obliquis*, 1ª *brevi*, 2ª *interrupta versus apicem arcuata*; *propygidio punctis sparsis cincto, leviter bifoveolato, pygidio dense punctato.* Long. 6 1/2 mill.; larg. 4 mill.

Ovale, subdéprimé, d'un noir peu brillant. Front avec deux stries transversales, arquées, assez longues et assez rapprochées. Antennes brunes, massue grise. Pronotum court, assez large, légèrement bisinué à la base, avec une demi-strie longitudinale très fine au devant de l'écusson, angulairement dilaté sur les côtés et bordé de points peu nombreux, échancré en devant, avec les angles arrondis (entaillés ♂); strie marginale anguleuse, très près du bord, dépassant l'angle antérieur. Elytres de la longueur du pronotum, de sa largeur à la base, légèrement dilatées sur les côtés, obliques au bout, formant un angle sutural très prononcé; repli latéral à peine visiblement ponctué; strie subhumérale forte, raccourcie à la base; deux stries dorsales courtes, obliques; première du tiers de la longueur de la strie humérale; deuxième un peu plus courte, mais presque réunie postérieurement à un long appendice arqué. Propygidium couvert dans son pourtour de gros points espacés, bifovéolé au bout, et divisé longitudinalement par une ligne élevée, lisse, peu visible. Pygidium densément, mais peu fortement ponctué. Excavation du menton ♂ profonde. Jambes antérieures armées de quatre dents obtuses; postérieures de trois aiguës, les deux apicales rapprochées.

♂. Excavation triangulaire du menton; angle antérieur du pronotum échancré.

♀. Menton et angle antérieur du pronotum entiers.

Cayenne (Guyane). (MM. de Laferté et Géhin.)

23. H. ARADIFORMIS.

Oblonga, depressa, nigra, nitida; fronte striis 2 arcuatis

foveolaribus ; pronoto lateribus punctato, stria marginali angulata; elytris margine inflexo sublævi, stria subhumerali abbreviata, 1ª dorsali prope dimidiata, 2ª interrupta, parte basali brevissima; propygidio bifoveolato lateribus parce, pygidio dense punctatis. Long. 7 mill.; larg. 4 mill.

Hololepta aradiformis, Er. in Jahrb. 93, 9 (1834).

Oblong, légèrement aplati, noir luisant. Front lisse, à deux fossettes limitées par une strie arquée; dent préoculaire obtuse. Antennes brun de poix, massue grise. Pronotum bisinué à la base, avec une demi-strie longitudinale au milieu, dilaté et ponctué sur les côtés, échancré en devant, avec les angles arrondis, peu saillants; strie marginale anguleuse, bien marquée. Ecusson petit, triangulaire. Elytres de la largeur du pronotum à la base, de sa longueur à la suture, presque droites sur les côtés, obliques au bout, avec un angle sutural bien marqué; repli latéral paraissant lisse; strie subhumérale forte, sinueuse, raccourcie à la base; première dorsale large, dépassant le tiers de la longueur, deuxième interrompue, composée d'un rudiment basal très court et d'un apical très long remontant jusqu'à la première dorsale. Propygidium légèrement bifovéolé, entouré de gros points espacés; pygidium densément ponctué. Jambes antérieures armées de quatre dents obtuses, postérieures de trois aiguës, les deux dernières rapprochées.

♂. Menton avec une excavation triangulaire, angle antérieur du pronotum légèrement sinué.

Brésil (Para); Guyane (Cayenne).

24. H. attenuata.

Oblongo-ovata, subdepressa, nigra, nitida; fronte utrinque stria recta; pronoto lateribus parce punctato, stria marginali tenui, angulata; elytris margine inflexo lævi, stria subhumerali

antice abbreviata; 2 *dorsalibus obliquis*, 2ª *breviori*, *appendiculata*; *propygidio punctis sparsis late cincto*, *pygidio leviter punctato*. Long. 6 mill.; larg. 3 mill.

Hololepta attenuata, Blanch. Voy. Amér. mer. de d'Orbigny, 68, 246.

Ovale allongé, rétréci postérieurement, légèrement déprimé, noir luisant. Front pointillé, avec une strie transversale droite, assez longue, de chaque côté. Antennes d'un brun de poix, massue grise. Pronotum court, assez large, bisinué à la base, avec une demi-strie très fine, longitudinale, au devant de l'écusson; légèrement dilaté en angle et bordé de points peu nombreux sur les côtés, échancré en devant, avec les angles arrondis, étroitement entaillés ♂; strie marginale fine, rapprochée du bord, anguleuse, terminée à l'angle antérieur. Elytres de la longueur du pronotum, de sa largeur à la base, légèrement rétrécies postérieurement, obliques au bord apical, formant un angle sutural très prononcé; repli latéral lisse; strie subhumérale raccourcie à la base; deux stries dorsales obliques, première du quart de la longueur, deuxième plus courte, mais terminée par un long appendice presque droit. Propygidium légèrement convexe, presque tout couvert de points peu serrés et assez forts. Pygidium assez faiblement ponctué. Excavation du menton ♂ profonde, avec un tubercule médian oblong. Jambes antérieures armées de quatre dents obtuses, postérieures de trois, les deux apicales rapprochées.

Un seul exemplaire ♂ venant de Santa-Cruz (Bolivia), de la collection du Muséum, décrit par M. Blanchard dans l'entomologie du Voyage de M. d'Orbigny dans l'Amérique méridionale.

25. H. MERIDANA.

Oblongo-ovata, subdepressa, nigra, nitida; fronte puncticulata, striis 2 grossis arcuatis; pronoto lateribus punctato, stria marginali angulata; elytris margine inflexo lævi, stria subhumerali abbreviata, 2 dorsalibus obliquis, brevibus, 2ª breviter appendiculata; propygidio late et parce, pygidio dense punctatis. Long. 6 mill.; larg. 3 1/2 mill.

Ovale oblong, subdéprimé, noir luisant. Front pointillé, avec deux stries arquées, courtes; dent préoculaire assez saillante. Antennes brun de poix, massue grise. Pronotum bisinué à la base, avec une demi-strie longitudinale fine, au milieu, curvilinéairement dilaté et ponctué sur les côtés, échancré en devant, avec les angles arrondis, obtus; strie marginale anguleuse. Ecusson petit, triangulaire. Elytres de la largeur du pronotum à la base, de sa longueur à la suture, courbées sur les côtés, obliques au bout, avec un angle sutural bien marqué; repli latéral lisse; strie subhumérale raccourcie en devant; dorsales obliques, première large, du quart de la longueur, deuxième très courte, avec un fort petit appendice. Propygidium largement couvert de points espacés; pygidium peu densément ponctué. Jambes antérieures armées de quatre dents obtuses, postérieures de trois pointues, les deux dernières rapprochées.

♂. Excavation triangulaire du menton et échancrure à l'angle antérieur du pronotum,

Yucatan (Mérida), (MM. Pilate, Chevrolat).

26. H. BOGOTANA.

Oblonga complanata, nigra, nitida, punctulata; fronte leviter bistriata; pronoto lateribus marginato, punctato; elytris stria

subhumerali antice abbreviata, 1ª *dorsali brevi*, 2ª *late interrupta*; *propygidio parce lateribus*, *pygidio leviter punctatis*. Long. 6 1/2 mill.; larg. 3 1/2 mill.

Oblong, aplati, d'un noir luisant, pointillé sur toute la surface. Front plan; stries transversales fines; dent préoculaire assez saillante. Antennes d'un noir de poix, massue grise. Pronotum court, bisinué à la base, avec une demi-strie longitudinale anté-scutellaire, curvilinéairement dilaté sur les côtés, largement échancré en devant, avec les angles obtus (légèrement échancrés ♂), lisse, avec quelques points peu serrés le long des bords latéraux; strie marginale entière jusqu'à l'angle antérieur, à peine coudée. Ecusson très petit, triangulaire. Elytres de la largeur du pronotum à la base, de sa longueur à la suture, obliques au bord apical; repli latéral lisse; strie subhumérale assez forte, raccourcie à la base; première dorsale oblique, n'atteignant pas le tiers, deuxième très courte, avec un appendice assez long, droit. Propygidium largement couvert de points espacés dans son pourtour. Pygidium avec quelques points obsolètes à la base (plus visibles dans la ♀). Jambes antérieures armées de quatre dents fortes, postérieures de trois, les deux dernières rapprochées.

♂. Se reconnaît à la longueur des mandibules, à l'angle antérieur du pronotum légèrement échancré, à la profonde excavation triangulaire du menton, et à son pygidium qui paraît lisse.

Trouvé par M. A. Sallé dans les arbres en fermentation, en mai, sur les bords du lac Izabal, dans le Guatemala, et en juillet, à Caracas, dans le Venezuela.

27. H. QUADRIFORMIS.

Ovata, lata, complanata, nigra, nitida; fronte stria utrinque arcuata; pronoto brevi lato, lateribus punctulato; elytris margine inflexo lævi, stria subhumerali forti abbreviata, 2 dorsalibus obliquis, 2a breviter appendiculata; propygidio punctis sparsis cincto, apice bifoveolato; pygidio sublævi. Long. 6 1/2 mill.; larg. 4 mill.

Ovale élargi, aplati, d'un noir luisant. Front pointillé, avec deux stries transversales, légèrement arquées, assez distantes; dent préoculaire saillante. Antennes d'un brun de poix, massue grise. Pronotum large et court, bisinué à la base, avec une demi-strie longitudinale très fine au devant de l'écusson, dilaté curvilinéairement sur les côtés, et bordé assez largement de points épars; échancré en devant, avec les angles arrondis; strie marginale atteignant l'angle antérieur. Elytres un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, légèrement dilatées sur les côtés, obliques au bord apical, et formant un angle sutural assez prononcé; repli latéral lisse; strie subhumérale forte et raccourcie en devant; deux dorsales obliques; première large, du tiers à peu près de la longueur; deuxième plus fine, plus courte, avec un appendice apical court. Propygidium ponctué peu densément dans son pourtour, bifovéolé au bord postérieur. Pygidium presque lisse, un peu infléchi et ponctué au bout. Jambes antérieures armées de quatre dents obtuses, postérieures de trois, les deux apicales rapprochées.

♂. Excavation du menton, et angle antérieur du pronotum légèrement échancré.

Brésil.

28. H. curta.

Ovata, brevis, complanata, nigra, nitida; fronte striis 2 transversis, arcuatis, distantibus; pronoto lateribus late punctato, stria marginali tenui; elytris margine inflexo lævi, stria subhumerali valida abbreviata, 2 dorsalibus, 1a lata brevi, 2a integra bissubinterrupta, apice punctis adaucta; propygidio punctis sparsis late cincto, apice bifoveolato; pygidio inflexo apice punctato. Long. 7 1/2 mill.; larg. 4 1/2 mill.

Ovale court, aplati, noir luisant. Front avec deux stries transversales assez longues, légèrement arquées, distantes. Antennes d'un noir de poix, massue grise. Pronotum court, large, bisinué à la base, avec une demi-strie longitudinale très fine au devant de l'écusson, curvilinéairement dilaté et largement ponctué sur les côtés, échancré en devant, avec les angles arrondis, abaissés; strie marginale assez fine, rapprochée du bord, atteignant l'angle antérieur. Elytres à peu près de la longueur du pronotum, de sa largeur à la base, élargies latéralement, coupées obliquement au bord apical et formant un angle sutural assez prononcé; repli latéral lisse; strie subhumérale forte, raccourcie à la base; deux stries dorsales obliques, première forte, du tiers de la longueur, deuxième fine, entière, interrompue en un ou deux endroits, accompagnée postérieurement de quelques points. Propygidium largement ponctué dans son pourtour, bifovéolé au bord postérieur, avec une ligne élevée, lisse, longitudinale au milieu. Pygidium infléchi, ponctué postérieurement, lisse à la base. Jambes antérieures armées de quatre dents obtuses; postérieures de trois, les deux apicales rapprochées.

Nouvelle-Grenade.

29. H. LAMINA.

Ovata, subdepressa, nigra, nitida, fronte striis 2 arcuatis, subapproximatis; pronoto lateribus punctato, stria marginali subangulata; elytris margine inflexo lævi; stria subhumerali forti abbreviata; 2 dorsalibus, 1ª brevi, 2ª integra angulata; propygidio punctis sparsis fortibus cincto; pygidio sat dense punctato. Long, 7 mill.; larg. 4 1/2 mill.

Hololepta lamina, Payk. Mon. hist. 108, 6. T. IX, pl. 6. (1811).

Ovale, légèrement convexe, noir luisant. Front avec deux stries transversales, fortes, arquées, assez rapprochées. Antennes d'un brun de poix, rougeâtres en quelques endroits, massue grise. Pronotum court, assez large, bisinué à la base, avec une demi-strie longitudinale très fine au devant de l'écusson; dilaté et bordé de points sur les côtés; échancré en devant, avec les angles arrondis, abaissés; strie marginale à peine anguleuse. Elytres de la longueur du pronotum, à peu près aussi larges à la base, à peine élargies latéralement, obliques au bord apical, formant un angle sutural très prononcé; repli latéral lisse; strie subhumérale forte, large, raccourcie à la base; deux dorsales, première forte, du tiers de la longueur, deuxième entière, coudée au milieu à la hauteur de l'extrémité postérieure de la première. Propygidium sans fossettes, ponctué dans son pourtour, et sillonné dans son milieu par une ligne lisse, élevée, longitudinale. Pygidium ponctué assez fortement. Pattes d'un brun de poix : hanches antérieures et tarses, roussâtres; jambes antérieures armées de quatre dents, postérieures de trois, les deux apicales rapprochées.

Un seul individu ♀ provenant d'Amérique, je ne sais de quelle contrée, peut-être du Brésil.

AAA. Front avec un tubercule médian (30-31).

30. H. PROCERA.

Elongata, complanata, nigra, nitida; fronte unituberculata, pronoto lateribus parce punctato, stria marginali tenui angulata; elytris margine inflexo laevi, stria subhumerali integra, 2 dorsalibus brevibus; propygidio lateribus parce, pygidio parum dense punctatis. Long. 11-15 mill.; larg. 6 mill.

Hololepta procera, Erichs. in Jahrb. 91, 5. (1834).

Allongé, aplati, noir luisant. Front lisse, avec un tubercule médian plus ou moins élevé; dent préoculaire médiocre. Antennes d'un brun de poix, massue grise. Pronotum large, bisinué à la base, avec une demi-strie longitudinale fine au milieu, curvilinéairement dilaté et bordé de quelques points sur les côtés, échancré en devant, avec les angles obtus; strie marginale assez fine et légèrement coudée. Ecusson petit, triangulaire. Elytres de la largeur du pronotum à la base, de sa longueur à la suture, arquées sur les côtés, obliques au bout, avec l'angle sutural peu profond; repli latéral lisse; strie subhumérale entière; première dorsale large, du tiers de la longueur, deuxième fort raccourcie, sans appendice. Propygidium bordé latéralement de points espacés. Pygidium assez fortement, mais peu densément ponctué. Jambes antérieures armées de quatre dents, postérieures de trois, les deux dernières rapprochées.

Les deux sexes ont le front tuberculé, l'angle antérieur du pronotum sans échancrure, et une profonde excavation au menton. Le ♂ ne diffère de la ♀ que par l'élargissement du pronotum, par la longueur et la forme des mandibules.

Java.

31. H. ELONGATA.

Parallela, complanata, nigra, nitida, lævissima; fronte unituberculata; pronoto lateribus subrectis, stria marginali tenui; elytris margine inflexo lævi, stria subhumerali utrinque valde abbreviata, dorsalibus brevissimis, 2ª appendiculata; propygidio utrinque sulco semi-circulari postice appendiculato, pygidioque impunctatis. Long. 8 mill.; larg, 3 mill.

Hololepta elongata, Erichs. in Jahrb. 92, 6. (1834).

Etroit, allongé, parallèle, très aplati, noir luisant, sans points en dessus. Front unituberculé; dent préoculaire médiocre. Antennes d'un brun-rougeâtre, massue grise. Pronotum presque carré, à peine bisinué à la base, presque droit sur les côtés, largement échancré en devant, avec les angles assez aigus; strie marginale fine, légèrement coudée. Ecusson petit, triangulaire. Elytres de la largeur du pronotum à la base, de sa longueur à la suture, droites sur les côtés, obliques au bout, avec un angle sutural assez marqué, repli latéral lisse; strie subhumérale faible, fortement raccourcie de part et d'autre; première dorsale très courte, deuxième ponctiforme, avec un très petit appendice oblique. Propygidium bordé de chaque côté d'un sillon demi-circulaire, accompagné au bout d'une courte strie en dedans; pygidium petit. Jambes antérieures armées de quatre dents obtuses, postérieures de trois aiguës, les deux dernières rapprochées.

Dans les deux sexes, on retrouve le tubercule frontal, l'angle antérieur du pronotum entier, et dans l'excavation, qui ne s'étend pas au-delà du menton, deux tubercules saillants; le ♂ ne diffère de la ♀ que par la dilatation du pronotum et la forme des mandibules.

Cette espèce, provenant de Java, est rare dans les collections.

11. PHYLLOMA.

(φύλλωμα, feuillage.)

3e Série, T. 1 (1853), pl. v. — Mon. pl. 2. Genre 11, f. 1-3.

Hololepta. Paykull Mon. Hist. p. 101 (1811). — *Phylloma.* Erichson. in Jahrb. p. 96. 2 (1834).

Corpus planum. Caput exsertum.

Mandibulæ porrectæ, æquales, dentatæ.

Labrum longum, bilobum.

Maxillæ juxta mentum insertæ, basi conspicuæ.

Prosternum latum, planum, lobo truncato.

Tibiæ anticæ intus dente basali.

Propygidium latum, horizontale, hexagonum; pygidium breve inflexum.

Corps aplati, ovale allongé.

Tête saillante, dégagée du prothorax. Front uni, sans strie qui le sépare de l'épistome, avec une dent de chaque côté, au-dessus de l'insertion des antennes. Labre (f. 1 *e*) à deux lobes allongés. Mandibules (f. 1 *e*) saillantes, assez courtes, légèrement courbées, unidentées en dedans, égales entre elles.

Antennes (f. 1 *h*) insérées sous un rebord du front, au devant des yeux : *scape* allongé, renflé au bout, courbé, logé dans une coulisse pratiquée sous la tête; funicule de sept articles, premier et deuxième obconiques, plus longs, celui-ci un peu moins, 3-7 croissant en largeur; massue ovale, comprimée, de quatre articles, velue.

Mâchoires (f. 1 *g*) visibles à la base, entre le menton et la base des mandibules; à deux lobes, garnis de poils en dedans; externe long, étroit, corné; interne court. Palpes

maxillaires de quatre articles ; premier court, deuxième un peu plus long, troisième et quatrième subcylindriques, égaux entre eux. Menton (f. 1 *f*) court, coupé droit à la base, relevé en haut, cachant la lèvre et échancré au bord antérieur. Lèvre membraneuse, échancrée au milieu, avec les paraglosses barbues en dedans, sinuées. Palpes labiaux de trois articles, deuxième et troisième ovalaires, à peu près égaux.

Fossette antennaire, nulle ou peu distincte. Prosternum peu élevé, large, rétréci au milieu à l'insertion des pattes ; arrondi à la base, distinct du lobe antérieur par une strie transversale. Mésosternum large, court, échancré en devant pour recevoir la base du prosternum ; strie marginale interrompue au devant de l'échancrure. Pièce humérale visible en dessus. Ecusson très petit, triangulaire. Elytres courtes, coupées obliquement à l'extrémité, avec une strie subhumérale n'atteignant pas la base, dilatée au milieu et prolongée en une ligne droite, fine ; pas d'humérale.

Abdomen de cinq anneaux : premier segment ventral plus allongé que les autres, avec une ligne sinueuse de chaque côté ; propygidium hexagonal, presque circulaire, horizontal ; pygidium triangulaire, infléchi.

Pattes courtes : cuisses ovales, comprimées ; jambes (f. 1 *a*, *b*, *c* et *d*) élargies vers le bout, logées dans une coulisse du bord de la cuisse, terminées par deux épines inégales ; les antérieures avec une dent basilaire en dedans, quadridentées en dehors, avec une fossette tarsale profonde et bien limitée ; tarses de cinq articles, le premier plus long et plus fort que le deuxième, et celui-ci plus que les suivants.

Le genre *Phylloma* a été établi par Erichson (*Jahrb. der*

Insect, p. 96, II), en 1834, sur l'*Hister corticalis*, Fabr. J'y ai réuni deux espèces inédites, l'une de Cayenne, et l'autre du Brésil. Sa forme aplatie annonce qu'il vit sous l'écorce des arbres. Sa larve est inconnue. Il est propre au Brésil et à la Guyane, et peu répandu dans les collections.

Ce genre se distingue aisément des *Hololepta* et des *Leionota* avec lesquels il a les plus grands rapports, par la longueur du labre profondément bilobé, par l'insertion des mâchoires en dehors du menton, ce qui les laisse voir dans une échancrure entre ce dernier et la base des mandibules, et par la strie subhumérale dilatée à l'épaule, linéaire et très fine postérieurement. Le pygidium infléchi et la dent des mandibules, caractères fort rares dans les autres genres, peuvent aussi servir à le reconnaître.

1. P. CORTICALE.

Valde complanatum, nigrum, nitidum; fronte æquali ; pronoto stria marginali tenui brevi in angulo antico ; elytris stria subhumerali antice abbreviata, postice recta, tenui. Propygidio circum parce, pygidioque inflexo punctulatis ; tibiis posticis spinulosis. Long. 6 1/2 mill. Larg. 3 1/2 mill.

Hister corticalis, F. Syst. El, 1, 91, 58 (1801).

Hololepta corticalis Payk. Mon. Hist. 106, 4, T. 9, f. 2.

Ovale allongé, très aplati, noir luisant. Front uni, sans stries, ni tubercule. Antennes brunes, massue velue, grise. Pronotum plus large que long, bisinué à la base, avec une courte strie longitudinale très fine au devant de l'écusson, arrondi sur les côtés, échancré en devant, avec les angles entiers, peu saillants; strie marginale courte, très fine, visible seulement dans l'angle antérieur. Ecusson petit, triangulaire. Elytres un peu plus longues que le pronotum, de sa

largeur à la base, subparallèles sur les côtés, obliques au bord apical, formant un angle sutural très ouvert; repli latéral ponctué ; strie subhumérale fine, raccourcie à la base, presque entière, droite et linéaire postérieurement; première dorsale du tiers de la longueur, deuxième nulle. Propygidium sub-octogonal, entouré de points fins; pygidium infléchi, ponctué. Jambes antérieures quadri-dentées ; postérieures garnies d'épines en dessus et en dessous, et surtout au bout, où elles sont très serrées.

Brésil (Sainte-Catherine et Para) ; Cayenne.

2. P. OBLITUM.

Subdepressum, nigrum nitidum ; fronte æquali ; pronoto stria marginali integra, angulata ; elytris margine inflexo plicato, stria subhumerali postice filiformi recta, 2 dorsalibus brevibus ; propygidio bifoveolato, circum punctato ; pygidio inflexo dense punctato ; tibiis posticis 3 dentatis. Long. 6 1/2 mill. Larg. 3 2/3. mill.

Ovale, légèrement convexe, noir luisant. Front uni, sans stries ni sillon en dedans des yeux ; labre à deux lobes, assez grands. Antennes d'un brun de poix, massue grise, velue. Pronotum plus large que long, arqué à la base, dilaté angulairement sur les côtés, échancré en devant, avec les angles entiers, obtus; strie marginale fine, entière, anguleuse. Ecusson très petit, triangulaire. Elytres un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, a peine élargies sur les côtés, obliques au bord apical, formant un angle sutural très ouvert ; repli latéral plissé; strie subhumérale raccourcie à la base, très fine et droite postérieurement, et prolongée presque jusqu'au bout; trois dorsales courtes, obliques; première du tiers de la longueur, deuxième plus

courte, troisième à peine visible. Propygidium entouré d'un cercle de points et bifovéolé au bout; pygidium infléchi, ponctué. Jambes denticulées en dessous; antérieures armées en dessus de quatre dents, postérieures de trois.

Nouvelle-Grenade (Carthagène), (M. de Laferté).

Un peu plus épais que le *P. corticale*, il s'en distingue encore par les fovéoles bien marqués du propygidium, la ponctuation plus forte du pygidium, la deuxième strie dorsale des élytres, le prosternum plus étroit, etc.

3. P. mandibulare.

Subdepressum, nigrum, nitidum; fronte æquali; mandibulis latioribus; pronoto stria marginali integra, angulata; elytris margine inflexo sublævi, stria subhumerali postice filiformi recta, 3 dorsalibus brevibus; propygidio bifoveolato, circum punctato; pygidio inflexo dense punctato; tibiis posticis 3-dentatis. Long. 8 mill. Larg. 4 mill.

Ovale oblong, légèrement convexe, noir luisant. Front convexe, sans stries ni sillon en dedans des yeux; labre à deux lobes médiocres. Mandibules élargies, coudées, proéminentes, dentées en dedans. Antennes brun de poix, massue grise, velue. Pronotum plus large que long, arqué à la base, avec une strie médiane courte au devant de l'écusson, dilaté sur les côtés, échancré en devant, avec les angles obtus, abaissés; strie marginale entière, bien marquée, anguleuse. Ecusson très petit, triangulaire. Elytres de la longueur du pronotum, de sa largeur à la base, obliques au bord apical, formant un angle sutural bien marqué; repli latéral à peine pointillé; strie subhumérale subitement dilatée et prolongée linéairement de chaque côté; trois dorsales courtes. Propygidium entouré d'un cercle de points,

bifovéolé. Pygidium infléchi, ponctuée à la base. Pattes antérieures quadri-dentées, postérieures tri-dentées.

Cette espèce remarquable, de Cayenne (Guyane), est une forme intermédiaire, peut-être digne de constituer un nouveau genre : elle a le labre avancé, l'insertion latérale des mâchoires et la forme de la strie subhumérale des autres *Phylloma*; sa forme est un peu convexe, et ses jambes postérieures sont dentées comme dans le *Ph. oblitum*. Elle rappelle le genre *Leionota* par son prosternum ; les *Oxysternus* par son menton bifovéolé et ses mandibules dilatées, saillantes, quoique égales entre elles.

III. LEIONOTA.

(Λεῖος, lisse. — νῶτος, dos.)

3e Série, T. 1 (1853), pl. V. — Mon. Pl. 2. Genre III, f. 1-15.

Corpus planiusculum.

Caput exsertum. Mandibulæ porrectæ, æquales. Labrum parvum, bilobum.

Maxillæ pone mentum insertæ, prorsus coopertæ.

Prosternum constrictum, prominens, lobo plus minusve acuto.

Tibiæ extus dentatæ, infra sæpe denticulatæ; anticæ intus dente basali.

Propygidium latum, horizontale, hexagonum; pygidium obliquum.

Corps plus ou moins aplati, en ovale allongé.

Tête saillante, dégagée du prothorax. Front sans strie qui le sépare de l'épistome (quelques espèces seulement ont de chaque côté une courte strie transversale), avec une dent

au-dessus de l'insertion des antennes ; quelquefois un sillon longitudinal en dedans des yeux. Labre court, échancré. Mandibules saillantes, légèrement courbées vers la pointe, égales entre elles, ordinairement inermes, plus longues dans le ♂ que dans la ♀, creusées en forme de coulisse, pour y loger les mâchoires.

Antennes (f. 10 *c*) insérées sous un rebord du front : *scape* allongé, légèrement courbé et épaissi vers le bout, logé dans une rainure de la partie inférieure de la tête ; *funicule* de sept articles : premier plus long que les suivants, ceux-ci à peu près d'égale longueur vont en s'élargissant vers le bout; *massue* ovale, comprimée, quadri-articulée, révêtue d'un duvet épais, gris, placée sous le bord antérieur du prothorax au-devant des hanches, sans fossette bien accusée.

Mâchoires (f. 10 *a*) à lobes étroits, garnis de poils en dedans : l'interne court, membraneux, l'externe très allongé, membraneux en dedans, corné en dehors. Palpes maxillaires de quatre articles, plus longs que le lobe maxillaire externe; cylindriques ; premier article beaucoup plus court que les autres, deuxième et troisième égaux entre eux, quatrième un peu plus court. Menton (f. 10 *b*) coupé droit à la base, plus ou moins sillonné et excavé, échancré en devant, couvrant toute la bouche. Paraglosses membraneuses, allongées, courbées en dedans, et garnies de poils. Palpes labiaux de trois articles, troisième le plus long.

Pronotum transversal, bisinué à la base, avec une fine strie longitudinale qui remonte jusqu'au milieu, plus ou moins arrondi sur les côtés, fortement échancré en devant. Strie marginale plus ou moins forte, ordinairement terminée à l'angle antérieur. Prosternum assez élevé, rétréci, arrondi à la base, terminé en devant en pointe plus ou moins saillante. Mésosternum échancré en devant pour recevoir la

base du prosternum, bordé d'une strie interrompue à l'échancrure prosternale. Pièce humérale visible en dessus. Ecusson petit, triangulaire. Elytres courtes, coupées obliquement au bout, formant un angle sutural, plus ou moins profond. Strie humérale nulle ; une subhumérale raccourcie ordinairement à la base. Deux dorsales : première raccourcie, deuxième entière, coudée, interrompue dans quelques espèces.

Abdomen de cinq anneaux : premier segment inférieur plus long que les autres et marqué de chaque côté d'une ligne sinueuse. Propygidium horizontal et en hexagone. Pygidium court et perpendiculaire, quelquefois rebordé.

Pattes postérieures fort distantes à leur insertion : cuisses renflées ; jambes triangulaires, aplaties, logées dans une coulisse de la cuisse, avec une double arête sur le bord externe, terminées par deux épines inégales : antérieures armées en dedans d'une dent basilaire, et en dehors de quatre dents sur l'arête supérieure, avec une fossette tarsale profonde et bien limitée de chaque côté, les quatre postérieures munies de trois dents fortes, aiguës. Tarses filiformes et minces, quatre premiers articles garnis en dessous chacun de deux petites soies.

J'ai réuni, dans ce genre démembré des *Hololepta* d'Erichson, quinze espèces du continent ou des îles d'Amérique, dont trois seulement avaient été décrites. Dejean, dans la 3e édition de son *Catalogue*, en 1837, avait indiqué cette division, et dans sa collection se trouvaient réunis sous ce nom l'*H. minuta* d'Erichson, qu'il rapporte faussement à l'*H. lamina* de Paykull, et les deux autres qu'il confond, et dont il indique le ♂ sous le nom de *L. quadridentata*, F., et la ♀ sous celui de *L. lœvicollis*, avec une quatrième, rapportée de Cayenne par M. Lacordaire, sous le nom de *L.*

cerdo. Quoiqu'il m'ait été impossible de trouver un ou deux caractères saillants, tirés soit des parties de la bouche, soit du sternum ou des pattes, de ceux en un mot qu'on est convenu d'appeler importants, qui s'appliquent à toutes les espèces de ce genre, l'ensemble des caractères m'a paru si tranché que je n'ai pas balancé à les séparer des *Hololepta*, devenus déjà trop nombreux.

On reconnaîtra toujours les *Leionota* au prosternum saillant, rétréci et terminé en pointe antérieurement, aux jambes postérieures dont l'arête du dessous est dentelée, et à la deuxième strie dorsale des élytres entière. Si dans quelques espèces le prosternum, un peu plus large et moins appointi, laisse quelque doute, les deux autres caractères viennent lever toute difficulté.

Les premiers états des *Leionota* sont inconnus. Leur genre de vie est le même que celui des *Hololepta*; leur forme aplatie indique qu'ils vivent sous les écorces des vieux arbres morts, dans le terreau humide qui s'y forme. La seule espèce un peu répandue, *L. quadridentata*, F., a été trouvée dans ces conditions à diverses époques de l'année (janvier, avril, octobre).

Le seul caractère sexuel qui paraisse général est la forme des mandibules plus droites et plus allongées dans le ♂ que dans la ♀. La plupart des espèces ont une fossette à l'angle antérieur du pronotum ; est-ce un caractère exclusivement propre au ♂? Les *L. quadridentata*, *devia*, *interrupta*, *Reichii*, sont les seules espèces où j'aie pu m'en assurer. Quant à l'excavation en M du menton, on la retrouve également dans les deux sexes.

Le *L. strigicollis*, par son sternum, fait le passage aux *Oxysternus*, et le *L. confusa* aux *Hololepta*.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES.

A Strie marginale du pronotum dépassant de beaucoup le milieu. — Mandibules inermes.

B. Deuxième strie dorsale des élytres courte, munie d'un appendice apical. (Arête inférieure des jambes non dentelée.)

c. Sillon intra-oculaire long, bien marqué. — Pygidium sans rebord élevé. — Strie subhumérale raccourcie à la base.

d. Elargi en devant, aplati. — Strie subhumérale moins raccourcie; appendice apical de la deuxième dorsale des élytres plus court. 1. *Yucateca*. Yucatan.

dd. Parallèle, convexe. — Strie subhumérale plus raccourcie; appendice apical de la deuxième dorsale des élytres remontant jusqu'à la première dorsale . . . . 2. *grandis*. Mexique.

cc. Sillon intra-oculaire nul. — Pygidium avec un rebord élevé. — Strie subhumérale presque entière. . . . . 3. *confusa*. Mexico.

BB. Deuxième strie dorsale des élytres entière. (Arête inférieure des jambes dentelée ou non.)

c. Pygidium rebordé.

d. Front sans stries et sans sillon intra-oculaire. — Côtés du pronotum sans impression rugueuse ; fossette de l'angle antérieur sinuée. — Pygidium rugueusement ponctué. — Arête inférieure des jambes postérieures dentelée. . . . . 4. *cerdo*. Cayenne.

dd. Front bifovéolé, avec un sillon intra-oculaire long, bien marqué. — Côtés du pronotum avec une impression rugueuse; fossette de l'angle antérieur non sinuée. — Pygidium finement pointillé. — Arête inférieure des jambes postérieures inerme. 5. *strigicollis*. Mexico.

cc. Pygidium sans rebord.

d. Arête inférieure des jambes postérieures inerme.

e. Pygidium fortement et densément ponctué. — Côtés du pronotum sans fovéole médiane. — Strie subhumérale entière, ou peu raccourcie. — Stries frontales petites. — Sillon intra-oculaire nul.

f. Strie subhumérale atteignant la base, et raccourcie postérieurement. . . . . 6. *polita*. Mexico.

ff. Strie subhumérale raccourcie à la base et atteignant presque le bord apical. . . . . 7. *Mexicana*. Mexique.

ee. Pygidium finement pointillé. — Une fovéole au milieu des côtés du pronotum. — Strie subhumérale fort raccourcie à la base. — Stries frontales longues, arquées. — Sillon intra-oculaire long. . . . . 8. *Reichii*. Cayenne.

dd. Jambes postérieures à arête inférieure dentelée.

e. Strie marginale du pronotum se continuant à la base

f. Anguleuse, quelquefois interrompue, fine postérieurement.

g. Pygidium non infléchi, assez fortement ponctué. — Pronotum lisse. . . . . 9. *devia.* Cayenne.

gg. Pygidium infléchi, faiblement ponctué. — Pronotum pointillé. . . . . 13. *punctulata.* Brésil.

ff. Forte, droite.

g. Pygidium plus densément pointillé. — Propygidium plus largement ponctué. . . . . 10. *quadridentata*, F. Amérique.

gg. Pygidium moins densément et moins fortement pointillé. — Propygidium moins largement ponctué. . . . 11. *interrupta.* Cuba.

ee. Strie marginale du pronotum raccourcie un peu avant l'angle postérieur. . . . . 12. *lata.* Brésil.

AA. Strie marginale du pronotum n'atteignant pas le milieu, dépassant à peine l'angle antérieur. — Mandibules uni-dentées en dedans.

B. Propygidium bifovéolé. — Pygidium bombé, plus densément ponctué. 14. *minuta*, Er. Cayenne.

BB. Propygidium sans fovéoles. — Pygidium non bombé, moins densément ponctué. . . . . 15. *rimosa.* Cuba.

—

A. Strie marginale du pronotum dépassant le milieu. — Mandibules inermes (1-13).

B. Deuxième strie dorsale des élytres courte, avec un appendice plus ou moins long. — Arête inférieure des jambes non dentelée (1-3).

1. L. Yucateca.

Lata, postice attenuata, deplanata, puncticulata, nigra nitida; fronte striis 2 obsoletis, sulco intra-oculari longo; pronoto lateribus recto, stria marginali valida, basi continuata; elytris margine inflexo rugoso, stria subhumerali antice parum abbreviata, 1ª dorsali dimidiata, 2ª valde interrupta; propygidio lateribus parce, pygidio dense punctatis. Long. 18 mill. Larg. 8 mill.

Aplati, oblong, élargi en devant, noir luisant. Front finement pointillé, avec deux stries obsolètes, et un sillon entier et profond en dedans des yeux; dent préoculaire saillante; antennes brunes, massue grise. Pronotum transversal, finement pointillé, plus distinctement sur les bords latéraux, bisinué à la base, avec une demi-strie longitudinale fine au milieu; droit sur les côtés, largement échancré en devant, avec les angles arrondis, obtus; strie marginale forte, droite, continuée à la base, interrompue un peu après l'angle antérieur. Ecusson triangulaire, très petit. Elytres de la largeur du pronotum à la base, de sa longueur à la suture, rétrécies postérieurement, obliques au bord apical, avec un angle sutural très prononcé; repli latéral rugueux; strie subhumérale très large, atteignant presque la base; première dorsale forte, dépassant le tiers de la longueur; deuxième très courte, avec un appendice droit, remontant à peine au tiers. Propygidium couvert de points espacés sur les côtés; pygi-

dium densément et assez fortement ponctué. Menton large, pointillé, obsolètement rebordé ; prosternum en carène étroite, saillante. Jambes antérieures garnies de quatre dents, postérieures de trois, avec l'arête inférieure inerme.

Yucatan (M. Pilate).

2. L. GRANDIS.

Elongata parallela, subconvexa, nigra nitida ; fronte sulcis 2 integris ; pronoto lateribus rectis, stria marginali basi continuata, antice interrupta ; elytris margine inflexo rugoso, stria subhumerali magis abbreviata, 1ª dorsali dimidiata, 2ª parum interrupta ; propygidio parce lateribus, pygidio dense punctatis. Long. 15 mill. Larg. 7 mill.

Allongé, parallèle, légèrement convexe, noir luisant. Front lisse, sans stries, avec un sillon entier en dedans des yeux ; dent préoculaire saillante. Pronotum bisinué à la base, avec une demi-strie longitudinale fine au milieu, droit sur les côtés, largement échancré en devant, avec les angles obtus ; strie marginale forte, droite, continuée à la base, interrompue un peu après l'angle antérieur. Ecusson triangulaire, très petit. Elytres de la largeur du pronotum à la base, de sa longueur à la suture, obliques au bord apical, avec un angle sutural assez marqué ; repli latéral rugueux ; strie subhumérale moins large et plus raccourcie à la base que dans le *L. Yucateca ;* première dorsale forte, du tiers de la longueur, deuxième fort courte, avec un appendice qui remonte jusqu'à la première dorsale. Propygidium bordé de points espacés. Pygidium densément et assez fortement ponctué, sans rebord. Menton pointillé, à peine rebordé, sans carènes. Prosternum en carène saillante. Jambes antérieures garnies de qnatre dents, postérieures de trois, avec l'arête inférieure inerme.

Se distingue aisément du *L. Yucateca* par sa forme plus parallèle, plus convexe, sa strie subhumérale plus raccourcie et sa deuxième dorsale beaucoup moins interrompue.

Mexique (Mexico, Oaxaca), (MM. de Laferté et Chevrolat).

3. L. CONFUSA.

Oblongo-ovata, subdepressa, nigra nitida; fronte æquali; pronoto in angulo antice punctato, stria marginali angulata, basi continuata; elytris margine inflexo lævi; stria subhumerali subintegra, 1_a dorsali lata, 2^a brevissima appendiculata; propygidio apice bifoveolato, lateribus punctis arcuatis rugoso; pygidio tenuiter marginato, grosse et dense punctato. Long. 10 mill. Larg. 5 mill.

Ovale oblong, subdéprimé, d'un noir luisant. Front uni, sans stries, ni sillon en dedans des yeux; antennes brunnes, massue grise. Pronotum bisinué à la base, avec une demi-strie longitudinale au devant de l'écusson; curvilinéairement dilaté sur les côtés, échancré en devant, avec les angles obtus, ponctués; strie marginale entière, fine, anguleuse. Elytres un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, presque droites latéralement, obliques au bord apical, et formant un angle sutural très ouvert; repli latéral lisse; strie subhumérale forte, plus fine et presque entière à la base; première dorsale forte, du tiers de la longueur; deuxième très courte, avec un assez long appendice. Propygidium avec deux impressions de chaque côté, et couvert dans son pourtour de gros points arqués, presque rugueux. Pygidium étroitement rebordé, fortement et densément ponctué. Menton non rebordé, carènes longitudinales obsolètes. Prosternum en carène saillante. Jambes

inermes en dessous; armées en dessus, les antérieures de quatre dents, les portérieures de trois, les deux apicales rapprochées; tarses bruns.

Mexique (M. Chevrolat).

BB. Deuxième strie dorsale des élytres entière (4-13).

c. Pygidium rebordé (4-5).

4. L. CERDO.

Oblonga, subdepressa, nigra subnitida: fronte æquali; pronoto stria marginali angulata subinterrupta, antice sinuatim foveolata; elytris margine inflexo lævi, stria subhumerali abbreviata, 1ª dorsali brevi; propygidio apice bifoveolato, lateribus grosse; pygidio dense et fortiter punctatis, tibiis infra denticulatis. Long. 10 1/2 mill. Larg. 5 mill.

Allongé, légèrement déprimé, noir assez luisant. Front uni, sans stries, avec un sillon court en dedans des yeux; antennes brunes, massue grise; mandibules creusées en dessus d'une gouttière oblique. Pronotum plus large que ong, bisinué à la base, avec une demi-strie longitudinale au devant de l'écusson; angulairement dilaté sur les côtés, échancré en devant avec les angles obtus; strie marginale fine postérieurement, interrompue à la dilatation, plus forte et terminée à l'angle antérieur dans une fossette sinuée, profonde. Elytres un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, à peine élargies sur les côtés, obliques au bord apical, formant un angle sutural très ouvert; repli latéral lisse; strie subhumérale forte, raccourcie; première dorsale forte, du tiers de la longueur; deuxième entière, se rapprochant de la première en faisant un coude. Propygidium bifovéolé au bout et couvert de gros points peu serrés

dans son pourtour. Pygidium bombé, densément et fortement ponctué, bordé postérieurement. Excavation présentant une M en relief sur le menton, et derrière un W. Jambes antérieures armées de quatre dents : postérieures de trois, les deux apicales rapprochées, arête inférieure dentelée.

Le seul individu ♂ que j'aie sous les yeux a été rapporté de Cayenne, sous ce nom, par M. Lacordaire, et fait partie de la collection de M. de Laferté.

5. L. STRIGICOLLIS.

Elongata, convexiuscula, nigra nitida; fronte bifoveolata, sulco utrinque intra oculos; pronoto lateribus punctato, in medio rugoso, stria marginali forti basi prolongata, antice in fossa lata desinente; elytris margine inflexo punctato, stria subhumerali lata subintegra, 1ª dorsali brevi; propigidio parce et sat fortiter, pygidio tenuissime punctatis, tibiis infra inermibus. Long. 11 mill. Larg. 6 mill.

Allongé, assez convexe, noir luisant. Front plan, bifovéolé; avec un sillon en dedans des yeux, de chaque côté; dent préoculaire saillante; antennes brunes, massue grise. Pronotum bisinué à la base, avec une demi-strie longitudinale fine au milieu, curvilinéairement dilaté et ponctué sur les côtés, avec une large impression rugueuse, largement échancré en devant, avec les angles obtus; strie marginale forte, arquée, prolongée à la base, terminée en devant dans une large et profonde fossette. Ecusson triangulaire, très petit. Elytres de la largeur du pronotum à la base, un peu plus longues, droites sur les côtés, obliques au bout, avec l'angle sutural peu marqué; repli latéral ponctué, strie subhumérale forte, rugueuse, amincie et arquée en devant, raccourcie; première dorsale large, du tiers de la longueur; deuxième entière, légèrement coudée, bordée au bout de

points irréguliers. Propygidium couvert de gros points peu serrés ; pygidium fortement rebordé, pointillé. Menton rebordé, bicaréné. Prosternum élevé, étroit, fort aiguisé. Jambes antérieures armées de quatre dents : postérieures de trois, arête inférieure inerme.

Cette espèce, dont je n'ai vu qu'un individu ♂, vient du Mexique (M. Chevrolat).

cc. Pygidium non rebordé (6-13).

d. Jambes postérieures inermes sur l'arête inférieure (6-8).

6. L. POLITA.

Oblonga subconvexa, nigra nitida ; fronte obsoletissime bistriata ; pronoto lateribus punctato, stria marginali basi continuata ; elytris margine inflexo punctato ; stria subhumerali integra ; propygidio lateribus parce, pygidio dense punctatis. Long. 10 mill. Larg. 6 mill.

Allongé, légèrement convexe, noir luisant. Front avec deux strioles indistinctes ; dent préoculaire saillante. Antennes brunes, massue grise. Pronotum court, bisinué à la base, avec une demi-strie longitudinale fine au milieu, curvilinéairement dilaté et ponctué sur les côtés, échancré en devant, avec les angles obtus ; strie marginale légèrement coudée, continuée à la base, et terminée antérieurement dans une fossette arrondie, profonde. Ecusson triangulaire, très petit. Elytres de la largeur du pronotum à la base, un peu plus longues que lui à la suture, droites sur les côtés, obliques au bout, avec l'angle sutural peu profond ; repli latéral avec quelques points ; strie subhumérale forte au milieu, devenant plus fine à la base, qu'elle atteint ; première

dorsale forte, du tiers de la longueur; deuxième entière, courbée. Propygidium largement couvert de points arqués; pygidium densément ponctué, sans rebord. Menton obsolètement rebordé, sans trace de carènes. Prosternum étroit, élevé. Jambes antérieures armées de quatre dents : postérieures de trois, les deux dernières rapprochées, inermes à l'arête inférieure.

Mexique.

J'ai décrit cette espèce sur un individu de la collection de M. de Laferté, type du *L. polita* Sturm.

7. L. Mexicana.

Oblonga subconvexa, puncticulata, nigra nitida; fronte leviter bistriata; pronoto lateribus punctato, stria marginali angulata basi continuata: elytris margine inflexo punctato, stria subhumerali antice abbreviata; propygidio bifoveolato, lateribus parce, pygidio dense punctatis. Long. 9 mill. Larg. 5 1/2 mill.

Allongé, légèrement convexe, pointillé, noir luisant. Front faiblement bistrié; dent préoculaire saillante. Antennes brunes, massue grise. Pronotum court, bisinué à la base, avec une demi-strie longitudinale fine au milieu, arrondi et ponctué sur les côtés, échancré en devant, avec les angles obtus; strie marginale forte, coudée, continuée à la base, et terminée antérieurement par une fossette arrondie, profonde. Ecusson triangulaire, très petit. Elytres un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, droites sur les côtés, obliques au bout, avec un angle sutural assez profond; repli latéral avec quelques points; strie subhumérale grosse au milieu, amincie aux deux bouts, raccourcie à la base; première dorsale dépassant le tiers de la longueur;

deuxième entière, courbée. Propygidium légèrement bifovéolé au bout, largement bordé de points peu serrés; pygidium densément ponctué, sans rebord. Menton pointillé, non rebordé. Prosternum en carène étroite, saillante. Jambes antérieures armées de quatre dents : postérieures de trois; arête inférieure inerme.

Mexique.

8. L. REICHII.

Oblonga, convexa, nigra nitida; fronte 2 striis arcuatis, inter oculos utrinque bisulcata; pronoto stria marginali valida recta, basi continuata, foveola parva laterali; elytris margine inflexo lævi, stria subhumerali antice valde abbreviata; 2ª dorsali appendiculata; propygidio sparsim, pygidio dense tenuiterque punctatis. Long. 9 mill. Larg. 5 mill.

Allongé, convexe, noir luisant. Front avec deux larges stries arquées, transversales, rapprochées, et un sillon de chaque côté en dedans des yeux; dent préoculaire saillante. Antennes brun de poix, massue grise. Pronotum court, fortement bisinué à la base, avec une demi-strie longitudinale au milieu, légèrement courbé sur les côtés, avec une petite fossette au milieu, bisinueusement échancré en devant, avec les angles obtus; strie marginale forte, droite, prolongée à la base. Ecusson triangulaire, très petit. Elytres un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, droites sur les côtés, obliques au bout, avec l'angle sutural assez marqué; repli latéral lisse; strie subhumérale fort raccourcie à la base; première dorsale grande, arquée, dépassant le tiers de la longueur; deuxième entière, arquée, accompagnée au bout d'une petite strie et de quelques points. Propygidium couvert de points espacés, plus gros sur les

côtés. Pygidium densément et finement ponctué. Menton fortement rebordé et bicaréné. Prosternum saillant, étroit. Jambes antérieures armées de quatre dents : postérieures de trois; arête inférieure inerme.

Cette remarquable espèce faisait partie de la collection de M. Reiche, sans désignation de patrie. Je l'ai dédiée, comme un faible témoignage de ma gratitude, à cet entomologiste distingué, qui m'a communiqué avec empressement sa collection et ses livres. Depuis j'en ai vu un exemplaire ♂ provenant de Cayenne.

d. Jambes portérieures à arête inférieure dentelée (9-13).

9. L. DEVIA.

Elongata, subconvexa, nigra nitida; fronte utrinque inter oculos sulcata; pronoto lateribus angulato, stria marginali postice attenuata; elytris margine inflexo lævi, stria subhumerali antice abbreviata; propygidio bifoveolato, lateribus parce, pygidio sat dense punctatis. Long. 10-11 1/2 mill. Larg. 5-6 1/2 mill.

Hololepta quadridentata, Er. Jahrb. 95, 11. (1834).

Allongé, légèrement convexe, noir luisant. Front lisse, avec un sillon de chaque côté en dedans des yeux; dent préoculaire saillante. Antennes brun de poix, massue grise. Pronotum bisinué à la base, avec une demi-strie longitudinale fine au milieu, fortement dilaté sur les côtés, largement échancré en devant, avec les angles obtus; strie marginale anguleuse, plus fine et plus rapprochée du bord postérieurement, prolongée à la base. Ecusson triangulaire, très petit Elytres de la longueur du pronotum, et de sa largeur à la base, à peine arquées sur les côtés, obliques au bout, avec l'angle sutural peu profond; repli latéral lisse; strie sub-

humérale fort raccourcie en devant ; première dorsale forte, dépassant le tiers de la longueur ; deuxième entière, coudée. Propygidium légèrement bifovéolé, couvert largement de gros points espacés dans son pourtour. Pygidium fortement et assez densément ponctué. Menton rebordé seulement au milieu du bord antérieur, et bicaréné. Prosternum saillant et étroit. Jambes antérieures armées de quatre dents : postérieures de trois ; arête inférieure dentelée.

♂. Une fossette arrondie, profonde à l'angle antérieur du pronotum ; ♀ sans fossette.

Brésil, Guyane (Cayenne).

Erichson, *loc. cit.*, a cru, d'après l'inspection d'un individu provenant de Fabricius, que cet ancien auteur avait décrit une espèce différente de celle de Paykull, et il a, en conséquence, appelé *Hololepta platysma* l'espèce si bien décrite et figurée par ce dernier, réservant à l'autre le nom de *H. quadridentata.* Notre savant entomologiste a dû supposer que Fabricius s'est trompé sur la patrie, et il s'est mis en contradiction avec tous les auteurs, et en particulier avec Paykull et Schœnherr, qui ont dû connaître mieux que nous la collection de Fabricius. N'est-il pas bien plus simple de supposer que le célèbre disciple de Linné, dont les travaux superficiels ont été cause de tant d'erreurs et de difficultés, a rapporté faussement à cette espèce l'individu comparé par Erichson, ou qu'il a confondu les deux espèces? Dejean, dans sa collection, les avait également réunies ; il donnait au ♂ le nom de *L. 4-dentata*, et à la ♀ celui de *L. lævicollis.*

10. L. quadridentata.

Ovalis subconvexa, nigra nitida ; fronte absque striis et sulcis; pronoto stria marginali valida recta, basi continuata ; elytris margine inflexo lævi, stria subhumerali abbreviata ; propygidio

parce lateribus, pygidio dense, tenuiter punctatis. Long. 8-11 mill. Larg. 5-6 mill.

Hister 4-dentatus, F. Ent. S. 1, 74, 11 (1792). — F. Syst. El. 1, 91, 39.

Hololepta 4-dentata, Payk. Mon. Hist. 109. 8, T. IX, f. 4. — *H. platysma* Er. Jahrb. 95, 11.

Ovale, légèrement convexe, noir luisant. Front sans stries transversales, ni sillon en dedans des yeux; dent préoculaire assez saillante. Antennes brunes, massue grise. Pronotum court, bisinué à la base, avec une demi-strie longitudinale fine au milieu, à peine courbé sur les côtés, bisinueusement échancré en devant, avec les angles obtus; strie marginale forte, presque droite, sans coude, prolongée à la base, terminée à l'angle antérieur, se perdant ♂ dans une fossette profonde, oblongue. Ecusson triangulaire, petit. Elytres de la largeur du pronotum à la base, de sa longueur à la suture, légèrement courbées sur les côtés, obliques au bout avec un angle sutural très profond; repli latéral lisse; strie subhumérale très raccourcie en devant; première dorsale forte, dépassant le tiers; deuxième entière, coudée. Propygidium couvert latéralement de gros points espacés. Pygidium densément et peu fortement ponctué. Menton rebordé et bicaréné. Prosternum étroit, saillant. Jambes antérieures armées de quatre dents: postérieures de trois; arête inférieure dentelée.

♂. Une fossette oblongue, arquée, plus ou moins forte à l'angle antérieur du pronotum. ♀ sans fossette.

Cette espèce, assez commune, est répandue dans une grande partie de l'Amérique : Etats-Unis (Nouvelle-Orléans), Texas, Saint-Domingue, Nouvelle-Grenade, Venezuela, Guyane, Brésil, Bolivie. On la trouve sous les écorces du bois mort et en voie de décomposition, dans les mois de janvier, avril et octobre.

11. L. INTERRUPTA.

Ovata, subconvexa, nigra, nitida; fronte æquali; pronoto stria marginali forti subrecta integra; elytris margine inflexo lævi, stria subhumerali antice valde abbreviata, 1ª dorsali brevi, 2ª parum interrupta; propygidio lateribus parce, pygidio minus dense et obsolete punctatis. Long. 9 mill.; larg. 5 1/2 mill.

Ovale, assez convexe, noir luisant. Front uni, sans stries, ni sillons en dedans des yeux. Antennes brunes, massue grise. Pronotum court, beaucoup plus large que long, bisinué à la base, avec une demi-strie longitudinale très fine au devant de l'écusson, légèrement arqué sur les côtés, échancré en devant, avec les angles arrondis, entiers; strie marginale entière, presque droite, forte, prolongée à la base, aboutissant à une fossette profonde, allongée ♂ à l'angle antérieur. Elytres plus courtes que le pronotum, de sa largeur à la base, légèrement dilatées sur les côtés, obliques au bord apical, et formant un angle sutural profond; repli latéral lisse; strie subhumérale fort raccourcie à la base; première dorsale forte, oblique, du tiers de la longueur; deuxième arquée, ordinairement un peu interrompue au-delà du milieu. Propygidium avec des points épars, peu nombreux sur les côtés. Pygidium moins densément et plus obsolètement ponctué que dans le *L. 4-dentata*. Excavation du menton en M. Jambes antérieures armées de quatre dents : postérieures de trois en dessus; arête inférieure dentelée.

♂ Fossette allongée, profonde à l'angle antérieur du pronotum. ♀ sans fossette.

Cette espèce a les plus grands rapports avec le *L. 4-dentata*. mais la ponctuation du pygidium, faible, espacée, et la deuxième dorsale interrompue l'en séparent suffisamment. Elle est propre à l'île de Cuba.

12. L. LATA.

Ovato-lata, subdepressa, nigra, nitida; fronte æquali; pronoto lateribus punctato, stria marginali basi abbreviata; elytris margine inflexo lævi; stria subhumerali lata profunde excavata, 1ª *dorsali profunda basali,* 2ª *integra, incurva, apice foveolata; propygidio circum punctato, apice subbifoveolato; pygidio lævi.* Long. 9 1/2 mill.; larg. 6 1/2 mill.

Ovale très élargi, déprimé, noir assez luisant. Front uni, avec un petit point de chaque côté en devant; dent préoculaire saillante. Antennes d'un brun de poix, massue d'un roux-cendré. Pronotum court, large, fortement bisinué à la base, avec une demi-strie longitudinale très fine au devant de l'écusson, curvilinéairement dilaté sur les côtés et bordé de points, largement échancré en devant, avec les angles entiers dans les deux sexes, abaissés, obtus; strie marginale forte, ne partant pas tout à fait de la base, et dépassant un peu l'angle antérieur. Ecusson très petit, triangulaire. Elytres un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, fortement dilatées sur les côtés, obliques au bord apical, avec un angle sutural peu profond; repli latéral lisse; une profonde et large excavation sous l'épaule, dans laquelle est creusée la strie subhumérale, raccourcie à la base; première dorsale forte, du tiers de la longueur; deuxième entière, coudée, et terminée par une fossette. Propygidium bordé d'une ponctuation peu serrée, assez étendue, légèrement bifovéolé au bord postérieur. Pygidium lisse. Menton rebordé, légèrement caréné. Prosternum un peu élargi. Jambes antérieures armées de quatre dents : postérieures de trois, les deux apicales rapprochées; arête inférieure dentelée.

♂ Mandibules allongées, renflées à la base; une échancrure du menton bifide au devant du prosternum.

Brésil.

13. L. PUNCTULATA.

Oblonga, depressa, nigra, nitida, puncticulata; fronte bistriata, utrinque intra oculos sulcata; pronoto lateribus punctato, stria marginali angulata postice attenuata, basi continuata; elytris margine inflexo lævi, stria subhumerali abbreviata, 1ª dorsali brevi; propygidio bifoveolato, parce; pygidio inflexo punctatis; tibiis infra denticulatis. Long. 7 mill.; larg. 4 mill.

Allongé, déprimé, noir luisant, finement pointillé. Front plan, largement bistrié, avec un sillon en dedans des yeux, séparant tout à fait la dent préoculaire. Antennes ferrugineuses, massue grise. Pronotum bisinué à la base, avec une demi-strie longitudinale fine au milieu, dilaté et ponctué sur les côtés, largement échancré en devant, avec les angles obtus; strie marginale coudée, forte en devant, fine par derrière et prolongée à la base. Ecusson triangulaire, petit. Elytres de la largeur du pronotum à la base, de sa longueur à la suture, droites sur les côtés, obliques au bout, avec l'angle sutural assez marqué; repli latéral lisse; strie subhumérale fort raccourcie en devant; première dorsale forte, du tiers de la longueur; deuxième entière, coudée. Propygidium bifovéolé, entouré de points espacés. Pygidium infléchi, faiblement ponctué au bout. Menton rebordé. Prosternum assez étroit, peu saillant en devant. Jambes antérieures armées de quatre dents : postérieures de trois; arête inférieure dentelée.

Brésil; Guyane (Cayenne)

11. Strie marginale n'atteignant pas le milieu du pronotum. Mandibules unidentées (14-15)

14. L. MINUTA.

Oblonga, subdepressa, nigra, subnitida; fronte sulcis intra oculos parvis; pronoto in medio subtiliter carinato; elytris margine inflexo subpunctato: stria subhumerali abbreviata, dorsalibus validis, 1ª brevi, 2ª integra; propygidio bifoveolato grosse at parce; pygidio sat dense punctatis; tibiis subtus dentatis. Long. 6 mill.; larg. 3 mill.

Hololepta minuta, Er. Jahrb. 96, 13 (1834).

Oblong, légèrement déprimé, noir assez luisant. Front pointillé, sans stries, avec un petit sillon court derrière les yeux. Antennes ferrugineuses, massue grise; dent préoculaire saillante. Pronotum bisinué à la base, avec une petite ligne élevée entière au milieu, angulairement dilaté sur les côtés, échancré en devant, avec les angles obtus; strie marginale très courte dans l'angle antérieur même. Ecusson triangulaire, petit. Elytres de la largeur du pronotum à la base, de sa longueur à la suture, droites sur les côtés, obliques au bout, avec un angle sutural bien marqué; repli latéral avec quelques points peu profonds; strie subhumérale fort raccourcie; dorsales bien marquées, première du tiers de la longueur, deuxième entière, coudée. Propygidium bifovéolé au bout, couvert de gros points oblongs espacés. Pygidium bombé, grossièrement et assez densément ponctué. Menton rebordé et bicaréné. Prosternum élevé, étroit. Jambes antérieures armées de quatre dents; postérieures de trois; arête inférieure dentelée.

Brésil.

15. L. RIMOSA.

Oblonga, subdepressa, nigra, subnitida; fronte æquali; pronoto stria marginali brevissima, in angulo antico tantum conspicua; elytris margine inflexo subpunctato; stria subhumerali abbreviata, 1ª dorsali brevi, 2ª integra angulata; propygidio haud foveolato, lateribus parce; pygidio minus dense punctatis; tibiis subtus denticulatis. Long. 6 mill.; larg. 3 1/4 mill.

Oblong, subdéprimé, noir assez luisant. Front uni, sans stries, avec un sillon court derrière les yeux; mandibules uni-dentées. Antennes brunes, massue grise. Pronotum plus large que long, bisinué à la base, avec une strie longitudinale fine, entière au devant de l'écusson, arrondi sur les côtés, échancré en devant, avec les angles obtus; strie marginale très courte, ne dépassant guère l'angle antérieur. Elytres de la longueur du pronotum, de sa largeur à la base, parallèles sur les côtés, obliques au bord apical, formant un angle très ouvert; repli latéral presque lisse; strie subhumérale raccourcie; première dorsale du quart de la longueur; deuxième forte, rapprochée de la première, coudée, entière. Propygidium sans fossettes postérieures, couvert de points assez espacés, avec le milieu lisse. Pygidium assez fortement, mais peu densément ponctué. Menton rebordé, excavé en M. Prosternum élevé. Jambes antérieures armées de quatre dents : postérieures de trois; arête inférieure denticulée.

Très voisin du *L. minuta*, il s'en distingue par la figure du propygidium, qui n'a pas de fossettes séparées par une petite carène postérieurement, et qui est lisse au milieu, et par la ponctuation moins serrée du pygidium.

Cuba.

Espèces des auteurs que je n'ai pas vues, et qui se rapportent à l'un des trois premiers genres.

Erichson, Jahr. p. 94, 10.

HOLOLEPTA CAFFRA. *Fronte utrinque striola impressa, pronoto lateribus rugoso-punctato, unistriato; elytris stria dorsali interiore subintegra.* Long. 11 mill. — Caffraria.

Front inégal, de chaque côté avec une impression oblique qui s'abouchent en devant, et au fond desquelles il y a une striole transversale; il est couvert de petits points, et dans les impressions de quelques points plus gros. Les mandibules sont plus longues que la tête, droites, et légèrement courbées en dedans à la pointe. Les antennes sont couleur de poix; le premier article du funicule est un peu allongé. Le pronotum est parsemé de points très fins et espacés au milieu, gros, serrés, rugueux sur les côtés; au milieu de ces points on remarque une strie longitudinale, parallèle à la marginale; de plus, entre ces deux stries, une troisième très courte, qui n'atteint pas l'angle antérieur, et par derrière ne s'avance pas au-delà du milieu; et au milieu une autre très fine. Les élytres sont ponctuées sur les bords, mais à peine visiblement au milieu. La strie subhumérale devient plus fine en devant et atteint la base; les dorsales sont interrompues au milieu, l'externe beaucoup plus que l'interne; cette dernière, dans quelques individus, est entière sur l'une des élytres : l'avant-dernier segment supérieur de l'abdomen est couvert de quelques points, qui deviennent plus fins au milieu. Postérieurement s'élève une légère carène longitudinale. Le dernier segment est profondément et très densément ponctué.

Cette espèce rappelle la forme de l'*Hol. striatidera*, qui vient du cap de Bonne-Espérance.

Le Conte, Coléop. N. Calif. p. 38.

1. *Hol. Cacti.* Fronte utrinque striola obliqua, thorace lateribus antice rotundatis, parce punctatis, margine medio interrupto, elytris stria interna integra, lateribus postice parce punctatis; tibiis posticis dentibus 3 æqualiter distantibus; mandibulis capite longioribus, mento utrinque carinato. Long. 0,58. San Diego, in cactis putridis. Mas, thorace ad angulos anticos fovea maxima excavato; variat stria externa fere integra.

2. *Hol. vicina.* Fronte utrinque stria horizontali curvata, thorace lateribus antice rotundatis, parce punctatis, margine integro; elytris stria interna integra, externa postice in lineam punctorum fracta; tibiis posticis dentibus tribus, intermedio apicali propiore; mandibulis capite longioribus, mento concavo. Long. 0,33. San Diego, cum priore minus frequens.

IV. OXYSTERNUS.

(ὀξύς, aigu; στέρνον, sternum.)

3e Série, T. 1 (1853), pl. v. — Mon. pl. 2. — Genre IV, f. 1.

Hister. Linné (1746). — Fabr. Syst. El. (1801).
Hololepta. Paykull. Mon. Hist. p. 101 (1811).
Oxysternus. Erichson, Jahr. 98, 3 (1834).

Corpus oblongum, crassum, subdepressum.

Caput exsertum.

Mandibulæ porrectæ, intus dentatæ, inæquales.

Maxillæ juxta mentum insertæ.

Prosternum compressum, prominulum, lobo acuminato.

Tibiæ anticæ intus edentatæ; posticæ extus integræ seriatim spinosulæ.

Propygidium obliquum, transversum; pygidium devexum.

Corps grand, épais, ovale, allongé, légèrement convexe sur le dos, et rétréci postérieurement.

Tête saillante, dégagée du prothorax. Epistome en pointe, enfoncé, non séparé du front par une strie transversale. Yeux réniformes, perpendiculaires, peu saillants; un sillon sinueux en dedans des yeux de chaque côté. Labre allongé, arrondi au bout, avec une impression étroite. Mandibules fortes, très saillantes, courbées, dentées au bord interne, gauche plus large et plus longue que la droite.

Antennes (f. 1, *b*) insérées sous le rebord du front, au devant des yeux. *Scape* allongé, courbé, épaissi vers le bout, logé dans une coulisse oblique, pratiquée au-dessous de la tête; *funicule* de sept articles, qui vont en s'élargissant; *massue* comprimée, ovale-allongée, de quatre articles coupés obliquement.

Mâchoires (f. 1, *a*) insérées à la base, entre le menton et les mandibules, à deux lobes linéaires, garnis de poils serrés en dedans, l'externe fort long, logés, ainsi que les palpes, dans une coulisse des mandibules. Palpes maxillaires filiformes, allongés, de quatre articles, le premier court, deuxième et troisième beaucoup plus longs et égaux entre eux, le quatrième plus court que le précédent. Menton court, transversal, perpendiculaire, coupé droit à la base et échancré au bord opposé. Paraglosses cachées par le menton. Palpes labiaux courts, tri-articulés, troisième article plus long que le deuxième.

Pronotum plus large que long, semi-lunaire : la base formant un demi-cercle avec les côtes, sans angle postérieur, le bord antérieur profondément échancré ; côtés bordés par une strie marginale profonde, se terminant de chaque côté à l'angle interne des yeux Fossette antennaire peu pro-

fonde et mal limitée, placée au devant des hanches, sous le bord antérieur et inférieur du prothorax. Prosternum élevé, élargi, et terminé en pointe à la base, rétréci en devant et terminé en pointe saillante; lobe prosternal à peine distinct. Mésosternum court, profondément échancré, jusqu'au métasternum, pour loger la base du prosternum, sans strie marginale. Pièce humérale triangulaire et forte. Ecusson très petit, triangulaire. Elytres assez courtes, rétrécies vers le bout et arquées, avec une strie humérale et quelques dorsales distinctes.

Abdomen 5-articulé; premier segment ventral plus long que les autres, avec une strie sinuée de chaque côté. Propygidium en hexagone transversal, incliné; pygidium également abaissé, triangulaire, rebordé.

Pattes fortes, la deuxième paire très rapprochée de la première, les postérieures distantes à leur insertion. Cuisses allongées, avec une coulisse dans le sens de la flexion pour recevoir les jambes. Jambes terminées par deux épines inégales; les antérieures fortement élargies, sans dent basilaire en dedans, bordées de soies courtes et serrées, bidentées au dehors, fossette tarsale profonde et bien limitée; les postérieures sont coudées au tiers de leur longueur, et garnies en dehors, dans leur dernière moitié, d'une triple série de soies serrées. Tarses courts, les quatre premiers articles égaux entre eux, serrés, garnis en dessous d'une double rangée de soies, cinquième assez court, armé de deux crochets.

Le genre *Oxysternus*, établi par Erichson, Jahrb. (1834), ne renferme qu'une seule espèce, *Hister maximus*, L., *maxillosus* F., rangée par Paykull, en 1811, parmi les *Hololepta*. Il se lie au genre *Hister* par la

forme de son abdomen, de ses élytres, et la disposition des stries; mais il tient aux *Leionota* par la forme de son prosternum et par sa tête avancée, qui ne s'enfonce pas dans le prothorax. Il s'en distingue par plusieurs caractères remarquables : absence de dent à la base des jambes antérieures, mandibules inégales; jambes antérieures bidentées, et les postérieures ciliées.

Les métamorphoses et le genre de vie de cet insecte sont inconnus.

1. O. MAXIMUS.

Elongatus, convexus, niger, nitidus; fronte intra oculos bisulcata; pronoto semi-circulari, stria marginali antice interrupta; elytris stria marginali unica, humerali obliqua, dorsalibus 1 et 2 antice abbreviatis, 3ª integra, 4ª apicali; propygidio pygidioque marginato parce punctatis. Long. 16-22 mill.; larg. 9-13 mill.

Hister maximus, L. Syst. nat. 1, 2, 566, 1 (1746). — *H. maxillosus*, F. S. El. 1, 91, 40. (1801).

Allongé, convexe, noir luisant. Front bombé, finement pointillé, avec un sillon en *S* en dedans des yeux de chaque côté; labre allongé, sillonné; mandibules longues et fortes, dentées, gauche plus forte, plus allongée, et passant sur la droite. Antennes brun de poix, massue grise, velue. Pronotum court, semi-lunaire, avec un point anté-scutellaire, les angles antérieurs obtus, abaissés, et une strie marginale bien marquée sur les côtés. Ecusson très petit, triangulaire. Elytres de la largeur du pronotum à la base, un peu plus longues, dilatées à l'épaule, rétrécies postérieurement, obliques au bout, avec un angle sutural à peine marqué; strie marginale entière, humérale, oblique, bien marquée;

première et deuxième dorsales un peu raccourcies à la base, troisième entière, quatrième tout à fait rudimentaire. Propygidium bordé de points assez espacés, et d'un pointillé plus fin dans les intervalles. Pygidium assez finement ponctué et rebordé. Jambes antérieures armées de deux larges dents, postérieures de trois rangs de soies serrées.

Guyane (Cayenne); Brésil; Bolivie.

V. PLÆSIUS.

(πλησίος, voisin.)

3e série. T. 1 (1853), pl. VI. — Mon. pl. 3. — G. V, f. 13.
Erichson, Jahr. 101, IV. Pl. 2, f. 1 (1834).

Corpus oblongum, subdepressum. Caput retractum, fronte stria sinuata interrupta.

Mandibulæ æquales dentatæ.

Antennæ funiculo sensim incrassato, clava ovali, compressa, foveolæ antennales subangulo antico prothoracis.

Prosternum basi rotundatum, in mesosterni sinu receptum, lobo lato valde producto.

Tibiæ anticæ intus inermes, extus obtuse bidentatæ, foveola tarsali distincte exarata; posticæ integræ 3-seriatim spinosulæ.

Propygidium declive; pygidium perpendiculare.

Corps ovale-allongé, rétréci postérieurement, peu convexe en dessus.

Tête grande, s'enfonçant dans le prothorax. Yeux réniformes, peu saillants. Strie frontale irrégulière, interrompue au milieu. Epistome avec une impression; labre transversal et légèrement sinué. Mandibules courbées, unidentées, égales entre elles, saillantes.

Antennes (f. *a*) insérées sous un rebord arrondi du front, au devant des yeux : *scape* allongé, courbé, renflé vers le bout,

loge dans une coulisse pratiquée sous la tête; funicule de sept articles, premier obconique, allongé; les autres vont successivement en augmentant de largeur; massue ovalaire, comprimée, composée de quatre articles taillés obliquement et velus. Fossette antennaire large, peu profonde, placée sous l'angle antérieur du prothorax, l'antenne y pénètre par une profonde coulisse pratiquée dans le bord pectoral antérieur.

Mâchoires (f. *c*.) cornées, à deux lobes barbus en dedans; l'externe long, l'interne beaucoup plus court. Palpes maxillaires de quatre articles; premier étroit; deuxième obconique; troisième plus long que le deuxième; quatrième ovalaire, allongé. Menton (f. *b*) coupé carrément à la base, transversal, un peu bombé et relevé, légèrement tri-sinué au bord antérieur. Languette cachée par le menton; paraglosses allongées, velues en dedans, arrondies au bout. Palpes labiaux de trois articles, deuxième obconique, troisième deux fois plus long, tronqué au bout.

Pronotum légèrement arqué à la base, presque parallèle sur les côtés, fortement échancré en devant. Strie marginale fine, latérale forte et bien marquée, interrompue en devant. Prosternum peu élevé, assez étroit, un peu plus large à la base, qui est arrondie et profondément enfoncée dans le mésosternum; lobe antérieur large, distinct par une strie transversale, fortement avancé, arrondi en avant, et bordé d'une strie. Mésosternum transversal, profondément échancré en devant, pour recevoir la base du prosternum; strie marginale interrompue. Pièce humérale visible en dessus. Ecusson petit, triangulaire. Elytres peu convexes, rétrécies et coupées droit à l'extrémité, avec une ou deux stries subhumérales, une humérale et quelques dorsales, deux marginales, externe continuée le long du bord apical.

Abdomen de cinq anneaux ; premier segment ventral allongé, bistrié entre les pattes postérieures. Propygidium en hexagone, transversal, court, oblique ; pygidium triangulaire, légèrement bombé, presque perpendiculaire.

Pattes fortes, médiocrement distantes à leur insertion. Cuisses allongées, avec une coulisse pour recevoir les jambes, plus ou moins comprimées. Jambes fortement élargies vers le bout, terminées par deux épines inégales ; antérieures creusées en dessus d'une fossette tarsale nette et profonde, bidentées ; les postérieures garnies d'un triple rang de soies ; épineuses en dessus. Tarses courts, à articles serrés, égaux, excepté l'ongulifère qui est plus long, quoique assez court, et garni de deux crochets.

Ce genre a été créé en 1834 par Erichson, sur une espèce de Java, que cet auteur a décrite et figurée dans le *Jahrbucher*, 1, 101, IV, T. 2, sous le nom de *Javanus*, et que Dejean a nommée, dans son catalogue, *Platysoma orthogonium*, sans tenir compte du travail du savant naturaliste allemand.

Il contient trois espèces, qui toutes viennent de Java. Leurs mœurs et leurs métamorphoses sont inconnues.

Elles ont quelque ressemblance avec les genres *Placodes*, *Platysoma*, *Aulacosternus* et *Macrosternus*, qui ont, comme elles, la fossette antennaire sous l'angle antérieur du prothorax, une fossette tarsale bien limitée aux jambes antérieures, mais il est aisé de les distinguer par leurs jambes antérieures obtusément bidentées, et les postérieures garnies d'un triple rang d'épines serrées, sans échancrure au bout.

1. P. JAVANUS.

Oblongus, postice attenuatus, niger, nitidus ; fronte utrinque stria sinuata obsoleta ; pronoto stria marginali subintegra,

laterali forti utrinque arcuata; elytris margine inflexo punctato, 3-striato, stria interiori fere mediam attingente suturam; subhumerali externa integra, interna abbreviata; dorsali 1ª integra, 2-4 sensim brevioribus; pygidio propygidioque grosse punctatis; prosterno bistriato. Long. 13 mill.; larg. 7 mill.

Plæsius Javanus, Erichs. Jahr. 1, 102, 1, pl. 2, f. 1 (1834).

Oblong, peu convexe, rétréci postérieurement, noir luisant. Front plan, lisse; strie obsolète, courte, sinueuse de chaque côté; épistome et labre impressionnés. Antennes brun de poix, massue grise. Pronotum court, arqué à la base, avec un point anté-scutellaire, à peine courbé sur les côtés, largement échancré en devant, avec les angles obtus, abaissés; strie marginale fine, interrompue au milieu; latérale forte, arquée à la base, élargie à l'angle antérieur et ne dépassant pas les yeux. Ecusson petit, triangulaire. Elytres beaucoup plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies postérieurement, et droites au bord apical; repli latéral ponctué, avec trois stries marginales, interne rebordant toute l'élytre, presque jusqu'au milieu de la suture; strie subhumérale externe forte, entière; interne remontant jusqu'au milieu, où elle s'évanouit insensiblement; première dorsale entière, 2-4 raccourcies de plus en plus. Propygidium bifovéolé, fortement ponctué, ainsi que le pygidium. Prosternum brièvement bistrié; mésosternum profondément échancré; strie marginale interrompue.

Java.

2. P. ELLIPTICUS.

Ellipticus, parum convexus, niger, nitidus; fronte stria sinuata vix interrupta; pronoto stria marginali antice interrupta, basi continuata, laterali in angulo desinente; elytris

margine inflexo punctulato, 2 striato, interna suturam tantum attingente; subhumerali externa brevi, interna et 1-4 dorsalibus antice abbreviatis; propygidio bifoveolato, pygidioque punctatis; prosterno haud striato. Long. 15 mill.; larg. 7 mill.

Elliptique, légèrement convexe, noir luisant. Front plan, finement pointillé, avec une impression commune sur l'épistome et le labre; strie sinueuse, forte, à peine interrompue en devant. Antennes brunes, massue grise. Pronotum court, arqué à la base, avec un petit point anté-scutellaire, courbé sur les côtés, largement échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus; strie marginale fine, continuée à la base, dépassant le bord antérieur de l'œil; latérale plus forte, terminée à l'angle antérieur sans élargissement. Ecusson triangulaire, petit. Elytres plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, rétrécies postérieurement, droites au bord apical; repli latéral pointillé, avec une double strie, dont l'interne se continue jusqu'à l'angle sutural; subhumérale externe très courte; interne forte, composée de points, et raccourcie en devant comme les dorsales, celles-ci 1-4 de plus en plus courtes. Propygidium bifovéolé, couvert de forts points latéralement. Pygidium bombé, densément ponctué. Prosternum sans stries. Mésosternum à strie marginale interrompue.

Java.

3. P. LÆVIGATUS.

Ovalis, subdepressus, niger, nitidus; fronte stria sinuata subinterrupta; pronoto stria marginali antice juncta, laterali valida utrinque arcuata; elytris margine inflexo punctulato, 2 striis marginalibus, interna ad suturam desinente; 1a dorsali integra, 2-5 sensim et subhumeralibus 2 abbreviatis punctatis; propygidio bifoveolato, pygidioque punctatis; prosterno bistriato, mesosterno stria marginali integra. Long. 14 mill.; larg. 7 mill.

Ovale, faiblement convexe, noir luisant. Front finement pointillé, avec une impression prolongée sur l'épistome; strie arquée, à peine interrompue au milieu. Antennes brunes, massue grise. Pronotum arrondi à la base, avec un petit point anté-scutellaire, arqué sur les côtés, échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus; strie marginale fine, s'arrêtant à la base, et non interrompue au bord antérieur; latérale forte, recourbée en crochet aux deux bouts. Ecusson petit, triangulaire. Elytres plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, presque droites sur les côtés, à peine rétrécies et pointillées au bord apical; repli latéral pointillé, avec deux stries, dont l'interne longe le bord postérieur et remonte un peu le long de la suture; deux subhumérales bien marquées, externe raccourcie par derrière, interne par devant, réunie avec la première dorsale; celle-ci entière, 2-5 de plus en plus courtes, obsolètes, toutes formées de points plus ou moins liés entre eux. Propygidium bifovéolé, grossièrement ponctué, ainsi que le pygidium. Prosternum longuement bistrié; mésosternum bordé d'une strie profonde et non interrompue.

Java (MM. Chevrolat et de Laferté).

VI. PLACODES.

(πλακώδης, plat.)

3e Série, T. 1 (1853), pl. v. — Mon. pl. 2, genre VI, f. 1.

Erichson, Jahrb. 1, 103, v (1834). pl. II, f. 2.

Corpus crassum, subdepressum. Caput retractum; fronte stria integra profunda.

Mandibulæ æquales, dentatæ.

Antennæ funiculo sensim incrassato, clava orbiculari. Foveolæ antennales subangulo antico prothoracis.

Prosternum basi rotundatum, in mesosterni sinu receptum, lobo lato valde producto.

Tibiæ anticæ extus bidentatæ, foveola tarsali distincte exarata, posticæ ante apicem emarginatæ, biseriatim spinosulæ.

Propygidium transversum, valde inclinatum; pygidium subinflexum.

Corps ovale-allongé, peu convexe en dessus.

Tête assez grande, s'enfonçant dans le prothorax. Strie frontale forte, bien marquée, bisinuée. Epistome distinct du front, avec une impression qui se continue sur le labre; ce dernier transversal, légèrement échancré en devant. Mandibules arquées, d'égale longueur, bifides au bout, peu saillantes.

Antennes (f. 1, *d*) insérées sous un rebord arrondi du front, au devant des yeux, pénétrant dans la fossette par une coulisse profonde, entre l'angle antérieur du prothorax et le lobe prosternal; *scape* allongé, courbé, épaissi au bout, logé dans une rainure pratiquée sous la tête; *funicule* de sept articles, premier obconique plus long que les autres, 2-7 croissant en largeur; *massue* orbiculaire, comprimée, de quatre articles velus, serrés. Fossette antennaire large, superficielle, placée sous l'angle antérieur du prothorax.

Mâchoires (f. 1, *b*) à deux lobes cornés, garnis en dedans de longs poils serrés, interne très court, externe assez long. Palpes maxillaires de quatre articles, premier mince, deuxième gros, obconique, troisième plus court, cylindrique, et quatrième ovalaire, presque aussi long que les deux précédents réunis. Menton (f. 1, *a*) coupé droit à la base. Languette nulle, paraglosses membraneuses, linéaires, assez allongées, garnies en dedans de poils serrés, assez longs. Palpes labiaux de trois articles, premier court, deuxième

long, obconique, troisième encore plus long, ovalaire.

Pronotum peu convexe en dessus, transversal, arqué à la base et sur les côtés, rétréci et fortement échancré en devant; strie marginale entière; latérale interrompue en devant. Pièce humérale peu visible en dessus. Ecusson petit, triangulaire. Elytres presque planes, rétrécies et coupées carrément au bout, avec deux stries marginales, deux subhumérales, une humérale et toutes les dorsales. Prosternum assez saillant, arrondi à la base, rétréci vers le lobe, dont il est très distinct; ce dernier très saillant sur la bouche, bordé d'une strie sur les côtés, et dépassant les angles antérieurs du prothorax. Mésosternum court, large, profondément échancré pour recevoir la base du prosternum, avec une double strie de chaque côté, laquelle ne se continue pas autour de l'échancrure.

Abdomen de cinq anneaux; premier segment ventral, allongé, bistrié. Propygidium trapézoïde, bifovéolé, oblique. Pygidium triangulaire, infléchi.

Pattes médiocres, rapprochées plus ou moins, les antérieures beaucoup plus que les autres.

Cuisses comprimées, peu dilatées au milieu, bordées d'une rainure sur leur bord interne. Jambes (f. 1, *c*) antérieures fort dilatées, terminées par deux épines inégales, creusées d'une fossette tarsale profonde, bien limitée des deux côtés, inermes en dedans, avec une seule arète en dehors, fortement bidentée; quatre postérieures légèrement dilatées vers le bout, avec une double rangée d'épines ou dentelures en dehors, sinuées avant l'extrémité, et terminées par une dent large, garnie de cinq ou six épines courtes. Tarses courts, à quatre premiers articles comprimés, garnis en dessous de deux épines chacun; l'article onguli'ère seulement un peu plus long.

Ce genre, créé par Erichson (Jahrb. 103, v, T. 2,6 (1834)) pour une seule espèce de Caffrerie, a les plus grands rapports avec les *Plæsius*; c'est la même forme, la même sculpture, la même disposition du sternum, de la fossette antennaire, des jambes antérieures, etc. Il n'en diffère que par la massue des antennes, qui est orbiculaire et beaucoup moins allongée, par les pattes postérieures échancrées un peu avant l'extrémité et terminées par une dent obtuse fort avancée, garnies en dehors de deux rangs seulement d'épines courtes et peu serrées. La strie frontale, en outre, n'est pas interrompue, et le prosternum est dépourvu de strie.

Il se compose de deux espèces, l'une, *P. Caffer,* décrite et figurée comme type du genre, et l'autre, *Hister Senegalensis* de Paykull, inconnue à l'auteur. Il est donc propre à l'Afrique, tandis que les *Plæsius* appartiennent à l'île de Java.

Mœurs et métamorphoses inconnues.

1. P. SENEGALENSIS.

Ovalis, parum convexus, niger nitidus; fronte impressa, stria sinuata integra; pronoto stria marginali tenui haud interrupta, laterali valida, utrinque uncinata; elytris margine inflexo punctato, 2 *striis, interna ad suturam prolongata; subhumerali externa postice, interna antice abbreviatis, dorsalibus* 1-3 *integris, cæteris apicalibus, punctatis; propygidio bifoveolato, pygidioque punctatis.*

Hister Senegalensis. Payk. Mon. hist. 13, 5, pl. 4, 5 (1811).

Ovale, peu convexe, noir luisant. Front large, légèrement impressionné au milieu, séparé de l'épistome par une strie forte, entière, tri-sinuée, formant un angle rentrant. Antennes brunes, massue grise. Pronotum court, arrondi à la

base, avec un petit point anté-scutellaire, à peine arqué sur les côtés, échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus, strie marginale fine, terminée à la base, entière, et un peu plus éloignée au bord antérieur; latérale forte, recourbée en crochet aux deux bouts. Ecusson petit, triangulaire. Elytres plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, faiblement dilatées à l'épaule, pointillées et droites au bord apical; repli latéral fortement et densément ponctué, avec deux ou trois stries marginales, l'interne longeant le bord postérieur jusqu'à l'angle de la suture; strie humérale très fine, oblique; les autres assez étroites, ponctuées; subhumérale externe raccourcie par derrière, interne par devant, 1-3 dorsales entières, quatrième, cinquième et suturale courtes, apicales. Propygidium bifovéolé, ponctué fortement, ainsi que le pygidium. Mésosternum profondément échancré en devant, bordé d'une double strie incomplète.

Sénégal, Guinée.

2. P. Caffer

Ater, nitidus, thorace unistriato, elytris striis dorsalibus 4 interioribus exoletis, marginali interiore abbreviata. Long. 14 mill.

Placodes Caffer, Er. Jahr. 105, 1, pl. 2, 2 (1834).

Front faiblement impressionné au milieu, avec une strie sinuée, non interrompue. Pronotum un peu rétréci en devant, légèrement arrondi sur les côtés, dessus très peu convexe, poli; strie marginale assez profonde; latérale profonde, suit de près le bord latéral, se contourne en dedans à l'angle antérieur et se termine bientôt. Les élytres sont de moitié plus longues que le pronotum, un peu courbées laté-

ralement, et faiblement impressionnées derrière l'épaule, densément ponctuées au bout; les quatre stries intérieures sont obsolètes, les extérieures entières, fines; la strie subhumérale interne est raccourcie au milieu par devant, l'externe entière. Le repli latéral est densément couvert de gros points, rugueux çà et là, avec deux stries marginales. Propygidium et pygidium grossièrement ponctués.

Caffrerie.

VII. AULACOSTERNUS.

(*αὖλαξ*, sillon; *στέρνον*, sternum.)

Soc. Ent. 3e Série, tome 1 (1853), pl. 6. — Mon. pl. 3, genre VII.

Caput retractile, mandibulis exsertis, dentatis, æqualibus, fronte plana, stria transversa antice tantum interrupta.

Antennæ sub frontis margine insertæ, fossa antennali sub angulo antico prothoracis profunda.

Prosternum elevatum bistriatum, basi rotundatum in mesosterno receptum, antice lobo valde prominulo.

Tibiæ anticæ fossa tarsali concinne exarata, extus dentatæ, posticæ biseriatim denticulatæ.

Corps plan, assez épais, en ovale allongé.

Tête médiocre s'enfonçant dans le prothorax, avec une strie semi-circulaire sur le vertex, laquelle s'arrête à l'angle antérieur de l'œil sans séparer le front de l'épistome. Labre (f. 1, *b*) transversal, légèrement échancré en devant. Mandibules (f. 1, *b*) égales entre elles, fortes à la base, dentées en dedans, courbées et terminées en pointe aiguë.

Antennes (f. 1, *e*) insérées sous le rebord du front, en devant des yeux; *scape* fortement courbé, épaissi au bout,

logé dans une rainure pratiquée sous la tête; *funicule* de sept articles : premier obconique, ainsi que le deuxième, mais plus allongé, les autres croissant en largeur vers le bout; *massue* ovale, comprimée, de quatre articles velus.

Mâchoires (f. 1, *d*) à deux lobes garnis de poils en dedans, l'externe corné en dehors, beaucoup plus long que l'interne. Palpes maxillaires de quatre articles; premier très court, deuxième plus long que le troisième, mais beaucoup plus court que le quatrième. Menton (f. 1, *c*) cylindrique, droit à la base, bisinué en devant; languette linéaire, velue; paraglosses allongées, courbées et velues en dedans. Palpes labiaux de trois articles; deuxième obconique, troisième fusiforme, plus long que le précédent.

Pronotum transversal, légèrement convexe, arqué à la base, presque droit sur les côtés, et échancré en devant. Fossette antennaire profonde, creusée sous l'angle antérieur du prothorax. Prosternum saillant, étroit, bordé d'une strie longitudinale de chaque côté, arrondi à la base, et séparé par une strie transversale du lobe antérieur, qui est convexe et fortement avancé sur la bouche. Mésosternum court, échancré en devant pour recevoir la base du prosternum, et bordé d'une strie forte dans tout son pourtour antérieur. Pièce humérale à peine visible en dessus. Ecusson très petit, triangulaire. Elytres planes, coupées droit à l'extrémité, avec une strie humérale, une subhumérale et quelques dorsales.

Cuisses dilatées, comprimées, bordées en dedans d'une gouttière; jambes épaissies vers le bout, avec une double arête denticulée sur le bord externe; antérieures avec une fossette tarsale bien limitée.

Abdomen de cinq anneaux; premier segment ventral,

plus long que les suivants et marqué de chaque côté d'une strie en S. Propygidium court, transversal, incliné; pygidium triangulaire, presque vertical.

Ce genre, établi sur deux espèces, l'une de Madagascar, et l'autre de la Nouvelle-Zélande, répandue dans les collections sous le nom de *Hister Zelandicus*, rappelle le faciès de certains *Platysoma* et de quelques *Pachycrœrus*. Il a la fossette tarsale antérieure bien limitée, le lobe prosternal large et saillant, la fossette antennaire creusée à l'angle antérieur, et découverte au-dessus du bord pectoral antérieur, la forme déprimée, ovalaire et assez épaisse des uns et des autres; son front dépourvu de strie transversale et son prosternum bistrié le distinguent des premiers; son prosternum arrondi à la base, pénétrant dans le mésosternum, ne permet pas de le confondre avec les seconds. — Mœurs et métamorphoses inconnues.

1. A. ZELANDICUS.

Ovalis, supra subdepressus, niger, nitidus; antennis brunneis; fronte stria semi-circulari postice cincta; pronoto ante scutellum foveolato, stria laterali externa interrupta, interna tractu punctorum figurata; elytris subhumerali externa 1ª *que dorsali integris,* 2-3 *basi apiceque brevissimis; pygidio dense punctato; prosterno bistriato; mesosterno stria marginali integra; tibiis anticis quadridentatis, posticis biseriatim spinosulis.* Long. 8 mill.; larg. 5 1/2 mill.

Ovale, déprimé en dessus, noir luisant. Front lisse, légèrement convexe, non séparé de l'épistome, entouré par derrière d'une strie semi-circulaire qui s'arrête à l'angle antérieur de l'œil. Antennes brunes, massue grise. Pronotum plus large que long, légèrement bisinué à la base, avec une

forte fossette au devant de l'écusson, presque droit sur les côtés, arrondi seulement aux angles antérieurs, rétréci et échancré en devant; strie latérale externe fine, rapprochée du bord, interrompue en devant; latérale interne visible seulement au bord antérieur, et comme continuée latéralement par une traînée de points. Elytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéairement dilatées sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bord apical; strie humérale bien marquée; subhumérale externe presque entière, interne nulle. Première dorsale à peine raccourcie à la base, 2-3 représentées par deux courtes stries, une apicale, l'autre basale; repli latéral sillonné de deux marginales entières, l'interne se continue au bord apical, et d'une foule de petites stries obliques. Propygidium bifovéolé, assez fortement ponctué; pygidium plus densément. Prosternum étroit, saillant, bistrié, arrondi à la base, avec un lobe antérieur infléchi, arrondi, ponctué, bien distinct; mésosternum échancré en devant et entièrement rebordé. Jambes antérieures quadri-dentées : postérieures garnies en dessus de quatre ou cinq épines, et en dessous de très petites dentelures.

Nouvelle-Zélande.

2. A. Edwarsii.

Ovatus, subdepressus, niger, nitidus, antennis brunneis; fronte impressa, stria semi-circulari postice cincta; pronoto stria laterali externa tenui integra, interna sulciformi, interrupta; elytris postice impressis punctatis, striis 4-5 marginalibus, 1-3 dorsalibus integris punctatis, 4a, suturali et subhumerali abbreviatis; pygidio grosse punctato; tibiis multidenticulatis. Long. 8 mill.; larg. 5 mill.

Ovale, peu convexe, noir luisant; antennes brunes. Front lisse, impressionné, bordé sur les côtés d'une strie qui s'avance jusqu'à l'angle antérieur de l'œil, et qui est reliée par une strie transverse par derrière. Pronotum beaucoup plus large que long, bisinué à la base, arrondi sur les côtés, rétréci fortement et échancré en devant, avec les angles obtus; strie latérale externe fine, très rapprochée du bord latéral, non interrompue en devant; interne formant un sillon profond, large, cessant à l'angle antérieur. Ecusson très petit, triangulaire. Elytres beaucoup plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées curvilinéairement sur les côtés, rétrécies postérieurement, et droites au bord apical, bombées au milieu, avec une impression subapicale fortement et densément ponctuée; strie humérale fine, oblique; subhumérale raccourcie en devant; dorsales fortes, avec quelques points, 1-3 entières, quatrième et cinquième rudimentaires, suturale, un peu raccourcie; bord infléchi sillonné de cinq stries marginales, rugueuses. Propygidium et pygidium couverts de gros points serrés. Prosternum rétréci en devant, stries convergentes; mésosternum légèrement sinué, entièrement rebordé. Jambes antérieures garnies de six ou sept denticules : postérieures épineuses.

Cette remarquable espèce, de Madagascar, fait partie de la collection du Muséum de Paris : je l'ai dédiée, comme marque de ma gratitude, à M. Milne Edwards, toujours si zélé pour les progrès de la science.

VIII. MACROSTERNUS.

(μακρός, grand ; στέρνον, sternum.)

Soc. Ent. 3e Série, T. 1 (1853), pl. 6. — Mon. pl. 3, genre VIII.
Hololepta, Payk. Mon. Hist. (1811).

Corpus complanatum.

Caput retractile, mandibulis exsertis, dentatis, æqualibus; fronte plana vel depressa, stria transversa antice deficienti (excepto M. foliaceo).

Antennæ sub frontis margine insertæ, fossa antennali profunda sub angulo prothoracis.

Prosternum latum, planum, sæpius bistriatum, basi rectum aut sinuatum in mesosterno receptum; lobo antico valde prominulo.

Tibiæ anticæ dentatæ, fossa tarsali distincte exarata; posticæ uni-seriatim denticulatæ.

Corps aplati, mince, plus ou moins ovale.

Tête grande, assez enfoncée dans le prothorax. Front avec une légère impression en devant, ordinairement sans strie qui le distingue de l'épistome. Labre (f. *a*) court, transversal, sinué. Mandibules (f. *a*) saillantes, égales entre elles, courbées et en pointe très aiguë, dentées en dedans.

Antennes (f. *b*) insérées sous le rebord du front, au devant des yeux : *scape* fortement courbé, logé dans une rainure de la partie inférieure de la tête ; *funicule* de sept articles : premier obconique, plus long que le deuxième, les autres vont en s'élargissant vers le bout; *massue* ovale-allongée, velue, de quatre articles.

Mâchoires (f. *d*) cornées, à deux lobes barbus en dedans, externe allongé, obtus au bout, interne court. Palpes maxillaires de quatre articles : premier court, deuxième renflé,

troisième obconique, quatrième beaucoup plus long, ovalaire, tronqué. Menton (f. *c*) corné, court, transversal, tri-sinué en devant; lèvre membraneuse; paraglosses arquées, assez longues, frangées; languette courte, échancrée. Palpes labiaux de trois articles : premier court, deuxième assez long, renflé au milieu, un peu sinué en dedans, troisième long, ovalaire.

Pronotum transversal, coupé presque droit à la base, légèrement arqué sur les côtés, profondément échancré en devant, bordé d'une strie marginale très fine. Fossette antennaire très profonde, sous l'angle antérieur du prothorax, au-dessus du bord pectoral, découverte. Prosternum large et peu élevé, bordé d'une strie de chaque côté; légèrement échancré à la base, et s'enfonçant néanmoins dans le mésosternum, avec un lobe antérieur distinct par une petite strie transversale, horizontal, fortement avancé, et circonscrit par une strie fine et bien marquée. Mésosternum très court, largement échancré en devant pour recevoir la base du prosternum; avec le fond de l'échancrure plus ou moins avancé. Pièce humérale à peine visible en dessus. Ecusson triangulaire. Elytres coupées à peine obliquement au bout, avec une strie humérale, une subhumérale, et quelques dorsales plus ou moins complètes.

Abdomen de cinq anneaux : premier segment ventral, plus long que les autres, et marqué de chaque côté d'une ligne sinueuse; propygidium transversal, horizontal; pygidium triangulaire, légèrement incliné.

Pattes très distantes à leur insertion. Cuisses larges, aplaties, creusées en dedans d'une rainure pour recevoir la jambe. Jambes aplaties, dilatées vers le bout, avec deux épines terminales, inégales; une seule arête garnie de

dents sur le côté externe : antérieures (f. *e*) creusées d'une fossette tarsale bien limitée, sans dent basilaire en dedans. Tarses filiformes, de cinq articles, garnis chacun de deux soies en dessous, triangulaires; premier et deuxième plus longs, troisième plus court, quatrième très petit, cinquième allongé, renflé au bout, avec deux crochets.

Ce genre, que j'ai formé pour le *M. Lafertei*, espèce remarquable découverte par M. Bocandé dans le Sénégal portugais, et pour quelques autres de Madagascar, a les plus grands rapports avec les espèces aplaties de *Platysoma;* mais il s'en distingue aisément par son prosternum plus élargi, moins saillant, légèrement sinué ou droit à la base, pénétrant néanmoins dans le mésosternum, bordé de chaque côté d'une petite strie longitudinale, par son front sans strie transversale (*M. foliaceus* excepté), et par son pronotum dépourvu de strie latérale. J'y ai rapporté l'*Hololepta foliacea*, Payk., méconnu par Erichson, qui a, du reste, tous les caractères du genre, sauf les stries marginales du prosternum. Les mœurs et les premiers états de ces insectes sont inconnus, mais la forme aplatie de leur corps indique assez qu'ils vivent sous les écorces, à la manière des *Hololepta*, *Paromalus* et *Platysoma*.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES.

A. Strie subhumérale interne des élytres entière. . . . . 1. *Lafertei*. Sénégal port.

AA. Strie subhumérale interne des élytres nulle ou raccourcie.

B. Première strie dorsale des élytres raccourcie.

c. Une strie subhumérale interne; stries dorsales internes et suturale marquées. . . . . 4. *Ovas*. Madagascar.

cc. Pas de strie subhumérale, ni de stries dorsales internes, ni de suturale. . . . . 2. *taciturnus*. Madagascar.

BB. Première strie dorsale des élytres entière.

c. Pas de strie subhumérale interne aux élytres, ni de cinquième dorsale, ni de suturale. . . . . 3. *foliaceus*, Payk. Sénégal.

cc. Une strie subhumérale interne aux élytres, avec une cinquième dorsale et une suturale. . . . . 5. *striatellus*. Madagascar.

1. M. Lafertei.

Ovatus latior, valde complanatus, nitidus, supra nigro-cœruleus; fronte concava, stria transversa nulla; pronoto lateribus punctulato, stria marginali interrupta; elytris stria utraque subhumerali integra, dorsali 1ª integra, 2ª antice abbreviata, 3ª late interrupta; pygidio punctato utrinque foveolato; tibiis anticis quadridentatis. Long. 7 1/2 mill.; larg. 4 mill.

Ovale élargi, fort aplati, d'un noir luisant, bleu foncé en dessus. Tête large, front pointillé, un peu concave, avec une petite dent au-dessus de l'insertion des antennes; strie marginale fine, courte, ne séparant pas le front de l'épistome. Antennes brunes. Pronotum court, très large, coupé droit à la base, arqué sur les côtés, rétréci et largement échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus; lisse sur toute sa surface, si ce n'est le long des bords latéraux; strie marginale fine, rapprochée du bord, cessant au niveau des yeux. Ecusson petit, triangulaire. Elytres courtes, un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, arquées sur les côtés, rétrécies et coupées obliquement au bord apical, de manière à former un angle sutural très obtus; strie humérale presque droite, bien marquée, deux subhumérales entières, interne assez rapprochée de la première dorsale, externe reportée sous le bord infléchi; première dorsale entière, deuxième raccourcie à la base, troisième largement interrompue. Propygidium court, ponctué, en hexagone transversal, presque horizontal; pygidium triangulaire, oblique, ponctué, bombé au milieu, fovéolé de chaque côté à la base. Prosternum large, bistrié, sinué à la base, muni en devant d'un lobe horizontal, long. Mésosternum non bordé, présentant en devant une large échancrure bisinuée, où s'enfonce la base du prosternum.

Pattes d'un noir de poix. Jambes antérieures quadridentées; intermédiaires garnies de quatre denticules; postérieures de trois, les deux extrêmes rapprochés.

Sénégal portugais.

2. M. TACITURNUS.

Oblongo-ovatus, complanatus, nigro-piceus, nitidus; fronte convexiuscula punctulata, stria transversa nulla; pronoto stria marginali interrupta; elytris striis 2 et 3 dorsalibus integris; 1a postice subabbreviata; pygidio convexo marginato punctato; abdominis segmentis ventralibus transversim striatis; tibiis anticis quadridentatis. Long. 5 1/2 mill.; larg. 2 1/4 mill.

Ovale-oblong, aplati, d'un noir de poix luisant. Front légèrement convexe, pointillé, strie fine, s'arrêtant à l'insertion des antennes. Pronotum transversal, coupé droit à la base, légèrement arrondi vers les angles antérieurs, échancré en devant; strie marginale interrompue. Ecusson petit, triangulaire. Elytres plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, parallèles sur les côtés, à peine rétrécies et presque droites au bord apical; stries dorsales bien marquées, première un peu raccourcie vers le bout, deuxième et troisième entières; les autres nulles, ainsi que les subhumérales. Propygidium transversal, court, peu densément ponctué. Pygidium fortement et peu densément ponctué, bombé, avec un rebord élevé. Prosternum court, assez large, bistrié, sinué à la base, et muni en devant d'un lobe fort long, saillant, horizontal. Mésosternum sans strie marginale, avec une échancrure antérieure bisinuée, où pénètre la base du prosternum. Segments ventraux de l'abdomen striés transversalement. Jambes antérieures quadridentées, intermédiaires garnies de quatre denticules.

Madagascar (M. Guérin-Méneville).

3. M. foliaceus.

Oblongo-ovalis, complanatus, rufo-brunneus nitidus; fronte convexa, stria transversa distincta; pronoto lævi, stria laterali interrupta; elytris striis 3 primis dorsalibus validis, integris; pygidio grosse punctato, marginato; prosterno lato, basi sinuato, haud striato; tibiis anticis quadridentatis. Long. 4 1/2 mill.; larg. 2 1/2 mill.

Hololepta foliacea, Payk. Mon. Hist. 106, 3, T. ix, f. 5 (1811).

Ovale-oblong, aplati, d'un brun-ferrugineux luisant, lisse. Front à peine déprimé, bordé d'une strie derrière les yeux, et distinct de l'épistome par une strie transversale bien marquée. Pronotum coupé droit à la base, arrondi sur les côtés vers les angles antérieurs, un peu rétréci et fortement échancré en devant; strie marginale cessant à l'angle antérieur; latérale plus forte et plus longue, interrompue. Ecusson petit, triangulaire. Elytres plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, rétrécies et coupées droit au bout; stries dorsales fortes, bien marquées, 1-3 ordinairement entières, quatrième quelquefois représentée par un court rudiment vers le bout. Propygidium transversal, ponctué. Pygidium bombé, fortement rebordé et couvert de gros points peu serrés. Prosternum peu élargi, sans stries, sinué à la base, muni en devant d'un lobe horizontal bien distinct. Mésosternum avec une échancrure bisinuée au milieu, et une courte strie marginale de chaque côté. Pattes antérieures quadri-dentées; intermédiaires garnies de quatre denticules; postérieures de trois, les deux apicaux rapprochés.

Sénégal.

4. M. Ovas.

Ovalis, subdepressus, nigro-piceus, nitidus; fronte punctulata, subconcava, inter oculos marginata; pronoto stria laterali

integra; *elytris striis validis, subhumerali interna 1aque dorsali postice in medio abbreviatis, 2a 3aque integris, 4a, 5a et suturali antice abbreviatis; pygidio marginato punctatoque; prosterno lato bistriato basi sinuato, mesosterno antice bisinuatim emarginato stria utrinque interrupta; tibiis anticis quadridentatis.* Long. 3 mill.; larg. 2 1/4 mill.

Ovale, déprimé, d'un noir de poix luisant et lisse Front pointillé, légérement concave au milieu, bordé d'une strie qui s'arrête au-dessus de l'insertion des antennes. Pronotum court, assez large, coupé droit à la base, arrondi sur les côtés, rétréci et fortement échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus ; strie latérale entière. Ecusson petit, triangulaire, allongé. Elytres courtes, un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéairement dilatées sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout; stries fortes, bien marquées; deuxième et troisième dorsales entières, première partant de la base et descendant jusqu'au milieu, ainsi que la subhumérale interne; quatrième, cinquième dorsales et suturale courtes, apicales. Propygidium court, transversal, ponctué. Pygidium bombé, ponctué, avec un rebord élevé. Prosternum large, bistrié, très distinct du lobe antérieur, sinué à la base; mésosternum (f. *f*) échancré au milieu du bord antérieur, avec une strie transversale derrière l'échancrure, et une marginale de chaque côté, qui se continuent. Pattes rouges; jambes antérieures quadri-dentées; intermédiaires garnies de cinq denticules, postérieures de quatre, les deux extrêmes rapprochés.

Madagascar (Muséum).

5. M. striatellus.

Ovatus, subdepressus, nigro-piceus, nitidus, punctulatus, antennis pedibusque rufo-brunneis; fronte leviter concava, stria

interrupta; pronoto stria marginali integra; elytris striis validis crenatis; 4 primis dorsalibus integris, 5a suturalique antice abbreviatis, subhumerali interna basali; pygidio punctato, utrinque subimpresso; prosterno lato, bistriato; mesosterno leviter emarginato, stria haud interrupta; tibiis quadridenticulatis. Long. 2 3/4-4 mill.; larg. 1 1/2-2 mill.

Ovale, déprimé, d'un noir de poix luisant. Tête ponctuée; front concave, avec une dent au-dessus de l'insertion des antennes, bordé d'une strie sur les côtés, jusqu'à cette dent; antennes d'un brun-ferrugineux, massue testacée. Pronotum court, plus large que long, légérement arqué à la base, avec un point anté-scutellaire, presque droit sur les côtés, échancré en devant, avec les angles antérieurs abaissés, obtus; finement ponctué; strie marginale entière. Ecusson petit, en triangle allongé. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, légèrement rétrécies au bout, pointillées assez densément; stries bien marquées, ponctuées, quatre premières dorsales entières, cinquième et suturale raccourcies à la base, subhumérale interne occupant la moitié antérieure, externe nulle. Pygidium peu convexe, ponctué, avec une légère impression de chaque côté de la base. Prosternum large, bistrié, avec un lobe antérieur allongé, à peine sinué à la base. Mésosternum largement échancré, et bordé d'une strie entière. Pattes d'un rouge ferrugineux; jambes antérieures intermédiaires et postérieures, garnies de quatre denticules.

Madagascar (Muséum).

IX. PLATYSOMA.

(πλατύς, large ; σῶμα, corps.)

Soc. Ent. 3e série, T. 1 (1853), pl. 7. — Mon. pl. 4, Genre IX.
Hister, F. Mant. (1787). — Payk. Mon. Hist. (1811).
Hololepta, Payk. Mon. Hist. (1811).
Platysoma, Leach, Zool. Misc. (1817).

Corpus oblongo-ovatum vel cylindricum.

Caput retractile, fronte stria integra, antennis sub margine insertis, funiculo sensim crassiori, clava ovata, compressa; mandibulis exsertis, æqualibus, unidentatis.

Prosternum compressum, basi rotundatum, in mesosterno receptum; lobo lato, ultra angulum prothoracis prominenti; fossa antennali profunda in angulo, supra pectoris marginem.

Tibiæ intus inermes, extus uni-seriatim dentatæ; foveola tarsali recte exarata.

Pygidium propygidiumque declivia.

Corps tantôt ovale-allongé, plus ou moins aplati, tantôt cylindrique.

Tête large, assez forte, pouvant s'enfoncer dans le prothorax. Front formant un angle saillant au-dessus de l'insertion des antennes, distinct de l'épistome par une strie transversale ordinairement entière, se rattachant quelquefois à une strie latérale. Epistome très rétréci en devant, trapézoïdal, avec une excavation plus ou moins profonde qui s'étend même au-delà. Labre court, élargi, sinué. Mandibules saillantes, égales, armées d'une petite dent interne.

Antennes (f. 1 *a*) insérées sous un rebord anguleux du front, dans une fossette entre les yeux et les mandibules : scape fortement courbé ; funicule de sept articles, serrés, comprimés, s'élargissant peu à peu ; massue ovalaire, com-

primée, garnie d'un duvet court et serré, et, en outre, de plus longs poils, de quatre articles.

Mâchoires (f. 1 *c*) à deux lobes barbus intérieurement; externe assez long, corné; interne court, membraneux. Palpes de quatre articles: premier petit, deuxième obconique, troisième cylindrique, un peu plus court, quatrième ovalaire, presque aussi long que les deux précédents réunis. Menton (f. 1 *b*) corné, semi-circulaire, quelquefois échancré au milieu; lèvre membraneuse, peu avancée; paraglosses ciliées en dedans, assez longues. Palpes labiaux de trois articles, deuxième obconique, troisième ovalaire, à peu près égaux.

Pronotum ordinairement transversal, quelquefois presque carré, presque droit à la base et sur les côtés, largement échancré en devant, avec les angles peu saillants, abaissés, plus ou moins obtus; une strie latérale externe bien marquée, rarement une interne, la marginale n'est visible, le plus souvent, que dans l'angle antérieur. Fossette antennaire arrondie, bien marquée, creusée sous l'angle antérieur du prothorax, au-dessus du bord pectoral. Prosternum peu saillant, rétréci et arrondi à la base; lobe antérieur large, un peu incliné et séparé par une ligne transversale, bordé d'une strie, arrondi en devant et dépassant les angles prothoraciques. Mésosternum échancré pour recevoir la base du prosternum, bordé d'une strie souvent interrompue. Pièce humérale à peine visible en dessus. Ecusson petit, triangulaire. Elytres de la largeur du pronotum, plus ou moins allongées, parallèles, coupées droit au bout, sans angle sutural; repli latéral sans fossette, à deux sillons; stries subhumérales presque toujours nulles, suturale et dorsales en nombre variable.

Pattes assez longues, distantes à leur insertion, deuxième paire éloignée de la troisième. Cuisses bordées en dedans. Jambes (f. 2 *d*, *e*, *f*) triangulaires, terminées par deux épines inégales, bistriées en dedans, et à deux arêtes, dont la supérieure est seule dentée ; antérieures creusées d'une fossette tarsale nettement limitée. Tarses assez grêles, de cinq articles, 1-4 courts, garnis d'une petite soie, cinquième presque aussi long que les autres réunis, armé de deux crochets.

Abdomen de cinq anneaux : premier segment ventral long, bistrié entre les hanches, les autres courts. Propygidium en hexagone fortement transversal. Pygidium triangulaire, fortement incliné.

Ce genre, créé en 1817 par Leach, dans le *Zool. Misc.*, adopté ensuite par Erichson, dans sa *Revue des Histérides* (1834), réunit des espèces appartenant les unes aux *Hister* de Paykull, les autres à ses *Hololepta.* Il a des représentants sur tout le globe. Des vingt-cinq espèces qui le composent, six se trouvent en Europe, trois en Afrique, huit en Asie ou dans l'Archipel Indien, trois daus l'Océanie, et cinq en Amérique. Paykull n'en avait connu que cinq ; Erichson en porta le nombre à quinze, dont le *P. rimarium* nous est seul inconnu. Depuis, cinq autres espèces ont été publiées dans différents recueils; sept seulement sont nouvelles.

Les métamorphoses et les mœurs d'une espèce de ce genre, le *P. oblongum,* inconnues jusqu'à ce jour, comme celles de la plupart des autres Histérides, ont été étudiées avec soin par un excellent observateur, M. E. Perris, de Mont-de-Marsan, qui les fait connaître avec d'intéressants détails dans son remarquable mémoire sur les *Insectes du Pin.* Notre savant confrère veut bien me permettre d'user de sa découverte, qui ne sera publiée que plus tard.

Larve (f. *i.*) (long. 9-10 mill.). Charnue, déprimée, linéaire. Tête plate, cornée, ferrugineuse, marquée sur le front de quatre sillons longitudinaux, deux intermédiaires convergents, raccourcis, avec l'intervalle relevé en crête, et deux externes à double courbure, s'étendant d'un angle à l'autre, et de quelques gros points écartés sur les côtés, creusée en dessous de quatre fossettes oblongues bien marquées, ne dépassant pas le milieu. Epistome soudé au labre, bord antérieur dentelé. Mandibules (f. *k.*) longues, acérées, étroites, arquées en faucille, se croisant complètement, d'un brun-ferrugineux, munies en dedans, vers le milieu, d'une dent assez saillante, surmontée d'un petit tubercule. Mâchoires (f. *m.*) très longues, cylindriques, étroites, de deux articles : premier muni en dedans d'un long pinceau de poils roux à la base, et d'une soie un peu épaisse près de l'extrémité, en dehors de deux plus fines et plus courtes; deuxième quatre fois plus court, portant une petite soie externe et un lobe interne grêle, court, papilliforme, sétifère. Palpes maxillaires de trois articles; premier et deuxième à peu près égaux, un peu renflés en dedans; troisième une fois et demie aussi long que les précédents, plus étroit, cylindrique, obtus au bout, et couronné de très courtes spinules. Lèvre partant de la base des mâchoires, élargie et coupée droit à l'extrémité, droite sur les côtés; palpes labiaux plus grêles que les autres, de deux articles, deuxième un peu plus long que le premier, couronné de très petits cils. Antennes (f. *l.*) de quatre articles: premier très court et rétractile, deuxième renflé en dedans vers le bout, troisième légèrement en massue, tronqué, terminé en dehors par un très petit rudiment épineux, et en dedans par une petite spinule; quatrième étroit, cylindrique, subtronqué, avec trois petites soies. Yeux nuls.

Thorax de la longueur de la tête, garni de poils rares sur les côtés ; prothorax grand, presque semi-discoïdal, blanchâtre en dessous, ferrugineux et corné en dessus, avec un sillon médian ; mésothorax et métathorax de moitié plus courts, charnus et d'un blanc légèrement roussâtre. Pattes (f. *n.*) courtes, assez grêles, de quatre articles ; cuisses ciliées en dessous ; jambes avec un poil de chaque côté ; crochet petit, subulé.

Abdomen blanc-roussâtre, de neuf segments, 1-8 de la longueur du prothorax, munis de poils et d'une fossette formant un bourrelet latéral, et en dessus de trois plis transversaux ; neuvième segment un peu plus long que les précédents, arrondi sur les côtés, un peu échancré postérieurement, terminé par deux longs appendices, de deux articles chacun, avec deux longs poils, muni en dessous d'un petit mamelon rétractile, au milieu duquel est l'anus. Neuf paires de stigmates elliptiques, premier près du bord antérieur du mésothorax, 2-9 au quart antérieur des huit premiers segments de l'abdomen.

Nymphe (f. *j.*). Prothorax carré, bordé de cils ; abdomen bordé sur les côtés de courtes soies, dernier segment muni de deux appendices très divergents.

Cette larve est exclusivement carnassière. En mai, le *Platysoma* ♀ suit le *Tomicus stenographus*, qui perfore l'écorce du Pin, dépose ses œufs dans les galeries et entre les œufs de celui-ci. La larve parasite qui en éclot dévore ses hôtes, et au bout de cinq mois environ, ses évolutions achevées, elle s'enfonce, en septembre et octobre, au milieu des détritus, se courbe et se roule en serpentant jusqu'à ce qu'elle se soit formé une cellule elliptique, très lisse en dedans, dont elle vernit les parois avec un mucilage incolore

déversé par la bouche, et dont elle forme une coque solide. Après quoi elle se plie en avant, de manière que la tête et le thorax soient couchés sur le ventre, et demeure ainsi quatre ou cinq jours immobile jusqu'à son entier développement.

Un faciès propre distingue aisément les *Platysoma* des genres avec lesquels ils ont des affinités. Le lobe antérieur large et allongé de leur prosternum ; la fossette antennaire placée à l'angle antérieur du prothorax, un peu au-dessus du bord pectoral, et visible en dessous ; la base du prosternum arrondie, assez comprimée et sans stries, pénétrant dans une échancrure du mésosternum ; la fossette tarsale des jambes antérieures, profonde, bien limitée ; l'absence de dent basale interne ; les deux arêtes, dont la supérieure seule est dentée ; le front ordinairement impressionné, distinct de l'épistome par une strie transversale ; enfin, la strie latérale du pronotum et les stries dorsales des élytres, forment autant de caractères saillants qui ne laissent pas le moindre doute.

Quoique ce genre soit parfaitement homogène, il se laisse diviser en deux groupes tranchés, les uns sont plus ovales, plus aplatis ; les autres sont cylindriques, allongés. J'ai préféré ici ce caractère, tiré de la forme générale du corps, moins bien limité que ceux dont je me suis servi d'ordinaire, parce qu'il me donne un groupement en parfaite harmonie avec l'ordre naturel que brisait l'emploi de tout autre caractère.

Erichson ne m'a pas semblé heureux dans ses divisions fondées sur les denticules des jambes, dont le nombre est fort variable.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES.

Première division.

A. Corps ovalaire, plus ou moins déprimé.
  B. Strie latérale du pronotum largement interrompue au milieu du bord antérieur.
    c. Pygidium ceint d'un rebord élevé.
      d. Mésosternum bordé d'une strie non interrompue à l'échancrure. — 3e strie dorsale des élytres entière, ou à peine interrompue.
        e. Quatrième strie dorsale des élytres nulle. . . . . 1. *ovatum*, Er. Java.
        ee. Quatrième strie dorsale représentée par un rudiment apical. 6. *humile*, Er. Java.
      dd. Mésosternum à strie marginale interrompue. — Troisième strie dorsale interrompue.
        e. Strie latérale du pronotum éloignée du bord. . . . . . . 4. *lucifugum*. I. Philippines.
        ee. Strie latérale du pronotum rapprochée du bord. . . . 5. *Urvillii*, Le Guil. Taïti.
    cc. Pygidium sans rebord élevé
      d. Première strie dorsale des élytres entière, deuxième raccourcie, troisième largement interrompue, les autres nulles. . . . 7. *latisternum*. V. Diem.
      dd. Trois premières stries dorsales entières, et un rudiment apical de la quatrième. . . . . 9. *Paugami*, Le Guil. Arrou.
  BB. Strie latérale du pronotum entière.
    c. Stries subhumérales des élytres nulles.
      d. Mésosternum à strie marginale entière.
        e. Une seule strie latérale au pronotum.

f. Jambes antérieures quadri-dentées.

g. Bords latéraux du pronotum lisses, ou ponctués simplement.

h. Troisième strie dorsale des élytres interrompue. . . 2. *abruptum*, Er. Java.

hh. Troisième strie dorsale entière.

i. Strie latérale du pronotum arrondie derrière les yeux sans former d'angle.

j. Pas de strie suturale.

k. Rudiment apical de la quatrième strie dorsale, cinquième nulle. . . . . 8. *læve*. V. Diem.

kk. Rudiment apical de la quatrième et de la cinquième stries dorsales.

l. Plus grand. — Quatrième strie dorsale plus courte que la cinquième. . . . . 3. *atratum*, Er. Coromandel.

ll. Plus petit. — Quatrième strie dorsale plus longue que la cinquième. . . . . 10. *Luzonicum*, Er. Manille.

jj. Une strie suturale plus ou moins marquée.

k. Pointillé. — Quatrième strie dorsale des élytres plus longue que la cinquième. . . . . . 11. *Capense*, Wiedm. Cap de B.-Esp

kk. Lisse. — Quatrième strie dorsale à peine égale à la cinquième. . . . . 12. *Algericum*, Lucas. Alger.

ii. Strie latérale du pronotum formant de chaque côté un angle postoculaire. . . . . 17. *Leconti*. Etats-Unis.

gg. Bords latéraux du pronotum creusés et rugueusement ponctués. . . . . 13. *frontale*, Payk. Europe.

ff. Jambes antérieures 5-dentées. — Repli latéral des élytres à trois sillons profonds. . . . . 14. *Carolinum*, Payk. Etats-Unis.
15. *striaticolle*. Manille.
ee. Deux stries latérales au pronotum. . . . . . . 16. *depressum*, F. Europe.
dd. Mésosternum à strie marginale entière. . . . . 18. *castanipes* Sénégal.
cc. Deux stries subhumérales des élytres bien marquées. . .

Deuxième division.

AA. Corps allongé, cylindrique.
B. Mésosternum à strie marginale largement interrompue.
c. Trois premières stries dorsales des élytres entières, 4e raccourcie. 19. *oblongum*. F. Europe.
cc. Quatre premières stries dorsales entières.
d. Pygidium à points espacés, simples.
e. Strie suturale partant du bord apical et ne dépassant pas la cinquième dorsale. . . . . 20. *lineare*, Er. Europe.
ee. Strie suturale ne partant pas du bord apical et dépassant la cinquième dorsale. . . . . 21. *angustatum*, E. H. Europe.
dd. Pygidium couvert de gros points ocellés et serrés. . . . 22. *filiforme*, Er. Eur. mer.
BB. Mésosternum à strie marginale entière.
c. 1-5 stries dorsales des élytres entières. 23. *cylindroides*. Mexico.
d. Strie suturale droite et à peine raccourcie. . . . . 24. *parallelum*, Say. Amer. bor.
dd. Strie suturale raccourcie à la base et rapprochée de la suture.
cc. Cinquième strie dorsale des élytres raccourcie, ainsi que la suturale. 25. *coarctatum*, LeConte. Amer. bor.

Première division.

Corps déprimé en dessus, assez large, en carré oblong (1-18).

1. P. OVATUM.

Oblongo-subquadratum, subdepressum, nigrum nitidum; fronte concava, stria tenui subsinuata; pronoto stria laterali late interrupta; elytris dorsalibus 1-3 *integris; pygidio dense punctato, margine reflexo; mesosterno stria integra; tibiis anticis et intermediis quadri-, posticis tridentatis.* Long. 7-6 mill.; larg. 4-3 1/2 mill.

Platysoma ovatum, Er. Jahrb. 108, 3 (1834),

En carré oblong, légèrement déprimé, lisse, noir luisant. Antennes brunes, massue roussâtre. Tête large, finement pointillée ; front et épistome concaves, séparés par une strie transversale fine, sinuée à l'angle oculaire. Pronotum court, large, à peine bisinué à la base, droit sur les côtés, échancré en devant, avec les angles arrondis, abaissés; strie latérale forte, bien marquée, interrompue au bord antérieur. Ecusson triangulaire, petit. Elytres plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, légèrement rétrécies et coupées droit au bord apical ; repli latéral à deux stries, humérale fine, oblique, 1-3 dorsales entières, troisième souvent un peu interrompue, les autres nulles. Propygidium très court, ponctué et incliné ; pygidium rebordé, fortement couvert de points ocellés très serrés. Mésosternum avec une strie entière. Jambes antérieures et intermédiaires armées de quatre dents : postérieures de trois, les deux apicales rapprochées.

Java.

2. P. ABRUPTUM.

Oblongo-ovatum, subdepressum, nigrum, nitidum, subtilissime puncticulatum; fronte concava, stria transversa subrecta,

pronoto stria laterali integra ; elytris striis 2 primis dorsalibus integris, 3ª interrupta, 4ª apicali, obsoleta; pygidio marginato, sat dense punctato ; mesosterno marginato ; tibiis anticis et intermediis quadri-, posticis tridentatis. Long. 6 mill.; larg. 3 1/2 m.

Platysoma abruptum, Er. Jahrb. 109, 4 (1834).

Ovale allongé, d'un noir de poix luisant, lisse (très finement ponctué au microscope). Tête large ; front légèrement concave, distinct de l'épistome ; strie bien marquée, droite et entière au milieu, brièvement interrompue de chaque côté, au-dessus des yeux. Antennes brunes. Pronotum beaucoup plus large que long, à peu près droit à la base, légèrement arqué sur les côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus ; strie latérale forte et non interrompue en devant. Ecusson petit, triangulaire. Elytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, à peine rétrécies et coupées droit au bout ; strie humérale bien marquée ; subhumérales nulles ; deux marginales fortes et entières ; première et deuxième dorsales entières, troisième largement interrompue au milieu ; quatrième courte, obsolète, représentée par quelques points apicaux ; les autres nulles. Propygidium court, bifovéolé, ponctué ; pygidium triangulaire, avec un rebord élevé, couvert d'une ponctuation profonde, ocellée et assez serrée. Mésosternum échancré au bord antérieur, complètement rebordé. Jambes antérieures quadri-dentées ; intermédiaires garnies également de quatre dents ; postérieures de trois, les deux apicales fort rapprochées.

Il se distingue du *P. ovatum,* outre les stries des élytres et du pronotum et la taille, par la strie frontale plus forte, moins sinueuse ; par le pygidium plus profondément, mais moins densément ponctué.

Java (M. de Laferté).

3. P. atratum.

Oblongo-ovatum, subdepressum, nigrum, nitidum; clava ferruginea; fronte subconcava, stria recta; pronoto stria laterali integra; elytris 1-3 *dorsalibus integris,* 4ª *et* 5ª *valde abbreviatis, suturali nulla; pygidio grosse punctato; mesosterno stria integra; tibiis quadridentatis.* Long. 6 mill.; larg. 3 1/2 mill.

Platysoma atratum, Er. Jahrb. 110, 6 (1834).

Ovale-allongé, légèrement déprimé, noir, lisse, luisant. Antennes brunes, massue ferrugineuse. Front à peine impressionné au milieu; strie bien marquée, presque droite. Pronotum plus large que long, bisinué à la base, à peine arqué sur les côtés, échancré en devant, avec les angles arrondis, abaissés; strie marginale bien marquée; latérale forte, entière, continuée à la base. Ecusson petit, triangulaire. Elytres plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, un peu rétrécies et coupées droit au bout; repli latéral sillonné de deux stries entières, l'interne se prolongeant jusqu'à la suture le long du bord apical; humérale fine, oblique; 1-3 dorsales entières, quatrième et cinquième fortement raccourcies; les autres nulles. Propygidium court, légèrement bifovéolé, ponctué, mais moins densément que le pygidium. Lobe prosternal ceint d'une strie circulaire; mésosternum entièrement rebordé. Jambes quadri-dentées.

Coromandel.

4. P. lucifugum.

Oblongo-ovatum, subdepressum, nigro-nitidum; antennis brunneis; fronte leviter impressa, stria integra; pronoto stria laterali a margine remota antice interrupta; elytris striis dor-

salibus, 1-2 integris, 3ª interrupta, 4ª apicali; pygidio grosse punctato margine elevato; mesosterno stria valde interrupta; tibiis anticis et intermediis quadri-, posticis tridentatis. Long. 7 mill.; larg. 3 1/2 mill.

Ovale-allongé, aplati, noir luisant. Antennes brunes. Front lisse, à peine concave, strie entière, bien marquée. Mandibules creusées en dessus. Pronotum lisse, beaucoup plus large que long, arqué à la base, droit sur les côtés, échancré en devant, avec les angles abaissés, assez aigus; strie latérale forte, bien marquée, assez distante du bord latéral, surtout au milieu, un peu interrompue en devant. Ecusson petit, triangulaire. Elytres de la largeur du pronotum à la base, beaucoup plus longues que lui, un peu rétrécies par derrière, droites au bord apical; deux stries marginales entières; première et deuxième dorsales entières, troisième interrompue, quatrième courte, apicale. Propygidium court, impressionné, ponctué; pygidium densément et fortement ponctué, entouré d'un rebord élevé, très saillant. Mésosternum à strie marginale largement interrompue. Jambes antérieures quadri-dentées; intermédiaires garnies de quatre denticules; postérieures de trois, les deux apicaux rapprochés.

Iles Philippines.

X 5. P. URVILLII.

Ovatum depressum, læve, piceum, nitidum; *antennis pedibusque brunneis; fronte concava, stria integra; pronoto stria laterali interrupta*; *elytris striis dorsalibus* 2 *primis integris,* 3ª *late interrupta margini proxima, cæteris nullis; pygidio punctato, margine reflexo; mesosterno antice stria interrupta; tibiis anticis* 5-, *posticis quadri-dentatis.* Long. 5 mill.; larg. 2 4/5 mill.

Hololepta Urvillei, Le Guill. Rev. Zool. (1844), 223, 12.

Ovale, déprimé, presque lisse, d'un brun de poix très luisant. Antennes brunes. Front légèrement excavé, distinct de l'épistome par une strie transversale bien marquée, entière. Pronotum court, beaucoup plus large que long, presque droit à la base, avec un point anté-scutellaire, très légèrement arqué sur les côtés, à peine rétréci et fortement échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus; strie latérale rapprochée du bord, interrompue derrière la tête. Ecusson petit, triangulaire. Elytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, parallèles sur les côtés, un peu rétrécies et coupées droit au bord apical; deux premières stries dorsales entières, troisième largement interrompue; les autres nulles. Propygidium court, impressionné, ponctué. Pygidium triangulaire, peu densément, mais assez fortement ponctué, avec les bords relevés. Prosternum arrondi à la base, avec un lobe antérieur long; mésosternum échancré en devant pour recevoir la base du prosternum, avec une strie marginale interrompue. Pattes d'un rouge-brun; jambes antérieures et intermédiaires garnies de cinq dents : postérieures de quatre, les deux apicales rapprochées.

Taïti, Vavao.

6. P. HUMILE.

Ovatum, depressum, nigro-piceum, nitidum, læve; antennis pedibusque rufis; fronte concava, stria transversa integra recta; pronoto stria laterali interrupta; elytris striis dorsalibus 3 primis integris, 4ª valde abbreviata; pygidio marginato punctatoque; mesosterno stria marginali integra; tibiis quadridentatis, Long. 5 mill.; larg. 2 3/4 mill.

Platysoma humile, Er. Jahrb. 109, 5 (1834).

Ovale, aplati, d'un noir de poix luisant, lisse. Front distinct de l'épistome par une strie bien marquée, fortement concave. Antennes d'un brun-rouge. Pronotum court, transversal, coupé droit à la base, légèrement arqué sur les côtés, largement et bisinueusement échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus, assez saillants; strie latérale bien marquée, ainsi que la marginale, assez distante du bord, s'en rapprochant derrière les yeux, où elle se termine de chaque côté. Ecusson petit, triangulaire. Elytres une fois et un tiers plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, légèrement arrondies sur les côtés vers le bout, rétrécies et coupées droit au bord apical; stries dorsales bien marquées, trois premières entières, troisième quelquefois un peu plus fine au milieu et comme brièvement interrompue; quatrième fortement raccourcie; les autres nulles. Propygidium avec une bande transversale de gros points peu nombreux. Pygidium triangulaire, avec un rebord élevé, couvert de gros points espacés. Prosternum court, assez large, sans stries, arrondi à la base, avec un lobe antérieur bien distinct, allongé, horizontal; mésosternum court, légèrement échancré en devant pour recevoir le prosternum, bordé d'une strie entière, bien marquée. Pattes rousses jambes antérieures quadri-dentées; postérieures garnies de quatre denticules.

Java.

7. P. LATISTERNUM.

Ovatum, complanatum, brunneum, nitidum, læve, pedibus antennisque rufis; fronte levissime concava, stria integra; pronoto stria laterali tenui breviter interrupta; elytris striis dorsalibus, 1ª integra, 2ª basi abbreviata, 3ª late interrupta; cæteris nullis; pygidio punctato; prosterno lato, basi rotundato; mesosterno antice sinuato marginatoque; tibiis anticis quadridentatis. Long. 4 mill.; larg. 2 1/2 mill.

Ovale, aplati, d'un brun luisant, lisse. Front très légèrement concave, distinct de l'épistome par une strie transversale bien marquée, non interrompue. Antennes brunes, massue testacée. Pronotum court, transversal, droit à la base, arqué sur les côtés, rétréci et échancré en devant; strie latérale fine, très rapprochée du bord, brièvement interrompue. Ecusson petit, triangulaire. Elytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, rétrécies postérieurement, épaules légèrement saillantes; stries dorsales fines, première entière, deuxième raccourcie à la base, troisième composée d'une strie basale oblique et d'un rudiment apical plus court. Propygidium transversal, légèrement ponctué. Pygidium un peu convexe, sans rebord élevé, finement ponctué. Prosternum court, large, arrondi à la base, muni en devant d'un lobe court, bombé, très distinct; mésosternum largement sinué en devant, avec une strie marginale entière, rapprochée du bord. Pattes rousses; jambes antérieures obtusément quadri-dentées, ou mieux, armées de deux dents obtuses, géminées : intermédiaires garnies de quatre denticules.

Van Diemen (Muséum).

8. P. LÆVE.

Ovatum, depressum, piceum, nitidum, læve; antennis pedibusque rufis; fronte leviter concava, stria utrinque recurva, interrupta; pronoto stria laterali integra; elytris striis dorsalibus 3 primis integris, 4a apicali; pygidio punctulato; mesosterno marginato; tibiis 4 anticis quadri-, posticis tridentatis. Long. 3 1/2 mill.; larg. 1 4/5 mill.

Ovale, aplati, d'un brun de poix luisant, lisse. Front légèrement concave; strie interrompue, recourbée de chaque

côté. Antennes rougeâtres, massue testacée. Pronotum court, droit à la base, légèrement arqué sur les côtés, rétréci et bisinueusement échancré en devant, avec les angles abaissés, peu saillants; strie latérale fine, entière. Ecusson petit, triangulaire. Elytres assez courtes, plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, légèrement rétrécies au bout; stries fines, 1-3 dorsales entières, quatrième courte, apicale. Pygidium triangulaire, finement pointillé. Prosternum saillant, étroit, arrondi à la base, muni en devant d'un lobe étroit, allongé; mésosternum échancré au milieu du bord antérieur, bordé d'une strie entière. Pattes d'un rouge-brun; jambes antérieures quadridentées: intermédiaires garnies de quatre denticules; postérieures de trois, les deux apicaux rapprochés.

Van Diemen (Muséum).

9. P. PAUGAMI.

Ovato-parallelum, subdepressum, læve, nigro-nitidum; antennis pedibusque rufo-brunneis; fronte concava, stria transversa integra; pronoto stria laterali valida, interrupta; elytris striis 3 primis dorsalibus integris, 4ª apicali; pygidio punctato; mesosterno emarginato, stria integra; tibiis anticis 4-, posticis 3-dentatis. Long. 4 1/2 mill.; larg. 2 1/2 mill.

Hololepta Paugami, Le Guill. Rev. Zool. (1844), 223, 13.

Ovale, presque parallèle, déprimé, lisse, d'un noir luisant. Front concave, distinct de l'épistome par une strie transversale bien marquée, entière. Antennes brunes. Pronotum court, large, coupé droit à la base, avec un point antéscutellaire, arrondi sur les côtés aux angles antérieurs, largement et profondément échancré en devant; strie latérale forte, se contournant à l'angle antérieur, s'interrompant,

puis semblant recommencer de nouveau plus fine, plus rapprochée du bord, pour cesser bientôt. Ecusson petit, triangulaire. Elytres courtes, un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, parallèles; 1-4 stries dorsales entières, sinuées, fortes, première et troisième plus larges à la base, quatrième fortement raccourcie. Pygidium ponctué. Prosternum large, court, sans stries, arrondi à la base, avec un lobe antérieur distinct, horizontal. Mésosternum échancré au milieu et distinctement rebordé sans interruption. Pattes brunes; jambes antérieures obtusément quadri-dentées; intermédiaires garnies de quatre denticules; postérieures de trois.

Iles Aroë (Muséum).

10. P. Luzonicum.

Oblongo-ovatum, subdepressum, nigro-piceum, nitidum; antennis pedibusque ferrugineis; fronte vix excavata, stria integra, recta; pronoto stria laterali haud interrupta; elytris striis 3 primis dorsalibus integris, 4ª et 5ª valde abbreviatis; pygidio grosse punctato; mesosterno antice emarginato, stria integra; tibiis 4 anticis 4-, posticis 3-dentatis. Long. 4 mill.; larg. 2 1/3 mill.

Platysoma Luzonicum, Er. Jahrb. 111, 7 (1834).

Ovale-oblong, subdéprimé, d'un noir de poix luisant, ponctué si finement qu'on a peine à distinguer les points. Front presque plan; strie transversale entière, bien marquée et droite au milieu. Antennes brunes, massue d'un rouge-brun. Pronotum beaucoup plus large que long, droit à la base, faiblement arqué sur les côtés, légèrement rétréci et fortement échancré en devant, avec les angles obtus, abaissés et assez avancés; strie latérale forte, entière. Ecus-

son petit, triangulaire. Elytres une fois et demie plus longues que le pronotum, parallèles; stries dorsales droites, fortes, 1-3 entières, quatrième et cinquième très raccourcies, à peu près égales. Propygidium et pygidium couverts de gros points assez serrés. Prosternum assez saillant, étroit, muni d'un lobe antérieur bordé d'une strie, arrondi à la base, et s'enfonçant dans le mésosternum; ce dernier échancré en devant, avec une strie marginale bien marquée, entière. Pattes d'un rouge-ferrugineux: jambes antérieures quadri-dentées; intermédiaires garnies de quatre denticules; postérieures de trois, les deux extrêmes rapprochés.

Iles Philippines, Manille (M. de Laferté).

11. P. Capense.

Oblongo-ovatum, subdepressum, piceum, nitidum, punctulatum; antennis ferrugineis; fronte concava, stria integra; pronoto stria laterali tenui haud interrupta; elytris dorsalibus 1-3, sæpe 4ª, integris, 5ª et suturali apicalibus; pygidio punctato; mesosterno stria integra; tibiis quadridentatis. Long. 5-4 1/2 mill.; larg. 3-2 mill.

Hololepta capensis, Wiedm. in Germ. Mag. 4, 127, 32 (1821).
H. Henningii, Sturm. Cat. p, 62. pl. 2, 11 (1843).
Platysoma capense, Bohem. Ins. Caffr. 1, 555, 606.

Ovale-allongé, déprimé, d'un noir de poix luisant, avec le bord apical des élytres et celui des segments abdominaux rougeâtres, finement et densément pointillé. Antennes ferrugineuses, scape brun. Front avec une excavation peu profonde, et une strie arquée, entière, peu nettement accusée. Pronotum court, plus fortement ponctué sur les côtés, bisinué à la base, arrondi aux angles antérieurs, et échancré en devant; strie latérale fine, rapprochée du bord, non interrompue. Ecusson petit, triangulaire. Elytres beau-

coup plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, un peu saillantes à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout; repli latéral rugueux, les deux stries fortes; subhumérales très obsolètes; 1-3 dorsales entières, quatrième entière aussi quelquefois, mais peu marquée; cinquième et suturale courtes. Propygidium court; pygidium convexe, assez densément et fortement ponctués. Mésosternum entièrement rebordé. Pattes brunes; jambes garnies de quatre dents

Cap de Bonne-Espérance, Natal.

12. P. Algiricum.

Ovatum, parum convexum, nigro-piceum, nitidum; antennis pedibusque rufo-brunneis; fronte plana, stria transversa integra; pronoto stria laterali haud interrupta a margine remota; elytris striis 3 primis dorsalibus integris, 4ª, 5ª suturalique abbreviatis; pygidio punctato; mesosterno marginato; tibiis omnibus 4-dentatis. Long. 4 mill. Larg. 2 3/4 mill.

Platysoma Algiricum, Lucas. Exp. Sc. en Algerie, 231, 606, pl. 22, f. 10 (1849).

Ovale, peu convexe, d'un noir de poix luisant et lisse. Front légèrement convexe, séparé de l'épistome par une strie forte, entière. Antennes brunes, massue rougeâtre. Pronotum court, transversal, coupé droit à la base, légèrement arqué sur les côtés, vers les angles antérieurs, fortement échancré en devant; strie latérale forte, entière, éloignée du bord. Ecusson petit, triangulaire. Elytres courtes, plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, légèrement rétrécies et coupées droit au bord apical; stries fortes et bien marquées; 1-3 dorsales entières, première et troisième plus profondes à la base, quatrième, cinquième et suturale occupant le tiers postérieur, égales entre elles, mais commençant plus loin du bord apical à

mesure qu'elles s'approchent de la suture. Pygidium assez fortement ponctué. Prosternum assez saillant, étroit, arrondi à la base, muni en devant d'un lobe distinct et assez large. Mésosternum échancré au milieu du bord antérieur, avec une strie marginale entière. Pattes d'un brun-rouge : jambes antérieures quadri-dentées; postérieures armées de quatre denticules, les deux extrêmes rapprochés.

M. H. Lucas a trouvé cet insecte en juillet, sous l'écorce d'un frêne abattu, dans la province d'Alger.

13. P. FRONTALE.

Ovatum, subquadratum, nigrum, nitidum; antennis pedibusque rufo-brunneis; stria frontali valida, clypeo impresso; pronoto lateribus impressis, rugoso-punctatis, margine elevato, stria integra; elytris margine inflexo 3-sulcato; 1-3 dorsalibus integris, cæteris brevibus obsoletis; mesosterno stria haud interrupta; tibiis anticis 4-, intermediis 6-, posticisque 5-dentatis. Long. 4 mill.; larg. 2 1/2 mill.

Hister frontalis, Payk. Fn. Suec. 1, 40, 7 (1798), — Mon. Hist. 44, 31, T. IX, f. 8. — Ent. Hefte 1, 96, 22. — Sturm Deuts. Fn. 1, 237, 24. T. 18, f. *a*. — Gyll. Ins. Suec. 1, 84, 12. — Duft. Fn. Austr. 1, 219, 15.

Platysoma frontale, Er. Kæf. Brand. 1, 651, 1. — Redt. Fn. Austr. 231. — Küst. Kæf. Eur. 20, 1.

Ovale presque carré, légèrement convexe, noir luisant. Antennes ferrugineuses, scape brun. Front finement pointillé, à peu près plan; épistome concave; strie profonde, entière. Pronotum court, à peine bisinué à la base, avec un point anté-scutellaire, droit sur les côtés, avec une impression longitudinale rugueusement ponctuée, qui forme un bourrelet assez marqué, échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus; strie latérale fine, entière. Ecusson petit,

triangulaire. Elytres plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, fortement rétrécies au bout; bord infléchi ponctué, avec trois sillons; stries dorsales 1-3 entières, bien marquées; les autres courtes et obsolètes. Propygidium court; pygidium bombé, couverts l'un et l'autre de gros points ocellés, espacés. Prosternum obsolètement bistrié à la base; mésosternum entièrement rebordé. Pattes ferrugineuses; jambes antérieures quadri-dentées; intermédiaires garnies de six denticules; postérieures de cinq, les deux derniers rapprochés.

Var. Strie suturale réduite à quelques points qui finissent par disparaître.

Cette espèce, peu commune, vit sous les écorces des arbres morts. Elle est répandue dans une grande partie de l'Europe : Angleterre, Suède, Finlande, France, Allemagne, Autriche, Espagne, Italie, Russie, Turquie.

14. P. Carolinum.

Ovatum, subdepressum, piceum, nitidum; antennis pedibusque rufis; fronte clypeoque concavis, stria transversa separatis; pronoto stria laterali antice ambiente; elytris 3 striis marginalibus, 1-3 dorsalibus integris, 4ª, 5ª et suturali abbreviatis; pygidio punctato; tibiis 4 vel 5-denticulatis. Long. 3 1/2-3 mill. Larg. 2 1/3-1 3/4 mill.

Hister Carolinus, Payk. Mon. Hist. 45, 32. T. 10, f. 2 (1811).

H. sordidus, Say. Soc. Phil. v, 44, 17 (1825).

Platysoma Carolinum, Le Conte. Mon. N. Amer. Hister. 9, 1, pl. 1, f. 3.

Ovale, peu convexe, brun de poix luisant, quelquefois ferrugineux. Antennes roussâtres. Front et épistome avec une impression médiane assez marquée, séparés par une strie entière. Pronotum court, à peine bisinué à la base,

avec un point anté-scutellaire, faiblement arqué sur les côtés, échancré en devant, avec les angles abaissés, peu aigus; strie latérale entière. Ecusson petit, triangulaire. Elytres un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, courbées sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout; repli latéral ponctué, avec trois sillons entiers; 1-3 stries dorsales entières; quatrième, cinquième et suturale raccourcies au milieu, interstries sillonnés le long du bord apical. Propygidium bifovéolé, ponctué un peu plus fortement que le pygidium. Mésosternum entièrement rebordé. Pattes ferrugineuses; jambes antérieures 4 ou 5-dentées; intermédiaires et postérieures garnies de quatre à cinq denticules.

Etats-Unis (Caroline), sous l'écorce des arbres morts.

15. P. STRIATIDERUM.

Oblongo-ovatum, parum convexum, nigro-piceum, nitidum, læve; antennis pedibusque brunneis; fronte concava, stria transversa integra; pronoto 2 striis lateralibus, externa integra; elytris striis dorsalibus 3 primis integris, 4^a 5^a et suturali abbreviatis; pygidio marginato, grosse punctato; mesosterno marginato; tibiis anticis 4-, posticis 3-denticulatis. Long. 4 mill.; larg. 2 mill.

Ovale, peu convexe, d'un noir de poix luisant, lisse. Front fortement concave, distinct de l'épistome par la strie transversale, non interrompue. Antennes brunes. Pronotum court, presque droit à la base, arrondi sur les côtés antérieurement, largement et bisinueusement échancré, avec les angles abaissés, obtus, assez saillants; strie latérale externe entière, interne fort distante du bord latéral, finissant aux angles antérieurs. Ecusson petit, triangulaire. Elytres courtes, un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, fortement striées; repli latéral imponctué,

avec deux sillons entiers, bien marqués, l'interne remonté presque à la place de la subhumérale externe; 1-3 stries dorsales entières, les autres raccourcies, quatrième et suturale vers le milieu, cinquième bien avant. Propygidium court, ponctué, bifovéolé. Pygidium couvert de gros points ocellés, assez espacés, avec un rebord élevé. Prosternum étroit, arrondi à la base, muni en devant d'un lobe distinct, long. Mésosternum légèrement échancré en devant, bordé d'une strie non interrompue. Pattes brunes : jambes antérieures quadri-dentées; intermédiaires garnies de quatre denticules; postérieures de trois, les deux extrêmes rapprochés.

Manille.

16. P. DEPRESSUM.

Oblongo-ovatum, depressum, nigrum, nitidum; antennis pedibusque brunneis; fronte leviter concava, stria integra; pronoto lateribus punctulato, stria laterali integra; elytris striis 1-3 *dorsalibus integris, cæteris abbreviatis aut nullis; pygidio grosse punctato; mesosterno stria late interrupta; tibiis* 4 *anticis* 4-, *posticis 3-denticulatis.* Long. 4 mill. Larg. 2 mill.

Hister depressus, F. Mant. 1, 32, 8 (1787). — Ent. Syst. 1, 74, 10 (1792). — Syst. El. 1, 91, 37. — Ol. Ent. 1, 8, p. 15, 17. T. 2, f. 9. — Rossi. Fn. Etr. 1, 29, 68. — Herbst. Nat. Syst. 4, 34, 9, pl. 35, f. 9. — Schneid. Mag. 1, 303, 10.— Panz. Ent. Germ. 1, 21, 9. — Germ. Fn. T. 80, f. 6. — Illig. Kæf. Prus. 1, 64, 23. — Thunb. Ins. Suec. 63. — Payk. Fn. Suec. 1, 41, 8. — Ent. Hefte 1, 98, 23. — Sturm. Deuts. Fn. 1, 239, 25. — Gyll. Ins. Suec. 1, 559, 13-14.

H. deplanatus, Gyll. Ins. Suec. 1, 85, 13 (1808).

Hololepta depressa, Payk. Mon. Hist. 103, 1. T. 8, f. 8.

Platysoma depressum, Er. Jahr. 1, 111, 8. — Kæf. Brand. 1, 651, 2. — Heer. Fn. Helv. 1, 452, 2. — Küst. Kæf. Eur. 8, 68. — Redt. Faun. Austr. 31.

Ovale-oblong, déprimé, noir luisant. Antennes brunes. Tête très finement pointillée. Front légèrement concave, strie entière. Pronotum beaucoup plus large que long, assez court, droit à la base, ainsi que sur les côtés, échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus, pointillé sur le bord latéral; strie latérale bien marquée, entière, formant un petit angle de chaque côté derrière les yeux. Ecusson petit, triangulaire. Elytres près de deux fois plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, un peu rétrécies postérieurement, droites au bord apical; stries dorsales 1-3 entières, quatrième raccourcie, quelquefois entière, cinquième et suturale nulles, ou très courtes. Propygidium court, transversal, bifovéolé, grossièrement ponctué. Pygidium sans rebord, fortement ponctué. Mésosternum (f. *g*) largement sinué en devant, bordé d'une strie qui cesse de chaque côté à l'angle antérieur. Pattes brun de poix; jambes antérieures quadri-dentées; intermédiaires garnies de quatre denticules; postérieures de trois, les deux derniers rapprochés.

Var. A. Quatrième strie dorsale courte, cinquième nulle, ainsi que la suturale. Er. Jahr. var. *a*.

Var. B. Quatrième et cinquième stries dorsales raccourcies, suturale nulle. Er. Jahr. var. *b*.— Payk. Mon. var. β, γ.

Var. C. Quatrième strie dorsale entière, cinquième raccourcie, suturale nulle. Er. Jahr. var. *c*. — Payk. Mon. var. δ, T. VIII, f. 8. — *deplanata*, Gyll, Faun. Suec. 1, 85, 13.

Var. D. Quatrième strie dorsale entière, cinquième et suturale raccourcies. Er. Jahr. var. *d*.

Cette espèce vit sous les écorces des arbres, tels que le Bouleau, le Chêne, le Hêtre..... Elle se rencontre dans presque toute l'Europe : Angleterre, Suède, France, Allemagne,

Autriche, Espagne, Italie, Suisse, Turquie, Russie, Caucase. La var. *A* est celle qui se trouve d'ordinaire en Allemagne et en France. Les var. *C* et *D* ne se trouvent guère qu'en Suède, et sont rares.

17. P. Leconti.

Ovato-subquadratum, depressum, nigrum, nitidum; antennis pedibusque rufo-brunneis; fronte concava, stria integra; pronoto lateribus punctatis, stria laterali integra, pone oculos utrinque angulata; elytris striis 1-3 dorsalibus integris, 4-5 abbreviatis; pygidio parum fortiter punctato; mesosterno stria integra; tibiis 4 anticis 4-, posticis 3-denticulatis. Long. 3 mill. Larg. 2 mill.

Platysoma depressum, Le Conte. Mon. Hist. 10, 2. T. 1, f. 4. (1845).

Ovale, court, presque carré, déprimé, noir luisant. Antennes rousses. Front très finement pointillé, légèrement concave, strie bien marquée, entière. Pronotum court, beaucoup plus large que long, droit à la base et bordé de points, arqué sur les côtés et assez fortement rebordé, profondément échancré en devant, subbisinué au fond de l'échancrure, avec les angles abaissés, assez aigus, assez fortement ponctué latéralement; strie latérale bien marquée, entière, formant derrière les yeux une légère échancrure de chaque côté, et souvent un peu interrompue en ce point. Ecusson petit, triangulaire. Elytres beaucoup plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, parallèles sur les côtés, un peu rétrécies postérieurement, droites au bord apical; stries dorsales 1-3 entières, 4-5 raccourcies, suturale rudimentaire, souvent nulle. Propygidium bifovéolé, ponctué, ainsi que le pygidium, peu densément et beaucoup moins fortement que dans le *P. depressum.* Mésosternum (f. *h*)

échancré; strie marginale distincte, entière. Pattes d'un rouge-brun. Jambes antérieures quadri-dentées ; intermédiaires garnies de quatre denticules, postérieures de trois, les deux extrêmes rapprochés.

Cette espèce, confondue avec le *P. depressum*, Payk., par M. Le Conte, dans sa Monographie des Histérides des Etats-Unis, prise pour une de ses variétés par Erichson (Jahr. l. c.), et sans doute réunie aussi par Paykull lui-même, en diffère par un caractère constant. Tous les individus d'Amérique, à pygidium moins fortement ponctué, à pronotum plus arqué sur les bords, ont la strie marginale du mésosternum entière et bien marquée en devant, tandis que dans tous les Européens cette strie s'arrête à l'angle antérieur, et est largement interrompue.

Etats-Unis, sous les écorces des arbres.

18. P. CASTANIPES.

Oblongo-ovatum, depressum, brunneum, nitidum; antennis pedibusque rufis; fronte concava, stria integra; pronoto lateribus punctato, stria laterali haud interrupta; elytris postice punctatis, striis 2 marginalibus, 2 subhumeralibus, 1-3 dorsalibus integris, 4ª, 5ª suturalique sensim brevioribus; pygidio grosse punctato; tibiis anticis 4-, posticis 3-denticulatis. Long. 3 1/2 mill. Larg. 1 2/3 mill.

Ovale-oblong, déprimé, d'un brun luisant. Antennes ferrugineuses, massue plus claire. Tête finement pointillée ; front concave, séparé de l'épistome par une strie entière, bien marquée. Pronotum court, presque droit à la base, légèrement arqué et bordé d'une ponctuation assez étendue, bisinueusement échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus; strie latérale entière. Ecusson très petit. Elytres plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, à peine

rétrécies au bout, ponctuées et rougeâtres au bord apical; repli latéral pointillé, avec deux forts sillons entiers; strie subhumérale externe fort raccourcie postérieurement, interne fine, presque entière; 1-3 dorsales entières, quatrième à peine raccourcie, cinquième et suturale de plus en plus courtes. Propygidium court, marqué de gros points espacés, ainsi que le pygidium. Mésosternum échancré largement, entièrement rebordé. Pattes ferrugineuses. Jambes antérieures quadri-dentées; intermédiaires garnies de quatre à cinq denticules, postérieures de trois.

Sénégal.

Deuxième division.

Corps allongé, cylindrique (19-25).

A. Mésosternum à strie marginale interrompue (19-22).

19. P. OBLONGUM.

Elongatum, subcylindricum, nigrum, nitidum; antennis pedibusque brunneis; fronte impressa; pronoto lateribus punctulato, stria laterali integra; elytris 1-3 *dorsalibus integris,* 4ª, 5ª *suturalique antrorsum abbreviatis; pygidio dense punctato; mesosterno stria late interrupta; tibiis anticis 4-dentatis, posticis 3-denticulatis.*

Hister oblongus, F. Ent. Syst. 1, 75, 13 (1792). — Syst. El. 1, 92, 41. — Panz. Ent. Germ. 1, 22, 11. — Fn. Germ. 93, 5, — Payk. Fn. Suec. 1, 42, 9. — Mon. Hist. 93, 77. T. 10, f. 3. — Ent. Hefte 1, 100, 24. — Sturm. Deuts. Fn. 1, 241, 26. T. 18, f. *b.* — Gyll. Ins. Suec. 1, 86, 14.

Hister elongatus, Ol. Ent. 1, 8, p. 16, 18. T. 2, f. 14. — Thunb. Ins. Suec. 63.

Platysoma oblongum, Er. Kæf. Brand. 1, 652, 3. — Küst. Kæf. Eur. 20, 3.

Allongé, cylindrique, d'un noir luisant. Antennes brunes.

massue ferrugineuse. Tête finement pointillée ; front légèrement concave, distinct de l'épistome par une strie droite, entière. Pronotum plus large que long, ponctué latéralement, presque droit à la base, ainsi que sur les côtés, profondément échancré en devant, avec les angles abaissés, aigus ; strie latérale entière, anguleuse derrière les yeux. Ecusson petit, triangulaire. Elytres beaucoup plus longues que le pronotum, de sa largeur, parallèles, rougeâtres et ponctuées au bord apical ; repli latéral à deux sillons entiers, rapprochés ; 1-3 stries dorsales entières, quatrième, cinquième et suturale raccourcies au milieu. Propygidium bifovéolé et grossièrement ponctué. Pygidium couvert de gros points ocellés, un peu plus serrés. Mésosternum étroit, profondément échancré en devant ; strie marginale largement interrompue. Pattes brunes ; jambes antérieures quadri-dentées ; intermédiaires garnies de quatre denticules ; postérieures de trois, les deux extrêmes rapprochés.

Il vit dans le terreau qui se forme sous les écorces des arbres morts, en particulier du Pin, du Hêtre..... ; il est répandu dans une grande partie de l'Europe : Suède, France, Allemagne, Autriche, Suisse, Portugal, Espagne, Italie.

20. P. LINEARE.

Elongatum, subcylindricum, nigro-piceum, nitidum, pedibus antennisque ferrugineis ; fronte concava, stria sinuata integra ; pronoto lateribus punctulato, stria laterali integra ; elytris 1-4 *dorsalibus integris,* 5a *et suturali æqualiter abbreviatis ; pygidio parce punctulato ; mesosterno stria interrupta ; tibiis anticis* 4-*dentatis, posticis* 3-*denticulatis.* Long. 4 mill. Larg. 1 2/3 mill.

Hister oblongus, Illig. Kæf. Pr. 1, 63, 22 (1798).

H. angustatus, Payk. Mon. Hist. 92, 76. T. x, f. 4 (1811).
Platysoma lineare, Er. Jahrb. 1, 113, 11 (1834). — Kæf. Brand. 1, 653, 4. — Küst. Kæf. Eur. 20, 4.

Allongé, subcylindrique, brun de poix luisant. Antennes ferrugineuses. Tête finement pointillée; front concave, séparé de l'épistome par une strie sinueuse, entière. Pronotum beaucoup plus large que long, droit à la base et sur les côtés, fortement échancré en devant, avec les angles abaissés, peu saillants; couvert d'une ponctuation fine, plus forte le long de la base et des bords latéraux; strie latérale entière. Ecusson petit, triangulaire. Elytres beaucoup plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, parallèles, rougeâtres et ponctuées au bout; repli latéral à deux sillons complets; stries dorsales 1-4 entières, cinquième et suturale raccourcies au milieu, partant toutes les deux du bord apical et s'arrêtant au même point. Propygidium bifovéolé, couvert de points espacés assez forts, non ocellés. Pygidium un peu plus faiblement ponctué. Mésosternum largement échancré en devant, avec une strie marginale interrompue. Pattes ferrugineuses; jambes antérieures quadri-dentées; intermédiaires garnies de quatre denticules, et postérieures de trois, les deux extrêmes rapprochés.

Il vit sous l'écorce des arbres, surtout du Pin. Commun en Suède, il est plus rare en Allemagne et en Suisse. On le rencontre aussi en Portugal.

21. P. ANGUSTATUM.

Elongatum, cylindricum, nigrum, nitidum; pedibus antennisque brunneis, clava rufa; fronte subconcava, stria tenui sinuata; pronoto brevi, transverso, lateribus punctato; stria laterali integra; elytris 1-4 *dorsalibus integris*, 5ª *et suturali abbreviatis inæqualiter ascendentibus; propygidio ocellato*,

pygidio parce punctatis; mesosterno stria interrupta; tibiis anticis 4-, posticis 3-dentatis. Long. 3 mill. Larg. 1 1/4 mill.

Hister angustatus, Ent. Hefte 1, 102, 25 (1803). — Sturm. Deutsch. Faun. 1, 242, 27. T. 18, f. *c.* — Gyll. Ins. Suec. 1, 86, 15.

Platysoma angustatum, Er. Jahr. 1, 113, 12. — Kæf. Brand. 1, 654, 5. — Heer. Fn. Helv. 1, 452, 4. — Küst. Kæf. Eur. 20, 6.

Allongé, cylindrique, peu convexe, noir luisant. Antennes brunes, massue roussâtre. Tête finement pointillée; front et épistome légèrement concaves, séparés par une strie fine, sinueuse. Pronotum court, élargi, finement pointillé, avec des points latéraux plus forts, droit à la base et sur les côtés, largement échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus; strie latérale entière, formant un angle post-oculaire. Ecusson petit, triangulaire. Elytres deux fois plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, parallèles, ponctuées et rougeâtres au bord apical; repli latéral à deux sillons complets; stries dorsales 1-4 entières, cinquième raccourcie au milieu, suturale remontant un peu plus haut, mais ne partant pas tout à fait du bout. Propygidium bifovéolé, couvert de gros points ocellés, peu serrés. Pygidium assez fortement ponctué, les points simples et espacés. Mesosternum assez fortement échancré, strie interrompue. Pattes ferrugineuses : jambes antérieures quadri-dentées ; intermédiaires garnies de quatre denticules; postérieures de trois, les deux extrêmes rapprochés.

Vit sous l'écorce des arbres, particulièrement du Chêne. Suède, France, Suisse, Allemagne, Autriche.

22. P. FILIFORME.

Elongatum, cylindricum, piceum, nitidum; antennis pedibusque rufis; fronte impressa, stria integra; pronoto subquadrato,

punctato, versus latera validius, stria laterali antice ambiente; elytris 1-4 *dorsalibus integris,* 5a *suturalique æque abbreviatis; propygidio bifoveolato, pygidioque sat dense ocellato-punctatis, mesosterno stria interrupta; tibiis anticis* 4-, *posticis* 3-*denticulatis.* Long. 3 mill. Larg. 1 1/2 mill.

Platysoma filiforme, Er. Jahr. 114, 13 (1834).

P. dalmatinum, Küst. Kæf. Eur. 20, 5 (1850).

Allongé, cylindrique, luisant, brun, plus ou moins rougeâtre. Antennes ferrugineuses, massue testacée. Tête densément pointillée; front et épistome concaves, distincts par une strie transversale bien marquée, entière. Pronotum presque carré, ponctué, plus fortement dans son pourtour, droit à la base et sur les côtés, largement échancré en devant, avec les angles peu saillants, abaissés; strie latérale non interrompue, mais formant un angle post-oculaire. Ecusson très petit, triangulaire. Elytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, parallèles, ponctuées et rougeâtres au bout; repli latéral à deux sillons complets; stries dorsales crénelées, 1-4 entières, cinquième raccourcie au milieu, suturale plus courte encore. Propygidium bifovéolé, assez densément couvert de gros points ocellés, ainsi que le pygidium. Mésosternum échancré, strie marginale interrompue. Pattes ferrugineuses; jambes antérieures quadri-dentées; intermédiaires garnies de quatre denticules; postérieures de trois.

Cette espèce diffère du *P. oblongum* par sa taille beaucoup plus petite, sa forme moins déprimée, plus cylindrique, et surtout par sa quatrième strie entière; du *P. angustatum* par sa forme plus cylindrique, son pronotum presque carré, la ponctuation du pygidium plus forte, plus serrée et ocellée, et par sa strie suturale; enfin, du *P. lineare* par sa taille plus

petite, sa forme moins aplatie, son pronotum moins transversal, et par la ponctuation du pygidium.

France méridionale, Portugal, Dalmatie, Volhynie.

B. Mésosternum à strie marginale entière. (23-25.)

23. P. CYLINDROIDES.

Oblongum, cylindricum, nigro-piceum, nitidum, puncticulatum; antennis pedibusque brunneis; fronte concava, stria integra; pronoto stria laterali valida integra; elytris humeris elevatis, striis dorsalibus et suturali integris; pygidio punctulato; tibiis anticis 4-, posticis 3-denticulatis. Long. 4 mill.; larg. 1 1/2 mill.

Allongé, cylindrique, d'un noir de poix luisant. Antennes brunes. Front pointillé, séparé de l'épistome par une strie transversale bien marquée, non interrompue; ce dernier concave. Pronotum en carré plus large que long, bombé, coupé droit à la base, avec une légère impression antéscutellaire, échancré en devant, avec les angles saillants, abaissés, finement pointillé; strie latérale profonde, non interrompue en devant, anguleuse derrière les yeux. Ecusson petit, triangulaire. Elytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, parallèles, à épaules saillantes; stries dorsales entières, ainsi que la suturale, cependant la cinquième est légèrement interrompue à la base; subhumérales nulles. Pygidium ponctué, mais moins fortement. Prosternum saillant, étroit, arrondi à la base, terminé en devant par un lobe avancé, bien distinct et réfléchi. Mésosternum fortement échancré en devant, bordé d'une strie non interrompue. Pattes brunes; jambes antérieures quadri-dentées; intermédiaires garnies de quatre denticules; postérieures de trois, les deux derniers rapprochés.

Mexico.

24. P. PARALLELUM.

Elongatum, cylindricum, piceum, nitidum, punctatum; antennis pedibusque rufis; fronte concava, stria tenui transversa; pronoto stria marginali antice subinterrupta; elytris stria marginali interna profunda, subhumerali obsoleta, dorsalibus integris, suturali abbreviata antice et ibi suturæ propiore; propygidio pygidioque parce ocellato-punctatis; tibiis anticis 4-, posticis 3-denticulatis. Long. 2 1/2 mill. Larg. 1 1/4 mill.

Hister parallelus, Say. Sc. Phil. v, 1, 42, 15 (1825).

Platysoma parallelum, Le Conte. Mon. N. Amer. Hist. 10, 3. T. 1, f. 5.

Allongé, cylindrique, d'un brun de poix luisant. Antennes ferrugineuses, massue plus claire. Front pointillé, légérement concave, séparé de l'épistome par une strie transversale entière. Pronotum presque carré, arrondi à la base, droit sur les côtés, largement échancré en devant, avec les angles abaissés, peu saillants, ponctué sur toute sa surface, mais plus fortement dans son pourtour ; strie latérale faiblement interrompue. Ecusson petit, triangulaire. Elytres beaucoup plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, parallèles, finement pointillées ; repli latéral à deux stries, l'externe fine, l'interne très forte et très profonde ; subhumérale interne obsolète ; dorsales entières, crénelées ; suturale se rapprochant en devant de la suture et n'atteignant pas la base. Propygidium couvert de gros points ocellés, peu serrés, ainsi que le pygidium. Mésosternum profondément échancré en devant, entièrement rebordé. Pattes ferrugineuses; jambes antérieures quadri-dentées; intermédiaires garnies de quatre denticules; postérieures de trois, les deux extrêmes rapprochés.

Etats-Unis, dans les provinces méridionales.

25. P. COARCTATUM.

Cylindricum, elongatum, nigro-piceum, nitidum; antennis pedibusque rufis; fronte subtiliter punctulata, stria integra, clypeo concavo; pronoto punctulato, stria laterali integra; elytris striis 1-4 *dorsalibus integris,* 5ª *suturalique parum abbreviatis; pygidio punctulato; mesosterno integre marginato; tibiis anticis* 4-, *posticis* 3-*denticulatis.* Long. 2 1/2 mill. Larg. 1 mill.

Platysoma coarctatum, Le Conte. Mon. N. Amer. Hist. 11, 4. T. 1, f. 6 (1845).

Allongé, cylindrique, d'un noir de poix luisant. Front pointillé, distinct de l'épistome par une strie bien marquée, entière, ce dernier concave. Antennes rousses. Pronotum en carré plus large que long, coupé droit à la base, avec un point anté-scutellaire, parallèle sur les côtés, largement échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus; finement pointillé; strie latérale non interrompue en devant, anguleuse derrière les yeux. Ecusson petit, triangulaire. Elytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, parallèles; stries fines, externes droites, internes rapprochées de la suture à la base; quatre premières dorsales entières, cinquième plus fine, raccourcie un peu, avec un point basal, suturale également raccourcie; pas de subhumérale. Pygidium assez finement ponctué. Mésosternum fortement échancré au milieu du bord antérieur pour recevoir la base du prosternum, qui s'y enfonce, bordé d'une strie entière. Pattes roussâtres; jambes antérieures quadri-dentées; intermédiaires garnies de quatre denticules, postérieures de trois, les deux derniers rapprochés

Il se trouve avec le *P. parallelum,* dont il diffère par sa taille plus petite, sa forme plus étroite et plus allongée, par

la strie latérale du pronotum entière, la ponctuation du pygidium moins forte, et par les stries des élytres.

Espèces que je n'ai pas vues.

26. P. RIMARIUM. Er. Jahrb. 1, 112, 9 (1834).

Oblongum, piceum, nitidum; pronoto lateribus punctato; elytris stria suturali nulla, 4ª 5ªque dorsalibus antrorsum abbreviatis. Long. fere 2 lin. — Indes.

Un peu plus étroit que le *P. depressum*, très aplati, noir de poix. Antennes et pattes rougeâtres. Front excavé, densément ponctué. Pronotum très faiblement arrondi sur les côtés, un peu avancé au milieu de l'échancrure antérieure, grossièrement ponctué sur les côtés, très lisse au milieu; strie latérale profonde sur les bords latéraux, fine et un peu interrompue en devant. Elytres également larges avant le milieu, légèrement enfoncées sur les côtés; suturale nulle, quatrième dorsale raccourcie au milieu, cinquième un peu avant, les trois extérieures fortes, entières. Propygidium couvert de plus ou moins gros points. Pygidium densément et grossièrement ponctué au milieu, lisse et relevé en bourrelet sur les bords.

27. P. GRACILE. Le Conte, N. Amer. Hist. 11. T. 1. f. 7. (1845).

Hister frontalis, Say. Sc. Phil. v, 43, 16 (1825).

Elytris striis dorsalibus omnibus integris, æqualibus, suturali antice paulum abbreviata. Long. 4 mill. — In provinciis Australibus.

Noir ou noir de poix. Tête ponctuée, front concave, ligne transversale légèrement imprimée. Antennes brunes, massue plus pâle. Pronotum ponctué, rebordé; strie latérale inter-

rompue en devant. Elytres pointillées, stries ponctuées, toutes les dorsales entières, suturale un peu raccourcie à la base, subhumérale obsolète, à peine visible, humérale distincte ; deux marginales, l'interne large et profonde en devant. Corps entièrement ponctué en dessous. Propygidium et pygidium grossièrement ponctués. Jambes antérieures quadri-dentées, intermédiaires tri-dentées, postérieures bi-dentées.

28. **P. ATTENUATUM.** Le Conte, N. Amer. Hist. 12, 7, T. 1, f. 9 (1845).

Fronte excavata; elytris striis dorsalibus 4 primis et suturali integris, 5a serie punctorum constituta. Long. 3 mill. — In provinciis Australibus.

Cylindrique, noir ou brun de poix. Tête ponctuée ; front fortement échancré, très excavé; strie transversale nulle. Antennes ferrugineuses. Pronotum ponctué, rebordé ; strie latérale non interrompue. Elytres peu distinctement pointillées, stries ponctuées, quatre premières dorsales et suturale entières, cinquième formée d'une série de points, raccourcie un peu au-delà du milieu, suturale arquée en dehors à la base, humérale distincte, deux latérales, l'inférieure à peine visible. Tout le dessous du corps ponctué. Propygidium et pygidium ponctués. Pattes noir de poix; jambes antérieures quadri-dentées, intermédiaires tri-dentées, postérieures bi-dentées

29. **P. LÆVICOLLE.** Küst. Kæf. Eur. 20, 2 (1850).

Oblongum, subdepressum, nigrum, nitidum, capite punctulato, thorace transverso, lateribus impunctato ; elytris striis 2 intimis abbreviatis; tibiis 4-dentatis. Long. 1 3/4 lin. Larg. 4/5 lin. — Sardinia.

Cette espèce, facile à distinguer des espèces voisines du même genre par l'absence de ponctuation au pronotum, forme une coupe particulière par ses jambes quadri-dentées. Elle se rapproche, pour la forme, du *P. depressum*, mais elle est un peu plus grande, plus parallèle, et ses élytres ont des stries autrement disposées. Corps allongé, en carré arrondi, très légèrement convexe, noir luisant. Antennes d'un brun-rouge brillant, massue rougeâtre, grise, velue. Tête finement ponctuée, concave en devant; strie transversale un peu anguleuse. Pronotum une fois et demie plus large que long, échancré en devant, avec les angles triangulaires, saillants, côtés droits, arrondis à l'angle antérieur, base à peine visiblement bisinuée; surface légèrement convexe, lisse, luisante; à un très fort grossissement, on aperçoit une fine ponctuation sur les côtés; strie latérale profonde, l'intervalle entre elle et le bord est plus large vers le milieu. Ecusson triangulaire, poli, luisant. Elytres de la largeur du pronotum à la base, visiblement rétrécies par derrière, presque droites au bout, légèrement convexes; quatre stries extérieures entières, les deux internes n'atteignant pas tout à fait le milieu, la suturale ne part pas du bord apical, toutes indistinctement ponctuées au fond; stries subhumérales nulles. Propygidium ponctué d'une manière peu serrée, pygidium densément et légèrement. Dessous de l'abdomen finement et irrégulièrement ponctué. Pattes brun-rouge, toutes les jambes quadri-dentées, aux quatre postérieures les deux dents extrêmes rapprochées.

30. P. SCULPTUM. Bohem. Ins. Caffr. 1, 554, 605 (1851).

Subdepressum, nigrum, nitidissimum, capitulo antennarum flavo; fronte impressa; stria transversa, flexuosa, terminata;

pronoto fere lævi, lateribus distinctius punctatis; elytris 1-4 *dorsalibus integris,* 5ª *et suturali antice posticeque obliteratis, pedibus picco-ferrugineis; tibiis anticis dentibus* 5, *posterioribus* 3 *armatis.* Long. 4 1/2 mill. Larg. 2 1/2 mill. — Hab. in tractibus fluvii Limpoponis (Caffraria).

Noir luisant, excepté les pieds et les antennes. Tête rétrécie antérieurement, pointillée, vertex aplati, front impressionné, strie flexueuse, complète. Antennes assez courtes, ferrugineuses, massue flave. Pronotum deux fois plus large que long à la base, rétréci en devant, assez profondément échancré; angles subacuminés, abaissés, un peu avancé au milieu à la base; peu convexe en dessus, presque lisse sur le dos, ponctué distinctement, mais moins densément sur les côtés, strie latérale entière. Ecusson triangulaire, poli. Elytres de la largeur du pronotum à la base, formant ensemble un léger angle sutural, un peu dilatées près de la base, se rétrécissant vers le bout, tronquées au bord apical, deux fois plus longues que le pronotum, faiblement convexes en dessus; stries dorsales obsolètement ponctuées, 1-4 entières, cinquième et suturale disparaissant avant le milieu, un peu raccourcies postérieurement; côtés impressionnés et marqués d'un sillon oblique avant le milieu; repli latéral sillonné de deux stries arquées. Pygidium convexe et arrondi au bout, profondément ponctué de toutes parts. Dessous du corps lisse au milieu et distinctement ponctué dans son pourtour. Pattes médiocres, comprimées, d'un brun de poix ferrugineux; jambes dilatées, armées en dehors; les antérieures de cinq dents, les intermédiaires et les postérieures de trois.

X. CYLISTUS.

(κυλιστός, roulé.)

Soc. Ent, 3ᵉ série, T. 1 (1853), pl. 7. — Mon. pl. 4, genre X.

Hister. Payk. Mon. Hist. (1811).

Platysoma. Erichs. in Jahrb. (1834).

Corpus elongatum, cylindricum.

Caput retractile, fronte profunde excavata, ante oculos utrinque in dentem prominula, mandibulis exsertis, æqualibus, dentatis.

Antennæ sensim incrassatæ, clava ovato-acuminata; foveolis in angulo profundis, margine pectorali velatis;

Pronotum stria laterali integra; elytris 6-striatis.

Prosternum marginatum, basi constrictum rotundatum in mesosterno receptum, lobo lato spatuliformi, valde prominente.

Pedes approximati, femoribus incrassatis, tibiis extus uniseriatim dentatis, anticis intus basi armatis, fovea tarsali intus tantum recte limitata.

Pygidium semicirculare convexum, propygidium subtrigonum declivia.

Corps allongé, cylindrique.

Tête grosse, médiocrement enfoncée dans le prothorax. Front profondément excavé, avec un rebord élevé et une petite dent saillante au devant des yeux; épistome séparé du front par une strie transversale fine, interrompue. Labre court, légèrement échancré. Mandibules fortes, saillantes, recourbées, avec une petite dent au bord interne.

Antennes (f. 1 *a*) insérées sous le rebord du front, au devant des yeux; scape allongé, courbé, épaissi au bout, logé dans une rainure pratiquée au-dessous de la tête;

funicule de sept articles, premier obconique, beaucoup plus long que le deuxième, celui-ci un peu plus long que les autres, qui vont en s'élargissant ; massue ovale, peu abrupte, velue, terminée en pointe, de quatre articles.

Mâchoires (f. 1 *c*) à deux lobes barbus en dedans, l'externe long, l'interne très court. Palpes maxillaires de quatre articles : premier petit, deuxième assez long, obconique, troisième plus court, quatrième ovalaire, plus long que le précédent. Menton (f. 1, *b*) corné, trapézoïdal, légèrement échancré en devant ; lèvre profondément bifide ; paraglosses frangées en dedans, étroites, de la longueur des palpes ; ceux-ci de trois articles, deuxième obconique, troisième ovalaire, à peu près d'égale longueur.

Pronotum convexe, allongé, légèrement arqué à la base, à côtés parallèles, largement échancré en devant, avec une strie latérale bien marquée et non interrompue en avant. Fossette antennaire profonde, creusée sous l'angle antérieur du prothorax, presque entièrement cachée en dessous par le bord pectoral qui, en se réunissant à l'angle antérieur du pronotum, forme une sorte de pli pour loger la massue. Prosternum rebordé, saillant, étroit, arrondi à la base, distinct par une strie transversale du lobe antérieur, qui s'élargit, se recourbe en haut sur la bouche, et forme une sorte de spatule arrondie et entourée d'une strie. Mésosternum étroit, échancré profondément pour recevoir la base du prosternum, et bordé d'une strie bien marquée. Pièce humérale visible en dessus. Ecusson petit, triangulaire. Elytres convexes, parallèles coupées droit au bout, avec toutes les stries marquées, excepté les subhumérales.

Pattes (f. 1 *d*, *e*, *f*) fort rapprochées à leur insertion ; paire postérieure fort distante de l'intermédiaire ; cuisses

courtes, renflées, surtout les antérieures, bordées en dedans. Jambes presque cylindriques, terminées par deux épines inégales, avec une seule arête garnie de dents sur le bord externe; antérieures avec une petite dent basilaire interne et une fossette tarsale bien limitée en dedans. Tarses filiformes, 1-4 articles courts, garnis de deux soies, cinquième long, mince, avec deux crochets.

Abdomen de cinq anneaux : premier segment ventral plus long que les autres et marqué d'une strie sinueuse de chaque côté. Propygidium allongé, convexe, presque triangulaire, incliné ; pygidium semi-circulaire, bombé, abaissé.

A l'exemple de Dejean dans son Catalogue de 1837, j'ai formé un genre de l'*Hister cylindricus*, Payk., espèce singulière rangée par Erichson parmi les *Platysoma*, et j'ai conservé le nom qui lui avait été assigné. Ces insectes ont en effet les plus grands rapports avec les espèces cylindriques de ce genre, mais ils ont le menton transversal et plus court, la fossette antennaire presque entièrement cachée, le lobe prosternal plus avancé, les palpes moins allongés et à dernier article plus court. On les reconnaît surtout aisément à la dent basilaire interne des jambes antérieures, caractère qui les rapproche des *Trypanæus*, à leur front profondément excavé et à leur prosternum rebordé.

1. Cylistus cylindricus.

Cylindricus, elongatus, nigro-piceus, nitidus, punctulatus; pedibus antennisque ferrugineis; fronte profunde excavata, stria transversa interrupta; pronoto punctato, stria laterali integra; elytris stria marginali profunda, dorsalibus 1-4 *et suturali integris*, 5ª *vix abbreviata; pygidio parce fortiter punctato*; *tibiis anticis* 4-, *posticis* 3-*dentatis.*

Hister cylindricus, Payk. Mon. Hist. 91, 75. T, x, f. 5 (1811).
Platysoma cylindricum , Le Conte. N. Amer. Hist. 12, 6. T. 1, f. 8.

Allongé, cylindrique, noir de poix luisant, finement pointillé. Antennes ferrugineuses, massue plus claire. Front profondément excavé, avec les bords de la concavité irréguliers, et une dent au-dessus de l'insertion antennaire ; strie transversale, fine, interrompue. Pronotum en carré long, droit à la base, parallèle et même sinué sur les côtés, largement échancré en devant, avec les angles abaissés, peu saillants, ponctué plus fortement dans son pourtour, avec une impression médiane formée de points remontant jusqu'au tiers ; strie latérale entière, bien marquée. Ecusson petit, triangulaire. Elytres un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, parallèles sur les côtés, droites au bord apical ; repli latéral bombé, à deux sillons, dont l'interne est très profond, entier ; stries subhumérales nulles ; 1-4 dorsales entières, cinquième un peu raccourcie à la base, suturale entière, arquée en dehors à la base. Propygidium et pygidium bombés, couverts de points gros, espacés. Pattes ferrugineuses ; jambes antérieures quadridentées ; intermédiaires garnies de quatre denticules ; postérieures de trois, les deux extrêmes rapprochés.

Cette espèce, propre aux provinces méridionales de l'*Union-Américaine*, vit sous les écorces des arbres morts : elle paraît rare.

XI. CRYPTURUS.

(κρύπτω, cacher ; οὐρά, queue.)

Soc. Ent. 3e série, T. 1 (1853), pl. 7. — Mon. pl. 4. Genre XI.

Corpus ovatum, crassum.

Caput retractile, fronte plana, stria transversa; mandibulis æqualibus, dentatis.

Antennæ sub frontis margine insertæ, sensim incrassatæ, clava orbiculari; foveolis in angulo prothoracis, detectis.

Pronotum stria marginali; elytris 7-striatis.

Prosternum basi incisum, marginatum, lobo brevi inflexo; mesosternum in medio productum, receptum.

Tibiæ anticæ extus uniseriatim dentatæ, fossa tarsali subrecta profunda, posticæ biseriatim spinosulæ.

Propygidium longum hexagonum; pygidium convexum, circulare, subinflexum.

Corps ovale allongé, convexe, densément pointillé, noir métallique luisant.

Tête arrondie, assez grande, s'enfonçant dans le prothorax; front plan, entouré d'une strie; épistome distinct par une petite arête, transversal; labre court, légèrement sinué au bout; mandibules égales, unidentées en dedans; yeux latéraux, triangulaires.

Antennes (f. 1, *d*) insérées sous un rebord du front, au devant des yeux; scape courbé, fortement épaissi au bout, logé dans une coulisse pratiquée sous la tête, entre les yeux et les mandibules; funicule de sept articles, premier un peu plus long, obconique, les autres élargis graduellement, serrés; massue orbiculaire, de quatre articles, velus, coupés droits. Fossettes antennaires bien marquées sous l'angle antérieur du prothorax, découvertes.

Mâchoires (f. 1, *c*) insérées en dehors du menton, cornées, à deux lobes barbus en dedans, externe beaucoup plus long, à peine dépassé par le palpe. Palpes maxillaires de quatre articles courts et assez gros, deuxième obconique, troisième

cylindrique, plus court, quatrième ovalaire, deux fois plus long que le précédent. Menton (f. 1 *b*) corné, quadrangulaire, légèrement sinué en devant; languette membraneuse, peu saillante; paraglosses ciliées en dedans, assez longues; palpes labiaux de trois articles, deuxième obconique, troisième plus long, ovalaire.

Pronotum légèrement convexe, trapézoïde, arrondi à la base, obliques sur les côtés, échancré en devant, avec les angles abaissés, aigus; strie marginale fine, rapprochée de la marge, continuée au bord antérieur. Ecusson visible, petit, triangulaire. Pièce humérale à peine perceptible. Elytres assez courtes, légèrement convexes, de la largeur du pronotum à la base, rétrécies postérieurement, arquées au bout et formant un angle sutural assez profond; bord infléchi étroit, sans fossette humérale, avec une strie marginale non prolongée au bord apical; cinq stries dorsales, une suturale, une humérale et une subhumérale, presque toutes entières. Prosternum peu élevé, échancré à la base, bordé sur les côtés d'une strie, fermée en devant, avec un lobe prosternal assez court, distinct par une strie transversale, finement rebordé. Mésosternum assez grand, limité derrière par une fine strie, armé en devant d'une pointe qui pénètre dans la base du prosternum; strie marginale entière. Métasternum assez long, légèrement concave, avec une strie médiane longitudinale.

Pattes (f. 1 *e*, *f*) assez longues; les deux premières paires rapprochées; celles du côté droit de plus en plus distantes de celles du côté gauche. Cuisses légèrement dilatées; antérieures creusées d'une coulisse pour loger les jambes, rebordées en dedans. Jambes faiblement élargies, terminées par deux épines inégales; antérieures inermes en dedans,

garnies en dehors de 6-7 denticules, creusées en dessus d'une fossette tarsale droite, bien limitée; postérieures garnies de deux rangs de petites épines peu nombreuses. Tarses de cinq articles : quatre premiers égaux entre eux, courts, triangulaires, garnis de cils en dessous; cinquième plus long, terminé par deux crochets.

Abdomen de cinq anneaux; premier segment ventral long, bistrié; deuxième et troisième égaux et plus courts, quatrième ne paraissant que sur les côtés, cinquième très étroit. Propygidium convexe, hexagonal, très grand. Pygidium bombé, arrondi, infléchi et invisible en dessus.

Ce genre, créé par Erichson en 1834, sur une seule espèce, se reconnaît surtout au prosternum rebordé, échancré à la base pour recevoir la pointe du mésosternum, au propygidium grand, hexagonal, convexe, et au pygidium en forme de calotte sphérique, fortement infléchi.

Il habite l'Indoustan, au pied de l'Himâlaya. Mœurs et métamorphoses inconnues.

C. ÆNESCENS.

Ovalis, oblongus, convexus, æneo-niger, punctatissimus; fronte plana rugosa; pronoto stria marginali integra; *elytris stria subhumerali obsoleta* 5ᵃ*que dorsali antice abbreviatis*, *cæteris integris; prosterno stria marginali antice arcuata*; *tibiis anticis* 7-*denticulatis*. Long. 6 mill. Larg. 3 1/2 mill.

Crypturus æenescens, Er. Jahrb. 1, 126, 1 (1834), pl. 2, f. 3.

Ovale allongé, assez convexe, d'un noir métallique assez luisant, très densément pointillé sur toute sa surface. Front plan, rugueux, bordé d'une strie en devant et sur les côtés, séparé de l'épistome par une petite arête transversale. Pronotum courbé à la base, oblique et rugueux sur les

côtés, échancré en devant, avec les angles aigus, abaissés; strie marginale fine, non interrompue. Ecusson petit, triangulaire. Elytres assez courtes, de la largeur du pronotum à la base, rétrécies postérieurement, avec le bord apical arqué, formant un angle sutural assez profond ; repli latéral étroit, sans fossette humérale, avec une forte strie marginale ; humérale oblique ; subhumérale obsolète, raccourcie en devant; 1-4 suturales entières, cinquième raccourcie en devant ; suturale entière, arquée à la base vers la quatrième dorsale, rapprochée de la suture postérieurement. Propygidium et pygidium très densément pointillés. Prosternum bordé d'une strie, réunie en arc en devant ; mésosternum entièrement rebordé. Jambes antérieures bordées de sept dentelures ; postérieures de quelques rares épines sur chaque arête.

Quelques individus présentent une forte impression rugueusement ponctuée au milieu du pygidium. C'est sans doute un caractère sexuel, et d'après l'analogie, probablement, celui de la ♀.

Pondichery, Neelgherries (Indes).



NOTE

POUR SERVIR DE COMPLÉMENT ET DE CORRECTION

A l'Essai d'une classification générale et synoptique de l'ordre des ***DIPTÈRES.***

Par M. J. BIGOT.

(Voir le 3e Trimestre des Annales, Année 1852.)

(**Séance du 9 Mars** 1853).

En présentant, dans le troisième trimestre de nos Annales pour l'année 1852, mon *Essai sur la classification générale et synoptique de l'ordre des Diptères*, j'avais voulu, ainsi qu'on peut le voir par la note explicative qui précède mes *tableaux*, offrir un moyen de classement usuel et simple, à l'aide duquel enfin on pût, sans trop d'efforts, se reconnaître au sein du chaos des genres et des espèces créés par les monographes. Ces derniers, travaillant par malheur dans une sorte d'isolement systématique, et trop souvent aussi sans se préoccuper assez des systèmes établis par leurs devanciers, enfantent tout un monde de descriptions que l'on trouve çà et là disséminées, sans liaisons ni points de ralliement ; de sorte que leur étude présentera bientôt presqu'autant de difficultés que celle de la nature même, telle qu'elle est sortie des mains du Créateur. Les infortunés

néophytes ès-entomologie s'agitent vainement au milieu de cette mer sans rivages, et sentent trop souvent leur force et leur courage défaillir avant d'avoir aperçu le port!

J'ai voulu indiquer la route à ces naufragés; mais combien n'avais-je pas de raisons de me défier de moi-même!.... Aussi ai-je cherché secours et conseils auprès de nos plus habiles architectes.

Jusqu'à ce jour, *quatre seulement* ont répondu à mon appel : MM. Macquart, C. Rondani, Goureau et L. Fairmaire. Tous ont daigné me prodiguer des éloges que je décline, tous m'ont donné d'excellents avis dont je m'efforce de profiter, en présentant aujourd'hui cette rectification de mes erreurs, rectification qui servira tout à la fois de réponse aux critiques que l'on m'adresse, de correction à mes tableaux primitifs, et d'annexe indispensable à mon travail originaire. Je vais, en conséquence, citer une à une toutes les objections qui me sont faites, corriger les fautes signalées et reconnues depuis, mais aussi défendre chaleureusement mes opinions, toutes et quantes fois je les croirai fondées.

Notre savant collègue, M. le colonel Goureau (afin de procéder suivant l'ordre des dates), veut bien m'accorder son adhésion, tout en me conseillant d'éprouver ma méthode sur les types de ma collection. Je puis répondre à ce bon conseil, en affirmant que j'ai précisément conçu et tracé mes plans tandis que je m'occupais du classement de mes richesses; l'épreuve et la théorie marchaient donc ainsi de front.

Il me signale, avec raison, comme défectueux, ces deux mots : *sous-tribu*, fréquemment employés par moi, et me propose de leur substituer le terme de *Curie;* j'adopte avec empressement ce bon avis : en conséquence, au lieu de

sous-tribu, on voudra bien lire, partout où ce dernier terme se rencontrera dans mon premier essai, le mot *curie*.

M. Goureau me demande aussi pourquoi je n'ai point créé des termes nouveaux, qualificatifs des nouvelles tribus ou *curies* que j'ai formées au moyen et aux dépens de celles adoptées précédemment par les différents auteurs. Je ne l'ai point fait : 1° parce que (suivant un usage assez général) j'ai voulu respecter, autant que possible, parmi les termes anciens et vulgarisés, ceux qui rappelaient les types connus plus clairement à la mémoire que tout autre néologisme ; ainsi, j'ai conservé à mes coupes, autant que je l'ai pu, le nom de l'un des genres anciennement bien connu, et qui révélait le plus directement le *type général* de chacune de mes divisions ; 2° parce que je n'ai pas voulu contribuer à cet accroissement perpétuel de la synonymie, que nous voyons s'opérer chaque jour.

Mon savant collègue et ami, L. Fairmaire, a bien aussi voulu me faire part de ses observations ; à la vérité, il ne partage pas toutes mes prédilections pour les classements ; cependant il approuve mon système pour cette raison, qu'il lui paraît simple, usuel, et qu'à ses yeux c'est en cela que réside le principal mérite d'une classification. Je ne prends, en conséquence, la liberté de le citer ici, que pour saisir l'occasion de lui adresser mes remercîments de l'appui solide que son acquiescement raisonné donne à mes principes.

Je passe maintenant aux critiques plus détaillées de mes deux illustres guides, MM. C. Rondani et Macquart ; l'un, notre maître en diptérologie ; l'autre, auteur érudit de précieux ouvrages sur cette matière, ainsi que d'un système particulier de classification de l'ordre entier des Diptères.

Mais, avant d'examiner successivement toutes les critiques que mes savants professeurs daignent m'adresser, je crois devoir présenter quelques explications générales, applicables non seulement à l'ensemble de leurs avis, mais encore à tous ceux qui me parviendraient ultérieurement des autres sources de lumière où je suis allé puiser.

S'il est exact de confesser, en toute humilité, que l'on a daigné me donner des encouragements, et même parfois des éloges dont je ne me sens pas digne, il est également vrai qu'en approfondissant l'étude des observations qui me sont faites, je vois certaines critiques, appelées *de détails*, tendre indirectement à renverser de fond en comble mon modeste édifice. Force m'est bien, par conséquent, de le soutenir à l'aide de tout mon courage, adoptant avec une profonde gratitude tout ce qui ne compromet pas sa solidité, mais récusant aussi ce qui le ferait immanquablement crouler par sa base. En outre, je déclare une fois pour toutes, que je ne puis répondre aux fréquents *etc., etc.* de mes savants critiques, attendu qu'un raisonnement quelconque ne peut se baser que sur des faits positivement et clairement indiqués.

On adresse à mon système l'accusation grave d'être *trop artificiel*; je ne crois pas qu'elle soit fondée. Est-on d'ailleurs bien d'accord sur ce qui l'est et sur ce qui ne l'est point?..... J'ai voulu, avant tout, offrir un instrument commode pour débrouiller le chaos qui se fait tous les jours de plus en plus : j'ai voulu, surtout, donner un outil facile à manier pour les mains débiles des apprentis. Qui pourrait se vanter d'avoir enfin trouvé l'*ordre naturel* proprement dit? La nature n'a pas fait des *tableaux synoptiques*! Elle a créé!..... Elle a créé des *types*, variés à l'infini, fondus ou

reliés plus ou moins intimement les uns avec les autres ; des types, qu'elle *dégrade* de plus en plus, avec cette prodigieuse fécondité qui fait l'objet de notre profonde admiration. Toute classification, selon moi, ne doit être qu'un dictionnaire, ne doit avoir d'autre but, que de copier le mieux possible, avec les moyens humains, ces dégradations si évidentes, quoique parfois irrégulièrement nuancées. Les coupes, les divisions, n'étant qu'une création de l'esprit, un simple moyen d'investigation et de mnémonique, n'atteindront jamais probablement une fixité absolue; chacun les posera là où il le croira commode pour la pratique, et c'est aussi ce que j'ai fait. Je l'ai fait de mon mieux; mais j'adopterai volontiers tout ce qui me paraîtra plus clair, plus facile. En attendant, je me crois en droit de conserver les bases d'un classement qui me paraît remplir à peu près son office.

Ceci posé, il me reste à examiner plus spécialement les observations de MM. Macquart et C. Rondani.

Comme je l'ai déjà annoncé, partout où j'ai cru pouvoir les adopter, je l'ai fait avec ardeur. Ces observations pourront ainsi servir de correctif et de complément à mes idées primitives. Et, si l'on veut bien prendre la peine de relever tous les *errata* contenus dans la présente note, on arrivera aisément à corriger et compléter mes *Tableaux synoptiques.*

M. Macquart approuve ma manière de voir relativement à la place que j'ai cru devoir assigner aux *Tabanidii* et types analogues : je suis heureux de cet assentiment. Dans ma note explicative, j'avais voulu consigner la remarque d'un fait qui m'avait paru assez évident, c'est-à-dire le peu de liaisons que présentent ces tribus, soit avec le type des

Némocères (mes *Tipulidii*), soit avec celui des Asilites (mes *Dasypogonidii* et *Asilidii.*)

M. Macquart pense qu'il eût été à propos d'étudier les systèmes adoptés par MM. Zetterstedt et Walker. Mais, outre qu'un pareil travail eût été trop considérable ici, comme après avoir fait une étude approfondie de ces deux classifications, et de plusieurs autres encore, je n'ai pas rencontré toute la simplicité et l'homogénéité que j'estimais indispensables à mon sujet, je me suis borné à l'exposition de mes propres idées, sans les allonger de commentaires à peu près superflus.

Notre savant collègue, après avoir semblé, dans un premier paragraphe de la lettre qu'il m'adresse, critiquer le choix que j'ai fait des antennes, comme d'un organe de premier ordre, pour établir et caractériser mes divisions principales, se rallie ensuite à mon opinion, dans une subséquente partie de ladite lettre ; je suis heureux d'un assentiment qui affermit les bases de ma classification. Mais il me signale une grave erreur que je m'empresse de réparer. J'ai dit que je reléguais *au dernier rang* les organes de la bouche ; j'aurais dû dire, et l'on voudra bien lire : *au second rang* ; car ainsi ma pensée sera beaucoup plus exactement rendue.

Si je me suis décidé pour les antennes, c'est une conséquence de la détermination que j'ai cru devoir prendre, de mettre au premier rang l'organe qui préside aux fonctions de l'intelligence ou de l'instinct, et, conséquemment, ceux qui se trouvent le plus souvent avec lui dans une correspondance directe ; ceux que ledit organe emploie continuellement pour guider l'être qu'il anime, au sein des influences environnantes ; en outre, j'ai pensé que les modifications

organiques externes apparaissaient ici bien plus nombreuses et plus faciles à déterminer que dans la trompe et ses annexes. J'ai pensé que les antennes offraient ainsi d'immenses avantages à la pratique. Mais alors, puisque nos idées coïncidaient, pourquoi M. Macquart m'accuse-t-il *d'avoir rendu ma classification trop artificielle*?

Encore une fois, je ne crois pas avoir violé l'ordre *vraiment naturel*, tel que je l'ai compris, tel que j'ai cherché à le définir. Et cependant, il ne fallait pas oublier que je devais inévitablement me soumettre à quelques exigences, pour me rendre *pratique*.

Les modifications antennaires, ainsi que je l'ai déjà dit, me paraissent d'accord avec certaines dispositions de l'organisme tout entier : en les préférant, je me suis donc laissé guider par cette pensée consignée dans la lettre de mon savant maître : « *Qu'un caractère peu apparent peut souvent* » *se trouver renforcé par un autre plus distinct.* » En reléguant les organes buccaux *au second rang*, je n'ai certainement pas voulu laisser supposer que je méconnusse leur valeur considérable pour établir *des divisions secondaires.* Je prétends simplement que ces organes sont en général difficiles à observer; que leur étude réclame le fréquent usage du microscope et du scalpel. Je prétends que les variations organiques y sont plus obscures; qu'elles exigent un examen plus laborieux, en offrant moins d'exactitude; enfin, que, dans l'état actuel de la science et des rares travaux qui ont été effectués sur cette matière, on ne peut s'en servir pour déterminer clairement les grandes divisions primordiales. Et ce que j'avance à l'égard des organes buccaux proprement dits, devra s'entendre également de leurs annexes, c'est-à-dire des palpes. Néanmoins, j'ai fait

usage des uns et des autres, selon qu'il m'a paru possible de les employer, en conservant un degré suffisant de certitude et d'évidence à mes déterminations; ils me seront fort utiles par la suite, lorsque je m'occuperai de la classification des *genres*.

M. Macquart me blâme d'avoir attaché trop d'importance au mode d'insertion du *style*. Je suis obligé de ne pas m'incliner devant son opinion : car, d'un côté, ainsi que je l'ai avancé primitivement, la susdite insertion m'a paru coïncider généralement avec l'*habitus*, avec le genre de vie particulier de l'individu; d'un autre côté, elle m'a semblé toujours clairement et facilement appréciable.

Je sais bien que dans certaines circonstances ledit point d'insertion passe, par nuances peu sensible, de la base du *dernier*, ou *troisième article antennal*, à son extrémité; néanmoins, il sera toujours, ce me semble, fort aisé de reconnaître et de préciser les cas où l'insertion sera devenue *absolument* et *clairement* terminale.

J'ai cru pouvoir former avec mes *Ceridii* une tribu particulière aux dépens des Syrphides, car je n'aperçois pas, ainsi que M. Macquart, l'absolue nécessité de les laisser confondues avec ces dernières, au détriment de l'homogénéité de ma méthode. Le point de contact le plus évident entre ces deux types, c'est la *fausse nervure*, organe, du reste, très secondaire (mais parfois très commode), puisqu'il semble n'être que rudimentaire ou atrophié, tandis que *les facies* restent généralement distincts. Et d'ailleurs, quoique séparées, ces deux tribus n'en demeurent pas moins assez voisines l'une de l'autre.

Mais, l'une des grandes objections faites à la fois par MM. Macquart et Rondani à mon système, c'est l'éloigne-

ment considérable où j'ai mis mes *Longinidii* et mes *Leptopoditæ* (lisez : *Calobatidæ*). Je ne me dissimule guère l'espèce de désaccord que cette détermination a semblé produire au sein de l'harmonie générale des analogies; mais ne devons-nous pas, bien souvent, forcer un peu la nature pour l'approprier à nos besoins? Heureux celui qui saura toujours éviter cet écueil! Et puis, le genre *Longina* est encore si peu connu! Son organisation, mieux étudiée, ne nous apparaîtra-t-elle pas un jour supérieure à celle des anciennes Leptopodites? N'a-t-on pas déjà commis bien des erreurs de ce genre?..... Je citerai, comme exemple, les Scénopines; je puis même, à ce propos, m'appuyer sur l'opinion, conforme à la mienne, de notre savant collègue M. Robineau-Desvoidy.

On m'accuse de violer *les lois naturelles*, en divisant le groupe des anciens *Dolichopus* en deux tribus distinctes (mais non séparées, puisque je les ai mises l'une et l'autre dans un voisinage immédiat). Je ne puis encore ici me croire coupable d'un aussi grand méfait, car j'étais dans l'obligation de tracer des divisions *théoriques*, pour parvenir à *classer;* or, ce faisant, je n'en laissais pas moins le type *Dolichopus* dans toute son intégrité primitive, puisque rien ne venait, en s'interposant, contrarier *l'ordre naturel de ses dégradations organiques.* La *ligne théorique* que j'ai tracée était indispensable à ma faiblesse humaine mise en présence de la nature! Ce *trait de raison* laisse intact par le fait un groupe fort naturel, et facilite considérablement les déterminations.

A propos de l'insertion du style, M. Macquart me fait remarquer que certaines Stratiomydes forment exception aux règles que j'ai proposées. Or, en modifiant mon travail

primitif, je place les Stratiomydes dans une division supérieure et particulière, au sein de laquelle je ne fais plus usage principalement et exclusivement du mode d'insertion stylaire. L'objection me semble donc désormais suffisamment éludée.

Il me signale une faute bien grave d'impression, *deux fois répétée*, laquelle faute porte M. Rondani, de son côté, à me supposer coupable d'une erreur grossière, et lui fournit un argument contre ma classification ; il s'agit du mot *Sciaridæ*, qu'on voudra bien lire désormais, *Sicaridæ*. (V. pag. 481, lig. 3, et 484, lig. 16.)

M. Rondani, ainsi que M. Macquart, après avoir donné des éloges, peu mérités sans doute, à l'ensemble de mon système, critiquent les détails; mais ces critiques, je l'ai déjà dit, une fois admises sans restrictions, auraient pour résultat immédiat de ne laisser subsister que les débris de mon édifice. Je vais actuellement répondre aux objections qu'ils veulent bien me faire, et réunir tous mes efforts pour m'expliquer clairement sur les motifs qui me portent à ne pas adopter de tous points leur manière de voir.

M. Rondani, en premier lieu, prétend que je n'ai pas eu raison de choisir, pour fonder mes grandes divisions primordiales, *un organe unique*, les antennes. D'abord ceci n'est pas rigoureusement exact, et puis j'avoue ne pas bien distinguer tous les avantages que j'aurais retirés d'une autre manière de procéder ; serais-je arrivé plus près de l'ordre *dit naturel?* J'ai tout lieu d'en douter, surtout après l'étude approfondie que j'ai faite des différentes classifications proposées jusqu'à ce jour. Dans tous les cas, il est évident que la complication plus grande qui en fût résultée aurait enlevé l'un de ses principaux mérites à mon travail, c'est-à-dire la

simplicité et la facilité d'application, point des plus importants lorsque l'on tient à favoriser l'étude d'un ordre aussi nombreux.

M. Rondani me blâme ensuite : 1° d'avoir laissé mes *Asilidii* auprès de mes *Tabanidii*, malgré l'hiatus qu'il remarque entre ces deux grands types. Mais si ledit hiatus existe réellement dans la nature, je ne pouvais essayer de le combler. D'ailleurs, je ne vois pas autre part de place où les mettre.

2° D'avoir rapproché mes *Conopsidii* de mes *Bombylidii;* mais en examinant certains genres compris par les auteurs dans la série des Bombyliers, les derniers surtout, je n'aperçois en vérité rien, dans une pareille alliance, qui soit beaucoup plus choquant que dans telle ou telle autre parmi celles essayées avant moi.

3° D'avoir mis mes *Ceridii* auprès de mes *Platypezinidii*, etc., etc. Mais ce ne sont point ces divers types que j'ai spécialement prétendu rapprocher les uns des autres (un nouvel hiatus peut aussi bien exister là qu'ailleurs). J'ai simplement voulu mettre en rapport les susdits *Platypezinidii* avec mes *Rhaphidii* et mes *Dolichopodii*, suivant l'exemple de plusieurs doctes autorités scientifiques.

4° D'avoir rapproché mes *Dolichopodii* de mes *Syrphidii*. Si je l'ai fait, c'est faute d'avoir découvert un plan plus convenable dans le cours de la série diptérologique ; là, comme ailleurs, il existe une de ces lacunes auxquelles j'ai plusieurs fois fait allusion, et que des découvertes ultérieures viendront peut-être combler en tout ou en partie. Quoi qu'il en soit, ne trouvant pas de lieu où le type en question ne vînt à violer plus ou moins les lois des affinités naturelles, j'ai

choisi l'endroit où il m'a paru qu'il faisait une moindre tache dans l'ensemble de mon grand tableau.

M. Rondani me reproche, comme M. Macquart, d'avoir séparé mes *Ceridii* de mes *Syrphidii*; j'ai déjà exposé les considérations qui m'ont déterminé à le faire, il est donc superflu d'y revenir.

Il n'approuve pas la distance que je me suis vu dans la nécessité de laisser subsister entre mes *Conopsidii* et mes *Myopidæ*. Je ne puis malheureusement encore invoquer ici, comme dans tous les autres cas analogues (jusqu'à plus ample informé), que *les nécessités de classification*. Je déplore une fois de plus l'impuissance où je me trouve de changer l'ordre que j'ai établi, sans entraver la facilité de mes classements, car la série sans discontinuité des types n'existe pas réellement. On rencontre sans cesse d'autres groupes excentriques. Aperçoit-on rien d'intime, par exemple, entre les Tabaniens, les Némocères et les Asilites? Entre les Syrphides et les Dolichopes? Entre les Conops, les Myopes et les Muscides? etc., etc. Cependant, bien avant moi, ces rapprochements, et tant d'autres, ont été pratiqués! Ils ont paru tout simples!..... Nonobstant, les classifications restaient toujours de véritables labyrinthes!

Il m'adresse les mêmes remarques que M. Macquart au sujet des *Sciaridæ* (lisez *Sicaridæ*), et de mes *Longinidii*; je n'ai par conséquent nul besoin de répéter ce que j'ai dit plus haut sur les mêmes sujets.

Suivant mon docte collègue, mes deux grandes divisions fondées sur le nombre des articles antennaires, sont défectueuses, car il ne voit pas où je classerai les deux genres *Hexatomus* et *Anisomera*. J'essaierai de lever cette objection avec une foule d'autres, en modifiant mon grand tableau

synoptique général; puis le tableau particulier de la tribu des *Empidii,* enfin un dernier tableau dans lequel je modifie les déterminations proposées *primitivement* dans le tableau de la tribu des *Asilidii* (N° 4 C). On trouvera ces diverses modifications à la fin de la présente note. D'ailleurs, il est assez aisé de voir que les antennes sont moniliformes ou filiformes chez mes *Tipulidii,* tandis que cela ne se retrouve plus chez les autres Diptères, où l'on voit clairement en général que lesdites antennes se divisent en trois parties ou sections principales, dont la dernière, chez les Hexatomes et genres analogues, est subdivisée ou subarticulée secondairement d'une façon plus ou moins prononcée. Si l'on adoptait une manière de voir différente, il faudrait toujours, pour être conséquent, compter partout les *subdivisions* de ce troisième article de l'antenne, ou même du style (quand il existe), et les additionner avec le nombre des *divisions ou articles primordiaux;* travail minutieux et fort compliqué. En résumé, je n'aperçois ici qu'une simple particularité, utile pour caractériser le *genre* qui nous occupe. D'un autre côté, M. Macquart (V. Diptères, Suites à Buffon, etc.) donne plus de cinq articles aux antennes, *à peu près filiformes*, des Anisomères. Il n'y aura donc plus, je l'espère, de raison suffisante pour modifier davantage les bases de la division que j'ai établie. (V. les tableaux à la fin de cette note.)

M. Rondani m'annonce ensuite d'autres défectuosités, mais il ne les spécialise pas, et je ne puis répondre, je le répète, qu'à celles qui seront positivement définies. En conséquence, je passe à ses dernières observations critiques, et je vais continuer leur analyse, en indiquant avec soin les *pages* et les *lignes* auxquelles elles s'appliquent. Là où

j'adopterai ce qu'on me propose, j'indiquerai les changements à opérer dans mes tableaux primitifs, de manière que cette note puisse servir en même temps de réponse à toutes les objections qui m'ont été faites jusqu'à ce jour, de correctif, de complément, en un mot, d'*errata* pour mon premier travail. Je ne saurais trop le répéter, afin de me faire bien comprendre et afin que ces lignes puissent sûrement atteindre leur but.

(V. page 481, ligne 1.) Je crois qu'en employant dorénavant le mot *sabarticulé*, et non *divisé*, pour caractériser la constitution du troisième article des antennes chez mes *Tabanidii,* je rends aussi clairement ma pensée qu'en employant tout autre tour de phrase. Je ne crois pas non plus devoir suivre le conseil que me donne M. Rondani, de dire : le *dernier article*, au lieu de *troisième*, car je craindrais en agissant ainsi, d'introduire quelqu'obscurité dans ma terminologie, attendu que l'on serait parfois exposé à confondre la dernière *subdivision* de ce troisième article avec la dernière *division* (3e *article*) de l'antenne. (V. le tableau final.)

(V. page 481, ligne 7 et ligne 9.) Je change volontiers, suivant le conseil de M. Rondani, la phrase caractéristique de ma tribu des *Asilidii*. Ainsi, on lira dorénavant : *vertex très concave,* au lieu de : *vertex concave*; et *vertex plan, un peu concave*, au lieu de : *vertex plan*, seulement. (V. le tableau final.)

(V. page 481, ligne 22.) Je conserve le mot *dilaté*, car il exprime suffisamment et indifféremment tout accroissement de diamètre, dans un sens comme dans l'autre.

(V. page 481, ligne 23.) Si, comme me le signale mon savant critique, certains Conops possèdent une *fausse ner-*

vure, particularité que je n'ai pas eu l'occasion de remarquer, ceux-là devront prendre place dans ma tribu des *Ceridii*, tandis que mes vrais *Conopsidii* resteront ce qu'ils sont, privés de *fausse nervure*.

(V. page 481, ligne 25.) La sphéricité de la tête n'est pas d'une grande valeur caractéristique, j'y consens ; et pourtant je pense qu'il est assez aisé de toujours constater le fait. D'ailleurs, je n'ai pas trouvé dans les auteurs de caractère plus considérable pour distinguer nettement cette tribu, fort naturelle du reste, d'avec ses voisines.

(V. page 483, ligne 18.) Je reconnais que je me suis rendu coupable ici d'une grave omission. On voudra bien lire actuellemeut : Antennes plumeuses, *au moins chez les mâles*.

(V. page 483, ligne 20.) Je ne discuterai pas le plus ou le moins d'importance du caractère tiré de la longueur des antennes, relativement à celle du corps. Seulement je dirai qu'il me semble d'un usage commode, pourvu que l'on consente à comparer attentivement ces deux longueurs. Au reste, plusieurs auteurs ont employé avant moi ce caractère. Mais à l'avenir on lira (lignes 20 et 21) : Antennes de la longueur, *au moins*, de la tête et du thorax réunis.

(V. page 483, ligne 22.) Je ne discuterai pas davantage le plus ou le moins d'importance du caractère tiré de la longueur des *hanches*. J'avoue qu'il ne présente pas un degré de certitude rigoureux, vu l'absence d'un point direct de comparaison. Mais il avait été souvent employé de la même manière antérieurement, entre autres, par M. Macquart, et ce m'était une bonne raison de le conserver jusqu'à nouvel ordre.

(V. page 484, ligne 3.) M. Rondani me demande ce que je ferai de son genre *Phlebotomus*, lequel, suivant lui et

suivant MM. Macquart et Haliday, doit être compris parmi les vraies Phalènoïdes, quoiqu'il ne soit pas dépourvu de nervure transversale aux ailes? Or, il me suffira d'en former un genre particulier *de transition*, lequel, jusqu'à nouvel ordre, trouvera place à la fin de mes *Cecidomydœ*, et servira de passage pour arriver de cette dernière curie à celle qui la suit immédiatement, mes *Phalœnoïdœ* (lisez actuellement *Psychidœ*). Car, si ledit genre *Phlebotomus* possède les caractères généraux des Phalènoïdes, il en diffère cependant par la nervation de ses ailes : il n'est donc pas fort exact de dire que ce soit *positivement* une Phalènoïde.

(V. page 485, ligne 15.) Suivant ici les précieux avis de M. Rondani, je changerai la caractéristique de ma curie des *Scenopinidœ*, et je corrigerai en même temps une inadvertance. On lira donc : Style nul. Nervures *longitudinales*, n'atteignant pas *toutes* le bord de l'aile.

(V. page 485, ligne 20.) La courbure de l'abdomen chez mes *Myopidœ* est assurément, ainsi que l'observe M. Rondani, un caractère d'une importance secondaire. Mais comme je n'ai trouvé nulle part rien de mieux pour caractériser cette curie, je suis obligé de le conserver, avec une légère addition; ainsi, on lira désormais (ligne 20) : Abdomen *fortement* recourbé en dessous, *cylindroïde*; et (ligne 22) abdomen *peu ou point* recourbé en dessous, *assez rarement cylindroïde*. Mon savant collègue remarque encore, à ce sujet, que les mâles des Phasies, et les Phanies, ont l'abdomen assez recourbé. Néanmoins, les Myopes présentent, selon moi, une courbure beaucoup plus accentuée. Au reste, on trouvera sans doute un jour quelque caractère d'une valeur plus considérable dans les organes de la génération, ou ailleurs.

(V. page 486, avant-dernière ligne.) M. Rondani ne trou-

vant pas ma définition assez complète, on lira actuellement : troisième article des antennes ovale, plus ou moins comprimé, *plus ou moins allongé.*

(V. page 489.) M. Rondani me signale une inadvertance de rédaction que je répare maintenant, en changeant la position respective des deux noms de curies. On lira donc, curie 24e : *Sphœroceridæ*, au lieu d'*Heteromyzidæ;* et, curie 25e, *Heteromyzidæ*, au lieu de *Sphœroceridæ.*

M. Rondani déclare encore qu'il aurait *beaucoup de choses* à dire sur les divisions que j'ai établies parmi mes *Muscidii* et mes *Tipulidii.* Mais il ne spécialise pas ses remarques, je ne puis donc les apprécier ; j'attendrai pour le faire, le travail qu'il m'annonce sur ces deux types importants. Au reste, en lisant la note explicative de mon premier mémoire, on verra que je ne prétends pas donner pour définitif mon tableau des *Muscidii*, lequel n'est, à proprement parler, rien autre chose qu'une simple compilation des divers travaux de M. Macquart sur les Diptères européens et exotiques.

Je m'empresse enfin d'adopter la plupart des changements que me propose M. Rondani pour les noms que j'ai assignés à mes tribus et sous-tribus (lisez *curies*). Toutefois, je ne changerai pas celui des *Coriacidii*, attendu que celui d'*Ornithomydii*, qu'il m'engage à prendre, ne pourrait évidemment s'appliquer à ceux des parasites qui ne vivent pas sur les oiseaux. Je conserve, en conséquence, pour cette seule tribu la dénomination que je lui ai donnée, en proposant d'assigner un nom nouveau et *semblable*, à l'un des genres anciens qui se trouvent compris dans ladite tribu. De cette façon, je conserverai l'homogénéité de ma nomenclature nouvelle.

On lira désormais : Page 484, ligne 4 : *Psychidæ*, au lieu

de *Phalenoidæ.* Page 485, ligne 11 : *Cyrtidii*, au lieu de *Vesiculosidæ.* (V. le tableau final modifié, et celui des *Empidii,* id.) Page 486, ligne 4 : *Tachinidæ*, au lieu de *Tachinaridæ.* Page 486, ligne 19 : *Achiasidæ*, au lieu de *Achidæ.* Page 486, ligne 25 : *Pipunculidæ*, au lieu de *Cephalopsidæ.* Page 487, ligne 25 : *Calobatidæ*, au lieu de *Leptopoditæ.* Page 488, lignes 27 et 28 : *Notiphilidæ*, au lieu de *Hydromyzidæ.*

De plus, on lira désormais, page 481, ligne 3 : *Sicaridæ*, au lieu de *Sciaridæ;* même correction page 484, ligne 16. (V. plus haut et le tableau final.) Page 482, ligne 13 : *Platypezinidii*, au lieu de *Platyperinidii.* (V. le tableau final.) Page 483, ligne 20 : Antennes de la longueur *au moins*, au lieu de *au plus.* Page 484, ligne 10 : trompe saillante, *pongente*, au lieu de *trompe saillante* seulement ; et, ligne 11, trompe peu ou point saillante, *non pongente*, au lieu de *peu ou point saillante* seulement. (V. le tableau final.) Page 485, ligne 4 : style *distinct*, au lieu de : style plus ou moins distinct. Page 487, lignes 4 et 5 : deuxième article des antennes *plus court que le*, etc., au lieu de : deuxième article des antennes *au moins égal au*, etc. Page 489, lignes 1 et 2 : plus ou moins sphérique, *jamais allongé*, au lieu de *plus ou moins sphérique*, seulement.

Je déclare attacher assez peu d'importance aux *désinences.* Puisque, en général, chacun a cru devoir adopter les siennes propres, j'ai cru, de mon côté, avoir droit de choisir celles qui m'ont paru les meilleures, sans m'efforcer minutieusement de me conformer aux anciennes. Il me semble qu'il sera toujours temps de les changer, alors qu'on sera enfin décidé à coordonner tous les travaux accomplis sur l'*ancien* règne animal.

Pour me résumer, j'ai donné à cette note une longueur considérable, afin qu'elle pût servir efficacement au redressement des erreurs commises par moi dans mon premier mémoire, dont elle forme un corollaire indispensable, en même temps qu'elle me fournit l'occasion de développer quelques-unes des idées que j'y avais émises. Il me fallait aussi répondre avec détails aux critiques bienveillantes des personnes qui avaient daigné analyser *mon premier projet*, en lui donnant ainsi une importance dont j'ai lieu d'être fier, et qu'il n'aurait pas eue sans cela à mes propres yeux. J'ose espérer que désormais mes tableaux pourront remplir le but que j'ai eu surtout l'ambition d'atteindre en les présentant, c'est-à-dire qu'ils formeront un cadre rationnel et méthodique, où les *genres* et les *espèces* viendront se grouper facilement.

Je vais donc m'efforcer de continuer et de compléter, autant qu'il me sera possible, cette modeste entreprise, maintenant que les premiers jalons me paraissent assez solidement posés.

Ordre des DIPTÈRES. (*Tableau* 1.)

Antennes distinctes, jamais atrophiées. Famille des PHANÉROCÈRES (Mihi).

I. Antennes composées de plus de cinq articles, toujours sétacées, filiformes ou moniliformes; presque toujours plus de trois articles aux palpes.. 1re *Tribu*. TIPULIDII. (*V. tableau* 2. A.)

II. Antennes composées de moins de cinq articles, jamais sétacées ou filiformes, rarement moniliformes; jamais plus de trois articles aux palpes.

A. Trois pelottes aux tarses.

a. Troisième article des antennes paraissant annelé ou subarticulé, au moins vers l'extrémité ; souvent le *style* ou *chète* nul ou atrophié. . . . 2e *Tribu*. TABANIDII.
(*V. tableau* 3. B.)
(*Tabanidæ*, *Acanthomeridæ*, *Sicaridæ*, *Xylophagidæ*, *Stratiomydæ*, Macq.).

b. Troisième article des antennes paraissant simple ; ordinairement un *style* ou *chète* terminal parfois épaissi et non sétiforme, souvent atrophié ou nul.

A. Tête plus ou moins hémisphérique, de grandeur ordinaire ; thorax et abdomen de grosseur ordinaire, normale.

a. *Style* ou *chète* composé de quatre articles. . . .
3e *Tribu*. NEMESTRINIDII.

b. *Style* ou *chète* simple. . . . . 4e *Tribu*. LEPTIDII.

B. Tête sphérique, petite ; thorax et abdomen paraissant gonflés. . . . . 5e *Tribu*. CYRTIDII.
(*Vesiculosidæ*, Macq.).

B. Deux pelottes aux tarses, parfois atrophiées ou nulles.

a. Troisième article des antennes à *style* ou *chète* terminal, souvent épaissi et non sétiforme, parfois atrophié ou nul ; parfois ce troisième article paraissant annelé ou subarticulé, au moins vers l'extrémité.

A. Des moustaches ; vertex très concave. 6e *Tribu*. ASILIDII.
(*V. tableau* 4. C.)

B. Pas de moustaches ; vertex plan ou peu concave.

a. Palpes aplatis, parallélogrammoïdes. . . . . . .
7e *Tribu*. APOMERIDII (Mihi).

(Genre *Apomera*, Westw. Tribu des *Pomeracitæ*, Macq. Dip. Exot.)

b. Palpes plus ou moins ovalaires, aplatis ou cylindriques.

†. Trompe à lobes terminaux réunis en dessous; palpes ne recouvrant pas la trompe, de forme ordinaire.

††. Organe ♂ dépourvu d'appendices saillants, lamelliformes ou filiformes.

†††. Premier article des antennes de longueur normale, ordinaire.

* Tarses postérieurs non dilatés.

** Pas de fausse nervure aux ailes.

*** Trompe non coudée.

**** Tête sphérique. . . . . . . 8e *Tribu*. EMPIDII.

(*V. ci-dessous, tableau* 5. D.)

(*Hybotidæ*, *Empidæ*, Macq.)

**** Tête plus ou moins hémisphérique. . . . . . . 9e *Tribu*. BOMBYLIDII.

(*V. tableau* 6. E.)

(*Xylotomidæ*, *Bombylidæ*, *Anthracidæ*, *Scenopinidæ*, Macq.)

*** Trompe coudée. . . . . 10e *Tribu*. CONOPSIDII.

** Une fausse nervure aux ailes. . 11e *Tribu*. CERIDII (*Mihi*).

* Tarses postérieurs dilatés. 12e *Tribu*. PLATYPEZINIDII.

†††. Premier article des antennes excessivement long. 13e *Tribu*. LONGINIDII (*Mihi*).

††. Organe ♂ pourvu d'appendices saillants, lamelliformes ou filiformes. . 14e *Tribu*. LONCHOPTERINIDII.

†. Trompe à lobes terminaux paraissant séparés en dessous comme en dessus; palpes aplatis, recouvrant au moins la base de la trompe; organe ♂ pourvu d'appendices saillants, lamelliformes ou filiformes.
15e *Tribu*. Rhaphidii (*Mihi*).
(*Dolichopodii*, Macq.)

b. Troisième article des antennes à *style* ou *chète* dorsal, presque toujours sétiforme, ce troisième article paraissant ordinairement simple.

A. Trompe à lobes terminaux paraissant séparés en dessous comme en dessus; palpes aplatis, recouvrant au moins la base de la trompe; organe ♂ pourvu d'appendices saillants, lamelliformes ou filiformes. . . . . .
16e *Tribu*. Dolichopodii.

B. Trompe à lobes terminaux réunis en dessous; palpes ne recouvrant pas la trompe, de forme ordinaire; organe ♂ dépourvu d'appendices saillants, lamelliformes ou filiformes.

a. Une fausse nervure aux ailes. . 17e *Tribu*. Syrphidii.

b. Pas de fausses nervures aux ailes.

†. Trompe peu distincte, rudimentaire, ou nulle.
18e *Tribu*. Œstridii.

†. Trompe bien distincte, normale. 19e *Tribu*. Muscidii.
(8e *Tableau*. 7. F.)
(*Myopidœ*, *Muscidœ*, Macq.)

Antennes indistinctes, ou plus ou moins atrophiées. Famille des Cryptocères (*Mihi*).

A. Tête de grandeur ordinaire, normale. . . . . .
20e *Tribu*. Coriacidii.
(*Pupiparœ*, Macq.)

B. Tête petite ou rudimentaire, anormale.
21e *Tribu*. NYCTERIBIDII.
(*Phthiromyiæ*, Macq.)

8e *Tribu*. EMPIDII. (*Tableau* 5. D.)

A. Trompe plus ou moins horizontale, dirigée en avant dans le repos. . . . . 1re *Curie*. HYBOTIDÆ.

B. Trompe plus ou moins perpendiculaire, ou plus ou moins dirigée en arrière dans le repos. . 2e *Curie*. EMPIDÆ.

6e *Tribu*. ASILIDII. (*Tableau* 4. C.)

A. Pas de *style* ou *chète* proprement dit.

a. Troisième article des antennes paraissant annelé ou subarticulé, au moins vers l'extrémité.

†. Derniers ou avant-derniers articles des antennes renflés au-delà de la grosseur de l'antenne.
1re *Curie*. MYDASIDÆ.

†. Id. id. au plus de la grosseur de l'antenne.
2e *Curie*. DASYPOGONIDÆ.

b. Troisième article des antennes paraissant simple.
3e *Curie*. LAPHRITIDÆ.

B. Un *style* ou *chète* proprement dit. . 4e *Curie*. ASILIDÆ.





NOTE
SUR LE SATYRUS LYSSA.

Par M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

(Séance du 23 Mars 1853).

J'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de la société quelques beaux exemplaires du *Satyrus lyssa* et j'appellerai un instant l'attention des Lépidoptèristes sur cet intéressant satyre.

Le satyre *lyssa*, particulier à la Dalmatie, est encore fort peu répandu dans les collections de France, cependant ce Lépidoptère est connu depuis très longtemps, puisqu'Hubner, dans son ouvrage iconographique, en a donné quatre exellentes figures, planche 186, figures 914 à 917. M. le docteur Boisduval représente également le *lyssa* dans son Icones des Lépidoptères d'Europe nouveaux ou peu connus, planche 44, figures 4 et 5, et pour notre savant confrère le *lyssa* n'était alors qu'une modification locale du *megæra* ; mais quelques années plus tard, en 1840, lorsque M. Boisduval publia son *Index Methodicus*, il émit sur le compte du satyre dont il est question, une nouvelle opinion et à la page 32 du catalogue que je viens de citer, on trouve sous le n° 261 : *lyssa*, B, H. (*And Hybrid. Mœræ cum Megœra?*), *lyssa* ne serait-il point un hybride de *mæra* et de *megæra*?

J'ai pu examiner un assez grand nombre de *lyssa* et chez aucun des sujets que j'ai eus entre les mains, il ne m'a été possible de saisir le moindre caractère spécifique sur lequel on pût se fonder pour faire du *lyssa* une espèce distincte. Le *lyssa* ne diffère en rien de notre *megæra* par le dessus, mais qu'on le retourne et ce n'est plus un *megæra* qu'on a sous les yeux, c'est un *mæra*. Le *lyssa*, qu'il soit espèce typique ou simple modification locale d'une autre espèce, n'en offre donc pas moins à l'observation un exemple bizarre et peut-être unique en Lépidoptérologie, d'un papillon qui, à lui seul, en représente fidèlement deux autres parfaitement différents. Mais de ce que le *lyssa* est, ainsi que l'a fort bien défini M. Boisduval dans son Icones, un *megæra* par dessus et un *mæra* par dessous, faut-il en conclure, comme l'a pensé plus tard le même auteur, que ce satyre soit un hybride de *mæra* et de *megæra*, je ne le crois pas et voici sur quoi j'appuie mon opinion :

Les produits hybrides provenant de l'accouplement de deux espèces différentes sont et seront toujours fort rares dans la nature. On comprend qu'il en doit être ainsi, autrement les types disparaîtraient bientôt et l'œuvre si admirable de la création des espèces ne serait plus qu'une immense confusion. Les sujets hybrides qu'on a pu observer quelquefois chez les Lépidopères sont donc toujours demeurés fort rares et c'est même, la plupart du temps, par un procédé artificiel qu'on est parvenu à obtenir ces monstres impropres, comme chacun sait, à se reproduire. Si le *lyssa*, pour en revenir au sujet qui nous occupe, n'était qu'une hybridation, il serait donc un être extrêmement rare qu'on ne verrait apparaître que de loin en loin, or je sais positivement qu'en Dalmatie, dans la localité qu'habite le *lyssa* ce satyre n'y est

point rare. Bien plus : on ne verrait voler dans cette localité, si les renseignemens qui m'ont été fournis sont exacts, ni *mæra* ni *megæra*. Comment donc admettre alors que le *lyssa* provienne de l'accouplement du *mæra* avec le *megæra*.

Maintenant faudra-t-il considérer le *lyssa* comme une espèce ou comme une modification soit de *mæra* soit de *megæra*, propre à la Dalmatie? Si *mæra* et *megæra* ne se rencontrent réellement pas dans les lieux habités par *lyssa*, on pourrait en conclure qu'il en est de ce dernier comme du *tigelius* et que c'est une espèce destinée à remplacer une autre espèce analogue qui est absente; mais la répugnance que j'ai toujours eue à créer une espèce nouvelle sans une absolue nécessité me fait penser que la première opinion émise par M. Boisduval dans son Icones doit prévaloir et qu'il faut considérer provisoirement le *lyssa* comme une variété locale du *megæra*, jusqu'à ce que des preuves irrécusables tirées soit des mœurs, soit des caractères anatomiques du *lyssa*, soit encore de la connaissance des premiers états de ce satyre, viennent établir d'une manière certaine la validité de l'espèce.



REVUE

ICONOGRAPHIQUE

DES TETTIGONIDES;

(Suite (1).)

Par M. V. SIGNORET.

(Séance du 26 Mai 1852).

Premier Groupe.

2e *Série.*

Tettigonia des auteurs, *Proconia* Am. et Serv.

Cette série renferme les insectes compris dans la première division des *Tettigones* de M. Burmeister, et une partie de ceux de la seconde. Ainsi je fais rentrer dans cette coupe non seulement les Tettigones dont le bord antérieur de la tête forme avec le bord postérieur deux lignes parallèles, comme dans les *bifasciata*, *modesta*, *aurulenta* Fabr., mais encore une partie des espèces dont la tête a le bord antérieur plus ou moins développé au-delà des yeux et en forme de croissant. — Le plus commun des types serait la *T. viridis* des auteurs, et la *cardinalis* Fabr., dont la tête forme un cône développé au-delà des yeux, et qui devraient rentrer dans les *Proconia* (Aud.-Serv. et Amyot); mais la difficulté

(1) Voir même volume, page 13 et suivantes.

d'arriver à une ligne de démarcation bien certaine m'a fait réunir dans cette série un grand nombre d'espèces, ne réservant pour le genre *Proconia* que celles ayant les yeux très saillants, la tête et le prothorax plus ou moins inclinés.

Cette série sera donc définie ainsi : Tête plus ou moins arrondie, et à bord antérieur plus ou moins parallèle, plus ou moins en croissant, plus ou moins distant du bord postérieur et sur le même plan que le corps. Nous commencerons par celles ayant les bords de la tête presque parallèles, de manière à nous en éloigner de plus en plus, afin d'arriver jusqu'à celles qui se rapprochent le plus des *Proconia*.

Il me semble nécessaire de prévenir le lecteur que plusieurs fois je ferai exception à la marche que je me propose de suivre, afin de ne pas trop séparer des groupes naturels, et de rapprocher les uns des autres des insectes voisins par la couleur et la grandeur.

16. T. MODESTA. (Pl. 8, fig. 1.) Fabr. Syst. Ryn. p. 70. 40.

Rufa, capite thoraceque immaculatis; elytris brunneis, flavo irroratis, apice hyalinis; pedibus rufis.

Long. 0,012. ♀.—Rio Negro. Cayenne. De ma collection.

Bord antérieur de la tête arrondi, parallèle avec le postérieur, ne formant qu'un rebord au-delà du prothorax. Yeux assez forts. Prothorax transversal. Ecusson roussâtre. Elytres brunes, parsemées d'un grand nombre de petits points jaunes transparents ; sommet hyalin. Abdomen jaunâtre, avec l'appendice court, arrondi et un peu acuminé dans son milieu. Pattes jaunes ; tibias roussâtres.

17. T. AURULENTA, Fabr. Syst. Ent. IV. 33. 26. Syst. Ryng. 71. 45. Coqueb. Tab. 18. fig. 13. Blanch. Hist. nat. III. 191. 13.

Rufa, capite puncto nigro frontali; parte postica thoracis brunnea, rufo irrorata; elytris plus minusve brunneis, aut flavo aut rufo irroratis.

Long. 0,012. ♂ ♀. — Brésil. Cayenne. Commune.

Jaune-roux. Tête avec un point apical et le bord postérieur, noirs. Prothorax avec une bande postérieure brune, quelques macules plus claires. Elytres brunâtres, avec un grand nombre de macules variables pour la forme, la quantité et la couleur, quelquefois confluentes, d'autres fois laissant entre elles des fascies, au nombre de deux, et plus souvent trois. Ce qui constitue des variétés, telle que la *purpurata*, par exemple, dont j'ai peine à faire une espèce. Abdomen rose-rouge en dessous, rouge-carminé en dessus. Pattes jaunes, avec les tarses antérieurs et l'extrémité des tibias, noirs.

Cette espèce diffère de la précédente par le point frontal noir ainsi que la partie postérieure du prothorax, et par les points des élytres non transparents.

18. T. PURPURATA (Pl. 8. fig. 2), Hoffm. Germ. Mag. IV. p. 63. Blanch. H. nat. vol. III, 190. 2.

Statura, magnitudo faciesque precedentis, fascia elytrorum non irrorata, distincta.

Long. 0,012. ♂ ♀. — Brésil. Cayenne.

Ressemble à la précédente, et n'en diffère que par des fascies sur les élytres, formées par des espaces, sur lesquels il n'y a pas de macules; la nuance et la forme des macules

diffèrent considérablement, il y a tous les passages, et je crois qu'on pourrait considérer cette espèce comme une variété de la précédente.

19. T. PULCHRA, Fabr. (Pl. 8, fig. 3.)

Præcedentibus similis, capite flavescente, maculis duabus atris; thorace fasciis duabus: una antica, parva, altera postica magna medio producta et primam attingens; elytris rufo-brunneis fasciis atomisque numerosis flavescentibus, apice hyalinis.

Long. 0,013. — Brésil, Rio Negro. De ma collection.

Tête épaisse, chaperon anguleux, jaune plus ou moins brun, avec deux taches arrondies noires sur la ligne médiane, l'une en avant, l'autre à la base; dans la première deux petits points enfoncés. Prothorax transversal, plus large en avant, avec un sillon antérieur terminé par deux fossettes, jaune, et une bande postérieure brunâtre, dont le milieu s'avance jusqu'au sillon dont le fond est brun. Ecusson brunâtre, à sommet jaune. Elytres d'un brun-rougeâtre; avec un grand nombre de macules de couleurs variées, tantôt d'un gris-bleuâtre, d'autres fois jaune. Ces macules disposées de manière à former plusieurs fascies transverses, principalement une médiane et une autre entre celle-ci et le sommet, qui est jaune-hyalin, transparent, avec le bord brunâtre. Ailes plus ou moins enfumées, d'un noir-bleuâtre. Abdomen jaunâtre en dessous et pourpre en dessus. Pattes jaunes, avec les tibias antérieurs et l'extrémité des autres, noirs, ainsi que les tarses antérieurs, les intermédiaires et le sommet de chaque article du postérieur.

20. T. DECORA, Fabr. S. Rhyng. 69. 38. — Amer. mer.

Je pense que c'est ici la place de la *decora*, que je ne connais pas en nature, mais dont la description suivante la rapproche beaucoup des deux précédentes.

Statura et summa affinitas C. *pulchra ; càput flavescens vertice obscuriore ; thorax rufescens maculis quatuor flavescentibus scutellum rufescens macula ante apicem flavescente; elytra rufescentia : vitta media obscuriore maculisque numerosis flavis ; corpus flavescens abdomine supra atro* (Fabr.).

21. T. SCHAUMII. (Pl. 8, fig. 4.)

Rufescens ; prothorace albo-flavo postice fasciato ; elytris albo-flavo trifasciatis et guttatis ; pedibus rufis, tibiis brunneis.

Long. 0,013. ♀. — Brésil. De ma collection.

Tête jaune-brunâtre, avec le front plus clair ; rostre long et noir. Prothorax transversal, brun, sillon antérieur et une bordure postérieure blanc-jaunâtre sale. Ecusson brunâtre. Elytres brunes, avec trois fascies blanc-jaunâtre : la première près l'écusson, une au milieu, une autre entre celle-ci et le sommet. Celui-ci un peu hyalin. Au-dessus et au-dessous de la bande du milieu des gouttes quelquefois confluentes, de même couleur que les fascies. Ailes noirâtres. Abdomen plus ou moins rougeâtre, avec l'appendice sexuel à pointe acuminée et noirâtre, atteignant presque le milieu des écailles vulvaires. Pattes jaunes-brunâtres, avec les tibias et les tarses noirs.

22. T. RESECTA. (Pl. 8, fig. 5.)

Rufescens ; prothorace flavo-albo, fascia transversa rufes-

cente; elytris parte basali flavo-alba, transversim rufo brunnea, fasciata; parte apicali brunneo-rufescente, macula transversa albo-flava.

Long. 0.014. — Cayenne. Collection de M. Spinola.

Tête plus large que longue, ne formant qu'une courbe ou ligne circulaire d'un œil à l'autre, et d'un rouge un peu carminé par places. Prothorax plus large que long, formant deux carrés environ, et d'un blanc-jaunâtre, avec une fascie transversale dans son milieu, d'un brun-roux. Ecusson très grand, d'un rouge-carminé. Elytres ayant la portion basilaire d'un blanc-jaunâtre fascié de brun, et la portion apicale d'un brun-rougeâtre, hyaline, avec un reflet bleuâtre, l'extrémité est un peu jaunâtre; dans cette portion existe encore une demi-fascie blanc-jaunâtre près du bord externe. Ailes brun-rougeâtre, enfumées. Abdomen rouge-carminé, plus brun sur les bords. Pattes brun-rougeâtres.

23. T. UNIFASCIATA, Fabr. Syst. Rhyng. 72. 49.

Rufescens, capite nigro bimaculato; prothorace basi brunneo; elytris nigris, albido-unifasciatis; pedibus flavis, tibiis anterioribus nigris.

Long. 0,010. ♀. Fleuve des Amazones. Collection de M. Spinola.

Cette espèce ressemble beaucoup à la *bifasciata*, Fabr., mais elle en diffère essentiellement par la forme du prothorax, sinué sur les côtés en avant, ce qui donne aux yeux un aspect pédonculé; par les tibias antérieurs noirs; par l'existence d'une seule fascie au sommet de l'élytre, et par un second point noir à la base de la tête, près du bord prothoracique. Quelquefois à la base des élytres quelques

petites macules blanchâtres. Abdomen noirâtre en dessus. Pattes jaunâtres.

24. T. BIFASCIATA. (Pl. 8, fig. 6.) Fabr. Sys. Ryn. 70. 42. Burm. Hand. II. 117. 1. — *T. bicincta*, Germ. Mag. IV. 66. 13.

Rufescens, capite rufo, nigro-unimaculato, prothorace basi brunneo nigro ; elytris brunneis, albido bifasciatis ; abdomine rubro ; pedibus flavis.

Long. 0,013. — Brésil. Coll. Germ. H. Schæf. Spin. et Sig.

Tête épaisse, quatre fois plus large que longue, face protubérante au milieu du chaperon, d'un jaune-brunâtre, avec un point noir arrondi au sommet. Prothorax deux fois plus large que long, d'un jaune-brun dans les deux tiers antérieurs, et brun dans l'autre. Elytres d'un brun-rougeâtre, avec deux fascies d'un gris-bleu ou verdâtre, quelquefois une troisième à la base (Coll. Spinola). Abdomen d'un rose-rouge plus foncé en dessus. Pattes jaunes, avec les tarses antérieurs entièrement noirs.

Cette espèce présente entre le dernier segment de l'abdomen et les appendices une petite pièce supplémentaire. Elle est voisine des *purpurata*, *pulchra* et *unifasciata* Fabr., mais elle diffère de cette dernière par le dessus de l'abdomen qui, rouge dans celle-ci, est noir dans l'*unifasciata*.

25. T. FRONTALIS. (Pl. 8, fig 7.) Germ. Mag. IV. p. 64-11.

Nigra ; capite albo maculato, prothorace fascia transversa alba, medio interrupta. Elytris rubro purpureis, albo trifasciatis, apice nigris.

Long. 0,013. — Brésil. Coll. Boh. Germ. H. Schæff. Sig. et Brit: Mus.

Tête transverse, arrondie, noire, avec une macule en avant et quelques petites taches près des yeux, lesquelles disparaissent quelquefois. Prothorax deux fois plus large que long, avec une fascie transverse interrompue au milieu, quelquefois disparaissant en entier, et d'autres fois ne laissant voir que deux ou trois points blancs plus ou moins grands. Ecusson noir. Elytres pourpres, à sommet noir, avec trois fascies transversales blanc-bleuâtre. Quelquefois toutes ces taches et les fascies, au lieu d'être d'un blanc-bleuâtre transparent, sont d'un beau blanc opaque (Coll. Boh. et Brit. Mus.). Abdomen et pattes rouges.

26. T. Servillei. (Pl. 8, fig. 8.) — *T. trifasciata*, Am. et Serv. Suites à Buffon. 570. 3. pl. 11. fig. 10. (1843). (nec Say. 1825.)

Flava, clytris nigris, flavo-bifasciatis.

Long. 0,013. ♂ ♀. — Brésil. Coll. Brit: Mus. et la mienne.

Tête simplement arrondie entre les yeux, jaune, avec une tache noire près des yeux. Prothorax transversal, arrondi, bord postérieur concave, avec une tache en croissant. Ecusson noir. Elytres noires, avec deux larges bandes transverses jaunes. Abdomen et pattes jaunes.

Je suis obligé de changer le nom que MM. Serville et Amyot avaient donné à cet insecte, le même étant déjà employé par Say pour une Tettigone.

27. T. ÆSTUANS. (Pl. 8, fig. 9.) Walk. List. of Hom. 750. 54.

Brunneo-rubra, capite thoraceque unifasciatis; elytris brunneo-rubris, flavo-trifasciatis, apice flâvo hyalinis.

Long. 0,013. — Para. Coll. Brit: Mus. et de la mienne.

Tête fortement arrondie en avant, le sommet noir, une bande transversale rougeâtre, et l'espace compris entre celle-ci et le bord postérieur brun. Prothorax deux fois plus large que long, brun-noirâtre, avec une bande rougeâtre. Ecusson noir, avec une bande transversale rougeâtre. Elytres brun-rougeâtre, avec trois bandes rouges, la dernière quelquefois jaune, l'extrémité hyaline. Ailes brunes, avec l'insertion rougeâtre et une tache noirâtre près de la cellule interne. Abdomen rouge en dessus, jaune en dessous. Pattes jaunes.

28. T. GAUDENS. (Pl. 8, fig. 10.) Walk. List. of Homop. 743. 40.

Rubra; capite prothoraceque parte antica fulvis; elytris carmineis, rubro trifasciatis apice late hyalinis.

Long. 0,017. ♀. — Fleuve des Amazones. Coll. Brit: Mus.

Une des plus grandes et des plus belles espèces de ce groupe. Tête jaunâtre, ainsi que la partie antérieure du prothorax, dont la moitié postérieure est d'un rouge carmin, ainsi que la partie antérieure de l'écusson. Elytres d'un rouge carmin, avec trois fascies transverses jaune-rougeâtre, la première correspondant avec la pointe de l'écusson, qui est rouge. Le sommmet de l'élytre est hyalin, avec la base de la cinquième cellule terminale noire. Ailes hyalines, avec le sommet noir. Abdomen noirâtre, avec les pattes rougeâtres, la partie supérieure des cuisses noirâtre.

29. T. septemfasciata. (Pl. 8, fig. 11.)

Nigra; albo quinque fasciata, flavoque bifasciata; scutello apice albo; pedibus flavis.

Long. 0,012. ♂. — Laguayra. Coll. Sign.

Tête très arrondie en avant, avec une fascie transverse blanc-jaunâtre sur le vertex et deux jaunes en dessous, une au sommet du front, et l'autre à la suture du chaperon. Prothorax deux fois plus large que long, avec une fascie médiane d'un blanc-jaunâtre, et quelquefois interrompue dans le milieu. Ecusson noir, blanc au sommet. Elytres avec cinq fascies, trois blanches et deux jaunes, l'insertion et quelques taches le long de la côte externe brun-jaunâtre. Ailes noirâtres, enfumées. Abdomen entièrement noir-bleu en dessus, jaune vif en dessous, avec la base des segments noire. Appareil sexuel brun, avec deux plaques blanchâtres sur l'armure copulatrice. Pattes entièrement jaunes.

30. T. episcopalis. (Pl. 8, fig. 12.)

Nigra; capite transverso rotundato nigro, fascia postica, maculis duabus, genis, prothoracis parte postica, scutellique apice flavidis. Elytris brunneo rubris quinque albido fasciatis.

Long. 0,012. — Para. Coll Germ. et Sign..

Tête transverse, arrondie, noire, avec une fascie frontale, et une bande postérieure glauque, et entourant les yeux pour venir se confondre avec les joues qui sont de même couleur. Entre l'extrémité de la bande frontale et la bande postérieure de la tête il y a une tache de même couleur. Prothorax avec la partie antérieure noire, et la postérieure plus large, glauque. Ecusson brun, sommet glauque.

Elytres brun-rougeâtre, avec cinq fascies transverses, glauques. Ailes brunâtres, enfumées.

31. T. GLAUCOMACULATA. (Pl. 8, fig. 13.) Germ. Mag. IV. 65-12.

Rufo-brunnea, capite albido supra brunneo, fascia postica pallida, prothorace fascia postica trilobata flavida, scutelloque apice flavido. Elytris nitidis brunneo-rubris flavido fasciatis maculatisque.

Long. 0,012. ♂ ♀. — Brésil. Coll. H.-Schæff. Germ. et Sig.

Tête transversale, fortement arrondie en avant, brune, avec la portion postérieure et le tour des yeux glauques. Prothorax brunâtre, avec le bord antérieur glauque, et trois larges macules confluentes postérieurement, d'un vert glauque plus ou moins sale. Ecusson brun, avec le sommet nuancé de vert. Elytres pourpres, avec trois macules basilaires verdâtres, et postérieurement trois bandes; la bande médiane entourant la troisième macule, qui est plus grande que les autres et placée au milieu de l'élytre, près la suture clavienne. Ailes noires, enfumées.

32. T. OPULENTA. (Pl. 8, fig. 14.) Walk. List. of Homop. 747. 47.

Brunnea, capite rufo, prothorace elytrisque flavo fasciatis; abdomine pedibusque rufis.

Long. 0,013. — La Guayra. Coll. Brit : Mus. et Sig.

Tête simplement arrondie au-delà des yeux, brune en dessus, plus claire en dessous. Prothorax brun, avec une large bande transverse allant se perdre vers le sternum. Une

bande médiane vers le bord antérieur et le bord postérieur, d'un blanc-jaunâtre. Ecusson d'un brun-roux. Elytres brunes, avec la suture clavienne et les bords externes et internes, une fascie transverse vers le milieu et une autre avant les cellules terminales, d'un jaune presque blanc. Ailes brunes. Abdomen rouge en dessus, un peu jaunâtre en dessous, avec l'appendice sexuel très acuminé à son sommet et atteignant le milieu des écailles vulvaires. Pattes jaunâtres, avec les tibias intermédiaires et les tarses brunâtres.

33. T. venosa. (Pl. 8, fig. 15.)

Flava, thorace brunneo flavo unifasciato; elytris brunneo variegatis, nigro nervosis, apice brunneis antice fasciatis.

Long. 0,013. ♂ ♀. — Bolivie. Coll. Spinola Sig. et Mus. Paris.

Tête arrondie, entièrement jaune noisette. Prothorax transversal, à bord postérieur presque droit, d'un brun-jaune, avec une fascie de même nuance que la tête. Elytres jaunes, variées de brun et à nervures noires, le sommet brun ; mais on remarque en avant une fascie jaunâtre. Abdomen et pattes jaunes, les bords latéraux, les extrémités des tibias, et les tarses, plus bruns. Appendice vulvaire à sommet acuminé.

34. T. mirabilis. (Pl. 8, fig. 16.)

Lutea aurantiaca, capite macula frontali; prothorace duabus vittis scutelloque punctis duobus basi nigris. Elytris nigris, aurantiaco septem maculatis.

Long. 0,011. ♀. — Colomb. Coll. Spinola.

Prothorax deux fois plus large que long, avec deux bandes noires sur le disque, partant du bord antérieur pour finir à

quelque distance du postérieur. Ecusson avec deux macules noires à la base. Elytres noires, avec sept macules d'un jaune orangé, deux à la base de chaque côté de la nervure radiale, une troisième en dessous dans l'angle scutellaire, la quatrième sur le disque radial au milieu, la cinquième à l'angle interne de la portion cubitale, la sixième et la septième en dessous sur la portion radiale, et formant deux larges bandes transverses; sommet noirâtre. Abdomen et pattes d'un jaune orangé; sur chaque segment abdominal une large bande noire. Appendice avec un sommet filiforme.

35. T. CONCINNA. (Pl. 9, fig. 1.) Perty. Del. An. art. 189, pl. 35, fig. 16. Blanch. H. III. 191, pl. 14, fig. 7. (Nec Walker. 755.)

Aurantiaca; capite nigro sexmaculato; thoracis disco, scutelloque nigro maculatis. Elytris cyaneis flavo bimaculatis; pedibus flavis.

Long. 0,013. ♀ — Brésil. Coll. Spinola et Guérin.

Tête orangée, avec six macules noires, deux sur le front, deux sur le sommet, quelquefois anastomosées, et deux autres près du bord thoracique. Prothorax avec une bande très large sur le disque, et s'avançant en pointe vers le bord antérieur. Ecusson avec une tache basilaire noire. Elytres d'un bleu foncé, présentant chacune une large tache jaune, sternum rouge. Abdomen bleuâtre. Pattes d'un jaune orangé.

36. T. MONSTRUOSA. (Pl. 9, fig. 2 et 2 *a*.)

Nigra; elytris rubro-carminatis, nigro trimaculatis, una communi magno suturalis : secunda triangulari, discoidali, et tertia parva inferiori; apice nigro cærulea.

Long, 0,012. ♀. — Capitainerie de Saint-Paul. Coll. Sig.

Tête fortement arrondie en avant; prothorax à bord postérieur concave. Elytres d'un rouge carminé, avec trois taches noires à reflet bleu, une en dessous de l'écusson et commune aux deux élytres, une seconde sur les cellules discoïdales, et une troisième plus petite entre la seconde et le sommet, qui est largement noir, brillant, quelquefois cette troisième tache confondue avec le noir du sommet. Corps entièrement noir.

L'appendice vulvaire est vraiment remarquable dans cette espèce, par sa forme gigantesque et bizarre. (V. fig. 2 *a*.) Pattes : cuisses rouge foncé; tibias brunâtres.

37. T. rufipes. (Pl. 9, fig. 3.) Fabr. Syst. Ryng. 68. 32. *decora* Walk. Hist. of Hom. 744. 41. (nec *decorata* Id. 761-77.)

Nigra, albo maculata; prothorace albo guttato; elytris sexmaculatis, clypeo, rostro, abdomine pedibusque rufis.

Long. 0,014. ♀. — Cayenne. Coll. Sig. et Brit: Mus.

Tête arrondie en avant, ne dépassant pas les yeux : noire, avec deux points blancs sur la ligne médiane, l'un sur le vertex, entre les ocelles, et l'autre au sommet du front. Chaperon, joues et rostre, jaunes. Prothorax plus large que long, entièrement noir, avec deux taches latérales blanches. Ecusson avec deux petites macules blanches vers le milieu. Elytres noires, avec six taches chacune d'un blanc-bleuâtre; deux sur la portion cubitale, et quatre sur la portion radiale. Abdomen entièrement noir, moins les segments ventraux, qui sont jaunes. Appendice vulvaire presque droit et lisse. Pattes entièrement jaunes.

Cet insecte ressemble beaucoup à celui qui suit, mais il en diffère surtout par la taille, qui est du double plus grande.

38. T. 12-PUNCTATA. (Pl. 9, fig. 4.) Germar. Mag. IV, 66, 14. Burm. Hand. II, 117, 2. Blanch. Hist. nat. III, 190, 1. Am. et Serv. 570, 1.

Nigra, capite albo tri-vittato; prothorace albo fasciato; elytris sexmaculatis macula ultima transversalis.

Long. 0,009. ♂ ♀. — Brésil. Commune.

Tête noire, avec une bande médiane frontale finissant au sommet, et deux latérales circulaires ne dépassant pas les ocelles, et correspondant avec les joues, qui sont blanc-jaunâtre. Prothorax très transversal, bords et angles postérieurs très arrondis, avec deux taches latérales communiquant avec une postérieure, qui est jaunâtre. Ecusson entièrement noir. Elytres noires, avec six taches, les deux dernières un peu transversales. Abdomen entièrement jaune, rougeâtre en dessus. Appendice vulvaire bilobé, fortement échancré, avec les lobes noirs.

Cette espèce est très variable pour la couleur et le nombre des taches, dont la cinquième manque assez souvent. Quelquefois elles sont entièrement blanches; d'autres fois d'un beau jaune, et présentent toutes les nuances intermédiaires.

39. T. ELEGANTISSIMA. (Pl. 9, fig. 5.) Blanch. Hist. nat. Ins. III, p. 190, 6. *Albo fasciata*, Walk. List. of Homopt. 756, 68 (variet.).

Flava; capite thoraceque nigris albo fasciatis; elytris luridis sex maculatis; abdomine pedibusque flavis.

Long. 0,010 à 0,011. ♀ ♂. — Brésil, Saint-Paul, Baya. Coll. Germar, Sig., Brit: Mus. Mus: Paris.

De même forme que la 12-*punctata*, à peu près de même taille, ayant pour ainsi dire les taches disposées de même : elle en diffère par la tête , qui présente vers la partie médiane, près du bord postérieur, une macule blanche, et par la bande transverse du prothorax qui est complète, avec une faible sinuosité médiane. Les élytres sont de couleur variable, jaune plus ou moins foncé, quelquefois entièrement noires, présentent six taches. La seconde tache basilaire, dans l'espèce type, est allongée et linéaire, et descend jusque vers le milieu de l'élytre; dans les variétés, elle forme une macule plus ou moins irrégulièrement arrondie; au-dessus de la dernière tache, qui est une fascie transverse, il y a deux taches, une près du bord externe, l'autre près de l'interne; elles sont quelquefois réunies de manière à former une seconde fascie transverse. Dans ce cas, il n'y a plus que cinq taches, et cette variété devient la *T. albo-fasciata* Walk. Souvent la première tache suturale manque d'un ou des deux côtés. Extrémité des élytres noirâtre, irisée de bleu, ainsi que les ailes. Abdomen et pattes jaunâtres. Appendice vulvaire à bord convexe.

40. T. tri-lineaticeps, Mihi.

Flava, vicina præcedentis, capite minus transversale, et fronte nigro bilineata distinguitur fasciaque prothoracis, medio intercepta; elytris sex maculatis.

Long. 0,009 ♀. — Brésil. Coll. *Sig.*

Se rapproche beaucoup de la précédente (var. *albo-fasciata* Walk. *elegantissima*); on pourrait surtout la confondre avec la première de ces variétés. Cependant elle en diffère par la

tête plus étroite et présentant une bande frontale jaune d'ivoire qui, du chaperon qui est jaune, avec une ligne médiane brune, se rend sur le vertex pour aller se perdre entre les ocelles. Les joues, d'un jaune-rougeâtre, avec le rebord antennaire jaune d'ivoire, forment deux bandes latérales qui contournant les yeux, vont former la bande de même couleur du bord postérieur de la tête; le front entre les joues et la bande médiane est noir, et forme deux bandes latérales qui vont finir à peu de distance des ocelles.

La forme du prothorax est plus large en arrière, tandis qu'elle est plus large en avant dans l'*elegantissima.*

Le reste comme dans la précédente.

On aperçoit sur l'élytre un sixième point très petit sur la même ligne que le second point cubital, près du bord supérieur ou externe.

Appendice vulvaire convexe et à bords noirs.

41. T. ALBIGUTTA. (Pl. 9, fig. 6.) Walk. List. of Hom. 753-61.

Nigra, albo-guttata, capite obtuse rotundato, fronte bivittata, prothorace albo unifasciato, elytris quinque maculatis, maculis duabus ultimis transversalibus.

Long. 0,010, ♂ ♀. — Brésil. Coll. Spin. Germ. et Brit: Mus.

Noir, avec les joues et deux bandes frontales blanches allant se terminer sur le vertex sans se confondre, en dessous elles sont réunies au-dessus du chaperon. Prothorax avec une bande transverse. Elytres avec cinq taches, trois basilaires presque carrées, et deux apicales transverses. Abdomen jaune un peu rosé.

Cette espèce diffère de la *duodecim punctata* par la forme de la tête, presque aussi longue que large, par le prothorax presque quadrilatère, par les taches quadrilatères des élytres, et par la forme plus allongée de l'insecte.

42. T. assimilis, Sig.

Flava, capite obtusissime angulato, nigro, fronte complanato vitta media alba; prothorace albo-fasciato; elytris quinque maculatis, maculis latissimis.

Long. 0,009. ♂ ♀. — Saint-Paul. De ma collection.

Très voisine de la précédente, *albigutta* Walk.; s'en distingue par la taille moindre et plus ramassée, par la disposition différente des taches céphaliques, qui consiste ici en une seule bande frontale très large, partant du chaperon, qui est noir, ainsi que le rostre, et se rendant sur le sommet de la tête; l'espace qu'occupe cette bande, aplati et lisse. Mais ce qui distingue le plus cette espèce des autres, est la forme plus conique de la tête, et surtout une large impression entre les ocelles; pour le reste, même disposition des taches qui sont de forme carrée, abdomen et pattes jaunes, extrémité des tibias et des tarses noire. Appendice vulvaire échancré et entièrement jaune.

43. T. leucampix. (Pl. 9, fig. 7.)

Flava, supra nigra, capite validè rotundato, fronte vitta media lata alba; prothorace vitta transversale latissima; elytris albo trifasciatis.

Long. 0,011. — Capitainerie de Saint-Paul. Coll. Germ. et Sig.

Tête triangulairement arrondie en avant, avec une large

tache frontale blanche, joues et chaperon jaunes. Prothorax plus large en arrière, noir, avec une large bande transversale blanche. Elytres avec trois bandes transverses blanches. Abdomen jaune. Appendice vulvaire fortement échancré dans son milieu. Pattes jaunes.

44. T. CRASSA. (Pl. 9, fig. 8.) Walk. List. of Hom. 762, 79.

Atra, capite flavo variegato et maculato, clypeo bimaculato vertice trimaculato, prothorace vittis lateralis, scutello unimaculato, elytris costa rotundata, quinque maculatis, femoribus flavis apice tibiisque nigris.

Long. 0,008. ♂ ♀. — Bolivie. Commune.

Cette espèce qui se rapproche encore par la ponctuation des précédentes, en diffère essentiellement par la forme moins allongée et plus arrondie du bord externe des élytres.

Tête noire, avec deux macules blanches sur le chaperon; la base des joues, le milieu de la face, une bande très courte entre les ocelles, jaunes; derrière deux petites taches linéaires. Prothorax avec deux taches blanches. Ecusson avec une macule basilaire jaune. Elytres avec cinq taches d'un blanc-jaune, l'apicale un peu transversale. Abdomen jaune, avec une bande noire sur chaque segment près de la base; appendices ♂ très longs et passant l'un sur l'autre; appendice ♀ très grand, avec une pointe acuminée noirâtre. Pattes noires, avec les cuisses en grande partie d'un jaune-rougeâtre.

45. T. CONTAMINATA. (Pl. 9, fig. 9.) Fabr. Syst. Ryng. 72, 52. *T. ruficauda*, Walker. List. of Hom. 763-8.

Flava, capite transverso nigro flavo variegato; prothorace

flavo virescente, plus minusve brunneo, antice nigro ; clytris nigris , guttis numerosis cyaneis sive virescentibus apice hyalinis.

Long 0,008. — Brésil. Commune.

Tête transversale, noire, variée de jaune, la partie frontale noire, avec des stries circulaires jaunes ; vertex jaune, avec des linéoles noires. Prothorax jaune ou vert, ou brun, avec le bord antérieur noir. Elytres brunes, avec un grand nombre de gouttes, variables du jaune au bleu. Sommet hyalin, avec le bord enfumé.

Cette espèce se distingue des suivantes par l'appendice vulvaire ♀ très concave, les angles latéraux étant très développés en languettes plus ou moins anguleuses.

46. T. pruinina.

Precedenti affinis, flava immaculata sed omninò pruinosa.

Long. 0,008. — Brésil. Coll. Germ.

Ressemble beaucoup à la *contaminata*, mais entièrement pruniforme en dessus, sans macules, cependant un peu de rouge sur le disque de l'élytre, et l'intervalle des nervures pointillé de noir comme dans la *T. transversa* ; le principal caractère distinctif est dans la forme de l'appendice, qui est ici légèrement concave, presque droit.

Cette espèce est, comme la précédente, très variable pour la couleur.

47. T. transversa. (Pl. 9, fig. 10.)

Precedentibus affinis, flava ; prothorace antice flavo, fascia postica transversa nigra, scutello trimaculato ; clytris rubris.

punctis nigris adspersis et spatio nigro circumcincto, ante apicem distinguenda.

Long. 0,010. — Brésil. Coll. Boheman.

Se distingue des précédentes par une fascie transverse sur la portion postérieure du prothorax et trois macules distinctes sur l'écusson. Elytres rougeâtres, avec les stries plus foncées, et dans l'intervalle des points noirs ; vers le sommet, qui est brun, avec un espace hyalin en avant, on remarque une surface entourée d'un cercle noir. Cuisses antérieures noires en dessus, ainsi que les tibias ; les autres sont blanchâtres. La tête est striée de noir en dessous, et le chaperon et le rostre sont noirs.

48. T. DUBIA, Sig. (Pl. 9, fig. 11.)

Precedentibus affinis, flava, capite prothoraceque nigris flavo maculatis; elytris rubrescentibus, appendice angusto et acuminatissimo.

Long. 0,007. ♂. — Brésil. Coll. Germ.

Très voisine de la *contaminata*, mais complètement distincte. Jaune varié de noir, avec les élytres d'un brun-rougeâtre, striées de noir et les bords jaunâtres. Tête, prothorax et écusson, noirs, parsemés de macules jaunes formant des dessins, irréguliers en dessous, et plus ou moins réguliers en dessus. Abdomen jaune, avec l'appendice très étroit, styliforme et plus long que les segments de l'abdomen; nous avons vu que dans la *contaminata* il était au contraire très échancré.

49. T. GRATIOSA. (Pl. 9, fig. 12.) Blanchard. H. nat. 111, 191, 9.

Flava, capite nigro trivittato; prothorace quadrivittato;

elytris brunneis, atomis numerosis, flavis, sive virescentibus aut cyaneis, fere usque ad apicem adspersis, hic utrinque magna gutta flava, nigro circumcincta.

Long. 0,009. — Brésil. Coll. Mus: Paris, Germ. et Sig.

Tête avec trois lignes longitudinales noires, bifurquées antérieurement. Prothorax avec deux lignes médianes noires, et de chaque côté une autre bifurquée. Bord postérieur noir. Ecusson maculé de noir. Elytres brunes, avec un grand nombre de petites gouttes jaunes, verdâtres ou bleuâtres, et formant des stries; vers les deux tiers une macule jaune, cernée de noir. Sommet brunâtre. Dessous du corps et pattes jaunes; appendice acuminé.

50. T. OCULATA. (Pl. 9, fig. 13.)

Flava, capite margine postico, prothoraceque vitta transversa nigris; elytris atomis numerosis irregularibus et irregulariter adspersis, gutta apicali magna nigro, circumcincta, apice hyalino fumato

Long. 0,009. — La Guayra. Coll. Sig. et Mus: Paris.

Tête avec deux fascies sur le front, et le bord postérieur noir. Prothorax jaune, avec une large fascie transverse noire. Elytres brunâtres, avec une grande quantité de taches plus ou moins grandes et allongées, d'un jaune vif, et irrégulièrement disséminées. Vers les deux tiers, une large macule jaune, largement entourée de noir; sommet hyalin, enfumé. Abdomen rose. Pattes d'un jaune-rougeâtre. La surface de la tête et du prothorax, dans cette espèce, est comme chagrinée.

51. T. LIMITATA, (Pl. 9, fig. 14.) Germ. Coll.

Flava, capite flavo margine postico nigro; prothorace

brunneo rubro, margine antico flavo; elytris atomis numerosissimis flavis adspersis, tertia parte apicali excepta, hic vitta transversali albo flava, apice brunneo; tibiis anterioribus et intermediis nigris.

Long. 0,010. — Cayenne. Coll. Germ.

Tête jaune, avec le bord postérieur noir. Prothorax jaune-brunâtre, avec le bord antérieur jaune clair comme la tête. Elytres brunâtres, avec une bande d'un blanc-jaunâtre vers les deux tiers, l'espace antérieur criblé de petits points blancs. Corps brun-rougeâtre, avec le sommet des segments jaune. Pattes d'un brun-rougeâtre, avec les quatre tibias antérieurs noirs.

52. T. PUNCTULATA. (Pl. 9, fig. 15.)

Flavo-brunnea, capite triangulariter rotundato, flavo albo adsperso; prothorace scutelloque nigris, flavo aurantiaco maculatis; elytris brunneis, vittis interruptis flavidis basalibus; pedibus brunneis.

Long. 0,009. — Mexique. Coll. Sig.

Tête fortement et triangulairement arrondie en avant, brun-noirâtre, criblée de taches jaunes, ainsi que le prothorax et l'écusson; celui-là avec le bord postérieur liseré de jaune. Elytres brunâtres, avec des bandes interrompues d'un jaune-blanchâtre, occupant la moitié basilaire; l'autre portion est un peu rougeâtre. L'abdomen manque. Pattes jaunes, avec une tache vers le sommet de la cuisse.

53. T. SEGMENTALIS. (Pl. 10, fig. 1.)

Nigra, capite prothoraceque flavescentibus hoc margine

postico castaneo, illo subtus medio nigro vittato, scutello flavo basi castaneo; elytris rufo brunneis, macula humerali flavida. Medio et apice hyalinis, abdomine medio utrinque flavo albo maculato : pedibus brunneis femoribus basi nigris apice flavis.

Long. 0,009. ♀. — Capitainerie de Saint-Paul. De ma collection.

Tête triangulairement arrondie en avant, jaune, avec le bord antérieur et quelques linéoles noirs; en dessous, on remarque une large bande noire. Prothorax jaune, avec le bord postérieur brun-rougeâtre. Ecusson jaune au sommet. Elytres brunes, avec une large fascie au milieu, et le bord apical hyalin ; de chaque côté de l'écusson, une tache jaune qui forme avec le sommet de ce dernier une fascie. Ailes hyalines, noirâtres au sommet; dessous du corps noir, blanc-jaunâtre latéralement. Abdomen noir, excepté les deuxième et troisième segments en dessus, et les parties latérales en dessous, qui sont blancs. Appendice concave, avec les angles latéraux très aigus. Pattes jaunes, avec la base des cuisses et le sommet des tibias noirs, les tarses rougeâtres.

54. T. solitaris. (Pl. 10, fig. 2.)

Pallide flava, elytris luteis, capite apice, prothoraceque medio, puncto nigro signatis : elytris utrinque striga nigra ab apice scutello, ad medium margine externis; ante apicem striga transversali et margine apicali nigris, per suturam conjunctis. Tibiis anterioribus nigro lineatis.

Long. 0,007. ♀. — Para. Coll. Spin.

Tête arrondie en croissant, d'un jaune-blanchâtre, avec un point apical noir, ainsi qu'un autre médian sur le pro-

thorax ; une bande très oblique partant de l'écusson, et se rendant au milieu du bord externe, de manière à former avec celle du côté opposé un V renversé, une autre bande transverse avant l'extrémité et le bord apical, noirs. Abdomen jaune, avec l'appendice acuminé. Pattes jaunes, avec une ligne noire sur la face supérieure des tibias antérieurs.

55. T. FOVEOLATA. (Pl. 10, fig. 3.)

Flava, capite nigro lineato, prothorace antice bifoveolato scutello basi nigro bipunctato ; elytris flavis aut flavo griseis, sutura margineque apicali nigris.

Long. 0,009. ♂ ♀. — Coll. Spinola.

Tête légèrement proéminente, jaune, et présentant quelques linéoles noires. Prothorax avec deux fossettes près du bord antérieur. Ecusson avec deux macules basilaires noires. Elytres jaunes ou grisâtres, avec le bord apical et la suture noirs. Abdomen noir, avec l'appendice et les organes sexuels jaunes, ainsi que le dernier segment du mâle. Pattes jaunes, avec les tarses noirs.

56. T. ALBO-MARGINATA. (Pl. 10, fig. 4.)

Flava, capite thoraceque nigro maculatis, maculis variantibus ; elytris infuscatis, plumbeo micantibus, margine exteriori late albido hyalino.

Long. 0,008. ♀ ♂. — Nouv.-Holl. Coll. Sig.

Tête fortement arrondie au-delà des yeux, jaune, avec cinq macules sur le vertex, deux bandes frontales et une tache apicale en dessous. Prothorax deux fois plus large que long, avec une bande médiane et quatre taches noires de chaque côté. Ecusson avec deux taches basilaires. Elytres d'un noir plombé, avec le bord externe blanc ; le tout recou-

vert, dans l'état frais, d'une poussière pruniforme. Ailes noires. Abdomen et pattes jaunes, le premier noir en dessus.

57. T. SEMI-CIRCULARIS. (Pl. 10, fig. 5.)

Subtus albida, abdomine nigro; capite prothoraceque aurantiacis, nigro variegatis scutello aurantiaco, arcu nigro signato; elytris infuscatis, albido micantibus, margine exteriori pallido, nigro marginato, ano albido.

Long. 0,005. — Pontichéry. De ma collection.

Tête arrondie, jaune, avec deux bandes frontales blanches allant se réunir sur le chaperon, qui est noir ainsi que le rostre; en dessus, au sommet, deux demi-lunes réunies, une bande médiane, et de chaque côté deux macules, noires. Prothorax transversal, avec deux bandes, l'une antérieure, étroite et sinuée, la postérieure large, allant se réunir à la première, et de chaque côté, entre les deux, une tache transversale noire. Ecusson avec une bande demi-circulaire partant de la base. Elytres enfumées, recouvertes de pousssière farineuse; les bords latéraux transparents. Abdomen noir, avec les côtés et le bord des segments jaunes. Pattes jaunes.

58. T. CORONATA. (Pl. 10, fig. 6.)

Flava, capite antice, rostro prothoraceque antice nigris, scutello basi nigro; elytris rufescentibus, apice nigris: pedibus flavis, quatuor tibiis anticis nigris.

Long. 0,010 ♂, 0,011 ♀. — Brésil. Coll. Germ.

Tête et rostre noirs, avec les joues, une tache frontale, et le pourtour des yeux, jaunes. Prothorax jaune postérieurement. Ecusson noir à la base et jaune au sommet. Elytres rouges, avec le bord apical noir. Abdomen jaune, avec le

disque de chaque segment noir. Pattes jaunes, avec les quatre tibias antérieurs noirs.

59. T. LEUCOMELAS. (Pl. 10, fig. 7.) Walk. List. of Homop. 764, 83.

Nigra, capite prothoraceque basi et lateribus albidis, scutello apice albido; elytris rufo brunneis, apice pallidis utrinque albido bivittato; abdomine pedibusque pallidis.

Long. 0,007. — Brésil. Commune.

Brun plus ou moins noir, plus ou moins varié de blanc. Partie médiane de la tête en dessous, et le rostre, noirs; joues, bords latéraux de la face, ainsi que les antennes et le bord postérieur en dessus, blanchâtres, ainsi que le bord postérieur du prothorax; quelques points sur le disque, le sommet de l'écusson, deux bandes sur les élytres, ainsi que quelques macules et linéoles, d'un blanc plus ou moins jaune. Abdomen brun en dessus, blanchâtre en dessous. Appendice acuminé. Pattes jaunes, avec une linéole brunâtre sur les cuisses, le sommet des tibias et des articles des tarses noir.

Cette espèce est excessivement variable : il y en a de toutes pâles, et d'autres sans les taches blanches.

60. T. DORSALIS. (Pl. 10, fig. 8.)

Aurantiaca, capite supra nigra; prothorace supra nigro, medio macula flava; scutello nigro; elytris rubro carmineis apice late, margine exteriori anguste nigris.

Long. 0,008. — Capitainerie de Saint-Paul. Coll. Sig.

Tête arrondie, noire en dessus, ainsi que le prothorax et l'écusson; au milieu de celui-là une macule jaune. Elytres

rouge-carmin, avec le sommet largement, et le bord externe étroitement noirs. Pattes jaunes.

61. T. FLAVO-MACULATA. (Pl. 10, fig. 9.)

Rufescens, capite antice nigro, medio flavo; prothorace utrinque flavo-maculato; elytris squalidis ante apicem rufis; pedibus pallide rufescentibus.

Long. 0,010. — Brésil. Coll. Sig.

Tête noire, avec une large bande frontale jaune, les joues et le bord postérieur de la tête en dessus rougeâtre. Prothorax brun-rougeâtre, avec deux bandes latérales jaunes et se prolongeant en dessous. Elytres jaunâtres, avec le sommet rougeâtre. Ailes enfumées. Pattes jaunes.

62. T. FLAVICOLLIS. (Pl. 16, fig. 10.)

Pallide griseo flavo, capite supra nigro antice roseo; scutello basi nigro bipunctato; elytris griseo brunneis, atomariis ante apicem, brunneo nigro terminatis apice hyalinis.

Long. 0,010. — Brésil. Coll. Sig.

Tête arrondie, noire en dessus, rose en avant. Prothorax transversal, plus large en arrière, où le bord est noir. Ecusson jaune-rougeâtre, avec deux taches basilaires noires. Elytres brun-rougeâtre, grisâtres par places, avec l'extrémité hyaline et une fascie noire avant. Ailes enfumées. Abdomen et pattes jaunes.

63. T. FLAVIFRONS. (Pl. 10, fig. 11.)

Flavo-rufescens, capite supra nigro, flavo antice maculato, prothorace supra scutelloque nigris; elytris rubris, basi apiceque nigris.

Long. 0,011. ♂. — Brésil. Coll. Germ. et Bohem.

Jaune. Tête, prothorax et écusson, noirs; en avant de la

tête on voit une macule jaune, qui est la continuation de la couleur du dessous. Elytres rouge vermillon, avec la base, le bord externe et le tiers apical, noirs. Ailes enfumées. Abdomen jaune; appendice et armure copulatrice, noirs. Pattes jaunâtres.

64. T. CROCIPENNIS.

Long. 0,012. — Brésil. De la coll. Germ.

Cette espèce ressemble beaucoup à la *T. flavifrons*, dont elle diffère par la Tête plus transversale, par les antennes beaucoup plus longues, et surtout par la couleur; celle-ci est entièrement noire, moins les deux tiers antérieurs des élytres et les cuisses, qui sont rouges plus ou moins carminés.

65. T. RUTILANS. (Pl. 10, fig. 12.) Walk. List. of Hom. 752, 57.

Pallide flavida, capite supra et medio antico; prothoraceque supra nigris; scutello nigro; elytris carmineis apice nigricante; abdomine rubro, segmento ultimo nigro.

Long. 0,008. — Brésil. Coll. du Brit : Mus. Germ. et Sig.

Jaune. Tête, prothorax et écusson, noirs. Elytres carminées, avec le bord apical noir-hyalin. Abdomen rougeâtre, avec les organes sexuels noirs. Pattes jaunes.

J'ai vu des individus entièrement noirs en dessous.

66. T. GENICULATA. (Pl. 10, fig. 13.)

Nigra, capite prothoraceque albo maculatis, scutello nigro, elytris carmineis, abdomine nigro (apice flavo ♂); pedibus albidis, nigro geniculatis.

Long. 0.008. ♂ ♀. — Brésil. Coll. Spinola.

Tête noire, avec un point apical et deux fascies latérales, blancs. Prothorax transversal, avec deux fascies. Ecusson noir. Elytres carminés. Abdomen noir, avec les deux derniers segments du mâle jaunes. Pattes blanchâtres avec les genoux noirs.

67. T. Coquerelii. (Pl. 10, fig. 14.)

Sanguinea, capite nigro, ad oculos et ad genas griseo, rostro sanguineo ; prothorace nigro, basi griseo, scutello nigricante, apice griseo.

Long. 0,009. — Madagascar. Coll. Sig.

Rouge sang, rose en dessous, avec la tête, le prothorax et l'écusson noirâtres; bord postérieur de la tête et tour des yeux, base du prothorax et sommet de l'écusson, d'un blanc-grisâtre. Elytres rouges. Abdomen et pattes rouges.

Récolté dans l'île Marotte, près Madagascar, par notre ami et collègue M. Coquerel.

68. T. elegantula. (Pl. 10, fig. 15.) Ger. Mag. iv, 67, 15. (Nec Walk. List. of Hom. 735, 21.)

Flava, subtus nigra, capite rotundato; prothorace macula antica ; elytris macula communi, scutellari fasciaque postico coloratis; abdomine rubro ; pedibus flavis.

Long. 0,008. — Brésil. Coll. Germ.

Tête arrondie en avant, noire en dessus, jaune en dessous. Prothorax noir, deux fois aussi large que long, avec une tache bleuâtre en avant. Ecusson brun-noirâtre. Elytres d'un brun presque noir, avec une tache sous l'écusson et une fascie oblique postérieurement, d'un blanc-bleuâtre. Abdomen rouge, avec l'appendice et les écailles vulvaires noirs. Pattes jaunes.

69. T. PHOENICEA. (Pl. 10, fig. 16.) *T. elegantula*, Walk. List. of Hom. 735, 21.

Flava; capite supra nigro; prothorace eburneo nigro tenuiter marginato; scutello nigro; elytris sanguineis, eburneo bifascialis, apice nigricante.

Long. 0,008. — Brésil. Coll. Brit : Mus. Germ. de la mienne, et du Museum,

Tête fortement arrondie en avant, noire en dessus. Prothorax en grande partie blanc d'ivoire, bordé de noir, excepté en avant. Ecusson noir. Elytres rouge-carmin, avec deux bandes d'un blanc d'ivoire, la première large, formant plutôt une large macule commune aux deux élytres, et n'atteignant pas les bords ; la dernière vers les trois quarts de l'étendue, étroite prenant d'un bord à l'autre, oblique de haut en bas et de dehors en dedans. Extrémité noire, ainsi qu'une grande partie du bord externe. Abdomen et pattes jaunes.

70. T. COLORATA (Pl. 11, fig. 1.) Germ. Mag. IV. 68. 17.

Flavo supra purpurea; capite obtusè rotundato; vertice prothoraceque antice albidis; elytris purpureis margine nigris maculisque duabus albidis.

Long. 0,008. — Brésil. Commune.

Tête obtusément arrondie au-delà des yeux, jaune en dessous, noire en dessus, avec une macule bifide au sommet, et commune avec celle qui se trouve au sommet du prothorax. Elytres pourpres, avec le bord et le sommet noirs, et présentant deux fascies d'un blanc-jaunâtre, la première en dessous de l'écusson, très petite, ne dépassant pas la

suture clavienne, l'autre aux trois quarts de l'élytre, et allant d'un bord à l'autre. Abdomen d'un rouge-rose. Pattes blanc-jaunâtre.

71. T. divisa. (Pl. 11, fig. 2.)

Flava; *capite rotundato, nigro fronte vitta media, punctis duobus verticis, fasciisque duabus lateralibus albis; prothorace nigro, fascia transversa alba in medio interrupta; elytris purpureis albo bifasciatis.*

Long. 0,008. — Brésil. Coll. Sig.

Mêmes forme et couleur que la *T. rutilans*, en diffère par les fascies qui existent sur l'insecte.

Tête noire, avec une fascie médiane frontale, les joues, deux bandes latérales en dessus formant la continuation des joues, et une macule médiane verticale didyme, blanches, ainsi qu'une fascie transverse interrompue dans le milieu, sur le prothorax. Ecusson et élytres pourpres, celles-ci avec deux fascies blanchâtres, extrémité noire. Abdomen rouge, avec les organes sexuels noirs. Pattes jaunes.

72. T. quinquemaculata. (Pl. 11, fig. 3.) Germ. Mag. iv, 67, 16.

Lutea; *capite rotundato, supra nigro maculato, prothorace sulphureo margine antico nigro; elytris castaneis fasciis duabus sulphureis, nigro marginatis.*

Long. 0,011. — Brésil. De la coll. de MM. Spinola, Germar et de la mienne.

Tête fortement arrondie en avant, avec une macule noire sur le vertex. Prothorax avec le disque presque entièrement

jaune soufre bordé de noir. Ecusson brun-rougeâtre. Elytres brun-rougeâtre, avec deux macules d'un jaune soufre, entourées de noir. Abdomen et pattes jaunes.

Dans une variété que j'ai vue dans la collection de M. Spinola, l'élytre est entièrement noire, et les macules plus grandes et plus jaunes ; le prothorax est tout jaune, avec le bord antérieur noir. Ecusson jaune au sommet. Cette variété vient de la rivière des Amazones.

73. T. AREOLATA, (Pl. 11, f. 4.)

Flava; supra pallidè brunnea; capite antice posticeque nigro; prothorace disco albo, nigro cincto; elytris albo bimaculatis, nigro circumcinctis, apice nigricante.

Long. 0,008.—Mexique. De ma collection et du Museum.

Tête arrondie, jaune en dessous, plus doré en dessus, et brillant, les bords antérieur et postérieur de la tête, noirs, avec une macule noire ou jaune sur la bande antérieure. Prothorax jaune, avec une large tache discoïdale blanche, cerclée de noir. Elytres avec deux taches blanches, entourées de noir, la première carrée sur le disque cubital, et la seconde allongée et oblique de dehors en dedans; sommet noir-hyalin, le bord externe noir depuis l'insertion jusqu'à la seconde tache. Abdomen et pattes jaunes; celui-là un peu rougeâtre.

Cette espèce se rapproche beaucoup de la *quinquemaculata* Germ.

74. T. JUCUNDA. (Pl. 11, fig. 5.) Walk. List. of Homop. 757, 69.

Aurantiaca; capite basi anticeque nigro, prothorace nigro

marginato; elytris paulo obscurioribus maculis duabus aurantiacis, nigro cinctis, apice nigricante.

Long. 0,008. — Mexique. Coll. Brit : Mus.

Tête arrondie, avec les bords antérieur et postérieur, noirs, une macule distincte au centre du premier. Prothorax avec les bords latéraux et postérieur noirs, celui-ci formant une bande qui s'avance en un angle qui atteint les deux tiers du disque. Elytres avec deux taches orangées, bordées largement de noir : la première ovalaire, arrondie, la seconde formant une bande oblique de dehors en dedans. Abdomen orange, avec l'appendice brun et fortement échancré, les angles latéraux très longs, dépassant le milieu des valvules. Pattes jaunes.

Cette espèce, ainsi que la précédente, se rapprochent beaucoup de la *quinquemaculata* Germar, et de la *quadriguttata* Fabr.

75 T. quadriguttata. (Pl. 11, fig. 6.) Fabr. Ent. Syst. iv, 38-48, et Syst. Ryng. 77, 73.

Flavida; capite nigro, antice bimaculato, ocellis nigro cinctis; prothorace fusco, macula magna flavo albida; elytris fuscis nitidis, maculis duabus magnis flavo albidis, brunneo cinctis; abdomine carneo; pedibus flavis.

Long. 0,006. — Venezuela. De ma collection, de celle de M. Germar, et du Museum.

Tête arrondie en avant, entièrement d'un jaune-blanchâtre, avec deux points antérieurs et les ocelles cerclés de noir. Prothorax deux fois plus large que long, brun-jaunâtre, avec une large tache discoïdale, bifide postérieurement, d'un blanc d'ivoire. Elytres d'un jaune-brillant, avec deux macules d'un blanc d'ivoire, cerclées de brun, la première un peu

au-dessous de l'écusson, est arrondie et à cheval sur la suture clavienne; la seconde, aux trois quarts de l'élytre, est allongée, formant une bande oblique de dehors en dedans, et n'atteignant pas la suture. Abdomen et pattes entièrement jaune-blanchâtre.

76. T. SEXGUTTATA, (Pl. 11, fig. 7.) Fabr. Syst. Ryng. 75, 63.

Flava; capite thoraceque antice nigris macula magna communi albida; elytris rubris, maculis tribus albidis, nigro cinctis, duabus ad suturam intermediaque ad costam exteriorem, apice nigricante; abdomine rubro.

Long. 0,008. — Capitainerie de Saint-Paul. De ma collection et du Museum.

Tête fortement arrondie en avant, jaune en dessous, et noire en dessus, avec une tache postérieure bifide en avant, se continuant sur le disque du prothorax : celui-ci noir antérieurement, rouge en arrière. Ecusson rouge. Elytres rouges, avec trois macules d'un blanc-jaunâtre, deux à la suture communes aux deux élytres, et une au milieu de la côte externe, celle-ci noire dans la moitié basilaire. Chaque tache est entourée d'un cercle noir, qui, pour la tache antérieure, jette une traînée jusqu'au bord externe; inférieurement la tache costale et la suturale semblent posées sur une fascie noire, le bord apical est noir un peu hyalin, et au-dessus il y a un petit espace entièrement hyalin. Abdomen rouge. Pattes jaunes.

77. T. CIRCULARIS, Fabr. Syst. Ryng. 75, 62.

Cette espèce, de la même grandeur que la *sexguttata*, et

que je ne connais pas en nature, me semble devoir se placer ici.

Flava statura T. sexguttatæ ; caput flavum lineis duabus antice coeuntibus, fuscis ; thorax niger ; elytra fusca, macula magna in medio costæ, pone hanc fascia interrupta fere semi-circularis, fulva ; puncta duo opposita apicis ; corpus flavescens. (Fabricius.)

Amérique méridionale.

78. T. quadriplagiata. (Pl. 11, fig. 8.) Walk. List. of Hom. 774, 105.

Flava, supra fusca ; capite supra nigro, apice flavido bilineato, vertice albo ; prothorace flavo macula magna albida ; elytris fuscis, maculis albidis nigro cinctis, bisignatis, prima anteriore suturali communi, postice marginali triangulari ; abdomine rubro ; pedibus flavis.

Long. 0,006.— Santafé-de-Bogota. Coll. Brit : Mus. et de la mienne.

Tête fortement arrondie en avant, jaune en dessous, noire en dessus, avec une tache basilaire blanchâtre et deux linéoles en avant. Prothorax jaune, avec une tache discoïdale commune avec celle de la tête. Elytres brunâtres, offrant deux taches entourées de noir, l'une suturale, grande, en dessous de l'écusson, et qui, commune avec celle du côté opposé, forme une tache ovalaire ; l'autre, triangulaire, placée sur la côte externe, vers le bord apical. Abdomen rouge. Pattes jaunes.

79. T. moesta, Fabr. Syst. Ryng. 74, 61.

Espèce que je ne connais pas en nature, mais qui me

semble devoir se placer ici, et dont suit la description fabricienne.

Statura parva : caput atrum lateralibus flavis ; thorax antice ater, posticeque late cœruleus ; elytra obscura, annulo magno dorsali communi maculaque marginali cœruleis ; corpus flavescens. (Fabricius.)

Amérique méridionale.

80. T. Germari. (Pl. 11, fig. 9.)

Nigra, capite antice rotundato, scutelli apice fasciisque duabus elytrorum albis ; abdomine pectoreque rubris.

Long. 0,010. — Brésil. De la collection de M. Germar.

Tête arrondie, entièrement noire. Prothorax une fois et demie aussi large que long. Ecusson noir, avec le sommet blanc. Elytres noirs, avec deux fascies blanches, la première au-dessous de l'écusson, se rendant obliquement de celui-ci au bord externe, la postérieure oblique de dehors en dedans, et moins large que la première. Abdomen et métasternum rouge-vermillon, ainsi que les tibias. Tout l'insecte est rugueux.

81. T. fasciata. (Pl. 11, fig. 10.). *Cic : fasciata*, Linn. Syst. nat. 706. 9. *Cic : fasciata*, Fabr. Ent. Syst. 4. 51. 17. Syst. Ryng. 72. 51. De Géer. Ins. 3. 225. 21. Tab. 33. f. 11. Stoll. fig. 114. *T. miniata*, Hoffm. Germ. Mag. iv. 69. 20. Walk. List. of Hom. 734. 10. *T. quadrivittata*, Le Pel. et Serv. Encyc. met. x. 601. 2. Blanch. H. Nat. iii. 190. 3. Walk. 735. 22.

Flava aut miniata; capite basi, prothoracisque margine antico clytrorumque vittis tribus transversis, nigris.

Long. 0,009. — Brésil. Commune.

Entièrement jaune ou orange, quadrifasciée de noir. Tête arrondie, avec le bord postérieur noir, ainsi que le bord antérieur du prothorax, ce qui forme la première fascie. Ecusson quelquefois noir à la base. Elytres avec trois fascies noires, qui sont plus ou moins larges, ne consistant quelquefois qu'en une ligne transverse; la dernière apicale n'atteignant que rarement le sommet. Ailes jaunâtres, trifasciées de brun. Abdomen jaune, avec l'appendice légèrement échancré. La couleur de cet insecte est variable; on en rencontre des individus d'un jaune orange, d'autres quelquefois rouges, et qui deviennent alors la *miniata* Germ.

82. T. **pulchella**, (Pl. 11, fig. 11.) Guérin. Icon. R. a. Ins. pl. 59, fig. 10, pag. 369. Walk. List. of Homop. 736, 23.

Nigra, flavo lineata; capite postico flavo antice nigro, puncto apicale flavo; prothorace transversale antice nigro, disco rufescente, flavido circumcincto, scutello nigro, rubro unimaculato; elytris rubris, nigro trivittatis, his vittis flavo marginatis; abdomine nigro, flavo annulato, pedibus rufescentibus.

Long. 0,009. — Mexique. Commune.

Tête fortement arrondie en avant, jaune plus ou moins blanchâtre, avec une large bande frontale noire, qui vient se terminer sur le vertex : au centre existe aussi une bande médiane blanchâtre; sutures fasciales, milieu du chaperon et rostre, noirs. Prothorax deux fois aussi large que long, avec le bord antérieur noir, le disque rougeâtre, circonscrit par un cercle blanc-jaunâtre plus ou moins vif, suivant les individus. Ecusson noir, avec une macule médiane bifide en avant. Elytres rouges, avec trois bandes transverses noires, entourées de bandes sinueuses d'un blanc-jaunâtre, les

épaules blanc-jaunâtre, et l'insertion noire; poitrine noire. Abdomen avec les segments mi-partie noire, et mi-partie apicale jaune. Appendices : ♂ noir; ♀ faiblement acuminé au milieu, noir, avec deux macules latérales d'un blanc-jaunâtre. Pattes jaune-rougeâtre, avec une bande blanchâtre à la face inférieure des cuisses.

83. T. PROXIMA. (Pl. 11, fig. 12.)

Albo flava, rubro varia; capite flavo antice rubro bivittato; prothorace albido, rubro bimaculato; elytris rubris albo-vittatis et undulatis; abdomine supra roseo, subtus apice segmentorum albido.

Long. 0,009. — La Guaira.

Cette espèce diffère de la précédente par l'absence des taches noires des élytres. On pourrait presque en faire une variété de la précédente, cependant la forme et la direction des bandes des élytres permettent également d'en faire une espèce.

Tête comme dans la précédente, seulement le noir est remplacé ici par du rouge. Prothorax : le disque, rouge comme dans la précédente, offre une bande médiane blanchâtre qui divise la tache en deux. Elytres rouges, avec les bandes d'un blanc-jaunâtre, communiquant les unes avec les autres, de manière à former des cercles ou contours, ainsi que je l'indique dans les figures. Le reste comme dans la précédente, mais d'une couleur plus claire, et l'appendice valvulaire plus acuminé.

84. T. CRUCIATA. (Pl. 11, fig. 13.)

Albo flava; capite antice nigro bivittato; prothorace basi,

anticeque nigro, scutello nigro, medio flavo; elytris rufis flavo variegatis; abdomine supra roseo subtus flavido segmentorum basi brunneo.

Long. 0,007 à 8. — La Guaira. ♂ ♀. De ma collection.

Ressemble aux précédentes, mais en diffère principalement par la forme plus ramassée de l'insecte en général. Tête jaunâtre, avec les deux bandes frontales libres vers le chaperon et se réunissant comme dans les précédentes en dessus sur le vertex. Prothorax noir antérieurement, mais cette portion ne s'étendant que jusque vers le milieu des yeux. Elytres d'un rouge sale, teintes de noir vers les bandes jaunâtres, qui sont ici très larges, les deux avant-dernières croisées par le milieu, extrémité de l'élytre noirâtre. Abdomen rouge-vermillon en dessus, jaune en dessous, avec la base des segments, noire. Pattes jaunes, avec les crochets noirs.

85. T. WALKERI. (Pl. 11, fig. 14.) *T decorata*, Walker. List. of Homopt. 761, 77.

Flava; capite supra nigro utrinque vittato; prothorace brunneo, medio flavido, scutello nigro, flavo guttato; elytris fuscis, flavido lineatis punctatisque.

Long. 0,008, — Quito. Coll. Sig. et Brit: Mus.

Tête large, angulairement arrondie, jaune, avec deux taches irrégulières noires sur le vertex, et les sutures fasciales noires. Prothorax deux fois et demie plus large que long, avec deux taches latérales jaunâtres, réunies par une plus petite au milieu, la partie antérieure noire, et la postérieure brun-rougeâtre. Ecusson noir, avec trois taches jaunes, dont une médiane, très grandes. Elytres brunâtres, larges, carrément arrondies au sommet, et présentant quatre

bandes blanchâtres, une à la côte externe, la seconde sur le disque radial, la troisième supérieurement sur le disque cubital, et venant inférieurement se répandre sur la suture clavienne, la dernière sur le bord interne, contourne l'écusson et vient finir sur le bord interne en plusieurs petits points; entre les deux premières on remarque quelques points blanchâtres, semblant vouloir en constituer une autre. Ailes brunâtres. Abdomen noir, avec le bord apical de chaque segment largement jaune; appendice fortement acuminé, jaune, avec la base noire. Pattes d'un jaune foncé rougeâtre.

Ayant déjà *decora* Fabr., j'ai été obligé de changer le nom de M. Walker.

86. T. MULTICOLOR. (Pl. 11, fig. 15.)

Albo flavida, nigro variegata et lineata; capite antice valde rotundato, puncto apicali, fascia media transversa verticeque nigris, scutello basi nigro apice flavido; elytris albidis, nigro trivittatis.

Long. 0,008. ♀. — Mexique. Coll. Sig.

Tête angulairement arrondie en avant, avec un point au sommet, une fascie transverse au-dessus des yeux; la suture qui sépare les joues du front, et la partie médiane du chaperon, noires. Prothorax avec le bord antérieur et une fascie transverse postérieure, noirs. Ecusson noir à la base, jaune au sommet. Elytres blanchâtres, avec trois bandes noires, une sur le disque cubital et deux sur le radial; le sommet également noir. Abdomen noir en dessus et en dessous, avec le sommet de chaque segment bleu-jaunâtre, surtout en dessous, où les deux derniers segments sont presque blancs, excepté à la base; appendice très acuminé blanc, et noir à la base; valvules noires. Pattes jaunes, avec les crochets noirs.

87. T. COSMOPOLITA. (Pl. 11, fig. 16.)

Flava nigro variegata; capite valde rotundato, fronte nigro bivittato, vertice nigro variegato; prothorace nigro quinque vittato mediis tribus antice vitta transversa conjunctis; elytris nigris albo cyaneis trilineatis, lineis duabus externis apice confluentibus.

Long. 0,011. — Cap de Bonne-Espérance, Mexique, Brésil. Commune.

Tête fortement arrondie en avant, avec deux bandes longitudinales noires sur le front, et des taches noires sur le vertex, une transversale quadrilobée en avant, et une longitudinale finissant par un point sur le sommet, en arrière elle s'étend de chaque côté sur le bord prothoracique. Prothorax jaune, avec cinq bandes longitudinales noires, les trois médianes réunies en avant par une transverse, la médiane quelquefois atteignant le bord antérieur. Ecusson noir, avec deux taches à la base, plus ou moins contournées, et le sommet jaune. Elytres noires, avec trois bandes d'un blanc-bleuâtre, quelquefois jaunes, quelquefois vertes; les deux externes confluentes au sommet. Abdomen et pattes jaunes.

88. T. WESTWOODI. (Pl. 12, fig. 1.)

Flava; capite albido fronte nigro, medio albo vittata; prothorace fusco, albo-bimaculato; scutello rufo, apice nigricante; elytris brunneis albido-bivittatis.

Long. 0,010. — Brésil. De ma collection, et du Museum.

Tête arrondie, noire, avec une bande médiane frontale, et le bord postérieur blanchâtre, allant se confondre en

dessous avec les joues qui sont blanches. Prothorax bitransversal, avec deux fascies latérales blanches. Ecusson brun-noirâtre. Elytres d'un brun-roussâtre, avec deux bandes longitudinales blanchâtres, l'une sur la portion cubitale, l'autre radiale. Abdomen jaune, avec l'appendice ♀ très développé, en forme de languette étroitement échancrée dans son milieu. Pattes jaunes.

89. T. GRANDIS. (Pl. 12, fig. 2.) Walk. List. of Homopt. 745, 43.

Lutea, nigro varia; capite suprà nigro, flavo trimaculato; prothorace nigro, vitta longitudinali maculisque tribus lateralibus, scutelloque maculis duabus flavis; elytris brunneis flavo-striatis; abdomine subtus flavo, supra nigro; pedibus flavis.

Long. 0,013. — Capitainerie de Saint-Paul. Commune.

Jaune, variée de brun. Tête noire en dessus, avec trois macules jaunes, une médiane et une de chaque côté contournant les yeux; jaune en dessous, avec la ligne médiane, une bande transverse dans l'impression qui sépare le chaperon du front et le rostre noir. Prothorax noir, avec une bande médiane et trois macules jaunes plus ou moins triangulaires de chaque côté. Ecusson avec une macule basilaire et le sommet, jaunes. Elytres brunes, avec les stries largement jaunes. Ailes noirâtres. Abdomen noir en dessus, jaune en dessous. Pattes jaunes, avec les tibias brunâtres.

90. T. SPINOLÆ. (Pl. 12, fig. 3.)

Nigra, flavo maculata; capite rotundato, prothoraceque plus minusve maculatis; scutello nigro flavo trimaculato;

elytris rubris flavido quadrimaculatis et quadrivittatis; abdomine supra nigro, subtus flavo, appendice valde elongato acuto, medio brunneo sulcatoque.

Long. 0,012.— Brésil. ♀. Coll. Signoret, et du Museum.

Noire, maculée de jaune. Tête arrondie, avec seize taches. Prothorax à bord postérieur presque droit, jaune, et offrant sur son disque une plus ou moins grande quantité de taches, le plus souvent huit principales. Ecusson ayant trois grandes taches. Elytres rouges, avec quatre taches axillaires et quatre bandes blanc-jaunâtre. Sommet noirâtre. Abdomen jaune, avec l'appendice ♀ excessivement allongé, brun dans son milieu, et offrant un sillon profond et large. Pattes noirâtres, avec trois taches crurales, deux à la face interne et une à la face externe.

1. T. albostriata.

Nigra, flavo maculata; elytris rubris albido bimaculatis et trivittatis, apice nigricantibus; abdomine connexivo flavo apiceque segmentorum, appendice acutissimo, medio nigro carinatoque.

Præcedenti affinis, differt maculis minus numerosis et appendice carinato nec sulcato.

Long. 0,010. — Brésil. ♀. Coll. Germ. et Sign.

Diffère de la précédente par une moins grande quantité de macules, et surtout par l'appendice abdominal qui est aussi très acuminé, mais caréné au lieu d'être profondément creusé d'une gouttière.

Tête noire, avec le chaperon, les joues, trois macules frontales, le tour des yeux et deux macules verticales,

jaunes. Prothorax en offrant huit grandes seulement bien distinctes. Ecusson avec quatre. Elytres rouges, avec deux macules axillaires et trois larges bandes d'un blanc-jaunâtre, le sommet noir, quelquefois le commencement d'une quatrième bande vers le sommet. Abdomen avec la base des segments noire et le sommet jaune, ainsi que les bords latéraux. Pattes noirâtres, variées de jaune.

92. T. SEMIGUTTATA. (Pl. 12, fig. 4.)

Præcedentibus affinis, nigra, maculis flavis numerosissimis adspersis; elytris fuscis, flavo striatis, basi quadriguttatis, apice hyalinis; abdomine flavo, nigro trivittato.

Long. 0,012. — Brésil. Coll. Sign. et Germar.

Noire, avec un grand nombre de macules irrégulièrement disposées. Elytres rouges, avec les stries jaunes et quatre macules axillaires. Abdomen jaune, avec trois bandes noires. Pattes brunes, variées de jaune.

Cette espèce ressemble encore aux précédentes, et n'en diffère que par la disposition des taches qui sont disséminées sans ordre sur la tête et le prothorax.

93. T. DALLASI. (Pl. 12, fig. 5.)

Nigra; flavo adspersa, capite rotundato; prothorace scutelloque guttis flavidis numerosis adspersis; elytris brunneis nervis maculisque tribus baseos flavidis; abdomine flavido, nigro trivittato.

Long. 0,010. — Brésil. Coll. Sign.

Noire, avec la tête arrondie, le prothorax transversal et recouvert d'un grand nombre de macules jaunâtres, ainsi

que l'écusson. Elytres brunâtres, avec les nervures largement jaunâtres, et trois macules axillaires entourées de brun presque noir. Abdomen jaune-blanchâtre, avec trois bandes noirâtres. Pattes jaunâtres.

94. T. basimacula. (Pl. 12, fig. 6.) Walk. List. of Homopt. 746, 46.

Aurantiaca, nigro maculata; fronte vittis duabus nigris, supra vertice confluentibus; prothorace nigro, aurantiaco maculato; elytris castaneis flavo basi trimaculatis, flavo vittatis, apice nigricante.

Long. 0,014. — Brésil. Coll. du Brit : Mus. Sign., et du Museum.

Tête arrondie, jaune, avec deux bandes frontales noires, lesquelles se réunissent sur le vertex pour se rendre au bord postérieur. Prothorax noir, avec sept macules jaunes, trois médianes, deux antérieures larges au-dessous des yeux, et deux s'étendant le long du bord postérieur. Ecusson jaune, avec trois macules basilaires noires. Elytres rouges, avec trois macules arrondies à la base et une bande discoïdale jaune. Abdomen d'un jaune-orange, avec deux macules basilaires noires; appendice large et acuminé. Pattes jaunes, avec les quatre tibias antérieurs noirs.

95. T. vernicosa. (Pl. 12, fig. 7.) Lepel. et Serv. Encycl. x, 601, 1. Walk. List. of Homopt. 733, 5.

Flava; capite vertice summo late nigro, lineola frontali nigra; prothorace basi et antice nigro; scutello nigro apice flavo; elytris nigris, maculis tribus magnis flavis; abdomine flavo apice nigro; pedibus flavis.

Long. 0,011. — Brésil. Commune.

Jaune, avec le bord postérieur de la tête, deux macules sur les parties latérales du front, et une ligne très fine médiane, les bords antérieur et postérieur du prothorax, et la base de l'écusson, noirs. Elytres noires, avec trois grandes macules jaunes, une occupant tout le disque cubital, la seconde latérale, de même grandeur, et sur le disque radial, la dernière transversale, presque carrée, en dessous. Abdomen jaune, avec les organes sexuels noirs. Pattes entièrement jaunes.

96. T. humeralis. (Pl. 12, fig. 8.)

Rufescens; capite rotundato prothoraceque immaculatis; elytris flavo bimaculatis, guttulis adspersis, margineque laterali flava; abdomine pedibusque rubris.

Long. 0,010. — Capitainerie de Saint-Paul. Coll. Sign.

Insecte large et d'un jaune-rougeâtre. Tête arrondie en avant, à bords presque parallèles. Prothorax deux fois plus large que long. Elytres avec deux larges macules jaunes; l'une au bord scutellaire, et la seconde sur le disque radial, et composée de deux; le bord latéral présente une bande étroite de même nuance, et dans le reste de l'étendue on observe quelques autres petites gouttes. Abdomen rouge, ainsi que les pattes.

97. T. verticalis. (Pl. 12, fig. 9.)

Rubra velutina; capite vitta verticali flava; elytris apice flavo hyalinis; abdomine segmentis basi nigris; appendice valvisque rubro carminatis.

Long. 0,010. — Santa-Fé-de-Bogota. Coll. Sign.

Rouge, avec une bande verticale sur la tête qui se continue jusqu'au chaperon. Prothorax plus large en arrière, à angles scutellaires arrondis. Elytres rouges, avec quelques nuances sur les nervures ; sommet jaune-hyalin. Abdomen avec les segments noirs à la base et rouge-jaune au sommet. Appendice acuminé, au milieu rouge-carmin, ainsi que les écailles vulvaires. Pattes rouges.

98. T. nigripes. (Pl. 12, fig. 10.)

Lutea; capite transversim nigro striato, thorace macula parva antica nigra; elytris rufescentibus nervis pallidioribus, apice nigris; abdomine flavo, appendice apice nigricante; tibiis anticis fuscis. ♀.

Long. 0,012. — Brésil. Coll. Sign.

Jaune, avec quelques linéoles sur la tête, une macule sur le bord antérieur du prothorax, et le sommet des élytres, noirs : les stries de celles-ci un peu pâles. Abdomen jaune, avec le sommet de l'appendice noirâtre. Les tibias antérieurs foncés.

99. T. dilecta. (Pl. 12, fig. 11.) Walk. List. of Homopt. 747, 48.

Lutea; prothorace fascia postica purpurea; elytris flavis, brunneo-purpureis, transversim et longitudinaliter fasciatis, luteoque vittatis.

Long. 0,015. — Amazones. Coll. British Museum.

Tête avancée au-delà des yeux, aussi longue que large, arrondie. Antennes très longues. Prothorax avec le bord postérieur pourpre, le reste jaune, ainsi que la tête et

l'écusson. Elytres jaunes, variées de carmin et de pourpre presque noir. Portion cubitale jaune de chrôme, avec deux lignes d'un pourpre-noir longitudinales, une le long de la suture clavienne, l'autre sur le bord scutellaire; au milieu une autre fascie transverse de même couleur, et entourée de jaune de chrome; en dessus un espace, et en dessous une fascie carmin, limitée en dessus par du jaune de chrôme; le reste de l'élytre jaune clair, le bord externe noir. Ailes rouges, avec l'insertion carmin. Abdomen jaune en dessous, carmin en dessus. Pattes jaunes, avec les crochets noirs.

100. T. SANGUINICOLLIS. (Pl. 12, f. 12.) Latr. Voy. de Humboldt. 1, 191, pl. XVII, f. 11. *Tett. farinaria.* Am. et Serv. Suites à Buffon, p. 570, pl. 10, f. 11. (nec Stoll. 75.)

Nigra, rubro variegata; capite nigro, vertice albo testo; prothorace rubro, lateribus impresso, et albo-farinoso; scutello rubro, brunneo basi bimaculato; elytris brunneis basi apiceque farinosis, marginibus segmentorum abdominis, femorum maximâ parte maculisque pectoris sanguineo rubris.

Long. 0,016. — Cuba. Coll. Sign.

Tête noire, arrondie, avec le vertex rouge, recouvert d'une plaque farineuse jaunâtre, ainsi que deux impressions latérales du prothorax, qui est rouge, et la base des élytres qui est jaune; le sommet de celles-ci farineux. Abdomen noir, avec le sommet des segments rouge. Appendice très grand et noir. Pattes noires, à l'exception des deux tiers basilaires des cuisses qui sont rouges.

101. T. albigena. (Pl. 12, fig. 13.)

Omninò nigra, nitida, genis exceptis albidis.

Long. 0,012. ♂. — Java. Coll. Germar.

Entièrement noire, excepté les joues qui sont blanchâtres. Tête arrondie en avant, presque aussi longue que large. Prothorax un peu plus large que long, sinué sur les côtés et plus large en arrière. Elytres noires, luisantes, un peu transparentes à l'extrémité. Abdomen avec les appendices très développés et recouvrant entièrement l'armure copulatrice.

102. T. costata. (Pl. 12, fig. 14.)

Nigerrima; capite rotundato vertice flavo; prothorace antice quadri-foveolato; clytris nigris nervis valde prominentiis apiceque spatio oblongo hyalino; abdomine pruinoso cyaneo; appendice acuminato, carinato, cum valvis valde conjunctis.

Long. 0,011. — La Guayra. Coll. Sign., et du Museum.

Entièrement noire, excepté le vertex qui est jaunâtre au milieu, et un espace oblong hyalin à l'extrémité des élytres, dont les nervures sont très fortes et en relief. Le dessous du corps recouvert d'une poussière bleuâtre. Appendice très acuminé, fortement caréné et appliqué sur les valvules.

Cette espèce se rapproche de l'*albigena* dont elle a le facies; mais en diffère par le prothorax plus transversal ici, et par les nervures des élytres qui sont presque lisses dans l'*albigena*.

103. T. RUFA. (Pl. 12, fig. 15.) Walk. List. of Homopt. 742, 37.

Citrea ; capite angulato rotundato ; prothorace transverso, angulis lateribus acutis ; elytris nervis numerosis transversis.

Long. 0,014. — Brésil. Commune.

Entièrement d'un jaune citron, avec la tête anguleusement arrondie ; le prothorax ellipsoïde, à bords antérieur et postérieur convexes. Elytres avec un grand nombre de nervures transverses. Abdomen avec l'appendice transversal, à bord apical presque droit.

La forme du prothorax de cette espèce et des deux suivantes est remarquable, et pourrait faire penser que ces espèces ne seraient pas de ce groupe, auquel elles se rapportent cependant par tous les autres caractères.

104. T. PELLUCIDA, *T. Longipes*, Walk. List. of Homopt. 748, 50. (nec Fabr.)

Testacea pallida ; capite antice rotundato ; prothorace transversale ; elytris albidis.

Long. 0,014. — Quito. Coll. British Mus. et Sign.

Testacée, claire, avec la tête arrondie, mais un peu anguleuse en avant. Prothorax comme dans l'espèce précédente, à laquelle elle ressemble beaucoup ; la seule différence visible pour moi est l'étroitesse de l'élytre de celle-ci, ce qui la fait se rapprocher de la *T. macroptera* Latr. Voir N° 107.

105. T. AUROGUTTATA (Pl. 12, fig. 16.)

Lutea, flavo guttata ; capite obtuse rotundato immaculato ;

prothorace ovato, transverso, aurantiaco guttato; elytris atomis flavis sparsutis.

Long. 0,012. — Brésil. Coll. Germ. et Sign.

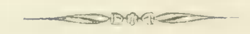
Jaune, avec des gouttes d'un jaune plus pâle. Tête obtusément arrondie, immaculée. Prothorax en ellipsoïde comme dans les espèces précédentes, et présentant comme l'écusson et les élytres un grand nombre de gouttes arrondies d'un jaune plus pâle, plus nombreuses chez la femelle. Ailes d'un blanc farineux. Abdomen pâle, avec l'appendice ♂ consistant en deux petites languettes en forme de crochets ; celui de la ♀ arrondi, un peu échancré au milieu.

106. T. PAUPERATA, Fabr. Syst. Ryng. 71, 47. Burm. II 118.

Cinerea; elytris diaphanis aurulentis. — Amer. sept.

Statura et magnitudine T. cardinalis; caput, thorax, corpus cinerea immaculata; elytra lævia, diaphana, nunc tota aurea, nunc cinerea. (Fabr.)

Cette espèce me paraît devoir se ranger dans le voisinage des précédentes, peut-être n'est-ce que ma *T. lurida* ; mais la description est si courte que je n'ose l'attribuer à cet insecte.



SIGNALEMENTS

DE QUELQUES ESPÈCES NOUVELLES OU PEU CONNUES

D'HYMÉNOPTÈRES ALGÉRIENS.

Par M. LÉON DUFOUR.

(Séance du 11 Août 1852.)

Avant de formuler ces signalements, j'ai hâte de dire que je dois ces espèces, ainsi qu'un grand nombre d'autres, à mon élève et mon ami le docteur Antoine Dours, médecin militaire et entomologiste des plus zélés. Elles ont été prises aux environs de Ponteba, sur les bords du Schélif, non loin d'Orléansville, dans la province d'Alger.

1. Sphex pubescens, Fabr. Ent. Syst. 2. p. 205.

Argenteo-sericeo tomentosa abdominis ferruginei petiolo et apice, antennis, mandibulis pedibusque nigris; feminæ pectinibus nigris; alis diaphanis, nervis pallide rufis; tegulis ferrugineis. Long. 8-10 lin.

Hab. in Ponteba Algiriæ.

Variable pour la grandeur ; le seul mâle en mon pouvoir a une longueur de huit lignes, comme les plus petites femelles. Abdomen parfois uniformément ferrugineux, ainsi

que le pédicule. Pattes noires, lustrées de blanc; tête et métathorax à duvet de cette même nuance.

La description de Fabricius s'adapte parfaitement à mes nombreux individus. En lui assignant la Guinée pour patrie Fabricius n'a point exclu l'habitat dans une autre contrée de l'Afrique. Si le docteur Isert, dans la collection duquel l'entomologiste de Kiel a étudié cette espèce, a rencontré fréquemment ce Sphex sur les épis des graminées, il n'aura pas sans doute fait la remarque applicable à beaucoup d'Hyménoptères, que les mâles seuls ont cette station nocturne. Les femelles des Fouisseurs, exclusivement chargées des soins de la progéniture, s'enfoncent la nuit dans leurs tannières souterraines.

Le *Sphex pubescens*, que les successeurs de Fabricius n'ont point sans doute eu occasion de constater, a été diversement interprété. Lepeletier (Hymén. de Roret) l'attribue à une espèce de l'Arabie conservée dans la collection de M. Serville. Or, l'espèce arabique qui appartient comme l'africaine au genre *Enodia*, s'il mérite d'être conservé, a les nervures, le calus et le tégule de l'aile, noirs; tandis que dans nos individus les nervures sont blondes, et le tégule ferrugineux. Je pense que le Sphex de l'Arabie doit constituer un type distinct.

Mon savant ami le professeur Dahlbom qui, au début de son intéressant ouvrage (*Hymenoptera europœa*), décrit un *Enodia canescens* communiqué sous le nom de *Sphex pubescens*, Fabr., le débaptise dans son tableau synoptique faisant partie du même volume, pour lui substituer le *Sphex fervens*, F., espèce linnéenne des Indes-Orientales, à ailes bleues suivant Linné, et brunes suivant Fabricius. Dans son embarras synonymique, ce professeur, je ne sais sur quelles

données, altère le signalement textuel des deux auteurs précités, et il ajoute à l'habitat indien ceux du Sénégal et de la Guinée, empruntés au *canescens* révoqué.

2. Sphex niveata, Duf.

S. cincta, F. Ent. Syst. 2. p. 205?

Undique niveo sericea, abdominis rufi segmentis stramineo marginatis; petiolo nigro interdum rufo; pedibus femoribus exceptis, antennarum scapo antice, mandibulisque basi rufis; alis claris, nervis tegulaque rufis; feminæ pectinibus pallidis. Long. 7-8 lin.

Hab. in Ponteba Algiriæ.

Par sa forme, comme par sa structure et sa physionomie, ce Sphex doit, dans la série, suivre immédiatement le *pubescens* dont il diffère comme espèce.

Ces deux Hyménoptères ont un blanc resplendissant si remarquable qu'au premier aspect je crus qu'on les avait enduits d'un lait de chaux ou de savon arsénical. Ce ton local est des plus frappants.

J'avais d'abord cru pouvoir rapporter le *niveata* au *cincta*, F., et je ne suis pas encore convaincu qu'il ne doive pas en être ainsi. Fabricius place le *cincta* à la suite du *pubescens*, comme provenant de la même localité et de la même collection. Observons en passant que mes deux espèces cohabitent aussi Ponteba. Le mot de *parva* de la trop courte description de Fabricius annonce l'infériorité comparative de taille avec le *pubescens*, et me confirme dans l'idée que le docteur Isert n'avait recueilli que des mâles. Or, ce sexe dans la *niveata*, et j'en ai vu six, est bien plus petit que la femelle; il a les pattes et le pétiole abdominal, noirs, glacés de blanc, tandis que dans la femelle ces pattes sont rousses, avec les cuisses, sauf leur extrémité, noires.

3. TACHYTES RUFICRUS, Duf.

Nigra, facie sericeo argentea; ocellis duobus posticis oblongis tuberculo insidentibus; mandibulis ferrugineis apice nigris; palpis testaceis; abdominis atri segmentis tribus primis utrinque litura marginali argenteo lucidula; tibiis tarsis genubusque ferrugineis; alarum nervis tegulaque rufis. Long. 5 lin.

Hab. in Ponteba Algiriæ.

Ce n'est ni l'*atrata* Lep., peu rare dans les contrées méridionales de l'Europe, ni le *ferrugeneipes*, insecte du Sénégal. La forme des ocelles postérieurs et leur implantation sur une éminence sont deux traits remarquables.

4. DINETUS NIGER, Duf.

Niger cano villosus, facie argenteo sericea; ocellis posticis oblongis subcontiguis; abdominis segmentis postice sublucidulis; tarsis fusco-piceis. Long. 2 lin.

Hab. in Ponteba Algiriæ.

Le genre *Dinetus* ne renfermait jusqu'à ce jour qu'une seule espèce.

Je ne connais qu'un individu du *niger*, c'est un mâle.

5. BEMBEX GALACTINA, Duf.

Elongata, facie, ore, antennis subtus prothorace, scutelli metathoracisque lineis arcuatis, abdominis fasciis integris sinuatis, ventre excepto apice, pedibusque flavo-lacteis. Long. 7 lin.

Maris carina basali ventris valida, retrorsum adunca lactea, carinulaque in penultimo segmento.

Hab. in Ponteba Algiriæ.

Dans l'un et l'autre sexe, la plus grande partie du ventre est d'un blanc crèmeux, caractère qui n'existe pas dans les espèces voisines.

6. Palarus humeralis, Duf.

Facie argenteo-sericea, clypeo, mandibulis basi, prothorace, macula humerali, scutello abdominis fasciis pedibusque rufo luteis. Long. 6-7 lin.

♀. *Antennis fuscis basi rufis, macula subalari metathoracisque dorso rufis; fasciis abdominis latis in medio attenuatis; alis rufescentibus.*

♂. *Antennis totis nigris subtus serrulatis; pleuris nigris; abdomine nunc toto atro, nunc basi tantum fasciato, nunc utrinque submaculato; alis nigris apice abrupte diaphanis; tegula ferruginea.*

Hab. in Ponteba Algiriæ.

Magnifique espèce d'un tiers plus grande que le *flavipes*, et variable pour sa taille comme pour sa grosseur. Abdomen du mâle bien plus effilé en arrière, élargi à sa base, avec les angles de celle-ci saillants. Crochets du bout de l'abdomen robustes, comme tronqués. Coarctation des segments très prononcée.

La différence de couleur dans les ailes du mâle et de la femelle m'avait d'abord porté à croire qu'il y avait là deux espèces, mais quoique je n'aie encore vu qu'une femelle, j'ai la conviction intime que ce sont les deux sexes d'un même type.

7. Cerceris elegans, Duf.

Facie tota, mandibulis apice excepto, crista inter antennas, antennarum scapo, prothorace, maculis duabus subalaribus, tegulis, linea duplici scutellari, macullula pone scutellum, metathorace linea dorsali excepta, abdominis nodo, fasciis latis integris pedibusque flavis, fascia in primo segmento nigra lata; alis apice fumosis. Long. 5 lin.

♂. *Capite multo latiore, antennarum flagello flavo rufescente,*

macula genarum ad occiput producta et inde macula verticis nigra antice acute bilobo; macula magna flava pone oculos.

♀. *Color genarum postice haud productus et inde vertex omnino niger, absque maculis pone oculos; ano nigro.*

Hab. in Ponteba Algiriæ.

Cette jolie espèce a sa place à côté du *clitellata* Lep., qui se trouve et dans l'Algérie et dans la France méridionale.

Elle a d'incontestables rapports avec une espèce égyptienne représentée par Savigny (Expéd. d'Egypte. Hyménopt. pl. 10, fig. 16 et 17, hélas sans texte!), et sauf la large bande noire de l'abdomen de la nôtre, ainsi que l'absence de moucheture au dos du mésothorax, elle lui ressemblerait trait pour trait.

M. de Spinola a rapporté à son *Cerceris chlorotica* (Ann. Sc. ent. tom. 7, p. 496) les figures précitées de Savigny, mais la description du savant entomologiste génois est loin de cadrer avec ces figures, et sans les deux traits, l'un positif, l'autre négatif précités, notre *elegans* aurait bien plus de ressemblance avec elles que le *chlorotica*.

8. Cerceris nigro-cincta, Duf.

♀. *Antennis penitus abdomine pedibusque ferrugineis; mandibulis, macula in genis, tegulis lineolaque scutellari flavis; abdominis incisuris nigro tenuiter fasciatis; alis apice, femoribus desuper tibiisque posticis intus nigrescentibus.* Long. 4 lin.

Hab. in Ponteba Algiriæ, in Eryngii floribus.

Ce n'est point le *rufiventris* Lep. que j'ai de la même localité.

9. Philanthus ecoronatus, Duf.

♂. *Facie tota pone antennas continua prothorace, tegulis,*

macula pectorali divisa, scutello, linea subscutellari, macula metathoracica utrinque, abdomine pedibusque flavis; abdominis incisuris tenuiter ferrugineis; alis apice externo fumosis; mandibulis apice excepto antennarumque scapo, flavis; flagello a basi ad medium ferrugineo. Long. 5 lin.

Hab. in Ponteba Algiriæ, in Eryngii floribus.

Il n'y a au front ni tache ni trident.

10. Odynerus rhombiferus, Duf.

(*Abdominis* 1° *segmento absque sutura, metathoracis lateribus rotundatis.*)

♀. *Brevis, ater clypeo, puncto inter antennas, altero pone oculos, macullula humerali, abdominis segmento secundo (cum macula dorsali rhomboidali nigra) pedibusque fulvo rubescentibus; alis nigris basi rufescentibus; antennis, femoribus basi tegulisque nigris; palpis labialibus longe bifariam ciliatis.* Long. 5 1/2 lin.

Hab. in Ponteba Algiriæ.

Tête et corselet fortement ponctués.

Il a des rapports avec l'*Oraniensis* Lep., qui se trouve aussi à Ponteba. Les longs cils des palpes labiaux le rapprochent d'une espèce égyptienne représentée par Savigny (Atlas précité, pl. 8, fig. 8). C'est là un trait fort curieux que je n'ai encore rencontré dans aucune de nos nombreuses espèces indigènes, et qui paraît exclusivement propre à la femelle.

11. Anthidium coronatum, Duf.

♀. *Parvum contractum, antennarum flagello compresso, versus basim rufo; clypeo genis postice productis, mandibulis excepto apice puncto frontali, mesothoracis margine antico, lineaque laterali, macula subalari, tegula, scutello (quadrilobo)*

fasciis abdominalibus tenuissime interruptis pedibusque flavis; alis fumoso nigris; scopula rufescenti, Long. 3 lin.

Hab. in Ponteba Algiriæ

Petite espèce très différente des *A. contractum* et *strigatum.* Elle se rattache à un groupe remarquable par la forme arquée, mutique et quadrilobée de l'écusson. On la rencontre aussi en Espagne.

12. ANDRENA DOURSANA, Duf.

♂. *Nigro cœrulea grisco molli villosa, capite supra subtusque barba candidissima; mandibulis longis forcipatis; antennarum flagello filiformi tenui rufo; abdominis segmentis margine grisco ciliatis; tarsis diaphano testaceis; tibiis intermediis apice cuspidatis.* Long. 4 lin.

Hab. in Ponteba Algiriæ.

Je ne connais encore que deux mâles de cette jolie espèce. La finesse de ses antennes à articles allongés, ainsi que le tégument bleu la rendent remarquable. Quoiqu'elle soit une *Andrène* légitime et non un *Halicte*, j'observe pourtant que l'insertion de la nervure récurrente à la seconde cubitale a lieu plus près de la cloison de la première cubitale que du milieu de la seconde.

Je la dédie à mon ami le docteur Dours comme un sincère hommage de ma gratitude.

MÉLANGES ENTOMOLOGIQUES.

(Suite) (1).

Par M. LÉON DUFOUR.

(Séance du 27 Avril 1853).

20. Réclamation sur les métamorphoses des genres de Diptères *Helomyza*, *Cheilosia*, *Phora*, *Sciara*.

Si notre estimable et estimé collègue M. Goureau, avant de rédiger son article sur les Diptères dont les larves vivent dans la Truffe pourrie (4e fasc. 1852 de nos Annales), avait eu l'occasion de consulter les tomes XII et XIII, 2e série des Annal. des Sc. natur. 1839, il y aurait trouvé deux mémoires, accompagnés de figures, sur des larves fongivores de Diptères. Il s'y serait convaincu que depuis l'excellent Traité de M. Macquart sur les Diptères la science a marché. Elle marche, elle marchera ; il faut la suivre pour ne point s'exposer à l'accuser à tort de pauvreté.

Et moi aussi j'ai étudié la Truffe, non seulement quand elle a une chair ferme et parfumée qui lui a mérité le nom bien célèbre de nos jours, de *Tuber gulosorum*, mais encore lorsque sa pulpe ramollie et diffluente s'est convertie en un foyer d'infection, devenue alors un trésor de science pour le zélé scrutateur de la nature.

(1) Voyez 2e série. Tome IX (1851), p. 55, et Tome X (1852), p. 443, et Bulletin p. XLII.

A. *Helomyza.*

Les trois phases de la vie de l'*Helomyza lineata* ont été décrites et figurées dans l'un de mes mémoires. M. Robineau-Desvoidy avait mentionné l'insecte ailé sous le nom de *Suilla lineata*, mais il en ignorait et la patrie et la provenance. Il ignorait surtout que les deux premiers âges de cette même *lineata* avaient été représentés par notre inimitable Réaumur, à qui l'insecte parfait était inconnu. Voyez combien d'observateurs ont concouru à compléter l'histoire des transformations de cette Mouche. M. Robineau avait cru à tort que les deux âges de notre Hélomyze se rapportaient à sa *Suillia tuberivora*, et M. Goureau s'est laissé entraîner à cette erreur. Je crois avoir prouvé, contre la négation de M. Robineau, que la *tuberivora*, que je n'ai jamais eu le bonheur de rencontrer et dont je désire ardemment faire la connaissance personnelle, avait été bien représentée par Réaumur à l'état seulement de Mouche.

J'ai aussi obtenu de la Truffe l'*Helomyza penicillata*, ainsi que l'*Anthomyia blepharipteroides*, qui se rencontre également dans divers champignons.

B. *Cheilosia.*

Dans le second des mémoires précités, M. Goureau pourra voir l'histoire des métamorphoses du *Cheilosia scutellata* dont Meigen a figuré l'insecte ailé, et moi la larve ainsi que la pupe. Ces deux morphoses de l'insecte abondent dans le *Boletus bovinus* en voie de décomposition. M. Goureau et Réaumur auraient obtenu de la Truffe une *Cheilosia* analogue à la *scutellata*, mais sans doute distincte spécifiquement, puisque M. Goureau dit la pupe lisse, lorsque celle de la *scutellata*, bien nettoyée de son ordure, est couverte de duvet.

C. *Phora.*

Je renvoie encore aux mémoires dont je viens de parler pour y lire l'histoire des transformations du *Phora pallipes*, qui se rencontre dans la Truffe et dans beaucoup de Champignons gâtés. On trouvera aussi dans les Mémoires de la Soc. roy. des sc. de Lille l'iconographie et la description des métamorphoses des *Phora nigra* Meig. et *P. helicivora* Duf.

D. *Sciara.*

J'en demande pardon au lecteur, je me vois encore obligé d'indiquer mon mémoire sur les larves fongivores à l'occasion des métamorphoses du *Sciara ingenua*, que j'ai obtenu de la Truffe, et qui très probablement est le même type que celui de notre collègue.

21. *Masaris, Celonites, Ceramius.*

M. Schaum, dans le 4e cahier de nos Annal. entom. de 1852, vient d'éclairer, mais non de résoudre définitivement, la question déjà soulevée par moi en 1851 sur la composition articulaire des antennes du *Masaris*. Il nous fait espérer que le célèbre Klug ne tardera pas à doter la science d'une monographie illustrée du genre *Masaris* dont le Musée de Berlin possède cinq espèces. La différence du nombre des articles antennaires dans les deux sexes du *Masaris* me semble un fait si insolite que je ne saurais me défendre de quelque doute sur la composition réelle du bouton de l'antenne de la femelle.

M. Schaum, en élevant des doutes sur la légitimité générique de mon *Celonites dispar*, en avançant qu'il pourrait

bien appartenir au genre *Ceramius*, et être très voisin, malgré sa petite taille, du *Ceramius Fonscolombii*, me semble accorder peu de valeur à mon jugement et à mes appréciations entomologiques. J'infère, moi, de ses assertions, qu'il n'a jamais vu en nature mon *dispar*, surtout en présence du *Ceramius*, qu'il a lu peu attentivement la description que j'en ai donnée ; enfin, qu'il a pu s'en laisser imposer par l'analogie du bariolage des couleurs en consultant les figures de ces deux Hyménoptères.

Ce n'est point ici le lieu de disserter sur les caractères respectifs des genres *Celonites* et *Ceramius*. Ils ont été suffisamment établis et par Latreille et par Boyer de Fonscolombe dont la science et l'amitié ont à déplorer la perte récente, et par Lepeletier de Saint-Fargeau. Je me bornerai donc à dire pour le moment qu'un des traits extérieurs le plus facile à constater est fourni par la forme des antennes qui, dans le *Celonites*, se terminent brusquement par une grosse massue à articles peu distincts, tandis que dans le *Ceramius* ces antennes sont peu sensiblement renflées et distinctement articulées dans les deux sexes.

22. Les deux sexes de l'*Anthophora crassipes* Lep.

Nous avons encore bien à faire avant d'avoir établi sans contestation les mariages assortis de beaucoup d'Hyménoptères.

En juillet 1852, le bourdonnement aigu et criard de deux Anthophores qui butinaient les fleurs du *Teucrium scorodonia* me tint en faction, le filet à la main, pendant plus d'une heure. Les manœuvres de ces deux Apiaires au vol rapide et saccadé ne tardèrent pas à me donner l'assurance

qu'elles étaient les deux sexes d'un seul et même type. Après en avoir saisi plusieurs couples j'y retrouvai de vieilles connaissances, mais qui occupaient dans ma collection deux postes différents. C'était donc pour moi une conquête que de constater leur légitimité conjugale. Le mâle, avec ses grosses cuisses postérieures épineuses, était évidemment le *crassipes* Lepel. Hist. Hym. 2, p. 41. Cet auteur n'avait connu que ce sexe, pris dans le bois du Vésinet, près de Saint-Germain-en-Laye. Inutile d'en parler.

La femelle, d'après un individu communiqué par Lepeletier, est son *A. mixta*, loc. cit. p. 85. Mais cet auteur donne à celle-ci un mâle qui n'appartiendrait pas à la division des cuisses renflées, et il y aurait là, d'après mes observations directes, une mésalliance, puisque le véritable, le légitime mari de la *mixta* serait le *crassipes* Le mâle que Lepeletier assigne à sa *mixta* serait donc encore à parti prendre.

Voici le signalement sommaire de la femelle pris sur un grand nombre d'individus :

♀. *Griseo nigroque rufescenti villosa; facie nigra immaculata; labro rufescenti sericeo; abdominis segmentis 4 primis postice tenuiter griseo albido marginatis; intervallis dense villoso-squamosis; penultimo atro, lateribus ferrugineo villosis; pedibus cinereo-hirsutis; alis fumoso diaphanis.* Long. 5 lin.

Hab. in variis Labiatis, Teucrium, Lavandula, etc.

Le mâle est un peu plus petit que la femelle, et sa villosité est plus blanche.

Je communiquai, il y a douze ans, plusieurs de ces femelles à M. de Spinola. Il les regardait comme appartenant à une nouvelle espèce, et, admirez le tact de cet habile

observateur, il m'annonça que c'était la femelle d'un mâle à cuisses renflées. L'événement a justifié cette prédiction du savant.

23. *Pangonia aterrima*, Duf.

♂. *Ocellata aterrima, haustello antennis pedibus alisque concoloribus; abdominis segmento quarto sequentibusque pilis lateralibus intensive fulvis; alis ad marginem internum dilutioribus.* Long. 8 lin.

Hab. in Algiria Ponteba. Dr Dours.

Taille et forme du *marginata*. Triple pelotte des tarses, seule d'une couleur roussâtre. Je ne le trouve point mentionné dans les ouvrages de ma bibliothèque.

24. *Cerceris straminea*, Duf. (1).

♀. *Flavo-straminea; antennis, capitis lineis tribus postice coeuntibus, mesothoracis lineis tribus abdominisque incisuris succineo-rufis; mandibulis apice atris; alis apice nigris.* Long. 5 lin.

Hab. in Algiria; Orléansville. Dr Dours.

Espèce bien remarquable par sa couleur d'un blond paille qui s'étend aux tégules, au premier article des antennes et aux pattes. Face d'un blanc soyeux-duveté. Nervure costale noire au côté interne seulement. Je ne connais qu'un seul individu.

Le *Cerceris straminea* ne saurait être le *chlorotica* de Spinola, attendu qu'il n'a rien de noir. Il se rapproche sans doute des *Cerceris*, Expédit. d'Egypte, pl. 10, fig. 18 et 19, par Savigny, mais il en diffère certainement comme espèce.

(1) Cette description aurait dû être placée dans la notice qui précède (page 380), et porter le N° 8 bis.



NOTE

sur une variété de la GNOPHOS OBSCURARIA, Hub., Boisd., Dup.; OBSCURATA, Treits., Illig., God.; PHAL. LIVIDATA, Fabr.; GEOM. CARBONARIA, Esp.

Par M. PIERRE MILLIÈRE.

(**Séance du 12 Janvier 1853.**)

Pour tout entomologiste zélé, la découverte d'un insecte nouveau, ou cru tel, lui cause une satisfaction facile à comprendre; alors souhaitant avec ardeur de voir la confirmation de ce qu'il suppose vrai, il accepte comme inédite certaine espèce qui, faute d'inspection suffisante, n'est souvent qu'une variété d'un sujet déjà connu.

Notre collègue M. Bellier de la Chavignerie dans une note lue à la Société Entomologique (séance du 22 Mai 1850), a prouvé d'une manière incontestable que la *Numeria Donzelaria* n'était qu'une variété ♀ de la *Numeria capreolaria.*

Si je n'avais eu connaissance de ce mémoire, j'eusse été peut-être, moi aussi, induit en erreur relativement à une variété de la *Gnophos obscuraria*, car je n'aurais sans doute appuyé mon jugement que sur la couleur, caractère, chez les insectes, le plus fugitif et le moins solide de tous.

Le 28 Août 1852, en chassant à la lanterne sur une petite montagne du haut Bugey, je capturai dans l'éclaircie d'un bois de chênes plusieurs *Gnophos obscuraria*, au nombre desquelles il s'en trouva deux que, par leur blancheur, je ne reconnus pas d'abord. Le lendemain après les avoir comparées au grand jour, j'acquis la certiude que ces deux sujets,

l'un mâle et l'autre femelle, n'étaient que des variétés de la *Gnophos obscuraria*, mais variétés fort remarquables, puisqu'elles s'éloignaient autant par la couleur de l'espèce ordinaire.

Ces deux Géomètres ne me présentèrent pas le même état de conservation, car si la femelle était en très bon état, le mâle au contraire laissait beaucoup à désirer pour la fraîcheur.

Les auteurs qui ont décrit et figuré cette Gnophite, n'ayant d'aucune manière parlé de cette variété qui me semble si remarquable, j'ai cru devoir la soumettre à la Société dont j'ai l'honneur de faire partie, et lui en adresser un dessin aussi exact qu'il m'a été possible de le tracer. (Pl. 13, N° 1.)

Godard dans son histoire naturelle des *Lépidoptères* de France, décrivant la *Gnophos obscuraria* s'exprime ainsi : « Les quatre ailes sont d'un gris obscur finement sablé de « noir, avec quelques atomes blanchâtres, etc. » Dans mon sujet le gris obscur et le sablé de noir ont complètement disparu. Sur les ailes d'une teinte uniforme, il ne paraît plus que les trois lignes dentelées, dont deux sur les ailes supérieures et une sur les inférieures, avec les quatre taches orbiculaires qui sont très prononcées et d'autant plus apparentes qu'elles se détachent sur un fond très blanc. Les nervures des ailes supérieures et inférieures sont très visibles. Le dessus des quatre ailes, ainsi que le corselet semblent comme vernissés tant ils sont brillants. Le dessous des ailes de même teinte que le dessus, laisse seulemennt soupçonner les taches orbiculaires. La tête, le corps et les pattes participent de la couleur des ailes. Enfin les antennes tirent légèrement sur le faune clair.

REVUE

DU GENRE TRICHOSOMA,

de la section des CHALINOPTÈRES et de la tribu des CHÉLONIDES;

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 27 Avril 1853.)

Le genre *Trichosoma* qui appartient à la section des Hétérocères des auteurs anciens, ou des Chalinoptères de M. E. Blanchard (1), a été établi par M. le docteur Rambur en 1832, dans le tome 1er des Annales de la Société entomologique. C'est aux dépens des *Bombyx* d'Hubner et d'Esper, des *Arctia* de Schranck et de Latreille, des *Eyprepia* d'Ochsenheimer et des *Chelonia* de Godart que cette coupe générique a été créée, et l'espèce considérée comme en étant le type, est le *Trichosoma Corsicum* de M. Rambur. Ce genre, adopté par tous les lépidoptérologistes, ressemble beaucoup aux *Chelonia*, et les caractères qui l'en distinguent sont que dans les *Trichosoma* la spiritrompe est courte, disjointe à l'extrémité, et que les ailes sont rudimentaires chez les femelles, et quelquefois même presque nulles; tandis que dans les *Chelonia*, la trompe est courte

(1) Histoire naturelle des Insectes, t. II, p. 349 (1845).

ou rudimentaire, et les ailes chez les femelles sont d'ordinaire normalement développées. M. le docteur Rambur, en établissant cette coupe générique, dit qu'elle comprend trois espèces : les *Trichosoma Latreillœi*, *Corsicum* et *parasitum*. C'est avec doute cependant que M. Rambur place la *Latreillœi* parmi les *Trichosoma*, car cette espèce, par sa trompe courte et rudimentaire, appartient plutôt aux *Chelonia* qu'au genre des *Trichosoma*. M. le docteur Boisduval, si juste appréciateur des caractères génériques, considère la *Latreillœi*, en effet, comme étant une *Chelonia*, et c'est à ce genre qu'il a rapporté cette espèce dans son *Genera et Index methodicus Lepidopterorum europæorum*, p. 63 (1840). Quelques années plus tard, c'est-à-dire en 1836, M. le docteur Rambur fit connaître une autre espèce de ce genre singulier, et c'est encore dans les Annales de la Société entomol., t. 5, p. 587 (1836), que se trouve décrite et figurée cette espèce, à laquelle M. Rambur donne le nom de *Trichosoma Bœticum*.

A partir de cette époque, ce genre est resté stationnaire malgré toutes les recherches qui ont été faites dans l'Europe méridionale, et, pendant plus de dix ans, il a été représenté par trois espèces, connues sous les noms de *Trichosoma Corsicum*, *Bœticum* et *parasitum*.

En octobre 1849, notre collègue M. de Graslin soumit à la Société entomologique un mémoire fort intéressant sur quelques Lépidoptères nouveaux trouvés dans les Pyrénées Orientales; dans ce travail, M. de Graslin fit connaître, sous le nom de *Chelonia hemigena*, un très joli Lépidoptère, que M. Boisduval et moi nous plaçons dans le genre *Trichosoma*; cette remarquable espèce a été décrite et figurée dans le tome 8e, 2e série, p. 391, pl. 10, fig. 8 à 11 des Annales de la Société entomologique.

M. le docteur Boisduval sachant que je devais faire une revue de cette coupe générique, eut la bonté de me communiquer une espèce nouvelle de ce genre, à laquelle ce lépidoptérologiste donne le nom de *Trichosoma pudens*. J'ai adopté dans mon travail la dénomination de cette espèce inédite qui a été découverte en Andalousie par M. Lorquin, et je prie notre savant collègue de vouloir bien agréer ici mes sincères remercîments pour cette communication intéressante.

Tous les entomologistes savent combien est grande l'analogie des animaux articulés nourris par le nord de l'Afrique avec ceux de l'Europe méridionale, et c'est à cause de cette grande identité que j'ai été conduit à partager la faune entomologique de l'Algérie en deux zônes, celle de l'est qui rappelle les produits entomologiques de la Sicile, de la Sardaigne, de l'Italie et de la France méridionale, et celle de l'ouest qui, par sa grande ressemblance avec les animaux articulés de l'Andalousie, rappelle l'entomologie de cette belle partie de l'Espagne méridionale.

Durant l'exploration que je fis en 1840, 1841 et 1842 dans le nord de l'Afrique, deux espèces nouvelles du genre *Trichosoma* furent découvertes, dont une par moi, aux environs du cercle de la Calle, dans les grandes forêts de chênes-liéges qui couvrent cette partie de nos possessions; l'autre par M. Cantener, dans les environs d'Alger, où elle habite particulièrement le versant nord du Boudjaréa. Ces deux espèces ont été décrites et figurées dans mon Histoire naturelle des Animaux articulés de l'Algérie, tom. 3. p. 376, N°s 81 et 82, Lépidoptères, pl. 3, fig. 5 à 6 (1849). Désirant revoir cette partie de l'Afrique que j'avais déjà parcourue pendant trois années de l'est à l'ouest, et du nord au sud,

je me rendis de nouveau en Algérie en 1850, mais seulement pour visiter les hauts plateaux que je n'avais pu explorer lors de mon premier séjour, la guerre existant sur tous les points de l'Algérie. Profitant du calme qui régnait dans nos possessions à cette époque, particulièrement dans la province d'Alger, je pus explorer seul les gorges de la Chiffa, localité sauvage, très accidentée et excessivement pittoresque.

C'est sur les bords de la Chiffa, rivière impétueuse et ochracée, en cherchant des *Emys sigriz* et des *Thelphusa fluviatilis*, que je vis voler parmi les grandes herbes un petit Lépidoptère, que je pris d'abord pour une *Chelonia*, mais que je reconnus plus tard pour être un *Trichosoma*. Je n'ai trouvé qu'un seul individu de cette espèce, qui est nouvelle, malgré toutes les recherches que j'aie faites et les fréquentes visites que j'aie rendues à cette localité, sans aucun doute la plus remarquable après celle des Biban ou les Portes de-Fer.

L'Algérie qui est considérée comme faisant partie de l'Europe, entomologiquement parlant, par beaucoup d'entomologistes, a augmenté le genre *Trichosoma*, jusqu'alors propre à l'Europe méridionale, de trois espèces, dont deux ont été désignées sous les noms de *Trichosoma Mauritanicum* et *Algiricum*; quant à la troisième, je propose de lui donner celui d'*Atlanticum*. Ce genre se compose donc actuellement de huit espèces, dont cinq n'ont encore été signalées que comme habitant l'Europe (la Corse, l'Espagne méridionale, les Pyrénées Orientales; la Hongrie, les environs de Vienne, le Valais, etc., etc.), et dont les autres jusqu'à présent paraissent propres au nord de l'Afrique. A l'exception du *Trichosoma parasitum*, on peut dire que

cette coupe générique ne s'éloigne pas beaucoup du bassin méditerranéen, et je ne doute pas que plus tard le nord de l'Afrique ne fournisse encore d'autres espèces nouvelles de ce groupe, particulièrement la partie ouest de nos possessions africaines que j'ai peu explorées, ayant toujours été malade pendant mon séjour dans la province d'Oran, et dont l'entomologie présente une grande analogie avec celle de l'Espagne méridionale.

En faisant connaître ces deux *Trichosoma*, je profite des recherches que j'ai été obligé de faire pour donner une monographie de ce genre, dont les quelques espèces sont décrites dans trois ou quatre ouvrages différents. En procédant ainsi, j'ai pensé rendre service aux lépidoptérophiles, car non seulement ils trouveront ces espèces décrites dans ce travail, mais de plus, je leur indique chronologiquement la synonymie de chacune des espèces que renferme actuellement le genre *Trichosoma*.

Genus *Trichosoma* (1) Rambur, Ann. de la Soc. entom. de France, 1re série, tom. 1, p. 272 (1832). Boisduval, Gener. et Ind. Meth. Lepidopt. Europ. p. 62 (1840). Duponchel, Cat. méth. des Lépidopt. d'Europe, p. 63 (1844). Blanchard, Hist. Nat. des Ins. tom. 3, p. 487 (1840), ejusd. Hist. nat. des Ins. tom. 2, p. 362 (1845).

Bombyx, Hubner, Europ. Schmett. tom. 1, p. 101 (1796).

Arctia, Schranck. Fauna Boica, tom. 2, p. 152 (1802).

Eyprepia, Ochsenheiner, Die Schmett. von Europa, tom. 5, p. 299 (1810).

Chelonia, God. Hist. Nat. des Lépidop. ou Papill. de France, tom. 4, p. 299 (1822).

(1) θρὶξ, poil, σωμα, corps.

Antennæ in maribus pectinatæ, breves in fœminis tantùm subtiliter ciliatæ.

Oculi parvi.

Lingua brevis, sed distincta.

Palpi cylindracei, hirsutissimi.

Caput, thorax abdomenque maximè hirsuti.

Alæ mediocres in maribus, spuriæ in fœminis, aliquandò ferè nullæ.

Tibiæ primi paris brevissimi, filiformes.

Larvæ subgregariæ.

Puppæ breves, segmentis immobilibus.

Volatus maris meridianus.

Antennes pectinées dans les mâles, avec les dents terminées par un poil penché vers l'extrémité; celles des femelles courtes, finement dentées.

Yeux ordinairement petits.

Spiritrompe courte, disjointe à l'extrémité.

Palpes inférieurs cylindriques, médiocrement longs, très velus.

Tête, thorax et abdomen très velus.

Ailes de grandeur médiocre chez les mâles; celles de la femelle au moins moitié plus petites que celles des mâles, rudimentaires, comme avortées, et quelquefois même presque nulles.

Tibias des pattes de la première paire très courts, filiformes; ceux des pattes postérieures ne portant qu'une paire d'épines.

Chenilles ne différant pas beaucoup de celles du genre *Chelonia*, velues, polyphages.

Chrysalides courtes, gibbeuses, n'ayant pas les anneaux

du ventre flexibles; enveloppées dans des coques lâches, très petites.

Paraissant ordinairement au commencement du printemps. Mâles cherchant leurs femelles en volant rapidement à l'ardeur du soleil.

I. *Species europeæ.*

1. *Trichosoma Corsicum*, Ramb. Ann. de la Soc. entom. de France, 1[re] série, tom. 1, p. 272, pl. 8, fig. 6 à 9 (1832). Boisd. Icones, Hist. des Lépidopt. tom. 2, p. 119, pl. 60, fig. 7 à 9 (1833). Duponch. Hist. nat. des Lépidopt. ou Papill. de France, Suppl. tom. 3, p. 61, pl. 4, fig. 6 (1836).

Long. 10 à 12 millim. Enverg. 25 à 26 millim. (Mâle).
Long. 13 millim. Enverg. 16 millim. (Femelle).

T. *Alis anticis nigris vel nigricantibus, rivulis fulvo-roseis vel albido-flavicantibus; posticis flavo-fulvis, nigro-maculatis; antennis nigris; capite thoraceque nigris piloso griseo-rufescentibus; abdomine suprà nigro infrà fulvo-annulato.*
Fœmina vix hemiptera.

Mâle. Les ailes supérieures ont leur fond noir, et sont traversées par plusieurs raies sinueuses et s'anastomosant entre elles, tantôt roses, tantôt d'un blanc-jaunâtre; ces raies sont au nombre de quatre ou de cinq. Les ailes inférieures sont d'un jaune-fauve, avec une bande marginale postérieure, noire, maculaire, formée de taches jaunes plus ou moins séparées; elles offrent en outre deux ou trois lignes également noires qui partent de la base pour se joindre à ces mêmes taches, et un arc discoïdal de la même couleur. Les franges sont brunes. Le dessous des quatre

ailes est d'un jaune-fauve, avec des bandes et des taches noires plus ou moins marquées, et qui correspondent assez bien au dessin du dessus. La tête et le thorax sont noirs et hérissés de longs poils d'un gris-roussâtre. Les antennes sont noires, pectinées, avec la tige plus ou moins fauve extérieurement. L'abdomen en dessus est de la même couleur que la tête et le thorax, mais en dessous, il est annelé de fauve, ainsi que la partie anale. Les fémurs sont noirâtres, avec les tibias et les tarses jaunâtres.

Femelle. Elle n'a que des rudiments d'ailes, velus, ciliés, étroits, d'un fauve pâle, plus ou moins marqués de bandes ou de taches noirâtres, et dont la grandeur varie suivant les individus. Son corps ressemble beaucoup à celui des *Orgya* et des *Psyche*; il est gros, velu, noirâtre, et ses poils sont nuancés de blanchâtre ou de roussâtre. L'abdomen est également très velu, noir ou noirâtre en dessus, plus ou moins fauve en dessous, avec la partie anale de cette couleur. Les pattes sont noires, un peu variées de fauve; les antennes sont de la même couleur, courtes, finement dentées, avec l'axe de la tige plus ou moins fauve à l'extérieur.

Elle est une fois plus petite que la *Chelonia plantaginis*, et lui ressemble un peu pour le dessin des ailes.

Suivant M. le docteur Rambur qui a observé ce *Trichosoma*, cette espèce voltige pendant l'ardeur du soleil avec une extrême rapidité; elle commence à paraître dans le mois de mars, et continue jusque dans le mois de mai. Elle se trouve surtout dans les parties montagneuses, où elle s'élève quelquefois à des hauteurs très considérables.

L'accouplement du mâle et de la femelle dure une ou deux heures, ou un peu plus. La femelle commence à

pondre immédiatement après. Dans cette opération, qui dure plusieurs jours, elle ne produit pas moins de cinq à six cents œufs, qu'elle assemble en un petit tas, mêlé avec une partie des poils de son abdomen. Son corps est alors réduit à très peu de chose, et elle meurt en pondant des œufs, sur le tas même qu'elle a formé. Ces œufs sont lisses, luisants; ils ont la forme d'un peu plus de la moitié d'un ovoïde; l'extrémité tronquée, est enfoncée en dedans, et forme une cavité. Leur couleur est d'un blanc-roussâtre ou jaunâtre. Au bout de quinze jours ou trois semaines, ils noircissent, et les petites chenilles sortent peu de temps après, et par l'extrémité conique. Elles restent au moins un jour sans manger, et sont alors presque immobiles; ensuite elles s'assemblent en différents groupes sur les plantes qu'on leur a offertes. Au bout de plusieurs jours, elles sont d'un blanc-verdâtre, un peu roussâtre. Chaque anneau porte une rangée circulaire de tubercules noirâtres, d'où sort un long poil, qui, à une forte loupe, semble rugueux. La tête est très noire. Arrivées à leur troisième mue, la couleur est très différente. On voit une ligne blanche sur le vaisseau dorsal, et le dos est occupé par une large bande noire; les côtés et le ventre sont rougeâtres; les touffes qui partent de chaque tubercule sont composées de poils peu allongés, noirâtres, mêlés de quelques-uns qui sont blanchâtres. Après leur quatrième mue, le vaisseau dorsal forme une raie blanchâtre; une large bande noirâtre règne sur le dos; la couleur des côtés est roussâtre ou blanchâtre, et l'on voit quelquefois une ligne jaune formée d'une série de taches bordées de noir supérieurement le long de la bande dorsale; entre celle-ci et la base des pattes, il existe deux ou trois lignes noirâtres plus ou moins distinctes. Le ventre est de la cou-

leur des côtés, un peu lavé de brunâtre. Les trois premiers anneaux et les quatre derniers portent des touffes de poils noirâtres, plus pâles sur les côtés; quelquefois cependant elles restent noires sur le dos, étant seulement roussâtres sur les côtés. Les pattes sont roussâtres; la tête, qui est rousse ou roussâtre, porte deux taches noires à son sommet qui l'envahissent souvent complètement.

La chenille de cette espèce est polyphage, et se trouve dans le mois de mai; elle file entre les herbes une légère coque brune ou roussâtre, pressée sur la chrysalide. Celle-ci est courte, épaisse, d'un rouge obscur. Son extrémité postérieure, qui est très obtuse, se termine par une petite pointe. Dans la femelle, le corps de la chrysalide est beaucoup plus mince que l'abdomen. Suivant Duponchel, in Hist. nat. des Lépidopt. ou Papill. de France, Suppl. tom. 3, p. 63, M. le docteur Rambur ayant remis des œufs fécondés à Solier, de Marseille, avant de partir pour l'Espagne, celui-ci en a obtenu plusieurs générations successives, qui ont rendu ce *Trichosoma* assez commun dans les collections.

2. *Trichosoma Bœticum*, Ramb. Ann. de la Soc entom. de France, tom. 5, 1re série, p. 580 et 587, pl. 17, fig. 1 à 4 (1836). Duponch. Hist. nat. des Lépidopt. ou Papill. de France, Suppl. tom. 3, p. 64, pl. 4, fig. 7 (1836). Ramb. Faun. entom. de l'And. tom. 2, pl. 14, fig. 1 à 4 (1839).

Long. 11 millim. Enverg. 30 millim. (Mâle).

Long. 11 millim. Lat. 6 millim. (Femelle).

T *Alis nigris, rivulis maculisque albo-rufescentibus; capite, thorace abdomineque griseo-pilosis; pedibus fuscescentibus vel albido-flavescentibus.*

Fœmina aptera.

Mâle. Les quatre ailes en dessus ont leur fond d'un noir assez intense. Les supérieures sont marquées de plusieurs bandes sinueuses, anastomosées, et de trois ou quatre taches d'un blanc-jaunâtre un peu roussâtre ; ces bandes varient en longueur et en largeur : quelquefois elles s'oblitèrent de manière à ne plus se toucher, et peuvent d'autrefois se réduire à quelques petites taches ; il peut aussi arriver que ces bandes et ces taches se réunissent pour ne plus faire qu'un large réseau. Le bord interne et la frange sont aussi teints de roussâtre, et quelquefois la frange externe est en partie envahie par cette couleur. Le dessus des ailes inférieures varie moins ; il se compose d'abord d'une grande tache blanche oblongue, cachée en partie par le bord des ailes supérieures, et sous laquelle on voit une bande transverse de la même couleur, en forme de > très ouvert, dont la branche interne se réunit à une autre bande également blanche, longitudinale, qui part de la base de l'aile et vient aboutir, en s'atténuant, à l'angle anal. La frange des quatre ailes est noirâtre, et ponctuée de blanc dans une grande partie de sa longueur. Le dessous ne diffère du dessus que parce que la couleur noire est un peu moins intense. Les antennes sont fortement pectinées ; elles ont l'axe jaunâtre et les dents brunes. La tête, le thorax et l'abdomen sont couverts de longs poils gris sur un fond noir. Les pattes sont nuancées de brunâtre ou de blanc-jaunâtre.

Femelle. Elle est presque aptère, et ne porte que des moignons d'aile, qui se confondent parmi les poils du corps, et sont eux-mêmes très velus. Tout le corps est couvert de longs poils d'un gris-brun, disposés de manière qu'on distingue assez bien les segments de l'abdomen. Les pattes ressemblent à celles du mâle.

Ce *Trichosoma*, qui est un peu plus petit que la *Chelonia plantaginis*, et qui a quelque ressemblance avec certaine variété noire et blanche de cette espèce, habite l'Andalousie (1), où il a été découvert par M. le docteur Rambur.

D'après cet entomologiste, cette espèce offre à peu près les mêmes mœurs que celles du *Trichosoma Corsicum*, un peu modifiées par le climat; ainsi la larve vit en société jusqu'à la quatrième mue, et c'est vers la fin de l'hiver qu'elle prend son accroissement et se métamorphose; pour cette opération, la chenille se glisse sous les débris des végétaux les moins appliqués contre la terre, et construit presque en terre sa chrysalide dans une coque molle et étroite. Comme elle aime les lieux secs, elle supporte la haute température d'un terrain brûlé par un soleil ardent, et ne produit son papillon que dans le mois de novembre. C'est vers dix ou onze heures, quand le soleil a réchauffé l'air, que le mâle voltige à la recherche de la femelle avec une extrême rapidité; l'œil ne peut le suivre dans son vol saccadé. Le moment où le soleil brille le plus n'est pas celui où il préfère s'accoupler; recevant de la chaleur une trop grande énergie, il passe et repasse au-dessus de sa femelle sans s'arrêter; mais si un léger nuage vient à diminuer un peu l'intensité des rayons solaires, on en voit alors souvent plusieurs se précipiter à l'envi sur la femelle, avec laquelle l'un d'eux ne tarde pas à s'accoupler : ce qui n'empêche pas que pendant un certain temps il en reste quelques-uns autour d'elle, faisant tous leurs efforts pour arriver au même but. Au bout d'un quart d'heure ou une demi-heure, l'acte de la fécondation est terminé; alors la femelle, après avoir marché un

(1) Suivant M. le docteur Boisduval, cette espèce se trouverait aussi en Algérie.

peu, s'enfonce en grattant sous les débris des végétaux, où elle dépose ses œufs en un seul tas, les couvrant un peu des poils de son abdomen. Cette opération, pendant laquelle elle pond de cinq à six cents œufs, selon sa grosseur, dure au moins une journée, et vingt-quatre heures au plus; les petites larves éclosent au bout de quinze jours ou trois semaines, à l'époque où les pluies de la saison ont fait naître les plantes herbacées dont elles se nourrissent.

3. *Trichosoma* (*Bombyx*) *parasita*, Esper, Die Schmett. in Abbildung. tom. 3, pl. LXXXXII, cont. 12, fig. 1 à 7 (1782). *Bombyx parasitum*, Hubn. Europ. Schmett. pl. 33, fig. 116 (mâle), pl. 53, fig. 228 (femelle), (1796). *Arctia parasita*, Schranck, Fauna Boica, tom 2, p. 152 (1802). *Eyprepia parasita*, Ochsenh. Die Schmett. von Europa, tom. 5, p. 345 (1810). *Chelonia parasita*, God. Hist. nat. des Lépidopt. ou Papill. de France, tom. 4, p. 347, pl. 26, fig. 1 à 2 (1822). *Trichosoma parasitum*, Blanch. Hist. nat. des Ins. (Buffon, Duménil), tom. 3, p. 487 (1840).

Long. 12 millim. 1/2. Enverg. 30 millim. (Mâle).

Long. 14 millim. Enverg. 18 à 20 millim. (Femelle).

T. *Alis cinerescentibus, anticis triangulariter longitudinaliterque nigro maculatis, posticis immaculatis, infrà cinereis, primis obscurè nigro-maculatis; thorace, abdomine, infrà lateribusque nigro-pilosis.*

Fœmina. Alis corrugatis, obscurè fuscis, multò brevioribus, anticis nigro-maculatis, maculis subtiliter albo-circumcinctis, posticis tantùm nigro-maculatis.

Mâle. Les quatre ailes en dessus sont d'un gris clair. Les supérieures présentent huit taches noires, triangulaires et

longitudinales. Les inférieures n'offrent aucune tache. Le dessous des premières ailes est entièrement d'un gris sombre et présente des taches obscurément accusées, qui ne sont que celles du dessus vues en dessous par transparence. Les secondes ailes sont d'un gris-jaunâtre pâle, avec tout le bord antérieur et la base fortement noirâtres. La frange dans les quatre ailes est d'un gris clair. La tête est couverte de poils d'un gris clair, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont noirs. Les palpes sont noirs, recouverts de longs poils de cette couleur, parmi lesquels on en voit d'autres qui sont gris. Les antennes sont fortement pectinées, et d'un brun-noirâtre. Le thorax et l'abdomen sont couverts de poils d'un gris clair, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont noirs et qui forment sur le thorax un double collier. En dessous et sur les côtés, ces organes sont revêtus de longs poils soyeux, noirs. Quant aux pattes, elles sont couvertes de poils d'un gris clair.

Femelle. Les ailes beaucoup plus courtes et chiffonnées, sont d'un brun obscur en dessus, et ornées de taches d'un noir foncé : celles-ci entourées de blanc ; les antérieures en présentent dix, dont les deux postérieures sont beaucoup plus petites ; les inférieures en ont de trois à cinq. Le dessous offre le même dessin que le dessus, mais le fond est plus clair, les taches plus grandes et non entourées de blanc. Le corps est d'un brun obscur, avec le front blanc et marqué de deux taches noires, et les cinq anneaux de la femelle bordés de fauve latéralement. Les antennes sont d'un brun-noirâtre. Tout le corps en dessous est noir, ainsi que les poils qui revêtent les pattes et les organes de la manducation.

Habite la Hongrie et les environs de Vienne.

La chenille, suivant Esper, est d'un brun-noirâtre, avec des aigrettes de poils roussâtres, et des raies longitudinales blanchâtres ou bleuâtres. Sa tête est d'un rouge brique luisant. Dans le jeune âge, ses poils sont à peu près de la couleur du corps. Elle vit sur plusieurs graminées.

La chrysalide est d'un brun-rougeâtre.

4. *Trichosoma* (*Chelonia*) *hemigenum*, Graslin, Ann. de la Sociét. ent. de France, tom. 8, 2e série, p. 402, pl. 10, fig. 9 à 11 (1850).

Long. 13 millim. Enverg. 27 millim. (Mâle).
Long. 16 millim. Enverg. 17 à 20 millim. (Femelle).

T. *Alis fusco-rufulis ad marginem subroseis, anticis nigro-sexmaculatis, quatuor primis transversis, subsequentibus rotundatis, posticis paululùm dilutioribus, subdiaphanis, lunulâ centrali nigricante, duabus seu aliquandò tribus maculis concoloribus parvis marginalibus ; thorace nigro-villoso, pilis griseo-carneis circumdato ; antennis fusco-nigricantibus. Fœminâ semi-apterâ.*

Mâle. Les quatre ailes sont d'un gris-roux, assez largement lavées de fauve-orangé sur la côte, les supérieures sont ornées sur cette partie, outre un petit trait noir touchant au thorax, de quatre taches transverses d'un noir foncé, très finement liserées de jaune-fauve, dont les deux premières toujours réunies par leur milieu ne forment plus qu'une seule tache ; la troisième est la plus longue de toutes, sinueuse, assez large sur la côte et plus étroite inférieurement, se recourbe extérieurement de manière à former un angle assez saillant; quant à la quatrième, elle offre, en diminutif, à peu près le même dessin que la pré-

cédente. Le bord inférieur de ces mêmes ailes présente trois taches également noires et très finement liserées de fauve-jaunâtre. Les inférieures un peu moins foncées que les supérieures, et très légèrement transparentes, ont une lunule centrale noirâtre et deux petites taches rapprochées, de même couleur, à leur extrémité supérieure. La tête est couverte de poils d'un brun-roussâtre. Les antennes assez étroites, sont plumeuses et d'un brun-noir. Le thorax, couvert de poils d'un brun-noir, présente un collier grisâtre ou roussâtre. Dans la plupart des individus, les poils longs et fins des épaulettes ont l'extrémité d'un gris couleur de chair ou roussâtre. L'abdomen couvert de poils d'un noir moins foncé que le thorax, offre au milieu de son extrémité une petite touffe de poils d'un rose-rougeâtre ; en dessous, il est d'un rose assez vif, avec une bande longitudinale noirâtre sur le côté. Les pattes sont d'une couleur de chair grisâtre, avec l'extrémité d'un brun-noirâtre, et la partie antérieure des tibias du même rose que le dessous de l'abdomen. Le *mâle* présente plusieurs variétés soit pour le fond de la couleur, soit pour l'étendue, le nombre et la forme des taches. Quelquefois, comme dans la variété que M. de Graslin a fait figurer, le fond de la teinte des ailes est d'une couleur de chair grisâtre ; ses taches noires sont plus grandes, et les deux premières sont presque entièrement séparées les unes des autres. M. de Graslin possède un autre individu dont les quatre ailes sont d'un joli rose, et dont les taches ne s'écartent pas du dessin ordinaire. D'autres variétés, au contraire, ont la troisième tache, à partir du corps, interrompue dans son milieu par la couleur du fond ; chez quelques-unes, les deux taches transverses les plus externes sont beaucoup plus courtes, n'ayant que la partie supérieure bien marquée,

tandis qu'un autre individu a l'angle apical presque entièrement noir, et l'angle externe des secondes ailes d'un gris-noirâtre.

Femelle. Elle n'offre que des ailes à moitié avortées. Ces organes se présentent sous la forme de moignons assez souvent recoquillés et mal conformés, et sont à peu près de la même couleur que celles du mâle ; les premières ont ordinairement une grande tache noire sur la côte, à peu de distance du corps, et une autre moins grande non loin de l'angle apical ; souvent, au-dessous de celle-ci, on voit un très petit point noir ; quelquefois, un autre plus grand se trouve au milieu de l'aile, entre cette seconde tache et la première. Enfin, dans certains individus, un autre petit point noir est placé à l'angle externe inférieur de l'aile. Les secondes ailes, de forme presque triangulaire, ont ordinairement une petite tache noire située au-dessus de l'angle externe. Dans quelques individus, il s'en trouve deux autres au-dessous, auprès de la frange, l'une à peu de distance de la première, et la troisième un peu plus éloignée de cette seconde. Le thorax est moins robuste que celui du mâle ; sa couleur est à peu près la même, mais la teinte des épaulettes et du collier est souvent plus claire, et il arrive ordinairement que le toupet frontal participe de la nuance de ceux-ci. Le corps, qui est gros et assez velu, est parfois entièrement d'un brun-noir en dessus. Le plus souvent, les incisions sont un peu plus claires sur les côtés, et tirent tantôt sur le gris couleur de chair, tantôt sur le gris-rose ou le gris-blond. Le dessous de l'abdomen est d'une couleur de chair rose-grisâtre, avec deux bandes noires longitudinales de chaque côté. M. de Graslin possède une femelle dont toute la couleur du fond de l'abdomen est en dessus de la même teinte

qu'en dessous, avec une large bande dorsale noire, maculaire, composée de taches en forme de lunules, dont la partie convexe est du côté de la tête. Les côtés de l'abdomen offrent une bande semblable, dont les taches sont un peu plus étroites, et une bande noire maculaire longe les côtés du dessous du ventre, comme chez les autres individus. Cette femelle est une des deux variétés que M. de Graslin a figurées Ann. de la Sociét. entom. tom. 8, 1re série, p. 405, pl. 10, fig. 11. Les pattes sont comme celles du mâle. Les antennes paraissent filiformes à l'œil nu, et sont dentelées et ciliées en les examinant à la loupe; elles sont ordinairement d'un brun-noir, et d'un gris-rose à la base et à l'extrémité. Quelquefois le brun envahit toute l'antenne, et, dans d'autres individus, au contraire, elle est presque entièrement d'un gris-rose.

Ce *Trichosoma* ressemble beaucoup à la *Chelonia Zoraïda*, mais il s'en distingue par sa taille moins grande d'un quart, par ses antennes qui sont moins largement plumeuses, et par le corps qui dépasse notablement l'extrémité inférieure des secondes ailes.

Cette jolie espèce a été découverte aux environs du Vernet (Pyrénées-Orientales), par M. de Graslin, et dans d'autres localités de la même chaîne, à une hauteur correspondante.

La chenille, Ann. de la Sociét. entom. de France, tom. 8, 2e série, pl. 10, fig. 12, a tous les poils, ainsi que les tubercules pilifères, d'un beau noir. La peau du dos est noire; elle est moins foncée sur les côtés, où elle est lavée de roussâtre, et elle offre une raie latérale, maculaire, de couleur oranger, écrite seulement sur le milieu des anneaux, et plus vive et plus apparente sur les trois pre-

miers et sur le onzième. On aperçoit une ligne vasculaire, d'un gris-blanchâtre et très peu visible. Les pinceaux des poils placés sur les dixième, onzième et douzième anneaux sont un peu plus longs que les autres. Le dessous du ventre est d'une couleur de chair tirant sur le gris plombé. Les pattes écailleuses sont noires : les membraneuses sont de la couleur du ventre, avec une plaque cornée d'un noir brillant sur les côtés, et les crochets bruns. Les stigmates, dont le dernier est le seul bien visible à l'œil nu, sont d'un blanc couleur de chair et cerclés de noir.

Avant sa dernière mue, cette chenille a la peau du dos d'un gris-plombé foncé, avec une raie vasculaire d'un blanc-grisâtre, assez large, atténuée aux deux extrémités. La peau des côtés est d'un brun noir. Enfin, les poils sont d'un gris-cendré, entremêlés d'autres poils noirs.

Cette chenille est extraordinairement vive, et court avec une grande rapidité, lorsqu'elle se sent poursuivie ; elle est polyphage sur les plantes herbacées, elle parvient à toute sa grosseur vers la fin de juillet ou au commencement du mois d'août.

Pour se chrysalider, cette espèce a une habitude, dit M. de Graslin, qui n'a jamais été observée chez une autre *Chelonia* (1), elle se cache ordinairement sous une pierre et se creuse dans la terre un trou profond et assez large, qu'elle tapisse intérieurement avec une coque lâche, composée de fils et de parcelles de terre ; le tissu, où il entre plus de terre que de toile, ferme l'ouverture de manière à ce qu'on ne la trouverait pas facilement ; elle file une seconde coque formée

(1) Cette habitude rappelle tout à fait celle du *Trichosoma Bæticum*.

par un mélange de fils et de ses poils, où la chrysalide est étroitement logée.

La chrysalide, dont les anneaux sont immobiles et soudés, est d'un brun-rouge foncé, luisant, un peu déprimée en dessous ; celle du mâle est armée à l'extrémité de l'abdomen de six petites épines crochues. La chrysalide de la femelle, que l'on reconnaît facilement à sa taille plus grande, à la grosseur de son abdomen et au peu de développement de l'enveloppe de ses ailes, a aussi deux petites épines placées sur un petit tubercule.

L'insecte parfait paraît vers le milieu du mois de mai. L'accouplement a lieu de dix heures du matin à deux heures du soir.

5 *Trichosoma pudens*, Lucas.
(Pl. 13, N° II, fig. 1.)

T. *Alis cinereo-rosaceis, anticis ad marginem nigro-trimaculatis, duabus lineis transversisque nigricantibus, his vix conspicuis, posticis cinerescentibus, subdiaphanis, nervuris rosaceis, lunulâ centrali punctisque marginalibus nigricantibus, vix conspicuis ; capite thoraceque piloso-rosaceis, antennis nigris, suprà rubescentibus ; abdomine rubescente-piloso suprà nigro-maculato.*

Fœminâ ignotâ.

Long. 12 millim Enverg. 32 millim. (Mâle).

Mâle. Il vient se placer dans le voisinage du *Trichosoma hemigenum*. Les quatre ailes sont d'un gris lavé de rose, surtout les premières, dont la côte est d'un rose tendre foncé, avec la frange de cette couleur. Les supérieures sont marquées sur le bord antérieur de trois taches transverses d'un noir assez foncé, finement interrompues par la couleur

du fond ; la première est petite, étroite, moins marquée que les autres et plus fortement interrompue ; vers le centre de l'aile, on aperçoit des atomes noirâtres qui forment une ligne transversale, étroite, de cette couleur, mais peu accusée ; elle semble partir du bord postérieur de l'aile en se dirigeant vers la tache médiane du bord antérieur, avec laquelle elle n'est pas réunie ; plus antérieurement, on aperçoit encore quelques atomes d'un gris-cendré qui partent aussi du bord postérieur de l'aile, forment une ligne transversale très faiblement accusée, et se dirige ensuite vers la troisième tache, mais sans l'atteindre. Le dessous est semblable au dessus et présente exactement le même dessin. Les ailes inférieures d'un gris plus accusé que les supérieures, avec les nervures légèrement rougeâtres, et la frange de cette couleur, sont transparentes ; elles présentent une lunule centrale d'un gris un peu plus foncé que la couleur du fond, très faiblement accusée, et vers le bord postérieur des points de cette couleur, mais à peine marqués. Le dessous est de même couleur que le dessus, et outre que la lunule centrale et les points du bord postérieur sont plus visibles qu'en dessus, il est à noter que le bord antérieur, fortement lavé de rose tendre, présente deux taches noires, arrondies et assez fortement accusées. La tête est couverte de poils rougeâtres. Les palpes sont revêtus de poils bruns, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont rougeâtres. Les antennes, faiblement pectinées, sont noires, avec la tige d'un rouge foncé en dessus. Le thorax est entièrement couvert de poils rougeâtres en dessus ; en dessous, il est noirâtre. L'abdomen est d'un rouge pâle, et présente en dessus des taches noirâtres qui forment une ligne longitudinale ; sur les côtés et en dessous, il est rougeâtre. Les pattes sont

rouges, avec l'extrémité des fémurs, des tibias et des tarses, noirâtre.

Femelle inconnue.

Cette espèce, qui fait partie de la collection de M. le docteur Boisduval, habite l'Andalousie, où elle a été découverte par M. Lorquin.

II. *Species africanæ.*

6. *Trichosoma Atlanticum*, Lucas. (Pl. 13, N° II, fig. 2.)

Long. 14 millim. Enverg. 30 millim. (Mâle).

T. *Alis anticis cinereo-castaneis, ad marginem transversim flavescente trimaculatis, maculis angustis fusco-circumcinctis, posticè extùsque flavescente lineatis, infrà flavescentibus latè fusco-limbatis, ad marginem fusco trimaculatis extùsque flavescente lineatis; alis posticis flavis latè nigro-limbatis limbo posticè profundèque emarginato, lunulâ centrali duabusque lineis nigris; antennis nigricantibus, suprà flavescente tinctis; capite thoraceque cinereo-castaneo pilosis, abdomine nigro, fulvo-piloso.*

Fœminâ ignotâ.

Mâle. Un peu plus grand que le *Trichosoma pudens*, dans le voisinage duquel il vient se placer. Les premières ailes d'un cendré-marron en dessus, avec la frange un peu plus claire, présentent sur la côte trois taches transversales d'un jaune clair, très finement liserées de brun; la première tache, à partir du corps, est la plus grande; elle est étroite et interrompue par les nervures; la seconde plus petite, beaucoup plus éloignée de la première que de la troisième, est trianguliforme à son côté externe; quant à la troisième,

elle est assez grande, étroite et finement dentée du côté externe. Près du bord inférieur, on aperçoit un petit trait transversal, très étroit, finement liseré de brun, et quelques petites taches de cette couleur situées près du bord externe et au sommet, mais obscurément accusées. En dessous, elles sont d'un jaune pâle et marquées sur le bord antérieur de trois taches transversales brunes, obscurément accusées, et dont celle de la base est la plus grande; tout le bord externe est largement marginé de brun et présente trois petits traits transversaux jaunâtres, ondulés, étroits, avec celui situé presque sur le bord externe, petit, oblong, et offrant une échancrure profonde qui la divise en deux un peu avant l'angle anal; la lunule centrale est noire, trianguliforme, et de plus on aperçoit deux lignes de cette couleur, étroites, partant de la base de ces ailes, et dont celle qui passe près de la cellule discoïdale se bifurque avant d'atteindre la bordure marginale noire; le bord abdominal est parsemé d'atomes noirâtres. Le dessous est semblable au dessus, avec la couleur jaune cependant plus pâle, la bordure marginale d'un noir moins foncé, et les lignes transversales plus accusées; de plus, le bord antérieur, au lieu d'être entièrement noir comme en dessus, est interrompu par la couleur jaune du fond des ailes. La tête et le thorax sont couverts de longs poils soyeux d'un cendré-marron clair. Les antennes sont noirâtres, avec la tige d'un jaune clair. L'abdomen est noir, revêtu de longs poils fauves. Les pattes sont d'un cendré-marron clair.

Femelle inconnue.

Je n'ai rencontré qu'une seule fois cette jolie espèce, que j'ai prise vers le milieu de mars, dans les gorges de la Chiffa, à une hauteur de six cents mètres environ; le vol de ce *Trichosoma* est rapide et très saccadé.

7. *Trichosoma Mauritanicum*, Lucas, Hist. nat. des An. art. de l'Algérie, tom. 3, p. 376, N° 81, Lépidopt. pl. 3, fig. 5 (1849).

Long. 12 millim. 1/2. Enverg. 29 millim. (Mâle).

T. *Alis anticis nigro-fuscis, ad marginem albido-flavescente bimaculatis, posticis flavo-aurantiacis, latè nigro-limbatis, limbo posticè profundèque emarginato, lunulâ centrali duabusque lineis nigris; capite thoraceque nigris, flavescente-pilosis; antennis nigricantibus setis nigris; abdomine suprà nigro, infrà piloso-flavescente. Fœminâ ignotâ.*

Mâle. Les premières ailes sont d'un noir-brun, avec la frange de cette couleur, et les nervures plus foncées; elles présentent, vers le milieu du bord antérieur, une petite tache d'un blanc-jaunâtre, profondément échancrée du côté interne et projetant du côté externe une dent assez fortement prononcée; un peu avant le sommet, ces mêmes ailes sont ornées d'un très petit point d'un blanc-jaunâtre, situé un peu en deçà et du milieu du bord antérieur; le dessous est de même couleur qu'en dessus, mais moins foncé, avec la tache du bord antérieur un peu plus grande, d'un blanc-jaunâtre et distinctement divisée par les nervures; quant au point, il est d'un blanc-jaunâtre et plus nettement accusé qu'en dessus; tout le bord postérieur, à partir de la base des ailes, est couvert de poils jaunes qui forment une bordure assez large, mais qui n'atteint pas l'angle latéro-postérieur. Les secondes ailes, d'un jaune orangé foncé, sont largement bordées de brun-noirâtre, avec la bordure sinueuse au côté interne, et présentant une échancrure profonde un peu avant l'angle anal, mais qui ne la divise pas en deux comme chez le *Trichosoma Atlanticum*; la lunule centrale est noire, trianguliforme, et deux lignes de cette couleur, étroites, qui partent de la base de ces ailes, et dont

celle qui passe près de la cellule discoïdale est très fine et se bifurque avant d'atteindre la bordure marginale, noire ; quant à la seconde ligne, ou celle qui longe le bord abdominal, elle est beaucoup plus large ; il est aussi à remarquer que le bord postérieur est maculé de jaune orangé, avec la frange de cette couleur. En dessous, ces mêmes ailes sont de même couleur qu'en dessus et présentent les mêmes dessins. La tête et le thorax sont noirs, hérissés de poils d'un jaune très clair, allongés et peu serrés. Les antennes sont assez allongées, avec la tige jaunâtre et les dents noires. L'abdomen en dessus est entièrement noir et couvert de poils de même couleur ; en dessous, il est également noir, mais parsemé de poils d'un jaune très clair. Les pattes sont noires, couvertes de poils jaunes, avec les fémurs de celles de la première paire, rougeâtres. *Femelle inconnue.*

Je n'ai rencontré qu'une seule fois cette espèce, que j'ai prise vers le milieu de juin, dans les grandes forêts de chênes-liéges du lac Houbeira, aux environs du cercle de la Calle.

8. *Trichosoma Algiricum*, Lucas, Hist. nat. des Anim. art. de l'Algérie, tom. 3, p. 376, N° 82, Lépidopt. pl. 3, fig. 6 (1849).

Long. 10 millim. Enverg. 22 millim. (Mâle).

T. *Alis anticis suprà nigro-subflavescente tinctis, flavo transversìm trajectis, puncto flavescente ad apicem ornatis, infrà flavis, anticè nigricantibus ; alis posticis suprà infràque flavis, vittâ marginali, latâ, nigricante; capite, thorace abdomineque nigris, flavescente-pilosis ; antennis flavescentibus, fortiter pectinatis. Fœminâ ignotâ.*

Mâle. Les ailes supérieures ont leur fond d'un noir très légèrement teinté de jaunâtre, et sont traversées à peu près dans le milieu par une bande assez large d'un jaune foncé ;

à leur base, elles sont très légèrement saupoudrées de jaunâtre, et antérieurement elles présentent une petite tache jaune, ordinairement plus longue que large. Les ailes inférieures sont jaunes, avec une bande marginale noirâtre très large, et projetant à son bord interne une dent fortement prononcée. La frange dans les quatre ailes est d'un jaune clair. En dessous, toutes les ailes sont jaunes; dans les premières, la bande apicale noirâtre est très large et divisée, au côté interne, par la couleur du fond, qui forme une bande transversale; quant aux secondes ailes, le dessin du dessous correspond entièrement à celui du dessus. La tête et le thorax sont noirs et couverts de longs poils peu serrés, d'un fauve clair. Les antennes sont courtes, jaunâtres, avec les dents très allongées. L'abdomen est noir, avec les poils dont il est couvert moins longs que ceux du thorax, à l'exception cependant de ceux que présente la partie anale, qui sont jaunâtres. Les pattes sont noires, hérissées de poils jaunâtres, avec les tarses de cette couleur. *Femelle inconnue.*

Ce *Trichosoma* offre une variété assez remarquable par le dessus des premières ailes, dans lesquelles la bande jaune transversale est presque oblitérée, et ne se présente que sous la forme d'une petite tache transversale.

Cette espèce, qui habite les environs d'Alger, a été prise par M. Cantener sur le versant nord du Boudjaréa.

Explication de la planche 13, *N° II.*

1. *Trichosoma pudens* (mâle), de grandeur naturelle, vu en dessus; 1 *a*, le même, vu de profil.

2. *Trichosoma Atlanticum* (mâle), de grandeur naturelle; 2 *a*, le même, vu de profil.

NOTICE

sur la larve de l'ELATER RHOMBEUS, Oliv.

Par M. JOHN CURTIS.

(**Séance du 13 Avril 1853.**)

Depuis que j'ai eu l'honneur de transmettre à la Société entomologique une note sur une larve de l'*Elater pomorum* j'ai eu la bonne fortune de découvrir celle de l'*Athous rhombeus*, dont je me hâte de donner la description à mes collègues.

Le 15 mars, en cherchant dans des arbres abattus aux environs de Pau, j'en ai trouvé un presque entièrement pourri, et qui m'a paru être un cerisier. Dans ce bois sec et pourri étaient plusieurs larves de *Scarabeidæ*, *Helopidæ*, et deux larves d'un *Elater*, qui est, je présume, l'*Athous rhombeus* Oliv., car j'ai trouvé, avec ces larves, le corselet d'un individu de cette espèce.

Cette larve est d'une couleur de poix brun foncé en dessus, brillante; elle est légèrement demi-cylindrique et a un sillon longitudinal dans toute la partie moyenne; quelques poils assez longs, rigides et ferrugineux sont semés sur le dos (fig. 1, N° III, pl. 13) : la tête est déprimée, demi-circulaire et rugueuse, et a plusieurs enfoncements (fig. 2); les antennes sont testacées, l'article terminal est très mince; les mandibules sont arquées et aiguës; les palpes maxillaires

sont testacés et composés de quatre articles, le troisième est petit et turbiforme, le terminal est petit et ovale : sur le côté interne est un lobe ou petit palpe corné et bi-articulé, à premier article le plus robuste de tous. Le prothorax est plus long que les autres anneaux, rétréci antérieurement, lisse, les bords antérieur et postérieur testacés, le second et le troisième segments sont plus longs que les suivants et ponctués à la base; les autres segments sont ponctués, rugueux, les bords postérieurs lisses; le segment terminal est demi-ovale (fig. 3), déprimé, couvert de ponctuations rugueuses, avec une légère canelure au milieu, les côtés élevés et produisant trois tubercules ronds, les angles allongés (fig. 4), et faisant un demi-cercle, à extrémités recourbées et bifides; le dessous du corps est lisse et testacé, excepté la tête, qui est brune; les six pattes pectorales et le pied anal sont testacés.

Explication de la planche 13, *N° III.*

1. Larve de l'*Athous rhombeus* Oliv. de grandeur naturelle.
2. La tête, vue en dessus.
3. Segment anal, vu en dessus.
4. Le même de profil.



ESPÈCE NOUVELLE DE COLÉOPTÈRE

FORMANT UN GENRE NOUVEAU

DANS LA FAMILLE DES LONGICORNES.

Par M. REICHE.

(**Séance du 23 Mars 1853**).

Je soumets à l'inspection des membres de la Société entomologique un Coléoptère très remarquable dont j'ai fait, tout récemment, l'acquisition pour la collection de M. le marquis de la Ferté-Sénectère.

Cet insecte, provenant des environs d'Ocâna, dans la Nouvelle-Grenade (Amérique équinoxiale), me paraît appartenir à un genre nouveau qui, s'il est facile à caractériser différentiellement, est, pour moi, difficile à classer méthodiquement.

Ce n'est qu'après de longues recherches que je suis parvenu à retrouver, dans un ouvrage peu répandu, la figure de cet insecte, que je me rappelais avoir vue quelque part.

En 1792, il fut décrit et figuré, par Olivier, dans le Journal d'histoire naturelle, tom. 1, p. 267, pl. 14, fig. 6, sous le nom d'*Ips gigas*, et dans la même année il en reproduisit la description dans le 7e volume de l'Encyclopédie, page 404.

L'individu qui a servi à la description d'Olivier provenait du cabinet de M. Holthuysen, amateur hollandais, et y était noté comme provenant d'Afrique.

Ce nouveau genre, que je propose de nommer **Thaumasus** (de θαυμαςος, étonnant), se caractérise ainsi qu'il suit :

Corps cylindrique, allongé. Tête proportionnellement très petite, enchassée dans une cavité antérieure et subinférieure du corselet, à ouverture circulaire ; front élargi, saillant ; labre transverse, très étroit, un peu arqué ; mandibules courtes, très renflées à leur base, arquées en dedans, où elles sont faiblement ondulées ; lèvre cachée profondément dans la cavité buccale, qui ne laisse voir que l'extrémité des palpes labiaux, à articles en cupule, courts, renflés, enchassés l'un dans l'autre, avec le terminal subovoïde ; palpes maxillaires manquant dans l'individu que j'ai sous les yeux ; menton droit, inerme ; yeux latéraux, en arc de cercle, très écartés l'un de l'autre sur la tête, et se prolongeant très bas sur les cotés ; antennes insérées latéralement dans la concavité des yeux, très distantes, plus courtes que le corselet dont elles dépassent à peine le milieu, ciliées en dedans, de douze articles, le premier aussi long que les trois suivants réunis, et beaucoup plus gros, presque carré : les deuxième et troisième cupuliformes, transverses, subégaux, très courts, dépassant à peine, réunis, la longueur du quatrième : celui-ci et les suivants un peu plus longs, presque carrés, submoniliformes, légèrement aplatis : le terminal un peu plus court, arrondi.

Corselet très volumineux, d'une longueur égale à près de la moitié de celle des élytres, plus renflé et arrondi en avant, cylindrique, sans rebords latéraux, rebordé postérieurement. Ecusson triangulaire, aigu. Elytres d'un peu

plus de deux fois la longueur du corselet, plus étroites que celui-ci à leur base, un peu plus larges vers l'extrémité, où elles sont arrondies et mutiques, soudées dans plus de la moitié de leur longueur, et recouvrant néanmoins des ailes parfaites quoique très courtes, et par conséquent non repliées transversalement sur elles-mêmes, ces élytres ne recouvrant pas entièrement l'abdomen, dont la plus grande partie du dernier segment dorsal reste visible. Prothorax en dessous anguleux entre les pattes antérieures. Abdomen à cinq segments ventraux (non compris l'anal) et à six segments dorsaux, dont le dernier de deux fois la longueur du précédent. Pattes mutiques, très courtes; les cuisses un peu renflées, les intermédiaires atteignant à peine le bord des élytres, et les postérieures ne l'atteignant pas; jambes à peine de la longueur des cuisses, tronquées carrément à l'extrémité, avec une seule petite épine articulée en dedans, au bord de la troncature, qui a elle-même un prolongement spiniforme très court en dehors; tarses courts, robustes, n'atteignant pas la longueur de la moitié de la jambe, de quatre articles, dont les trois premiers presque égaux, transverses, emboîtés, et le quatrième aussi long que les trois premiers réunis, renflé au bout et armé de deux crochets extrêmement courts et robustes, le troisième article échancré en dessus.

Par cette série de caractères on peut voir que ce type s'éloigne des Longicornes :

1° Par la petitesse relative de la tête, la brièveté des antennes, le nombre de leurs articles et l'écartement de leur insertion;

2° Par le grand volume du corselet;

3° Par la longueur relative de l'abdomen, qui dépasse notablement les élytres;

4° Par la brièveté de ses pattes et surtout de ses tarses, dont le troisième article n'est pas bilobé, et par l'unique épine articulée dans la troncature des jambes.

Il ne s'en rapproche que par la forme des yeux.

D'autre part, il s'éloigne des Bostrichides dont il a le facies :

1° Par ses antennes moniliformes et par ses yeux arqués et allongés ;

2° Par le renflement et la brièveté de ses tarses, et l'unique épine articulée dans la troncature des jambes.

Les caractères indiqués ci-dessus appartiennent à un individu que j'ai lieu de croire du sexe féminin; au moins n'ai-je pas trouvé de traces d'organe mâle dans le dernier segment abdominal. Plusieurs de ces caractères ne sont probablement que spécifiques, mais il en restera toujours assez, d'une valeur générique, pour embarrasser le classificateur.

Provisoirement je propose d'en faire un passage des Bostrichides aux Longicornes dont il commencerait la série.

Thaumasus gigas, Olivier, Journ. d'Hist. nat. 1792, tom. 1, p. 267, pl. 14, fig. 6.

Longit. 55 mill. (24 1/2 lin.). Lat. 13 1/2 mill. (6 lin.). (Annales, Planche 13, N° IV.)

Cylindricus, fusco piceus. Elytris, pedibus maculisque abdominalibus ferrugineo-brunneis. Caput eroso punctatum, excavatum. Thorax antice crebre punctatus, postice lœvis, nitidus, ramulis nitidis septem lœvigatis antice emittens. Scutellum punctatum. Elytra vage punctulata costis tribus

longitudinalibus obsoletis instructa. Pygidium crebre punctatum sex impressum. Abdomen crebre punctatum subtomentosum, segmentis utrinque obscure ferrugineo maculatis.

Cylindrique, d'un brun de poix, avec les élytres, les pattes et des taches abdominales latérales, d'un brun-rougeâtre.

Tête très rugueuse, inégale, avec un enfoncement assez profond entre les yeux; labre et base des mandibules profondément ponctués; premier article des antennes rugueux, obscur : les suivants brillants et ponctués. Corselet très ponctué et obscur antérieurement dans plus de la moitié de sa longueur, lisse et brillant postérieurement, d'où sont émis en avant des rameaux ténus, lisses, brillants, au nombre de sept, avançant plus ou moins sur la partie antérieure: le rameau du milieu se prolongeant jusqu'au bord antérieur en une petite carène. Ecusson obscur, profondément ponctué. Elytres lisses, brillantes, avec de très petits points enfoncés très distants et vaguement placés sur toute leur surface, mais formant néanmoins trois séries binaires longitudinales le long d'autant de côtes peu marquées sur le disque de chacune. Pygidium obscur, très ponctué, avec six impressions larges, arrondies, dont quatre en carré au milieu, et une latérale de chaque côté. Abdomen en dessous un peu obscur, légèrement tomenteux, avec les côtés des segments maculés largement mais faiblement de rouge-brunâtre, et portant une impression large, latérale, presque triangulaire, qui va s'approfondissant du premier au dernier segment. Pattes brillantes, légèrement ponctuées.

Je dois la figure (pl. 13, N° IV) de cet intéressant insecte au talent complaisant de notre collègue M. Signoret.



NOTES

ENTOMOLOGIQUES.

Par M. L. REICHE.

(Séance du 24 Aout 1853.)

C'est par erreur que, dans les Transactions de la Soc. entom. de Londres, 1851, T. 1, nouvelle série, M. Westwood désigne comme provenant de la Colombie un insecte remarquable de ma collection, qu'il décrit sous le nom de *Paromia dorcoides*, p. 167, et qu'il figure pl. XIII, fig. 1. Cet insecte faisait partie d'une collection de la Nouvelle-Hollande (Swan River) achetée chez MM. Verreaux il y a douze ans

Comme renseignements, je crois utile de faire savoir : 1° que le *Macroderes Greenii* décrit par M. Westwood (Trans. of the Ent. Soc. IV, p. 229, pl. XVI, fig. 4) est le même insecte que le *Coprobas fornicatus* Schüppel du Catalogue Dejean, 2° que l'*Uroxis cuprescens*, Westwood (Loc. cit. p. 229, pl. XVI, fig. 5) est le *Copris chœridioides*, Buquet, MSS, répandu sous ce nom par M. Buquet dans beaucoup de collections ; 3° que l'*Onthocharis myrmidon* Westwood (Loc. cit. p. 230) n'est pas l'*Onthochoris myrmidon* Lacordaire, Dej. Catalogue. J'ai sous les yeux le type de cette dernière espèce, qui est beaucoup plus petite que l'espèce

de M. Westwood, et qui vient de Cayenne ; 4° que l'*Onthocharis smaragdina* Westwood (Loc. cit. p. 231) n'est pas l'*Onthocharis smaragdina* de Dejean, Catalogue ; celle-ci est beaucoup plus petite et vient de Cayenne ; 5° que l'*Anomiopus nigricans* Westwood (Loc. cit. p. 232) existe dans la collection Dejean sous le nom d'*Onthocharis oblongus*, var. — L'auteur eût pu éviter cette fausse synonymie de M. Lacordaire, et ces répétitions de noms accolés à des espèces différentes en consultant la collection Dejean, actuellement en la possession de M. de Laferté-Sénectère, dont l'obligeance ne refuse aucune communication, ou bien en créant des noms spécifiques nouveaux.

Aux pages 273 à 277 de ce même IVe volume, des Trans. of the Ent. Soc., M. Westwood décrit neuf espèces de Lucanides, dont deux des types, d'après l'auteur, appartiennent à la collection de M. Buquet, et les sept autres à celle de M. Guérin-Méneville. Comme il est très important qu'on sache où retrouver les types des espèces décrites, je crois devoir rectifier quelques erreurs de l'auteur.

1° Le *Luc. faunicolor* est bien de la collection de M. Buquet, actuellement à M. le comte Mnizeck. 2° Le *Luc. Rafflesii* est de la collection de M. Guérin. Je ne regarde cette espèce que comme la femelle du *L. cinnamomeus* Guérin. Ce n'est pas le *Luc. Rafflesii* Hope (Linn. Trans. XVIII, p. 588). 3° Le *Luc. sericeus* n'est pas de la collection de M. Guérin, c'était le *Luc. juvencus* de la collection Dejean. 4° Le *Luc. reticulatus* de la collection de M. Buquet est répandu dans toutes les collections. 5° Le *Luc. capitatus* est bien de la collection de M. Guérin. 6° Le *Luc. æqualis* de la collection de M. Guérin. 7° Le *Luc. Malabaricus* est de ma collection. 8° Le *Luc. distinctus* est de ma collection, et pourrait bien

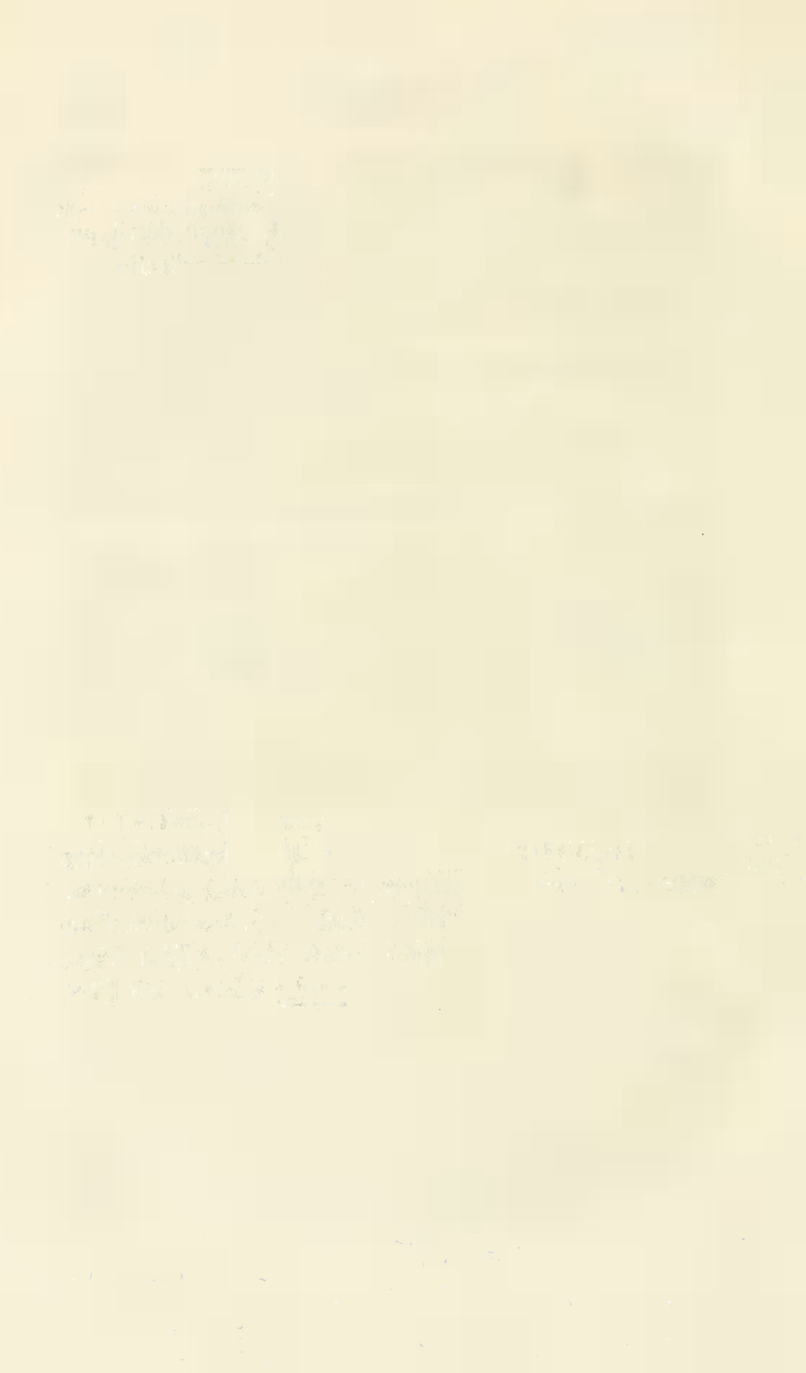
être le *Luc. parallelus* Hope, Catal. p. 22. 9° Le *Platycerus origonensis* est de ma collection (1).

A la page 183 du même volume M. Hope décrit un *Lucanus vitulus* d'après un exemplaire ♀ de la collection de M. Buquet (actuellement à M. Mnizeck). Ce n'est pas le *Luc. vitulus* Dejean, ainsi que l'affirme M. Hope, l'espèce de Dejean est une femelle du *Luc. rhinoceros* Olivier.

Le *Lucanus Parryi* Hope, décrit à la même page, est une variété du *Luc. Nepalensis* du même auteur (Gray, Zool. Miscel. 22). Il ne faut pas confondre cette espèce avec le *Lucanus Parryi* Hope (Trans. of the Linn. Soc. XIX, p. 104) qui est un *Hexarthrius*.

A la page 75 M. Hope décrit brièvement le *Dorcus Reichei*. C'est une espèce bien distincte dont j'ai pu enrichir récemment par ♂ et ♀ la collection de M. de la Ferté, et que j'ai eu tort (Ann. de la Soc. ent. 1853, p. 80) de rapporter à une variété du *Dorcus saiga*.

(1) Toutes les espèces de la collection Dejean et celles indiquées de la mienne, sont actuellement la propriété de M. le marquis de la Ferté-Sénectère.



QUELQUES OBSERVATIONS
SUR LE GROUPE DES PANAGÉITES,

ET DESCRIPTION DE SEPT NOUVELLES ESPÈCES.

Par M. H. SCHAUM, de Berlin.

(**Séance du 22 Juin 1853.**)

Dans un mémoire portant le titre : Révision de la tribu des Patellimanes de Dejean, M. de la Ferté-Sénectère nous a fait connaître dans ces Annales (IX, 1851 p. 209) les trésors de sa belle collection, qui est probablement plus riche en insectes de cette tribu que tout autre cabinet existant (1). Ayant tant de matériaux à sa disposition, il est à regretter que l'auteur n'ait pas donné le catalogue de toutes les espèces décrites, en joignant celles qu'il ne connaissait pas, ou qu'il ne savait où intercaler, à la fin de chaque genre. En dressant un tel catalogue, M. de la Ferté n'aurait pas

(1) Tandis que M. de La Ferté possède, par exemple, 40 espèces rentrant dans le groupe des Panagæides (3 *Brachygnathus*, 28 *Isotarsus*, 5 *Panagæus*, 1 *Coptia*, 1 *Geobius*, 2 *Loricera*), le Musée royal de Berlin n'en a que 32 (2 *Brachygnathus*, 22 *Isotarsus*, 5 *Panagæus*, 1 *Coptia*, 2 *Loricera*).

seulement complété son mémoire, il aurait aussi évité en bien des cas de donner des noms nouveaux à des insectes publiés antérieurement, et assez souvent dans des ouvrages qui méritaient de ne pas lui être restés inconnus. Ce travail n'aurait pas nécessité de longues recherches, car les espèces établies depuis quinze ans sont toutes citées dans les rapports annuels sur les progrès de l'entomologie, que feu Erichson a fait paraître jusqu'en 1847, et que j'ai continués après sa mort. Désirant publier sept espèces remarquables de *Panagéites*, qui font partie soit de ma propre collection, soit du Musée de Berlin, j'ai pensé qu'il serait agréable au lecteur de trouver ici la liste de celles qui ne sont pas mentionnées dans le mémoire susdit. J'ai essayé d'ajouter quelques observations synonymiques, en priant M. de la Ferté de les vérifier ou de les réfuter.

Le genre *Brachygnathus* doit reprendre le nom d'*Eurysoma*, puisque c'est sous ce dernier que M. Gistl l'a caractérisé pour la première fois, en 1829, dans le journal l'Isis, publié par Oken. Les deux espèces de M. Gistl, *E. splendidum* et *punctatostriatum*, se rapportent, le premier au *Brachygnathus muticus* Perty, le second au *Br. oxygonus* Perty; il ne peut y avoir le moindre doute, car Gistl et Perty avaient les mêmes individus sous les yeux, qui provenaient du voyage de Spix au Brésil. Au *splendidum* Gistl (*muticum* Perty) paraît se rapporter le *nitidipenne* Dej.; au *punctatostriatum* Gistl (*oxygonum* Perty) le *fulgidum*. Le nom de *punctatostriatum* a aussi la priorité sur celui de *Panagæus fulgidipennis* Latr., sous lequel cette espèce fut figurée par M. Guérin, Icon. d. Règn. anim. pl. 6, f. 14. — Perty a décrit deux autres espèces de ce genre, *B. minutus* et *B. intermedius*. Toute la description du second consiste dans les mots

« Caput et thorax omnino ut in *Br. mutico*, elytra exacte ut in *Br. oxygono*. Species mihi valde dubia. » Il me paraît donc assez probable que cette espèce est établie sur un individu composé. Le *B. minutus* est, d'après la description, voisin et peut-être identique à l'*Eurysoma festivum* Dej., ce que M. de la Ferté pourra mieux décider que moi qui ne connais ni l'un ni l'autre en nature. En tout cas, le nom de *minutus* est assez mal choisi pour un insecte de 7 1/2 lin. — En dernier lieu, M. Brullé a publié une espèce de ce genre dans le Voyage de M. d'Orbigny, sous le nom de *Br. pyropterus*.

Dans le genre *Isotarsus*, M. de la Ferté a indiqué comme nouvelles deux espèces qui avaient été antérieurement publiées sous les mêmes noms par M. de Castelneau (Etud. ent. fasc. 2), savoir : *Pan. bifasciatus* Buq., et *Leprieurii*. — Quant aux espèces décrites par Fabricius sous les noms de *Carabus angulatus* (Ent. Syst. I. 148, 103), et de *Car. reflexus* (l. c. 147, 102), M. de la Ferté penche pour l'opinion, que le premier est identique avec l'*Isot. tomentosus*, et le second avec l'*Isot. nobilis* Dej., mais dans le doute il a conservé les noms de Dejean. S'il avait consulté la belle figure que M. Hope a donnée du *C. reflexus* Fabr. (Coleopterist's Manual, P. II.), et qui est faite sur l'individu typique de la collection de Banks, il se serait facilement convaincu que cet insecte, originaire de la Guinée, n'a rien de commun avec le *nobilis* du Cap. Je ne crois pas non plus qu'il soit identique avec l'une des espèces de la Guinée décrites par M. de la Ferté dans le Magasin et Revue de Zool., 1850, mais je prie M. de la Ferté de vérifier de son côté ce point.— Le *C. angulatus* Fabr., Ent. Syst., est positivement le même que le *tomentosus*, comme je l'ai déjà constaté dans un

article inséré dans la Gazette entomologique de Stettin, 1848, p. 336. La *Pimelia fasciata* Fabr., Ent Syst. I. 104, 25, dont j'ai comparé l'individu typique au Musée de Copenhague, est un individu de la même espèce sans antennes (voir Entom. Zeit. 1847, p. 42). Dans le *Systema Eleutheratorum* de Fabricius, le *Carabus angulatus* de l'*Entomologia systematica* a complètement disparu (le *Car. angulatus*, Syst. El. I, 203, 180, étant un tout autre insecte rentrant dans le genre *Batoscelis* Dej.), ou plutôt il a été confondu avec le *Cychrus reflexus*. Je présume que cette confusion est due à l'omission d'une phrase diagnostique dans le texte, et qu'en conséquence de cette omission les synonymes qui se rapportaient au *C. angulatus* ont été ajoutés au *Cychr. reflexus*.

Le *Car. notulatus* Fabr., des Indes, est, d'après le Musée de Copenhague, le *Pan. elegans* Dej., dont on rencontre souvent une variété à bords du corselet rougeâtres. Le *Pan. notulatus* Dej. du Cap doit donc reprendre un autre nom, et je lui ai donné dans ma collection celui de *marginicollis*. Le *Panagæus lapidarius* Chevr. Laf. est le *crucigerus* Say. Il paraît que M. de la Ferté n'a pas du tout connu l'ouvrage du docteur Le Conte « Catalogue of the Geodephagous Coleoptera of the United States. » un des plus importants qui aient paru dernièrement sur la famille des Carabiques, car il reproduit aussi sous des nouveaux noms bon nombre d'*Oodes*, *Discælus* et *Chlænius*, qui font partie de cette monographie. — Le *P. Panamensis* Laf. m'est inconnu; dans la courte phrase de l'auteur je ne trouve cependant rien qui soit en contradiction avec les descriptions du *P. quadrisignatus* Chevr. Col. d. Mex., et du *P. Mexicanus* Putzeys, Prémic. entom. Il serait à désirer que M. de la

Ferté vidât la question de savoir si ces trois insectes sont identiques entre eux. — Le *P. elongatus* Mannh., que M. de la Ferté regarde avec raison, à ce qu'il me semble, comme variété du *crux-major*, est décrit par Chaudoir, Bull. d. Mosc. 1842.

Voici maintenant par ordre chronologique la liste des *Panagœus* connus, qui ne sont pas mentionnés dans le mémoire de M. de la Ferté. J'ai marqué d'un astérisque ceux qui me sont connus en nature.

1823. *Panagœus geniculatus* Wiedemann, Zoologisches Magazin II, 1. Cette espèce doit être placée auprès du *P. notulatus* Dej.

Dito. *Panagœus chalcocephalus*, l. c. Voisin des *P. lœtus*, *cruciatus*, *amabilis* Dej.

* 1825. *Panagœus cercus* Mac Leay, Annul. javan. 12, 15, de Java.

1833. *Panagœus vicinus* Gory, Ann. d. l. Soc. entom. II, 214, du Brésil. Est-ce réellement un insecte du Brésil?

1833. *Panagœus myops* Gory, l. c. II, 213, du Sénégal. Rentre probablement dans le genre *Rhysotrachelus* Boh., qui n'est pas un Panagéite.

*1835. *Panagœus transversalis* Laporte de Castelneau, Et. entom., de Java.

Dito. *Panagœus versutus* Laporte, l. c., du Sénégal.

1835. *Panagœus quadrisignatus* Chevrolat, Col. d. Mex. 8, 187, du Mexique.

* 1836. *Panagœus chlorocephalus* Kollar, Annal. d. Wien. Mus. t. I. Voisin du *P. chalcocephalus* Wied.

* Dito. *Panagœus denticollis* Kollar, l. c. Constitue le genre *Euschizomerus* Chaudoir (v. *infra*).

* 1837. *Panagæus pretiosus* Chaudoir, Bull. d. Mosc. 1837, III, p. 19, du Cap de Bonne-Espérance. Voisin du *P. festivus*, Klug.

1842. *Panagæus Savagei* Hope, Ann. nat. hist. x, 91.
* Dito. *P. Raddoni* Hope, l. c.
Dito. *P. Sayersii* Hope, l. c.
Dito. *P. Klugii* Hope, l. c.
Dito. *P. Tropicus* Hope, l. c.
Dito. *P. Erichsonii* Hope, l. c.
* Dito. *P. grossus* Hope, l. c.

Toutes ces espèces proviennent de l'Afrique occidentale et rentrent dans la première division du genre *Isotarsus*. M. de la Ferté n'en n'aurait-il pas décrit quelques-unes sous d'autres noms?

* 1842. *Panagæus grandis* Imhoff., Verhandl. d. Basler naturforsch Gesellsch. 1840-42, p. 164, de la Guinée. Identique au *P. grossus* Hope.
Dito. *P. scabricollis* Imhoff., l. c., de la Guinée.

1842. *Dispthericus Gambianus* Waterhouse, Trans. of the Ent. Soc. t. III, p. 210, pl. 12, f. 2.

1845. *Panagæus Mexicanus* Putzeys, Prémices entomol. Serait-il identique au *P. quadrisignatus* Chevr., et *Panamensis* Laf.?
Dito. *Coptia brunnea* Putzeys, l. c., de Cumana.

* 1848. *Pan. impictus* Boheman, Ins. Caffrar. Belle espèce de 23 millim., entièrement noire, qui rentre dans le genre *Isotarsus*.
* Dito. *P. ornatus* Boheman, l. c. Egalement un *Isotarsus*.

1850. *Euschizomerus Buquetii* Chaudoir, Bull. d. Mosc.

1850, II, p. 413, de la Guinée. Ce nouveau genre diffère des *Isotarsus* et *Panagæus* par la conformation de ses tarses, qui sont couverts de poils serrés formant brosse en dessous, et dont le quatrième article est profondément bilobé. M. Chaudoir dit que le *Panag. denticollis* Kollar (v. *supra*), paraît constituer une seconde espèce de ce genre. Ayant eu l'occasion de voir cet insecte au Musée de Vienne, je peux constater cela, mais je pense qu'il n'est pas même spécifiquement différent du *Buquetii*. En tous cas, M. Chaudoir aurait dû indiquer au moins les caractères qui, d'après son opinion, les distinguent.

Dito. *Epicosmus tetrastigma* Chaudoir, l. c., du Sénégal. Très voisin de l'*I. regalis* Gory. Je ne sais pas où et par qui le genre *Epicosmus* a été créé.

Dito. *Epicosmus Australasiæ* Chaud., l. c., doit être très voisin de l'*I. comptus* Laferté.

1852. *Isotarsus eximius* Sommer, Ann. d. l. Soc. ent. 1852, de Mosambique.

On ne trouve pas dans cette liste le *Panagæus quadridentatus* Kollar, Ann. d. Wien. Mus. I, parce qu'il est identique à la *Coptia armata* Lap.

ESPÈCES NOUVELLES.

1. Isotarsus insignis.

Ater, thorace subhexagono, profunde punctato, medio sulcato, margine reflexo elytris subglobosis, profunde punctato sulcatis, maculis duabus rufis. (Pl. 13, N° V.)

Long. 8 lin.

Caput porrectum, nigrum, nitidum, læve, inter antennas longitudinaliter profunde biimpressum. Palpi maxillares et

labiales articulo ultimo valde securiformi. Antennæ nigræ, dimidio corpore paulo longiores. Thorax fere hexagonus, apice capite latior, lateribus medio angulato-dilatatis postice sinuatis, præsertim postice valde reflexis, basi subtruncatus, apice non latior, angulis posticis rotundatis, profunde rugoso-punctatus, disco convexus, sulco longitudinali medio et impressionibus duabus profundis baseos notatus. Elytra subglobosa, basi thorace duplo latiora, sulcis novem profunde punctatis impressa, interstitiis convexis, subcarinatis, lævibus; atra, nitida, maculis duabus rufis, anteriori a stria quarta ad marginem producta, posteriori interstitium quartum, quintum, sextum et septimum occupante, tamquam e maculis quatuor oblongis inæqualibus formata, macula interstitii quinti et septimi minori. Pectoris latera profunde punctata. Pedes nigri, pilis ferrugineis vestiti, tarsi subtus ferruginei, setosi.

Cette belle espèce est originaire du Brésil et fait partie du Musée de Berlin. Elle y est inscrite « *Eurysoma insigne* » mais comme elle n'a ni les couleurs métalliques, ni les segments de l'abdomen formés de lames épaisses et convexes des *Eurysoma*, et comme la forme des élytres est semblable à celle du *P. tomentosus*, j'ai préféré la rapporter au genre *Isotarsus* Laferté, dont elle est la première espèce américaine connue. Il me paraît cependant bien plus naturel de réunir les *Eurysoma*, *Disphericus* Waterh., *Craspedephorus* Hope (*C. reflexus* Fbr.), *Isotarsus* Laferté dans un seul genre, leurs différences étant assez faibles. Ce genre devrait alors porter le nom d'*Eurysoma*.

2. ISOTARSUS MANDARINUS.

Ater, crebre rugoso-punctatus, thorace, suborbiculari, lateribus postice marginato, elytris punctato-sulcatis, intersti-

tiis creberrime punctulatis, fasciis duabus flavis, anteriori marginem attingente.

Long. 7 lin.

Caput atrum, fortiter et crebre rugoso-punctatum, clypeus et labrum lævigata. Palpi maxillares in meo specimine (masculino?) articulo ultimo valde securiformi. Antennæ atræ, densius pilosæ, crassiusculæ, apice vix attenuatæ, articulo ultimo præcedentibus paulo longiore. Thorax suborbicularis, paulum pone medium latissimus, basi paulo latior quam apice, subtruncatus, lateribus marginatis, subreflexis supra medio convexus, undique crebre rugoso-punctatus, linea longitudinali media parum distincta. Elytra convexa, atra, pube brevi rigida vestita, striis novem profunde impressis et punctatis, interstitiis subconvexis, creberrime punctulatis, fasciis duabus sulfureis, anteriore a stria secunda incipienti et marginem attingenti, introrsum paulo angustiori quam extrorsum, posteriori interstitium quartum, quintum, sextum et septimum occupante. Corpus subtus et pedes atra, tarsi subtus breviter setosi, articulo quarto emarginato.

Je dois cette belle espèce à M. Bowring, qui l'a découverte à Hongkong. Elle y est très rare.

3. Isotarsus guttiferus.

Ater, subnitidus, fortiter punctatus, thorace subhexagono, lateribus reflexis, elytris oblongo-ovatis, glabris, sulcatis, guttis duabus flavis, anteriori marginali.

Long. 6 1/2 lin.

Caput atrum, subnitidum, parce punctatum, clypeus et labrum lævigata. Antennæ dimidio corpore paulo longiores,

graciles, versus apicem attenuatæ et picescentes, articulo ultimo præcedentibus æquali. Palpi maxillares articulo ultimo apice parum dilatato, truncato. Thorax subhexagonus, lateribus subangulatus et rotundatus, postice reflexus, margine postico truncatus, supra parum convexus, nitidus, fortiter punctatus, punctis præsertim versus latera confluentibus, medio canaliculatus, impressionibus duabus baseos longitudinalibus, Elytra suboblonga, postice paulo-latiora, glabra, parum convexa, sulcis novem profundis præsertim basi punctatis, interstitiis subconvexis, remote seriatim punctulatis, atra maculis duabus parvis aurantiacis, anteriori pone humerum sita, interstitium septimum, octavum, nonum et marginemque occupante et versus suturam descendente posteriori minori ante apicem sita, interstitium sextum et sextum, nonnunquam etiam quintum occupante, tamquam e guttis duabus vel tribus composita. Corpus subtus et pedes atra. Tarsi pilosi, articulo quarto emarginato, fere bilobo.

Il se trouve à Java, et m'a été donné par M. Burmeister sous le nom que j'ai conservé. Il a la grandeur du *cereus* Mac Leay, dont il est cependant très distinct par la forme et la ponctuation du corselet, par les taches des élytres, etc.

4. Isotarsus amplicollis.

Niger, thorace amplo, semicirculari, crebre punctato, elytris punctato-striatis, interstitiis crebre punctulatis, fasciis duabus abbreviatis flavis.

Long. 5 1/2 lin.

Caput sat crebre punctatum, antice lævigatum. Antennæ capite thoraceque paulo longiores, nigræ. Thorax longitu-

dine duplo latior, fere semicircularis, antice subtruncatus, lateribus valde rotundatus, paulum pone medium latissimus, basi truncatus, angulis posticis denticulatis, supra parum convexus, undique crebre rugoso-punctatus, medio longitudinaliter canaliculatus, basi utrinque impressus. Elytra ovata, antice thorace vix latiora, humeris rotundatis, lateribus perparum ampliata, parum convexa, striis novem punctatis, interstitiis crebre punctulatis, fasciis duobus abbreviatis flavis, anteriori inter striam tertiam et marginem, posteriori inter striam tertiam et octavam sita. Corpus subtus cum pedibus nigrum, pectore fortiter punctato.

Il se trouve au Port-Natal et fait partie du Musée de Berlin. Il rentre dans la division des *festivus* Klug et *brevicollis* Dej. Le milieu du corselet est aussi large que les élytres.

5. Isotarsus cyaneus.

Obscure cyaneus, villosus, thorace rugoso-punctato, elytris breviter ovatis, punctato-sulcatis, antennarum articulo primo pedibusque rufis.

Long. 4 1/2 lin.

Caput breve, punctatum, nigrum, labrum, clypeus plagaque triangularis occipitis lævia. Oculi globosi valde prominuli. Palpi maxillares basi rufi, articulo ultimo securiformi. Antennæ vix dimidii corporis longitudine, nigræ, pubescentes, articulo primo glabro, rufo. Thorax apice capitis latitudine, dein valde rotundato-dilatatus pone medium latissimus, postice attenuatus, angulis posticis acutis, summa latitudine duplo brevior, obscure cyaneus, undique rugoso-

punctatus, fusco-villosus, linea media longitudinali vix obsoleta, basi utrinque impressione longitudinali profunda, dimidium fere thoracem attingente. Elytra breviter ovata, obscure cyanea, fusco-villosa, sulcis novem profunde punctatis, interstitiis subconvexis, crebre punctulatis, subrugosis. Corpus subtus nigro-cyaneum. Pedes rufi, tarsi subtus breviter setosi articulo quarto emarginato.

Cette espèce remarquable se trouve à Hongkong, où elle a éte découverte par M. Bowring.

PERONOMERUS.

Sous-Genre nouveau.

L'espèce inédite qui constitue le type de cette nouvelle coupe se distingue des *Isotarsus* par un seul caractère, mais celui-ci est assez notable pour justifier la création d'un sous-genre nouveau ; il consiste dans la conformation extraordinaire du premier article des tarses antérieurs dans le mâle. Cet article est seul dilaté et prolongé en dedans en épine, qui atteint l'extrémité du deuxième article, et qui est garnie en dedans de longs poils.

6. P. fumatus.

Niger, flavescenti-villosus, antennarum basi pedibusque rufis, thorace hexagono, profunde punctato, angulis posticis acutis, elytris punctato sulcatis, interstitiis subrugulosis.

Long. 3 1/2 lin.

Caput rugoso-punctatum, clypeus et labrum lævia. Palpi longiusculi, rufi, articulo ultimo vix securiformi. Antennæ dimidii corporis longitudine, articulis tribus primis rufis, reliquis obscurioribus primo glabro. Thorax hexagonus, antice capitis latitudine, lateribus medio angulatis, angulis

posticis acutis, basi utrinque pone angulos excisus, medio truncatus, summa latitudine paulo brevior crebre profunde punctatus, punctis hinc inde confluentibus, niger, flavescenti-villosus, linea media obsoleta, basi utrinque impressus. Elytra oblongo-ovata, basi thorace medio paulo latiora, nigra, flavescenti-villosa, sulcis novem profunde punctatis, interstitiis transversim subtiliter rugulosis. Corpus subtus nigrum nitidum. Pedes rufi, tarsi omnes subtus setosi, articulo quarto bilobo, primo in mare dilatato, intus in spinam barbatam producto.

Il se trouve à Hongkong et m'a été également envoyé par M. Bowring.

7. Panagæus Thomæ.

Ater, elytris rufis, basi sutura, fascia media angulata, limbo postico apiceque nigris.

Long. 4 1/2 lin.

Caput atrum, nitidum, sublævigatum. Antennæ nigræ, capite thoraceque longiores. Thorax ater fusco-pilosus, latitudine brevior, lateribus rotundatis, postice reflexis, angulis posticis acutis, supra profunde rugoso-punctatus linea media longitudinali obsoleta. Elytra thoracis basi fere duplo latiora, ovata, pubescentia, fortiter punctato-striata, interstitiis sublævibus; rufa, sutura macula magna basali, fascia pone medium angulata, marginem attingente tanquam e maculis tribus magnis connexis formata, limbo postico et apice late nigris. Corpus subtus cum pedibus nigris.

Il ressemble un peu au *crucigerus* Say, mais il est bien plus court et plus large dans les élytres, dont la bande est très sinuée sur ses bords.

Il a été découvert par M. Moritz à l'île Saint-Thomas.

DESCRIPTION

DE DEUX ESPÈCES NOUVELLES DE LONGICORNES

DU GENRE POLYRHAPHIS, SERVILLE.

Par M. LUCIEN BUQUET.

(Séance du 8 Juin 1853.)

J'ai l'honneur de mettre sous les yeux de la Société plusieurs insectes appartenant au genre *Polyrhaphis*, qui proviennent de Cayenne, de la Colombie et du Brésil, et parmi lesquels il s'en trouve deux que je crois nouveaux, si j'en juge par les recherches auxquelles je me suis livré.

Ce genre, dont la création remonte à 1837, ne comptait alors que deux espèces, les *P. horridus* et *papulosus*, empruntées aux anciens genres *Cerambyx* et *Lamia*. Plus tard, MM. Dejean, dans son Catalogue, et Castelnau, dans son Histoire naturelle des insectes, en ont signalé une troisième, le *P. spinipennis*. Ces insectes sont surtout remarquables par la contexture singulière des élytres. Le plus curieux entre tous est sans contredit celui anciennement connu sous le nom de *Lamia horrida*, que lui a valu la multitude d'épines dont il est hérissé et qui lui donnent un aspect repoussant.

Les deux espèces nouvelles dont je donne ci-après la description se distinguent des précédentes par de nombreux caractères, notamment par leur forme étroite et allongée, qui permettent d'en faire sinon un genre à part, du moins une division bien tranchée.

1. Polyrhaphis Grandini, Buq.

Elongatus. Capite thoraceque albidis. Elytris parallelis, spinosis, variegatis, apice oblique truncatis, bidentatis. Pedibus flavo annulatis.

Long. 24 mill.; larg. 9 mill.

Tête moyenne, anguleuse, couverte en avant d'un duvet fauve, avec une tache blanche, triangulaire sur le vertex; labre très avancé, recouvrant entièrement les mandibules au repos; palpes bruns; yeux assez grands; antennes fauves, plus longues que le corps de près du double.

Prothorax blanc en dessus, large, armé sur les côtés de fortes et longues épines dirigées en avant, et orné de deux bandes longitudinales noirâtres, interrompues au milieu par un tubercule assez saillant.

Ecusson étroit, arrondi au bout, et couvert d'une légère pubescence grise.

Elytres allongées, parallèles, coupées carrément à la base, couvertes de gros points enfoncés, épineuses aux angles huméraux, tronquées obliquement et armées de fortes épines à l'extrémité, ayant en outre près de sa base une bosse en ovale allongé, garnie de tubercules, et deux lignes inégales de petites épines situées, l'une sur le bord sutural dont elle atteint à peine la moitié de la longueur, tandis que l'autre, qui est oblique et assez rapprochée du milieu, descend un peu plus bas. Elles sont d'un brun clair parsemé inégalement d'atomes blancs qui, réunis en plus grand nombre, vers le centre forment une large bande irrégulière de cette couleur, au-dessous de laquelle se trouve une tache assez grande, variée de brun clair, de fauve et de blanc, qui atteint presque l'extrémité des élytres, dont elle n'est séparée que par une ligne transversale brune.

Dessous du corps brun, couvert çà et là de poils gris; pattes annelées de fauve, abdomen ayant sur les bords de chaque segment une petite tache arrondie également fauve.

Cet insecte a été trouvé au Brésil; il se distingue des autres espèces tant par sa forme allongée que par le monticule ovalaire que l'on remarque près de la base des élytres. Je l'ai dédié à M. Grandin, notre collégue, qui a bien voulu me le sacrifier, quoiqu'il fût unique dans sa collection.

2. Polyrhaphis angustatus, Buq.

Maxime-elongatus, brunneo-rufus. Capite thoraceque punctatis. Elytris tuberosis serie dispositis, apice oblique truncatis, extrorsum unidentatis.

Long. 27 mill.; larg. 24 mill.

Corps étroit, très allongé, d'un brun clair et mat. Tête moyenne, anguleuse ponctuée; labre peu développé, laissant à découvert la plus grande partie des mandibules au repos. Yeux grands, saillants et fauves. Antennes courtes, à peine plus longues que le corps chez le seul individu que je possède de cette espèce, et que je présume être une femelle.

Prothorax fortement et inégalement ponctué, du double plus large que long, y compris les deux fortes épines qui se trouvent sur les bords latéraux, avec deux tubercules assez saillants en dessus, disposés transversalement et sur la même ligne.

Ecusson fauve, arrondi au bout.

Elytres presque planes, parallèles, très allongées, coupées carrément à la base, à angles huméraux saillants, tronquées obliquement à l'extrémité, dont le bord marginal seul est

épineux, profondément ponctuées sur les côtés, avec une large plate-forme près de la base, limitée en arrière par une impression semi-circulaire assez profonde. On voit sur chacune d'elles plusieurs rangées inégales de petits tubercules noirs et brillants, dont les deux plus longues partent du milieu de la base et se terminent, l'une aux deux tiers, l'autre aux trois quarts de leur longueur.

Pattes et dessous du corps tirant sur le fauve pâle.

Cette espèce a été rapportée de Cayenne par M. Claude. Elle diffère de la précédente non seulement par sa couleur uniforme et sa forme plus allongée et aplatie, mais encore par l'absence totale d'épines en dessus.

Le genre *Polyrhaphis* compte donc aujourd'hui cinq espèces, qui sont :

P. horridus, Fabr., de Cayenne.
— *papulosus*, Oliv., de Cayenne.
— *spinipennis*, Dej. Casteln., du Brésil.
— *Grandini*, Buq., du Brésil.
— *angustatus*, Buq., de Cayenne.

ESSAI MONOGRAPHIQUE

SUR LA FAMILLE DES HISTÉRIDES.

(Suite) (1).

Par M. S. A. de MARSEUL.

(Séance du 9 Février 1853.)

XII. PACHYCRÆRUS.

(παχὺς, épais ; κραῖρα, tête.)

Soc. Ent. 3ᵉ série, T. 1 (1853), pl. 14. — Mon. pl. 5. Genre XII.
Hister. Er. Jahrb. (1834). — *Platysoma*, Boh. Ins. Caffr. (1851).

Caput retractile, epistomo excavato, à fronte distincto, marginato, mandibulis æqualibus, dentatis.

Antennæ sub frontis margine insertæ, clava ovali, articulis transverse parallelis, foveolis in angulo prothoracis detectis.

Pronotum stria marginali, elytris 7 vel 8 striatis.

Prosternum basi incisum marginatum, lobo lato inflexo; mesosternum in medio productum, receptum.

Tibiæ extus uniseriatim, anticæ dentatis, posticis spinulosis, foveola tarsali concinna.

Propygidium hexagonum transversum, pygidium semicirculare declive.

(1) Voyez ce volume, page 131.

Corps plus ou moins cylindrique, luisant, ordinairement orné de couleurs métalliques.

Tête grosse, élargie ; front bombé, transversal, faiblement déprimé au milieu ; épistome excavé au milieu, relevé dans son pourtour, séparé du front par un sillon plus ou moins distinct de chaque côté, l'un et l'autre ceints d'une strie forte, entière ; labre court, sinué en devant ; mandibules saillantes, courbées, unidentées en dedans, terminées en pointe longue, aiguë ; yeux ovalaires, assez saillants.

Antennes (f. 2 *d*) insérées sous un rebord du front, entre les yeux et la base des mandibules ; scape long, coudé, renflé au bout, logé dans une coulisse pratiquée sous la tête ; funicule de sept articles, progressivement élargis, premier obconique, les autres à peu près d'égale longueur ; massue ovale, comprimée, velue, de quatre articles coupés droit. Fossettes antennaires arrondies, profondes, dans l'angle même du prothorax ; le bord pectoral antérieur n'est pas entaillé pour le passage des antennes.

Mâchoires (f. 2 *c*) larges, cornées, insérées en dehors du menton, composées de deux lobes barbus ; externe ovalaire, plus long ; palpes de quatre articles, premier petit, deuxième obconique, troisième cylindrique, plus court, quatrième long, ovalaire. Menton (f. 2 *b*) corné, transversal, court, largement sinué en devant ; lèvre échancrée ; paraglosses membraneuses, ciliées en dedans, assez longues, étroites, un peu recourbées ; palpes de trois articles, premier petit, denxième obconique, et troisième ovalaire, d'égale longueur.

Pronotum beaucoup plus large que long, légèrement bisinué à la base, presque droit sur les côtés, à peine rétréci en devant, mais largement échancré, avec les angles bien marqués, abaissés ; une seule strie marginale, fine, très

rapprochée du bord. Pièce humérale visible en dessus. Ecusson petit, triangulaire. Elytres beaucoup plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, presque droites sur les côtés, à peine rétrécies et tronquées au bord apical, avec un petit angle sutural; repli latéral sans fossette humérale, sillonné de deux fortes stries marginales; strie humérale fine, oblique; une ou deux subhumérales, cinq dorsales, internes raccourcies, ainsi que la suturale. Prosternum assez saillant, étroit, profondément incisé à la base, bistrié, muni en devant d'un lobe distinct, large, dépassant les angles du pronotum, arrondi en devant, sans strie marginale, s'abaissant doucement jusqu'à la fossette antennaire. Mésosternum large, limité postérieurement par une petite strie obsolète, bisinué en devant avec une pointe médiocre qui pénètre dans la base du prosternum, bordé d'une strie ordinairement interrompue en devant.

Pattes allongées; cuisses comprimées, rebordées en dedans et creusées d'une gouttière pour loger les jambes; celles-ci terminées par deux épines inégales; antérieures dentées en dehors, avec une fossette tarsale bien limitée; postérieures faiblement élargies au bout, avec quelques rares épines sur un seul rang; tarses de cinq articles, 1-4 ciliés en dessous, triangulaires, égaux; cinquième un peu plus long, garni de deux crochets.

Abdomen de cinq anneaux; premier segment ventral assez long, bistrié; les autres plus ou moins courts; propygidium oblique, en hexagone court; pygidium presque en demi-cercle, peu bombé.

Ce genre, remarquable par son énorme tête et pour l'ordinaire par ses couleurs métalliques, est composé de huit espèces qui appartiennent toutes à l'Afrique, depuis le

Sénégal jusqu'en Cafrerie. Deux espèces seulement avaient été décrites ; l'une par Erichson en 1834, dans la troisième famille de son genre *Hister*, dont j'ai fait celui de *Phelister*; l'autre par Fischer, dans l'Ins. Caffr. de Boheman (1851), sous le nom de *Platysoma chalybæum* ; toutes les autres sont nouvelles. En général ces insectes sont peu répandus dans les collections. Leurs métamorphoses et leurs mœurs sont inconnues.

Les *Pachycrœrus* se rapprochent de quelques autres genres par plusieurs points de contact, mais il sera toujours aisé de les en distinguer par leur tête large et leur épistome excavé, entourés par une strie marginale commune, par leur fossette tarsale bien accusée, par leur prosternum profondément incisé à la base, recevant une pointe du mésosternum. Les *Cypturus* ont l'épistome bombé et le front arrondi, plan, avec la strie passant entre les deux, et les pattes postérieures garnies d'un double rang d'épines ; les *Platysoma* ont le front et l'épistome impressionnés, mais séparés par la strie, et la base du prosternum arrondie, pénétrant dans le mésosternum ; les *Phelister*, en général arrondis, ont la tête petite, l'épistome sans ligne marginale, et la fossette tarsale mal arrêtée en dehors.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES.

A. Strie subhumérale externe des élytres atteignant la base.

B. Bleu-violet. — Deux stries subhumérales aux élytres. . . . . 4. ***amethystinus***, Guinée.

BB. Noir. — Une seule strie subhumérale.

c. Quatrième, cinquième stries dorsales et suturale raccourcies en devant. — Epistome faiblement excavé. . . . . 3. ***histeroides.*** Sénégal.

cc. Stries dorsales et suturale entières. — Epistome profondément excavé. . . . . 5. ***Bocandei***. Sénégal.

AA. Strie subhumérale externe raccourcie vers le milieu.

B. Une seule strie subhumérale aux élytres.

c. Strie du mésosternum obsolète ou interrompue au milieu. — Quatrième strie dorsale des élytres entière.

d. Strie marginale du pronotum entière. — Stries du prosternum plus distantes antérieurement. — Dents des jambes antérieures disposées par paires. . . . . 1. ***viridis***. N.

dd. Strie marginale du pronotum interrompue en devant. — Stries du prosternum plus rapprochées en devant. — Dents des jambes antérieures également distantes. . . . . . . 2. ***chalybæus***, Fisch. Port-Natal.

cc. Strie du mésosternum entière et bien marquée. — Quatrième strie dorsale des élytres raccourcie.

d. Bleu. — Suture des élytres enfoncée à la base. — Ponctuation du pronotum moins forte. . . . . 7. ***cyanescens***, Er. Sénég. Caff.

dd. Noir. — Suture des élytres plane. — Ponctuation du pronotum plus forte, surtout au milieu. . . . . 6. ***desidiosus***. Sénégal.

BB. Deux stries subhumérales aux élytres. . . . . 8. ***jucundus***. Bissagos (Sén.)

1. P. VIRIDIS.

Oblongus, cylindricus, virescens, punctulatus; pronoto lateribus punctato, stria marginali integra; elytris striis dorsalibus 1-4 integris, 5ª brevissima, subhumerali externa suturalique dimidiatis; propygidio pygidioque sat dense punctatis; mesosterno stria late interrupta; tibiis denticulatis. Long. 7 1/2 mill.; larg. 3 1/2 mill.

Oblong, cylindrique, d'un vert métallique luisant en dessus. Front large, bombé, obsolètement sillonné au milieu; épistome fortement rebordé, excavé, distinct de chaque côté du front, strie marginale commune bien marquée, entière; antennes brunes, massue plus claire, velue. Pronotum beaucoup plus large que long, largement bisinué à la base, droit, un peu sinué sur les côtés, largement échancré en devant, avec les angles abaissés obtus, couvert d'une ponctuation assez serrée, plus forte dans le pourtour; strie marginale fine, rapprochée du bord, non interrompue. Ecusson petit, triangulaire. Elytres beaucoup plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, droites sur les côtés et au bord apical; repli latéral bisillonné; strie subhumérale externe raccourcie au milieu, ainsi que la suturale; dorsales fortes, crénelées, 1-4 entières, cinquième réduite à un rudiment apical obsolète. Pygidium bombé, bifovéolé, assez fortement et densément ponctué, ainsi que le propygidium. Mésosternum à strie marginale interrompue en devant. Pattes brunes : jambes antérieures armées de cinq dents, intervalle de la deuxième à la troisième plus grand; intermédiaires garnies de cinq épines, postérieures de quatre.

M. Chevrolat; patrie inconnue.

2. P. CHALYBÆUS,

Cylindricus, subconvexus, viridi-metallicus, nitens; antennis tarsisque fulvis; fronte epistomoque marginatis, distinctis, hoc excavato; pronoto versus latera fortius punctato, stria marginali antice interrupta, stria subhumerali suturalique in medio abbreviatis, 4 primis dorsalibus integris, 5a apicali, sæpe nulla; pygidio punctato; mesosterno immarginato. Long. 7 mill.; larg. 3 1/4 mill.

Platysoma chalybæus, Fisch. in Boh. Ins. Caffr. 1, 553, 604 (1851).

Cylindrique, peu convexe, à côtés parallèles, d'un vert métallique brillant en dessus, obscur en dessous. Front à peine pointillé, bordé d'une strie bien marquée, se continuant autour de l'épistome; ce dernier avec une excavation, distinct du front par un commencement de strie transversale de chaque côté; antennes brunes, avec le funicule et l'extrémité de la massue roussâtres. Pronotum court, très légèrement arqué à la base, à peine rétréci en devant, avec l'échancrure large et les angles obtus; pointillé, avec une ponctuation plus forte latéralement, et un point antéscutellaire; strie marginale interrompue au milieu du bord antérieur. Ecusson petit, triangulaire. Elytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, subparallèles, à peine rétrécies et droites au bord apical, avec les angles arrondis; repli latéral bisillonné; quatre premières stries dorsales entières, bien marquées, cinquième apicale, obsolète; suturale dépassant à peine le milieu, ainsi que la subhumérale externe. Propygidium et pygidium assez densément pointillés. Prosternum bistrié, étroit, échancré à la base, muni en devant d'un lobe infléchi, peu avancé, mésosternum bisinué, avec une pointe médiane saillante;

strie marginale interrompue au bord antérieur. Pattes d'un noir métallique : tarses bruns ; jambes antérieures armées de cinq dents ; intermédiaires garnies de six épines, postérieures de quatre.

Port-Natal (Cafrerie).

3. P. HISTEROIDES.

Oblongo-ovalis, parum convexus, niger, nitidus, clava brunnea ; fronte punctulata marginataque, epistomo impresso; pronoto lateribus fortius punctato, stria marginali integra ; elytris stria subhumerali externa 3que primis dorsalibus integris, 4a 5a que et suturali abbreviatis ; propygidio bifoveolato, pygidio dense punctatis ; tibiis anticis extus 5-dentatis, intermediis 6-, posticis 4-spinosis. Long. 7 mill. ; larg. 5 mill.

Ovale-allongé, peu convexe, noir, luisant. Tête pointillée ; front convexe, bordé d'une strie bien marquée, se continuant sans interruption autour de l'épistome ; ce dernier excavé et sans ligne de démarcation. Antennes d'un noir de poix, massue brune. Pronotum transversal, bisinué à la base, avec un point antéscutellaire, oblique sur les côtés et un peu arrondi aux angles antérieurs, largement échancré en devant, finement ponctué sur toute sa surface, avec quelques points plus gros et moins serrés sur les côtés ; strie marginale bien marquée, plus fine, non interrompue en devant. Ecusson petit, triangulaire. Elytres plus longues que le pronotum, un peu plus larges à la base, légèrement arrondies sur les côtés, rétrécies et droites au bord apical, avec les angles arrondis, à peine visiblement pointillées; repli latéral avec deux sillons profonds ; stries fines, ponctuées ; trois premières dorsales entières, quatrième raccourcie au milieu, ainsi que la suturale, cinquième encore

plus courte; subhumérale interne nulle, externe entière. Propygidium avec une fovéole de chaque côté du bord postérieur, densément et fortement ponctué, ainsi que le pygidium. Prosternum bistrié, étroit, presque parallèle, fortement échancré à la base, avec un lobe antérieur infléchi. Mésosternum en pointe, à peine distinctement rebordé. Jambes garnies d'une seule rangée de dentelures; antérieures 5-dentées; intermédiaires garnies de six épines; postérieures de quatre.

Sénégal.

4. P. AMETHYSTINUS.

Cylindricus, convexus, nigro-violaceus, nitidus; antennis pedibusque rufo-brunneis; fronte stria subintegra, clypeo impresso; pronoto punctulato, stria haud interrupta; elytris margine inflexo 3-sulcato; stria subhumerali interna dimidiata, externa et 1-4 *dorsalibus integris,* 5a *apicali, suturali abbreviata; propygidio pygidioque punctatis; mesosterno stria marginali integra.* Long. 6 mill.; larg. 3 mill.

Cylindrique, convexe, d'un noir-violet, luisant. Antennes rousses. Front finement pointillé; épistome impressionné; strie commune un peu obsolète en devant. Pronotum bisinué à la base, courbé sur les côtés, rétréci et largement échancré en devant, avec les angles abaissés assez aigus, couvert d'une ponctuation fine, assez espacée, plus visible vers les bords; strie marginale entière. Ecusson petit, triangulaire. Elytres plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, un peu rétrécies, légèrement arquées et pointillées au bord apical; repli latéral avec trois sillons; strie subhumérale externe entière, interne raccourcie par derrière, coupée obliquement par l'humérale; dorsales crénelées, peu

fortes, 1-4 entières, cinquième apicale, rudimentaire; suturale remontant jusqu'au milieu. Propygidium bifovéolé, couvert, ainsi que le pygidium, de points peu serrés. Prosternum étroit, bistrié, fortement incisé à la base, avee un lobe antérieur large, arrondi, avancé. Mésosternum bisinué, avec une pointe médiane fort longue, bordé de deux stries, externe interrompue, interne entière, en ogive. Pattes rouge-brun, jambes élargies: antérieures 5-dentées, intermédiaires armées de quatre épines, postérieures de deux ou trois.

Guinée (M. de Laferté).

5. P. BOCANDEI.

Cylindricus, subconvexus, nigro-piceus, nitidus; antennis pedibusque brunneo-rufis; clypeo profunde excavato, stria integra; pronoto sat fortiter punctato, stria marginali integra; elytris striis subhumerali, 1-5 dorsalibus suturalique integris; pygidio punctato, mesosterno stria marginali late interrupta. Long. 5 mil.; larg. 2 mill.

Subcylindrique, peu convexe en dessus, d'un noir de poix brunâtre sur les bords, luisant. Tête pointillée; épistome profondément excavé, bordé d'une strie, ainsi que le front, dont il n'est pas distinctement séparé, antennes brunes, massue rousse. Pronotum court, transversal, faiblement arqué à la base, droit sur les côtés, avec une faible sinuosité au milieu, largement échancré en devant, avec les angles arrondis; ponctuation assez forte; strie marginale entière. Ecusson petit, triangulaire. Elytres une fois un tiers plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, subparallèles, à peine rétrécies et droites au bord apical, avec les angles arrondis; repli latéral bistrié; stries fortes, crénelées,

1-5 dorsales, suturale et subhumérale externe entières. Propygidium peu densément et assez fortement ponctué; pygidium pointillé. Dessous finement pointillé. Posternum étroit, bistrié, légèrement échancré à la base, muni en devant d'un lobe large, arrondi, peu saillant; mésosternum bisinué en devant, sans strie marginale. Pattes d'un brun-roussâtre; jambes antérieures à cinq dents, intermédiaires garnies de quatre épines, et postérieures de trois.

Sénégal (M. de Laferté).

6. P. DESIDIOSUS.

Ovalis, parum convexus, niger, nitidus, punctulatus; antennis pedibusque rufo-brunneis; fronte clypeo impressoque marginatis; pronoto fortiter punctato, stria marginali antice interrupta; elytris apis punctatis, striis 3 primis dorsalibus integris, 4a interrupta, 5a suturali subhumeralique abbreviatis; pygidio punctato; mesosterno stria integra. Long. 4 1/2 mil.; larg. 2 1/2 mill.

Ovale, peu convexe, d'un noir métallique, luisant. Tête pointillée; front convexe, bordé d'une strie qui se prolonge autour de l'épistome; ce dernier excavé et séparé du front par un commencement de sillon de chaque côté. Antennes brunes, massue ferrugineuse. Pronotum court, transversal, à peine arqué à la base, presque droit sur les côtés, légèrement rétréci et largement échancré en devant; couvert de gros points médiocrement serrés; strie marginale interrompue au milieu du bord antérieur. Ecusson petit, triangulaire. Elytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, à peine rétrécies au bout, très finement pointillées, avec quelques points apicaux bien marqués; repli latéral bisillonné; stries fortes, profondes;

1-3 dorsales entières; quatrième interrompue dans le tiers de la base; cinquième raccourcie au milieu, suturale et subhumérale externe un peu plus longues. Propygidium et pygidium assez fortement, mais peu densément ponctués. Prosternum bistrié, assez court et moins étroit, fortement échancré à la base, avec un lobe infléchi en devant; mésosternum distinctement rebordé. Pattes brunes; jambes antérieures 5-dentées, intermédiaires garnies de cinq épines, postérieures de trois.

Sénégal.

7. P. CYANESCENS.

Ovalis, supra parum convexus, cæruleus seu viridis metallicus, nitidus; antennis pedibusque rufo-brunneis; clypeo impresso a fronte distincto, stria integra; pronoto lateribus fortius punctato, stria marginali interrupta; elytris striis 1-3 *dorsalibus integris, 4ª, 5ª, suturali et subhumerali externa dimidiatis; mesosterno antice marginato.* Long. 4 mill.; larg. 2 4/5 mill.

Hister cyanescens, Er. Jahrb. 155. 72 (1834). — Boh. Ins. Caffr. 1. 538, 585.

Ovale, peu convexe, luisant, bleu ou vert métallique en dessus, noir en dessous. Front convexe, finement pointillé, avec une impression médiane, distinct de l'épistome par un commencement de sillon transversal de chaque côté; ce dernier excavé; strie entière, bien marquée. Antennes brunes. Pronotum court, transversal, presque droit à la base, avec une ligne de points et une impression antéscutellaire, légèrement rétréci et largement échancré en devant, avec les angles assez aigus; finement pointillé, avec les cotés largement couverts d'une ponctuation plus forte. Ecusson triangulaire. Elytres une fois et demie plus longues que le

pronotum, un peu plus larges à la base, légèrement arrondies sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bord apical; repli latéral bisillonné; stries fortes, bien marquées, 1-3 dorsales entières, quatrième et cinquième, suturale et subhumérale externe à peu près égales entre elles, et raccourcies vers le milieu. Propygidium et pygidium couverts de points espacés. Prosternum moins étroit, bistrié, légèrement échancré à la base, terminé par un lobe antérieur infléchi; mésosternum bisinué en devant, avec une pointe qui s'enfonce dans la base du prosternum; bordé d'une strie entière. Pattes d'un brun-ferrugineux; jambes antérieures quadridentées, intermédiaires garnies de cinq épines, postérieures de trois.

Sénégal, Guinée, Cafrerie.

8. P. JUCUNDUS.

Ovalis, parum convexus, viridi-cyaneus, nitidus, subtus niger, pedibus antennisque rufo-brunneis; clypeo excavato fronteque marginatis; pronoto lateribus fortius punctato, stria marginali interrupta; elytris sutura impressa, striis 1-3 dorsalibus integris, 4ª, 5ª, suturali 2que subhumeralibus dimidiatis; pygidio punctato, mesosterno stria integra. Long. 3 1/2 mill.; larg. 2 1/2 mill.

Ovale, peu convexe, luisant, d'un vert-bleuâtre en dessus, noir en dessous. Tête très finement pointillée; front bombé, avec une légère impression longitudinale, bordé d'une strie bien marquée qui se continue autour de l'épistome; ce dernier excavé, et distinct du front par un commencement de sillon transversal; antennes roussâtres. Pronotum court, presque droit à la base, avec une bordure de points, légèrement arqué sur les côtés, largement échancré et rétréci en

devant, avec les angles abaissés, bien marqués, assez densément ponctué, beaucoup plus fortement vers les bords latéraux ; strie marginale fine, interrompue au bord antérieur. Ecusson petit, triangulaire. Elytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, à peine élargies latéralement, ponctuées et droites au bord apical, fort enfoncées le long de la suture ; repli latéral à deux sillons ; stries bien marquées, crénelées, 1-3 dorsales entières, quatrième munie d'un point basal, raccourcie au milieu, ainsi que la suturale, cinquième un peu avant ; deux subhumérales courtes, interne plus obsolète. Propygidium avec une fossette de chaque côté, assez fortement ponctué, ainsi que le pygidium. Prosternum peu saillant, assez étroit, bistrié, échancré à la base, terminé par un lobe antérieur assez long ; mésosternum bisinué en devant et entièrement rebordé. Pattes brunes : jambes antérieures armées de quatre dents ; intermédiaires de quatre épines, postérieures de trois.

Archipel de Bissagos, près des côtes du Sénégal (M. de Laferté).

Espèce que je n'ai pas vue.

9. PACHYCRÆUS (HISTER) CYANIPENNIS, Fisch. in Boh. Ins. Caffr. 1, 539 (1851).

Sublinearis, subtus niger, antennarum apice tarsisque ferrugineis, thorace nigro-æneo, lateribus punctato, haud striato ; elytris cæruleis, striis 7 *punctulatis insculptis, suturali longe ultra medium dorsi producta,* 5ª *dorsali medio abbreviata, reliquis subintegris ; pygidio profunde et sat crebre punctato ; tibiis omnibus 4-dentatis.* Long. 4 mill. ; larg. 2 1/2 mill.

H. in tractibus fluvii Gariepis superioribus (Caffraria).

Tête transversale, sinuée de chaque côté en devant, très finement pointillée, noire, luisante, avec une teinte bronzée vers le bout ; front obsolètement impressionné, strie semi-circulaire ordinaire entière, envoyant en dedans de chaque côté un faible rameau ; épistome transversalement sub-linéaire, brun de poix. Antennes un peu plus longues que la tête, obscures à la base ; massue en ovale court, ferrugineuse. Pronotum de moitié plus large que long, linéaire sur les côtés de la base jusqu'au-delà du milieu, ensuite rétréci, assez profondément échancré en devant, avec les angles abaissés, presque tronqué à la base, ou seulement légèrement avancé au milieu, légèrement et uniformément convexe en dessus ; bronzé obscur, luisant, pourtour latéral et antérieur distinctement, mais moins densément ponctué, lisse à la partie postérieure du disque. Ecusson en triangle allongé, bronzé, lisse. Elytres fortement appliquées contre le pronotum, de sa largeur, linéaires de la base jusque bien au-delà du milieu, tronquées au bout, avec les angles arrondis, néanmoins presque deux fois plus longues que le pronotum, peu convexes en dessus, bleues, luisantes, avec sept stries ponctuées, suturale se prolongeant jusqu'au-delà du milieu, cinquième dorsale raccourcie au milieu, les autres à peu près entières ; en outre, deux stries submarginales ponctuées. Pygidium obtus; bronzé obscur, assez densément et profondémcnt ponctué, avec le bout lisse. Dessous du corps noir, lisse au milieu, ponctué latéralement; prosternum avancé vers la bouche, arrondi au bout, ponctué. Pattes assez fortes, légèrement comprimées, brun de poix ; tarses moins foncés, toutes les jambes 4-dentées en dehors

XIII. PHELISTER.

(φῆλος, trompeur; *Hister.*)

Soc. Ent. 3e série, T. 1 (1853), pl. 14. — Mon. pl. 5. Genre XIII.
Hister. Say. Sc. Phil. (1825). — Erichs. Jahrb. — Le Conte, N. Amer. Hist.

Corpus globosum.

Caput parvum rotundatum retractile, fronte stria interjecta a clypeo distincta, sæpius concava, mandibulis æqualibus, dentatis.

Antennæ subfrontis margine insertæ, clava ovali articulis parallelis, foveolis in angulo prothoracis detectis.

Pronotum stria quandoque laterali, elytris 7 vel 8 striatis.

Prosternum basi sinuatum, bistriatum, lobo brevi, inflexo; mesosternum bisinuatum, striis 2 marginatum.

Tibiæ anticæ extus denticulatæ, foveola tarsali vaga; posticæ parum dilatatæ biseriatim spinosulæ.

Propygidium transversum, pygidium semicirculare, declivia.

Corps arrondi, plus ou moins globuleux, d'un noir de poix, quelquefois rougeâtre, rarement métallique vert-bleu ou violet.

Tête (f. 11, 11 *a*) médiocre, arrondie, s'enfonçant dans le prothorax. Front entouré d'une strie semi-circulaire, ordinairement sinuée en devant et souvent interrompue; presque toujours fortement saillant sur l'insertion des antennes, et concave au milieu; labre court, transversal, échancré en devant, non rebordé; mandibules courbées en pointe aiguë, uni-dentées en dedans; yeux semi-lunaires, peu saillants.

Antennes (f. 11 *d*) insérées sous un rebord du front, entre les yeux et la base des mandibules; scape courbé, épaissi au bout, logé dans une coulisse sous la tête; funicule de sept articles, élargis progressivement vers le bout, assez serrés; premier obconique, plus long, les autres à peu près d'égale longueur; massue comprimée, sphérique, velue, de quatre articles coupés droit. Fossettes antennaires profondes, creusées sous l'angle antérieur du prothorax, le bord pectoral n'est pas entaillé pour que l'antenne y pénètre.

Mâchoires (f. 11 *c*) insérées en dehors du menton, cornées, à deux lobes, barbus en dedans, externe beaucoup plus long; palpes de quatre articles, premier très petit, deuxième obconique, assez long, troisième cylindrique, deux fois plus court, quatrième ovalaire, aussi long que les deux précédents réunis. Menton (f. 11 *b*) corné, en carré transversal, faiblement échancré en devant; lèvre allongée, membraneuse; paraglosses allongées, ciliées en dedans; palpes de trois articles, deuxième obconique, troisième un peu plus long, en ovale allongé.

Pronotum trapézoïdal, bombé, arqué à la base, avec une petite impression antéscutellaire, arrondi plus ou moins sur les côtés, rétréci, abaissé et fortement échancré en devant, avec les angles assez aigus; une strie marginale fine rapprochée du bord, entière ordinairement; quelquefois une latérale plus forte, plus ou moins raccourcie. Ecusson petit, triangulaire. Pièce humérale à peine visible en dessus. Elytres plus ou moins bombées au milieu, de la largeur du pronotum, beaucoup plus longues que lui, plus ou moins arrondies sur les côtés, coupées droit au bord apical, sans angle sutural; repli latéral sans fossette à l'épaule, strié; strie humérale fine, oblique; tantôt une ou deux subhumé-

rales, tantôt aucune ; cinq dorsales et une suturale plus ou moins racourcies en devant. Prosternum assez étroit et saillant, presque toujours bistrié, sinué à la base ; lobe antérieur bien distinct, ne dépassant pas les angles antérieurs du pronotum, arrondi et rebordé en devant, infléchi. Mésosternum court, transversal, bisinué en devant, avec une petite pointe médiane qui répond à l'échancrure de la base du prosternum ; bordé d'une strie d'ordinaire entière, avec une deuxième strie forte, arquée, paraissant distincte de sa limite postérieure.

Pattes assez allongées : cuisses comprimées, rebordées et creusées en dedans d'une gouttière pour loger les jambes ; jambes effilées, un peu élargies au bout, terminées par deux épines inégales; anterieures garnies d'une série de denticules aigus, également espacés, avec une fossette tarsale mal limitée ; postérieures garnies en dehors d'une double rangée de petites épines rares ; tarses de cinq articles, menus ; quatre premiers triangulaires, égaux, ciliés en dessous ; cinquième un peu plus long, avec deux crochets.

Abdomen de cinq anneaux ; premier segment ventral long, bistrié ; deuxième beaucoup plus court, et les trois autres très serrés et étroits. Propygidium hexagonal, oblique ; pygidium presque vertical, semi-circulaire.

Les espèces connues de ce genre avaient été réunies par Erichson dans une famille à part de son grand genre *Hister*. La forme générale, la disposition des stries du pronotum, et surtout l'articulation du prosternum et du mésosternum en forment un groupe effectivement bien distinct. Il serait à désirer que des caractères d'égale valeur permissent de diviser ce qui reste d'espèces en trois ou quatre coupes aussi naturelles.

Ces insectes appartiennent presque tous à l'Amérique, où ils sont répandus depuis les Etats-Unis jusqu'en Bolivie. Ils vivent dans les bouses et aussi sous les détritus des végétaux : on les trouve de janvier en mai et juin. La larve est inconnue.

NOTA. Je dois à l'obligeance de M. Auguste Sallé, jeune voyageur intelligent et instruit, un bon nombre d'espèces rares du Venezuela, de la Caroline, du Mexique et des Antilles, et des détails précis et intéressants sur leurs mœurs.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES.

A. Métallique vert ou violet. — Un rudiment basal de strie subhumérale aux élytres.

B. Vert. — Cinquième strie dorsale et suturale raccourcies à la base. . . 1. *venustus*, Le C. — Amer. bor.

BB. Violet. — Cinquième strie dorsale nulle ; suturale raccourcie à la base. . . . . 2. *violaceus*. — Nouv-Grenade.

AA Noir de poix plus ou moins ferrugineux. — Pas de rudiment basal de strie subhumérale.

B. Pronotum sans strie latérale.

c. Elytres sans strie subhumérale.

d. Stries du prosternum beaucoup plus longues, réunies à la base.

e. Quatrième et cinquième stries dorsales des élytres longues. . 3. *Cumanensis*. — Venezuela.

ee. Quatrième et cinquième stries dorsales des élytres très courtes. 4. *4-punctulus*. — Venezuela.

dd. Stries du pronotum fort courtes, ne se rejoignant pas à la base. 5. *pusio*. — Brésil.

cc. Une strie subhumérale externe aux élytres.

d. Front plan, strie circulaire forte, entière. — Impression anté-scutellaire en forme d'accolade. . . . . 6. *circulifrons*. — Sénégal.

dd. Front ordinairement excavé, strie sinuée, fine et interrompue en devant. — Un simple point enfoncé au devant de l'écusson.

e. Quatrième strie dorsale des élytres entière, cinquième et suturale raccourcies.

f. Quatrième strie dorsale formant un arc basal au devant de la cinquième et de la suturale.

g. Prosternum bistrié. — Mésosternum à strie marginale interrompue. . . . . 7. *bovinus*. — Venezuela.

gg. Prosternum sans stries. — Mésosternum à strie marginale entière . . . . 8. *acoposternus*. — Nouv.-Grenad.

ff. Quatrième strie dorsale non prolongée en arc à la base.

g. Une forte impression oblongue à la base des élytres, au devant de la cinquième dorsale. . . . . 9. *hæmorrhous*. Italie ?

gg. Pas d'impression à la base des élytres.

h. Front plan. — Suturale presque entière. — Ferrugineux. 10. *rubens*. Nouv.-Grenad.

hh. Front excavé. — Strie suturale aussi raccourcie que la cinquième dorsale. — Noir. . . . . 11. *vernus*, Say. Amer. bor.

ee. Cinquième strie dorsale des élytres entière. . . . 12. *egenus*. Nouv.-Grenad.

BB. Pronotum avec une strie latérale.

c. Première strie dorsale des élytres entière, toutes les autres raccourcies. — Prosternum sans stries marginales. . . . . . . 13. *sanguinipennis*. Cayenne.

cc. 1-3 stries dorsales au moins entières. — Prosternum bistrié.

d. Strie latérale du pronotum non interrompue en devant.

e. Strie subhumérale atteignant la base ; cinquième dorsale plus longue. — Marginale du mésosternum interrompue. . . 14. *Teapensis*. Teapa (Mex.).

ee. Strie subhumérale raccourcie à la base. — Cinquième dorsale très courte. — Marginale du mésosternum entière. . . 15. *globiformis*. Venezuela.

dd. Strie latérale du pronotum interrompue en devant.

e. Deux stries subhumérales aux élytres. . . . . 16. *bipulvinatus*. Nouv.-Grenad.

ee. Une seule strie subhumérale aux élytres.

f. Quatrième strie dorsale des élytres arquée à la base vers l'écusson. . . . . 18. *parvulus*, Er. Nouv.-Grenad.

ff. Quatrième strie dorsale des élytres non arquée à la base vers l'écusson.

g. Strie latérale du pronotum fort raccourcie postérieurement. . . . . 17. *brevistrius*. Brésil.

gg. Strie latérale du pronotum atteignant la base.

h. Cinquième strie dorsale des élytres entière. . . . 19. *subrotundus*, Say. Venezuela.

hh. Cinquième strie dorsale raccourcie ; quatrième entière. 20. *Rouzeti*. Fairm. Bondy (Paris).

A. Métallique. — Rudiment basal de strie subhumérale aux élytres (1-2).

1. P. VENUSTUS.

Breviter ovalis, parum convexus, viridi-cœruleus, nitens; antennis pedibusque rufo-brunneis; fronte concava, grosse et parce punctata, stria sinuata integra; pronoto lateribus parce punctato, impresso, stria marginali integra; elytris apice punctatis; striis 4 primis dorsalibus integris, 5ª et suturali antice abbreviatis, subhumerali basços; mesosterno stria marginali interrupta. Long. 3 mill.; larg. 2 mill.

Platysoma venustum, Le Conte, N. Amer. Hister. 56, 6 (1845). — New Sp. Calif. col. 39.

Ovale arrondi, peu convexe, d'un vert-bleuâtre métallique, luisant. Tête couverte de gros points épars peu nombreux; front concave, relevé au-dessus des yeux, entouré d'une strie semi-circulaire, profonde, non interrompue, qui le sépare de l'épistome. Antennes brunes; funicule ferrugineux. Pronotum court, beaucoup plus large que long, arqué à la base, avec un point antéscutellaire, arrondi sur les côtés, échancré et rétréci en devant, avec les angles abaissés, obtus, lisse au milieu, assez fortement ponctué sur les côtés, avec une impression oblongue qui les fait paraître relevés, strie marginale entière. Ecusson petit, triangulaire. Elytres légèrement convexes, plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées sur les côtés, rétrécies, ponctuées et coupées droit au bout; repli latéral fortement bistrié; stries fortes, crénelées, dorsales raccourcies un peu à l'extrémité, cinquième interrompue à la base, suturale raccourcie au tiers antérieur; subhumérale interne réduite à un court rudiment basal. Propygidium et pygidium

assez fortement, mais peu densément ponctués. Dessous du corps noir. Prosternum bistrié, assez large, court, sinué à la base, avec un lobe antérieur court, à peine infléchi. Mésosternum bisinué en avant, bordé d'une strie interrompue au milieu, traversé par un arc crénelé. Pattes d'un brun-ferrugineux ; jambes antérieures quadri-dentées ; intermédiaires garnies de deux épines ; postérieures d'une seule apicale.

Amérique boréale, dans les provinces méridionales (Caroline, Géorgie), sous l'écorce des arbres ; très rare.

2. P. VIOLACEUS.

Breviter ovatus, parum convexus, violaceus, nitidus ; pedibus antennisque brunneis ; fronte excavata, punctata, stria semicirculari integra ; pronoto lateribus elevatis, punctatis, stria marginali integra ; elytris striis postice abbreviatis, dorsalibus 4 primis antice integris, 4ª arcuata, 5ª nulla ; suturali antice abbreviata, subhumerali basali ; mesosterno stria marginali integra. Long. 2 1/2 mill. ; larg. 1 2/3 mill.

Ovale court, peu convexe, d'un violet luisant. Tête ponctuée ; front concave, avec les angles oculaires élevés, séparé de l'épistome par une strie semi-circulaire, entière, moins marquée au fond de l'excavation ; antennes brunes, massue plus roussâtre. Pronotum court, transversal, légèrement bisinué à la base, arrondi sur les côtés, échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus, ponctué sur les côtés, avec une impression longeant le bord latéral, ce qui le fait paraître relevé ; strie marginale entière. Ecusson petit, triangulaire. Elytres plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées latéralement, rétrécies et

coupées droit au bord apical, entièrement lisses, avec de gros points épars ; stries fortes, crénelées, s'avançant seulement jusqu'à cette ponctuation, quatre premières dorsales entières, quatrième recourbée à la base, cinquième nulle, suturale raccourcie, cependant on trouve un point basal au-dessus de ces deux dernières ; subhumérale interne courte, basale, externe nulle ; repli latéral fortement bistrié. Propygidium ponctué ; pygidium finement pointillé. Prosternum assez large, bistrié, sinué à la base, muni d'un lobe antérieur court, infléchi ; mésosternum bisinué en devant, bordé d'une strie entière, traversé d'une strie arquée, crénelée. Pattes brun-roussâtre ; jambes antérieures quadri-dentées ; intermédiaires munies de deux épines, postérieures mutiques.

Nouvelle-Grenade.

AA. Noir de poix. — Pas de rudiment basal de strie subhumérale (3-20).

B. Pronotum sans strie latérale (3-12).

C. Elytres sans strie subhumérale (3-5).

3. P. CUMANENSIS.

Subglobosus, convexus, piceus, nitidus, subtilissime punctulatus ; fronte concava, stria interrupta ; pronoto lateribus punctato, stria marginali integra ; elytris striis crenatis, dorsalibus 4 primis integris, 5ª valde abbreviata puncto basali aucta, suturali tantum basi ; prosterno striis postice coëuntibus ; mesosterno stria marginali integra. Long. 2 1/2 mill. ; larg. 1 1/2 mill.

Sphérique, convexe, d'un noir de poix luisant, finement pointillé. Front concave, avec une strie fine, largement

interrompue ; antennes rougeâtres. Pronotum beaucoup plus large que long, arqué à la base, avec une bordure de points et une fossette anté-scutellaire, légèrement arrondi et ponctué sur les côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus ; strie marginale entière. Ecusson petit, triangulaire. Elytres un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéairement dilatées sur les côtés, légèrement rétrécies et coupées droit au bout; stries fortes, crénelées ; quatre premières dorsales entières, cinquième fort raccourcie, avec un point basal; suturale plus longue, subhumérales nulles ; repli latéral bistrié. Prosternum étroit, allongé, avec un lobe antérieur étroit, et deux stries fortes, rapprochées, réunies ; échancré à la base. Mésosternum bisinué en devant, bordé d'une strie entière. Pygidium couvert, ainsi que le propygidium, de gros points espacés. Pattes d'un rouge-brun ; jambes antérieures peu dilatées, armées de cinq dents ; postérieures garnies de quelques épines.

Cumana (Venezuela). (M. de Laferté.)

4. P QUADRI-PUNCTULUS.

Sphæricus, convexiusculus, puncticulatus, piceus, nitidus; antennis pedibusque rufis; fronte impressa stria late interrupta; pronoto lateribus punctato, stria marginali integra; elytris striis dorsalibus 1-3 *integris,* 4-5 *puncto basali auctis et suturali abbreviatis; prosterno striis postice junctis; mesosterno stria integra.* Long. 3 mill.; larg. 2 mill.

Sphérique, assez convexe, d'un noir de poix luisant, finement pointillé. Front concave, strie fine, largement interrompue; antennes rousses. Pronotum court, arqué à la base, avec un point anté-scutellaire, courbé et bordé de

points espacés sur les côtés, fortement rétréci et échancré en devant, avec les angles abaissés médiocrement aigus. Ecusson petit, triangulaire. Elytres un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, arrondies sur les côtés et droites au bord apical; repli latéral fortement sillonné; strie subhumérale nulle, humérale oblique, très fine; dorsales 1-3 entières, 4-5 apicales marquées d'un point chacune à la base; suturale raccourcie en devant, se rapprochant peu à peu de la suture postérieurement. Propygidium couvert de points espacés, ainsi que le pygidium. Prosternum assez saillant, rétréci, bordé de stries réunies à la base, avec un lobe antérieur étroit, à peine creusé. Mésosternum très faiblement bisinué, avec les deux stries distantes, entières, droites. Pattes rouge-brun; jambes antérieures garnies de cinq dents; postérieures de quelques soies fines.

Caracas (Venezuela).

5. P. PUSIO.

Rotundatus, convexiusculus, puncticulatus, piceus, nitidus; antennis pedibusque rufis; fronte concava, stria semi-circulari interrupta; pronoto lateribus punctato, stria marginali integra; ante scutellum impresso; elytris striis dorsalibus 3 primis integris, 4ª parum, 5ª valde abbreviatis et puncto basali auctis, suturali 4ªᵉ æquali; pygidio parce punctulato; prosterno breviter bistriato. Long. 3 mill.; larg. 2 mill.

Suborbiculaire, assez convexe, d'un noir de poix luisant, finement pointillé sur toute sa surface, avec une ponctuation peu serrée et visible sur les côtés du pronotum et sur le propygidium et le pygidium. Front concave au milieu et relevé au-dessus de l'insertion des antennes; strie semi-circulaire interrompue à peine au milieu, entre le front et

l'épistome; antennes brunes, massue rousse. Pronotum beaucoup plus large que long, arqué à la base, avec une impression anté-scutellaire, légèrement arrondi sur les côtés, échancré et fortement rétréci en devant, avec les angles abaissés, obtus; strie marginale entière. Ecusson petit, triangulaire. Elytres un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéairement dilatées sur les côtés, très rétrécies, coupées droit et rougeâtres au bord apical; repli latéral fortement sillonné; stries fortes, bien marquées, crénelées ; subhumérales nulles ; trois premières dorsales entières, quatrième raccourcie, ainsi que la suturale, dans le premier tiers; cinquième courte, apicale, surmontées chacune d'un point basal. Prosternum court, sinué à la base, muni d'un lobe antérieur assez étroit, sans ligne de démarcation, avec deux stries courtes. Mésosternum court, transversal, bisinué et entièrement rebordé en devant, traversé d'une strie anguleuse au milieu. Pattes d'un rouge-brun; jambes antérieures à cinq dentelures; intermédiaires garnies de cinq épines ; postérieures de trois.

Bahia (Brésil). (M. de Laferté.)

CC. Elytres avec une strie subhumérale (6-12).

6. P. CIRCULIFRONS.

Suborbicularis, convexus, nigro-piceus, nitidus; antennis pedibusque brunneis ; fronte plana, stria semi-circulari integra; pronoto stria marginali integra, versus latera punctato, ante scutellum rugose impresso; elytris striis 3 primis dorsalibus integris, 4ª 5ªque apicalibus, puncto basali auctis, suturali subhumeralique parum abbreviatis; prosterno lato bistriato; tibiis posticis biseriatim spinosis. Long. 3 1/2 mill.; larg. 2 1/2 mill.

Suborbiculaire, convexe, d'un noir de poix luisant. Front plan, pointillé, ceint d'une strie bien marquée, semi-circulaire, non interrompue ; antennes brunes. Pronotum plus large que long, arqué à la base, avec une impression sigmoïde, rugueuse au devant de l'écusson, arrondi sur les côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus ; finement pointillé, avec des points plus gros latéralement ; strie marginale entière. Ecusson petit, triangulaire. Elytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéairement dilatées sur les côtés, plus étroites et coupées droit au bord apical, à peine visiblement pointillées ; repli latéral bisillonné ; stries bien marquées, ponctuées ; trois premières dorsales entières, quatrième et cinquième très courtes, apicales, chacune avec une impression basale, l'une oblique, l'autre arquée, transversale ; suturale et subhumérale externe raccourcies aux deux tiers. Propygidium et pygidium densément pointillés. Prosternum large, court, bistrié, échancré à la base ; mésosternum bistrié et bordé entièrement en devant, limité du côté du mésosternum par une strie transversale presque droite. Pattes rougeâtres ; jambes postérieures garnies d'un double rang d'épines.

Sénégal (M. de Laferté).

7. P. BOVINUS.

Suborbicularis, convexus, piceus, nitidus, punctulatus ; antennis pedibusque rufis ; fronte concava, stria interrupta ; pronoto lateribus punctato, stria marginali integra ; elytris margine inflexo sulcato, stria subhumerali dislocata, dorsalibus 1-4 integris, 4ª antice arcuata, 5ª apicali, suturali abbreviata ; propygidio parce, pygidio tenuiter punctatis ; prosterno lato bistriato ; mesosterno stria interrupta. Long. 2 mill. ; larg. 1 1/2 mill.

Orbiculaire, assez convexe, d'un noir de poix luisant, finement pointillé. Front fortement excavé et saillant au devant des yeux; strie largement interrompue; antennes rouge-brun. Pronotum assez court, arqué à la base, avec un point anté-scutellaire, courbé et ponctué sur les côtés, rétréci et fortement échancré en devant, avec les angles abaissés, assez marqués; strie marginale entière. Ecusson petit, triangulaire. Elytres un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, courbées sur les côtés, droites au bord apical; repli latéral profondément sillonné; strie subhumérale assez longue, décomposée, humérale fine, oblique; dorsales fortes, crénelées, quatre premières entières, quatrième terminée en arc vers l'écusson, cinquième très courte, apicale; suturale un peu raccourcie. Propygidium couvert d'assez gros points espacés. Pygidium plus finement ponctué. Prosternum large, bistrié, lobe étroit, court, arrondi en devant. Mésosternum bordé en devant d'une strie interrompue, postérieurement d'une entière, arquée. Pattes rouge-brun; jambes antérieures garnies de six ou sept denticules; postérieures de quelques soies.

Caracas (Venezuela), dans les bouses; avril.

8. P. ACOPOSTERNUS.

Suborbicularis, convexiusculus, nigro-piceus, nitidus; antennis pedibusque rufo-brunneis, punctulatus; fronte concava, stria late interrupta; pronoto lateribus punctato, stria marginali integra; elytris striis 4 primis dorsalibus integris, 4ª arcuata basi, 5ª, suturali et subhumerali abbreviatis; prosterno lato haud striato. Long. 2 1/2 mill.; larg. 1 1/2 mill.

Suborbiculaire, assez convexe, d'un noir de poix luisant,

pointillé sur toute sa surface. Front légèrement concave ; strie semi-circulaire cessant au niveau de l'insertion des antennes sans se fermer entre l'épistome et le front ; antennes brun-rouge. Pronotum plus large que long, arqué à la base, avec une bordure de gros points et une impression anté-scutellaire, arrondi et ponctué sur les côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus ; strie marginale entière. Ecusson petit, triangulaire. Elytres plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéairement dilatées sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bord apical ; repli latéral sillonné ; stries fortes, crénelées, quatre premières dorsales entières, quatrième recourbée en arc à la base vers l'écusson, cinquième raccourcie au milieu, suturale et subhumérale externe un peu au-delà. Prosternum plan, assez large, sinué à la base, plus étroit en devant, sans stries ; lobe antérieur étroit, à peine concave. Mésosternum bistrié et complètement rebordé en devant, traversé par une strie crénelée, presque droite. Pattes roussâtres ; jambes antérieures garnies de cinq dents ; intermédiaires de cinq épines ; postérieures de deux.

Carthagène (Nouvelle-Grenade).

9. P. HÆMORRHOUS.

Ovalis, subconvexus, brunneus, postice, antennis pedibusque ferrugineus, nitidus, puncticulatus ; fronte concava, stria late interrupta ; pronoto lateribus punctato, stria marginali integra ; elytris margine inflexo sulcato, striis crenatis, dorsalibus 4 primis integris, 5ª, suturali subhumeralique abbreviatis, foveola basali ; propygidio punctato ; prosterno bistriato. Long. 3 mill. ; larg. 1 1/2 mill.

Ovale, assez convexe, d'un brun de poix, passant au rouge

postérieurement, luisant, finement pointillé sur toute sa surface, et de plus couvert de gros points dans l'intervalle, sur les côtés du pronotum et sur le propygidium. Front peu profondément concave, strie semi-circulaire, cessant à l'angle interne des yeux; antennes rouge-brun, massue testacée. Pronotum plus large que long, arqué à la base et bordé de points, avec une fossette anté-scutellaire, légèrement arrondi sur les côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles obtus et abaissés; strie marginale entière. Ecusson petit, triangulaire. Elytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéairement dilatées sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bord apical; repli latéral sillonné; stries fortes, crénelées; quatre premières dorsales entières, cinquième raccourcie aux deux tiers antérieurs, un peu plus que la suturale, avec un petit point basal caché dans une impression oblongue placée au devant de ces deux stries; subhumérale externe assez courte. Prosternum étroit, allongé, sinué à la base, bistrié, plus étroit au milieu, terminé par un lobe antérieur légèrement infléchi; mésosternum bisinué et entièrement rebordé en devant, traversé par une strie un peu sinueuse. Pattes rouge-brun; jambes antérieures munies de sept denticules; intermédiaires de cinq épines; postérieures de trois.

M. Dupont m'a vendu cet insecte comme venant d'Italie; n'est-ce pas une indication erronée?

10. P. RUBENS.

Suborbicularis, convexiusculus, rufo-ferrugineus, nitidus; fronte plana, stria utrinque arcuata, nec in medio juncta; pronoto lateribus punctato, stria marginali integra; elytris

striis crenatis, 4 primis dorsalibus integris, 5ª in medio abbreviata puncto basali aucta, suturali subhumeralique vix abbreviatis ; prosterno bistriato, angustato; tibiis posticis biseriatim spinulosis. Long. 2 1/2 mill.; larg. 1 1/2 mill.

Ovale, assez convexe, d'un rouge-ferrugineux luisant, à peine visiblement pointillé. Front plan, strie arquée de chaque côté, ne se joignant pas derrière l'épistome. Pronotum beaucoup plus large que long, arqué à la base, avec un point anté-scutellaire, arrondi sur les côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus; strie marginale entière. Ecusson petit, triangulaire. Elytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéairement dilatées sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bord apical; repli latéral sillonné; stries profondes, crénelées; quatre premières dorsales entières, cinquième raccourcie au milieu, réunie avec la quatrième postérieurement, et surmontée d'un fort point basal; suturale rapprochée de la suture vers l'extrémité, et à peu près continuée jusqu'à la base; subhumérale remontant jusqu'à l'épaule. Prosternum allongé, étroit, bistrié, muni d'un lobe antérieur étroit, ponctué, à peine échancré et dilaté à la base. Mésosternum à peine bisinué et rebordé antérieurement, séparé du métasternum par une strie droite transversale. Jambes antérieures garnies de denticules nombreux; postérieures de deux rangs de soies peu serrées.

Carthagène (Nouvelle-Grenade). (M. de Laferté.)

11. P. VERNUS.

Suborbicularis, convexiusculus, nigro-piceus, nitidus; antennis pedibusque rufo-brunneis; fronte concava, stria semicirculari late interrupta; pronoto dense punctulato lateribus

punctis sparsis, stria marginali integra; elytris striis validis crenulatis, dorsalibus 4 primis integris, 5ª, suturali et subhumerali antice abbreviatis; prosterno bistriato, mesosterno bimarginato. Long. 2 mill.; larg. 1 1/2 mill.

Hister vernus, Say. Soc. Phil. v, 40, 11 (1825). — Le Conte. N. Amer. Hist. 30, 28, T. 4, f. 3.

Suborbiculaire, médiocrement convexe, d'un noir de poix luisant. Front finement pointillé, avec une concavité peu profonde; strie semi-circulaire s'arrêtant de chaque côté à l'angle antérieur des yeux sans traverser entre le front et l'épistome; antennes brunes, massue fauve. Pronotum court, beaucoup plus large que long, arqué à la base, avec une bordure de gros points et une impression anté-scutellaire; légèrement arrondi sur les côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles obtus, abaissés; densément pointillé avec des points espacés, latéraux; strie marginale fine, entière. Ecusson petit, triangulaire. Elytres plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéairement dilatées sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout; repli latéral sillonné; stries bien marquées, crénelées; quatre premières dorsales entières, cinquième raccourcie un peu au-delà du milieu, avec un petit point basal, suturale et subhumérale externe à peu près de la même longueur. Propygidium ponctué et finement pointillé dans les intervalles, ainsi que le pygidium. Prosternum assez long, étroit, un peu échancré à la base, avec deux stries rapprochées en devant, muni d'un lobe antérieur étroit; mésosternum bisinué et rebordé en devant, traversé par une strie presque droite. Pattes d'un rouge-brun; jambes antérieures garnies de six dentelures; intermédiaires de six épines, et postérieures de deux.

Cette espèce est assez répandue dans les Etats-Unis, surtout dans les provinces méridionales ; comme la Nouvelle-Orléans, où elle a été recueillie abondamment dans les bouses, au mois de février.

12. P. EGENUS.

Ovalis, parum convexus, niger, nitidus, antennis, pedibus, elytris postice pygidioque rufis; fronte puncticulata, concava, stria late interrupta; pronoto lateribus punctato, stria marginali integra; elytris striis crenulatis, dorsalibus integris, suturali parum subhumeralique valde abbreviatis; prosterno bistriato. Long. 2 1/4 mill.; larg. 1 1/2 mill.

Ovale, peu convexe, d'un noir luisant. Front pointillé, légèrement concave au milieu, avec les angles oculaires relevés, strie largement interrompue; antennes brun-rouge. Pronotum beaucoup plus large que long, arqué à la base, avec un point anté-scutellaire, légèrement arrondi sur les côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus; finement pointillé sur toute sa surface, et peu densément ponctué sur les bords latéraux; strie marginale entière. Ecusson petit, triangulaire. Elytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéaires sur les côtés, légèrement rétrécies au bout, finement pointillées, rouges à l'angle postérieur externe; repli latéral sillonné; stries assez fortes, crénelées, dorsales entières, suturale à peine raccourcie à la base, subhumérale beaucoup plus courte, apicale. Propygidium et pygidium rouges, finement pointillés, avec quelques points plus gros. Prosternum étroit, bistrié, sinué à la base, muni en devant d'un lobe infléchi, court. Mésosternum bisinué, bordé d'une double strie transversale. Pattes rouge-brun;

jambes antérieures 6-denticulées; postérieures garnies de petites épines.

Carthagène (Nouvelle-Grenade); Caracas (Venezuela), dans les bouses, au mois de janvier.

B. Pronotum avec une strie latérale (13-20).

13. P. SANGUINIPENNIS.

Ovalis, parum convexus, niger, nitidus; elytris, antennis pedibusque rufis; fronte excavata, stria valde recurva interrupta; pronoto stria laterali antice haud ambiente; elytris stria dorsali 1a *integra, cæteris abbreviatis; prosterno absque striis; propygidio bifoveolato pygidioque grosse punctatis.* Long. 4 mill. larg. 2 1/2 mill.

Ovale, peu convexe, d'un noir lisse et luisant, avec les élytres, les pattes et les antennes rouges. Tête finement pointillée, profondément excavée, strie frontale recourbée très loin sur le vertex, interrompue à l'angle rentrant. Pronotum court, arqué à la base, ainsi que sur les côtés, avec un point anté-scutellaire, bisinueusement échancré en devant, avec les angles abaissés obtus; finement pointillé, avec un petit groupe de points latéraux; strie marginale fine, entière, s'éloignant un peu plus de la marge à l'échancrure; latérale forte, cessant à l'angle antérieur. Ecusson petit, triangulaire. Elytres un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, arquées sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bord apical, ponctuées; une seule marginale fine; humérale à peine visible; subhumérale courte; première dorsale entière, 2-4 fort raccourcies; cinquième et suturale un peu moins. Propygidium bifovéolé, fortement ponctué, ainsi que le pygidium. Prosternum fort élargi à la base,

sans stries ; mésosternum bordé d'une seule strie non interrompue. Jambes antérieures garnies de quatre à cinq denticules ; postérieures de deux rangées de spinules.

Cayenne.

14. P. TEAPENSIS.

Ovalis, subconvexus, brunneus, nitidus, puncticulatus ; fronte planiuscula stria integra antice recta ; pronoto lateribus punctato, stria marginali interrupta, laterali integra ; elytris margine inflexo bisulcato, stria subhumerali et 1-4 dorsalibus integris, 5ª et suturali abbreviatis ; mesosterno stria antica interrupta, postica arcuata, valde approximatis. Long. 3 mill. ; larg. 2 mill.

Ovale, assez peu convexe, brun, luisant, finement pointillé. Front à peu près plan, strie entière, bien marquée et droite au devant de l'épistome ; antennes brunes. Pronotum court, arqué à la base, avec un point profond, anté-scutellaire, ponctué et courbé seulement en devant sur les côtés, échancré en devant, avec les angles abaissés, bien marqués ; strie marginale fine, interrompue ; latérale forte, entière. Ecusson petit, triangulaire. Elytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, droites au bord apical ; repli latéral bisillonné ; stries fortes, crénelées, subhumérale et 1-4 dorsales entières ; cinquième et suturale un peu raccourcies. Propygidium couvert de points espacés, ainsi que le pygidium. Prosternum assez étroit et allongé, bistrié, sinué à la base, muni d'un lobe antérieur assez infléchi. Mésosternum bordé antérieurement d'une strie interrompue, et traversé par une autre entière, arquée, fort rapprochée au milieu. Jambes antérieures assez dilatées, quadri-dentées ; postérieures garnies de soies assez rares.

Téapa (Mexique) (M. Pilate).

15. P. GLOBIFORMIS.

Suborbicularis, globosus, brunneo-piceus, nitidus; antennis pedibusque rufis, puncticulatus; fronte concava, stria interrupta; pronoto lateribus parce punctato, stria marginali late interrupta, laterali integra; elytris striis crenatis, 4 primis dorsalibus integris, 5a apicali brevi, linea basali aucta, suturali et subhumerali abbreviatis; prosterno bistriato; mesosterno sinuatim bimarginato. Long. 2 1/4 mill.; larg. 1 3/4 mill.

Suborbiculaire, globuleux, d'un brun de poix luisant. Tête finement pointillée; front concave, strie semi-circulaire interrompue au milieu, distinguant le front de l'épistome; antennes rousses, massue plus claire. Pronotum plus large que long, arqué à la base, avec une fossette anté-scutellaire et une bordure de points, arrondi sur les côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles abaissés et obtus; finement pointillé, avec quelques gros points latéraux; strie marginale fine, ne dépassant pas les yeux; latérale forte, non interrompue en devant. Ecusson petit, triangulaire. Elytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéairement dilatées sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bord apical, très bombées, plus finement pointillées encore que le pronotum; repli latéral sillonné; stries bien marquées, ponctuées; quatre premières dorsales entières, cinquième courte, apicale, avec un arc transversal à la base; suturale beaucoup plus longue, raccourcie d'un tiers; subhumérale assez longue. Pygidium pointillé, avec quelques gros points, ainsi que le propygidium. Prosternum assez long, bistrié, élargi et sinué à la base; mésosternum bisinué en devant, traversé par deux lignes sinuées et assez rapprochées. Pattes rougeâtres; jambes antérieures munies de six denticules; intermédiaires

de cinq ou six petites épines, et d'un deuxième rang de plus petites encore.

Caracas (Venezuela), région froide, dans les détritus, en mai.

16. P. BIPULVINATUS.

Suborbicularis, sat convexus, nigro-piceus, nitidus ; antennis pedibusque rufo-brunneis, dense punctulatus ; fronte leviter concava, stria semi-circulari interrupta ; pronoto utrinque foveolato, stria marginali integra, laterali interrupta ; elytris striis crenatis, 1-4 *dorsalibus integris,* 4a *basi arcuata,* 5a, *suturali et subhumerali utraque antice abbreviatis ; prosterno striis approximatis ; mesosterno bistriato.* Long. 2 3/4 mill. ; larg. 2 mill.

Suborbiculaire, assez convexe sur les élytres, avec la suture déprimée, d'un noir de poix luisant, finement et densément pointillé. Front légèrement concave, ceint d'une strie semi-circulaire, interrompue au milieu, et par là distinct de l'épistome ; antennes d'un brun-ferrugineux. Pronotum court, beaucoup plus large que long, arqué à la base, avec une bordure de points et une fossette anté-scutellaire, légèrement arrondi sur les côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus et marqués d'une légère impression ; strie marginale fine, entière ; strie latérale forte, se terminant en arc à l'angle antérieur. Ecusson petit, triangulaire. Elytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéairement dilatées sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, légèrement bombées en dessus, avec la suture déprimée ; repli latéral sillonné ; stries fortes, bien marquées, crénelées ; quatre premières dorsales entières, quatrième arquée à la base, accompagnée d'un point à gauche ; cinquième, sutu-

rale, subhumérales interne et externe raccourcies un peu à la base. Prosternum étroit, échancré à la base, muni d'un lobe étroit, bien distinct, sillonné de deux stries longues, parallèles, rapprochées. Mésosternum transversal, bisinué en devant et rebordé entièrement, traversé d'une strie postérieure presque droite. Pattes d'un rouge-brun; jambes antérieures 6-denticulées; postérieures garnies de quelques épines.

Nouvelle-Grenade.

17. P. BREVISTRIUS.

Rotundatus, convexiusculus, piceus, nitidus, puncticulatus; antennis pedibusque rufis; fronte concava, stria interrupta; pronoto lateribus punctato, stria marginali integra, laterali brevissima; elytris margine inflexo sulcato, striis 1-3 *integris,* 4-5 *puncto basali auctis, suturali et subhumerali abbreviatis; prosterno bistriato; mesosterno transversis* 2 *striis integris.* Long. 2 3/4 mill.; larg. 1 4/5 mill.

? *Hister pumilus,* Er. Jahrb. 155, 74 (1834).

Arrondi, assez convexe, noir de poix luisant, finement et densément pointillé sur toute sa surface. Antennes rousses. Front excavé, strie sinuée, entière. Pronotum court, arrondi à la base avec un point anté-scutellaire; courbé sur les côtés, avec quelques points espacés, rétréci et échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus; strie latérale fine, entière, rapprochée du bord latéral, un peu plus éloignée de l'antérieur; latérale réduite à un petit arc dans l'angle. Ecusson petit, triangulaire. Elytres plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéaires sur les côtés, rétrécies et droites au bord apical; repli latéral fortement sillonné; stries fortes, crénelées, 1-3 dorsales entières, 4-5 avec chacune un point basal, raccourcies, l'une au milieu, ainsi que

la subhumérale et la suturale, l'autre bien avant. Propygidium couvert de points gros, espacés; pygidium pointillé. Prosternum assez large, bistrié, lobe peu distinct, presque droit. Mésosternum bisinué, rebordé entièrement, traversé par une strie forte, crénelée, arquée. Pattes rousses; jambes antérieures garnies de cinq denticules; postérieures de quelques soies fines.

Brésil.

Je suis porté à croire que cette espèce n'est autre chose que l'*Hister pumilus* d'Erichson, quoique cet auteur dise que celui-ci *manque de strie latérale;* cette strie est ici en effet si rudimentaire, qu'il est difficile de la voir à la simple loupe. Mais dans la crainte d'attribuer faussement le nom de *pumilus* à cette espèce, je lui ai donné un autre nom, qui rappelle son caractère tout particulier.

18. P. PARVULUS.

Breviter ovatus, sat convexus, puncticulatus, nigro-piceus, nitidus; antennis pedibusque rufis; fronte concava, stria integra; pronoto lateribus punctato, stria marginali integra, laterali interrupta, postice abbreviata; elytris margine inflexo sulcato, striis crenatis, 1-4 dorsalibus integris, 4ª versus scutellum arcuata, 5ª, suturali subhumeralique abbreviatis. Long. 2 1/4 mill.; larg. 1 1/2 mill.

Hister parvulus, Er. Jahrb. 156, 75 (1834).

En ovale court, assez convexe, d'un noir de poix luisant, très finement pointillé. Front légèrement concave, strie semi-circulaire, entière, sinuée derrière l'épistome; antennes rouge-brun. Pronotum court, arqué à la base, avec un point anté-scutellaire, arrondi et ponctué sur les côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles abaissés,

obtus; strie marginale fine, entière; latérale bien marquée, raccourcie à la base, arquée à l'angle antérieur et interrompue. Ecusson petit, triangulaire. Elytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées curvilinéairement sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bord apical; repli latéral fortement sillonné; stries bien marquées, fortes, crénelées; 1-4 dorsales distantes, entières, quatrième arquée vers l'écusson à la base; cinquième apicale, fort courte, suturale et subhumérale externe raccourcies vers la base. Propygidium ponctué et finement pointillé dans l'intervalle, ainsi que le pygidium. Prosternum assez long, avec deux stries sinuées, échancré à la base, muni en devant d'un lobe assez étroit, bien distinct; mésosternum bisinué et entièrement rebordé, traversé par une strie sinuée. Pattes rougeâtres; jambes antérieures garnies de cinq dents; postérieures de trois petites épines.

Nouvelle-Grenade.

19. P. SUBROTUNDUS.

Ovalis, parum convexus, piceus, nitidus, subtilissime punctulatus; antennis pedibusque rufis; fronte leviter excavata, stria interrupta; pronoto basi et versus latera punctato, stria marginali integra, laterali interrupta, antice arcuata; elytris striis dorsalibus integris, suturali et subhumerali abbreviatis. Long. 1 4/5 mill.; larg. 4/5 mill.

Hister subrotundus, Say. Soc. Phil. v, 39, 10 (1825). — Le Conte, N. Amer. Hist. 30, 27, T. 4, f. 2.

Ovale, médiocrement convexe, d'un noir de poix luisant. Tête finement pointillée; front avec une légère excavation, strie semi-circulaire, interrompue au milieu entre le front et l'épistome; antennes rougeâtres. Pronotum court, plus

large que long, arqué à la base, avec un point anté-scutellaire, arrondi latéralement, échancré et rétréci en devant, très finement pointillé, avec des points épars, bien marqués sur les côtés; strie marginale fine, entière; latérale plus forte, arquée à l'angle antérieur et interrompue. Ecusson petit, triangulaire. Elytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, légèrement dilatées sur les côtés, rétrécies au bout, plus ou moins rouges; repli latéral sillonné; stries bien marquées, crénelées; 1–5 dorsales entières; suturale raccourcie vers la base, subhumérale externe courte, apicale. Pygidium pointillé; propygidium ponctué. Prosternum assez allongé, échancré à la base, avec deux stries rapprochées en devant, lobe antérieur distinct, infléchi; mésosternum bisinué et rebordé en devant, traversé d'une strie droite. Pattes rougeâtres; jambes antérieures garnies de six denticules; postérieures de six ou sept épines.

Etats-Unis ; Nouvelle-Grenade ; Venezuela ; dans les bouses.

20. P. ROUZETI.

Breviter ovatus, parum convexus, nitidus, nigro-piceus; elytris, antennis pedibusque rufis; fronte leviter concava, stria interrupta; pronoto lateribus parce punctato, stria marginali integra tenui, laterali antice arcuata, interrupta; elytris striis 1-4 dorsalibus integris, 5ª, suturali et subhumerali abbreviatis. Long. 1 3/4 mill.; larg. 1 1/5 mill.

Paromalus Rouzeti, Fairm. Soc. Ent. (1849) 421.

Ovale court, peu convexe, luisant, d'un noir de poix, avec les élytres rouges en grande partie. Front légèrement concave, distinct de l'épistome par une strie semi-circulaire interrompue; antennes brunes, massue testacée. Pronotum

court, plus large que long, arqué à la base, avec de gros points et une fossette anté-scutellaire, légèrement arrondi sur les côtés, échancré et rétréci en devant, avec les angles abaissés obtus ; couvert latéralement de points, très espacés ; strie marginale fine, entière ; latérale bien marquée, terminée en arc à l'angle antérieur. Ecusson petit, triangulaire. Elytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéairement dilatées sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bord apical ; stries bien marquées, 1-4 dorsales entières, cinquième avec un petit point basal, raccourcie en avant, ainsi que la suturale et la subhumérale. Pygidium pointillé. Prosternum bistrié, échancré à la base, plus étroit en devant, et bien distinct du lobe antérieur ; mésosternum bisinué en devant et rebordé, traversé d'une deuxième strie presque droite. Pattes d'un rouge-ferrugineux ; jambes antérieures denticulées ; postérieures épineuses.

Un individu de cette espèce a été trouvé à Bondy, près de Paris, dans une fourmillière, par M. Rouzet (M. Fairmaire).

XIV. SPHYRACUS.

(σφυρὸν, cheville de la jambe ; ἀκὴ, pointe.)

Soc. Ent. 3e série, T. 1 (1853), pl. 14. — Mon. pl. 5. Genre XIV.

Corpus globosum.

Caput retractum, rotundatum ; fronte clypeoque concavis, stria interjecta ; mandibulis æqualibus, dentatis.

Antennæ sub frontis margine insertæ, scapo contorto, funiculi articulo primo longiori, clava ovali articulis angulatim resectis, foveolis sub prothoracis angulo detectis.

Pronotum stria laterali integra; elytris 4-5 striatis.

Prosternum bistriatum, basi sinuatum, lobo brevi rotundato marginato; mesosternum marginatum, bisinuatum.

Tibiæ anticæ extus apicali unco et denticulis armatæ, foveola tarsali parum profunda, posticæ biseriatim spinosulæ.

Propygidium declive, hexagonum; pygidium semi-ellipticum valde inflexum.

Corps ovale, plus ou moins bombé en dessus, noir luisant.

Tête (f. 1 *b*) arrondie, médiocre, s'enfonçant dans le prothorax; front concave, ainsi que l'épistome, avancé en pointe obtuse, élevée au-dessus de l'insertion des antennes, entouré d'une strie circulaire, sinuée en devant; labre court, légèrement sinué au bout; yeux déprimés, semi-lunaires; mandibules assez saillantes, arquées, uni-dentées en dedans, terminées en pointe aiguë.

Antennes (f. 1 *d*) insérées sous un rebord du front entre les mandibules et les yeux; scape tordu, épaissi au milieu, logé dans une faible coulisse; funicule de sept articles, premier obconique, plus long, les autres à peu près d'égale longueur, croissant successivement en diamètre; massue ovalaire, allongée, comprimée, velue, de quatre articles taillés anguleusement. Fossettes antennaires assez profondes, arrondies, dans l'angle même du prothorax, au-dessus du bord pectoral, non entaillé pour le passage de l'antenne.

Mâchoires (f. 1 *c*) à deux lobes cornés, barbus en dedans, premier plus long que le deuxième; palpes maxillaires de quatre articles, deuxième obconique, troisième beaucoup plus court, cylindrique, quatrième ovalaire, plus long que

les deux autres. Menton corné, presque carré, sinué en devant ; lèvre peu saillante ; paraglosses membraneuses, ciliées en dedans, arquées. Palpes labiaux de trois articles, deuxième obconique, troisième ovalaire, à peu près d'égale longueur.

Pronotum arrondi à la base, avec une légère impression anté-scutellaire, oblique sur les côtés, puis subitement coudé en dedans, avec l'angle même aigu et abaissé ; fortement échancré en arc antérieurement ; strie marginale fine, rapprochée du bord, terminée en devant au niveau des yeux ; latérale forte, éloignée du bord à l'angle antérieur et rejoignant celle du côté opposé. Pièce humérale à peine visible en dessus. Ecusson petit, triangulaire. Elytres bombées, plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, courbées sur les côtés, rétrécies et droites au bord apical ; repli latéral strié, sans fossette humérale ; une demi-strie subhumérale, une humerale oblique, très fine, et quelques dorsales. Prosternum assez élevé, plan en dessous, légèrement sinué à la base, bistrié, muni d'un lobe arrondi et rebordé en devant, très distinct. Mésosternum court, transversal, légèrement bisinué en devant, bordé d'une strie entière dans tout son pourtour.

Pattes assez allongées ; cuisses comprimées, creusées en dedans d'une coulisse pour loger les jambes, et bordées d'un sillon ; jambes en triangle très allongé, terminées par deux épines inégales, obliques ; antérieures (f. 1 *e*) sans dent à l'origine de l'arête interne, dentées en dehors, avec une avance terminale, séparée, fort longue ; fossette tarsale bien marquée, limitée seulement en dedans ; postérieures (f. 1 *f*) garnies d'un double rang d'épines. Tarses de cinq articles triangulaires, à peu près égaux, quatre premiers garnis au bout

de longues soies, cinquième portant deux courts crochets.

Abdomen de cinq articles : premier segment ventral bistrié, fort long, les autres fort courts, très serrés, et en partie invisibles au milieu. Propygidium hexagonal, fort penché. Pygidium ogival, infléchi.

J'ai cru devoir former ce genre pour une jolie espèce de Caracas (Venezuela), dont le faciès est celui d'un petit *Omalodes*, et dont les vrais caractères sont ceux des *Phelister*. Elle a du premier le pronotum et les élytres, avec leurs stries, l'abdomen, tout en un mot, excepté les jambes et la base du pronotum. Comme dans le deuxième, le prosternum est bistrié, le mésosternum bisinué en devant, avec une faible pointe au milieu répondant à l'échancrure du prosternum ; bordé d'une strie entière ; le front est concave, séparé de l'épistome par une strie sinueuse. Mais il s'en distingue par la massue des antennes dont les articles sont coupés angulairement, par une strie latérale du pronotum entière, par les jambes postérieures garnies de deux rangées d'épines, et surtout par la forme des antérieures terminées en dehors par une longue avance, distante des autres dents. Cette disposition remarquable m'a fait lui adjoindre une autre espèce de Bolivie, quoiqu'elle en diffère un peu par le lobe du prosternum. Les mœurs et métamorphoses de ce genre sont entièrement inconnues.

1. S. OMALODELLUS.

Ovalis, convexus, niger, nitidus ; fronte stria integra ; pronoto lævi ; elytris margine inflexo 1-*striato, striis dorsalibus* 1-3 *tenuibus, cæteris nullis ; propygidio pygidioque punctatis ; prosterno striis abbreviatis, lobo convexo ; tibiis anticis ante apicem bidentatis*. Long. 4 mill. ; larg. 2 1/2 mill.

Ovale, assez bombé, noir luisant. Front concave, strie frontale entière, avec un angle rentrant au milieu ; antennes brunes, massue grise, velue. Pronotum arrondi à la base, avec un point anté-scutellaire, oblique sur les côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles assez marqués et abaissés ; strie marginale fine, rapprochée du bord, terminée derrière les yeux ; latérale forte, assez peu distante du bord latéral, arquée et éloignée à l'angle antérieur, et se continuant en devant sans interruption. Ecusson petit, triangulaire. Elytres plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, courbées sur les côtés, rétrécies et droites au bord apical, bombées au milieu ; repli latéral lisse, sans fossette à l'épaule, 1-sillonné, strie humérale oblique, très fine ; une subhumérale remontant jusqu'à l'épaule ; dorsales fines ; 1-2 entières, troisième raccourcie par derrière, les autres nulles, ainsi que la suturale. Propygidium abaissé, ponctué, ainsi que le pygidium, fortement infléchi. Prosternum à deux stries raccourcies, lobe bombé. Jambes antérieures armées avant l'avance apicale de deux dents seulement.

Cette espèce, qui a les plus grands rapports avec certains *Omalodes* pour la forme et la disposition des stries, a été découverte à Caracas (Venezuela) par M. Sallé.

2. S. UNCIPES.

Ovatus, subconvexus, niger, nitidus, antennis pedibusque brunneis ; fronte concava, stria sinuata, integra ; pronoto lateribus punctato, stria marginali interrupta, laterali distanti, valida, integra ; elytris striis dorsalibus 1-3 integris, 4ª, suturali et subhumerali abbreviatis ; propygidio pygidioque punctatis ; tibiis anticis ante apicem 3-dentatis. Long. 4 mill. ; larg. 2 1/2 mill.

Ovale, assez convexe, noir luisant. Front concave, forte-

ment relevé sur les yeux; strie entière, bisinuée en devant; antennes brunes, massue grise. Pronotum court, arqué à la base, avec un point anté-scutellaire, arrondi sur les côtés, avec de gros points espacés en dedans des stries, rétréci et fortement échancré en devant, avec les angles aigus et abaissés; strie marginale fine, rapprochée du bord, cessant derrière les yeux; latérale forte, distante, sans interruption. Ecusson petit, triangulaire. Elytres beaucoup plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, bombées, abaissées le long de la suture, à peine courbées sur les côtés, rétrécies et droites au bord apical; repli latéral bistrié; strie humérale fine, oblique; subhumérale courte, 1-3 dorsales entières, quatrième fort courte, cinquième nulle; suturale remontant jusqu'au milieu, mais ne partant pas tout à fait du bout. Propygidium couvert de points ocellés, peu serrés. Pygidium plus densément ponctué. Prosternum entièrement bistrié, lobe court, infléchi, arrondi au bout. Pattes brunes; jambes antérieures garnies avant la pointe apicale de trois ou quatre dents aiguës.

Bolivie.

XV. RHYPOCHARES.

(ῥύπος, ordures; χαίρω, se plaire.)

Soc. Ent. 3e série, T. 1 (1853), pl. 16. — Mon. pl. 7. Genre XV, fig. 1.

Hister. Erich. Jahrb. (1834).

Corpus convexum, aeneo-nigrum, puncticulatum

Caput rotundum, retractum; fronte plana, stria clypeo interjecta; mandibulis aequalibus.

Antennæ sub frontis margine insertæ, clava ovata, recte resecta, foveolis sub angulo prothoracis detectis.

Pronotum stria marginali; elytra 3 vel 4 obsolete striata.

Prosternum basi rotundatum, haud striatum, lobo brevi; mesosternum emarginatum, stria integra.

Tibiæ anticæ dentatæ, posticæ biseriatim spinosulæ, fovea tarsali obsoleta.

Propygidium hexagonum; pygidium trigonum, convexo-declivia.

Corps ovale, convexe, noir métallique luisant, densément pointillé en dessus.

Tête médiocre, arrondie, pouvant s'enfoncer dans le prothorax : front plan, entouré d'une strie bien marquée, formant en devant un angle rentrant; épistome court, trapézoïdal, sinué en devant; labre petit, échancré; mandibules courbées, aiguës, avec une dent obsolète; yeux ovalaires, peu saillants.

Antennes (f. 1 *b*) insérées sous un rebord du front entre les yeux et les mandibules; scape long, coudé, épaissi au bout, logé dans une coulisse du dessous de la tête; funicule de sept articles élargis progressivement, premier et deuxième obconiques, plus longs, les autres égaux; massue ovale, comprimée, de quatre articles velus, coupés droit. Fossette antennaire arrondie, bien marquée, dans l'angle antérieur même du prothorax; bord pectoral non entaillé pour le passage de l'antenne.

Mâchoires (f. 1 *c*) insérées en dehors du menton, cornées, à deux lobes barbus en dedans, externe beaucoup plus long; palpes de quatre articles, premier très petit, deuxième long, obconique, troisième court, cylindrique, quatrième

ovalaire, deux fois plus long que le précédent. Menton en trapèze court, plus étroit en devant; lèvre menbraneuse; paraglosses ciliées, arrondies; palpes de trois articles, premier petit, deuxième obconique, renflé au bout, et troisième ovalaire, d'égale longueur.

Pronotum court, bombé, arrondi à la base, sinué sur les côtés, fortement rétréci et échancré en devant, avec les angles abaissés, peu aigus; une strie marginale entière, bien marquée. Ecusson triangulaire petit. Pièce humérale invisible en dessus. Elytres courtes, de la largeur du pronotum à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies, droites au bord apical; repli latéral sans fossette, avec deux stries assez fines; humérale oblique, peu marquée; subhumérale raccourcie au milieu; dorsales réduites à trois, plus ou moins entières, les autres nulles ou obsolètes. Prosternum assez saillant, sans stries, arrondi à la base, avec un lobe antérieur très court, un peu infléchi, bordé et arrondi en devant; mésosternum sinué en devant pour recevoir la base du prosternum, bordé d'une strie entière.

Pattes assez minces; cuisses comprimées, creusées en dedans d'une coulisse pour loger les jambes; celles-ci en triangle peu élargi au bout, terminées par deux épines inégales; antérieures fortement dentées sur les côtés, avec une fossette tarsale obsolète; postérieures garnies d'un double rang d'épines; tarses de cinq articles, quatre premiers triangulaires, garnis en dessous de soies; à peu près égaux entre eux; dernier un peu plus long, avec deux crochets.

Abdomen de cinq anneaux; premier segment ventral fort long, bistrié; deuxième et troisième courts; quatrième visible seulement sur les côtés. Propygidium en hexagone,

très court, oblique. Pygidium en triangle curviligne, peu bombé, perpendiculaire.

L'espèce unique de ce genre a été décrite pour la première fois par Erichson (Jahrb. p. 146. 48), sous le nom de *Hister saprinoides*. Ses couleurs métalliques, la forme et la sculpture des élytres, en effet, lui donnent l'aspect d'un *Saprinus*. Cette conformation, jointe à la disposition du pronotum et du front, m'ont engagé à la séparer des *Hister* dont elle n'a en aucune manière le faciès, quoiqu'elle ait le sternum et la fossette antennaire disposés comme dans ce genre. Elle vit dans les ordures. Ses métamorphoses sont inconnues.

R. SAPRINOIDES

Ovalis, convexus, niger æneus, nitidus, puncticulatus; *pedibus piceis antennis rufis*; *fronte plana, stria in medio angulata*; *pronoto lateribus punctato, stria marginali integra*; *elytris margine inflexo bistriato subhumerali dimidiata*, 1-3 *dorsalibus plus minusve postice abbreviatis, ceteris sæpius nullis*; *tibiis anticis 4-dentatis, posticis biseriatim spinosulis.* Long. 5 mill.; larg. 3 1/2 mill.

Hister saprinoides, Er. Jahrb. 1, 146, 48 (1834).

Ovale, convexe, noir métallique luisant, densément pointillé sur toute sa surface. Front plan, strie entière, formant au milieu un angle rentrant; épistome légèrement impressionné. Antennes rousses. Pronotum arrondi à la base, avec une impression anté-scutellaire, sinué et ponctué sur les côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus; strie marginale entière, assez marquée. Ecusson petit, triangulaire. Elytres courtes, de la largeur du pronotum à la base; dilatées à l'épaule, rétrécies et droites au bord apical; repli latéral bistrié, sans fossette; strie subhu-

mérale raccourcie au milieu; dorsales fines, première entière, 2-3 raccourcies plus ou moins par derrière, les autres nulles ou fort obsolètes. Propygidium pointillé, ainsi que le pygidium. Pattes brunes; jambes antérieures armées de quatre dents, les deux dernières fort longues; postérieures garnies de deux rangées d'épines.

Cap de Bonne-Espérance; M. Mocquerys l'a trouvé au Havre, dans de vieilles laines apportées de ce pays.

XVI. OMALODES.

(ὁμαλός, uni; εἶδος, forme.)

3ᵉ série, T. 1 (1853), pl. 15 et 16. — Mon. pl. 6 et 7. Genre XVI, f. 1-30.

Hister. F. Syst. El. (1801). — Payk. Mon. Hist. (1811)
Omalodes. Er. in Jahr. 114, 7 (1834).

Corpus ovatum, crassum.

Caput rotundatum, parvum, retractum; fronte stria circulari, sæpius impressa; mandibulis 1-dentatis æqualibus.

Antennæ sub frontis margine insertæ, clava ovali compressa, foveola sub prothoracis angulo profunda.

Prosternum elevatum, basi rotundatum, in mesosterno receptum, lobo subinflexo, longo, anterius rotundato.

Pronotum antice valde angustatum, stria laterali integra margini proxima.

Elytra striis dorsalibus sæpius 2 1/2 *levibus, subhumerali externa angulo externo circumducta.*

Tibiæ anticæ extus dentatæ, foveola tarsali distincte exarata, posticæ extus uni-seriatim spinosæ.

Propygidium hexagonum declive; pygidium perpendiculare.

Corps ovale, épais, plus ou moins convexe.

Tête (f. 1 *a et* 3 *e*) petite, très enfoncée dans le prothorax; front ordinairement ceint d'une strie bien marquée, tantôt plan, tantôt marqué d'une impression profonde; épistome en trapèze, plus ou moins distinct du front; labre presque aussi long que large, arrondi au bout. Yeux réniformes. Mandibules fortes, légèrement arquées au bout, et unidentées en dedans.

Antennes (f. 1 *d*) insérées sous un rebord du front, au devant des yeux; scape épais, contourné, logé dans une coulisse sous la tête; funicule de sept articles serrés : premier obconique, plus long que les suivants, 2-7 comprimés, croissant en largeur; massue suborbiculaire, comprimée, de quatre articles velus et serrés, le dernier à peine sensible. Fossettes antennaires profondes, creusées sous l'angle antérieur du prothorax.

Mâchoires (f. 1 *c*) à deux lobes cornés, garnis en dedans de longs poils serrés; l'interne court, l'externe allongé, atteignant presque l'extrémité du palpe. Palpes maxillaires de quatre articles; premier petit, deuxième obconique, troisième cylindrique, un peu plus court; quatrième ovalaire, aussi long que les deux précédents réunis. Menton (f. 1 *b*) en trapèze, subsinué à la base, rétréci et échancré en avant; lèvre membraneuse, terminée par une languette courte, conique, et par deux paraglosses allongées, linéaires, ciliées en dedans de longs poils. Palpes labiaux de trois articles : premier court, deuxième obconique, troisième ovalaire, égaux en longueur.

Pronotum transversal, convexe, plus ou mois arrondi à la base, oblique sur les côtés, ordinairement fort rétréci en devant, avec les angles aigus abaissés, et l'échancrure céphali-

que profonde. Une strie marginale fine, qui n'est bien visible qu'à l'angle antérieur; une latérale ordinairement entière. Pièce humérale visible en dessus. Ecusson petit, triangulaire. Elytres plus ou moins bombées, élargies à la base, arrondies à l'angle postéro-externe, et coupées obliquement au bout, avec un angle sutural. On y remarque une strie marginale entière, une subhumérale externe s'arrondissant autour de l'angle postérieur, accompagnée parfois d'un rudiment de subhumérale interne; une humérale fine, oblique; quelques dorsales, souvent à peine marquées. Prosternum saillant, ordinairement sans stries, élargi et arrondi à la base, lobe prosternal court, bien distinct et arrondi au bout; cachant toute la bouche; bord pectoral non entaillé pour le passage des antennes. Mésosternum large, court, profondément échancré en devant pour recevoir le prosternum; strie marginale interrompue d'ordinaire à l'échancrure. Métasternum long, avec une strie médiane longitudinale.

Pattes robustes, assez allongées, fort distantes à leur insertion. Cuisses comprimées, assez élargies, avec une coulisse pour loger les jambes, et une strie marginale en dedans. Jambes triangulairement élargies au bout, terminées par deux épines inégales, rebordées en dedans, avec une seule arête sur le côté externe, qui est armé de dents; antérieures creusées d'une fossette tarsale bien marquée et nettement limitée de part et d'autre. Tarses courts, à quatre premiers articles triangulaires, comprimés, courts, ciliés en dessous; cinquième plus long, avec deux crochets égaux.

Abdomen de cinq anneaux : premier segment ventral grand, bistrié; quatre suivants très courts, égaux entre eux; antépénultième segment dorsal en partie découvert, avec une carène visible dans l'angle sutural des élytres. Propygi-

dium hexagonal, oblique ; pygidium en triangle curviligne, bombé, vertical.

Ce genre, établi par Erichson dans le *Jahrbucher* en **1834**, sur les *Hister angulatus*, F.; *omega*. Kby., et *lævigatus*, Schh., se compose d'espèces très voisines et difficiles à distinguer les unes des autres, mais d'une forme toute particulière, d'un cachet propre qui les sépare à la première vue de tous les autres genres de la famille. La tête arrondie, s'enfonçant dans le prothorax ; le front ordinairement impressionné au milieu, entouré d'une strie circulaire, fermée par derrière, et formant souvent un angle antérieur rentrant ; le pronotum rétréci fortement et échancré en devant; bordé d'une petite strie marginale, qui n'est visible qu'à l'angle antérieur, et d'une latérale entière, bien marquée et fort rapprochée du bord ; les élytres avec une strie subhumérale externe, arquée autour de l'angle postérieur, et trois dorsales plus ou moins fines et raccourcies, les autres obsolètes ou nulles ; le repli latéral sans fossettes à l'épaule et avec une seule strie marginale; le prosternum assez élevé, élargi et arrondi à la base, muni d'un lobe distinct et assez saillant ; la fossette des antennes sous l'angle antérieur du prothorax ; le mésosternum court, fortement échancré pour recevoir le prosternum, bordé d'une strie interrompue ; les jambes antérieures garnies d'une rangée de dents, avec une fossette tarsale bien limitée, et les postérieures avec une seule arête épineuse : tels sont les principaux caractères.

Ils habitent tous les parties chaudes de l'Amérique, depuis le Texas jusqu'à la Plata, excepté l'*O. Marquisicus* qui paraît appartenir à l'Océanie. Ils vivent dans les bouses, les végétaux en décomposition, quelquefois dans les charognes. Leurs métamorphoses sont inconnues.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES.

A. Pas de strie apicale aux élytres.

B. Pygidium entouré d'une ponctuation forte et serrée, lisse au milieu de la base.

c. Epaules très saillantes. — Stries dorsales fortes et bien marquées. — Front profondément impressionné.

d. Strie latérale du pronotum régulière rapprochée du bord. . . 1. *Omega*, Kirby. Amér. mérid.

dd. Strie latérale du pronotum irrégulière, éloignée du bord. . . 2. *laceratus*. Brésil.

cc. Epaules peu saillantes. — Stries dorsales très fines. — Front légèrement concave.

d. Ponctuation du propygidium et du pygidium interrompue postérieurement. — Jambes postérieures quadri-denticulées. . . 15. *grossus*. Mexico.

dd. Ponctuation du propygidinm et du pygidium non interrompue. — Jambes postérieures tri-denticulées. . . . . 16. *Texanus*. Texas.

BB. Pygidium uniformément ponctué sur toute sa surface.

c. Stries dorsales internes représentées par de légères côtes élevées. . 7. *faustus*, Er. Amér. mérid.

cc. Stries dorsales et suturale formées de lignes de points.

d. Propygidium sans fossettes ; pygidium moins densément ponctué, sans rigole tout autour. — Premier segment ventral densément pointillé. . . . . 13. *monilifer*. Mexico.

dd. Propygidium bifovéolé ; pygidium densément ponctué, entouré d'une rigole. — Premier segment ventral à peine visiblement pointillé. . . . . 14. *pulvinatus*, Er. Cayenne.

ccc. Stries dorsales internes nulles, sans côtes élevées.

d. Prosternum bistrié.

e. Strie marginale du mésosternum et subhumérale externe entières. . . . . 22. *ebenninus*, Er. Tucuman.

ee. Strie marginale du mésosternum interrompue ; subhumérale externe courte.

f. Côtés du pronotum fovéolés et rugueusement ponctués. — Stries dorsales bien marquées. . . . . 5. *bifoveolatus.* Cayenne.

ff. Côtés du pronotum sans fovéole, ni points. — Stries dorsales fines. . . . . 20. *consanguineus.* Nouv.-Grenad.

dd. Prosternum sans stries.

e. Propygidium fortement bifovéolé.

f. 1-2 stries dorsales bien marquées. — Front profondément impressionné.

g. Une strie suturale bien marquée. . . . . 6. *Marquisicus.* Iles Marquises.

gg. Strie suturale nulle, ou représentée par quelques points.

h. Elytres avec une rangée irrégulière, transversale de gros points au bout. — Pronotum à peine distinctement pointillé à l'angle antérieur. . . . . 4. *lucidus*, Er. Cayenne.

hh. Elytres sans rangée transversale de points au bout. — Pronotum pointillé à l'angle antérieur.

i. Strie subhumérale interne nulle.

j. Côtés du pronotum impressionnés et ponctués seulement au bord antérieur. . . . . 3. *angulatus*, F. Brésil.

jj. Côtés du pronotum sans impression, ponctués dans

toute la longueur. . . . . 11. *foveola*, Er. Amér. mérid.

ii. Une strie subhumérale interne.

j. Pygidium plus faiblement ponctué. — Angles antérieurs du pronotum plus arrondis. . . . . . 7. *Brasilianus.* Brésil.

jj. Pygidium plus fortement ponctué. — Angles antérieurs du pronotum plus aigus. . . . . . . 12. *conicicollis.* Cayenne.

ff. Stries dorsales très fines. — Front à peine impressionné. . 27. *sobrinus*, Er. Mexique.

ee. Propygidium sans fovéoles.

f. Une longue strie subhumérale interne. . . . . 21. *extorris.* Cayenne.

ff. Pas de strie subhumérale interne.

g. Front plan, sans fossette bien distincte.

h. Stries dorsales et suturale toutes marquées au bout par quelques gros points. — Pygidium couvert d'une ponctuation grosse, espacée. . . . . 30. *depressisternus.* Cayenne.

hh. Stries dorsales internes et suturale sans rudiments apicaux. — Ponctuation du pygidium moins forte et plus serrée.

i. Propygidium et pygidium obscurs, couverts de gros points serrés. — Angles antérieurs du pronotum lisses. . . . . 19. *planifrons.* Brésil.

ii Propygidium et pygidium luisants, moins fortement et moins densément ponctués. — Angles antérieurs du pronotum ponctués.

j. Front impressionné. — Ponctuation du propygidium

et du pygidium fine et serrée.	29.	***serenus***, Er.	Brésil.
jj Front sans impression. — Ponctuation du propygidium et du pygidium grosse et espacée. . . .	26.	***anthracinus***.	Venezuela.
gg. Front distinctement fovéolé,			
h. Pronotum lisse, bifovéolé à l'angle antérieur. . . .	8.	*exul*.	Cayenne.
hh. Pronotum densément pointillé sur les côtés, sans fovéoles à l'angle antérieur.			
i. Front séparé de l'épistome par un bourrelet. — Points du pygidium gros.	10	*punctistrius*.	Brésil.
ii. Front sans bourrelet. — Points du pygidium moins forts	17.	*novus*.	Nouv.-Grenad.
BBB. Pygidium lisse, avec quelques points excessivement fins. . .	28.	*sinuaticollis*.	Brésil.
AA Une strie apicale aux élytres.			
b Strie apicale continuant la subhumérale externe jusqu'à la suture. — Strie frontale entière.			
c. Grand, assez allongé. — Stries dorsales bien marquées. . . .	18.	***Haïtianus***.	Haiti.
cc. Petit, orbiculaire. — Stries dorsales courtes, fines et peu distinctes.			
d. Ponctuation du pygidium fine peu étendue. — Front à peine impressionné.	23.	*lævigatus*, Er.	Cuba.
dd. Ponctuation du pygidium forte, étendue. — Front largement impressionné.	24.	*ruficlavis*.	Mexico.
bb. Strie apicale continuant la marginale jusqu'à la suture. — Strie frontale interrompue.	25.	***lævinotus***.	Guadeloupe.

1. O. OMEGA.

Ovalis, subquadratus, parum convexus, niger, nitidus; fronte profunde impressa, stria antice retro acuminata, impressione longa; pronoto lateribus usque ad basim punctatis; elytris humeris valde prominulis, sutura depressa, striis 2 1/2 dorsalibus, subhumerali abbreviata; propygidio pygidioque dense circumpunctatis; tibiis anticis 4-dentatis. Long. 13 mill.; larg. 8 mill.

Hister omega, Kirby. Cent. d'Insect. In Lin. Trans. XII, 394, 26. — Id. Leq. 20, 26 (1817).

Omalodes omega, Erich. in Jahr. 1, 117, 1.

? O. borealis, Le Conte. N. Amer. Hist. 14, 1. T. 1, f. 10. (1845).

Ovale, presque carré, épais, peu convexe en dessus, noir luisant. Tête finement pointillée; front creusé d'un sillon longitudinal profond, ceint d'une strie circulaire, forte, entière, formant un angle aigu rentrant dans le sillon médian; épistome légèrement concave. Antennes d'un brun de poix, massue grise. Pronotum court, fort large, bisinué à la base, avec une fovéole au devant de l'écusson; très rétréci et échancré en devant, avec les angles aigus et abaissés; oblique sur les côtés, avec une strie latérale fine, rapprochée du bord, entière, et une bordure de points serrés, rugueux, presque aussi large à la base qu'en devant. Ecusson petit, triangulaire. Elytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées sur les côtés, avec les épaules très saillantes, rétrécies et légèrement arquées au bord apical, formant un petit angle sutural; creusées le long de la suture; première strie dorsale fine, terminée par des points; deuxième entière, forte, recourbée en dedans, creusée dans un sillon bien marqué; troisième faible, raccourcie au milieu; les autres nulles; subhumérale externe ne remontant pas au-delà du tiers postérieur, et ne

se continuant pas le long du bord apical. Prosternum sans stries; mésosternum à strie marginale interrompue. Propygidium et pygidium avec une impression de chaque côté, densément et fortement ponctués dans leur pourtour. Jambes antérieures armées de quatre dents; intermédiaires de cinq épines; postérieures de quatre, la dernière bifide.

Brésil, sous les pierres, dans les bouses un peu vieilles, pendant la sécheresse.

2. O. LACERATUS.

Ovalis, parum convexus, niger, nitidus, clava rufo-brunnea; fronte in medio longitudinaliter profunde excavata, stria valida antice retro acuminata, clypeo subimpresso; pronoto lateribus rugoso, stria laterali irregulari a margine distanti; elytris humero prominulo, 1_a dorsali integra, tenui; 2^a forti basi abbreviata, 3^a postice in medio; propygidio bifoveolato, pygidioque dense et fortiter punctatis antice lævibus; tibiis anticis 4-dentatis. Long. 9 mill.; larg. 6 1/2 mill.

Ovale, peu convexe en dessus, noir, luisant. Tête finement pointillée; front convexe, creusé dans son milieu d'un profond sillon longitudinal; strie circulaire forte, entière, formant en devant un angle rentrant aigu dans le sillon; épistome légèrement impressionné. Antennes d'un noir de poix, massue d'un rouge-brun. Pronotum court, très large et bisinué à la base, avec un point anté-scutellaire, légèrement arqué sur les côtés, très rétréci et échancré en devant, avec les angles aigus; rugueusement ponctué le long des côtés; strie latérale irrégulière, éloignée du bord, non interrompue. Ecusson petit, triangulaire. Elytres une fois et demie plus longues qus le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées sur les côtés, avec l'épaule saillante, rétrécies

postérieurement, creusées dans le sens de la suture ; strie subhumérale courte ; première dorsale obsolète, ponctuée postérieurement ; deuxième forte, arquée en dedans, au fond d'une impression, l'une et l'autre entières ; troisième raccourcie au milieu. Propygidium bifovéolé, fortement et densément ponctué, presque lisse au milieu du bord antérieur. Pygidium ponctué encore plus fortement, avec le milieu de la base lisse. Prosternum lisse, sans stries. Mésosternum à strie marginale interrompue. Jambes antérieures armées de quatre dents, l'apicale bifide ; intermédiaires de cinq, et postérieures de trois épines.

Cette espèce a les plus grands rapports avec l'*O. omega*, cependant elle a les épaules un peu moins saillantes, la suture moins enfoncée, le propygidium bifovéolé, et un nombre d'épines différent aux jambes postérieures ; la structure de la strie latérale du pronotum pourrait être une anomalie individuelle. Je n'ai vu qu'un seul exemplaire provenant du Brésil (M. Chevrolat).

3. O. ANGULATUS.

Ovatus subconvexus, niger, nitidus, clava brunnea ; fronte convexa in medio sulco longitudinali profundo exarata, striaque circulari haud retrorsum acuminata, clypeo subimpresso ; pronoto lateribus antice punctato impressoque ; elytris pulvinatis circumque impressis, humeris prominulis, stria 1a 2aque dorsali integris, 3a abbreviata ; propygidio bifoveolato, circum, pygidioque toto punctatis ; tibiis anticis 4-dentatis. Long. 9 mill. ; larg. 6 1/2 mill.

Hister angulatus, F. S. El. 1, 85, 8 (1801). — Payk. Mon. Hist. 42, 30, t. 4, f. 4.

Omalodes angulatus, Er. in Jahr. 1, 118, 3, (1834).

Ovale, assez convexe, d'un noir luisant. Tête densément pointillée; front convexe, creusé d'un sillon profond dans sa longueur, et ceint d'une forte strie, sans angle rentrant; épistome légèrement impressionné. Antennes noires, massue brune. Pronotum court, fort large et bisinué à la base, avec un point anté-scutellaire, légèrement arqué sur les côtés, très rétréci et échancré en devant, avec les angles aigus, abaissés, impressionnés et une bordure de points très courte; strie latérale entière, rapprochée du bord. Ecusson petit, triangulaire. Elytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, rétrécies postérieurement, bombées et entourées d'une impression distincte, avec les épaules assez saillantes; strie subhumérale courte, première et deuxième dorsales entières, bien marquées, troisième fine, raccourcie au milieu. Propygidium ponctué dans son pourtour, peu densément, mais assez fortement, presque lisse dans son milieu, bifovéolé au bout, souvent impressionné entre les deux fossettes. Pygidium bombé, couvert entièrement de points forts et peu espacés. Prosternum large, sans stries. Mésosternum court, à strie marginale interrompue. Jambes antérieures quadri-dentées; intermédiaires garnies de cinq, et postérieures de quatre épines.

Brésil, Guyane (Cayenne).

Paykull, dont je n'ai pas vu le type, a sans doute confondu plusieurs espèces sous ce nom.

4. O. lucidus.

Ovatus, convexus, niger, nitidus, antennis piceis; fronte punctulata in medio sulcata, stria circulari haud retrorsum angulata; pronoto lateribus vix punctulato; elytris humeris parum

prominulis, sutura convexa, striis 3 primis dorsalibus tenuissimis postice obsoletis, punctis 5 ante apicem transversis; propygidio bifoveolato pygidioque parce et fortiter punctatis; tibiis anticis 4-dentatis. Long. 8 mill.; larg. 7 mill.

Omalodes lucidus, Er. in Jahr. 1. 120, 4 (1834).

Ovale court, convexe, d'un noir luisant. Tête densément pointillée; front convexe, creusé au milieu d'un sillon assez profond; strie circulaire sans angle rentrant; épistome légèrement impressionné. Antennes brunes. Pronotum court, très large et bisinué à la base, légèrement arqué sur les côtés, échancré et fort rétréci en devant, avec les angles aigus; étroitement rebordé de points peu marqués jusqu'aux deux tiers postérieurs; strie latérale forte, entière. Ecusson petit, triangulaire. Elytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, fortement dilatées sur les côtés, rétrécies au bout; épaules à peine marquées, suture plane; strie subhumérale courte; première et deuxième dorsales fines, obsolètes postérieurement; troisième encore plus fine et plus courte, avec une rangée transversale, irrégulière de cinq ou six gros points, un peu avant le bord apical. Propygidium peu densément, surtout au milieu et assez fortement ponctué, avec deux fossettes peu profondes. Pygidium bombé, un peu plus densément et aussi fortement ponctué, creusé dans son pourtour. Prosternum déprimé et densément pointillé. Mésosternum très court, avec des points sur les côtés et la strie marginale interrompue. Jambes antérieures quadri-dentées; intermédiaires garnies de quatre épines; postérieures de trois.

Brésil (Bahia et Para).

5. O. BIFOVEOLATUS.

Ovatus, subconvexus, niger, nitidus; fronte punctulata profunde sulcata, stria circulari profunda, clypeo separato;

pronoto lateribus dense et late punctato, utrinque foveolato; elytris humero prominulo, stria 1a dorsali integra, 2a basi parum, 3a in medio abbreviatis, sutura subdepressa; propygidio bifoveolato grosse et parce, in medio præsertim, pygidioque punctatis; prosterno bistriato, mesosterno lateribus punctulato; tibiis anticis 4-dentatis. Long. 9 mill.; larg. 7 mill.

Ovale oblong, peu convexe, noir, luisant. Tête densément pointillée; front convexe, creusé au milieu d'un sillon profond, longitudinal, qui passe sur le rebord élevé qui l'entoure; strie circulaire profonde, sans angle aigu rentrant; épistome bombé, bien séparé du front. Antennes noir de poix, massue brune. Pronotum court, bisinué et fort large à la base, avec un point anté-scutellaire, droit sur les côtés, arrondi sur ses angles, avec une bordure entière assez large de points serrés, presque rugueux, et un fort point au milieu; très rétréci et échancré en devant; strie marginale entière, rapprochée du bord. Ecusson petit, triangulaire. Elytres plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, fortement dilatées et assez saillantes à l'épaule, rétrécies au bout, déprimées sur la suture; strie subhumérale atteignant presque le milieu; première dorsale entière, deuxième raccourcie à la base, bien marquées; troisième fine, raccourcie au milieu; quelques gros points apicaux entre la deuxième et la suture. Propygidium bifovéolé, fortement ponctué, mais peu densément, surtout au milieu. Pygidium bombé, couvert de gros points espacés. Prosternum pointillé, bistrié. Mésosternum ponctué sur les côtés, avec une strie marginale interrompue. Jambes antérieures quadridentées; intermédiaires garnies de quatre épines; postérieures de trois.

Guyane (Cayenne)

6. O. MARQUISICUS.

Ovatus, convexiusculus, niger, nitidus; antennis brunneis; fronte profunde et late sulcata, stria circulari antice retrorsum haud acuminata; pronoto lateribus punctulato; elytris striis 2 primis dorsalibus integris, 3ª antice suturalique postice dimidiatis; propygidio bifoveolato pygidioque margine elevato, punctatis; tibiis anticis 4-dentatis. Long. 8 mill.; larg. 6 mill.

Ovale, légèrement convexe, noir luisant. Front convexe, avec un sillon médian longitudinal, profond, entier, élargi en devant et pointillé; strie circulaire complète, profonde et forte, sans angle aigu rentrant; antennes brunes, massue roussâtre. Pronotum court, beaucoup plus large que long, légèrement bisinué à la base, avec un point anté-scutellaire, un peu arqué sur les côtés, largement échancré et rétréci en devant, avec les angles abaissés et aigus; strie latérale forte, bien marquée, entière, avec un petit espace ponctué aux angles antérieurs. Ecusson petit, triangulaire. Elytres une fois un quart plus longues que le pronotum, un peu plus larges à la base, dilatées sur les côtés, rétrécies et presque droites au bord apical, formant un petit angle sutural; épaules saillantes, suture élevée; strie subhumérale forte, raccourcie en devant et ne se continuant pas au bout; première dorsale entière, bien marquée; deuxième un peu raccourcie à la base, plus forte, surtout par derrière, où elle est dans un enfoncement; troisième obsolète, raccourcie au milieu, avec quelques points apicaux; suturale bien marquée dans la moitié postérieure. Propygidium bifovéolé, couvert de points peu serrés, surtout au milieu; pygidium ponctué de la même façon, mais un peu plus densément, presque plan, avec le rebord légèrement relevé. Prosternum

sans stries. Mésosternum avec une strie interrompue. Jambes antérieures armées de quatre dents très petites; intermédiaires garnies de six épines ; postérieures de quatre.

Cette espèce est établie sur un seul individu de la collection de M. Feisthamel, indiqué comme provenant des îles Marquises.

7. O. Brasilianus.

Breviter ovatus, convexiusculus, niger, nitidus; fronte media profunde sulcata, stria circulari valida integra, retrorsum haud acuminata ; pronoto lateribus punctato ; elytris pulvinatis circiterque depressis, humeris prominulis; striis 2 subhumeralibus abbreviatis, dorsalibus 2 primis integris, 3a postice abbreviata ; propygidio bifoveolato parce, pygidio sat dense punctatis ; tibiis anticis 4-dentatis. Long. 8 mill.; larg. 6 mill.

Ovale arrondi, assez convexe, noir, luisant. Front convexe, pointillé, parcouru dans toute sa longueur par un fort sillon médian; strie circulaire forte, entière, sans angle antérieur rentrant ; épistome bombé, plus visiblement pointillé. Antennes brun de poix, massue ferrugineuse. Pronotum court, très large et bisinué à la base, avec un point anté-scutellaire; subsinué et bordé de points sur les côtés ; fortement rétréci et échancré en devant, avec les angles aigus, abaissés et impressionnés; strie latérale bien marquée, entière. Ecusson petit, triangulaire. Elytres une fois un quart plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées sur les côtés, avec l'épaule saillante, rétrécies et presque droites au bord apical, avec un angle sutural peu profond ; bombées au milieu, la partie convexe entourée par une espèce de fossé très distinct, qui passe sur les stries dorsales en dedans de

l'épaule et sur la suture, et longe le bord apical ; strie subhumérale externe raccourcie au milieu, interne bien marquée, plus ou moins courte, réunie postérieurement avec la première dorsale, qui est entière, ainsi que la deuxième ; troisième fine, raccourcie au milieu, avec quelques points apicaux. Propygidium bifovéolé, presque lisse, avec des points épars sur ses bords. Pygidium légèrement convexe, sans rebord élevé, également ponctué sur toute sa surface. Prosternum sans stries. Mésosternum assez court, avec une strie marginale interrompue. Jambes antérieures armées de quatre dents, la dernière bifide ; intermédiaires de cinq petites épines ; postérieures de quatre.

Brésil.

8. O. exul.

Oblongus convexus, niger, nitidus ; fronte clypeoque valde concavis, stria obsoleta, in medio retrorsum acuminata ; pronoto antice utrinque bifoveolato ; elytris striis 1-2 *dorsalibus integris,* 3a *et subhumerali dimidiatis, ceteris postice punctis indicatis ; propygidio pygidioque parce punctatis ; tibiis anticis* 5-*dentatis.* Long. 7 mill. ; larg. 4 1/2 mill.

Allongé, presque cylindrique, assez convexe, noir luisant. Antennes brunes. Tête finement pointillée ; front avec une large impression qui s'étend sur l'épistome ; strie peu marquée, formant en devant un angle rentrant. Pronotum court, bisinué à la base, oblique sur les côtés et presque sans points, rétréci et échancré en devant, avec les angles aigus, marqués d'une fossette profonde, divisée par la strie latérale. Ecusson petit, triangulaire. Elytres beaucoup plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, presque droites sur les côtés, avec les épaules peu saillantes ; rétré-

cies et un peu obliques au bord apical, avec un angle sutural bien marqué; bombées au milieu et ceintes d'une rigole bien visible; strie subhumérale atteignant l'épaule, première et deuxième dorsales entières, bien marquées; troisième courte, marquée au bout de points, ainsi que les stries intérieures. Propygidium et pygidium couverts de points espacés, réguliers. Prosternum pointillé, sans stries. Mésosternum un peu plus long que dans les autres espèces, pointillé de même, avec une strie marginale interrompue. Jambes antérieures 5-dentées; intermédiaires garnies de cinq petites épines; postérieures de quatre.

Cette espèce, provenant de Cayenne (MM. Gehin, de la Ferté), a les plus grands rapports avec l'*O. faustus*, mais elle n'a pas, comme lui, les côtes élevées des élytres en guise de stries intérieures.

9. O. FAUSTUS.

Oblongus, parum convexus, niger, nitidus; fronte foveolata, stria circulari retrorsum acuminata, clypeo impresso; pronoto lateribus vix punctulato; elytris stria subhumerali externa ad humerum producta, interna brevi, 1-2 dorsalibus integris, 3a dimidiata, intus lineolis lævibus elevatis; propygidio postice utrinque subimpresso pygidioque parce puncticulatis; tibiis anticis 4-dentatis. Long. 6 mill.; larg. 4 1/2 mill.

Omalodes faustus, Er. in Jahr. 1,124,10 (1834.)

Oblong, presque parallèle, peu convexe, d'un noir luisant. Front convexe, à peine visiblement pointillé, avec une fossette médiane pas très profonde; strie circulaire entière, formant en devant un angle rentrant, aigu, très long; épistome légèrement impressionné. Antennes d'un brun de poix, massue ferrugineuse. Pronotum court, transversal, à

peine bisinué à la base, légèrement sinué et à peine pointillé sur les côtés ; rétréci et échancré en devant, avec les angles aigus, abaissés ; strie latérale entière, formant au bord antérieur, derrière les yeux, un angle bien marqué, surmonté d'un petit point. Ecusson petit, triangulaire. Elytres plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, subparallèles latéralement, obliques au bord apical, formant un angle sutural peu sensible ; strie subhumérale externe sinueuse, remontant jusqu'à l'épaule, interne courte ; première et deuxième dorsales entières, troisième raccourcie au milieu et souvent continuée par des points ; les autres, ainsi que la suturale, représentées par quelques points. On aperçoit, mais seulement à un certain jour, le long des trois dorsales internes, de légères côtes longitudinales, lisses. Propygidium légèrement bi-impressionné sur le bord postérieur, presque lisse, avec quelques petits points épars ; pygidium ponctué de même, avec un point à l'angle antérieur de chaque côté. Prosternum sans stries. Mésosternum assez long, imponctué ; strie marginale interrompue. Jambes antérieures armées de quatre dents, apicale bifide ; intermédiaires de cinq fortes épines ; postérieures de quatre.

Brésil, Guyane (Cayenne).

10. O. PUNCTISTRIUS.

Ovatus, convexiusculus, niger, nitidus ; fronte punctulata, sulco medio longitudinali profonde exarata, stria circulari valida, iterum a clypeo distincta ; pronoto lateribus antice rugose punctato et impresso ; elytris stria subhumerali abbreviata, 1ª 2ª*que dorsali integris,* 3ª *dimidiata postice punctatis ; propygidio sparse, pygidio æqualiter punctatis ; tibiis anticis 4-dentatis.* Long. 7 mill. ; larg. 5 1/2 mill.

Ovale, assez convexe, noir luisant. Front convexe, peu densément ponctué, sillonné longitudinalement au milieu d'une impression entière; strie circulaire, forte, entière, entourée d'un rebord élevé, un peu abaissé en devant, mais non interrompu, séparé de l'épistome par une strie transversale; ce dernier à peine impressionné, plus densément pointillé. Antennes d'un brun de poix. Pronotum court, à peine bisinué à la base, avec un point oblong anté-scutellaire, oblique sur les côtés, bordé de points, avec un enfoncement rugueusement ponctué vers les angles antérieurs, rétréci et échancré en devant; strie latérale entière, bien marquée, sans angles bien arrêtés derrière les yeux. Ecusson petit, triangulaire. Elytres plus longues et aussi larges que le pronotum à sa base, dilatées sur les côtés, rétrécies et presque droites au bord apical, angle sutural peu profond, strie subhumérale externe raccourcie, interne nulle; première et deuxième dorsales entières, terminées par un ou deux points; troisième raccourcie au milieu et continuée jusqu'au bout par une série de points; les deux autres, ainsi que la suturale, représentées par quelques points apicaux. Propygidium sans fossettes bien marquées, ponctué, mais très vaguement. Pygidium ponctué d'une manière plus régulière, mais peu serrée. Prosternum sans stries. Mésosternum court, avec une strie marginale interrompue. Jambes antérieures armées de quatre dents; intermédiaires de quatre épines assez fortes; postérieures de trois.

Brésil (M. Deyrolle).

11. O. FOVEOLA.

Subrotundatus, convexus, niger, nitidus; fronte profunde sulcata, stria circulari integra forti, antice haud retrorsum acumi-

nata; clypeo subimpresso; pronoto lateribus punctato, elytris pulvinatis, stria subhumerali abbreviata, 1ª et 2ª dorsali integris 3ª dimidiata, suturali sæpius indicata; propygidio profunde bifoveolato, lateribus parce, pygidio sat dense punctatis; tibiis anticis 5-denticulatis. Long. 5 mill.; larg. 4 mill.

Omalodes foveola. Er. in Jahr. 1,120,5 (1834).

Ovale arrondi, assez convexe, noir luisant. Front convexe, pointillé, avec une impression médiane élargie en devant et assez profonde; strie circulaire entière, forte; épistome légèrement impressionné. Antennes d'un brun de poix. Pronotum court, élargi à la base et à peine bisinué, avec un point oblong anté-scutellaire; légèrement arqué et bordé de points sur les côtés, échancré et rétréci en devant, avec les angles antérieurs aigus, abaissés et impressionnés; strie latérale bien marquée, entière, sans angles derrière les yeux. Ecusson petit, triangulaire. Elytres une fois et demie plus longues que le pronotum, aussi larges à la base, dilatées latéralement, avec les épaules assez saillantes, rétrécies et à peu près droites au bord apical, formant un angle sutural assez saillant, bombées, avec une rigole circulaire; strie subhumérale externe raccourcie en devant; interne nulle; première dorsale entière; deuxième à peine raccourcie à la base, plus forte, surtout par derrière; troisième oblique, moins marquée, raccourcie au milieu; quelquefois une légère trace de la suturale. Propygidium fortement bifovéolé, lisse au milieu, avec quelques points épars. Pygidium légèrement convexe, assez régulièrement ponctué. Prosternum sans stries. Mésosternum court; strie marginale interrompue. Jambes antérieures armées de cinq dents; intermédiaires de cinq petites épines; postérieures de quatre.

Guyane (Cayenne); Brésil.

12. O. CONICICOLLIS.

Ovatus, convexiusculus, niger, nitidus; fronte media foveolata, stria circulari integra, retrorsum haud acuminata, clypeoque depresso punctulatis, pronoto lateribus punctato, anticis angulis impresso; elytris humeris elevatis, striis 2 subhumeralibus abbreviatis, 1a 2aque dorsali integris, 3a dimidiata, punctis apicalibus suturalibusque; propygidio vage punctato, bifoveolato, pygidio pulvinato æqualiter punctato; tibiis anticis 4-dentatis. Long. 5 1/2 mill.; larg. 4 1/2 mill.

Ovale, assez convexe, noir luisant. Front convexe, pointillé, sillonné dans sa longueur d'une fossette médiane peu profonde; strie circulaire entière, sans angle rentrant, avec un rebord élevé derrière l'épistome même, quoiqu'un peu plus bas; ce dernier peu convexe, pointillé. Antennes d'un brun de poix. Pronotum court, beaucoup plus large que long, élargi et bisinué à la base, avec un point anté-scutellaire; oblique et subsinué sur les côtés, avec une bordure entière de points; échancré et fort rétréci en devant, avec les angles abaissés, aigus, impressionnés. Elytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées sur les côtés, rétrécies et presque droites au bout, bombées, avec les épaules saillantes et la suture abaissée; strie subhumérale externe atteignant presque la strie humérale; interne plus courte; première et deuxième dorsales entières, fortes; troisième fine, raccourcie au milieu, avec quelques points apicaux; suturale représentée par quelques points. Propygidium bifovéolé, couvert de points épars, presque lisse au milieu. Pygidium bombé, assez également ponctué. Prosternum sans stries. Mésosternum long, à strie marginale interrompue. Jambes antérieures armées de quatre dents; intermédiaires de quatre épines, et postérieures de trois.

Guyane (Cayenne); Brésil (r. negro); dans les bouses, en janvier, et dans les charognes en mai et juin.

13. O. MONILIFER.

Rotundatus, convexus, niger, nitidus, puncticulatus, clava brunnea ; fronte clypeoque concavis, stria circulari antice retrorsum breviter acuminata ; pronoto lateribus punctato ; elytris stria subhumerali ad humerum producta, dorsalibus punctorum lineis compositis, 3 primis integris, ceteris abbreviatis, 5ª gemina ; propygidio pygidioque et 1° ventrali abdominis segmento punctatis ; tibiis anticis 4-dentatis. Long. 6 mill.; larg. 5 mill.

Arrondi, convexe, noir luisant. Tête pointillée; front concave, ainsi que l'épistome ; strie circulaire forte, entière, avec un angle rentrant très court. Antennes brunes. Pronotum court, très large et bisinué à la base, avec un point allongé au devant de l'écusson ; oblique et sinué sur les côtés, échancré et fortement rétréci en devant, avec les angles aigus, abaissés, impressionnés ; couvert d'une très fine et très dense ponctuation, et d'une bordure latérale de points plus forts. Ecusson petit, triangulaire. Elytres pointillées comme le pronotum sur toute leur surface, une fois et demie plus longues et aussi larges que lui à la base, curvilinéairement dilatées sur les côtés ; strie subhumérale externe bien marquée, raccourcie à l'épaule ; interne représentée par des points presque imperceptibles ; dorsales formées de lignes de points réguliers, les trois premières entières et liées, quatrième plus fine, un peu raccourcie à la base, cinquième géminée, n'atteignant pas le milieu ; suturale plus longue. Propygidium vaguement ponctué, sans fovéoles; pygidium un peu plus densément et plus for-

tement. Prosternum sans stries. Mésosternum court, à strie marginale interrompue; premier segment ventral très densément pointillé. Jambes antérieures armées de quatre dents; postérieures de trois ou quatre petites épines.

Mexique (Mexico, Téapa). (MM. Chevrolat et Pilate).

14. O. PULVINATUS.

Rotundatus, pulvinatus, niger, nitidus; fronte media profunde foveolata, stria circulari, retrorsum acuminata, clypeo impresso; pronoto lateribus parce punctulato; elytris humeris prominulis stria subhumerali extus ad humerum producta, interna breviori, punctorum lineis formata sicut cæteræ, 3 primis dorsalibus integris, 4ª, 5ª geminata suturalique abbreviatis; propigidio bifoveolato sublævi, pygidio dense punctulato; tibiis anticis 5-dentatis. Long. 4 mill. 1/2; larg. 3 mill. 1/2.

Omalodes pulvinatus Er. in Jahr. 1,123,9 *(1834).*

Arrondi, assez convexe, noir luisant. Tête finement pointillée; front convexe, avec une fossette médiane arrondie, très profonde, continuée en devant par un sillon; strie circulaire entière, formant un angle aigu rentrant; épistome impressionné. Antennes brunes. Pronotum lisse sur toute sa surface et finement ponctué latéralement, court, beaucoup plus large que long et bisinué légèrement à la base, oblique et subsinué sur les côtés, échancré et fortement rétréci en devant, avec les angles antérieurs aigus et abaissés; strie latérale entière. Ecusson petit, triangulaire. Elytres plus longues que le pronotum et aussi larges à la base, dilatées sur les côtés, avec les épaules très saillantes, rétrécies et légèrement arrondies au bout, formant un angle sutural assez prononcé; bombées et entourées d'une espèce de rigole; suture légèrement carénée; strie subhumérale externe assez bien marquée, atteignant l'épaule, mais si-

nueuse et interrompue deux fois ; interne plus courte, formée de points réguliers comme toutes les autres ; 1-3 dorsales entières, quatrième à peine raccourcie, cinquième géminée et suturale raccourcies vers le milieu. Propygidium profondément bifovéolé, couvert d'un pointillé très fin. Pygidium bombé, faiblement et peu densément ponctué. Prosternum sans stries. Mésosternum ponctué, à strie marginale interrompue. Premier segment ventral à peine visiblement pointillé. Jambes antérieures armées de cinq petites dents ; intermédiaires de cinq petites épines ; postérieures de quatre.

Brésil ; Guyane (Cayenne).

15. O. GROSSUS.

Ovatus, latus, convexiusculus, niger, nitidus, clava brunnea ; fronte parum convexa, leviter in medio foveolata, stria circulari antice subinterrupta, clypeo subimpresso ; pronoto lateribus antice punctato ; elytris striis lævibus, 1ª dorsali integra, 2ª utrinque abbreviata, 3ª subhumeralique externa dimidiatis ; propygidio pygidioque lateribus impressis punctatisque ; tibiis anticis 4-dentatis. Long. 10 mill. ; larg. 8 mill.

Ovale très élargi, assez convexe, noir, luisant. Tête finement pointillée ; front légèrement convexe, avec une fossette médiane peu profonde ; strie circulaire peu marquée en devant ; épistome subimpressionné. Antennes d'un brun de poix, massue rousse. Pronotum court, très large et légèrement bisinué à la base, oblique et à peine sinué avec une bordure de points sur les côtés, échancré et fort rétréci en devant, avec les angles aigus et abaissés ; strie latérale entière. Ecusson petit, triangulaire. Elytres une fois et demie plus longues et un peu plus larges que le pronotum

à la base, dilatées sur les côtés, rétrécies au bout ; épaules à peine saillantes ; suture un peu déprimée ; strie subhumérale externe raccourcie ; trois dorsales fines : première entière, deuxième raccourcie de part et d'autre, troisième encore plus courte. Propygidium avec deux impressions larges et superficielles, fortement ponctuées. Pygidium impressionné et fortement ponctué dans tout son pourtour, excepté au milieu. Prosternum sans stries. Mésosternum court, à strie interrompue. Jambes antérieures armées de quatre dents, l'apicale bifide ; postérieures de quatre épines.

Mexique (MM. de la Ferté et Chevrolat).

16. O. Texanus.

Ovatus, subconvexus, niger, nitidus, clava brunnea ; fronte punctulata leviter in medio foveolata, stria circulari integra, antice retrorsum breviter acuminata ; clypeo subimpresso ; pronoto lateribus tenuiter punctulato ; elytris stria subhumerali abbreviata, 1-3 dorsalibus obsoletis postice evanescentibus ; propygidio pygidioque utrinque impressis punctatisque circum ; tibiis anticis 4-dentatis. Long. 9 mill. ; larg. 7 mill.

Ovale, légèrement convexe, noir luisant. Front légèrement bombé, pointillé, avec une fossette médiane peu profonde ; strie circulaire entière, avec un angle rentrant très court ; épistome légèrement impressionné. Antennes brunes, massue roussâtre. Pronotum court, très large et subbisinué à la base, oblique sur les côtés et bordé de petits points assez serrés ; fortement rétréci et échancré en devant, avec les angles aigus et abaissés ; strie latérale entière. Ecusson petit, triangulaire. Elytres une fois et demie plus longues et aussi larges que le pronotum à la base, dilatées

sur les côtés, rétrécies et presque droites au bout; épaules peu saillantes, suture subdéprimée; strie subhumérale externe raccourcie; 1-3 dorsales obsolètes, raccourcies un peu au-delà du milieu. Propygidium légèrement bifovéolé, couvert latéralement d'une ponctuation forte et serrée, qui se réunit au milieu du bord postérieur. Pygidium lisse au milieu, ponctué et impressionné dans son pourtour. Prosternum sans stries. Mésosternum très court, à strie marginale interrompue. Jambes antérieures armées de quatre dents; intermédiaires de quatre fortes épines; postérieures de trois plus petites.

Il se distingue du *O. grossus* par sa forme plus allongée et un peu moins convexe, sa strie frontale réunie en angle rentrant, et l'espace ponctué de chaque côté du propygidium et du pygidium réuni postérieurement.

Etats-Unis (Texas).

17. O. NOVUS.

Ovatus, subconvexus, niger, nitidus, clava brunnea; fronte clypeoque foveolatis, stria circulari integra retrorsum acuminata; pronoto lateribus punctato; elytris striis validis, subhumerali abbreviata basali rudimento aucta, 2 *primis dorsalibus integris*, 3ª *dimidiata punctis terminata; propygidio pygidioque parce punctulatis; tibiis anticis 4-dentatis.* Long. 9 mill.; larg. 6 mill.

Ovale, assez allongé, légèrement convexe. Tête finement pointillée; front peu convexe, avec une fossette médiane arrondie; strie circulaire bien marquée, entière, formant un angle rentrant assez aigu; épistome subimpressionné. Antennes brunes, massue rousse. Pronotum court, très large et subbisinué à la base, avec un point au devant de

l'écusson, oblique et bordé de points très serrés sur les côtés, échancré et rétréci en devant, avec les angles aigus et abaissés. Ecusson petit, triangulaire. Elytres une fois et demie plus longues, aussi larges que le pronotum à la base, peu élargies sur les côtés, droites au bord apical; stries fortes et bien marquées; subhumérale externe atteignant presque l'épaule et munie d'un court rudiment basal; 1-2 dorsales entières, troisième raccourcie au milieu et continuée par une ligne de points. Propygidium couvert de points réguliers, peu serrés, assez fins; sans fossettes. Pygidium ponctué de même. Prosternum sans stries. Mésosternum profondément échancré, à strie marginale interrompue. Jambes antérieures armées de quatre dents; intermédiaires de cinq épines; postérieures de trois.

Nouvelle-Grenade (Carthagène).

18. O. Haïtianus.

Ovatus oblongus, subconvexus, niger, nitidus; fronte clypeoque late et parum profunde impressis, puncticulatis, stria integra, vix retrorsum acuminata; pronoto lateribus punctulato; elytris stria subhumerali ab humero ad suturam continuata; 1-2 *dorsalibus integris,* 3a *interrupta; propygidio punctato in medio lævi, pygidio densius; tibiis anticis 4-dentatis.* Long. 10 mill.; larg. 7 mill.

Ovale allongé, légèrement convexe, noir luisant. Front et épistome pointillés, avec une impression large et superficielle; strie circulaire assez marquée, entière, avec un angle rentrant à peine saillant. Antennes brunes. Pronotum court, large et bisinué à la base; oblique, légèrement sinué et bordé de points sur les côtés; échancré et rétréci en devant, avec les angles abaissés, aigus; strie latérale

entière, fortement anguleuse derrière les yeux. Ecusson petit, triangulaire. Elytres beaucoup plus longues et aussi larges que le pronotum à la base, légèrement arquées sur les côtés, rétrécies et presque droites au bout, formant un angle sutural assez profond, strie subhumérale externe atteignant d'une part l'humérale, et se continuant de l'autre le long du bord apical jusqu'à la suture; interne nulle; 1-2 dorsales entières, troisième interrompue. Propygidium sans fossettes bien accusées, ponctué assez densément et peu fortement sur les côtés, lisse au milieu; pygidium plus également et plus fortement ponctué sur toute sa surface. Prosternum sans stries. Mésosternum court, profondément échancré et rebordé d'une strie interrompue. Jambes antérieures armées de quatre dents; intermédiaires de cinq épines fortes; postérieures de quatre.

Haïti (S.-Domingo), dans les végétaux charnus en décomposition, tels que le Palmier, le Papayer, etc.; octobre.

19. O. PLANIFRONS.

Ovatus, subconvexus, niger, nitidus; fronte plana, stria circulari antice subinterrupta; pronoto stria laterali forti; elytris stria subhumerali integra ad humerum disjuncta; 1-2 dorsalibus integris, 3ª dimidiata, punctis continuata; pygidio propygidioque fortiter et dense punctatis; tibiis anticis 4-dentatis. Long. 8 mill.; larg. 6. mill.

Ovale, assez convexe, noir, luisant. Front légèrement convexe, sans fossette ni points; strie circulaire un peu interrompue en devant. Antennes d'un brun de poix. Pronotum court, élargi et bisinué à la base, avec un point

anté-scutellaire, oblique sur les côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles aigus, abaissés; imponctué sur les côtés; strie latérale forte et entière. Ecusson petit, triangulaire. Elytres une fois et demie plus longues et aussi larges que le pronotum à la base, dilatées latéralement, droites au bout, un peu bombées, avec une espèce d'impression tout autour et les épaules saillantes; stries fortes, bien marquées; subhumérale externe entière, décomposée à l'épaule; première et deuxième dorsales entières, troisième raccourcie au milieu, continuée par des points; quatrième, cinquième et suturale représentées par quelques points apicaux. Propygidium et pygidium densément et fortement ponctués sur toute leur surface. Prosternum large, sans stries. Mésosternum court, à strie très grosse, interrompue. Jambes antérieures armées de quatre dents obtuses; postérieures de cinq ou six petites épines.

Brésil (Sainte-Catherine).

20. O. CONSANGUINEUS.

Ovatus, couvexiusculus, niger, nitidus; fronte plana in medio anguste sulcata, stria circulari antice retrorsum angulata; pronoto lateribus impunctatis; elytris sub humero impressis, striis tenuibus, 1a dorsali integra, 2a 3aque postice abbreviatis; propygidio sparsim, pygidio dense punctatis; prosterno breviter bistriato; tibiis anticis 5-dentatis. Long. 9 mill.; larg. 7 mill.

Ovale, assez convexe, noir, luisant. Front plan, lisse, creusé dans sa longueur par un sillon médian, étroit, assez profond; strie circulaire bien marquée, entière, formant un angle antérieur rentrant, peu aigu; épistome plan. Antennes brunes. Pronotum court, large et subbisinué à la base, avec un point anté-scutellaire, oblique sur les côtés,

rétréci et échancré en devant, avec les angles aigus et abaissés; imponctué sur toute sa surface; strie latérale forte, entière, sans angles derrière les yeux. Ecusson petit, triangulaire. Elytres une fois et demie plus longues, aussi larges que le pronotum à la base; légèrement bombées, et enfoncées sur la suture et dans leur pourtour, avec une impression assez profonde sous l'épaule, ce qui la rend plus saillante; strie subhumérale externe raccourcie en devant; dorsales fines, obsolètes, première entière, deuxième et troisième raccourcies. Propygidium assez vaguement ponctué; pygidium un peu plus densément et assez régulièrement. Prosternum aplati à la base, avec deux courtes stries. Mésosternum très court, strie marginale interrompue. Jambes antérieures armées de cinq ou six dents; postérieures de cinq ou six petites épines.

Nouvelle-Grenade (Bogota). (M. Chevrolat.)

21. O. EXTORRIS.

Oblongo-ovatus, convexiusculus, niger, nitidus, fronte clypeoque subdepressis punctulatis, stria circulari integra, vix retrorsum angulata; pronoto lateribus antice impressis punctatisque; elytris striis validis, subhumerali externa integra, interna humerum jungente, 1-3 dorsalibus integris, 3ª postice punctis formata; propygidio pygidioque dense et æqualiter punctatis; tibiis anticis 4-dentatis. Long. 9 mill.; larg. 6. mill.

Ovale un peu oblong, légèrement convexe, noir, luisant. Antennes brunes. Front pointillé et légèrement déprimé, ainsi que l'épistome, avec une légère trace de sillon médian; strie circulaire entière et presque sans angle rentrant. Pronotum court, large et arqué à la base, avec une petite impression anté-scutellaire, oblique sur les côtés, et bordé

d'une ponctuation serrée, assez large, qui s'arrête au milieu, rétréci et échancré en devant, avec les angles abaissés, aigus et impressionnés; strie latérale forte, entière. Ecusson petit, triangulaire. Elytres une fois et demie plus longues, aussi larges que le pronotum à la base, bombées et entourées d'une dépression assez marquée; stries fortes et bien marquées; subhumérale externe atteignant la base, interne montant jusqu'à l'humérale; première dorsale entière, deuxième un peu raccourcie à la base, troisième formée de points à partir du milieu. Propygidium couvert d'une ponctuation assez serrée, assez forte, un peu plus fine au milieu du bord antérieur. Pygidium ponctué un peu plus densément. Mésosternum court; strie marginale interrompue. Jambes antérieures armées de quatre dents; postérieures de quatre épines.

Guyane (Cayenne).

22. O. EBENNINUS.

Oblongus, parum convexus, niger, nitidus, puncticulatus; fronte depressa, stria circulari subintegra, retrorsum angulata; pronoto lateribus late densius punctato; elytris stria externa subhumerali integra, interna brevi; 1-3 *dorsalibus integris, ceteris apicalibus; propygidio pygidioque dense punctatis; prosterno bistriato, mesosterno marginato; tibiis anticis 5-denticulatis.* Long. 9 mill. larg. 6 mill.

Omalodes ebenninus. Er. in Jahr. 1, 118. 2 (1834).

Plus allongé que tous ses congénères, peu convexe, noir luisant, finement et densément pointillé sur toute sa surface, couvert, en outre, d'une ponctuation plus forte et serrée sur la tête, sur les bords du pronotum, et surtout sur le propygidium et le pygidium. Antennes brunes. Front

déprimé, ainsi que l'épistome, avec une légère trace de sillon médian ; strie circulaire bien marquée, entière, formant un angle antérieur rentrant, peu prononcé. Pronotum court, large et subbisinué à la base, arrondi sur les côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles aigus et abaissés. Ecusson petit, triangulaire. Elytres deux fois plus longues, et aussi larges que le pronotum à sa base, peu élargies sur les côtés, légèrement rétrécies, droites et sillonnées sur le bord apical, formant un angle sutural bien marqué ; épaules peu saillantes, suture assez déprimée ; stries fortes et bien marquées ; subhumérale externe entière ; interne courte, décomposée ; première et deuxième dorsales entières, troisième raccourcie, mais continuée par des points, quatrième, cinquième et suturale représentées par quelques points apicaux. Propygidium couvert d'une ponctuation forte et serrée, ainsi que le pygidium. Prosternum étroit, bistrié. Mésosternum ponctué, avec une strie marginale non interrompue derrière l'échancrure céphalique Jambes antérieures armées de cinq ou six denticules ; intermédiaires de cinq fortes épines ; postérieures de quatre à cinq petites.

Chili, Montevideo, Tucuman.

23. O. LÆVIGATUS.

Rotundatus, convexiusculus, niger, nitidissimus; fronte levissime subimpressa, stria circulari retrorsum subangulata; pronoto stria laterali pone oculos angulata ; elytris 3 *striis dorsalibus brevibus obsoletis, subhumerali externa antice abbreviata usque ad suturam continuata ; propygidio pygidioque versus latera tenuissime punctulatis ; tibiis anticis 4-dentatis.* Long. 7 mill. ; larg. 6 mill.

Hister lævigatus. Quens. in Schh. Syn. Ins. 1,90,15 *note* T. 2 *f.* 3. (1806) — *Angulatus var*, Payk. Mon. Hist. 43,30 (1834).

Arrondi, convexe, d'un noir très luisant et sans points, si ce n'est aux angles antérieurs du pronotum et sur les côtés du propygidium et du pygidium, encore sont-ils très fins et obsolètes. Antennes d'un brun de poix. Front à peu près plan, avec une très légère impression; strie circulaire bien marquée, entière, formant un angle rentrant antérieur à peine sensible. Pronotum court, large et légèrement arrondi à la base, avec un point anté-scutellaire; subarrondi sur les côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles aigus et abaissés; strie latérale forte, entière, avec des angles assez marqués derrière les yeux. Ecusson petit, triangulaire. Elytres plus longues et un peu plus larges que le pronotum à la base, curvilinéairement dilatées sur les côtés, rétrécies et droites à l'extrémité; stries fines: 1-3 dorsales courtes, obsolètes; subhumérale externe raccourcie en devant et prolongée le long du bord apical jusqu'à la suture. Propygidium et pygidium avec quelques points épars, obsolètes dans leur pourtour. Prosternum large, sans stries. Mésosternum court, profondément échancré; strie marginale interrompue. Jambes antérieures armées de quatre petites dents; intermédiaires de quatre épines, et postérieures de trois.

Haïti (Santo-Domingo), dans les végétaux charnus en décomposition, tels que Palmier, Papayer, etc. Octobre.

24. G. RUFICLAVIS.

Subrotundatus, convexus, niger, nitidus; fronte clypeoque depressis puncticulatis, stria integra retrorsum antice subangulata; pronoto lateribus puncticulato, stria pone oculos angulata; elytris stria subhumerali, apice continuata, 3 dorsalibus

tenuissimis; propygidio pygidioque parce punctatis; tibiis anticis 4-dentatis. Long. 9 mill.; larg. 7 mill.

Omalodes lævigatus, Er. in Jahr. 1,121, 6 (1834).

Ovale, arrondi, convexe, noir luisant. Antennes noires, massue brune. Front déprimé, ainsi que l'épistome, pointillé; strie entière, peu profonde, formant un angle rentrant en devant. Pronotum court, bisinué à la base, avec un petit point anté-scutellaire, oblique et pointillé sur les côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles abaissés, peu aigus; strie latérale forte, entière, anguleuse derrière les yeux. Ecusson petit, triangulaire. Elytres bombées, plus larges et aussi longues que le pronotum à la base, arrondies sur les côtés, sans épaules saillantes, obliques et rétrécies au bord apical, avec un petit angle sutural; strie subhumérale fort courte antérieurement, prolongée au bord apical jusqu'à la suture; dorsales très fines, 1-2 entières, ponctuées, troisième courte. Propygidium couvert de points espacés. Pygidium régulièrement ponctué. Prosternum sans stries. Mésosternum fort court, profondément échancré; strie marginale interrompue. Jambes antérieures quadridentées; intermédiaires garnies de quatre épines fortes; postérieures de quatre petites.

Mexique, Cuba, Haïti, dans les végétaux charnus en décomposition, comme Palmier, Papayer, etc. Octobre.

25. O. LÆVINOTUS.

Rotundato-ovatus, convexiusculus, niger, nitidissimus, impunctatus; fronte plana stria late interrupta; elytris striis obsoletis, tenuibus, 3 dorsalibus, subhumeralique externa abbreviatis, marginali apice usque ad suturam continuata; pygidio propygidioque omnino lævibus; tibiis anticis 4-dentatis. Long. 7 mill.; larg. 6 mill.

Ovale arrondi, assez convexe, lisse et sans points, noir très luisant. Antennes brunes. Front plan, sans fovéole distincte ; strie fortement interrompue cessant à l'angle antérieur de l'œil ; on apercoit néanmoins comme une légère trace du reste de la strie. Pronotum court, large et légèrement bisinué à la base, avec un point anté-scutellaire, subarrondi sur les côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles aigus, abaissés ; strie latérale entière, bien marquée, sans angle sensible derrière les yeux. Ecusson petit, triangulaire. Elytres plus longues et à peu près aussi larges que le pronotum à la base, curvilinéairement dilatées sur les côtés, rétrécies et droites au bout ; stries très fines et obsolètes ; 1-3 dorsales fort courtes ; subhumérale externe raccourcie de part et d'autre ; marginale se continuant jusqu'à la suture, le long du bord apical. Propygidium et pygidium entièrement lisses. Prosternum sans stries. Mésosternum court, strie marginale interrompue. Jambes antérieures armées de quatre petites dents ; quatre postérieures de cinq ou six épines.

Guadeloupe.

26. O. ANTHRACINUS.

Oblongus, convexiusculus, niger, nitidissimus, clava brunnea ; fronte plana, stria circulari integra, retrorsum subangulata ; pronoto lateribus puncticulato ; elytris stria subhumerali 3que primis dorsalibus abbreviatis tenuissimis ; propygidio sparsim, pygidio paulo densius punctatis ; tibiis anticis 4-dentatis. Long. 7 mil. ; larg. 6 mill.

Ovale, assez convexe, noir, lisse, luisant. Antennes brun de poix, massue moins foncée. Front plan, strie circulaire bien marquée, formant un angle antérieur rentrant, court,

un peu interrompu. Pronotum court, large et bisinué faiblement à la base, avec un point anté-scutellaire, courbé et pointillé sur les côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles aigus, abaissés et impressionnés; strie latérale entière, bien marquée, assez profonde, arrondie et éloignée du bord aux angles antérieurs, à peine anguleuse derrière les yeux. Ecusson petit, triangulaire. Elytres plus longues et un peu plus larges que le pronotum à la base, curvilinéairement dilatées sur les côtés, rétrécies et droites au bout; stries fines, obsolètes, trois premières dorsales raccourcies ; subhumérale externe n'atteignant pas l'épaule et ne se continuant pas le long du bord apical, non plus que la marginale. Prosternum élargi à la base, sans stries. Mésosternum court, échancré ; strie marginale interrompue. Propygidium couvert de points espacés ; ponctuation du pygidium un peu plus serrée. Jambes antérieures armées de quatre dents ; postérieures épineuses.

Ces quatre espèces, très voisines de taille et de forme, se distinguent aisément les unes des autres par le propygidium et le pygidium imponctués dans l'*O. lævinotus*, à peine pointillés latéralement dans l'*O. lævigatus*, tandis qu'ils sont assez également et assez fortement ponctués dans les deux autres; surtout par la strie apicale qui vient de la subhumérale dans celui-ci comme dans l'*O. ruficlavis*, de la marginale dans celui-là, et qui manque dans l'*O. anthracinus*.

Nouvelle-Grenade (Carthagène); Venezuela (Caracas), dans les bouses en janvier, région froide.

27. O. SOBRINUS.

Ovatus, convexiusculus, niger, nitidus; fronte plana, in medio leviter impressa, stria circulari antice retrorsum acuminata;

pronoto angulis anticis subtiliter puncticulatis; elytris stria subhumerali humerum jungente; 1-3 dorsalibus tenuissimis, dimidiatis; propygidio lateribus subimpresso et parce, pygidio validius antice punctato; tibiis anticis 5-dentatis. Long. 5 1/2 mill.; larg, 4 1/2 mill.

Omalodes sobrinus. Er. in Jahr. 1,122, 7 (1834).

Ovale, assez convexe, noir luisant. Antennes brunes. Front plan, lisse, avec une impression médiane très faible; strie circulaire bien marquée, entière, formant un angle antérieur rentrant. Pronotum court, large et faiblement bisinué à la base, avec un point anté-scutellaire, courbé sur les côtés et finement pointillé vers l'angle antérieur, qui est aigu et abaissé, échancré et fortement rétréci en devant; strie latérale bien marquée, entière, sans angle derrière les yeux. Ecusson petit, triangulaire. Elytres beaucoup plus longues et aussi larges que le pronotum à la base, dilatées latéralement, rétrécies et droites au bord apical; strie subhumérale remontant jusqu'à l'humérale; 1-3 dorsales très fines, raccourcies au milieu. Propygidium assez fortement mais vaguement ponctué, et superficiellement impressionné sur les côtés. Pygidium aussi fortement et plus densément ponctué antérieurement. Prosternum sans stries, élargi à la base. Mésosternum court, profondément échancré, strie marginale interrompue. Jambes antérieures armées de cinq petites dents; intermédiaires de quatre épines; postérieures de trois.

Mexique; Nouvelle-Grenade (Bogota); Venezuela (Caracas), dans les bouses, région froide, janvier; Bolivia.

28. O. SINUATICOLLIS.

Rotundatus, convexiusculus, niger, nitidus; fronte clypeoque late impressis, stria circulari antice retrorsum acuminata;

pronoto lateribus sinuato, angulis anticis auctis foveola carina transversali divisa; elytris humeris elevatis, circum impressis; stria subhumerali brevi, 3 primis dorsalibus postice abbreviatis, linea punctorum suturali; propygidio pygidioque parce puncticulatis; tibiis anticis obtuse 5-dentatis. Long. 7 mill.; larg. 6 mill.

Arrondi, assez convexe, noir luisant. Antennes brunes. Front largement et peu profondément impressionné, ainsi que l'épistome; strie circulaire entière, assez marquée, formant un angle antérieur rentrant, assez avancé. Pronotum court, large et faiblement bisinué à la base, avec un point anté-scutellaire à peine visible, oblique et sinué sur les côtés, avec le rebord élevé, échancré et rétréci en devant, avec les angles aigus, abaissés, creusés chacun d'une fossette divisée en deux par une carène transversale; strie latérale entière et anguleuse derrière les yeux. Ecusson petit, triangulaire. Elytres plus longues et aussi larges que le pronotum à la base, légèrement dilatées sur les côtés, rétrécies et droites au bout, bombées au milieu et bornées par une dépression latérale; épaules saillantes; strie subhumérale courte, 1-3 dorsales fines, raccourcies; suturale représentée par une ligne de points peu marqués. Propygidium et pygidium presque lisses, avec quelques points obsolètes. Prosternum sans stries, élargi à la base. Mésosternum assez long, strie marginale interrompue. Jambes antérieures garnies de cinq petites dents; postérieures faiblement épineuses.

Brésil (Sainte-Catherine).

29. O. SERENUS.

Breviter ovatus, subconvexus, niger, nitidus; fronte plana subdepressa, stria circulari integra, retrorsum subangulata;

elytris striis 3 dorsalibus, utrinque abbreviatis, subhumerali externa humerum jungente, angulo suturali plica brevi marginato; propygidio utrinque subfoveolato, sparsim, pygidio fortius et densius punctatis; tibiis anticis 4-dentatis Long. 7 mill.; larg. 5 1/2 mill.

Omalodes serenus. Er. in Jahr. 1, 123, 8 (1834).

Ovale court, assez convexe, noir luisant. Antennes brunes. Front plan, avec une faible impression au milieu; strie circulaire bien marquée, entière, formant un angle antérieur rentrant à peine sensible. Pronotum court, élargi et subbisinué à la base, avec un point anté-scutellaire, oblique sur les côtés, échancré et rétréci en devant, avec les angles aigus, abaissés; strie latérale entière, rapprochée partout de la marginale. Ecusson petit, triangulaire. Elytres plus longues et aussi larges que le pronotum à sa base, légèrement dilatées sur les côtés, rétrécies et presque droites au bord apical, et formant un angle sutural assez prononcé, avec un petit pli court à la suture; strie subhumérale externe assez marquée, remontant jusqu'à l'épaule; 1-3 dorsales moins fortes, surtout les internes, plus ou moins raccourcies à leurs deux extrémités. Propygidium faiblement bifovéolé et couvert de points espacés. Pygidium légèrement convexe, plus fortement et plus densément ponctué. Jambes antérieures garnies de quatre dents, assez obtuses; intermédiaires de quatre épines; postérieures de deux.

Brésil, Guyane (Cayenne).

30. O. DEPRESSISTERNUS.

Ovatus, convexiusculus, niger, nitidus; fronte clypeoque punctulatis subimpressisque, stria circulari integra, retrorsum

subangulata; pronoto lateribus puncticulato; elytris striis 3 dorsalibus apice punctis terminatis, 4ª, 5ª, suturali subhumeralique interna punctis apicalibus indicatis, externa antice abbreviata; prosterno basi depresso; propygidio subfoveolato, pygidioque parce et grosse punctatis; tibiis anticis 5-dentatis. Long. 7 mill.; larg. 5 1/2 mill.

Ovale, assez convexe, noir luisant. Antennes brunes. Front plan, faiblement impressionné et pointillé, ainsi que l'épistome; strie circulaire bien marquée, entière, formant un angle antérieur rentrant à peine sensible. Pronotum court, large et légèrement bisinué à la base, avec un point anté-scutellaire peu distinct, oblique sur les côtés, échancré et rétréci en devant, avec les angles aigus, abaissés; strie latérale bien marquée, entière. Ecusson petit, triangulaire. Elytres plus longues et aussi larges que le pronotum à la base, légèrement dilatées sur les côtés, rétrécies et droites au bord apical; strie subhumérale externe bien marquée, ne remontant pas jusqu'à l'humérale; interne obsolète, formée d'une ligne de points; première et deuxième dorsales assez fortes, troisième fine, toutes trois terminées par des points; quatrième et cinquième représentées par quelques points apicaux; suturale presque entière, formée d'une ligne de points obsolètes. Propygidium faiblement bifovéolé, couvert de points épars assez forts. Ponctuation du pygidium aussi forte et plus serrée. Prosternum finement et densément pointillé, avec une large impression superficielle à la base. Mésosternum court, strie marginale interrompue. Jambes antérieures garnies de quatre à cinq dents; postérieures épineuses.

Guyane (Cayenne).

XVII. PSILOSCELIS.

(ψιλός, mince ; σκέλος, jambe.)

Soc. Ent. 3e série. T. 1 (1853), pl. 16. — Mon. pl. 7. Genre XVII.

Omalodes. Le Conte. N. Amér. Hist. (1845).

Corpus crassum, oblongo-ovatum.

Caput retractum, stria frontali integra, labro minuto, mandibulis æqualibus, palporum subsecuriformi ultimo articulo.

Antennæ sub frontis margine insertæ, clava orbiculari, foveola profunda, detecta, sub angulo prothoracis.

Pronotum subquadratum, lateribus pluri-sulcatum, angulis anticis rotundatis.

Elytra striata margine inflexo foveolato.

Prosternum elevatum, basi rotundatum, receptum, lobo valde prominulo.

Propygidium transversum declive; pygidium perpendiculare.

Tibiæ latæ, compressæ, extus uniseriatim denticulatæ vel spinosæ, foveola tarsali antica recta parum exarata.

Corps ovale, légèrement convexe en dessus.

Tête médiocre, arrondie, s'enfonçant dans le prothorax; front plan, entouré d'une strie forte, bien marquée, entière, qui le distingue de l'épistome; labre arrondi, sillonné; yeux ovalaires, peu saillants. Mandibules larges, courbées, terminées en pointe, inermes en dedans, égales entre elles.

Antennes (f. 1 *c*) insérées sous un rebord du front, au devant des yeux; scape fort, assez court, épaissi au bout, contourné, logé dans une coulisse pratiquée au-dessous de la tête; funicule de sept articles : premier obconique, allongé, les autres serrés, s'élargissant graduellement; massue orbi-

culaire, à peine plus large que le dernier article du funicule ; de quatre articles, velus, comprimés. Fossette antennaire profonde, pratiquée sous l'angle du prothorax, visible en dessous ; bord pectoral fortement échancré, mais non entaillé.

Mâchoires (f. 1 *b*) cornées, garnies de longues soies, à deux lobes larges, velus en dedans, l'externe très long. Palpes maxillaires larges, de quatre articles ; premier petit, deuxième obconique, troisième de même forme, un peu plus court ; quatrième plus fort, plus long, élargi, tronqué au bout et comme sécuriforme. Menton étroit, hérissé de soies longues, sinué en devant ; paraglosses courtes, arrondies au bout, ciliées en devant. Palpes labiaux de trois articles : premier très court, deuxième obconique, plus long, troisième allongé, subsécuriforme, tronqué et élargi au bout.

Pronotum transversal, un peu arqué à la base, presque droit sur les côtés, échancré en devant, avec les angles arrondis ; une strie marginale, deux latérales, l'interne forte, entière, non interrompue en devant comme les deux autres, fort rapprochées sur les côtés, un peu plus éloignées aux angles antérieurs. Ecusson très petit, ponctiforme. Elytres peu convexes, de la largeur du pronotum à la base, légèrement arrondies sur les côtés, un peu obliques au bord apical, angle sutural à peine sensible ; repli latéral avec une fossette humérale, sillonné par deux stries marginales, plus profondes sous l'épaule ; strie humérale peu distincte, une subhumérale externe, cinq dorsales et une suturale entières. Prosternum étroit, assez court, convexe, plus saillant à la base, arrondi et rebordé, pénétrant un peu dans le mésosternum ; muni en devant d'un lobe infléchi, arrondi et

rebordé. Mésosternum court, assez large, échancré en devant, uni-strié au milieu, bistrié sur les côtés.

Pattes courtes et larges. Cuisses creusées en dedans d'une coulisse pour loger les jambes. Jambes très larges, minces, tranchantes, à une seule arête externe, munies au bout de deux épines inégales ; antérieures triangulaires, quadridentées, avec une fossette tarsale droite, mal limitée en dehors ; intermédiaires et postérieures dilatées dès la base et presque parallèles, creuses en dessus, un peu convexes en dessous, garnies d'un seul rang d'épines. Tarses comprimés, logés sur la jambe, de cinq articles: 1-4 triangulaires, garnis en dessous de deux soies, à peu près égaux en longueur, mais diminuant d'épaisseur, dernier un peu plus long et portant deux petits crochets inégaux.

Abdomen de cinq anneaux ; premier segment ventral, très long, 2-strié ; les quatre autres très courts et serrés. Propygidium en hexagone transversal, abaissé. Pygidium triangulaire, vertical.

Ce genre est établi pour une seule espèce des Etats-Unis, qui n'a nul rapport de forme et de caractères avec les *Omalodes*, avec lesquels M. J. Le Conte la range dans sa *Monographie des Histérides* des Etats-Unis. M. J.-L. Le Conte, son fils, dans l'*Essai de classification des Histérides* qu'il vient de publier dans les *Proceedings* de l'Académie des sciences naturelles de Philadelphie, tout en réunissant au genre *Hister* les *Omalodes* Er., aussi bien que les *Platysoma* Leach, forme une division à part pour l'*O Harrisii*, entre les *Omalodes* et l'*Hister arcuatus* Say. On le reconnaît à ses jambes extrêmement minces et aplaties, garnies d'une seule rangée d'épines ou de dents, à ses fossettes tarsales droites et mal limitées, à ses fossettes antennaires plus enfoncées

et découvertes, à la profonde échancrure du bord pectoral antérieur, enfin, au dernier article des palpes sécuriforme. Il est rare dans les collections; ses mœurs et ses métamorphoses sont inconnues.

P. HARRISII.

Ovatus, parum convexus, niger, obscurus, rugosus punctatissimus, antennis oreque rufis, pedibus piceis: fronte subplana, stria integra, pronoto striis marginali et laterali 1ª *interruptis,* 2ª *integra; elytris stria subhumerali postice abbreviata, dorsalibus* 5 *et suturali integris; pygidio fortius punctato; tibiis anticis* 4-*dentatis.* Long. 8 mill.; larg. 5 mill.

Hister planipes. J.-L. Le Conte, class. Hist. (1852) 39.

Omalodes Harrisii. J. Le Conte, N. Amér. Hist. 14, 2; *Pl.* 1, 11 (1850).

Ovale, peu convexe, d'un noir mat, rugueux, densément ponctué. Front plan, séparé de l'épistome par une forte strie bisinuée, non interrompue en devant. Antennes d'un roux-brun, massue gris-roussâtre. Pronotum court, transversal, légèrement arqué à la base, droit sur les côtés, échancré en devant, avec les angles antérieurs arrondis; strie marginale fine, cessant derrière les yeux, ainsi que la première latérale, deuxième plus forte, non interrompue : ces trois stries, rapprochées sur les côtés, s'éloignent à l'angle antérieur. Ecusson très petit, ponctiforme. Elytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, élargies à l'épaule, coupées un peu obliquement et rétrécies au bord apical; strie subhumérale externe raccourcie postérieurement, interne nulle, dorsales et suturale entières, mais un peu irrégulières dans leur direction; repli latéral sillonné de deux stries plus profondes, et fovéolé sous l'épaule. Pygidium plus grossièrement ponctué. Prosternum arrondi

et rebordé à la base, lobe antérieur infléchi. Mésosternum échancré et rebordé d'une strie entière. Jambes antérieures élargies, quadri-dentées; postérieures élargies en rames aplaties, garnies en dehors d'un rang de huit à neuf épines.

Amérique boréale (Pensylvanie). (MM. de Laferté et Chevrolat.)

XVIII. CONTIPUS.

(κόντος, aviron; ποῦς, pied.)

Soc. Ent. 3[e] série. T. 1 (1853), pl. 16. — Mon. pl. 7. Genre XVIII.

Corpus ovatum, subglobosum.

Caput retractum, stria frontali integra, labro minuto; mandibulis æqualibus, palporum ultimo articulo longo fusiformi.

Antennæ sub frontis margine insertæ, clava vix a funiculo distincta, foveola sub angulo prothoracis detecta.

Prosternum carinatum, basi rotundatum receptum, lobo inflexo prominulo.

Pronotum antice angustius, depressum, striis 2 lateralibus.

Elytra brevia, striis 2 subhumeralibus a basi incipientibus humerali oblique sectis, margine inflexo foveolato.

Propygidium hexagonum declive; pygidium perpendiculare.

Tibiæ latæ, triangulares; anticæ dentatæ, foveola tarsali extus inexarata, posticæ biseriatim spinosulæ.

Corps ovale, épais.

Tête arrondie, petite, fortement enfoncée dans le prothorax. Front transversal, ceint d'une strie qui le sépare de l'épistome; labre court, arrondi au bout. Yeux réniformes.

peu saillants, perpendiculaires sur les côtés. Mandibules fortes, ordinairement rebordées en dessus, courbées en une pointe aiguë, dentées en dedans.

Antennes (f. 3 *d*) insérées sous un rebord du front ; scape assez long, courbé, renflé au bout, logé dans une fossette creusée sous la tête, entre les yeux et la base des mandibules ; funicule de sept articles : premier obconique, plus allongé ; les autres serrés, à peu près de même longueur, croissant graduellement en largeur, mais surtout à partir du cinquième ; le septième est presque de la largeur de la massue et paraît en faire partie, mais il est glabre ; massue arrondie, serrée, comprimée, couverte d'une pubescence bien fournie, de quatre articles. Fossette antennaire creusée sous l'angle antérieur du prothorax, visible derrière le bord pectoral antérieur.

Mâchoires (f. 3 *b*) cornées, à deux lobes garnis en dedans de longs poils serrés ; externe étroit, très allongé, interne très court. Palpes maxillaires de quatre articles, premier petit, deuxième obconique, troisième cylindrique, court ; quatrième fusiforme, presque cylindrique, trois fois plus long que le précédent. Menton (f. 3 *c*) corné, en trapèze, à peine rétréci en devant, subsinué ; lèvre membraneuse, bifide ; paraglosses longues, arrondies et larges, barbues en dedans. Palpes labiaux de trois articles : premier petit, deuxième obconique, troisième fusiforme, plus long.

Pronotum bombé, beaucoup plus large que long, arrondi à la base, légèrement arqué sur les côtés, avec une strie marginale et deux latérales ; rétréci et échancré en devant. Pièce humérale visible en dessus. Ecusson triangulaire, petit. Elytres courtes, un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéairement dilatées à l'épaule,

rétrécies et à peine arquées au bord apical ; fossette subhumérale bien marquée, avec deux stries marginales ; humérale fine, oblique, croisant les deux subhumérales ; cinq dorsales et une suturale entières. Prosternum court, en carène assez saillante, arrondi à la base et s'enfonçant à peine dans le mésosternum, sans stries ; lobe assez court, infléchi, rebordé et arrondi en devant. Mésosternum en trapèze, sinué en devant, avec les angles arrondis, bistriés ; une seule des stries se continue autour de la sinuosité.

Pattes longues, aplaties, larges. Cuisses dilatées, rebordées de chaque côté, avec une coulisse pour recevoir les jambes. Jambes antérieures très larges, en triangle, armées de trois ou quatre fortes dents et terminées par deux épines inégales ; fossette tarsale droite, peu profonde, étroite, mal limitée extérieurement. Intermédiaires et postérieures dilatées dès le genou, minces, tranchantes, en forme de rames, garnies en dehors de sept ou huit paires d'épines courtes ; terminées par des épines inégales. Tarses courts, comprimés, de cinq articles, garnis chacun en dessous de deux soies, égaux entre eux, serrés ; le cinquième plus mince et à peine plus long, armé de deux crochets courts, égaux, et saillant entre eux comme un troisième crochet.

Abdomen de cinq anneaux ; premier segment ventral assez long, bistrié ; deuxième un peu moins long, cependant beaucoup plus que les trois derniers. Propygidium en hexagone, plus large que long, abaissé ; pygidium en triangle curviligne, vertical.

Ce genre, remarquable par ses jambes très larges et aplaties, a beaucoup de rapport avec les *Psiloscelis* : il s'en distingue par les épines des jambes postérieures rangées par paires, par la massue moins abrupte et de la largeur du

septième article du funicule, par les palpes allongés, dont le dernier article est fusiforme, et surtout par la disposition des stries subhumérales de ses élytres bien marquées à la base, l'interne entière, l'externe raccourcie. Il se compose de trois espèces, deux du Sénégal et une du Yucatan, dont les mœurs me sont inconnues.

1. C. DIDYMOSTRIUS.

Ovatus, convexus, niger, nitidus, mandibulis bidentatis marginatis; fronte stria semicirculari integra; pronoto striis tenuibus, marginali integra, 2 lateralibus ad angulum anticum evanescentibus, alterutra in medio redintegrata; elytris striis didymis, suturali, 5 dorsalibus, subhumerali interna integris, externa abbreviata; tibiis anticis 3-dentatis. Long. 10 mill.; larg. 7 1/2 mil.

Ovale, très convexe, d'un noir lisse et luisant. Front pointillé finement, plan, ceint d'une strie semi-circulaire, qui le sépare de l'épistome ; mandibules rebordées, bidentées en dedans. Antennes brunes, massue velue, grise. Pronotum plus large que long, arrondi à la base, à peine arqué sur les côtés, fortement rétréci et échancré en devant, visiblement et très finement pointillé sur les côtés ; stries fines, marginale entière ; deux latérales cessant à l'angle antérieur, mais l'une ou l'autre reparaît au devant de l'échancrure céphalique. Ecusson petit, triangulaire. Elytres courtes, cependant plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, fortement dilatées à l'épaule, rétrécies au bord apical ; stries géminées, composées chacune de deux petites stries parallèles, fort rapprochées ; dorsales et suturale entières, subhumérale interne également entière, plus profonde postérieurement, externe raccourcie au milieu, l'une et l'autre traversées obliquement par l'humérale ; fossette subhumérale

profonde, sillonnée par deux marginales, bien marquées, entières. Mésosternum faiblement sinué en devant, strie marginale entière. Propygidium hexagonal, oblique, lisse, bifovéolé; pygidium rebordé étroitement à la base de chaque côté. Jambes antérieures fortement tri-dentées; postérieures garnies en dehors d'une double série d'épines courtes.

Sénégal (M. de Laferté).

2. C. DIGITATUS.

Ovalis, subdepressus, niger, nitidus; mandibulis marginatis, edentatis; pronoto striis 2 lateralibus, interna integra, externa abbreviata; elytris margine inflexo 3-sulcato, striis dorsalibus 1-3 et subhumerali interna integris, cæteris abbreviatis; propygidio lateribus, pygidio toto dense punctatis; mesosterno emarginato; tibiis anticis 4-dentatis. Long. 8 mill.; larg 5 mill.

Ovale, légèrement déprimé, noir luisant. Antennes brunes, massue roussâtre. Front large, plan, pointillé; strie bien marquée, entière, droite en devant; mandibules courbées, bombées en dessus, rebordées et sans dents. Pronotum court, à peine arqué à la base, droit sur les côtés, échancré fortement en dedans, avec les angles saillants, arrondis; strie latérale interne entière, forte, en crochet à la base, externe raccourcie postérieurement. Ecusson petit, triangulaire. Elytres beaucoup plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, arrondies à l'épaule, rétrécies et droites au bord apical, sans angle sutural; repli latéral avec une fossette profonde sous l'épaule et trois forts sillons; stries bien marquées, 1-3 dorsales entières, 4-5 très courtes, apicales, suturale raccourcie au milieu; subhumérale externe cessant à l'épaule, interne entière, traversées obliquement l'une et l'autre par l'humérale. Propygidium bifovéolé,

ponctué sur les côtés, pygidium à la base. Mésosternum échancré, bordé d'une strie entière. Jambes antérieures bordées de quatre fortes dents; postérieures d'une double rangée de petites épines.

Sénégal (M. de Laferté).

3. C. SUBQUADRATUS.

Ovatus, convexiusculus, niger, nitidus; mandibulis subrectis, denticulatis, immarginatis; pronoto striis 2 dorsalibus antice coalescentibus integris; elytris striis 1-4 dorsalibus integris, 5ª, suturali et utraque subhumerali abbreviatis; propygidio bifoveolato pygidioque dense punctatis, mesosterno emarginato, tibiis anticis 3-dentatis. Long. 6 mill.; larg 4 mil.

Ovale court, assez convexe, noir luisant. Antennes brunes. Front pointillé, assez bombé, entouré d'une strie droite en devant, entière; mandibules courbées seulement au bout, arrondies, sans rebord, garnies de deux denticules obtus en dedans. Pronotum court, arqué et bordé de points à la base, courbé et bordé de cils sur les côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles abaissés, assez saillants; stries latérales parallèles, entières, réunies en une seule au bord antérieur. Ecusson petit, triangulaire. Elytres pointillées, un peu plus longues et aussi larges que le pronotum à la base, curvilinéairement dilatées sur les côtés, droites et un peu rétrécies au bord apical, avec un petit angle sutural; repli latéral avec deux sillons profonds et une fossette à l'épaule; stries dorsales fortes, 1-4 entières, cinquième raccourcie au milieu, suturale un peu au-delà, subhumérale externe au tiers de la base, interne presque entière. Propygidium bifovéolé, ponctué sur toute sa surface; pygidium

seulement à la base. Mésosternum échancré en devant, bordé d'une strie entière. Jambes antérieures faiblement tri-dentées; postérieures garnies de deux rangées de petites épines.

Yucatan (M. Pilate).

XIX. MARGARINOTUS.

(μάργαρον, perle : νῶτος, dos.)

Soc. Ent. 3e série, T. 1 (1853), pl. 16. — Mon. pl. 7. Genre XIX.

Hister. Fabr. Ent. Syst. (1792). — Payk. Mon. (1811).

Corpus ovatum convexum, rugoso-punctatum, dorso tuberculis nitidis lævibus sparso.

Caput parvum retractum, fronte stria circulari, mandibulis æqualibus. Palpi maxillares crassi, articulis 2-3 securiformibus, 3o ovato, æqualibus; labiales articulo 3o elongato.

Antennæ breves, sub frontis margine insertæ, funiculo tenui, clava magna ovali abrupta.

Prosternum elevatum, bistriatum, basi rotundatum, receptum, lobo brevi inflexo.

Elytra postice arcuata, angustata, margine inflexo foveolato.

Tibiæ anticæ extus dentatæ, foveola tarsali haud exarata, posticæ tuberculis bispinosis armatæ.

Corps ovale, convexe, ponctué-rugueux sur toute sa surface, avec des plaques lisses, luisantes en dessus.

Tête petite, s'enfonçant dans le prothorax : front entouré d'un rebord élevé, qui le sépare de l'épistome, également rebordé et excavé; labre un peu plus long que large, sillonné dans sa longueur; yeux ovalaires, aplatis, obliques

sur les côtés. Mandibules recourbées au bout en pointe aiguë, garnies en dedans à la base de poils serrés, inermes.

Antennes (f. 1 *d*) insérées sous un rebord du front, au devant des yeux; scape court, courbé, renflé au bout, logé dans une coulisse du bord inférieur de la tête; funicule court, de sept articles peu serrés : premier un peu plus long, obconique; les autres vont en diminuant de longueur et en augmentant de largeur vers la massue; celle-ci abrupte, ovalaire, en pointe, revêtue de poils serrés, de quatre articles distincts, inégaux. Fossette antennaire visible en dessous, arrondie, bien limitée sous l'angle antérieur du prothorax, entre deux feuillets du bord pectoral antérieur, le supérieur est traversé par l'antenne, l'inférieur est sinué, abaissé peu à peu.

Mâchoires (f. 1 *b*) cornées, sur les côtés du menton, bordées de longues soies; à deux lobes frangés en dedans; externe étroit, fort long; interne court. Palpes maxillaires épais, de quatre articles : premier petit, deuxième gros, sécuriforme, troisième de même forme et aussi long, quatrième à peine plus long, ovalaire, terminé en pointe obtuse. Menton (f. 1 *c*) presque carré, échancré en devant, hérissé de longues soies; lèvre échancrée, avec deux paraglosses en lanières, ciliées, membraneuses, terminées en pointe. Palpes labiaux de trois articles allongés : premier petit; deuxième deux fois plus long, obconique; troisième presque cylindrique, en pointe obtuse, aussi long que les deux premiers réunis.

Pronotum court, élargi postérieurement, légèrement bisinué à la base, confusément 3-strié sur les côtés, échancré en devant. Pièce humérale visible en dessus. Ecusson petit, triangulaire. Elytres plus longues que le pronotum, de sa

largeur à la base, curvilinéairement dilatées sur les côtés, rétrécies et arquées au bord apical; repli latéral creusé sous l'épaule; on ne remarque que quelques stries rudimentaires irrégulières. Prosternum assez saillant, convexe, arrondi à la base, rétréci et bistrié au milieu, muni d'un lobe antérieur, infléchi, étroit, arrondi en devant et rebordé. Mésosternum en trapèze, échancré en devant et bordé d'une strie non interrompue, séparé du métasternum par une strie transversale.

Pattes assez allongées, étroites. Cuisses renflées, creusées d'une coulisse pour loger les jambes, et rebordées en dedans. Jambes étroitement triangulaires, avec une seule arête externe, et au bout deux courtes épines presque égales; antérieures obtusément tridentées, et creusées en dessus d'une fossette tarsale droite, mal limitée en dehors: postérieures garnies de quatre tubercules bi-épineux, et, en outre, ciliées. Tarses de cinq articles comprimés, garnis en dessous de deux soies, égaux entre eux, cinquième un peu plus étroit et plus long, armé de deux courts et fins crochets.

Abdomen de cinq anneaux : premier segment ventral plus long; les quatre autres égaux et plus courts en dessous. Propygidium oblique, en hexagone transversal; pygidium en triangle curviligne, convexe, abaissé.

J'ai cru devoir établir ce genre pour l'*Hister scaber* F., qui n'est pas mentionné dans le travail important d'Erichson, quoique parfaitement figuré et décrit dans Paykull. Cette remarquable espèce n'a pas, il est vrai, de différence importante dans le sternum, la tête, les pattes, le pronotum, qui la sépare nettement du grand genre *Hister;* néanmoins la forme des antennes et celle des palpes se joignent, pour le

distinguer, à cette configuration singulière du dos, où les stries semblent remplacées par des rangées de tubercules luisants et saillants, en guise de *perles* sur un fond obscur et rugueux.

M. SCABER.

Ovalis, convexus, niger, obscurus, ore antennisque rufis, punctatissimus rugosus, tuberculis rotundatis lævibus nitidis; pronoto, triplici serie transversa 4, 4, 6, *elytris lineis longitudinalibus irregularibus, propygidio* 5, *pygidio* 4; *tibiis anticis* 4-*dentatis, posticis biseriatim spinosulis.* Long. 7 mill.; larg. 5 mill.

Hister scaber. F. Ent. Syst 1, 73, 5 (1792), — F. Syst. El. 1, 86, 12. — Payk. Mon. Hist. 83, 66. T. VII, f. 4.

Ovale, convexe, d'un noir obscur, rugueusement ponctué en dessus et en dessous, et couvert de plaques arrondies, élevées, lisses, luisantes. Front couvert d'impressions irrégulières, entouré d'un rebord élevé, étroit, ainsi que l'épistome, dont il est distinct par une crête transversale; labre étroit, sillonné longitudinalement; yeux roux, aplatis. Antennes rouge-brun, scape plus obscur, massue velue, grisâtre; bouche ferrugineuse. Pronotum convexe, beaucoup plus large que long, subbisinué à la base, presque droit sur les côtes, échancré et fortement rétréci en devant; deux ou trois stries fines, irrégulières, peu distinctes latéralement; tubercules larges, irrégulièrement arrondis, disposés sur trois rangées transversales, 4, 4, 6; la paire médiane réunie souvent avec la paire correspondante des autres rangées. Ecusson petit, triangulaire, sillonné. Elytres convexes, une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéairement dilatées sur les

côtés, rétrécies et arrondies au bord apical ; angle sutural marqué, mais petit; on aperçoit quelques rudiments de stries obsolètes; elles semblent remplacées par des rangées longitudinales de plaques élevées, lisses; ces rangées irrégulières, au nombre de six, en contiennent chacune de cinq à huit; repli latéral creusé sous l'épaule. Propygidium couvert de cinq tubercules, et pygidium de quatre. Prosternum arrondi à la base, rétréci au milieu, bistrié; lobe antérieur infléchi, étroit, peu allongé. Jambes antérieures armées de quatre dents obtuses, l'apicale bifide; postérieures garnies de quatre tubercules épineux et de soies assez longues.

Portugal, Espagne, Algérie, sous les pierres, dans des matières animales en putréfaction.

NOTA. Le *Pachycrærus viridis*, décrit p. 452, dont la patrie n'a pas été indiquée, vient du pays des Hottentots, et l'*Hololepta subhumilis*, décrit p. 163, est du Mexique.



HISTOIRE

DES INSECTES DU PIN MARITIME.

Suite.

Par M. ÉDOUARD PERRIS.

(**Séance du 13 Avril** 1853).

Ainsi que je l'ai dit dans l'Introduction qui précède (1), je n'accepte pas, pour l'honneur des Staphyliniens, la place que M. Gaubil leur a assignée dans son catalogue. Je sais bien que cet entomologiste s'est décidé à suivre la classification adoptée par M. Redtenbacher dans sa *Fauna austriaca*, mais je n'admets pourtant pas que, lorsqu'on publie un ouvrage aussi important qu'un catalogue, et qui, jusqu'à un certain point, doit faire autorité dans la science, on s'en réfère, sans examen et sans contrôle, aux idées d'autrui, et que l'on soit aussi coulant sur ce qui doit constituer le principal mérite d'un livre de ce genre, la classification.

J'ajoute que, s'il est vrai, comme je suis prêt à le reconnaitre, que le tableau dichotomique des caractères différentiels des familles publié par M. Redtenbacher, présente un ensemble assez ingénieux, des indications utiles, d'heureux rapprochements, en un mot un progrès au point de vue de la méthode, il n'est pas moins vrai, à mon avis, qu'il offre des

(1) Voyez 2e série, tome X (1852), page 491.

disparates choquants, qu'il viole parfois les règles de la méthode naturelle, et que, dans bien des cas, l'auteur semble avoir suivi plutôt son caprice que les règles et les données de la science.

Ce n'est pas ici le lieu de critiquer ce travail, sur lequel je ferais, ce me semble, un long article; je veux seulement faire remarquer que M. Redtenbacher ne relègue, en définitive, les Staphyliniens à la dernière place que parce que leurs élytres sont raccourcies. Or, on conviendra que ce caractère, qui n'accuse pas plus une grande imperfection organique que l'absence d'ailes dans beaucoup de Carabiques, ne pouvait justifier une pareille rigueur envers des insectes généralement carnassiers, bien armés, et qui, par leur organisation intérieure, par les appareils de la manducation, par leurs habitudes, par leur larves, se rapprochent des insectes carnassiers proprement dits. Je crois donc faire acte de justice et répondre à un vœu de réhabilitation en leur rendant la place que leur ont assignée la généralité des auteurs.

Ainsi que je l'ai dit, la liste des insectes du pin ne comprend aucun Carabique; car, quoique le *Tachys nanus*, Gyll. se rencontre fréquemment sous l'écorce de cet arbre, je n'ai pu encore y découvrir ni sa larve ni sa nymphe. Cette liste ne contient non plus aucun Hydrocanthare, aucun Palpicorne, de sorte que je suis conduit à débuter par les Staphyliniens, et, en suivant l'ordre d'Erichson, par le *Phlœopora reptans*,

PHLOEOPORA (*Aleochara*) REPTANS, Grav.
Bolitochara reptans Mannerh.
Fig. 1—8. (pl. 17, 3e sér., t. I.—pl. 1re du Mémoire).

LARVE.

Longueur 3 millim. tête elliptique, roussâtre, pourvue sur les côtés de quelques poils roussâtres dirigés en avant, marquée de deux petits sillons obliques partant des deux angles antérieurs, et se réunissant au milieu en un sillon unique qui se prolonge jusqu'au vertex. Epistome et labre nuls, ou bien soudés entr'eux et avec le front de manière à former une plaque dont le bord antérieur est arrondi ; mandibules longues, étroites, arquées, acérées, munies d'une dent interne un peu au-delà du milieu, cornées, ferrugineuses. Mâchoires courtes, lobe pointu, armé en dedans de cils spinuliformes ; palpes maxillaires arqués en dedans, longs, grêles et de trois articles, le premier un peu plus long que le second qui est surmonté extérieurement d'une petite soie, le troisième plus long que les deux premiers ensemble, délié, pointu. Lèvre inférieure prolongée au milieu en une languette conique ; palpes labiaux de deux articles dont le second plus long que le premier est presque subulé. Antennes insérées aux angles antérieurs de la tête, et de quatre articles : le premier subconique, le second cylindrique, un peu plus court, le troisième près de trois fois plus long, sinueux extérieurement, étroit à l'extrémité, très renflé en dedans, et portant sur ce renflement deux soies et un petit article supplémentaire et cylindrique ; quatrième article de la longueur à peu près de cet article supplémentaire, beaucoup plus étroit que les précédents, un peu en massue, muni de longues soies près de l'extrémité et

terminé par des soies très courtes ; ces organes roussâtres, ainsi que les palpes. Au dessous de la base de chaque antenne, du côté des joues, un point noir ocelliforme qui ne peut être qu'un œil.

Corps en ellipse étroit et allongé, pour ainsi dire linéaire ; thorax de trois segments plus grands que les segments abdominaux, surtout le premier qui est le plus grand de tous. Segments abdominaux au nombre de neuf, les sept premiers égaux en longueur, le huitième se prolongeant postérieurement en une sorte de chaperon qui s'avance au dessus du neuvième ; celui-ci portant à chaque angle postérieur un appendice formé de deux articles très courts, dont le dernier est surmonté de soies. Ces appendices sont habituellement divergents ; mais ils peuvent pourtant, à la volonté de la larve, devenir parallèles. Le neuvième segment s'articule à un pseudopode tubiforme, terminé par une sorte de bourrelet charnu et bilobé au centre duquel est l'anus. Cet organe est susceptible de s'abaisser à angle droit avec le segment, et en s'appuyant sur le plan de position, il seconde puissamment l'action des pattes dont les segments thoraciques sont munis.

Le corps, aplati en dessous, surtout à la région thoracique, est, dans les jeunes larves, d'un blanc sale et livide. Sur les individus adultes, les segments thoraciques sont roussâtres avec les deux bords plus clairs. La base des segments abdominaux est roussâtre, et cette couleur s'étend parfois, mais d'une manière vague, jusqu'au milieu du segment et même au-delà. Le pénultième et le dernier, et celui-ci surtout, sont presque entièrement roussâtres ; le pseudopode anal est livide et un peu translucide. Le long des flancs, ainsi que sur le dos et sur le ventre, on voit des poils roussâtres. Ceux de la région ventrale sont les plus courts.

Pattes longues, munies de quelques soies, formées de quatre articles dont le premier ou la hanche long et assez robuste, et terminées par un ongle long, subulé, portant intérieurement deux petites soies, et ayant la même couleur que le reste.

Stigmates très peu visibles, au nombre de neuf paires, dont une très près du bord antérieur du mésothorax et une au tiers antérieur de chacun des huit premiers segments abdominaux.

Cette larve vit dans les galeries des larves de *Tomicus stenographus* et *laricis* et se nourrit ou des jeunes larves et des nymphes de ces insectes, ou de celles du *Medeterus pini* qui s'y trouvent aussi, ou d'autres petits insectes qui s'y cachent ou s'y multiplient. C'est là aussi qu'elle se transforme en nymphe sans aucun préparatif.

NYMPHE.

Blanche, nue, très molle, présentant toutes les parties de l'insecte parfait emmaillotées comme à l'ordinaire, et n'offrant de particulier que quelques poils qui se dressent sur le vertex, les côtés du prothorax et ceux de l'abdomen. La dépouille de la larve demeure ordinairement, toute chiffonnée, à l'extrémité de l'abdomen de la nymphe qui se termine par deux longues soies très épaisses à la base, entre lesquelles on voit deux mamelons contigus surmontés d'une petite soie raide.

INSECTE PARFAIT.

Longueur 3 millim. d'un brun noirâtre, très finement ponctué et couvert d'un duvet grisâtre; organes de la bouche testacés ; antennes un peu plus longues que la tête, dernier article brièvement ovale, subacuminé, testacées, avec les

derniers articles souvent brunâtres. Prothorax à peine plus étroit que les élytres, un peu plus court que large; angles antérieurs et postérieurs arrondis; marqué à la base d'une impression ordinairement peu visible. Elytres rouges, avec la base enfumée. Abdomen rougeâtre à l'extrémité, ses segments bordés de roussâtre; pattes rougeâtres.

Se trouve sous les écorces toute l'année, mais surtout au printemps. — Commun.

PHLOEOPORA (*Aleochara*) CORTICALIS, Grav.
Aleochara tenuis, Grav. — *teres*, Grav.

Cette espèce, très voisine de la précédente, se trouve ordinairement avec elle sous les écorces du pin, et leurs larves doivent se mêler aussi. Quoique j'aie soumis à un examen comparatif des centaines de ces larves qui m'ont donné ensuite les deux *Phlœopora*, je n'ai pu y discerner aucune différence appréciable. Si je les ai décrites sous le nom de *Phlœopora reptans*, c'est que celui-ci est plus commun sur le pin que le *corticalis*.

INSECTE PARFAIT.

Très semblable au précédent, mais un peu plus grêle et d'une couleur plus noire. Antennes une fois et demie aussi longues que la tête, brunâtres, avec les trois premiers articles roux, et le dernier brièvement ovale et un peu obtus. Tête de la largeur du thorax, marquée sur le front d'un sillon très peu apparent. Prothorax un peu plus étroit que les élytres, aussi long que large, un peu rétréci vers la base, arrondi aux angles antérieurs et jusque vers le milieu des bords latéraux. Elytres brunâtres, plus ou moins rous-

sâtres à l'extrémité. Abdomen parfois roussâtre à l'extrémité. Pieds roussâtres. — Pas commun.

HOMALOTA CELATA, Erichs.
Fig. 9—15. (Pl. 17.)

LARVE.

Longueur 3 millim. semblable par sa configuration, sa couleur, ses poils à la larve de la *Phlœopora reptans*, dont elle ne diffère que par les caractères suivants :

Presque toujours une seule des mandibules, tantôt la droite, tantôt la gauche, munie de la dent interne, l'autre complètement inerme; premier article des palpes maxillaires relativement un peu plus court; deuxième un peu plus long ; troisième article des antennes presque droit, moins dilaté intérieurement; article supplémentaire placé, non un peu au dessus du milieu, mais à l'extrémité qui est tronquée obliquement; quatrième article un peu renflé au milieu; cinq ocelles noirs sur chaque joue, dont quatre formant presque un carré et un au dessous; huitième segment abdominal coupé carrément, non prolongé en chaperon; appendice du neuvième segment une fois et demie aussi long que le mamelon anal, au lieu d'être beaucoup plus court; premier article de ces appendices égalant, ou bien peu s'en faut, ce mamelon en longueur.

Cette larve vit dans les galeries de l'*Hylurgus ligniperda* dont elle attaque les jeunes larves, ainsi que celles des petites Podures qui se multiplient dans les mêmes lieux. Elle n'est pas, à beaucoup près, aussi commune que les précédentes.

NYMPHE.

Exactement comme celle de la *Phlœopora*.

INSECTE PARFAIT.

Longueur 2 1/2 millim. Noire. Antennes de la longueur de la tête et du prothorax ; articles 4 à 10 à peine plus épais que longs ; le dernier ovale-oblong. Tête un peu plus étroite que le prothorax, arrondie, légèrement rétrécie à la base, marquée sur le front d'un petit sillon peu apparent. Prothorax un peu plus étroit que les élytres, deux fois aussi large que long, faiblement arrondi sur les côtés et à la base, tronqué antérieurement avec les angles antérieurs très arrondis ; très densément ponctué, légèrement canaliculé à la base. Elytres une fois et demi aussi longues que le prothorax, très ponctuées, d'un noir brunâtre. Pattes tantôt d'un brun testacé, tantôt brunes, avec les tarses roussâtres. — Sous les écorces, au printemps. — Assez commun.

Homalota cuspidata, Er. col. march. I. p. 689.
H. plana. Er. col. march. I. 324. 16 non Mannerh.
Fig. 16. (Pl 17.)

LARVE.

Longueur 2 millim. entièrement semblable à la larve précédente dont elle ne m'a paru différer que par sa taille plus petite, son corps très grêle, son mamelon anal relativement plus court et plus gros, et surtout par la longueur des appendices du dernier segment. Le premier article de ces appendices dépasse un peu le mamelon anal, et le second est plus de trois fois aussi long que le premier.

J'ai trouvé une seule fois cette larve avec sa nymphe et des insectes parfaits sous l'écorce d'un jeune pin labourée par les larves du *Tomicus laricis*. Je ne puis pas dire au juste quels sont ses appétits, mais il est probable qu'elle

se nourrit ou de petits animalcules vivant avec elle, ou des excréments des larves du *Tomicus*.

NYMPHE.

Semblable aux précédentes et n'ayant pas besoin de description spéciale.

INSECTE PARFAIT.

Longueur 2 millim., très déprimé, linéaire, brun. Antennes testacées à la base, une fois et demie aussi longues que la tête, avec les deux premiers articles renflés, et le dernier subglobuleux. Tête presque aussi grande que le prothorax, presque carrée, assez fortement ponctuée, ordinairement marquée d'un sillon médian ; bouche testacée. Prothorax de la largeur des élytres, à peu près aussi long que large, droit sur les côtés, légèrement ponctué, faiblement canaliculé. Elytres un peu plus longues que le prothorax, finement ponctuées, d'un testacé brunâtre. Abdomen, brun à la base, noirâtre au milieu, testacé à l'extrémité ; dernier segment mucroné. Pattes testacées.

Au printemps et à l'automne, sous les écorces. — assez rare. Plus commun sur le chêne.

OXYPODA (*Aleochara*) ANALIS, Gyll.
Fig. 17—19. (Pl. 17.)

LARVE.

Semblable à celle de la *Phœopora* et de même taille ; s'en distinguant par les caractères suivants : Palpes maxillaires très longs ; premier article court, deuxième plus de trois fois aussi long que le précédent ; troisième aussi long, ou à

peu près, que les deux autres ensemble. Article supplémentaire des antennes long, subulé, arqué en dedans et atteignant presque le sommet du quatrième article qui est ellipsoïdal. Huitième segment abdominal coupé carrément; pseudopode anal long et très étroit ; appendices du dernier segment de deux articles dont le premier presque aussi long que le pseudopode, et le deuxième un peu plus court que le premier.

Cette larve vit dans les galeries du *Tomicus laricis* et y subit ses métamorphoses.

NYMPHE.

Comme les précédentes.

INSECTE PARFAIT.

Longueur 3 millim, corps linéaire, d'un brun roussâtre, à pubescence jaunâtre. Antennes à peine de la longueur de la tête et du prothorax, avec le deuxième article égal au troisième, les articles cinq à dix transversal et le dernier acuminé ; tous d'un roux ferrugineux. Tête un peu plus étroite que le prothorax, lisse, d'un brun fauve, bouche testacée. Prothorax deux fois plus court que large, de la largeur des élytres, médiocrement arrondi sur les côtés et à la base, tronqué antérieurement, avec les angles antérieurs abaissés, presque droits et les angles postérieurs obtus, finement et densément ponctué, marqué d'une légère impression à la base. Elytres une fois et demie aussi longues que le prothorax, finement ponctuée. Abdomen ponctué un peu plus fortement, ferrugineux à l'extrémité. Pattes ferrugineuses. Sous les écorces au printemps. — Rare.

Placusa (*Aleochara*) pumilio, Grav.
Bolitochara pumilio, Mannerh.
Fig. 20—25. (Pl. 17.)

LARVE.

Longueur près de 3 millim., corps légèrement ventru, entièrement d'un blanc jaunâtre, avec la tête lavée de roussâtre, surtout en avant, ainsi que les trois derniers segments abdominaux.

Bord antérieur de la tête arrondi ; mandibules dépourvues de dent interne ; palpes maxillaires plus courts que dans les larves précédentes, de trois articles : le premier atteignant à peine la moitié du lobe des mâchoires, le deuxième deux fois et demie plus court, le troisième presque aussi long que les deux autres ensemble ; languette de la lèvre inférieure tronquée à l'extrémité ; palpes labiaux très courts pour une larve de cette famille, ne dépassant pas de beaucoup la languette. Antennes de quatre articles, les deux premiers courts, le troisième trois fois aussi long que le premier, droit, avec une dilatation interne vers le milieu, sur laquelle est implanté un petit article supplémentaire droit, court et très grêle ; quatrième article ovoïde. Un ocelle noir et elliptique sur chaque joue.

Thorax et abdomen ressemblant, pour leur forme et leurs poils, aux mêmes parties des larves précédentes ; huitième segment abdominal coupé carrément ; mamelon pseudopode de longueur médiocre ; appendices du dernier segment de deux articles comme à l'ordinaire, mais très courts et ne dépassant pas le mamelon anal ; deuxième article un peu plus long que le premier.

Cette larve vit très communément dans les galeries du

Tomicus stenographus dont elle attaque peut-être les larves, mais positivenent les nymphes, qui sont très molles et incapables de toute résistance. Elle se transforme dans les galeries mêmes et au milieu des détritus dont elles sont remplies.

NYMPHE.

Comme les précédentes.

INSECTE PARFAIT.

Longueur 2 1/2 millim. noir, à pubescence grisâtre. Antennes d'un brun noirâtre, avec la base testacée, deuxième article un peu épais, dernier assez grand, subglobuleux. Tête de moitié plus étroite que le prothorax, triangulaire, arrondie à la base. Prothorax de la largeur des élytres, deux fois aussi large que long, un peu échancré antérieurement, arrondi postérieurement, avec les angles obtus. Elytres une fois et demie aussi longues que le prothorax, tronquées à l'extrémité, très densément pointillées, déprimées et d'un brun-testacé; abdomen déprimé, dernier segment testacé, ainsi que les pattes.

Toute l'année sous les écorces, mais surtout en mai et juillet. Très commun.

Xantholinus collaris, Er.

Fig. 26—36. (Pl. 17.)

LARVE.

Longueur 11 millim. tête cornée, luisante, de couleur marron, ayant les dimensions et la forme de celle de l'insecte parfait, c'est-à-dire aplatie, en carré long, avec les

angles postérieurs arrondis et quelques poils roussâtres sur les côtés. Pas d'épistome et de labre distincts, bord antérieur avancé et muni de cinq dentelures dont une au milieu très petite et deux de chaque côté dont l'intérieure grande et l'autre plus petite ; intervalles des dents surmontés de longues soies. Dessus de la tête marqué de deux fossettes longitudinales un peu obliques et, entr'elles, d'un petit sillon qui se termine au vertex. Dessous labouré de deux larges sillons longitudinaux. Mâchoires longues et cylindriques, lobe conique, court, un peu velu. Palpes maxillaires longs, arqués en dedans, de quatre articles dont le premier presque de moitié plus court que le second; celui-ci le plus grand de tous, muni d'un poil en dedans vers le milieu de sa longueur et d'un autre en dehors à l'extrémité ; le troisième un peu plus court que le second ; le quatrième de la longueur du premier mais grêle et conique. Lèvre inférieure longue, atteignant l'extrémité des lobes des mâchoires, très faiblement échancrée et surmontée d'une petite languette. Palpes labiaux un peu arqués aussi et de deux articles égaux. Tous ces organes d'un roussâtre livide avec l'extrémité des articles un peu plus foncée. Mandibules longues, étroites, arquées, acérées, ferrugineuses, avec l'extrémité brune. Antennes de quatre articles, le premier court, le second et le troisième trois fois aussi longs et un peu en massue, ce dernier un peu sinueux en dehors et marqué en dedans, très près de l'extrémité, d'un sorte d'échancrure d'où s'élève un petit article supplémentaire ; quatrième d'un tiers moins long que les précédents, grêle, cylindrique et surmonté d'une houppe de poils divergents. Au dessous des antennes, du côté des joues, un ocelle tuberculiforme, luisant, en ellipse transversal, un peu plus clair que le fond.

Corps linéaire, déprimé en dessus et en dessous, surtout à la région thoracique. Thorax de trois segments munis de deux ou trois poils roussâtres de chaque côté; prothorax de couleur marron comme la tête, presque aussi grand qu'elle, un peu retréci antérieurement. Mésothorax lavé de roussâtre; métathorax blanc, l'un et l'autre plus grand que les segments de l'abdomen et de forme carrée, ou à peu près.

Abdomen livide dans les larves non adultes, blanc lorsqu'elles approchent de leur métamorphose, de neuf segments hérissés de quelques poils sur les côtés, en dessus et en dessous, augmentant un peu de grandeur jusqu'au huitième inclusivement et marqués sur le dos, ainsi que du côté du ventre, de deux petites fossettes qui dessinent sur chaque flanc un petit bourrelet; neuvième segment plus étroit que les précédents, un peu conique, portant à chacun de ses angles un long appendice de deux articles dont le dernier est surmonté d'un long poil, et accompagnant un mamelon pseudopode anal, finement velu et terminé par deux longs poils.

Pattes longues, assez robustes, roussâtres, de quatre articles, et hérissées de fortes spinules rousses, les cuisses en dedans seulement, les jambes tout autour, mais surtout inférieurement. Ongles roux, subulés.

Stigmates comme dans les larves précédentes.

Je ne trouve cette larve que dans les galeries du *Tomicus stenographus*, où elle se nourrit des larves de cet insecte ou de ses excréments. La transformation a lieu dans une de ces galeries sans préparatif aucun.

NYMPHE.

Longueur 6 millim. Cette nymphe, comme probablement toutes celles des *Xantholinus* présente les mêmes caractères

que celles des *Staphylinus* et des *Ocypus*, c'est-à-dire qu'au lieu d'être blanche et molle et d'avoir ses parties assez bien détachées, elle est entièrement recouverte d'une enveloppe testacée et cornée, et tous ses membres sont soudés. La disposition est cependant la même qu'à l'ordinaire : la tête, très grosse et abaissée sur la poitrine, laisse voir principalement le contour de deux fortes mandibules ; les pattes, les élytres, les ailes sont appliquées sur les flancs, mais leurs séparations ne sont indiquées que par de petits traits à peine enfoncés et en forme de sutures; les tarses postérieurs sont seuls détachés et font saillie. Les bords des segments abdominaux sont bien distincts. Le long des flancs on remarque, de chaque côté, sept ouvertures respiratoires placées la première sur le métathorax, les autres sur les six premiers segments abdominaux. Le dernier stigmate est plus petit que les autres. Le corps se termine par deux papilles subulées et bi-articulées. Il est complètement glabre, à la différence des nymphes des *Staphylinus* et des *Ocypus* qui ont de longues soies autour du prothorax.

Cette nymphe a la faculté de mouvoir son abdomen et de se retourner dans sa loge.

La métamorphose a lieu au bout de quinze à vingt jours

INSECTE PARFAIT.

Longueur 9 à 10 millim. Antennes d'un brun roussâtre, dernier article ferrugineux à l'extrémité. Palpes roussâtres. Tête presque aussi longue et un peu plus large que le prothorax, à côtés droits, noire, brillante, parsemée de petits points, avec des points assez gros et oblongs de chaque côté. Prothorax un peu plus étroit que les élytres, plus d'une fois et demie aussi long que large, d'un roux sanguin, très finement ponctué ; séries dorsales de six à sept points plus marqués.

Ecusson noir. Elytres de la longueur du prothorax, noirâtres, avec le bord postérieur testacé ; parsemées de points presque en séries, avec les côtés lisses. Abdomen très finement ponctué, noir, brillant; bord postérieur du cinquième segment et tout le sixième de couleur rousse. Pattes d'un roux-testacé.

En hiver et au printemps, sous les écorces. — Très rare.

Quedius scintillans, Grav.
Fig. 37—43. (Pl. 17.)

LARVE.

Longueur 6 millim. largeur 2/3 millim. corps linéaire, tête roussâtre, parsemée de poils de la même couleur ; bord antérieur à neuf dents, dont trois petites de chaque côté, deux intermédiaires grandes et triangulaires, et une au milieu très petite. Mandibules en forme de faucille, non dentées ; mâchoires cylindriques, surmontées d'un lobe grêle et d'un palpe long de trois articles, le premier de moitié plus court que chacun des deux autres, qui sont égaux. Lèvre inférieure munie d'une languette ; palpes labiaux longs et de deux articles dont le premier un peu plus court que le second. Antennes de quatre articles, le premier plus court que les autres, le second près de deux fois aussi long que le premier, le troisième plus long que le second, droit, dilaté en dedans, et sur cette dilatation, près de l'extrémité, portant un petit article supplémentaire ; quatrième article de la longueur du second, très légèrement en massue, et muni de poils à l'extrémité et un peu en dessous ; sur chaque joue un groupe de quatre ocelles noirs, pour lesquels je renvoie à la figure.

Thorax et abdomen d'un blanc roussâtre et se montrant, à un fort grossissement du microscope, tout couverts de très petites spinules dirigées en arrière et qui doivent être d'un grand secours pour les mouvements de la larve. Poils du thorax simples et assez longs, ceux de l'abdomen, tant en dessus qu'en dessous et sur les côtés, beaucoup plus courts, paraissant spatulé, entremêlés de très petites soies de même forme. La tête de la spatule, soumise à un examen minutieux et observée dans des conditions favorables, notamment dans l'eau, est formée par une houppe de petits poils ordinairement réunis en pinceau, parfois étalés. Neuvième segment presque carré, ses appendices longs, de deux articles dont le premier un peu en massue, muni de quelques poils, le second un peu plus court, grêle, terminé par un poil. Mamelon anal long, linéaire, très faiblement lobé à l'extrémité.

Stigmates comme dans les larves de la même famille, c'est-à-dire au nombre de neuf paires, dont une très près du bord antérieur du mésothorax, et une au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Pattes hérissées de quelques soies.

J'ai trouvé plusieurs individus de cette larve en janvier 1851, sous l'écorce d'un pin où avaient vécu les larves de l'*Hylurgus minor* et du *Crypturgus pusillus* dont elle avait sans doute fait périr plus d'un individu. Je me persuadai qu'elle appartenait à la *Lithocharis fuscula* que je rencontrai avec elle ; mais l'ayant élevée dans mon cabinet en la conservant dans les détritus et les excrémens laissés par les larves des *Hylurgus* et des *Crypturgus*, j'en ai obtenu le *Quedius scintillans* dont M. Aubé a confirmé la détermination.

Un caractère remarquable que présente cette larve, consiste dans les poils spatuliformes de son abdomen. Je ne

connais de caractère analogue que dans la larve du *Philonthus variabilis* décrite et figurée par Bouché (*Naturgeschichte*, page 180, pl. 8 fig. 1-8), qui porte sur les côtés de chaque segment abdominal six poils en raquette ciliée. J'ai quelque raison de penser que la raquette n'est autre chose qu'une houppe de poils libres, mais imparfaitement vus par l'auteur que je viens de citer.

NYMPHE.

Quelques jours d'oubli m'ont privé du plaisir de voir la nymphe ; mais j'ai tout lieu de croire qu'elle ressemble à celle du *Quedius attenuatus* qui m'est connue et qui présente tous les caractères de celle du *Xantholinus collaris*.

INSECTE PARFAIT.

Longueur 5 millim. D'un bronzé obscur et très brillant. Antennes d'un brun roussâtre, avec le premier article testacé et le dernier ovale-oblong, acuminé. Tête marquée, au-dessus des yeux, de deux points, et entre les yeux d'une série transversale de quatre points également distants, dont les deux latéraux sur le bord même des yeux et les deux intermédiaires assez profonds. Séries dorsales du prothorax composées de trois points médiocrement rapprochés ; sur les côtés, outre la ponctuation marginale, quatre points bien visibles. Ecusson très lisse ; élytres fortement ponctuées, à pubescence blanchâtre, abdomen finement ponctué, à pubescence d'un brun grisâtre ; noir en dessus, à reflets métalliques en dessous, avec le bord des segments d'un brun roussâtre. Pattes testacées ; tarses antérieurs fortement dilatés dans les deux sexes.

Se montre au mois de mai. — Rare.

MACROPALPUS PALLIPES, Em. Cussac.
Fig. 44—48, (Pl. 17.)

LARVE.

Longueur 3 1/2 millim. Corps légèrement ventru, c'est-à-dire grossissant un peu de l'extrémité antérieure jusqu'au milieu, puis diminuant insensiblement de diamètre jusqu'à l'extrémité postérieure.

Tête ovale, noirâtre, marquée de deux petites impressions longitudinales. Mandibules subulées, non dentées et testacées; palpes maxillaires de trois articles dont le dernier un peu plus grand que les deux autres ensemble et presque subulé; lobe des mâchoires assez grêle, n'atteignant pas l'extrémité du second article des palpes; lèvre inférieure tronquée carrément; palpes labiaux de deux articles. Antennes de quatre articles, les deux premiers d'égale longueur, le troisième aussi long que les deux précédents réunis et surmonté en dedans d'un petit article supplémentaire droit, ne dépassant pas la moitié du quatrième article qui est un peu ventru et muni de quelques poils sur les côtés et à l'extrémité. Tous ces organes d'un blanchâtre livide.

Segment thoracique plus grand que les autres; prothorax noirâtre en dessus, sauf une bande postérieure; mésothorax et métathorax marqués d'une grande tache noirâtre et presque carrée qui ne dépasse pas le milieu et n'atteint pas les côtés. Chacun de ces segments portant une paire de pattes longues, d'un brunâtre livide, de quatre articles comme à l'ordinaire et munies de quelques petites soies.

Segments abdominaux à fond d'un blanc un peu livide comme le thorax; les sept premiers marqués en dessus, à la base,

d'une tache transversale noirâtre qui n'atteint pas à beaucoup près les côtés ; huitième segment ayant une tache de même couleur mais en forme de bande, plus large et se prolongeant jusque sur les côtés. Chacun de ces segments muni latéralement d'un petit tubercule elliptique et noirâtre, surmonté de deux poils. Neuvième segment blanchâtre à la base, noirâtre dans le surplus de son étendue et terminé par deux appendices de médiocre longueur, un peu arqués en dedans et de deux articles dont le dernier très petit et peu tranché. Pseudopode anal large, très court, n'atteignant pas la moitié du premier article des appendices.

Stigmates comme à l'ordinaire.

J'ai trouvé cette larve pour la première fois, et en assez grand nombre, en avril 1853, sous l'écorce de pins de quinze ans, qui avaient nourri une génération de *Tomicus laricis*. Elles vivaient des excréments laissés par les larves de ce xylophage. Parmi elles se trouvaient des nymphes de la même espèce couchées dans les galeries ou dans une toute petite cellule pratiquée au milieu des détritus.

NYMPHE.

Semblable à celles du *Phlœopora* et des *Homalota*, c'est-à-dire blanche, molle, très délicate, munie de soies sur le prothorax et sur les côtés de l'abdomen qui est terminé par deux petites papilles.

INSECTE PARFAIT.

J'en ai obtenu plusieurs, soit des nymphes recueillies, soit des larves qui se sont transformées chez moi. Je le pris d'abord pour un *Omalium* dont ses longues élytres lui donnent l'apparence ; mais la forme de ses palpes ne me permettait pas

de l'attribuer à ce genre, et j'inclinais à en faire un *Trogophlœus*. M. Aubé, consulté, a dissipé mes incertitudes et m'a reporté au *Macropalpus pallipes* publié par M. Em. Cussac dans les Annales de la Soc. entom. (1852 p. 613) et je me suis convaincu de l'exactitude des indications de mon savant ami. Voici la description :

Longueur près de 3 millim. subdéprimé, noir, un peu luisant, revêtu d'une pubescence blanchâtre et très courte. Antennes aussi longues que la tête et le prothorax réunis, très faiblement en massue, noires ou brunes, rarement en totalité, ordinairement avec les deux premiers articles, ou même un plus grand nombre testacés. Mandibules testacées; palpes de la même couleur, sauf l'article renflé, ou troisième, qui est noirâtre. Tête presque aussi large que le prothorax, fortement ponctuée dans toute son étendue et marquée sur le front de deux fossettes oblongues bien apparentes.

Prothorax de moitié à peu près plus étroites que les élytres, aussi large que long, très faiblement anguleux sur les côtés et visiblement rétréci vers la base; fortement ponctué comme la tête; marqué sur le dos de deux sillons longitudinaux, quelquefois un peu obsolètes et formant une sorte d'ellipse. On remarque en outre un enfoncement ou dépression de chaque côté.

Elytres près de trois fois aussi longues que le prothorax, déprimées, ruguleusement ponctuées, mais un peu moins fortement que le prothorax.

Abdomen à peine aussi long que la poitrine, fortement rebordé et presque imperceptiblement ponctué.

Pattes tantôt entièrement testacées, tantôt avec toutes les cuisses ou seulement les quatre postérieures brunes ou noirâtres.

M. Cussac a trouvé cet insecte en octobre sous des détritus. Ma découverte indique un autre moyen de se le procurer.

OMALIUM VILE, Erichs.
Fig. 49—55. (Pl. 17.)

LARVE.

Longueur 3 millim., tête elliptique, déprimée, d'un roussâtre livide; épistome et labre soudés en une plaque non distincte du front et profondément bidentée; mâchoires petites, sans lobe apparent; palpes maxillaires grêles, arqués en dedans, subulés, formés de trois articles, les deux premiers courts et égaux, le troisième plus long que les deux autres ensemble. Lèvre inférieure étroite, paraissant un peu échancrée; palpes labiaux de deux articles dont le second plus grêle et un peu plus long que le premier. Mandibules rousses, longues, arquées, acérées, munies d'une petite dent à son tiers antérieur. Antennes de quatre articles, le premier et le second peu allongés et cylindriques, le troisième deux fois aussi long que le précédent, presque droit extérieurement, dilaté intérieurement au milieu en une sorte d'apophyse sur laquelle on voit une petite soie et un article supplémentaire assez gros et plus épais à l'extrémité qu'à la base; quatrième article court, ellipsoïdal, muni de longues soies tout autour et d'une autre plus épaisse à l'extrémité. Au dessous de chaque antenne un petit ocelle roussâtre.

Corps entièrement semblable à celui de la larve de la *Phlœopora*, avec cette différence qu'il est d'un roussâtre livide uniforme. Il diffère aussi par le huitième segment abdominal qui est coupé carrément, et par le neuvième qui

est moins étroit, et qui, à chaque angle postérieur, porte deux longs appendices hérissés de quelques poils. Ces appendices sont susceptibles de se rapprocher et de s'écarter à la volonté de la larve. Le mamelon pseudopode anal, plus étroit à l'extrémité qu'à la base, ne paraît point terminé par un bourrelet.

Les pattes et les stigmates sont comme dans les larves précédentes.

Cette larve se trouve dans les galeries du *Tomicus stenographus*.

NYMPHE.

Elle n'offre rien de particulier et ressemble à celle de la *Phlœopora*.

INSECTE PARFAIT.

Longueur près de 3 millim. linéaire, subdéprimé, d'un noir un peu roussâtre et luisant. Antennes noirâtres avec les six premiers articles testacés. Tête ponctuée, marquée de deux impressions en avant du front. Prothorax un peu plus étroit que les élytres, densément ponctué, avec deux impressions longitudinales et peu apparentes sur le disque. Elytres près de trois fois aussi longues que le prothorax, couvertes de points souvent rangés en séries. Abdomen très finement ponctué. Pattes testacées.

J'en trouve souvent une variété à élytres d'un brun ferrugineux.

Au printemps et à l'automne, sous les écorces. — Assez commun.

OMALIUM PUSILLUM, Grav.
Anthobium pusillum, Mannerheim.
Fig. 56—59. (Pl. 17.)

LARVE.

Longueur 2 1/2 millim. forme de la larve précédente et se distinguant par les caractères suivants :

Tête coupée carrément au bord antérieur, avec les angles arrondis; de couleur roussâtre, ainsi que le dernier segment, le pseudopode anal et une bande transversale peu apparente sur les deux pénultièmes segments. Mandibules nullement dentées; palpes maxillaires de la même longueur que dans la larve précédente; troisième article une fois et demie aussi long que chacun des deux autres, qui sont égaux ; lobe des mâchoires atteignant l'extrémité du second article; second article des antennes assez long; troisième une fois et demie aussi long que le deuxième; troisième très faiblement fusiforme; article supplémentaire inséré au tiers supérieur, un peu arqué vers l'antenne et atteignant la moitié du quatrième article. Cinq ocelles noirs, dont trois supérieurs en ligne droite et oblique, un autre un peu au-dessus de l'intervalle qui sépare le premier et le second, presque contigu au premier; le cinquième verticalement au-dessous du quatrième, dont il est assez éloigné. Pseudopode anal long; appendices à peine plus longs que lui, en cône effilé et de deux articles dont le premier double du second.

J'ai trouvé, au mois de mars, cette larve, sa nymphe et l'insecte parfait sous l'écorce d'un pin où avaient vécu des larves de *Tomicus laricis* et qui nourrissait des larves de *Pissodes notatus*.

NYMPHE.

Comme les précédentes.

INSECTE PARFAIT.

Longueur 2 1/2 millim. Linéaire, déprimé, imponctué, un peu soyeux, noir, avec le prothorax et les élytres souvent d'un brun roussâtre. Antennes un peu plus courtes que la tête et le prothorax, d'un roux testacé, avec les quatre avant-derniers articles bruns. Bouche d'un roux testacé. Tête marquée de deux petits points en avant des yeux et antérieurement de deux fossettes assez prononcées. Prothorax plus étroit que les élytres, près de deux fois aussi large que long, tronqué antérieurement et à la base, subdéprimé, marqué de quatre fossettes, dont deux oblongues sur le disque, au-dessous du milieu, et deux arrondies au milieu du bord latéral. Elytres déprimées, deux fois aussi longues que le prothorax. Abdomen allongé, bord postérieur des segments testacé. Pattes testacées.

Au printemps et à l'automne, sous les écorces. — Assez commun.

L'étude attentive que j'ai faite des larves ci-dessus et de plusieurs autres dont je n'ai pas à parler ici me permet de hasarder quelques généralités sur les larves des Staphyliniens.

Lorsqu'on remarque combien cette famille est considérable, combien ses espèces sont nombreuses et généralement répandues, on s'étonne à juste titre que les naturalistes n'aient fait connaître qu'un petit nombre de ses larves. A part, en effet, celles de l'*Aleochara fuscipes* décrite par M. Westwood, de l'*Ocypus olens* par MM. Heer, Ratzeburg et Blanchard, des *Philonthus æneus* et *variabilis*, *Xantholinus punctulatus* et *Platystethus morsitans* par Bouché, du *Quedius tristis* par M. Waterhouse, du *Microlymma brevipenne* par M. Johnstone, des *Tachinus humeralis* et *Tachyporus*

cellaris dont j'ai publié les métamorphoses, il paraît qu'elles sont demeurées presque toutes inconnues.

Ce fait, qui s'observe, du reste, pour plusieurs autres familles, ne tient pas seulement à ce que peu de naturalistes s'occupent sérieusement de la recherche, de l'étude et de l'éducation des larves, il résulte aussi de ce que les larves des Staphyliniens sont généralement petites, qu'elles se cachent au milieu des matières animales et végétales dont elles se nourrissent, et même au sein de la terre ; qu'elles sont généralement nocturnes et qu'il est très difficile de les élever, surtout celles des petites espèces. Au surplus, il m'a fallu tant de temps et de si grands efforts de patience pour connaître l'histoire de celles dont je viens de parler, que je comprends très bien qu'il faille avoir le feu sacré pour entreprendre de combler un certain nombre des lacunes que, sous ce rapport, présente la science.

Bouché (*Naturgeschichte der Insecten*, 1834), a publié et figuré, ainsi que je l'ai dit, les larves de quatre espèces de Staphyliniens. En consultant les figures de ces larves postérieurement à mes propres observations, j'ai remarqué des différences qui étaient de nature à appeler mon attention. Ainsi, 1° les antennes et les palpes maxillaires des larves des *Philonthus æneus* et *variabilis* et ceux de la larve du *Platysthetus morsitans* ont cinq articles (1); ceux de la larve du *Xantholinus punctulatus* quatre articles seulement ; 2° les appendices du dernier segment sont formés de trois articles.

Les assertions de cet auteur m'inspirèrent les plus vives inquiétudes sur mes propres observations, quoique j'y eusse

(1) Dans sa description, Bouché donne même six articles aux antennes des larves du *P. variabilis*.

apporté bien des soins, et je me décidai à les recommencer. J'eus recours à ma collection de larves conservées dans l'alcool, et pour plus de sûreté je me mis en quête des larves vivantes ; je remis en jeu mes plus fortes loupes et mon microscope, et voici ce que j'ai de nouveau constaté :

Dans presque toutes les larves des Staphyliniens que j'ai étudiées les antennes sont positivement de quatre articles. Dans celles des *Staphylinus maxillosus* et des *Ocypus olens* et *cyaneus* le second article paraît divisé près de la base en un autre article de la grandeur du premier, ce qui semble indiqué par une nuance annulaire plus claire, comme on la remarque à l'extrémité de chaque article ; mais j'ai vainement cherché une suture, un pli des tissus ; la surface du second article m'a paru lisse et continue dans toute son étendue, ce qui me porterait à généraliser le principe des antennes à quatre articles. Il n'y a, du reste, que quatre articles dans la figure que M. Ratzeburg donne de la larve de l'*Ocypus olens*. Quoiqu'il en soit des larves de *Staphylinus* et d'*Ocypus*, j'ose affirmer que celles dont j'ai donné ci-dessus la description n'ont que quatre articles aux antennes, de sorte qu'à la rigueur on pourrait dire que, dans les larves des espèces les plus grandes et peut-être aussi les plus carnassières et les plus parfaites, les antennes sont de cinq articles, tandis qu'elles ne sont que de quatre dans les autres. M. Waterhouse et Bouché n'en indiquent d'ailleurs que quatre dans les larves du *Xantholinus punctulatus* et du *Quedius tristis*, et ce dernier auteur a évidemment commis une erreur en en donnant cinq à celle du *Platysthetus morsitans*, car il place sur le troisième article le petit article supplémentaire ; or, comme cet organe, dans les larves des Staphyliniens, se trouve toujours sur l'article pénultième, il en

résulte qu'il n'y a qu'un article en sus du troisième. Bouché aura sans doute été trompé par un petit faisceau de poils qui surmonte ordinairement les antennes des larves dont il s'agit.

En ce qui concerne les palpes maxillaires, j'ai dit que Bouché les trouve composés de cinq articles dans toutes les larves qu'il a décrites, sauf celles du *Xantholinus* où ils ne sont que de quatre articles. Ici l'erreur est, pour moi du moins, bien avérée. Si, en effet, je me réfère au témoignage des auteurs, je trouve que pas un n'a dépassé, pour les organes en question, le nombre de quatre articles. Si je me reporte à mes propres observations, soigneusement renouvelées, je constate que les larves de *Staphylinus*, d'*Ocypus* et de *Xantholinus* ont les palpes maxillaires de quatre articles seulement, et que, dans celles du *Quedius scintillans*, des *Homalota*, des *Tachinus*, des *Phlœopora*, des *Omalium*, ces palpes ne sont que de trois articles. Cette différence dans le nombre des articles est sans doute un fait remarquable; mais elle n'est pas plus surprenante que celle que présentent les insectes parfaits de cette famille dans leurs tarses dont les articles varient de trois à cinq. Il est même bon d'en prendre note, parce qu'elle pourrait servir à faciliter l'arrangement méthodique de cette grande famille sur la classification de laquelle tout n'est peut-être pas dit encore, malgré le beau travail d'Erichson.

Quant aux appendices du dernier segment, Bouché est le seul, à ma connaissance, qui les ait trouvés composés de trois articles, et pour moi je n'en ai jamais vu que deux, quelque grossissement que j'aie employé. Le poil qui termine le second article en aura sans doute imposé à l'auteur allemand.

Quelques observations me sont également suggérées par les idées générales exprimées sur l'ensemble des larves de cette famille, et ici, comme dans bien d'autres cas, j'ai constaté des erreurs, ainsi que le danger qu'il y a à établir des principes sur des observations incomplètes, et des caractères généraux d'après l'organisation d'un très petit nombre d'espèces.

Dans l'*Encyclopédie d'histoire naturelle* publiée par M. Chenu, M. Eugène Desmarest a résumé les opinions diverses qui ont été énoncées sur les larves dont il s'agit, et je vais les passer en revue :

1° *Les antennes sont de cinq articles et les palpes maxillaires de quatre.* — J'ai déjà dit mon sentiment sur ce point, et je crois avoir établi que si, dans quelques espèces, les antennes sont de cinq articles et les palpes maxillaires de quatre, dans la plus grande partie les premiers de ces organes sont de quatre articles et les seconds de trois.

2° *Les larves adultes ressemblent en général à l'insecte parfait, et comme lui ont la propriété de relever l'abdomen quand on les inquiète.* — La ressemblance de la larve avec l'insecte parfait est vraie pour les *Staphylinus*, les *Ocypus*, les *Xantholinus* et quelques *Philonthus* ; mais elles ne l'est pas pour les *Aleochara*, les *Homalota*, les *Phlœopora*, les *Tachinus*, les *Pœderus* et tant d'autres. Quand à la faculté de relever l'abdomen je ne l'ai pas observée ; je ne la conteste pas cependant pour les grandes espèces, mais je la nie formellement pour les larves des derniers genres que je viens de citer.

3° *Les larves des Staphyliniens diffèrent considérablement de celles des autres coléoptères et n'ont aucun rapport avec celles des Carabiques et des Dytisciens ; elles se rapprochent beau-*

coup, au contraire, de celles des Silphales et des Nitidulaires. — Loin de voir des différences considérables entre les larves des Staphyliniens et celles des autres coléoptères, je leur trouve des ressemblances très marquées avec celles de plusieurs familles, et qui plus est, si j'avais à leur assigner une place dans une classification méthodique, je les installerais fort près de celles des Carabiques et des Dytisciens. La soudure du labre et de l'épistome avec le front; les dentelures du bord antérieur de la tête; la forme et l'appendice du pénultième article des antennes; la longueur et le nombre des articles de celles-ci, ainsi que des palpes; leurs mandibules longues, acérées, ordinairement falciformes; les appendices du dernier segment, presque tout les rapproche des larves des Carabiques. Celles-ci paraissent même avoir avec elles cette analogie de plus que le nombre des articles des antennes, qui est de cinq et celui des palpes maxillaires qui est de quatre dans les grandes espèces, diminuerait dans les petites, ainsi que le fait voir la larve de l'*Æpus Robinii* publiée par M. Coquerel (Ann. soc. entomol., 1850, page 532, pl. 16), et qui n'offre que quatre articles aux antennes et trois aux palpes maxillaires. J'ajoute que les larves des *Dytiscus* et des *Colymbetes*, si elles étaient terrestres, pourraient, au premier coup d'œil, être prises pour des larves *d'Ocypus*. J'ajoute enfin que les larves des Staphyliniens sont sensiblement plus voisines, à mon avis, des larves des deux familles que je viens de citer que de celles des Silphales et des Nitidulaires dont elles s'éloignent par la forme des mandibules et des antennes, la longueur des palpes, la soudure des parties antérieures de la tête, les appendices du dernier segment, le mamelon anal, leur villosité moindre peut-être. Mais si, en dehors des rapprochements que j'ai déjà faits, je cherchais les affinités

qu'elles peuvent avoir avec d'autres familles, j'en trouverais de très frappantes avec les larves des Histérites, qui m'ont, plus d'une fois, fait prendre le change. On verra, en effet, plus bas que les larves des *Platysoma* et des *Plegaderus* ont de grandes ressemblances avec celles des *Xantholinus*. Voilà pourquoi j'aime à voir dans le *Catalogus Coleopterorum Europæ*, imprimé à Bautzen en 1849, les Histérites suivre immédiatement les Staphyliniens, tandis qu'il sont très mal placés, selon moi, dans le catalogue de M. Gaubil. Tant il est vrai, et nous aurons plus d'une occasion de le faire remarquer, que l'étude des larves peut prêter un grand secours à la méthode.

4° *La durée des larves dont il s'agit paraît être longue, mais n'a pas été constatée d'une manière positive. La métamorphose en nymphe a toujours lieu au printemps.* — Je suis en position d'affirmer que la vie de ces larves n'est pas aussi longue qu'on semble le croire. J'ai constaté, en effet, que celles qui naissent au printemps subissent ordinairement leur métamorphose avant la mauvaise saison, et les petites bien longtemps avant; et que les larves d'*Ocypus* que l'on rencontre adultes, ou à peu près, sous divers abris, vers la fin de l'automne, sont des larves de l'année qui deviendront insectes parfaits au printemps suivant. Je puis même citer un fait récent qui me porte à croire que les larves des grandes espèces elles-mêmes, placées dans de bonnes conditions, peuvent parcourir rapidement les diverses phases de leur existence, et qu'elles n'attendent pas toujours le printemps pour se transformer. Au commencement de juillet 1852, je déposai dans un pot à fleurs, à moitié rempli de terre, le cadavre d'un écureuil. Quelques jours après il était farci de larves de diptères, de Silphes, et vers la fin de septembre.

ayant exploré la terre du pot, j'y trouvai plusieurs nymphes de Staphyliniens qui me donnèrent, douze ou quinze jours après, le *Staphylinus maxillosus.*

PTILIUM APTERUM, Guér. PALLIDUM, Dej.
Fig. 60-68 (Pl. 18; 3e sér., t. I. pl. 2e du Mémoire.)

LARVE.

Longueur 1 millim. corps linéaire, aplati.

Tête grande, large, à peu près discoïdale, légèrement roussâtre, subcornée, marquée sur le front de deux sillons longitudinaux et parallèles qui ne dépassent pas la moitié de la tête, et en arrière de deux traits arqués comme ceux qui dessinent les faux yeux des chenilles. Sur les côtés quelques poils arqués les uns en avant, les autres en arrière. Epistome très court et transversal, labre discoïdal et un peu velu. Mandibules longues, étroites, courbées en serpe, sans aucune dent interne. Mâchoires courtes, épaisses, lobe très allongé, linéaire, presque aussi long que le palpe, ayant l'extrémité arrondie et pourvue de petits cils spinuliformes. Palpes maxillaires de trois articles, le second un peu plus long que le premier, l'un et l'autre ayant un petit poil en dehors, le troisième plus long que le second, grêle et pointu. Lèvre inférieure cordiforme, palpes labiaux très courts et de deux articles. Antennes coniques, insérées aux angles de la tête, de quatre articles, le premier court, le second deux fois et demie aussi long, ayant un poil de chaque côté et surmonté en dedans d'un article supplémentaire grêle et de la longueur du troisième; le troisième de moitié moins long que le second; le quatrième de la longueur du troisième et couronné de trois poils. Yeux nuls ou invisibles.

Thorax composé, selon l'ordinaire, de trois segments plus grands que les autres et d'un blanc livide, avec deux poils de chaque côté, le prothorax un peu rétréci antérieurement et marqué au milieu d'un petit sillon longitudinal.

Abdomen de neuf segments dont les huit premiers à peu près égaux; neuvième un peu plus long, plus étroit, à bord postérieur droit, portant à ses angles deux appendices tubiformes divergents, plus longs que lui, terminés par trois longs poils, et prolongé par un grand mamelon pseudopode, inférieurement tronqué et muni de quatre petites soies.

Lorsqu'on observe la larve de profil, on remarque sur le dos de chaque segment, et à la face ventrale de chaque segment abdominal, deux petites soies, une verticale, et une moins fine, spinuliforme, dirigée en arrière; mais celles-ci sont toujours par paires, une de chaque côté de la soie verticale. C'est ce que l'on constate lorsque, à l'aide d'une très forte loupe, on observe la larve en long. Ces soies doivent concourir aux mouvements de la larve, de concert avec le pseudopode anal et les trois paires de pattes insérées sous les segments thoraciques.

Pattes longues, de quatre articles, les deux premiers courts, les deux autres longs, ayant deux soies en dehors et une en dedans. Ongle court, roussâtre, faiblement arqué.

Je n'ai pu constater la position des stigmates.

J'ai trouvé deux fois plusieurs de ces larves, avec quelques nymphes et un grand nombre d'insectes parfaits, sous l'écorce de gros pins morts, dans les galeries du *Crypturgus pusillus*.

NYMPHE

Elle est de la taille de l'insecte parfait et de couleur blanche. Elle porte sur le vertex deux petites soies blanches

et sur les bords du prothorax huit soies dont quatre semblables à celles du vertex, et quatre, deux de chaque côté, plus épaisses, coniques et implantées sur de petits mamelons. On voit aussi deux petites soies au bord postérieur du mésothorax et du métathorax. Les derniers segments de la nymphe sont engagés dans la dépouille chiffonnée de la larve.

INSECTE PARFAIT

Longueur 1/2 millim. Aptère, aplati, entièrement d'un testacé clair. Tête triangulaire un peu plus large que longue ; antennes atteignant au moins la moitié des élytres. Prothorax un peu plus grand que la tête, d'un tiers plus large que long, légèrement arrondi sur les côtés, largement échancré antérieurement, avec les angles défléchis ; coupé carrément à la base, avec les angles obtus ; marqué sur le disque de deux petites fossettes oblongues, rapprochées et parallèles, très peu apparentes, et d'une ponctuation excessivement fine. Elytres d'un tiers à peu près plus longues que le prothorax, plus visiblement ponctuées, un peu pubescentes et très faiblement arrondies à l'extrémité.

Sous les écorces au printemps et à l'automne. — Pas très rare.

Quelques observations sur le genre *Trichopteryx* trouvent ici tout naturellement leur place.

M. Gillmeister, et après lui M. Alibert, ont publié une monographie de ces insectes microscopiques. Grâce à l'obligence de mon ami M. Aubé, j'ai eu entre les mains l'ouvrage de l'auteur allemand, vrai tour de force de patience et de dissection, comme celui de M. Aubé sur les Psélaphiens, et chef-d'œuvre d'iconographie ; mais je ne connais malheureu-

sement ni celui de l'auteur français, ni le travail d'Erichson sur le même sujet.

M. Gillmeister donne la description et la figure d'une larve qu'il rapporte au *Trichopteryx limbata* Heer, et j'ai moi-même fait connaître dans tous ses détails (Ann. soc. entom. 2e série, tome 4, p. 465) l'histoire des métamorphoses du *T. intermedia* Gillm. *fascicularis* Erichs. Entre la larve de ce *Trichopteryx* et celle du *Ptilium apterum* il n'y a pas seulement un air de famille, il y a presque identité. Ainsi, la forme du corps est exactement la même, les antennes, les palpes, les mâchoires, les pattes, les appendices du dernier segment se ressemblent parfaitement ; les seules différences consistent en ce que la larve du *Ptilium apterum* a de moins que l'autre une dent au bord interne des mandibules, et de plus qu'elle les soies verticales du dos et du ventre, et les soies obliques de la région dorsale.

Mais entre ces deux larves et celle qu'a décrite M. Gillmeister, il y a des différences telles, que je me sens autorisé à douter qu'elle appartienne à un *Trichopteryx*. Ce doute me vient surtout de ces assertions de M. Gillmeister, qu'il existe sur les côtés des antennes de gros yeux et que les antennes sont de deux articles. Je sais bien qu'il est impossible qu'il n'y ait que deux articles, car toutes les larves de coléoptères ont leurs antennes formées de trois articles au moins ; mais en supposant que M. Gillmeister n'ait pas vu l'article basilaire presque toujours très court, ou n'en ait pas tenu compte, comment n'aurait-il aperçu ni les trois autres, ni l'article supplémentaire, et dans l'hypothèse où les deux derniers articles lui auraient paru réunis en un seul, comment serait-il fondé à dire que le second article est de moitié plus court que le premier, puisque les deux derniers réunis égalent en longueur celui qui précède.

Lorsque je publiai la larve du *Trichopteryx intermedia*, je ne connaissais pas l'ouvrage de M. Gillmeister, et je me rappelle que M. Aubé, qui avait comparé la figure de cette larve avec celle que donne cet auteur, m'écrivait que les différences tenaient sans doute à ce que la larve de M. Gillmeister appartient au genre *Ptilium*, tandis que la mienne dépend du genre *Trichopteryx*. Mais aujourd'hui c'est une larve de *Ptilium* que je donne, et cependant les ressemblances sont telles qu'on dirait presque qu'elles sont de la même espèce. Ce ne sont pas d'ailleurs des genres aussi voisins qui établiraient entre les larves des dissemblances aussi grandes que celles que j'ai fait remarquer. Ce serait, du moins, le seul exemple que j'en aurais.

Je dis donc ou que la larve que M. Gillmeister attribue au *Ptilium limbatum* n'appartient pas à cet insecte, ou que cet observateur a cru voir des yeux où il n'y en a pas, et qu'il ne s'est pas rendu un compte exact de la structure des antennes. Ce qui me fait croire qu'il a pris quelquefois les apparences pour la réalité, c'est qu'il déclare que les trois segments thoraciques sont pourvus, au-dessus de l'insertion des pattes, de stigmates circulaires. Or, il est avéré, et cette règle ne comporte, que je sache, aucune exception, pour les larves des coléoptères, qu'il n'y a jamais qu'une seule paire de stigmates pour les trois segments du thorax.

Au surplus, si je me crois permis de critiquer les indications de M. Gillmeister, je me garderais bien de le faire avec une sévérité que l'on pourrait une autre fois retonrner contre moi, car je sais autant que qui que ce soit que l'étude de ces infiniment petits est sujette à bien des méprises.

Cette réflexion, que l'on pourrait prendre pour une pré-

caution oratoire, me servira du moins de transition pour la rectification d'une erreur que j'ai commise au sujet du *Trichopteryx intermedia* (insecte parfait) dans ma notice précitée ; erreur que je n'hésite pas le moins du monde à confesser, parce que l'intérêt de la science passe chez moi avant celui de l'amour propre.

En parlant de la structure des tarses de ce *Trichopteryx* j'ai dit qu'ils m'ont paru composés de cinq articles et que je n'ai pas vu vestige d'ongles. J'ai même contredit à ce sujet M. Guérin-Méneville qui, parlant du *T. rugulosa* trouvé dans les pommes de terre gâtées, ne donne aux tarses que trois articles dont les deux premiers gros et courts, le troisième filiforme, trois fois plus long que les deux autres ensemble et terminés par des ongles fort longs. M. Gillmeister se trouvant d'accord sur ce point avec M. Guérin, je devais avoir des doutes, et le doute appelait l'étude. Je me suis donc livré à un nouvel et sérieux examen, et grâce au grand nombre d'individus dont je disposais, j'ai pu corriger les premières hallucinations produites par mon microscope, et constater que les tarses sont, en effet, composés comme le disent MM. Guérin et Gillmeister. J'ai trouvé seulement que le troisième article est à peine deux fois, au lieu de trois fois aussi long que les deux premiers ensemble. La séparation des articles est, du reste, indiquée par de toutes petites soies placées à l'extrémité du premier et du deuxième.

A propos des mœurs des *Trichopteryx* M. Gillmeister signale avec détails les conditions dans lesquelles on les trouve, les substances au milieu desquelles il faut les chercher. Ce sont : les tas de feuilles sèches, exposées au soleil, les ratissures, les toits de chaume, les excréments désséchés et réduits à l'état de terreau, les écorces, les fourmilières,

et de la forme de leurs mandibules ainsi que de leur prodigieuse multiplication il conclut que ces insectes sont phytophages. Je ne leur conteste pas précisément cette qualification, quoique je ne voie pas comment on pourrait l'appliquer à ceux qui vivent dans les excréments et dans les fourmilières, mais je crois être dans le vrai en supposant que, s'ils ne sont pas carnivores, du moins accidentellement, ils se nourrissent, les uns, y compris ceux des fourmilières et peut-être aussi ceux des écorces, de matières excrémentitielles, les autres des mucédinées qui se développent dans les végétaux entassés et en voie de décomposition. Cette différence dans les appétits n'a rien qui doive surprendre, car parmi les *Cryptophagus*, par exemple, j'en pourrais citer qui vivent les uns de fruits, d'autres de champignons, d'autres d'excréments des chenilles processionnaires. Quant au *Ptilium* dont il s'agit ici, je l'ai trouvé, ainsi que je l'ai dit, sous l'écorce du pin dans les galeries du *Crypturgus pusillus*. Je suis porté à croire qu'il se nourrissait des excréments laissés par les larves de ce xylophage.

Mais en admettant la question comme résolue pour les insectes parfaits, l'est-elle pour les larves? nul autre que moi ne s'est formellement prononcé à cet égard, à moins que M. Gillmeister n'ait implicitement compris les larves dans ce qu'il dit des mœurs des insectes parfaits.

Dans ma notice sur le *Trichopteryx intermedia* j'ai déclaré que la larve de cet insecte est carnassière, car je l'avais vue saisir de très petites Podurelles et les emporter dans ses mandibules. Comme rien, ni dans mes observations, ni dans celles des autres n'est venu modifier les conséquences que j'ai déduites de ce fait, et ébranler ma conviction, je persiste d'autant plus à croire que les larves des *Trichopteryx* sont

carnivores, qu'elles me paraissent aussi bien conformées pour cela que la plupart de celles des Staphyliniens auxquelles on ne refuse pas de pareils instincts. Il est donc plus que probable que les larves du *T. apterum* vivaient soit de celles du *Crypturgus* soit de très petites Podurelles et d'Acarides microscopiques qui se trouvaient avec elles, et subsidiairement, ainsi que je l'établirai pour plusieurs espèces de larves, des excréments déposés dans les galeries.

CARPOPHILUS SEXPUSTULATUS, Fabr.
Ips abbreviatus Panzer
Fig. 69 — 76 (Pl. 18.)

LARVE.

Longueur 5 à 6 millim. Blanche, légèrement coriace, déprimée, linéaire.

Tête plus large que longue, roussâtre avec le bord antérieur plus foncé, subcornée, marquée de deux fossettes longitudinales, et munie de quelques poils. Epistome roux, assez grand, rectangulaire ou à peu près, ayant deux fossettes arrondies, et bordé de quelques poils. Labre roux, semi-discoïdal, incliné entre les mandibules ce qui constitue un caractère peu commun, et susceptible d'un léger mouvement vertical. Mandibules rousses, avec l'extrémité ferrugineuse, ne se croisant pas, se touchant à peine par les bouts qui sont acérés, avec une petite dent au-dessous. Mâchoires courtes, mais assez fortes ; lobe très court, large, arrondi, velu. Palpes maxillaires roussâtres, arqués, saillants, de trois articles dont le premier court et les deux autres égaux ; le dernier tronqué à l'extrémité qui est surmontée d'une très petite soie Lèvre cordiforme, insérée tellement en arrière que les palpes

labiaux dépassent à peine le lobe des mâchoires. Ces palpes sont bi-articulés. Antennes roussâtres, de quatre articles, le premier court et large, les autres sensiblement plus étroits et d'égale longueur; second et troisième un peu arrondis à l'extrémité qui est plus épaisse que la base; ce dernier article muni d'un verticile de poils écartés; quatrième cylindrique, grêle, terminé par une soie au dessous de laquelle on en voit deux ou trois autres, et accompagné à sa base d'un article supplémentaire situé en dessous, et qui n'est le plus souvent visible que lorsqu'on regarde la larve de côté. Au dessous des antennes un groupe de quatre ocelles dont deux supérieurs presque contigus et elliptiques et deux inférieurs écartés et visiblement plus petits.

Corps plus large que la tête, composé de douze segments dont les divisions sont bien marquées. Prothorax presque du double plus grand que les deux autres segments thoraciques, teint de roussâtre, parcouru longitudinalement par une ligne blanchâtre très fine qui n'est autre chose que le vaisseau dorsal vu par transparence; mésothorax et métathorax marqués chacun de deux taches roussâtres peu apparentes; chacun de ces trois segments portant deux pattes assez courtes, semblables à celles de la larve précédente, mais dont les trochanters sont plus allongés qu'à l'ordinaire.

Premiers segments de l'abdomen un peu plus courts que les autres; dernier segment plus étroit à l'extrémité qu'à la base, terminé par deux crochets un peu convergents et légèrement relevés, de couleur rousse avec l'extrémité plus foncée; intervalle de ces crochets droit. Sur le milieu de la face dorsale du segment deux tubercules dentiformes, pointus, dirigés en arrière, cornés et de couleur rousse; disque roussâtre et subcorné sur un espace semi-elliptique

qui embrasse les deux tubercules. En dessous, un pseudopode anal, conique, charnu et rétractile.

On voit tout le long du corps de petit poils clair-semés, mais disposés symétriquement et en séries, dont deux dorsales, deux latéro-dorsales, deux latérales et deux ventrales. Les poils sont plus nombreux sur le dernier segment. Les côtés de l'abdomen sont occupés en outre par un bourrelet destiné à seconder les mouvements de la larve. Dessous du corps uniformément blanc.

Stigmates roussâtres, au nombre de neuf paires : la première très près du bord postérieur du prothorax, les huit autres sur les huit premiers segments abdominaux ; mais les trois premières paires sont au tiers antérieur et les autres au milieu des segments.

Cette larve, commune sous l'écorce des chênes, parmi les larves des *Tomicus villosus, bicolor* et *monographus*, se trouve quelquefois sous l'écorce du pin, avec celles du *Tomicus laricis* dont elle est aussi l'ennemie. Il est positif, en effet, ainsi que je l'ai plus d'une fois observé, qu'elle dévore les larves et les nymphes des xylophages dont je viens de parler et qu'elle en fait périr un grand nombre. A leur défaut, elle se nourrit de leurs excréments. Elle s'est transformée chez moi, en juillet, au milieu des détritus où je l'élevais.

NYMPHE.

Blanche ; quatre soies un peu coniques au bord antérieur du prothorax, dont les deux intermédiaires écartées, entremêlées de quelques poils extrêmement fins. Des soies semblables près du bord postérieur ; deux très courtes sur chaque genou ; segments abdominaux pourvus sur le dos

de deux soies courtes et sur chaque côté d'une soie dont la longueur s'accroît à mesure qu'on s'approche de l'extrémité du corps; celles des deux derniers segments longues, arquées en dedans. Toutes ces soies sont coniques, subuliformes, et les dernières ressemblent aux appendices que présentent bien d'autres nymphes. Tout le corps, vu au microscope, paraît couvert de très petites aspérités.

INSECTE PARFAIT.

Longueur 2 1/2 à 3 millim. noir, ponctué, élytres sensiblement plus courtes que l'abdomen, avec un point à l'angle huméral, un autre sur le milieu, près de la suture, et la partie postérieure du bord latéral d'un jaune rougeâtre.

Assez commun sous les écorces où il hiverne.

Ips (*Dermestes*) ferruginea, L.
dermestoides Panz.
linearis Latr.

Fig. 77 — 83. (Pl. 18.)

LARVE.

Longueur 8 à 9 millim. Corps à téguments coriaces, déprimé, surtout en dessous et linéaire.

Tête subcornée, ferrugineuse, à peu près carrée, munie en dessus de deux traits obliques et de quelques verrucosités mal définies; bord antérieur sinueux, épistome très court et en trapèze, labre petit et demi-discoïdal. Mandibules cornées, ferrugineuses, avec l'extrémité noire et acérée et une dent interne près du bout. Mâchoires longues, très larges, lobe épais, cylindrique, arrondi à l'extrémité, velu, dépassant le premier article des palpes maxillaires. Ceux-ci arqués, un

peu saillants au-delà des mandibules et de trois articles, le premier plus court que les autres qui sont égaux en longueur. Lèvre inférieure reculée, cordiforme ; palpes labiaux n'atteignant pas l'extrémité du lobe des mâchoires, de deux articles dont le second un peu plus long que le premier. Tous ces organes ferrugineux, ainsi que les antennes. Celles-ci de largeur médiocre, coniques et de quatre articles, les deux premiers larges et courts, le troisième plus étroit et un peu plus long, surmonté de deux ou trois petits poils, le quatrième presque aussi long que les deux précédents ensemble, grêle, cylindrique et terminé par une longue soie et deux petites. Ocelles nuls ou du moins invisibles.

Corps, ainsi que je l'ai dit, linéaire, quelquefois pourtant un peu renflé au milieu. Segments du thorax plus longs et plus aplatis en dessous que les autres et munis de quelques poils fins et roussâtres. Prothorax blanc ou à peine roussâtre en dessous, et en dessus de la même couleur que la tête, sauf le bord postérieur qui est d'un blanc terne ; marqué d'un sillon longitudinal et de deux fossettes parfois peu ou point apparentes. Mésothorax et métathorax d'un blanc terne et livide uniforme.

Abdomen de neuf segments, les huit premiers à peu près égaux, de la même couleur que les deux derniers du thorax, portant de chaque côté un petit bourrelet et parsemés de poils roussâtres ; neuvième plus court et plus étroit que les autres, ferrugineux et semi-corné en dessus et dans son contour, qui est muni de poils roussâtres ; roussâtre en dessous, terminé par deux crochets médiocrement recourbés, cornés, d'un ferrugineux vif et paraissant bordés de noir. Près du bord antérieur, vis à vis chaque crochet, un tubercule corné, luisant, d'un brun ferrugineux. En dessous, un mamelon

faiblement dilatable, servant à faciliter la progression de concert avec les tubercules du dernier segment, le bourrelet qui règne le long des flancs et les trois paires de pattes que portent les segments thoraciques.

Pattes de médiocre longueur, de quatre articles; les deux premiers courts, munis de deux petits poils, le troisième long et un peu en massue, pourvu aussi de deux poils près de l'extrémité, le quatrième subconique, un peu arqué, presque aussi long que le précédent, avec deux poils en dehors et surmonté d'un ongle court et subulé.

Stigmates au nombre de neuf paires, la première au bord antérieur du mésothorax, les autres à peu près au milieu des huit premiers segments abdominaux.

Voici dans quelles conditions on trouve cette larve :

Lorsqu'une grosse tige, ou mieux une souche de pin est couchée à terre, trois insectes principalement, le *Hylesinus ligniperda*, le *Hylastes ater* et le *Hylobius abietis* se glissent en dessous et se mettent à perforer l'écorce, les deux premiers pour s'y introduire, le troisième pour y loger ses œufs. En même temps arrive aussi l'*Ips ferruginea*; il pénètre sous l'écorce par les trous que les xylophages ont percés, et il pond ses œufs dans leurs galeries. Les larves qui en proviennent attaquent celles des xylophages, et c'est là qu'il faut les chercher. Leur développement est plus lent que celui de leurs victimes; car elles mettent près d'une année à se transformer. La métamorphose a lieu dans une galerie.

NYMPHE.

La nymphe est nue, banche, à structure normale, et porte des soies blanches sur le vertex, autour du prothorax et sur les flancs.

INSECTE PARFAIT.

Longueur 4 à 5 millim. Largeur 1 1/2 millim. linéaire, subdéprimé, entièrement d'un testacé ferrugineux, avec les yeux, le bord antérieur du front, l'extrémité des mandibules et la base des jambes de couleur noire ou noirâtre. Tête aussi large que le prothorax, peu convexe, couverte d'assez gros points arrondis, et marquée, près du vertex, d'un sillon transversal très peu apparent. Prothorax aussi long que large, à peu près carré, couvert de points peu oblongs peu serrés. Elytres ayant une ponctuation semblable, mais un peu moins apparente ; marquées d'une strie juxta-suturale qui ne commence qu'au tiers de la longueur ; légèrement rebordées, tronquées avant l'extrémité de l'abdomen. Pygidium comme chagriné.

Au mois de mai sous les souches et les troncs du pin couchés à terre. On le prend aussi souvent au vol autour des tas de bois de pin. — Assez commun.

RHIZOPHAGUS (*Lyctus*) DEPRESSUS, Fabr.
Fig. 84 — 92. (Pl. 18.)

LARVE.

Longueur 6 millim. Subcornée, en forme d'ellipsoïde très allongé, presque linéaire et un peu aplatie.

Tête assez large, presque discoïdale, roussâtre, marquée de deux impressions arquées qui n'atteignent pas le vertex, et pourvue de quelques poils roussâtres. Epistome transversal, labre semi-discoïdal ; mandibules ferrugineuses, assez fortes et bidentées à l'extrémité. Mâchoires assez longues, épaisses, lobe assez volumineux, conique, dirigé en dedans et tout hérissé de petites soies raides. Palpes maxillaires assez épais,

coniques, faiblement arqués, de trois articles à peu près égaux, dont les deux premiers portent extérieurement un petit poil à l'extrémité, et le troisième est surmonté de plusieurs petits cils. Lèvre inférieure un peu échancrée ; palpes labiaux courts, de deux articles égaux. Antennes assez longues, de quatre articles, le premier court et gros, le second de même longueur mais plus étroit, le troisième près de deux fois aussi long et un peu plus épais à l'extrémité qu'à la base, surmonté d'un petit article supplémentaire placé un peu en dessous et souvent invisible quand la larve n'est pas sur le flanc ; quatrième article presque aussi long que le troisième, mais grêle et couronné de trois poils. Tous ces organes roussâtres. Sur chaque joue, près de la base de l'antenne, deux ocelles arrondis, l'un, le plus voisin de l'antenne, sensiblement plus gros que l'autre, qui est à côté mais plus bas.

Prothorax plus grand que les deux autres segments du thorax, rétréci antérieurement, lavé de roussâtre, avec le bord postérieur blanc ; mésothorax et métathorax blancs, avec une bande d'un roussâtre pâle très près du bord antérieur, et occupant plus du tiers de ces segments. Sur les deux bords antérieur et postérieur de ces bandes se trouve une série de tout petits tubercules plus apparents devant que derrière.

Abdomen de neuf segments ; les huit premiers égaux aux deux derniers du thorax, ayant comme eux une bande roussâtre, des tubercules, des poils et de plus un petit bourrelet latéral. Neuvième segment entièrement teint de roussâtre, muni sur le dos de deux tubercules cornés, surmontés d'une longue soie fauve, divisé postérieurement en deux lobes, au moyen d'une profonde échancrure en

arceau ; chacun de ces lobes formé de trois fortes dents cornées à l'extrémité et disposées en triangle, l'intérieure plus longue que l'extérieure et tronquée ; l'une et l'autre terminées par une longue soie fauve et la dent inférieure par une soie très courte. Sous ce même segment est un mamelon charnu, rétractile, mais susceptible de devenir très saillant. Il est longitudinalement aplati, coupé carrément en dessous et muni à chaque angle d'un petit tubercule. Au centre est l'anus, d'où j'ai vu souvent, sous le microscope, sortir les matières excrémentitielles. Dessous du corps entièrement blanc.

Pattes de quatre articles, semblables à celle de la larve précédente.

Stigmates roussâtres, au nombre de neuf paires, la première près du bord antérieur du mésothorax, les autres au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Le nom de *Rhizophagus* (mangeur de racines), attribué à ce genre d'insectes donne une idée très fausse de ses mœurs et de ses goûts. On rencontre souvent, il est vrai, le *R. depressus* sous l'écorce des souches près du collet de la racine, mais on le trouve plus fréquemment encore sur les tiges, partout enfin où vivent les larves des *Hylesinus piniperda* et *minor*. Lorsque les femelles de ces xylophages ont perforé l'écorce pour pratiquer la galerie où elles doivent pondre leurs œufs, le *Rhizophagus* s'introduit par l'ouverture, et pond lui aussi. Plus un arbre est attaqué par les *Hylesinus*, plus il est envahi par les *Rhizophagus*, et il m'est arrivé de trouver sous l'écorce d'un même arbre des milliers de jeunes larves de ces deux genres ; mais peu à peu les rangs de celles du xylophage s'éclaircissent, dévorées qu'elles sont par celles du *Rhizophagus*, et souvent un très petit nombre seulement

arrive à la dernière métamorphose. J'ai élevé chez moi des larves de *Rhizophagus* au milieu de détritus recueillis sous les écorces avec un grand nombre de larves de *Hylesinus*, et souvent aucune de celles-ci n'échappait. J'ai vu plus d'une fois deux et trois larves, la moitié du corps plongée dans celui d'une larve ou d'une nymphe qu'elles dévoraient.

Les larves du *Rhizophagus* sont donc carnivores, et le forestier doit s'en féliciter, car elles servent à maintenir dans certaines limites la multiplication d'un insecte très redoutable pour les pins malades. Mais comme leur naissance est un peu plus tardive et leur développement plus lent que celui de leurs victimes, il arrive que celles-ci ont disparu avant que celles-là n'aient atteint toute leur croissance. On les voit alors parcourant les galeries pour se nourrir des excréments qui s'y trouvent accumulés.

Cette larve a longtemps fait mon désespoir par l'impossibilité où j'étais de trouver sa nymphe. Il n'est pas rare, ainsi que je l'ai dit, de rencontrer des pins où elle vit par milliers. J'ai eu la patience d'aller au loin visiter tous les huit jours ces nichées, j'ai fait apporter chez moi, pour ne pas les perdre de vue, des arbres qui en nourrissaient; je voyais peu à peu les rangs s'éclaircir, puis tout disparaissait, et j'avais beau chercher dans les détritus accumulés sous l'écorce, je ne découvrais rien. Je me persuadai enfin que les larves, devenues adultes, abandonnaient leur berceau et s'enfonçaient dans la terre pour subir leur métamorphose. Sous l'influence de cette idée, je recueillis un grand nombre de larves qui paraissaient avoir acquis tout leur développement, et je les installai dans un petit bocal dont la moitié inférieure contenait de la terre et l'autre moitié des détritus recueillis avec les larves elles-mêmes. Une semaine après presque

toutes les larves s'étaient enfoncées dans la terre. J'attendis quelques jours encore, et ayant alors renversé la terre du bocal, j'y trouvai, dans de petites cellules, un grand nombre de nymphes bien constituées et de larves sur le point de se transformer, c'est-à-dire un peu arquées en avant, d'un joli blanc mat, avec les bandes roussâtres bien marquées, et dans cet état particulier qui caractérise le passage de l'état de larve à celui de nymphe. Depuis lors j'ai renouvelé plusieurs fois la même expérience, toujours avec le même succès.

Les larves du *Rhizophagus depressus* naissent aux premiers beaux jours de l'hiver, souvent en janvier, en même temps que celles des *Hylesinus* auxquelles elles font la guerre, et alors la transformation en nymphe a lieu dans les mois de mai et de juin. Si elles naissent plus tard, cette métamorphose n'a lieu qu'en juillet.

NYMPHE.

Blanche, des soies fines et blanches sur le bord et sur le dos du vertex, aux genoux, autour du bord postérieur des segments abdominaux et sur le dernier segment. Ces soies sont portées sur de petits tubercules glanduliformes qui font paraître le bord antérieur du prothorax comme denticulé. Le dernier segment est divisé, par une échancrure assez profonde et arrondie, en deux lobes tronqués dont chacun est terminé par une papille subuliforme. Tout le corps, vu au microscope, paraît couvert de spinules très petites et très serrées. Cette nymphe pirouette assez facilement sur elle-même.

La larve du *R. depressus* a été décrite, mais non figurée par Erichson (*Deutsch. Insecten*), mais je n'ai pu me procurer, l'article qu'il lui a consacré : M. Westwood (*Introd. to the*

modern classif.) donne de la larve du *R. bipustulatus* une figure qui ne dit absolument rien et une description très incomplète ; mais ni l'un ni l'autre de ces auteurs n'a fourni, sur les mœurs de ces larves, les indications qui précèdent.

INSECTE PARFAIT.

Longueur 3 à 3 1/2 millim. Entièrement ferrugineux, avec la suture ordinairement brunâtre, les pattes testacées et les yeux noirs. Tête rhomboïdale, parsemée de points oblongs très peu apparents antérieurement, et qui deviennent de plus en plus visibles à mesure qu'on s'approche du vertex. Prothorax de la largeur de la tête, ponctué comme le front, avec les côtés à peu près lisses ; un peu plus large antérieurement qu'à la base, d'un quart plus long que large. Elytres peu profondément striées-ponctuées, de la largeur du prothorax à leur base, parallèles jusqu'au tiers de leur longueur, puis s'atténuant insensiblement jusqu'à l'extrémité qui est légèrement arrondie et n'atteint pas, aux deux derniers segments près, le bout de l'abdomen. Pygidium ponctué et frangé de quelques poils roussâtres.

On le trouve abondamment en mai et juin sous les écorces, dans les nids des *Hylesinus*, et dès le mois de février on le prend au vol, au déclin du jour. — Très commun.

Temnochila (*Trogosita*) coerulea, Oliv.—*virescens*, Rossi. *Temnoscheila*, Westw.

Fig. 93 — 100. (Pl. 18.)

LARVE.

Longueur 18 à 22 millim. Largeur 3 millim. Subdéprimée, charnue, à côtés presque parallèles.

Tête aplatie, presque rectangulaire, aussi large que le thorax, d'un noir ferrugineux, cornée, luisante, ayant sur les côtés des poils roux de diverses longueurs, marquée en dessus d'un sillon décrivant un demi-ellipse dont le petit diamètre serait le bord antérieur de la tête et le pôle le vertex. Dans l'intérieur de ce sillon, trois fossettes longitudinales bien marquées. Epistome trapézoïdal. Labre court, transversal, coupé carrément. Mandibules fortes, noires, bidentées à l'extrémité, avec deux petites dents au bord interne. Mâchoires longues, lobe conoïde, un peu arqué en dedans, surmonté d'un bouquet de poils roux, et muni à la face interne de petites spinules de la même couleur. Palpes maxillaires très saillants, coniques, de trois articles de grandeur décroissante ; lèvre inférieure petite, cordiforme, portée sur un menton allongé; palpes labiaux de deux articles presque égaux, dépassant les lobes des mâchoires. Antennes de quatre articles, le premier assez long, en cône tronqué, le second de moitié plus court et cylindrique, le troisième aussi long au moins que le premier, mais beaucoup plus grêle et cylindrique, surmonté de petits poils, le quatrième très court, très délié, terminé par un petit poil et accompagné à sa base d'un article supplémentaire à peine visible. Tous ces organes ferrugineux avec l'extrémité des mâchoires et de la lèvre inférieure, ainsi que le premier article des antennes d'un blanc livide. Sur chaque joue, près de la base de l'antenne, deux très petits ocelles arrondis, fauves et rapprochés.

Prothorax plus grand que tous les autres segments, un peu plus large que long, droit antérieurement et sur les côtés, très peu arrondi postérieurement, corné et d'un brun ferrugineux luisant en dessus, avec le bord antérieur et les

angles postérieurs d'un blanchâtre livide; charnu et d'un blanc teint de roussâtre en dessous; marqué sur le dos d'un petit sillon médian et de chaque côté de ce sillon, de deux impressions profondes, l'une droite, longitudinale, allant presque d'un bord à l'autre et comme crénelée, l'autre irrégulièrement ponctuée, moins profonde, formant avec la précédente une sorte de triangle. Mésothorax et métathorax plus larges que longs, blancs, luisants, ayant, comme le prothorax, de longs poils roux sur les côtés, et en dessous des poils de même couleur, courts et assez touffus; munis d'un bourrelet latéral, d'un petit sillon dorsal, et près du bord postérieur de deux taches d'un brun ferrugineux, à bord plus ou moins roux, contiguës dans le premier et renfermant deux sillons longitudinaux et quelques fossettes; séparées dans le second, avec deux ou trois fossettes dans leurs disque. Les surfaces occupées par ces taches sont un peu cornées.

Abdomen moins déprimé que le thorax, ordinairement un peu plus étroit à la base qu'au milieu, de neuf segments, le premier plus petit que les suivants qui vont en grandissant un peu jusqu'au quatrième, à partir duquel ils sont égaux jusqu'au huitième inclusivement. Tous ces segments d'un blanc mat un peu terne et légèrement livide, et d'un assez beau blanc lorsque la larve est adulte; dilatables sur le dos et un peu en dessous, où ils sont marqués de rides transversales irrégulières, et sillonnés sur les côtés de plusieurs plis assez profonds, dessinant jusqu'à trois bourrelets sur lesquels on voit de longs poils roux. Neuvième segment un peu arrondi, hérissé tout autour de longs poils roux, luisant, déclive en dessus. Déclivité subcornée, de la couleur de la tête, marquée d'une large dépression longitudinale, et de

quelques fossettes dont une, plus apparente que les autres, entre les deux crochets qui terminent le segment. Ces crochets sont ferrugineux, peu allongés, brusquement recourbés et plus foncés à l'extrémité. Dessous du segment blanc et occupé par un mamelon charnu, pseudopode, trilobé, au centre duquel est l'anus.

Pattes de longueur médiocre, ferrugineuses, de quatre articles dont les deux premiers très courts; tibias munis de longues soies en dessus et de deux ou trois en dessous, ainsi que les cuisses; ongles subulés, à extrémité brune.

Stigmates arrondis, d'un brun fauve et au nombre de neuf paires : la première, plus grande que les autres, au bord antérieur du mésothorax, les huit autres au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux, dans un des plis des bourrelets latéraux.

Cette belle larve a très longtemps fourni un aliment à mes conjectures et vivement piqué ma curiosité. Quoique je n'aie pas vu sa nymphe, je l'attribue avec une entière certitude au *Temnochila cœrulea*, parce que j'en ai obtenu cet insecte en l'élevant dans mon cabinet. Elle a, du reste, les plus grands rapports avec celle du *Trogosita Mauritanica.* Sa démarche est lente, et la description que je viens d'en donner démontre qu'elle est parfaitement organisée pour ramper sous les écorces. C'est en effet sous l'écorce des pins morts, de vingt-cinq ans et au dessus qu'il faut la chercher; mais on ne la trouve guère que sur ceux qui sont habités par les larves du *Tomicus stenographus*, de *l'OEdilis grisea* et du *Menalophila tarda* dont elle se nourrit.

Le nom génériqne de *Temnochila* donné par Erichson est une altération du mot *Temnoscheila* créé par M. Westwood, sans doute à cause de la bifurcation de la languette. Ce

nouveau genre est un démembrement de l'ancien genre *Trogosita* dans lequel on aurait bien pu le laisser.

Je ferai remarquer toutefois que cette dernière dénomination est une preuve des inconvénients qu'il y a à baser la nomenclature des insectes sur leurs habitudes, lorsque ces habitudes n'ont pas été bien constatées. Ainsi, j'ai la certitude que la larve du *T. cœrulea* est carnassière, car elle fait un grand carnage des larves lignivores au milieu desquelles elle vit, et je l'ai vue souvent, dans les bocaux où je l'élevais, mettre en pièces les larves de longicornes et autres que j'y introduisais. On la voit sans doute ronger l'écorce pour passer d'une galerie à une autre, et lorsque son aliment de prédilection lui manque, s'attaquer aux excréments accumulés dans les galeries ; mais il n'en est pas moins vrai que ses appétits sont éminemment carnassiers.

Quant à la larve du *T. Mauritanica*, qui, sous le nom de *Cadelle*, est généralement maudite comme très préjudiciable aux grains, j'ai la conviction, par analogie, et sans l'avoir constaté personnellement, qu'elle est indignement calomniée et qu'elle ne se trouve dans les céréales que pour détruire les larves de Calandre et les chenilles d'Alucite qui en sont le véritable fléau.

Le nom de *Trogosita* (rongeur de blé) serait donc aussi impropre que celui de *Rhizophagus* et tant d'autres ; mais je me borne à en faire faire la remarque, renonçant à augmenter, par de nouvelles dénominations, les embarras de la science qui n'a déjà que trop à se plaindre des faiseurs de genres.

La larve du *Temnochila* passe ordinairement un an sous les écorces, car celles qui sont nées au printemps sont adultes en hiver et se transforment au printemps suivant.

NYMPHE.

J'ai déjà dit que la nymphe m'est inconnue. Les larves que j'élevais dans les bocaux, et que j'évitais de déranger, tant j'étais désireux de savoir ce qui en proviendrait, m'ont donné les insectes parfaits sans que j'aie observé l'état intermédiaire. Je présume que la nymphe a de grands rapports avec celle du *Rhizophagus*.

INSECTE PARFAIT.

Longueur 10 à 15 millim. Entièrement d'un bleu d'acier avec des reflets violets. Tête semi-elliptique, marquée sur le front d'un sillon profond qui part du bord antérieur, et s'arrête, en s'atténuant, au-delà du milieu ; presque lisse et très luisante en dessous, parsemée sur le reste de sa surface de points un peu oblongs sur le disque, rond sur les côtés. Prothorax antérieurement plus large que la tête, s'atténuant vers la base en s'arrondissant un peu; parsemé de points peu sensibles au milieu, gros et serrés sur le reste de sa surface. Elytres obliques à la base, avec une fossette humérale ; un peu plus larges que le prothorax : marquées de dix stries ponctuées dont les intervalles sont transversalement et grossièrement ridés, et portent une série de points. Dessous du corps luisant, à reflets verts et violets, et médiocrement ponctué. Pattes violâtres, avec des points faibles et rares sur les cuisses, plus forts, plus serrés et oblongs sur la moitié postérieure des tibias.

Se trouve au mois de mai sous l'écorce. Très rare, quoique la larve ne le soit pas.

AULONIUM (*Colydium*) BICOLOR, Herbst.
Bitoma ruficornis, Oliv.
Colydium ustulatum, Dej. Cat.
Fig. 101 — 109. (Pl. 18.)

LARVE.

Longueur 8 millim., largeur 1 millim. linéaire, subcoriace, un peu convexe en dessus, aplatie en dessous, surtout à la région thoracique.

Tête tantôt semi-discoïdale, tantôt orbiculaire, selon qu'elle rentre plus ou moins dans le prothorax ; roussâtre, avec le bord antérieur droit et plus foncé ; bordée de poils roussâtres, marquée en dessus de deux sillons arqués et convergents dont la réunion forme une ellipse ; épistome court ; labre semi-discoïdal ; mandibules assez fortes, se croisant à peine, rousses avec l'extrémité brune et bidentée ; une petite apophyse au bord interne. Mâchoires fortes, lobe assez long, cylindrico-conique, hérissé à l'extrémité de soies spinuliformes. Antennes coniques, de quatre articles, le premier un peu plus court que les autres qui sont égaux, ou à peu près, en longueur, mais d'un diamètre toujours décroissant ; le dernier surtout très grêle, surmonté de trois poils et accompagné à la base d'un petit article supplémentaire terminé par un poil fort court. Tous ces organes roux. Sur les joues, près de la base des antennes, cinq ocelles ronds, noirs et égaux, disposés en deux séries transversales, la première de trois, la seconde de deux, plus écartés.

Thorax roussâtre comme la tête, de trois segments dont le premier de la largeur de la tête antérieurement, un peu plus large postérieurement, plus grand que les autres qui sont égaux entr'eux ; tous les trois munis de poils fins,

roussâtres, un peu plus longs sur les côtés qu'en dessus et surtout en dessous, et marqués sur le dos d'un tout petit sillon médian.

Abdomen de neuf segments; les deux premiers égaux aux deux derniers du thorax, un peu plus courts que les autres; Les sept premiers roussâtres et parsemés de poils comme le thorax; le huitième ferrugineux en dessus avec les bords antérieur et postérieur, ainsi que le dessous roussâtres, ayant des poils comme les autres. Neuvième segment corné, ferrugineux sur le dos et sur les côtés, entouré de longs poils, portant en dessus, assez près du bord antérieur, une petite crête transversale très finement crénelée ; elliptiquement concave à partir de cette crête; fond de la concavité rugueux, ses bords irrégulièrement et finement dentelés. Angles postérieurs occupés par deux crochets relevés en forme de griffe et bruns dans leur moitié postérieure. Intervalle des deux crochets noir et tranchant; au-dessus un petit arc de même couleur, formant le bord supérieur d'une cavité ronde, béante et que l'on remarque sur quelques larves de structure analogue. De Géer l'avait observée dans la larve du *Tenebrion du bois* (*Pytho cœruleus*), mais il déclare qu'elle n'a point de communication avec l'intérieur. Je n'ai pu y voir non plus aucune relation avec un vaisseau interne, et comme De Géer j'ignore à quoi peut servir cette cavité qui n'est propre, du reste, qu'à un petit nombre de larves. Sous le segment est un petit mamelon bilobé, pseudopode et rétractile, au centre duquel est l'anus.

Stigmates roussâtres; la première paire près du bord antérieur du mésothorax, les autres au tiers antérieur des huit premiers segments de l'abdomen.

Pattes de longueur médiocre, assez robustes et de quatre

articles; cuisses et tibias munis de quelques soies en dessus et en dessous; les premières pourvues en outre de deux épines en dessous. Ongles ayant en dessous une petite dent surmontée de deux soies.

Les larves de l'ancien genre *Colydium*, dont Erichson a détaché les espèces *sulcatum* et *bicolor*, sous le nom générique d'*Aulonium*, ont passé de tout temps pour lignivores. J'ai constaté que leurs appétits sont exactement les mêmes que ceux des larves qui précèdent, c'est-à-dire qu'elles vivent de larves et de matières animalisées qui en proviennent. Il y a même ceci de remarquable que chaque espèce semble ne s'attaquer qu'à une espèce particulière de larves. Ainsi, la larve du *Colydium elongatum* Fabr. se trouve dans les nids du *Platypus cylindrus*; celle de l'*Aulonium sulcatum*, Oliv. choisit pour victimes les larves du *Scolytus multistriatus* qui se développent sous l'écorce des ormeaux; celle de l'*Aulonium bicolor*, Herbst. se trouve sous l'écorce des pins morts, parmi les larves du *Tomicus laricis*, dans les galeries duquel l'*Aulonium* s'introduit par le trou qu'a perforé la femelle xylophage.

Ces trois larves, dont la première a été publiée par Ratzeburg (*Die forst Insecten*) et la seconde signalée par M. Westwood d'après Audouin, ont des ressemblances frappantes. Celles des deux *Aulonium* surtout semblent avoir été jetées au même moule. Cependant, indépendamment de la différence assez carastéristique de l'habitat, un examen attentif constate que celle de l'*A. sulcatum*, un peu plus grande, a le dernier segment couvert antérieurement de rides irrégulières ; que la concavité de ce segment est arrondie et non elliptique, et que les bords de cette concavité ont des dentelures plus nombreuses.

La larve de l'*A. bicolor*, comme du reste, celles des deux autres, met ordinairement cinq ou six mois à accomplir les diverses phases de son existence, car éclose en mai, en même temps que celles du *Tomicus laricis* elle est transformée en insecte parfait au mois d'octobre. Quelques-unes pourtant passent l'hiver et ne se métamorphosent en nymphes qu'au printemps suivant. Cette métamorphose a toujours lieu sous les écorces, dans de petites cellules pratiquées au milieu des détritus. Avant qu'elle ne s'opère, la larve se raccourcit un peu, se courbe légèrement en dedans et les parties blanchâtres deviennent d'un beau blanc

NYMPHE.

Présentant, comme à l'ordinaire, toutes les parties de l'insecte parfait, même les sillons du prothorax; celui-ci frangé tout autour de soies blanches implantées sur de petits mamelons. A chacun des angles antérieurs le mamelon est remplacé par une toute petite crête bidentée, dont chaque dent est surmontée d'une soie. Le long des flancs on voit deux series de mamelons terminés par une soie, et au-dessus, en se rapprochant de la région dorsale, une crête bilobée de chaque côté des six premiers segments de l'abdomen, et dont chaque lobe est surmonté d'une soie. Le dernier segment est velu, et muni à l'extrémité de deux papilles coniques, subulées, un peu arquées en haut, roussâtres et comme subcornées à l'extrémité.

INSECTE PARFAIT.

Longueur 3 1/2 à 4 millim. noir, avec la partie antérieure de la tête ferrugineuse, la base des élytres jusque près de la moitié, les antennes et les pattes rouges. Tête couverte de

points très petits antérieurement, et qui vont en grossissant jusqu'au vertex ; ayant sur le front deux petits tubercules rapprochés et le tour des yeux un peu saillant. Prothorax plus large que la tête, marqué au bord antérieur de quatre fossettes, couvert d'une ponctuation plus fine sur les côtés qu'au milieu ; parcouru longitudinalement par six sillons ponctués, dont quatre dorsaux et deux latéraux. Elytres un peu plus étroites que le prothorax, unies, avec des séries longitudinales de petits points, et entre ces séries des points encore plus petits.

Le mâle diffère par le caractère suivant : partie antérieure du prothorax, entre les deux sillons dorsaux les plus écartés, occupée par une dépression transversale et ponctuée, postérieurement trilobée ; à la séparation des lobes une élévation bien marquée et dentiforme ; bord antérieur, en regard de la dépression, relevé en une crête interrompue au milieu.

Cet insecte se trouve toute l'année sous les écorces des pins attaqués par les larves du *Tomicus laricis* ; mais pour se le procurer abondamment il faut explorer en mai et juin les galeries de ce xylophage. — Commun.

Ditoma crenata, Fabr.
Fig. 110. — 114. (Pl. 18.)

LARVE.

Longueur 6 millim. largeur 3/4 millim. linéaire, déprimée et d'un blanc lavé de roussâtre.

Tête et parties de la bouche comme dans la larve de l'*Aulonium* ; antennes un peu plus coniques ; les trois premiers articles plus courts, et le troisième subglobuleux ; le quatrième plus long que les deux premiers réunis. Ocelles

au nombre de cinq comme dans la larve précédente, mais les deux inférieurs correspondant verticalement et non obliquement aux supérieurs.

Thorax, pattes et abdomen comme dans la larve de l'*Aulonium*, avec les différences suivantes : pénultième segment de la couleur des autres et non ferrugineux; dernier segment simplement roussâtre, avec les côtés et l'extrémité plus foncés; lisse et un peu convexe en dessus, nullement dentelé latéralement; crochets moins foncés; milieu du bord postérieur marqué d'une petite échancrure, à chaque côté de laquelle est une saillie bien apparente, et dont le fond est occupé par cette cavité singulière que j'ai déjà fait remarquer dans la larve de l'*Aulonium*; mais ici la cavité n'est visible que lorsqu'on regarde en arrière.

Cette larve, qui vit plus communément sous l'écorce des chênes, dans les nids des *Tomicus fuscus* et autres, se trouve aussi, mais moins souvent, sous l'écorce du pin, principalement dans les galeries du *Tomicus laricis* dont elle dévore les larves et les nymphes. Née au mois d'avril, elle est déjà prête à se transformer au mois d'août. La métamorphose a lieu dans une galerie, sans aucune préparation.

NYMPHE.

Elle ressemble tellement, à la taille près, à celle de l'*Aulonium bicolor*, que sa description est tout à fait inutile.

INSECTE PARFAIT.

Longueur 2 1/2 à 3 millim. noir, avec les antennes, les élytres, excepté leur suture et une bande transversale, les jambes et les tarses, de couleur rouge; tête et prothorax

chagrinés, ce dernier ayant de chaque côté deux lignes élevées, parallèles et un peu sinueuses, et les bords latéraux denticulés. Elytres de la largeur du prothorax, mais trois fois aussi longues, ayant chacune quatre côtes dont les intervalles sont marqués d'une double série de points enfoncés.

Commun sous les écorces où il hiverne.

CERYLON (*Lyctus*) HISTEROIDES, Fabr.
pilicornis Marsh.

Fig. 115 — 121. (Pl. 19, 3e série, tome I; pl. 3e du Mémoire.)

LARVE.

Long. 3 mill. légèrement coriace, déprimée, linéaire.

Tête déprimée, plane en dessus, semi-discoïdale, d'une teinte roussâtre; mandibules étroites, assez longues, arquées, très acérées, dépourvues de toute dent interne. Mâchoires assez robustes, lobe long, incliné en dedans, rostriforme et cilié. Palpes maxillaires peu saillants en avant de la tête, arqués en dedans et de trois articles, les deux premiers égaux, le troisième presque aussi long que les deux autres ensemble et surmonté de trois petits cils. Lèvre inférieure cordiforme; palpes labiaux petits, n'atteignant pas l'extrémité du lobe des mâchoires, et de deux articles égaux. Antennes de quatre articles, le premier épais et court, le second plus court encore et beaucoup plus étroit, le troisième plus long que les deux premiers ensemble et muni au bord supérieur de deux poils; le quatrième délié, très allongé, aussi long au moins que les trois autres ensemble, surmonté de trois poils, un long et deux petits. Yeux comme dans la larve du *Rhizophagus*.

Corps entièrement blanc. Prothorax un peu plus grand que la tête, à peu près carré et sensiblement plus grand que chacun des autres segments; les deux autres segments thoraciques un peu plus grands que les abdominaux; ceux-ci égaux jusqu'à l'avant dernier inclusivement, à divisions bien marquées; dernier segment assez développé, portant sur le dos deux papilles surmontées d'un long poil; profondément échancré postérieurement; angles postérieurs trilobés, ou plutôt divisés en trois papilles disposées en trépied, dont l'extérieure plus courte que les autres, pointue, dentiforme; chacune de ces papilles terminée par un poil plus long sur la papille externe que sur les autres.

Tout autour de la tête et le long des flancs la larve porte des poils longs et assez raides, au nombre de deux à trois de chaque côté des segments. Indépendamment de ces poils on voit à un fort grossissement du microscope, que, sur les côtés du moins, le corps est couvert de cils très rapprochés et presque imperceptibles, plus apparents sur le dernier segment. A la région dorsale et sur chaque segment existent deux séries transversales et très rapprochées de poils assez épais, obtus, presque en massue et très arqués en arrière. La région ventrale est pourvue de quelques poils longs, raides et très fins.

Stigmates comme dans la larve précédente.

Pattes courtes, robustes, de trois articles; jambes ciliées en dessous; ongles assez longs et un peu crochus. Leur action est évidemment secondée par les poils et les cils dont j'ai parlé et par un bourrelet qui règne de chaque côté de l'abdomen.

Cette larve, que l'on trouve aussi sous l'écorce d'autres arbres, vit dans les galeries du *Hylesinus piniperda* dont elle

dévore les larves. Il en est de même de l'insecte parfait que j'ai surpris sous les écorces, acharné à sa proie. La métamorphose a lieu dans les galeries mêmes.

NYMPHE.

Elle ressemble à celle du *Rhizophagus*.

INSECTE PARFAIT.

Longueur 2 millim. ou un peu plus; noir ou d'un brun marron, brillant et entièrement glabre. Tête presque triangulaire et ordinairement un peu moins foncée que le reste; prothorax carré, fortement ponctué, avec les angles antérieurs arrondis et deux impressions peu profondes à la base. Elytres aussi larges que le prothorax, marquées de stries presque imperceptiblement ponctuées et d'une impression suturale à l'extrémité.

Sous les écorces dans la belle saison et quelquefois en hiver. — Assez commun.

LOEMOPHLOEUS DUFOURII, Laboulbène.
Fig. 122 — 126 (Pl. 19.)

LARVE.

Longueur 3 millim. largeur 1/2 millim. faiblement ventrue, un peu convexe en dessus, plane en dessous et de couleur blanche ou très légèrement roussâtre.

Tête un peu velue, aplatie, à peu près discoïdale, subcornée et de couleur roussâtre; ordinairement libre, et même, lorsque la larve s'allonge avec effort, faisant saillie de manière à dessiner une sorte de cou, mais susceptible aussi de rentrer un peu dans le prothorax; marquée en dessus de

deux sillons bien apparents qui se prolongent du bord antérieur au vertex, en convergeant un peu, et de deux traits longitudinaux de couleur rousse qui se reproduisent en dessous. Bord antérieur sinueux, et ayant une petite échancrure à l'insertion des antennes ; épistome très court, labre semi-discoïdal et très faiblement cilié. Mandibules courtes, assez fortes et bidentées à l'extrémité. Mâchoires robustes, lobe cylindrique et revêtu de petits poils spinuliformes ; palpes maxillaires un peu arqués en dedans et de trois articles dont le premier plus court que les deux autres qui sont égaux. Lèvre très faiblement échancrée ; palpes labiaux de deux articles égaux. Antennes de quatre articles, le premier large et très court, le second pas plus long, mais beaucoup plus étroit ; le troisième aussi long que les deux premiers ensemble et un peu plus large à l'extrémité qu'à la base ; le quatrième aussi long que le précédent, grêle, cylindrique, surmonté de petites soies et accompagné à la base d'un petit article supplémentaire égalant le tiers de la longueur. Sur chaque joue un gros point noir qui, sous un fort grossissement, présente un groupe de cinq ocelles dont trois supérieurs contigus sur une ligne un peu arquée et deux inférieurs écartés et très petits.

Prothorax à angles antérieurs arrondis, un peu dilatés, et munis d'une touffe de soies courtes, dirigées en avant, et dont l'usage m'est inconnu, à moins qu'elles ne servent à faciliter les mouvements rétrogrades de la larve. Les trois segments thoraciques pourvus de quelques poils et marqués en dessus de deux fossettes oblongues, ordinairement bien visibles.

Abdomen ayant des poils un peu roussâtres comme ceux du thorax, visiblement ventru et de neuf segments ; les sept

premiers à peu près égaux et parcourus de chaque côté par un petit bourrelet ; le huitième plus long que les autres, en cône tronqué et renversé ; le neuvième court, très étroit, très aplati, roux, corné et terminé par deux longs crochets assez épais à la base, droits, avec l'extrémité seule recourbée. En dessous un petit espace blanchâtre circonscrit par une ligne rousse formant un angle. C'est l'emplacement d'un petit mamelon rétractile et pseudopode au centre duquel est l'anus. Ce segment, articulé au précédent, est susceptible de se relever verticalement, sans pouvoir prendre la position inverse.

Neuf paires de stigmates : la première très près du bord antérieur du mésothorax ; les autres au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Pattes de quatre articles, hérissées de quelques soies et terminées par un petit ongle subulé.

Le nom de *Lœmophlœus* (mangeur d'écorces) n'est pas plus heureux que celui de *Rhizophagus*. En effet, les larves des *Lœmophlœus*, pas plus que les insectes parfaits, ne vivent d'écorces ou de bois ; elles sont carnassières comme celles dont nous venons de parler, comme celles des *Silvanus* dont nous nous occuperons tout à l'heure. Celles du *Lœmophlœus testaceus* attaquent principalement les larves de *Tomicus* qui vivent dans le chêne ; celles du *L. ater* les larves du *Hylesinus rhododactylus* qui pullulent dans l'ajonc et le genêt à balais morts ou mourants ; celles du *L. clematidis*, les larves du *Tomicus bispinus* que nourrit la clématite ; celles du *L. alternans*, Duf. ; les larves de l'*Hypoborus ficûs* si commun dans les rameaux morts du figuier.

J'ai trouvé une seule fois, au mois de janvier, celles du *L. Dufourii* dans les galeries du *Crypturgus pusillus* dont

elles dévorent les larves; elles étaient en compagnie de quelques nymphes et d'un certain nombre d'insectes parfaits, engourdis et attendant le printemps pour prendre leur essor.

NYMPHE.

Entièrement semblable, à la taille près, à celle de la *Ditoma crenata*.

INSECTE PARFAIT.

Longueur 2 millim., très déprimé et entièrement d'un testacé ferrugineux. Tête triangulaire, couverte de points serrés, avec une impression transversale très peu visible entre les antennes et deux impressions longitudinales au vertex. Antennes dilatées dans le mâle à la partie externe de leur base, ayant dans les deux sexes les trois derniers articles deux fois aussi gros que les précédents. Prothorax ponctué comme la tête. Elytres striées, fortement ponctuées dans les intervalles, qui sont alternativement étroits et un peu élevés; planes, tronquées à leur sommet, dilatées à leur angle externe et postérieur, surtout dans le mâle chez qui la partie dilatée se dévie en dehors et se réfléchit en bas. Dilatation à peine marquée dans la femelle. — Très rare.

BRONTES PLANATUS, L.

flavipes Fabr.

Fig. 127 — 137. (Pl. 19.)

LARVE.

Longueur 8 millim., largeur 1 millim., très aplatie, linéaire, subcoriace.

Tête en ellipse transversal, légèrement échancrée postérieurement, marquée de deux traits arqués, et munie de deux ou trois soies de chaque côté. Epistome très court, labre semi-discoïdal, mandibules assez fortes, arquées, bidentées à l'extrémité, portant sur le bord extérieur cinq petites soies, et à la suite une soie beaucoup plus longue. Ces mandibules sont cornées, d'un ferrugineux livide, avec le bout brun.

Mâchoires fortes, leur lobe allongé, cylindrico-conique, incliné en dedans, de telle sorte que les deux lobes opposés se joignent presque; hérissé à sa moitié supérieure de quelques petites soies plus nombreuses en dessus qu'en dessous, et surmonté de soies plus grosses et plus raides, semblables à des dents de peigne. Palpes maxillaires arqués en dedans et de trois articles à peu près égaux; lèvre inférieure courte, cordiforme; palpes labiaux contenus sous l'espèce d'arc formé par les lobes des mâchoires, et de deux articles. Antennes longues, de trois articles, sans compter une éminence, une sorte d'empâtement qui les supporte et qui ne m'a point paru constituer un article distinct. Premier article peu allongé, plus épais au sommet qu'à la base; second, deux fois et demie aussi long que le précédent, très légèrement en massue et tronqué obliquement à l'extrémité, portant sur cette troncature, qui est interne, un petit appendice conique et bi-articulé; troisième presque aussi long que le second, mais sensiblement plus étroit et un peu fusiforme. De petits poils se remarquent tout le long de ces divers articles; deux soies plus longues existent près de l'extrémité du second, une de chaque côté, et un faisceau de soies semblables surmonte le troisième. Sous chaque antenne on remarque un groupe d'ocelles

disposés en deux séries transversales, la première de quatre, la seconde de deux.

Segments du thorax à peu près égaux ; bord antérieur du prothorax un peu avancé au milieu, et comme les deux segments suivants un peu dilaté ou anguleux latéralement; comme eux aussi marqué d'un petit sillon dorsal et portant un ou deux poils latéraux et une paire de longues pattes de quatre articles, munies de quelques soies, presque toutes en dedans, et terminées par un ongle droit, qui ne paraît nullement corné.

Les sept premiers segments de l'abdomen, dont les deux premiers sont plus courts que les autres, portent de chaque côté d'abord une soie courte, raide, papilliforme, puis un poil long et très délié, et plus bas une soie aussi longue que le poil et inclinée vers le plan de position. Indépendamment de ces poils et de ces soies, on voit sous le ventre quatre rangs de soies courtes et sur le dos deux rangs de soies longues et dressées, une près de chaque côté. Le huitième segment abdominal, un peu plus court que les précédents et ayant à peu près la forme d'un parallélogramme rectangle, a les soies plus courtes, et la seconde est implantée à l'angle postérieur. Il porte en outre, au milieu du bord postérieur, deux longs appendices effilés, et qui, au microscope, m'ont paru formés de trois articles. Ils sont divergents, et la larve a la faculté de les relever jusqu'à les rendre perpendiculaires. C'est même dans cette position qu'elle les tient ordinairement, lorsqu'elle marche à découvert. A chaque angle externe de ce même segment on voit un autre appendice de moitié plus court que les précédents et visiblement formé de deux articles.

Là semble finir l'abdomen, car c'est ordinairement au

dernier segment que se trouvent les appendices analogues à ceux dont je viens de parler. Il ne m'est pas cependant possible de croire que le huitième segment soit le dernier, car je n'ai pas d'exemple de larves de coléoptères qui n'aient que huit segments abdominaux, ou onze en tout, sans compter la tête. Je n'hésite donc pas à considérer comme le douzième un segment qui termine le corps et qui est absolument de même nature que les autres. Ce segment, à peu près aussi large à la base que le onzième, deux fois plus long que lui et bordé de petits cils, va en se rétrécissant jusqu'à l'extrémité, où il porte un bourrelet court, charnu et quadri-lobé au centre duquel est l'anus, et il sert à la progression de la larve, grâce à la faculté qu'a celle-ci de l'appuyer sur le plan de position, en l'inclinant un peu.

La question relative à la composition segmentaire de cette larve me préoccupait, et je ne voulais pas me contenter des inductions tirées de la structure des autres larves de la même famille. J'essayai assez longtemps de la résoudre en recherchant la position des stigmates, sachant que si le onzième en était pourvu, il ne pouvait être le dernier qui en manque toujours. Je n'arrivai à cette solution qu'après avoir placé la larve dans une goutte d'eau entre deux lames de verre. Alors son corps, naturellement un peu translucide à cause de son aplatissement, acquit une transparence telle, que je pus suivre dans tous leurs replis l'organe digestif, les vaisseaux hépatiques, le système nerveux et le système trachéen. Je retrouvai alors, de la manière la plus évidente, les neuf paires de stigmates des larves de coléoptères. La première paire est placée au bord antérieur du mésothorax, ou même à la ligne d'intersection de celui-ci et du prothorax ; sur les sept premiers segments abdominaux les stigmates sont au delà du

milieu, après la dilatation générale dont j'ai parlé ; dans le huitième, les trachées viennent s'ouvrir *au bord postérieur*, fait anormal et que j'observe pour la première fois. Il résulte de l'existence de stigmates sur le onzième segment, que ce segment n'est pas le dernier et qu'il faut considérer comme le douzième cette portion terminale, analogue à celle qui, dans d'autres larves, constitue un organe appendiculaire, et dont elle a toutes les fonctions.

Tout le corps de cette larve si extraordinaire est d'un roussâtre livide, tout parsemé de points d'une jolie couleur carmin. Ces points se retrouvent sur toutes les parties du corps, même sur les appendices du pénultième segment ; mais ils sont plus nombreux sur les segments thoraciques, et surtout sur le prothorax, où il forment parfois des taches.

La larve du *Brontes* est très agile et redoute beaucoup la lumière. Elle vit sous les écorces de plusieurs arbres et beaucoup plus souvent sur le chêne que sur le pin. Elle marche très vite et avec beaucoup de souplesse, ce qui déjà était pour moi l'indice d'appétits carnassiers. Cette présomption se convertit en certitude quand je réfléchis qu'on la trouve toujours parmi les larves de *Tomicus*, de Podures, d'*Acarus*, etc., dont elle fait, sans doute, sa nourriture. Il faut convenir aussi que sa structure n'indique pas une larve lignivore.

Lorsqu'elle veut se transformer en nymphe elle s'accroche au plan de position à l'aide du bourrelet du dernier segment, puis sa peau se fend sur le dos et est refoulée jusqu'à la partie postérieure du corps, où elle demeure toute chiffonnée.

NYMPHE.

La nymphe, d'abord blanche, ne tarde pas à devenir roussâtre. Elle présente toutes les parties de l'insecte parfait, et ses antennes, que la longueur du premier article tient écartées du corps, simulent les anses d'une urne. Le bord antérieur du prothorax est denticulé et muni d'une soie près de chaque angle. Les antennes portent extérieurement de petites spinules, et de chaque côté des segments de l'abdomen on voit deux petites papilles surmontées d'un poil.

INSECTE PARFAIT.

Longueur 4 à 5 milim. Fauve après sa métamorphose, puis devenant brun ou noirâtre obscur. Antennes d'un brun roussâtre, aussi longues que le corps, velues, avec leur article basilaire fort allongé. Tête rugueuse, fortement déprimée au milieu dans toute sa longueur ; bouche testacée. Prothorax un peu cordiforme, rugueux, à bords latéraux denticulés et angles antérieurs avancés et bidentés. Elytres carénées près du bord externe ; marquées de stries ponctuées dont les intervalles ont une série de petits tubercules. Pattes testacées.

Dans les mâles le bord externe des mandibules est armé d'une corne testacée, grêle, arquée en dedans et munie extérieurement de deux ou trois poils.

Sous les écorces, principalement celles du chêne, presque toute l'année. — Commun.

SILVANUS (*Lyctus*) UNIDENTATUS, Fabr.
planus Herbst.
Fig. 138 — 143 (Pl. 19.)

LARVE.

Longueur 3 millim. Corps un peu atténué postérieurement et aplati.

Tête en ellipse transversal, un peu renflée antérieurement, munie de petits poils de chaque côté; marquée en dessus de deux fossettes arquées l'une vers l'autre et se réunissant postérieurement. Epistome très court, labre semi-discoïdal et pourvu de petits cils écartés. Mandibules assez longues, médiocrement larges et arquées, cornées, rousses, bidentées à l'extrémité. Mâchoires assez fortes, lobe conique, un peu courbé en dedans, velu surtout à l'extrémité; palpes maxillaires un peu arqués, dépassant le bord antérieur de la tête et formés de trois articles égaux; palpes labiaux beaucoup plus courts et non saillants, de deux articles. Antennes de quatre articles, le premier court et épais, le second sensiblement plus étroit, deux fois et demi plus long et légèrement conique; le troisième deux fois à peu près aussi long que les deux autres ensemble, très faiblement en massue et coupé un peu obliquement à l'extrémité, avec une sorte d'échancrure latérale; cet article et le précédent hispides; quatrième article à peine aussi long que le premier, conique, arrondi à l'extrémité qui est surmontée de deux longs poils.

Segments thoraciques un peu plus étroits que la tête ou pas plus larges qu'elle, pourvus de deux petits poils de chaque côté, presque carrés, le premier surtout qui est marqué d'un petit sillon longitudinal. Abdomen de neuf segments, munis

de chaque côté d'un petit bourrelet et de deux ou trois poils à peine roussâtres; le premier relativement fort court, le second un peu plus long, mais pourtant plus court que les six suivants; ceux-ci égalant, où à peu près, les segments thoraciques, et, à partir du cinquième, se rétrécissant jusqu'au dernier. Dernier segment étroit, arrondi, sans appendices ou crochets, hérissé seulement de quelques poils et muni en dessous d'un petit mamelon pseudopode et rétractile, au centre duquel est l'anus.

Couleur générale blanc jaunâtre, avec la tête et le thorax plus foncés.

Pattes insérées sous les segments thoraciques, longues, formées de quatre articles, terminées par des ongles longs, acérés et presque droits, hérissées de petites soies spinuliformes, plus sensibles en dedans qu'en dehors.

Cette larve, à peu près cosmopolite et beaucoup plus fréquente sous l'écorce du chêne, du peuplier, du saule que sous celle du pin, est assez agile ; elle court çà et là avec une certaine vivacité, et se cache promptement lorsqu'on l'expose à la lumière qui l'offusque.

M Blisson, du Mans, dont je déplore vivement la mort récente, et avec qui j'ai longtemps entretenu les plus agréables relations, a publié dans les Annales de la Société entomologique (2e série, tome 7, 1849, p. 163) une notice sur la larve et la nymphe du *Silvanus sexdentatus*, Fabr. Cette larve qui, d'après l'ensemble des détails et de la figure donnés par Blisson, a les plus grands rapports avec celle du *S. unidentatus*, présenterait cependant des différences assez notables s'il fallait en croire certains caractères que lui assigne le savant en question, et sur lesquels je dois dire quelques mots.

Blisson donne aux antennes onze anticles, sans compter celui de la base qu'il nomme le scape. Il divise mon second article en deux et mon troisième en huit, ce qui, avec le dernier (mon quatrième), fait bien onze articles. Si Blisson avait fait une longue étude des larves de Coléoptères, il se serait défié des illusions causées par son microscope, et aurait évité l'erreur involontaire dans laquelle il est tombé. Il aurait su, en effet, que les larves de Coléoptères les plus riches en organes n'ont, pour ainsi dire, jamais plus de six articles aux antennes, y compris un petit article supplémentaire latéral, et que, dans le plus grand nombre, il n'y en a que quatre. Il aurait compris, par analogie, que la nature n'avait pu faire une exception pour la larve du *Silvanus*, et l'impossibilité d'admettre ce que lui montrait son microscope l'aurait conduit à éviter une erreur d'autant plus surprenante de sa part, que son mémoire annonce, ce que je savais déjà, une grande habileté d'observation.

D'après Blisson les palpes maxillaires seraient de quatre articles; ils ne sont en réalité que de trois, et c'est mal à propos que mon regrettable ami a divisé en deux le dernier.

De quoi vivent les larves de *Silvanus*? celles du *S. unidentatus* se rencontrent aux mêmes lieux que l'insecte parfait, c'est-à-dire sous les écorces, parmi les excréments et détritus laissés par les larves de Bostriches, de Longicornes et de Buprestes. Blisson a trouvé celles du *S. sexdentatus* dans de vieux riz tout infecté de Calandres. Une génération s'est développée chez lui, *ab ovo*, dans des criblures de riz mêlées de Calandres, et il a constaté que ces larves dévorent les nymphes avec lesquelles elles sont renfermées.

M. Ch. Coquerel, dans une note insérée à la suite du travail de M. Blisson, rapporte qu'il a observé à la Martinique

la larve du *S. sexdentatus* dans des boîtes de figues sèches apportées d'Europe. Elles se nourrissaient non des fruits même, mais du sucre qui les recouvrait. La même note nous apprend que M. Westwood a fait connaître les divers états du *S. sexdentatus* dont la larve avait été trouvée dans du sucre, et ceux du *S. Surinamemis* dont les larves s'étaient développées en grande quantité dans du son venu d'Ecosse.

De ces derniers faits on est naturellement porté à conclure que les larves de *Silvanus* se nourrissent de substances végétales. Leur analogie avec des larves carnassières, leur habitat, la particularité observée par Blisson et qui se trouve d'accord avec mes observations personnelles, tout me donne la conviction qu'elles ont des appétits carnassiers et qu'elles se nourrissent de matières animales, larves, nymphes, dépouilles, et subsidiairement des excréments des larves qui ont vécu dans les mêmes lieux qu'elles. MM. Westwood et Coquerel ne disent pas si, dans les figues, le sucre, le son qui contenaient des larves de *Silvanus* avaient vécu d'autres larves, se trouvaient d'autres insectes. Je comprends leur silence à cet égard, car rarement on s'avise de tout, rarement on penètre au fond des choses, et puis les *Silvanus* passent si généralement pour des insectes non carnassiers, qu'on ne croit pas avoir besoin de le vérifier. Mais Blisson ne manque pas de dire que dans le riz qui lui a fourni les *Silvanus* s'étaient développées de nombreuses générations de *Calandra oryzæ*, et il n'en faut pas davantage pour qu'il me soit permis de dire que les larves des *Silvanus* avaient dévoré des larves de *Calandra* et leurs excréments. Quand à celles que Blisson a élevées, il ne faut pas perdre de vue qu'elles se trouvaient avec des Calandres; que des larves de celles-ci ont pu naître également ; que les criblures de riz contenaient,

sans doute, des matières excrémentitielles; que les larves les plus vigoureuses ont pu s'attaquer aux plus faibles; qu'enfin Blisson les a vues dévorer des nymphes. J'ajoute que l'agilité des larves de *Silvanus* porte à les considérer comme chasseresses, car l'agilité n'est pas ordinairement l'apanage des larves destinées à se nourrir des substances au milieu desquelles elles vivent.

Je crois donc que mon opinion est la plus probable, la mieux justifiée, et je la produis avec une véritable conviction.

La larve du *S. unidentatus* ne se creuse pas une loge pour se transformer ; elle se fixe, se colle, par son extrémité postérieure, au feuillet de l'écorce ou au bois, puis la peau se fend sur le thorax et la nymphe la refoule en arrière toute chiffonnée. Ses deux derniers segments demeurent engagés dans cette dépouille, et elle se tient raide, la plupart du temps légèrement relevée et susceptible de mouvements horizontaux.

NYMPHE.

La nymphe est blanche et reproduit parfaitement toutes les parties de l'insecte parfait, sauf la dent caractéristique des angles antérieurs du prothorax, que je n'ai pu y distinguer. Elle porte deux petits cils très fins sur le vertex, trois de chaque côté du prothorax et trois aux genoux postérieurs qui débordent les élytres couchées, comme à l'ordinaire, sur l'abdomen. Les trois premiers segments de celui-ci portent de chaque côté une papille charnue, obtuse, légèrement courbée en bas et terminée par un petit cil. Les antennes, très apparentes et placées bien en dehors, sont remarquables par les aspérités pointues, dentiformes et dirigées en bas

que portent leurs articles. Ces aspérités, les papilles et même les cils me semblent avoir pour fonction de repousser la peau de la larve à l'extrémité du corps, et l'on conçoit qu'elles puissent produire ce résultat, leur action étant secondée par les mouvements de la nymphe. Les deux derniers segments, destinés à demeurer engagés dans la dépouille, n'ont ni cils ni papilles; le dernier seulement est terminé par deux appendices charnus, presque parallèles, qui servent très probablement à retenir la nymphe dans la dépouille. Ces deux segments demeurent blancs alors que tout le reste a pris, aux approches de la dernière tranformation, une couleur roussâtre.

Dans la note précitée M. Coquerel exprime le regret que M. Blisson n'ait pas examiné la structure intérieure des singuliers appendices thoraciques et abdominaux que présente la nymphe; il désirerait savoir si ce ne sont pas les aboutissants de quelque système trachéal particulier à la nymphe, comme chez certains Diptères.

Je puis donner l'assurance que ces appendices n'ont aucun rapport avec les cornes stigmatifères que portent les nymphes de la plupart des Tipulaires; ils sont formés de tissu cellulaire et constituent de simples jeux de la nature, avec la destination de faciliter la mue de la nymphe et de la protéger contre certains chocs qui pourraient la blesser.

INSECTE PARFAIT.

Longueur 2 1/2 millim. Entièrement d'un testacé ferrugineux, avec les yeux noirs. Tête triangulaire, ponctuée-chagrinée; prothorax ponctué-chagriné, à côtés parallèles jusqu'à la moitié, puis graduellement rétréci jusqu'à la base; angles antérieurs prolongés en pointe. Elytres ayant

des séries très rapprochées de points, entre lesquelles se trouve une ligne de très petits poils roussâtres.

Presque toute l'année sous les écorces. — Très commun.

PARAMECOSOMA (*Dermestes*) ABIETIS, Payk.
Cryptophagus abietis, Steph.
Fig. 141—151 (Pl. 19.)

LARVE.

Longueur 4 millim. largeur un peu plus d'un demi millim. A peu près linéaire, subcoriace, un peu déprimée, entièrement d'un blanc lavé de roussâtre.

Tête large, arrondie latéralement, à bord postérieur presque droit et bord antérieur roussâtre ; marquée sur le front de deux petites fossettes longitudinales, arquées et convergentes; munie antérieurement et sur les côtés de quelques poils d'un roussâtre très pâle. Epistome court et trapézoïdal; labre large, peu saillant, semi-elleptique. Mandibules arquées, assez fortes, cornées, se croisant à peine, rousses avec l'extrémité ferrugineuse et acérée, et un peu au-dessous une dent interne. Mâchoires assez fortes, lobe allongé, incliné et arqué en dedans, pointu et portant à l'extrémité seulement, quatre ou cinq petites soies spinuliformes, dont une terminale. Palpes maxillaires un peu saillants, un peu arqués en dedans et de trois articles égaux ou à peu près; lèvre inférieure non saillante, cordiforme; palpes labiaux courts et de deux articles. Tous ces organes d'un roussâtre pâle. Antennes de quatre articles : le premier ayant l'apparence d'une dilatation tuberculiforme de la tête ; le deuxième court, rétractile dans le premier; le troisième près de trois fois aussi long que le précédent, légèrement en

massue et muni de poils très courts près de l'extrémité; le quatrième égalant les deux tiers du précédent, filiforme et surmonté de trois poils dont celui du milieu beaucoup plus long que les autres. Sur chaque joue près de la base de l'antenne, un groupe d'ocelles dont le nombre n'est pas appréciable et qui forme une tache noirâtre, ovale ou presque réniforme.

Segments thoraciques plus grands que les autres, le premier surtout; un peu plus larges que la tête, marqués sur le dos d'un petit sillon médian, et munis de quelques poils sur les côtés et en dessous.

Pattes de quatre articles, munies de quelques soies et terminées par un ongle subulé ayant une soie en dessous, près de la base.

Abdomen très faiblement renflé au milieu, de neuf segments dont les sept premiers à peu près égaux; huitième et surtout neuvième plus longs et un peu plus étroits; ce dernier terminé par deux crochets un peu relevés et presque ferrugineux à l'extrémité, et muni en dessous d'un mamelon ambulatoire peu saillant, au centre duquel est l'anus. Le long des flancs, des poils assez longs d'un blanc roussâtre, et sous le ventre quelques poils plus courts.

Neuf paires de stigmates : la première près du bord postérieur du prothorax, les autres au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

On sait que les chenilles processionnaires du *Bombyx pithyocampa* se réunissent en automne pour filer en commun un nid volumineux, destiné à leur servir d'abri pendant la mauvaise saison. Avant l'hiver, ou aux premiers beaux jours du printemps, des *Paramecosoma* s'introduisent dans ces nids et y pondent leurs œufs. Les larves qui en proviennent

se développent au milieu des chenilles dont elles consomment les excréments et peut-être aussi les dépouilles.

Je connais plusieurs larves de *Cryptophagus* et j'ai publié dans les Annales de la Société entomologique l'histoire de celle du *C. dentatus*, Herbst., qui vit dans les toitures de chaume. Bouché et Westwood avaient dejà fait connaître le premier celle du *C. lycoperdi*, le second celle du *C. cellaris.* Elles ont toutes une telle ressemblance, que c'est à peine si l'on peut trouver un caractère pour les distinguer. Jusqu'à présent, le seul caractère apparent réside pour moi dans le lobe des mâchoires qui est plus ou moins arqué, plus ou moins pointu, plus ou moins pourvu de petites soies ou de cils spiniformes.

Quand je parle des larves de *Cryptophagus* j'y comprends celles du *Paramecosoma* qui s'y rapportent tellement, que lorsque je considère aussi la ressemblance qui existe entre ces derniers et les *Cryptophagus* à l'état parfait, je me surprends à regretter que M. Curtis ait cru devoir établir un genre sur le seul caractère des tarses pentamères dans les deux sexes.

M. Blisson a publié dans les Annales de la Société entomologique (tome 7, 2e série, 1849, p. 315) l'histoire des métamorphoses du *Cryptophagus hirtus*, Gyll., qui n'appartient plus à ce genre et qui se nomme aujourd'hui, de par M. Stephens, *Mycetœa hirta.* Je conçois ce changement dans la nomenclature, et cette fois je l'admets d'autant plus aisément que l'insecte dont il s'agit, réuni aujourd'hui par M. Schaum aux Endomychides, s'éloigne par sa forme des vrais *Cryptophagus*, et que sa larve diffère visiblement des leurs. Cette larve, que je connais depuis longtemps, est surtout remarquable par les papilles claviformes dont son

corps est hérissé. Blisson en a donné une bonne figure, mais j'éprouve pourtant le besoin de dire que cette figure, ainsi que la description, pêchent sur un point. D'après Blisson, le dernier segment serait simplement un peu échancré postérieurement. Il aurait fallu ajouter que les deux angles sont occupés par un crochet analogue à celui des larves de *Cryptophagus*. Les papilles qui l'entourent ont sans doute empêché Blisson de le voir, mais les deux crochets existent très positivement, et je signale ce fait pour répondre bientôt à quelques observations de cet estimable naturaliste au sujet de la nymphe.

De quoi vivent les larves de l'ancien genre *Cryptophagus*? Celles des *Telmatophilus sparganii* et *caricis* habitent les capsules du *Sparganium ramosum* et les châtons du *Tipha latifolia* déjà occupés par des chenilles; celle du *Cryptophagus lycoperdi* abonde dans les *Lycoperdons*; on en rencontre d'autres, dont je ne connais pas l'espèce, parmi les moisissures qui se forment dans les pommes de terre gâtées et les betteraves malades; celles d'un *Cryptophagus*, que je crois être le *cellaris*, vit, entre autres lieux, dans les amas des excréments laissés par une chenille ou par la larve du *Balaninus nucum;* celle d'une autre espèce que M. Newport croit être le *C. cellaris*, et qui paraît en différer, a été trouvée par ce savant dans le nid d'une Anthophore, où elle se nourrissait des excréments laissés par la larve de cet Hyménoptère. — (Trans. soc. Linn. vol. XX, 2e partie, p. 351); on en rencontre aussi dans les nids des fourmis et dans ceux des frêlons et autres guêpes; celles de plusieurs *Atomaria* pullulent dans les fumiers; celle de la *Mycetœa hirta*, que je laisse provisoirement dans cette famille, mange les moisissures qui, dans les caves et autres lieux sombres

et humides, se produisent sous les bois couchés à terre; enfin celle du *Paramecosoma abietis* se développe au milieu des excréments des chenilles processionnaires. Leurs appétits semblent assez variés, et cependant, en résumant ce qui précède, on voit qu'elles se nourrissent généralement de champignons ou d'excréments, c'est à dire des matières animalisées, car les champignons passent pour être assez riches en azote.

Lorsque le *Paramecosoma* veut se transformer en nymphe, ce qu'il fait en mai ou juin, sans sortir du nid des chenilles, il se fixe sur un point quelconque, à l'aide du mamelon anal, puis la peau se fend le long du thorax, et la nymphe la refoule peu à peu jusqu'à l'extrémité postérieure du corps, où elle demeure toute empaquetée, servant de fourreau aux derniers segments.

NYMPHE.

Elle est nue, blanche, molle et laisse voir distinctement les divers organes de l'insecte parfait. Des poils blancs, comme glanduleux à la base, sont implantés au bord antérieur du prothorax, sur les genoux et sur les flancs. L'abdomen se termine par deux papilles charnues, assez longues.

Ces papilles existent aussi dans la nymphe de la *Mycetœa hirta*, et elles ont excité les préoccupations de M. Blisson, qui se demande comment elles ont pu se développer et se mettre en saillie sous la dépouille refoulée, lorsque le dernier segment de la larve est concave et n'a pas de prolongement correspondant. Les incertitudes de M. Blisson tiennent à ce qu'il n'a pas aperçu les deux crochets qui terminent la larve. Ces crochets, en effet, sont les fourreaux des appendices dont il s'agit, et ceux-ci y demeurent engagés pour retenir la nymphe à sa dépouille fixée au plan de posi-

tion, et faciliter plus tard la sortie de l'insecte parfait. Voilà même pourquoi, ainsi que l'a éprouvé M. Blisson, les appendices se rompent souvent lorsqu'on veut détacher la nymphe.

INSECTE PARFAIT.

Longueur 2 1/2 millim. Entièrement d'un testacé ferrugineux, avec les pieds un peu plus pâles et les yeux noirs. Tête ponctuée, antennes de la longueur de la tête et du prothorax; celui-ci couvert d'une pubescence cendrée et claire, ponctué, convexe, de moitié plus large que long; un peu rétréci à la base; muni d'une petite dent obtuse de chaque côté et de très petites dentelures visibles depuis le milieu jusqu'à la base. Elytres finement ponctuées, à pubescence assez épaisse, convexes et un peu plus larges que le prothorax.

On le trouve, au mois de mars et d'avril, la femelle avec quelques mâles, dans les nids des chenilles processionnaires; le mâle, avec quelques femelles, sur les fleurs de l'ajonc (*Ulex europæus*, L.). Très commun.

DERMESTES MUSTELINUS, Er.

Pl. 152.—160 (Fig. 19.)

LARVE.

Longueur 11 à 12 millim. Tête velue, un peu déprimée, arrondie, d'un noir terne en dessus, marquée sur le front de deux sillons en forme de V, entre lesquels sont deux impressions rapprochées; épistome assez grand, labre cilié et échancré, ces deux organes ferrugineux; mandibules ferrugineuses à la base, noires à l'extrémité qui est bidentée; mâchoires épaisses, munies d'un lobe droit, cilié à l'extré-

mité ; palpes maxillaires un peu arqués en dedans et de trois articles égaux ; lèvre inférieure atteignant la base du deuxième article des palpes maxillaires, échancrée ; palpes labiaux droits et de deux articles ; tous ces organes d'un roussâtre livide ; antennes de quatre articles (1) : premier d'un blanc livide et un peu rétractile ; deuxième à peu près aussi long que le précédent, mais plus étroit, brun avec l'extrémité d'un blanc livide, susceptible de rentrer presque entièrement dans le premier ; troisième plus long que les deux autres ensemble, très légèrement arqué en dedans, faiblement ventru en dehors et d'un brun ferrugineux avec l'extrémité pâle ; quatrième court, délié, noir, surmonté d'une petite pointe et accompagné à la base d'un autre article de moitié au moins plus court que lui ; derrière les antennes, et dans l'enceinte d'une tache roussâtre, cinq ocelles disposés en deux lignes transversales, savoir : trois sur la première et deux sur la seconde. D'après de Géer la larve du *D. lardarius* aurait six ocelles de chaque côté ; je n'en ai pu compter que cinq, et j'imagine que l'illustre auteur que je cite se sera laissé tromper par quelqu'un des petits tubercules que l'on remarque quelquefois sur les joues et qui servent de base à quelque poil. J'ai failli m'y tromper moi-même.

Si j'insiste sur ces détails, ce n'est pas que j'y attache, au point de vue descriptif, une très grande importance ; mais je me persuade qu'on travaillera un jour à une classification méthodique des larves, et dans cette prévision tous les caractères me paraissent bons à noter.

Corps de douze segments, convexe en dessus et un peu

(1) Elles ont aussi quatre articles dans la larve du *Dermestes lardarius*, quoi qu'en dise De Géer, qui n'en a compté que trois.

moins en dessous, insensiblement atténué d'avant en arrière, d'un noir terne en dessus, d'un blanc un peu livide en dessous, à l'exception des trois derniers segments qui sont noirâtres. Segments thoraciques, le premier surtout, un peu plus grands que les autres, et munis chacun d'une paire de pattes assez fortes, médiocrement longues, d'un ferrugineux livide, avec les hanches noirâtres et les articulations blanchâtres ; formées de quatre articles et terminées par un ongle crochu. La cuisse et le tibia portent quelques soies en dessus et des cils assez rapprochés en dessous.

Segments abdominaux ne présentant rien de particulier, si ce n'est le dernier qui porte, implantées un peu avant le bord postérieur, deux pointes dirigées en arrière, droites, pointues, noires, à extrémité ferrugineuse. A la suite de ce segment se trouve un gros mamelon cylindrique , noirâtre, et dont l'extrémité, charnue et blanchâtre, est susceptible de dilatation. Ce mamelon, en s'appliquant sur le plan de position, sert aux mouvements de progression de la larve.

Sur l'arceau dorsal de chaque segment, sauf le deuxième, on remarque à la loupe une bande transversale limitée par deux arêtes très peu sensibles et paraissant un peu plus coriace que le reste ; sur les arêtes sont implantés des poils rapprochés et fauves, dont les uns, très longs, sont inclinés vers la tête, et les autres, plus courts, plus nombreux et plus raides, sont presque couchés en arrière. Cette inclinaison inverse des poils est très manifeste le long des flancs, où l'on voit, sur chaque segment, deux houppes divergentes. Quant au douzième segment, il n'a que des poils dirigés en arrière, et le mamelon anal est tout simplement cilié. A la région ventrale on aperçoit, sur chaque segment abdominal, deux séries transversales de poils tous inclinés en arrière ; mais

ceux de la série antérieure sont plus courts que les autres. La poitrine est à peu près glabre.

Tous ces poils, ainsi que ceux de la tête, ont une structure particulière comme ceux que l'on trouve sur les larves de plusieurs autres espèces ou genres de la même famille ; ils sont munis, dans toute leur longueur, de petits cils coniques, presque couchés et très pointus. Je n'en ai pas vu qui ne présentassent ce caractère. Cette particularité n'est point signalée par De Géer, pour la larve du *D. lardarius*, qui cependant a les poils exactement semblables à ceux que je viens de décrire, ainsi que je m'en suis facilement assuré, et que l'a vu, du reste, Lyonnet.

Les stigmates sont, comme à l'ordinaire, au nombre de neuf paires ; ils sont ronds et légèrement saillants. La première paire, placée au même niveau que les autres, mais un peu plus grande, se trouve près du bord antérieur du mésothorax; les autres au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

L'ancien genre *Dermestes* a donné lieu à plusieurs coupes génériques, dont la plupart sont justifiées, plus encore par la forme des larves que par les caractères des insectes parfaits. Il y a, en effet, de grandes dissemblances entre les larves des Dermestes, les larves trapues et à poils érectiles et variés du *Tiresias serra*, et celles de l'*Attagenus pellio* si déliées et ornées postérieurement d'un si long faisceau de poils.

Les larves des Dermestes, proprement dits, dont on n'a publié jusqu'ici que deux espèces, celle du *D. lardarius* (Goëdart, Frisch, Herbst, de Géer et Lyonnet) et celle du

D. murinus (Meyer et Bouché), paraissent se ressembler toutes. La larve du *D. mustelinus* ne diffère de celle du *D. lardarius* que par sa taille qui est un peu moins grande, sa couleur qui est plus foncée en dessus, et surtout par les pointes du dernier segment qui sont droites au lieu d'être arquées en bas.

D'après de Géer, la larve du *D. lardarius* subit plusieurs mues, et les dépouilles qu'elle laisse, restent souvent tendues et comme soufflées. Ses excréments sont « en forme de longs filets, composés de plusieurs grains noirs ou bruns, de figure irrégulière et attachés à la file les uns des autres.» Toutes ces particularités s'appliquent également à la larve du *D. mustelinus*.

Ce Dermeste a les mêmes habitudes que le *Paramecosoma abietis* dont j'ai parlé plus haut. Il pénètre en hiver, ou au commencement du printemps, dans les nids des chenilles du *Bombyx pithyocampa*, pour y déposer ses œufs. On y trouve, dès le mois de mars ou d'avril, de jeunes larves qui vivent au milieu des chenilles, se nourrissant de leurs dépouilles et de leurs excréments.

Les larves des Dermestes passent pour être exclusivement carnivores ; elles ont, en effet, une préférence marquée pour les substances animales, surtout pour celles qui sont sèches, et les marchands de fourrures et de cuir, ainsi que les possesseurs de collections zoologiques, en savent quelque chose. On ne sera donc pas étonné d'apprendre que celles du *D. mustelinus* dévorent les dépouilles des chenilles processionnaires ; mais ce qui n'a pas encore été dit, je crois, c'est qu'elles se nourrissent aussi de leurs excréments. Cette particularité n'est pas propre à cette espèce

seule. Il m'est arrivé, en effet, presque tous les ans, de voir la larve du *D. lardarius*, qui, du reste, perce les cocons de vers à soie pour manger la chrysalide sèche qu'ils contiennent, se développer, même rapidement et en grand nombre, dans les litières de ces mêmes vers exemptes de dépouilles et ne contenant que des excréments et des débris de feuilles de mûrier. Ce fait, dont je suis parfaitement sûr, justifie ce que j'ai déjà dit de quelques larves carnassières qui, lorsque leur aliment de prédilection leur fait défaut, se nourrissent de matières excrémentitielles.

Lorsque le moment de la transformation est venu, c'est-à-dire au mois de juin, et après le départ des chenilles, la larve du *D. mustelinus* se retire dans un recoin quelconque du nid où elle a vécu, et c'est là que s'opère la métamorphose en nymphe.

NYMPHE.

Semblable à celle du *D. lardarius* décrite et figurée par De Géer et Lyonnet, c'est-à-dire blanche avec les yeux roussâtres et d'étroites bandes transversales de la même couleur sur le dos de l'abdomen, qui est terminé par deux appendices coniques. Vertex, bords du prothorax et flancs frangés de petits poils.

INSECTE PARFAIT.

Longueur, 5 à 7 mill.; largeur, 2 1/2 à 3 mill. Tout le corps, ainsi que les cuisses et les tibias à fond noir, terne et ponctué, entièrement revêtu de poils fauves et couchés, avec de nombreuses petites places glabres, formant des ta-

ches irrégulières. Poils des angles latéraux de l'abdomen et du segment anal ferrugineux. Antennes ferrugineuses. Tarses nuancés de roux.

M. Emmanuel Rousseau a signalé (Ann. de la Soc. Ent., 1838, Bullet., p. LIII) un caractère très saillant qui distingue les mâles des Dermestes, et qui consiste en deux pores médians placés sous l'abdomen, l'un au troisième, l'autre au quatrième segment, entourés d'un bouquet de poils érectiles, et du centre desquels sort un petit corps également érectile.

Ce caractère existe sur le mâle du *D. mustelinus* comme sur bien d'autres; mais le nom de *pores*, dont se sert M. Emm. Rousseau, me paraît tout à fait impropre, car je me suis assuré que la carapace inférieure n'est nullement percée. J'y vois seulement un petit espace à peu près circulaire, dépourvu de poils couchés, au centre duquel s'élève une épine testacée, grêle, subulée, arquée en arrière et subcornée, autour de laquelle s'élèvent et s'appliquent des poils raides et roussâtres. Cet appareil sert, sans doute, au mâle à se retenir, pour l'accouplement, sur le dos de la femelle.

Le mâle du *D. Frischii* ne m'a semblé avoir qu'une seule épine qui se trouve sur le pénultième segment abdominal.

Il faut chercher le *D. mustelinus*, en mars et avril, dans les nids des chenilles processionnaires. — Pas très commun.

CARACTÈRES DISTINCTIFS

ENTRE LES *CICINDELA* (*Laphyra*, DUP.) *AUDOUINII*, BARTH. ET *CICINDELA RITCHII*, VIGORS, LUCAS.

Par M. GHILIANI.

(Séance du 28 Septembre 1853.)

Par le don généreux de sa riche collection de Coléoptères, fait par M. le marquis De Brême au Musée zoologique de Turin, cet ordre d'insectes se trouvant par là, enrichi, non seulement d'une immense quantité d'espèces qui manquaient à la collection entomologique de cet établissement, mais en même temps augmenté d'un grand nombre d'exemplaires des espèces déjà existantes, il se présente parfois l'occasion propice, en parcourant ce nombreux matériel, de pouvoir arrêter son opinion sur la validité des espèces controversées par les entomologistes. C'est ce qui arrive par rapport aux *Cicindela Audouinii*, Barthélemy, et *Cicindela Ritchii*, Vigors, Lucas, admises comme espèces distinctes par quelques auteurs, et réfutées par d'autres.

Or, par la comparaison attentive d'un bon nombre d'individus des deux sexes de la *C. Ritchii*, et d'un mâle et une femelle de la *C. Audouinii*; j'ai pu établir les caractères qui distinguent l'une de l'autre ces deux espèces si semblables entre elles de prime abord, et qui cependant doivent être

séparées de genre, ou tout au moins de division, par la forme singulière des derniers articles des antennes de cette dernière espèce, si bien décrite par M. Barthélemy.

Quoique M. H. Lucas, dans sa Faune de l'Algérie, contrairement à l'opinion émise par Erichson, et quelques autres zoologistes, ait déjà établi l'existence de ces deux espèces, en mentionnant la différence qu'elles présentent dans la longueur des mandibules et la disposition des taches des élytres, indépendamment du caractère essentiel tiré de la forme des antennes; je crois néanmoins devoir ajouter ici plusieurs autres caractères non moins saillants que m'a fournis la comparaison de ces deux espèces.

Cicindela (*Laphyra*, Dupont) *Audouinii*, Barthélemy.	*Cicindela Ritchii*, Vigors, Lucas.
Extrémité des antennes à articles courts, robustes, légèrement comprimés et prolongés intérieurement en scie ; les deux derniers triangulaires dans la ♀ ; les trois derniers triangulaires dans le ♂, dont celui de l'extrémité ayant son angle interne replié presque en crochet obtus.	Antennes ne s'éloignant pas sensiblement de la forme ordinaire au genre *Cicindela*.
De taille un peu plus forte ; élytres, surtout, plus parallèles et en carré plus allongé.	De taille plus raccourcie ; élytres plus arrondies sur leur bord externe.
Mandibules très longues, surtout dans le ♂.	Mandibules de longueur moyenne dans les deux sexes.
Prothorax en carré aussi long que large, à côtés droits.	Prothorax transversal, moins long que large, à côtés légèrement arrondis.

Elytres fortement ponctuées à la base, la ponctuation diminuant insensiblement d'intensité vers l'extrémité, et atteignant la lunule blanche apicale, ce qui rend la surface entière de l'élytre d'un noir mat.

Elytres très fortement ponctuées à la base, la ponctuation diminuant subitement d'intensité sur le milieu de l'élytre et se perdant presque tout à fait avant d'atteindre la lunule blanche de l'extrémité, ce qui rend cette dernière moitié de l'élytre d'un noir luisant (*).

Les deux paires de points blancs, placés contre la suture et dans la région antérieure des deux élytres considérées ensemble, disposés en un carré deux fois aussi long que large.

Les deux paires de points blancs, placés contre la suture et dans la région antérieure des deux élytres considérés ensemble, disposés en un carré à peine une fois et demie aussi long que large.

La tache blanche en croissant (ou lunule) de l'extrémité de l'élytre, séparée par un intervalle très sensible du point blanc qui surmonte l'extrémité extérieure du croissant.

La lunule blanche de l'extrémité de l'élytre, parfois réunie, ou du moins très rapprochée du point blanc qui surmonte l'extrémité du croissant du côté extérieur (1).

(*) C'est le caractère le plus apparent, et le plus essentiel, après celui de la forme des antennes et du prothorax.

(1) Nous croyons devoir joindre à cette notice l'observation suivante, présentée à la Société par M. J. Curtis :

CICINDELA AUDOUINII, Barthélemy.

J'ai examiné la *Cicindela Audouinii*, et je trouve que les cuisses sont plus renflées que dans la *C. Ritchii*, Vigors. Le premier article des antennes est couvert d'écailles ; la première articulation des palpes labiaux est testacée, mais dans le *C. Ritchii* les palpes sont tout à fait noirs.

DESCRIPTION

D'UNE NOUVELLE ESPÈCE DE PRIONIEN

PROVENANT DE LA RÉPUBLIQUE DE VENEZUELA ;

Par M. A. SALLÉ.

(**Séance du 8 Juin** 1853.)

Il est assez difficile de savoir à qui on doit donner la priorité pour le genre dans lequel entre l'insecte que je décris aujourd'hui. Le genre METOPOCOELUS ayant été établi par le comte Dejean, dans sa collection sur une espèce rare du Brésil, qu'il nomma *maculicollis*, et dont il n'avait qu'un seul individu femelle, c'est ce même exemplaire qui a servi de type à M. Audinet Serville, pour donner les caractères de ce genre dans sa *Nouvelle classification de la famille des Longicornes*, dont il présenta la première partie à la séance de la Société Entomologique, le 29 février 1832. Dans la même année, parurent à Londres, les planches d'insectes de l'édition anglaise du règne animal de Cuvier (Animal Kingdom), publié par Griffith ; dans cet ouvrage, M. G. R. Gray figura également une femelle sous le nom de COPTOCEPHALUS *Brasiliensis* (pl. 65, fig. 2, et pl. 73, fig. 1), le même insecte que M. Serville décrivait, à Paris, sous le nom de METOPOCOILUS *maculicollis* (Ann. de la Soc. Ent., t. 1 (1832), p. 171) ; à la page 113, *Supplement on the Longi-*

cornes, il y est dit que l'insecte figuré sous le nom de *Coptocephalus Brasiliensis*, paraît former un nouveau genre voisin des *Spondylis*. Je ne partage pas l'opinion du savant auteur anglais, car ce genre n'a des Spondyles que sa forme cylindrique. Il ne doit pas non plus occuper la place où M. Serville l'a mis, mais entrer dans une division de la tribu des *Prioniens proprement dits*, que je propose de faire seulement avec tous les Longicornes dont les *antennes ont plus de onze articles*, et qu'on doit réunir ensemble, au lieu que jusqu'à présent, ils sont dispersés et occupent souvent une place fort éloignée les uns des autres, puisqu'il s'en trouve un certain nombre parmi les *Cerambycins*.

J'ajouterai aux caractères donnés par M. Serville, que les antennes ont dans le mâle les deux tiers de la longueur du corps, et qu'elles sont en scie dans les deux sexes avec le troisième article plus long que les autres, et *ont bien douze articles*, car il dit : « Le onzième plus long que le précé« dent, terminé en pointe, ayant une dent latérale simulant « un douzième article. »

METOPOCOELUS, Dejean, Catalogue, p. 344.
Metopocoïlus, Serville, Ann. de la Soc. Ent., 1832, t. 1, p. 170.
Coptocephalus, G. R. Gray, Griff. Anim. Kingd. Ins., t. 2, p. 113.

M. ROJASI, Sallé.

♂ Long. de 37 à 26 mill. Larg. de 10 à 7 mill. (Pl. 20, N. III, fig. 1).

♀ Long. 34 mill. Larg. 9 mill. (Pl. 20, N. III, fig. 2.)

D'un jaune fauve. *Tête* presque carrée, creusée et très

ponctuée en avant, brillante sur le sommet, une tache noire de chaque côté des yeux ; ceux-ci divisés par les antennes, de manière à en former quatre. *Mandibules* grosses et courtes, noires à l'extrémité. *Antennes* noires, ponctuées, canaliculées sur le côté externe, le premier article gros, le deuxième très court, le troisième long, et les neuf autres de longueur presque égale, mais diminuant de grosseur, de manière à terminer l'antenne en pointe. *Corselet* sinueux et échancré de chaque côté à la base, lisse et brillant dans son milieu, serrément et fortement ponctué sur les côtés, et en dessous où il est tout jaune, avec une raie noire sur ses bords, et deux beaucoup plus larges en dessus, atteignant vers le milieu, presque les bords. *Ecusson* très petit. *Elytres* chagrinées et ponctuées, avec trois faibles nervures sur chacune, une tache noire allongée de chaque côté de l'écusson, elles sont étroitement marginées de noir sur les côtés, à partir de la moitié, et largement sur la suture, échancrées à l'extrémité et terminées par deux petites épines. Le dessous du corps est brillant, jaunâtre, marqué sur les côtés de la poitrine de taches noires, ainsi que sur les deuxième et troisième segments abdominaux, le dernier segment tronqué et velu à l'extrémité. *Pattes* noires, plus ou moins maculées de jaune sur les cuisses.

La femelle diffère par une forte ponctuation poreuse, par ses *antennes* plus courtes, plus en scie et plus larges avec les cinq derniers articles soyeux. Le *corselet*, de forme plus arrondie, est poreux, excepté sur le milieu où il est brillant, avec deux bandes longitudinales noires. Les *élytres* sont poreuses, la moitié supérieure est jaune et l'inférieure noire. Le dessous du corps brillant et parsemé çà et là de très petits poils et points enfoncés, côtés de la poitrine

noirs. Le dernier segment de l'abdomen est tronqué carrément, bordé de noir et très velu à son extrémité, surtout intérieurement. Les *cuisses* tachées de noir. Les quatre *jambes* postérieures et tous les *tarses* noirs.

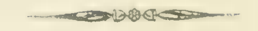
Il varie beaucoup, et les principales variétés sont les suivantes : 1° Les élytres ont une tache à l'épaule et une sur la même ligne vers l'extrémité, toutes deux allongées ;

2° Les taches réunies entre elles le long de la suture, et celle-ci élargie ;

3° Les taches disparaissent, moins la suturale ;

4° Le *corselet* a les lignes latérales nulles, et les dorsales interrompues vers le haut. Les *pattes* jaunes et les *tibias* noirs, maculés de jaune. Les articles des *antennes* sont quelquefois soudés.

J'ai reçu cette belle espèce de mon ami, M. M.-A. Rojas, auquel je me fais un plaisir de la dédier. Elle a été trouvée sur les arbres pendant les mois de juin et juillet, à Guarenas, village situé à quelques lieues à l'Est de Caracas, *en terre chaude*, à 386 mètres d'élévation au-dessus du niveau de la mer.



ENCORE UN MOT

SUR LE GENRE MASARIS.

Par M. le Dr SCHAUM.

(Séance du 14 Septembre 1853.)

Ayant lu les trois notes qui ont été publiées dans le premier trimestre des *Annales* de cette année (Bull., p. VI, XVI, XVII), sur le genre *Masaris*; je pense que la question dont il s'agit sera définitivement résolue si j'envoie à la Société deux figures représentant, l'une, le mâle, l'autre la femelle du *Masaris vespiformis*, en priant de leur accorder une place dans les Annales.

Par la figure du mâle, j'espère de convaincre, même M. Blanchard, qu'il est dans la plus complète erreur, quand il se plaît à prétendre que j'ignore absolument ce que c'est qu'un *Masaris*. C'est évidemment le même insecte dont nous devons déjà un portrait très fidèle, au pinceau de Coquebert. M. de Saussure ayant reconnu, comme moi, que le bouton des antennes est composé de cinq articles, intimement soudés ; j'ai peu de chose à ajouter sur ce sexe, j'aurai peut-être à remplacer l'expression dont je me suis servi dans ma première note, que l'abdomen est fendu à l'extrémité, par l'indication plus précise, qu'il est bifide à l'extrémité, en dessus, et porte en dessous deux appendices qui jouent

probablement un rôle dans la copulation. Il me reste à prouver que la figure donnée par M. Blanchard, dans l'édition illustrée de Cuvier, pl. 128, fig. 8, est, comme je l'ai dit, assez mauvaise. J'y aurais renoncé si la Commission, formée par MM. Goureau, Fairmaire et Guérin, n'avait pas déclaré qu'elle est exacte.

Dans cette figure, les antennes ont à peine la longueur de la tête et du corselet, tandis qu'elles sont plus longues que ces parties prises ensemble en nature ; dans la figure elles sont à peine épaissies à l'extrémité, tandis qu'elles forment un grand bouton en nature ; dans la figure elles paraissent entièrement jaunes, tandis qu'elles sont noires, tachetées et rayées de jaune en nature ; dans la figure, le dernier article, à lui seul, forme à peine un cinquième de la longueur totale des antennes, tandis qu'il en forme un quart en nature ; dans la figure, le troisième article est le plus long de tous, notablement plus long que le bouton, tandis qu'il est de la même longueur que les suivants, et notablement plus court que le bouton en nature.

Outre ces erreurs, dans la représentation des antennes, les pattes sont le double trop longues, les ailes beaucoup trop grandes, les épines latérales du métathorax pas assez marquées, et l'on n'aperçoit pas du tout le caractère singulier que les anneaux de l'abdomen sont étranglés et non rétractiles ; on ne voit pas non plus les ocelles. Dans la figure grossie de l'antenne, fig. 8, *a*, quelques-unes des erreurs que je viens de signaler, sont évitées, mais le bouton y apparaît encore trop court, comparé aux troisième et quatrième articles, et pas assez fort. — Il est donc bien à désirer que les autres figures de cette édition illustrée soient plus exactes que celle que je viens d'analyser ; autrement on serait justifié à dire que la partie entomologique de cette

édition, est un ouvrage de luxe, mais un ouvrage dont la valeur scientifique est minime.

Je passe maintenant à la femelle. Quand je rédigeais ma première note, je ne m'étais pas encore aperçu que ce sexe était déjà figuré par une main de maître dans l'expédition de l'Egypte. Hymén., pl. 9, fig. 18, et qu'il était aussi connu à M. Westwood, qui en parle dans son *Introduction to the mod. classif. of Ins.*, II, p. 243. Depuis, M. de Saussure en a fait le type de son *Erynnis Romandi* (Bull. de la Soc. Ent., 1853, p. XVIII). Les quatre femelles que j'ai comparées au Musée de Berlin, ayant été trouvées ensemble avec quatre mâles du *Masaris vespiformis*, ayant les anneaux de l'abdomen étranglés et non rétractiles comme ceux-ci, et ayant en outre la même coloration, je ne vois pas la moindre raison à douter qu'elles ne soient l'autre sexe du *Masaris vespiformis*. Les différences sexuelles ne sont-elles pas analogues chez les *Scolia ?*

Mon opinion est du reste partagée par M. Klug, certainement la plus grande autorité pour l'ordre des Hyménoptères. M. Westwood paraît également pencher pour elle, quoiqu'il ne s'explique pas ouvertement (l. c., p. 243). J'espère que cette note et mes figures convaincront aussi M. de Saussure, qu'il a eu tort de créer un nouveau genre pour la femelle, sous le nom d'*Erynnis*. Il résulte évidemment de sa description, et notamment du nombre des segments abdominaux, que ce genre est uniquement établi sur le sexe féminin (1), tandis que le genre *Masaris* de M. de Saussure repose uniquement sur le mâle. — Le bouton des

(1) Il est important de corriger deux erreurs typographiques fort graves dans l'article de M. de Saussure. Dans la description de l'*Erynnis Romandi* on a deux fois mis le signe masculin (♂) à la place du signe féminin (♀).

antennes m'a paru d'abord simple dans ces femelles, mais en examinant et réexaminant de nouveau les individus, je vois qu'il montre également les traces de cinq articles, comme le dit M. de Saussure et comme l'a déjà figuré Savigny. — Je n'avais pas mentionné dans ma première note que l'abdomen des femelles n'est composé que de six anneaux, parce que c'est un caractère général des femelles dans la division des Hyménoptères porte-aiguillon, qui n'est pas signalé, pour la première fois, par M. de Saussure, mais qui est connu depuis longtemps. (Westwood, l. c., II, p. 183.)

Je n'aurais donc rien à changer dans ma première note, si je ne m'étais pas trompé sur l'individu décrit par M. de Romand, comme étant la femelle du *Masaris vespiformis*. J'ai cru, sans l'avoir vu, le devoir rapporter au mâle, parce que M. de Romand avait négligé de dire que les antennes de son individu n'ont que la moitié de la longueur qu'elles montrent dans la figure de Coquebert, et parce qu'il disait que l'abdomen est fendu à l'extrémité (1). D'après la note de M. de Saussure, il est aujourd'hui évident, pour moi, que M. de Romand avait la véritable femelle du *Masaris vespiformis*, devant les yeux.

Explication de la planche 20, N° I.

1.	*Masaris vespiformis*,	♂	grossi.
2.	*id.*		grandeur naturelle.
3.	*id.*		antenne grossie.
4.	*id.*		abdomen vu de côté.
5.	*id.*	♀	grossie.
6.	*id.*		grandeur naturelle.
7.	*id.*		antenne grossie.

(1) Je n'ai peut-être pas bien compris ce mot ; je l'ai cru identique au terme « bifide, » tandis qu'il signifie probablement que l'arceau ventral du dernier segment est séparé par une fissure *transversale* de l'arceau dorsal.

NOTICE

SUR UNE NOUVELLE ESPÈCE D'ARICIE,

DIPTÈRE DE LA TRIBU DES ANTHOMYZIDES ;

Par M. MACQUART.

(Séance du 22 Juin 1853.)

Les mœurs des insectes présentent quelques faits qui paraissent contraires à des lois générales, et qui déconcertent les classificateurs dans leur méthodes les plus naturelles. Je puiserai un exemple à l'appui de cette proposition dans une observation nouvelle, qui se rattache à d'autres antérieures fournies par l'ordre des Diptères. D'une part, le premier âge de ces insectes présente généralement la même manière de vivre dans les tribus auxquelles ils appartiennent sauf des modifications peu importantes ; d'autre part, lorsqu'un mode de développement est propre à un groupe considérable, ce mode subsiste encore dans des espèces des tribus voisines qui en ont généralement changé. Par exemple, dans toutes les tribus supérieures des Diptères, les Dichœtes, les Conopsaires, les Myopaires, les Œstrides, les Tachinaires, les Phasiennes, les larves vivent en parasites d'animaux vivants. Dans les tribus suivantes, elles se développent généralement dans les matières animales ou végétales en décomposition. Cependant, les Muscies présentent une première

exception : une mouche dorée (*Lucilia dispar*) se singularise en déposant ses œufs sur les hirondelles, et les larves se nourrissent de leur substance. M. Léon Dufour en a fait la curieuse observation. La tribu suivante, les Anthomyzides, fournissent un second exemple, et c'est le sujet particulier de la présence notice. La découverte en est due à M. Auguste Sallé, naturaliste voyageur distingué et notre savant collègue, qui m'a autorisé à la faire connaître.

Les Anthomyzides, qui conservent de l'affinité avec les Muscies par les yeux contigus dans les mâles, et par la présence des cuillerons, mais qui s'en éloignent par la première cellule postérieure des ailes ouvertes, placent également le berceau de leurs petits dans des détritus végétaux. Cependant le genre qui se rapproche le plus de la tribu précédente, les Aricies, présente une espèce parasite comme le *Lucilia dispar*.

Le 15 mars 1851, M. Auguste Sallé étant à la chasse près de la ville de Santo-Domingo, et ayant tiré plusieurs pics (*Picus striatus*, Gmel) remarqua un de ces oiseaux, qui avait une tumeur sur la membrane de l'aile droite. Il reconnut de suite que cette tumeur était causée par la présence d'une larve d'insecte, en ayant déjà vu de semblables au Mexique, particulièrement sur des troupiales (*Icterus*), et même sur des écureuils. Il pressa la tumeur entre ses doigts, et il en sortit, par un orifice et à reculons une larve de Diptère, d'un blanc sale, ayant un canal longitunal noirâtre. La tête, pointue et terminée par un point noir, était fixée dans la peau de l'oiseau ; le corps, long de six lignes, était composé de onze segments dont le dernier, bouchant l'orifice de la tumeur, était tronqué et marqué de deux points noirs, sans doute des stigmates.

A son retour à la ville, il renferma la larve dans un tube. Le lendemain 16, il la trouva presque sans mouvement, asphyxiée, ayant négligé de lui laisser de l'air : il la mit dans un autre tube qu'il ne ferma qu'avec du papier percé de trous d'épingles, et elle ne tarde pas à reprendre du mouvement. Le 17, elle avait rendu abondamment une liqueur noire, dans laquelle elle était presque submergée, craignant que cette déjection ne la fît mourir, il la changea encore de tube. Elle était sensiblement diminuée de grosseur. Le 18, il la trouva métamorphosée en nymphe dans une semblable liqueur, et elle avait fait de gros filaments blancs et poreux, au milieu desquels la nymphe était fixée. Elle resta dans cet état jusqu'au 28 au matin, et il trouva l'insecte parfait venant d'éclore.

Je crois cette espèce inédite et j'en donne la description et la figure.

Aricia pici, Nob.

(Pl. 20. N° II.)

Thorace cinereo, vittis nigris; scutello fusco. Abdomine cyaneo-nigro nitido; basi rufa. Palpis antennis pedibusque rufis. Long. 0012. ♂.

Trompe brune, à lèvres terminales fauves. Palpes fauves. Face et front à duvet blanc et reflets un peu jaunâtres; une petite tache noire à la base des antennes. Celles-ci fauves; style pâle, à poils fins. Thorax : fond noir, à reflets bleus et duvets d'un cendré blanchâtre; quatre bandes nues, noires; les deux intermédiaires étroites, dépassant peu la suture; les latérales moins étroites, interrompues à la suture et n'atteignant pas non plus le bord

postérieur; une tache dorsale noire, triangulaire, au delà de la suture, appuyée sur le bord postérieur ; écusson d'un brun foncé, à base noirâtre et léger duvet blanchâtre. Abdomen d'un noir luisant, à reflets bleus et un peu de duvet blanc ; premier segment fauve, à léger duvet blanc ; deuxième de même, à ligne dorsale et bord postérieur noirs. Pieds fauves ; hanches antérieures à duvet blanc ; tarses antérieurs et intermédiaires noirs à l'extrémité des articles ; postérieurs d'un brun obscur : cuillerons d'un gris brunâtre, bordés de blanchâtre ; la valve supérieure atteignant à peine la moitié de l'inférieure. Ailes claires ; la première nervure transversale située à la hauteur des trois quarts de la cellule médiastine ; la deuxième sinuée, située en dessus du milieu entre la première et l'extrémité.

De St-Domingue.

Explication des figures de la planche 20, *N° II*

1. *Aricia pici*, grossie.
2. Grandeur naturelle.
3. La tête.
4. L'antenne.

REVUE

ICONOGRAPHIQUE

DES TETTIGONIDES ;

(Suite) (1).

Par M. V. SIGNORET.

(**Séance du 26 Mai 1852**).

107. TETTIGONIA MACROPTERA, Latreille. Voy. de Humb. et Bonp. Zool. Tom. II, p. 57, pl. 3, fig. 12.

Valde elongata; capite brevi, rotundato; corpore dilute rufescenti luteo, verticis capitis medio, scutelli basi, lineaque; elytrorum apices porticos circumdante, albis (Latreille).

Long. 0,015.

Très allongée, tête courte et arrondie, corps d'un jaune roussâtre, clair; milieu du dessus de la tête, base de l'écusson, une ligne suivant le bord des extrémités postérieures des élytres, blancs. (Loc. cit.).

Cette Tettigone, par la description ci-dessus et par la figure, me semble très voisine de la *T. rufa*, Walk., ainsi que de la *pellucida* Mihi (*longipes* Walker). Mais elle paraît en différer par la présence de la bande blanchâtre dont parle Latreille, qui ajoute la description suivante :

(1) Voyez 3e série, tome I, pages 13 et 323.

La largeur de cette Tettigone n'égalant guère que le cinquième de la longueur dans l'état de repos, son corps paraît fort étroit et très allongé ; il est presque entièrement d'un jaune roussâtre clair, ou souci pâle et sans éclat, la tête est large, courte, arrondie en avant, un peu striée sur les côtés, avec les yeux cendrés et trois taches blanches farineuses, disposées transversalement sur autant d'impression, au milieu du vertex ; les deux ocelles sont écartés et placés sur les deux taches latérales. Le corselet est bordé au devant de jaune pâle. La moitié antérieure de l'écusson est blanche, les élytres sont très longues, en toit, bordé extérieurement de blanc ; près leur extrémité, cette bordure se détache pour former une ligne qui suit le contour du bout de l'élytre et remonte au bord interne où elle finit. Les ailes sont toutes blanches ; la poitrine et une partie des pattes paraissent avoir été saupoudrées d'une matière blanche farineuse ; les jambes postérieures ont des épines nombreuses sur deux rangs, comme dans toutes les espèces de ce genre.

108. T. lurida. (Pl. 21, fig. 1.)

Tota flavida, nitida, capite longiore rotundato, fronte productâ, antennis maximis; prothorace rotundato antice angustiore; elytris flavido hyalinis, basi flavis; abdomine segmentis apice albis; appendice ♀ acuminato.

Long. 0,011. — Brésil. Coll. Germar. et Signoret.

Entièrement d'un blanc jaunâtre, brillant avec les élytres hyalines et présentant à la base un espace plus jaune. Tête très avancée arrondie avec le front protubérant dans son milieu ainsi que le chaperon. Antennes longues. Abdomen avec le sommet des segments blanchâtre. Appendice assez grand et acuminé. Pattes blanchâtres.

109. T. LACTEA. (Pl. 21, fig. 2.).

Flavicans nitida; capite rotundato; prothorace transversali; elytris albicantibus lacteis; abdomine pedibusque flavis.

Long. 0,012. — Port Praslin. Coll. Mus : Paris.

Ramassée, entièrement d'un jaune blanchâtre brillant, avec les élytres d'un blanc laiteux transparent. Tête plus large que longue, arrondie. Prothorax transversal, deux fois plus large que long; bord postérieur concave; surface un peu rugueuse mais brillante ainsi que l'écusson.

110. T. ALBIDA. (P. 21, fig. 3.) Walk. List. of Homopt. 767. 90.

Flavo alba; capite nigro quadri-punctato, lateribus obsolete striato; elytris albidis fusco striatis.

Long. 0.009 à 0,011. — Cap. B. E. Ind: Or. Senegambie et N. Holl. Commune.

Blanchâtre, tête arrondie avec quatre taches noires; deux sur la ligne médiane, dont une apicale et l'autre au bord postérieur entre les ocelles, deux latérales sur le bord antétérieur, de chaque côté des stries roussâtres indistinctes. Elytres blanches avec les nervures un peu jaunâtres. Abdomen blanchâtre avec l'appendice ♀, petit et arrondi à son sommet. Pattes jaunâtres.

111. T. EXTREMA. (Pl. 21, fig. 4.) Walk. List of Homopt. 761. 78.

Flavo-virescens, capite vertice nigro; prothorace nigro im-

maculato; scutello nigro; elytris virescentibus, nigro bifasciatis; abdomine nigro; pedibus flavis.

Long. 0,011. — Assam. Coll. Brit: Museum.

Jaune plus ou moins clair, plus ou moins verdâtre. Tête avec une large macule arrondie sur le vertex. Prothorax offrant une tache médiane grande et deux petites, une de chaque côté. Ecusson entièrement noir. Elytres jaunes avec deux larges bandes, l'une sur le disque cubital, l'autre sur le radial, et d'un noir brunâtre. Abdomen noir. Pattes jaunes.

112. T. SCITA. (Pl. 21, fig. 5.) Walk. List. of Hom. 753. 60.

Flavida; capite nigro trifasciato; prothorace bifasciato; elytris brunneo quadrimaculatis et fasciatis; abdomine luteo, apice fusco.

Long. 0,013. — Venezuela. Coll. Brit: Museum.

Jaunâtre, maculée ou fasciée de noir et de brun. Tête arrondie présentant une fascie noire interrompue sur le vertex et se continuant sur le front avec une bande médiane ne formant qu'un point apical en dessus. Prothorax transversal avec deux fascies, l'une près du bord postérieur, la seconde au milieu sinueuse et formant une espèce d'angle sur la ligne médiane. Elytres avec quatre fascies ou macules, la première forme une fascie complète au niveau de l'écusson; la seconde qu'une fascie médiane commune aux deux élytres et qui, n'occupant que le disque cubital, s'arrête à la suture clavienne; la troisième un peu en dessous vers le milieu de l'élytre, forme une tache plus ou moins triangulaire dont la base s'appuierait sur la suture clavienne; la

quatrième occupant presque toute la largeur de l'élytre est plus ou moins anguleuse. Abdomen jaune avec le sommet roussâtre. Pattes jaunes plus ou moins variées de brun.

113. T. CARA. (Pl. 21, fig. 6.) Walk. List. of Hom. 755. 61.

Flavo alba, capite antice fusco; prothorace scutelloque brunneo bimaculatis; elytris brunneo fasciatis maculatisque alis albidis; abdomine pedibusque flavidis.

Long. 0,009. — Java. Coll. Brit : Museum.

Blanc jaunâtre. Tête arrondie avec une teinte brunâtre antérieurement. Prothorax et écusson présentant deux taches brunes. Elytres avec deux fascies transverses, l'une médiane et l'autre près du sommet; au-dessus de la première, à la base, trois taches formant fascie; et au-dessous, dans l'espace compris entre les deux fascies un point médian. Toutes ces taches et fascies brunâtres. Abdomen et pattes jaunâtres.

114. T. TRISTIS, Fab. Syst. Ryng. 74. 60.

Obscure ferruginea elytris flavo-maculatis.

Hab. Am. Mérid.

Statura parva T. histrio. Caput et thorax obscure ferruginea, capite subtus flavo; lineis tribus fuscis. Elytra ferruginea, maculis variis flavo-virescentibus. Pedes flavescentes. (Fab.)

Cette description me paraît se rapporter à un insecte très voisin du précédent, mais ne pouvant lui convenir, car elle serait insuffisante. En effet, d'après celle-ci on doit croire que le prothorax est d'une seule teinte.

115. T. gelida. (Pl. 21, fig. 7.) Walk. List. of Hom. 751. 55.

Testacea, tota pruinosa ; capite, thorace scutelloque brunneis medio castaneis; elytris albis, brunneo fasciatis, apice fuscis; abdomine fusco ; pedibus fuscescentibus, tarsis nigris.

Long. 0,015 à 16. — Java. Coll. Brit : Museum.

Testacée, plus ou moins brunâtre. Tête arrondie, avec deux taches brunâtres au-dessus des ocelles. Prothorax et écusson maculés de brun. Elytres avec les trois quarts antérieurs d'un blanc farineux, présentant vers l'extrémité une fascie transverse et le sommet brunâtre. Abdomen avec deux bandes brunâtres en dessus. Pattes testacées foncées, avec les tarses noirs.

Tout l'insecte est recouvert d'une poussière blanchâtre ne laissant apercevoir sa couleur que par place.

116. T. semiclara. (Pl. 21, fig. 9.)

Aurantiaca ; capite rotundato , fronte nigro bifasciato, apice nigro bipunctato , vertice nigro; prothorace lateribus anticeque sinuato , vitta media nigra medio constricta ; scutello basi nigro; elytris hyalinis rubro-fasciatis basi macula communi cyanea farinosa nigro cincta.

Long. 0,012. — Pulo-Pinang. Coll. Bohemann, Sign. et Mus : Paris.

Cette jolie espèce est d'un jaune blanchâtre, la tête arrondie présente sur le front deux fascies, au sommet deux petits points et le vertex proprement dit (espace entre les yeux) noir. Le prothorax sinueux sur les côtés ainsi que le bord antérieur; présente une large bande médiane qui est rétrécie dans son milieu. Ecusson avec la base noire et le

sommet jaune. Elytres hyalines avec des fascies rouges carminées (plus ou moins variées de brun et communiquant plus ou moins entre elles, vers la base à l'angle scutellaire, une macule noire recouverte d'une poussière blanchâtre. Abdomen rouge avec l'appendice ♀, profondément échancré. Pattes jaunes pâles.

117. T. STELLATA. (Pl. 21, fig. 8.)

Aurantiaca; capite rotundato, vertici fronteque medio nigris impressisque; prothorace rotundato, antice posticeque nigro; elytris hyalinis rubro quadrifasciatis, basi macula communi cyanea nigro circumcincta.

Long. 0,012. — Java. Coll. Sign., Germ. et Mus : Paris.

Cette jolie espèce, qui à première vue peut se confondre avec la précédente, est cependant facile à distinguer, car elle diffère par le front présentant une fossette longitudinale à fond noir ; la tête plus large ayant une forte impression verticale ; le prothorax arrondi sur les côtés et en avant, et ne présentant qu'une tache sur le bord antérieur et postérieur noir. Ecusson un peu brun vers la base. Les élytres comme dans la précédente, mais ayant les fascies rouges plus distinctes, moins confondues ensemble et au nombre de quatre, la seconde étant plutôt une large tache suturale. Abdomen rouge à appendice ♂ très échancré. Pattes jaunes avec les tibias antérieurs et le sommet des autres noirs.

118. T. OPPONENS. (Pl. 21, fig. 10.) Walk. List. of Homopt. 757. 71.

Flavo aurantiaca; capite nigro trimaculato; prothorace

nigro, fascia transversa quadrifida ; scutello nigro rubro, maculato, apice rubro ; elytris nigricantibus rubro trifasciatis ; abdomine flavo nigro maculato ; pedibus flavorubris, nigro variegatis.

Long. 0,011. — N. Indes. Coll. Brit. : Museum et Sign. (var.).

Tête orange avec une macule apicale noire et deux bandes de chaque côté. Prothorax transversal avec une fascie formée de quatre macules rouges orangées. Ecusson avec une macule médiane et le sommet rouges. Elytres plus ou moins noires avec trois bandes rouges orangées, une sur la partie cubitale et les deux autres dans la portion radiale; quelquefois elles sont tellement étendues que le disque radial est entièrement rouge orange, moins la côte externe et la suture clavienne. Ailes noires. Abdomen noir en dessus, jaune en dessous avec une macule sur les derniers segments. Pattes jaune-rougeâtres variées de brun. Tarses noirs.

Cette espèce, qui ressemble beaucoup à la suivante, paraît cependant s'en distinguer par la tête plus forte.

119. T. RUBROMACULATA. (Pl. 21, fig. 11.)—*T. cardinalis* Walk. List. of Hom. 744. 42. (nec Fab.)

Rubra, nigro variegata; capite vertice maculis tribus nigris; thorace transverso, maculis quatuor distinctis aut junctis ; scutello lateribus apiceque rubris ; elytris rubro nigroque vittatis, parte radiale sœpe rubra, alis nigricantibus, abdomine supra nigro, subtus rubro nigro maculato ; pedibus rubris nigro-variegatis

Long. 0,011.—Nepaul. Coll. Brit : Museum et Sign. (var.)

Rouge fasciée de noir. Tête arrondie, avec trois macules rouges sur le vertex, une médiane bifide et deux latérales autour des yeux; front rouge varié de noir. Prothorax avec une fascie transverse composée de quatre macules réunies, quelquefois distinctes. Ecusson rouge avec deux taches basilaires et une fascie transverse noire. Elytres rouges avec les intervalles des stries noires, quelquefois entièrement rouges et les passages d'une extrême à l'autre, ce qui me porte à penser que la précédente et celle-ci ne sont que des variétés. Ailes noirâtres. Abdomen noir en dessus, rouge en dessous, avec une macule sur les segments abdominaux. Pattes rouges, variées de noirâtre.

Cette espèce a été à tort (avec ? il est vrai) rapportée à la *T. cardinalis* de Fabricius, je me suis donc vu forcé d'en changer le nom.

120. T. QUADRILINEATA. (Pl. 21, fig. 12.)

Rubro flava; capite nigro bivittato; clypeo rostroque atris; prothorace antice angustato, nigro quadri-vittato; scutello basi nigro bimaculato; elytris nigro lineatis, apice hyalinis; abdomine flavo, nigro variegato; pedibus brunneis, basi flavis.

Long. 0,012. — Neelgherries. Coll. Mus.: Paris et Sign.

Tête arrondie présentant un point médian et deux fascies longitudinales noires, partant du niveau du chaperon et se rendant au bord prothoracique où elle continue la fascie médiane du prothorax sur lequel on en voit deux latérales en plus. Ecusson avec deux macules basilaires et le sommet noir. Elytres présentant quelques linéoles noires, souvent interrompues, sommet hyalin. Abdomen jaune avec des macules latérales noires. Appendice ♀, étroit et à bord arrondi. Pattes brunes avec la base des cuisses jaunes.

121. T. histrio. Fab. Ent. Syst. iv. 34. 30.

Dans le cas où la précédente espèce ne serait pas l'*histrio* par les caractères que j'ai indiquées, voici la description fabricienne, ce qui évitera des recherches au lecteur.

Linearis carnea nigrolineata, media, elongata et fere linearis. Caput carneum striis quatuor longitudinalibus, antice puncto parvo terminatis. Elytra elongata, carnea, postice latiora striis longitudinalibus nigris, hinc inde coeuntibus, puncta efficientibus. Corpus cinereum. (Fab.).

122. T. farinosa. (Pl. 21, fig. 13.) Fab. Syst. Ryng. 70. 41.
brevifrons Walk. List of Homopt. 754. 41.

Atra, tota farinosa; capite parvo rotundato; elytris farinosis, apice brunneo-hyalinis, medio transversim et postice utrinque in ocellum dimidiatis.

Long. 0,012. — Java.

Entièrement noire, recouverte en grande partie d'une matière blanche fugace. Tête petite, arrondie et offrant autour des ocelles un espace régulièrement privé de poussière. Second article des antennes très grand. Prothorax offrant sur son disque la partie la plus convexe également lisse par le frottement. Ecusson avec les angles recouverts seulement. Elytre offrant vers le quart apical une espèce de cercle, et au-dessus comme en dessous une fascie plus ou moins privée de la matière blanche ainsi que le sommet qui est d'un brun hyalin. Abdomen et pattes plus ou moins noirs, plus ou moins neigeux.

L'on comprendra facilement que cette espèce doit varier à l'infini; le frottement pouvant enlever entièrement la poussière dont elle est recouverte et alors elle devient la *T. brevifrons*. Walk.

123. T. NIGRIFRONS. (Pl. 21, fig. 14.)

Nigra, elongata, pruinosa, subtus flava; fronte nigra; mesosterno utrinque nigro maculato; abdomine pedibusque flavis, tibiis anterioribus nigris.

Long. 0,014. — Pulo Pinang. Coll. Germar.

Très allongée, noire en dessus et recouverte d'une poussière blanche farineuse, jaune en dessous avec le front et une tache noire de chaque côté du mesosternum et à la base des segments. Pattes jaunes avec les quatre tibias antérieurs noirs.

Cette espèce par la taille et la forme ressemble beaucoup à la *ferruginea*, mais en outre de la couleur, elle en diffère encore par l'appendice de l'armure copulatrice moins grande ici, plus convexe et plus large.

124. T. NORMA. (Pl. 21, fig. 15.)

Squalide flava; capite apice inflato, nigro transversim fasciato, lineaque perpendiculata faciali nigra; prothorace transverso; elytris squalide fusco virescentibus apice subhyalinis; abdomine supra nigro, flavo marginato, subtusque flavo; pedibus rufescentibus apice brunneis.

Long. 0,010. — Manille. Coll. Guérin.

Châtain clair variée de jaune. Tête arrondie, légèrement renflée au sommet avec une fascie transverse noire, sur laquelle vient tomber une ligne frontale médiane, de chaque côté de cette ligne un espace plus pâle. Prothorax deux fois plus large que long, avec une impression latérale. Elytres d'un brun noirâtre foncé à la base, hyalin au sommet avec

le bord externe jaunâtre. Ailes noirâtres. Abdomen noir en dessus, avec les bords et le dessous jaunes. Pattes jaunâtres avec le sommet des tibias et les tarses noirâtres.

Cette espèce me paraît devoir être voisine de la *cæruleopennis*. (Fab.).

125. T. COERULEOPENNIS, Fab. Syst. Ryng. 73. 57.

Cette espèce me paraît avoir beaucoup de rapports avec la précédente et la suivante. Je suis du reste assez embarrassé. Dans la collection de Banks ce serait la suivante qui serait la *cæruleopennis*, mais la description ne peut cependant lui convenir : d'abord Fabricius dit *minor*. Or, la *cærulescens* est grande. Je ne parle pas de la couleur, car je la tiens pour très variable. Quoi qu'il en soit, voici la description fabricienne.

Minor. Caput carneum maculis apicis punctisque duobus posticis elevatis, atris. Thorax carneus punctis duobus atris; scutellum carneum puncto utrinque marginali atro. Elytra cœrulescentia. Corpus carneum.

126. T. COERULESCENS. (Pl. 21, fig. 16.) Fabr. Syst. Ryng. 74. 58.—*T. dives*. Walk. List. of Hom. 791-3; *cæruleopennis*. Coll. Banks.)

Elongata ochracea; capite antice prominente lateribusque angulato; prothorace utrinque lateribus sinuato et nigro maculato; scutello lateribus nigro punctato; elytris fuscis, nervis ochraceis, apice subhyalinis, subtus grisescens; abdomine supra rubro.

Long. 0,016 1/2. — N. Hollande.

Grande, allongée, jaune châtain. Tête anguleuse, recourbée en dessus, et présentant sur les côtés un angle prononcé formé par la dilatation du rebord antennaire. Front aplati, anguleux un peu en dessus du chaperon, lequel est également renflé dans son milieu. Prothorax transversal, avec deux sillons profonds partant des bords latéraux, antérieurement on remarque deux macules noires, reposant sur un sillon transverse, bord postérieur sinué. Ecusson avec deux taches latérales noires. Elytres brunes avec les nervures jaunâtres et le sommet hyalin. Ailes brunes à reflet bleuâtre. Abdomen rouge en dessus avec les bords latéraux présentant une macule jaunâtre sur les deuxième, troisième et quatrième segments, le cinquième et le sixième étant entièrement brunâtres. Pattes jaunes.

C'est par erreur que la synonymie de *cærulescens* n'a pas été indiquée dans la Revue et Mag. Zool., page 179, année 1853. C'était *dorica* qui est inédit que je voulais faire retrancher. J'engage aussi le lecteur à voir ce que je dis à la précédente espèce.

127. T. SOMPTUOSA. (Pl. 22, fig. 1.) Blanch. Hist. Nat. III. 192. 20.

Nigra ; capite angulose rotundato ; elytris tripartitis basi sanguineis, medio aurantiacis et parte apicali majore nigra ; abdomine nigro ; pedibus rubris.

Long. 0,013. Madag. Coll. Mus: Paris et Guérin.

Noire. Tête angulairement arrondie, noire, ainsi que le prothorax et l'écusson. Elytres très longues et ornées de trois couleurs disposées en bandes transversales, la pre-

mière basilaire rouge carmin, la seconde médiane orange, la troisième apicale, d'un noir bistre. L'articulation est noire et l'on remarque avant la fascie rouge une tache jaunâtre. Abdomen noir avec l'appendice ♀, à bord droit un peu arrondi. Pattes rouges.

128. T. flavosparsa. (Pl. 22, fig. 2.)

Supra fusca, numerosis atomis undique dense adspersa; subtus flava, pectore, abdomine, femoribusque flavis; tibiis apiceque femorum nigris; oviducto abdomine majore.

Long. 0,014. Madag. Coll. Mus : Paris.

Brune en dessous, aspergée de gouttes ovalaires jaunes. Jaune en dessous. Tête arrondie, front maculé de noir. Rostre et chaperon bruns au milieu. Prothorax un peu plus large que long, plus étroit antérieurement; bords latéraux légèrement sinueux, l'antérieur convexe, le postérieur presque droit. Elytres longues avec la cellule terminale hyaline, toute l'élytre recouverte de gouttes jaunes très rapprochées et distinctes; moins nombreuses vers le sommet et sur les côtés. Abdomen remarquable par l'étendue des écailles vulvaires qui surpassent en longueur la partie abdominale proprement dite. Appendice à sommet arrondi, peu sinueux et aussi long que deux segments de l'abdomen. Pattes noirâtres, excepté les deux tiers basilaires des cuisses.

129. T. Philippina. (Pl. 22, fig. 3.) Walker. List. of Hom. 740. 32.

Fulva nigro varia; capite rotundato medio genisque fulvis; prothorace nigro, fulvo fasciato; scutello nigro; elytris

nigris lateribus fulvo vittatis ; abdomine fulvo, segmentorum medio nigro ; pedibus fulvis, quatuor tibiis tarsisque anticis nigris.

Long. 0,014. — Manille. Coll. Guérin et Brit : Museum.

Noire fasciée de jaune terreux. Tête arrondie noire avec une bande frontale médiane et longitudinale, les joues, le rebord antennaire et le tour des yeux jusqu'au bord postérieur de la tête fauve. Prothorax noir, deux fois plus large que long ; convexe antérieurement, concave postérieurement ; bords latéraux droits et offrant une bande transversale qui se continue en dessous. Ecusson noir. Elytres noires avec deux bandes longitudinales, fauves. Abdomen jaune terreux avec le disque des quatre segments médians noirs. Pattes jaunes avec les quatre tibias et tarses antérieurs noirs.

130. T. PAVO. (Pl. 22, fig. 4.)

Nigro cyanea ; capite rotundato supra nigro, subtus flavo et depresso ; prothorace flavo, maculis tribus anticis et duabus posticis nigris ; scutello basi bimaculato ; elytris rubris, apice brunneis, pulvere cyaneo biocellatis ; alis brunneis.

Long. 1,015. — Bengale. Coll. Mus : Paris.

Noire bleuâtre variée de jaune. Tête arrondie, d'un noir un peu bleuâtre, jaune en dessous, avec le front déprimé, ainsi que le vertex entre les yeux. Prothorax, plus étroit antérieurement, jaune, avec cinq taches ou macules noires, dont trois sur le bord antérieur et deux sur le postérieur, celles-ci correspondant aux deux que l'on remarque à la base de l'écusson. Elytres d'un rouge vermillon avec le som-

met brunâtre et présentant deux cercles bleuâtres formés par une poussière farineuse facile à enlever : l'un se trouve sur le disque cubital près de l'angle scutellaire, et l'autre au sommet, moitié dans la partie rouge et moitié dans la portion brune. Ailes brunâtres. Abdomen noir bleuâtre, avec le sommet des segments en dessous jaune. Appendice comme dans la *ferruginea*, mais moins grand. Pattes jaunes.

131. T. ferruginea. (Pl. 22, fig. 5 et 5-a.) Fab. Ent. Syst 32. 22. Syst. Ryng. 69. 36. Germar Mag. IV-69-19.

T. apicalis,	Walk.	List. of	Hom.	736-24.
T. confinis,	id.	—	id.	736-25.
T. addita,	id.	—	id.	737-26.
T. gemina,	id.	—	id.	737-27.
T. obscura,	id.	—	id.	738-28.
T. duplex,	id.	—	id.	738-29.
T. reducta,	id.	—	id.	739-30.
T. longa,	id.	—	id.	740-33.
T. immaculata,	id.	—	id.	740-34.
T. confinis,	id.	—	id.	745-44.
Pr. ferruginea,	id.	—	id.	783- 4.

Rufo testacea ; capite, thorace scutelloque nigro maculatis ; elytris rufis apice plus minusve nigricanti.

Long. 0,014. — Java, Manille. Coll. Banks. Soc. Linnéenne de Londres.

Pour qu'il n'y ait pas de doute sur l'insecte, et comme je trouve la description fabricienne très bonne et convenant parfaitement à l'espèce, je pense bien faire en la traduisant littéralement.

Moyenne. Tête jaune glauque avec une fascie à la base du rostre, un point sur le front et un autre noir sur le vertex. Prothorax un peu grisâtre avec deux points antérieurs et deux autres communs avec l'écusson; celui unicolore présentant deux points basilaires, et un point solitaire noir vers le sommet. Elytres ferrugineuses, un peu plus claires vers le sommet et quelquefois noires. Corps et ailes noirs.

Cette espèce présente de nombreuses variations de couleurs, aussi voyons-nous M. Walker en faire autant d'espèces distinctes qu'il y en a. C'est surtout par les jambes qu'elle varie le plus en couleur; elles sont noires avec la base des cuisses, des tibias et des tarses jaunâtre, d'autres fois entièrement noires, quelquefois les tibias et les cuisses antérieures seuls noirs. Nous pensons donc devoir rapporter toutes les espèces walkériennes indiquées ci-dessus à la *ferruginea*, ainsi que nous l'avons dit dans la Rev. et Mag. zool. 1853, 176, n° 24.

Observation. La forme de l'appendice ♀ fig. 5 *a* est du reste un excellent moyen de reconnaître cette espèce variable pour les couleurs. Il est très grand, profondément échancré, recouvrant une grande partie des écailles vulvaires plus ou moins arrondies sur les côtés et forme comme deux lobes accolés.

132. T. IMPUDICA.

Fulva immaculata; capite rotundato postice trifoveolato; prothorace antice trifoveolato; appendice parvulo, nigro : ♀.

Long. 0,012. — Manille. Coll. Signoret.

Cette espèce qui se rapproche des précédentes, en diffère par la couleur jaune claire plus ou moins transparente, mais surtout par la petitesse de l'appendice vulvaire qui est noir, et qui laisse à découvert presque toute l'étendue des écailles vulvaires.

133. T. argyrops.

Rubro testacea; capite rotundato, fronte canaliculato, vertice trifoveolato; prothorace quinque foveolato; scutello brunneo, ante apicem fortiter impresso; elytris testaceis; nervis rubris; alis brunneis; appendice quadrato et carinato quatuor tibiis et tarsis anticis brunneis.

Long. 0,012. — Manille. Coll. Guérin.

Cette espèce se rapproche beaucoup de la précédente et surtout de quelques variétés de la *ferruginea*, mais elle est facile à distinguer par la forme de l'appendice vulvaire qui est carré et caréné, et surtout par une impression canaliculaire frontale.

Tête arrondie présentant trois impressions verticales entre les yeux; ceux-ci blancs argentins. Prothorax plus étroit antérieurement et présentant cinq impressions, dont une médiane tout près du bord antérieur et au-dessus des autres, deux autres de chaque côté et en dessous sur le disque prothoracique, enfin les deux dernières plus petites près des bords latéraux en dessous des yeux; toutes ces impressions recouvertes d'une poussière farineuse blanche. Elytres rouges testacées avec les nervures rouges. Les quatre tibias et tarses antérieurs bruns.

134. T. INDISTINCTA. (Pl. 22, fig. 6 et 6-a). Walker. List. of Homopt. 739. 31.

Aurantiaca, capite basi nigra, utrinque farinosa, prothoracis lateribus cyaneo primosis; elytris aurantiaco rubris, basi nigra cyaneo pruinosa; apice late hyalino, a colore discoïdali vitta nigricante separato : utrinque puncto medio nigro.

Long. 0,012. — Java. Sumatra. Coll. Boh. British. : Mus. Signoret.

Cette espèce très variable, ainsi que la *ferruginea*, se distingue facilement de celle-ci par les appendices mâles qui sont entièrement libres, recouvrant l'armure copulatrice, tandis que dans la *ferruginea* l'armure copulatrice déborde sur eux de chaque côté de la base et forme comme un rebord; et par l'appendice ♀ qui, dans cette espèce, recouvre à peine les écailles vulvaires, et est échancré dans son milieu avec un prolongement épineux de chaque côté, tandis que dans la *ferruginea* l'appendice recouvre presque en entier les écailles, par sa dilatation extraordinaire en deux larges lobes arrondis sur les bords externes et laissant à peine à découvert les écailles vulvaires.

Rouge testacé avec la tête ou noir postérieurement, et alors le sommet est rouge ainsi que la face, ou antérieurement ; dans ce cas-ci la portion noire devient d'un rouge brunâtre : dans les deux cas les joues et le chaperon sont rouges. Prothorax rouge plus ou moins noirâtre antérieurement. Ecusson rougeâtre entièrement ou maculé de noir. Elytres entièrement rouges ou avec la base noirâtre, une macule vers le milieu et le sommet hyalin séparé de la portion rougeâtre par une bande transverse noire plus ou moins entière. Pattes et abdomen plus ou moins rougeâtres ou

noirs. Appendice vulvaire noir au sommet. Dessus de l'abdomen noir; la tête, le prothorax, l'écusson et la base des élytres plus ou moins farineux.

135. T. dimidiata. (Pl. 22, fig. 7.)

Nigra ; elytris rubris basi medioque nigro maculatis, apice brunneis ; pedibus nigris, femoribus rubris.

Long. 0,011. — Java. Coll. Signoret.

Noire; avec les élytres rouges, noires à la base, le sommet et une tache discoïdale brunâtres. Pattes noires avec les cuisses rouges.

Tout l'insecte est plus ou moins recouvert d'une poussière blanche pruiniforme, surtout à une fossette que l'on remarque entre les yeux et les ocelles.

Cette espèce se rapproche de la *rutilans*, Walk., et surtout de la *crocipennis*.

136. T. victima, (Pl. 22, fig. 8.) Germar. Mag. iv-68-18.

Nigra, rubro variegata ; capite obtuse rotundato ; prothorace rubro, nigro maculato ; elytris nigris, guttis late confluentibus rubris ; abdomine nigro, pruinoso ; appendice ♀ maxima, apice acuminato et apicem valvarum attingente.

Long. 0,012, — Brésil.

Tête obtuse, arrondie, déprimée sur le front qui est noir. En dessus elle est rouge et l'on remarque au sommet la portion noire du front venant s'y terminer en se bifurquant. Prothorax rouge avec quatre taches noires arrondies et séparées par une bande de même couleur ; quelquefois toutes

ces taches et la bande médiane sont confluentes. Ecusson noir. Elytres avec de nombreuses taches arrondies, confluentes surtout à la base et formant quelques bandes transversales. Abdomen noir avec l'appendice ♀ très grand et dont le sommet très acuminé atteint l'extrémité des écailles vulvaires. Pattes rouges antérieurement ainsi que les genoux des postérieures. L'insertion des quatre antérieures et les jambes postérieures, moins les genoux, étant noirs.

137. T. PRUINOSA. (Pl. 22, fig. 9.) Walk. List. of Hom. 755. 64.

Lutea punctatissima, his punctis intus albido-pruinosis; capite obtuso, lævi basi pruinoso; prothorace punctis grossis, confluentibus; scutello fere lævi, a margine prothoracis postico fere obtecto, elytris apice parum hyalinis.

Long. 0,010. — Rio-Janeiro. 0,013. Nouvelle-Grenade.

Jaune sale, avec la tête un peu claire vers le milieu, celle-ci à bord antérieur sinueux avançant peu au-delà des yeux. Prothorax très grand, à bord postérieur concave, recouvrant la plus grande partie de l'écusson : ce qui rend cette espèce très facile à reconnaître, car ce caractère est rare dans les autres espèces de ce groupe. De chaque côté du prothorax, en dessous des yeux une tache brune. Celui-ci ainsi que les élytres criblés d'une grande quantité de gros points enfoncés qui vont en diminuant de grosseur et de nombre en allant vers le sommet de l'élytre qui est hyalin et lisse. De chaque côté, vers le milieu du bord externe une tache noirâtre plus ou moins apparente suivant les individus et surtout suivant la quantité de poussière

blanche assez tenace dont est recouvert l'insecte en dessus. Abdomen jaune en dessous avec le disque plus ou moins noir, quelquefois entièrement noir, mais les bords jaunes. Pattes d'un jaune brunâtre plus ou moins foncé vers les tarses.

Les individus venant de Colombie sont plus grands que ceux du Brésil.

138. T. striata. Walk. List. of Homopt. 775. 107.

Brunnea punctatissima ; capite obtuso ; prothorace rugoso lateribus sinuato, margine postico rotundato et scutellum pro parte obtegente ; elytris brunneis, flavo marginatis striatisque, apice parum hyalinis nitidis ; pectore abdomineque flavis ; pedibus nigricantibus

Long. 0,010. — Bolivie. Coll. Brit : Museum. Sign.

Brune. Tête obtusément triangulaire, arrondie, avec des fossettes de chaque côté des yeux. Prothorax aussi long que large, sinueux sur les côtés près de l'angle antérieur, à bord postérieur concave fortement arrondi et recouvrant l'écusson en partie. Elytres avec une bande latérale et striées de jaune. Abdomen jaune. Pattes noirâtres.

Cet insecte, qui ressemble beaucoup à la *T. pruinosa* par la ponctuation dont il est recouvert, en diffère non seulement par la couleur, mais encore par la tête plus triangulairement arrondie, et par le prothorax fortement sinué de chaque côté.

Du reste elle est comme la *pruinosa*, brune en dessus variée de jaune.

439. T. PLUMBEA, Walker. List. of Hom. 754. 62.

Nigra, cyaneo pruinosa; capite rotundato, lateribus depresso, postice flavescente; elytris nigris albo pruinosis; alis brunneis.

Long. 0,012. — Quito. Brit : Museum.

Cette espèce ressemble pour la forme à la *pruinosa*, mais entièrement noire excepté vers les yeux dont le pourtour est jaune. Tout le corps est recouvert d'une poussière farineuse excepté le sommet de l'élytre et un espace près de lui formant une fascie oblique de dedans en dehors et d'avant en arrière. La tête est arrondie, un peu déprimée sur les côtés avec les yeux assez saillants.

140. T. MUTABILIS. (Pl. 22, fig. 10.)

Flava interdum aurantiaco tincta, nigro variegata; capite rotundato, macula apicali nigra variabili; prothorace nigro rubro bimaculato; scutello nigro; elytris nigro purpureis, maculis 4-rubris sæpe diffusis; abdomine rubro, segmentorum basi subtus obscuriore; pedibus flavis aut rubris.

Long. 0,012. — Brésil. Colombie.

Jaune, quelquefois un peu rouge. Tête arrondie, présentant au sommet une macule noire plus ou moins petite, plus ou moins grande, quelquefois imperceptible, quelquefois envahissant tout le vertex, excepté le tour des yeux et le bord postérieur. Prothorax plus étroit antérieurement; noir, avec deux macules rouges, quelquefois jaunes et plus ou moins grandes; on en remarque souvent une troisième près le bord antérieur. Ecusson noir. Elytres noires plus ou

moins empourprées et présentant quatre macules ou taches arrondies rouges, quelquefois jaunes, vers le bord externe une teinte rougeâtre et le sommet plus ou moins transparent. Abdomen rouge en dessus, noir en dessous et recouvert d'une poussière blanche. Organes sexuels rougeâtres. Pattes jaunes ou rouges.

141. T. incarnata. (Pl. 22, fig. 11.) Germar iv 69. 21.

Flavida; supra capite prothoraceque aurantiacis; capite rotundato; vertice nigro-maculato; prothorace marginibus antico et postico angustè nigris; interdum vitta media conjunctis; elytris carmineis, fasciis transversis paulo obscurioribus, sœpius obsoletis; apice hyalina.

Long. 0,013. — Brésil. Coll. H. Schæff. Germar et Boheman.

Tête protubérante aussi longue que large, sinuée sur les côtés, présentant sur le vertex une tache allongée noire, à sommet arrondi et sinué sur les côtés. Prothorax plus large que long, avec le bord antérieur et postérieur noir, souvent réunis par une bande médiane. Ecusson avec deux taches brunâtres à la base. Elytres rouge-vermillon, présentant une bande sinueuse plus carminée et divisant l'élytre en trois : sommet hyalin. Abdomen rouge en dessus, jaune en dessous. Pattes de même couleur.

142. T. biscuta. (Pl. 22, fig. 12.)

Flava; capite rotundato, macula postica nigra, subtriangulari, flavo quadripunctata; prothorace lateribus rotundatis,

flavo bimaculato; scutello nigro, flavo trimaculato ; elytris totis rubris ; abdomine pedibusque flavis.

Long. 0,010. — Saint-Léopold, au Brésil. Coll. Spinola.

Jaune. Tête fortement arrondie au-delà des yeux avec une macule postérieure noire, présentant vers le bord postérieur quatre petites taches jaunes. Prothorax arrondi, noir et présentant deux larges macules jaunes. Ecusson avec les trois angles jaunes. Elytres entièrement rouge-vermillon. Abdomen et pattes jaunes, quelquefois un peu rouges.

143. T. Fairmairii. (Pl. 22, fig. 13.)

Flava ; capite rotundato ; apice brunneo maculato ; prothorace lateribus sinuato, antice sulcato, medio rubro vittato ; scutello rubro ; elytris rubris, flavo maculatis, apice hyalinis ; abdomine pedibusque flavo rubris.

Long. 0,010. — Brésil. Coll. Signoret.

Jaune. Tête arrondie avec une tache sur le bord antérieur. Prothorax presque aussi long que large, sinué sur les côtés, présentant un sillon transverse vers le bord antérieur, et une bande médiane à bords sinueux d'un rouge foncé. Ecusson rouge ainsi que les élytres qui présentent quatre larges taches jaunes, une près de la base, dont la plus grande partie est sur le disque cubital, et la seconde ronde, plus ou moins ovalaire sur le disque radial : on en observe une troisième ne formant qu'un point arrondi jaune sur le disque cubital près de la suture. Ailes plus ou moins enfumées. Abdomen jaune plus ou moins rouge. Appendice très échancré formant deux espèces de lobes. Pattes jaunes.

144. T. amæna. (Pl. 22, fig. 14.) Walk. List. of Homopt. 759. 73.

Nigra, capite luteo basi nigro, antice nigro trivittato ; prothorace flavo fasciato ; elytris flavidis, viridi bifasciatis; abdomine pedibusque flavis.

Long. 0,010. — Venezuela. Coll. Brit : Museum.

Noire. Tête arrondie, jaune, trilinéolée de noir antérieurement, bord postérieur brun noirâtre. Prothorax plus large que long, arrondi et avec le bord antérieur jaune. Elytres jaunes avec deux fascies transverses d'un blanc verdâtre. Abdomen et pattes jaunes.

145. T. sanguinea. Drury, v. ii. Pl. 38, fig. 5 et 6, p. 73.

Cette espèce, que je ne connais pas en nature, est figurée par Drury, qui en donne la description suivante :

La tête est jaunâtre-brune comme aussi les yeux, les antennes sont petites et en filet, et plus courtes que le corselet qui est jaunâtre brun. Abdomen noir. Les étuis rouges avec leurs bouts jaunes; les ailes sont noirâtres ou brunes. Tout le dessous de l'insecte est de couleur de cendre.

Longueur des ailes, 3/4 de pouce. — Jamaïque.

146. T. cardinalis. (Pl. 22, fig. 15.). Fab. Syst. Ryng. 71. 46. (Nec Walker.)

Supra aurantiaca, subtus flava ; capite valde rotundato, punctis 2 baseos punctoque apicali nigris ; prothorace basi et macula antica, valde variabili, nigris ; elytris apice sangui-

neis vittis tribus, brunneis, interdum obsoletis, duabus internis ante apicem interruptis.

Long. 0,010 à 0,011. — Brésil. Rio-Negro. Coll. Sign. et Mus : Paris.

Cette espèce, une des plus jolies, est très variable pour la couleur des élytres. En effet, nous la voyons passer par l'intermédiaire du noir au jaune ; les exemplaires de Rio-Negro sont ceux qui ont montré les couleurs les plus tranchées, les plus foncées.

Jaune, teinté de rose en dessous, orangé en dessus, elle a la tête fortement arrondie en avant, avec un point médian, apical, arrondi et deux taches triangulaires à la base, noires. Prothorax un peu plus large que long, avec la base d'un noir plus ou moins pourpré et une fascie transverse noire au sommet. Ecusson noir avec les bords latéraux rouges. Elytres d'une couleur noire pourprée plus ou moins foncée, quelquefois jaune plus ou moins clair, suivant l'âge des individus, et présentant trois bandes rouges carminées, dont les deux externes sont réunies en s'arrondissant ; une petite bande transverse, réunit quelquefois la bande médiane avec l'interne ; le sommet de l'élytre plus ou moins clair est fortement nuancé de rouge sang autour de la portion circulaire des deux bandes externes. Ailes plus ou moins brunes. Abdomen jaune avec l'appendice ♀, très acuminé et atteignant l'extrémité des écailles vulvaires. Pattes jaunes.

147. T. FUSIFORMIS. (Pl. 22, fig. 16.) Walk. List. of Homopt. 752. 59.

Rubra ; capite rotundato ; antice punctis duobus nigris ;

prothorace lateribus et disco nigro maculato ; scutello nigro bimaculato ; elytris rubris nigro vittatis.

Long. 0,009. — Hab..... Coll. Brit : Museum.

Semblable à la précédente pour la forme et la couleur.

Tête fortement arrondie avec deux points noirs en avant, base légèrement noire. Prothorax légèrement transversal, un peu sinué sur les côtés; sur le disque on remarque quatre taches formant deux petites bandes transverses interrompues dans le milieu. Ecusson avec deux taches basilaires noires. Elytres d'un rouge sanguin avec les nervures plus ou moins largement noires; extrémité un peu hyaline. Abdomen et pattes jaunes, plus ou moins rosés.

NOTICE

SUR LA VIE

ET LES TRAVAUX ENTOMOLOGIQUES DE F. GERMAR ;

PAR M. LE DOCTEUR SCHAUM.

Traduction de M. L. Fairmaire.

(Séances des 14 Septembre et 14 Décembre 1853.)

Ernst Friedrich Germar naquit le 3 novembre 1786 à Glauchau en Saxe : son père était un riche négociant de cette ville. Pendant que ses trois frères s'adonnaient aux affaires commerciales, il fut envoyé à l'âge de douze ans au gymnase de Meiningen. Puis il se rendit, en 1804, à Freyberg pour se perfectionner dans la métallurgie pratique. Là, il fut puissamment attiré par Werner, le célèbre professeur de minéralogie, dont il suivit le cours avec le plus grand zèle. Dans les dernières années de sa vie, il parlait encore souvent avec enthousiasme de la forte impression qu'avait produite sur lui l'imposante individualité du grand professeur. Après trois années d'études il quitta Freiberg, et vint en 1807 à Leipsig pour suivre à l'Université de cette ville un cours de droit, indispensable pour arriver aux hautes fonctions dans les mines.

Il s'occupa aussi beaucoup à cette époque de zoologie et particulièrement d'entomologie ; et par l'achat des insectes de l'inspecteur Hübner, si souvent cité dans les ouvrages de Fabricius, il jeta à Leipsig les bases de sa collection entomologique qui devait acquérir plus tard une si grande importance scientifique. De Leipsig, il faisait de fréquentes

visites à Halle où il était toujours le bien-venu dans la famille d'un parent, l'adjoint Kéferstern, et où il fit la connaissance de Carl Sprengel, le célèbre professeur de botanique. Sprengel l'engagea, lorsqu'il eut terminé ses études universitaires, à établir sa résidence définitive à Halle. Déjà à Leipsig, Germar avait été reçu membre de la société des naturalistes de Halle, et ce fut dans les mémoires de cette société qu'il publia ses premiers travaux scientifiques. Le 20 octobre 1810, il fut promu docteur en philosophie, à la suite de son mémoire intitulé : « *Dissertatio sistens Bombycum species, secundum oris partium diversitatem in nova genera distributas. Sectio I.* » La deuxième partie lui servit de thèse en 1812 pour devenir professeur particulier (*Privat docent*) à l'Université.

Dans l'intervalle, en 1811, il entreprit en Dalmatie et aux environs de Raguse, un voyage qui eut des résultats importants pour l'entomologie et la minéralogie. Il travaillait déjà en 1812 à la rédaction de ce voyage, mais il ne put le publier qu'après la guerre, en 1817.

Aussitôt après son retour de Dalmatie, sous le règne de Jérôme, roi de Westphalie, il fut nommé directeur du musée minéralogique de Halle, encore dans l'enfance. En 1816 il commença son cours à l'Université sur la minéralogie, la géographie et la paléontologie. En 1817, il fut nommé agrégé et en 1824 professeur titulaire de minéralogie. En 1834, il reçut le diplôme de docteur de la faculté de médecine ; et en 1844, à cause de ses longs services comme professeur et examinateur à l'école des mines, il fut nommé conseiller supérieur des mines (*Oberbergrath*). En 1815, il avait épousé la fille de l'adjoint Kéferstein, avec laquelle il vécut jusqu'à sa mort dans une union heureuse mais sans enfants. Il devint par ce mariage, allié du célèbre géologiste, Chr. Ké-

ferstein, de Halle, et d'A. Kéferstein, d'Erfurt, savant lépidoptériste. Tous deux ont reçu de Germar leur impulsion scientifique.

Pendant l'espace d'environ 40 années qu'il a professé à l'Université, il a lancé dans la science un grand nombre de jeunes gens, a dirigé leurs premières études et s'est acquis ainsi le respect général. Il encourageait et aidait avec la plus grande libéralité toutes les dispositions scientifiques qu'il découvrait chez ses auditeurs. Le musée minéralogique de l'Université doit à son zèle inépuisable et désintéressé, son importance actuelle qui, surtout dans quelques parties, est supérieure à la plupart des autres collections publiques de l'Allemagne. Les poissons des ardoises pyriteuses de Mannsfeld, les plantes du terrain houiller de Wettin, les labyrinthodontes des grès bigarrés de Bernbourg, offrent dans cette collection une richesse et une conservation qu'on ne trouve dans aucun autre musée. Germar voyait là un puissant stimulant, et en accordait la jouissance la plus libérale à ses auditeurs pour leurs travaux. Sa riche bibliothèque était toujours ouverte à ses amis scientifiques et aux écrivains.

Sa collection entomologique embrassait dans l'origine tous les ordres d'insectes. Dans la suite, à mesure que les matériaux s'accumulèrent, il se borna de plus en plus aux Coléoptères et aux Hémiptères. Pour ce qui concerne ces deux ordres, sa collection est une des plus importantes de l'Allemagne, et sous le rapport de la valeur scientifique, elle n'est primée que par le musée de Berlin. Une correspondance étendue avec les principaux entomologistes (je ne cite que quelques-uns des plus anciens, Klug, Schüppel, Kunze, Sturm, Müller en Allemagne, Spence en Angleterre, Dejean en France, Schonherr en Suède, Eschschotz et Gebler en

Russie, Say et Hentz dans l'Amérique du Nord), lui avait procuré un grand nombre d'exemplaires typiques. Cette collection lui a servi de base pour d'importants travaux sur les Curculionides et les Elatérides et sur l'ordre des Hémiptères ; elle a été presque entièrement nommée par Germar lui-même et avec le plus grand soin d'après les riches matériaux bibliographiques qu'il possédait. Dans un but vraiment scientifique elle était accessible à tout entomologiste qui désirait en faire usage pour des travaux monographiques. Burmeister, Erichson, Kiesenwetter, Schmidt, et Suffriant en Allemagne, Lacordaire en Belgique, Mulsant, Fairmaire et Signoret en France, ont trouvé de nombreux renseignements pour leurs travaux dans la collection de Germar, qui, d'un autre côté, acquérait une nouvelle valeur par la détermination de ces monographes.

La liste des travaux entomologiques de Germar que j'ajoute à la suite de cette notice donne une idée de son activité, comme auteur dans cette partie. Des travaux nombreux et remarquables sur les Coléoptères et les Hémiptères lui assurent une place parmi les entomologistes les plus importants de son époque. Je ne m'étendrai pas ici sur ses écrits géologiques ; mais je dois faire remarquer que ses mémoires sur les insectes fossiles ont été la première base de cette partie de la science et que son bel ouvrage : *Pétrifications des houillères de Wettin et Lœbejuen*, a contribué puissamment à la connaissance de la flore fossile.

Germar était membre correspondant ou honoraire de presque toutes les sociétés savantes d'Allemagne : il faisait partie de la Société entomologique de France depuis 1837. Dans ses dernières années, sa nomination de membre de l'Académie de Stockholm, obtenue par l'entremise de Berzélius, lui avait causé une grande joie.

Germar trouvait une grande jouissance dans ses rapports personnels avec ses amis scientifiques qui se composaient de presque tous les entomologistes et minéralogistes distingués de l'Allemagne : dans leurs visites à Halle ils recevaient dans la maison hospitalière de Germar l'accueil le plus amical.

Dans ses dernières années, il n'entreprit de grands voyages qu'à Copenhague et à Zurich, mais il faisait fréquemment de petites excursions dans le Harz, la Thuringe, la Saxe, la Silésie et la Bohême, soit pour des études minéralogiques, soit pour rendre visite à ses amis.

Germar était d'une constitution très robuste et jouissait d'une belle santé qui contribuait à la douceur toujours égale de son caractère et paraissait lui promettre une longue carrière; seulement il souffrait de temps en temps d'attaques de goutte. Au mois de janvier 1853 il en fut atteint, en février la maladie s'aggrava, mais en mars elle disparut au point que Germar parut complètement remis et qu'il reprit son cours pour le semestre d'été; un refroidissement qu'il subit dans les froides journées de la Pentecôte le jeta de nouveau sur son lit, et le 8 juillet il succomba à cette rechûte après deux mois de douloureuses souffrances. Il était âgé de 66 ans et 8 mois. Les qualités rares de son caractère gravent son souvenir dans le cœur de ceux qui ont vécu près de lui et le leur rendront toujours cher.

Œuvres entomologiques de E.-F. Germar.

A. *Travaux particuliers.*

1. Dissertatio sistens Bombycum species secundum oris partium diversitatem in nova genera distributas. 4°, pars I. Halle, 1810; pars II, Halle, 1812.
2. Magazin der Entomologie, 4 vol., Halle, 1813-1822.
3. A. Ahrensii Fauna Insectorum Europæ, cura E.-F.

Germar, fasc. 3-24. Halle, 1817-1847. (Les 2 premières livraisons ont seules été publiées par Ahrens.)

4. Reise nach Dalmatien und in das Gebiet von Ragusa. Leipsig, 1817. (Voyage en Dalmatie et aux environs de Raguse.)

5. Insectorum species novæ aut minus cognitæ, descriptionibus illustratæ. Halle, 1824.

6. Zeitschrift fur die Entomologie. (Journal pour l'Entomologie.) Leipsig, 1839-1844.

B. *Travaux détachés.*

a. Dans les *Mémoires de la Société des Naturalistes de Halle* ;

1. Ahrens Beitrœge zu einer monographie der Rohrkæfer *Donacia* Fab. bearbeitet et von E.-F. Germar. (Ahrens, Essai d'une monographie des *Donacia*, par Germar.) 1er vol., 3e fascicule. Halle, 1810.

2. Ueber classification der Insecten besonders in Hinsicht auf das System der Fresswerkzeuge. (Sur la classification des Insectes, d'après le système des organes buccaux.) *Ib.*

3. Nachtrœge zur Monographie der Rohrkœfer und Aufstellung eisser neuen Gattung *Potamophilus*. (Appendice à la monographie des Donacies et création du genre *Potamophilus*.) 6e fascicule, 1811.

b. Dans le quatrième volume des *Mémoires de Wetterau* :

4. Un Mémoire contenant les caractères et plusieurs genres nouveaux de Curculionides.

c. Dans les *Archives Entomologiqves de Thon* :

5. Der salzige See in der Grafschaft Mansfeld. (Le lac salé de Mansfeld.) 2e vol., 1re fascicule, 1829.

6. Species cicadarium enumeratæ et sub genera distributæ. 2e vol., 2e fasc., 1829. (Ce Mémoire contient les descriptions de toutes les cigales et de toutes les fulgorelles connues jusqu'alors à Germar.)

d. Dans la *Revue Entomologique* de Silberman :

7. Conspectus generum cicadarium quem proposuit, E.-F. Germar, t. I.

8. Les deux descriptions des *Combophera vulnerans* et *Beskii*, insérées dans le travail de Burmeister « *Combophorarum species enumeratæ.* » T. I.

9. Observations sur plusieurs espèces du genre *Cicada* Latr. Cicadarium species musœi nostri enumeratæ, t. II.

10. Descriptions accompagnées de figures de trois genres nouveaux de Coléoptères ; *Thoricius castaneus*, *Chirodica chalcoptera*, *Brachyscelis vellerea.*

11. Species membracidum musæi Germari et dispositio generum membracidum, t. III.

12. Descriptions de deux nouvelles cigales, *Thlasia brunnipennis* et *Coloborrhis corticina*, t. IV.

13. Hemiptera heteroptera promontorii Bonæ Spei nondùm descripta, quæ collegit Drège, t. V.

e. Dans la *Revue Zoologique* de M. Guérin, 1839 :

14. Note synonymique sur les Cérambycins, décrits par Germar dans : « *Insectorum species novæ.* »

f. Dans le *Magasin de Zoologie* :

15. Description des *Myrmecoptera egregia* et *Oxygonia dentipennis*, avec figures.

g. Dans les *Linnœa Entomologica* :

16. Ueber die Elateren Gattung *Campylus*, t. I.

17. Beitræge zur Insectenfauna von Adelaide. (Essai d'une faune entomologique d'Adélaïde), t. III.

h. Dans le *Journal Entomologique* de Stettin :

18. Einige Bemerkungen ueber Curculioniden. (Quelques remarques sur des Curculionides), 1842, p. 2 et 90. Ces observations ont trait surtout à la synonymie des espèces d'Angleterre.

19. Beschreibungen einiger Apionen, 1845, p. 141. (Descriptions de quelques Apions.)

20. Die Arten der Gattung *Eurythyrea*. (Espèces du G. Eurythyrea), *ibid.*, p. 227.

21. Une annonce de l'ouvrage du professeur O. Heer, *Insectenfauna der Tertiagebildes von Œningen und Radoboy*, accompagnée d'un résumé de nos connaissances sur les insectes fossiles.

i. Dans l'*Encyclopédie* publiée par Ersch et Gruber.

Beaucoup d'articles entomologiques, quelques-uns renfermant une classification des genres de certains groupes, tels que : *Elater*, *Erotylus*, *Eumorphus*.

Germar a publié les ouvrages suivants, sur les insectes fossiles :

1° Sur quelques insectes de l'Ambre, *Magazin*, 1er vol.;

2° Die Insecten der lithographischen Schiefers von Solenhofen. (Insectes des ardoises lithographiques de Solenhofen), dans les : Acta Léopoldina, t. XIV;

3° Eine fernere Abhandlung ueber die Insecten der lithographischen Schiefers (nouveau mémoire sur les insectes du calcaire lithographique), dans les : Beitræge zur Versteinerungskunde von Münster, 5e fasc.;

4° Les insectes du terrain houiller sont figurés dans la 19e livraison de la faune des insectes d'Europe ;

5° Quelques insectes de la formation tertiaire sont décrits et figurés dans le 1er volume du *Journal de la Société géologique d'Allemagne* ;

6° Les insectes de la houille sont illustrés dans son ouvrage : « Die Versteinerungen der Steinkohlengebirgen von Wettin und Lœbejuen, » fasc. 7. Ils appartiennent tous au genre *Blatta*.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

RECUEILLI PAR M. E. DESMAREST, SECRÉTAIRE.

TROISIÈME SÉRIE.

TOME PREMIER.

ANNÉE 1853.

MEMBRES DU BUREAU.

Président.	MM. Le docteur BOISDUVAL.
Vice-Président.	L. FAIRMAIRE.
Secrétaire.	E. DESMAREST.
Secrétaire-adjoint.	H. LUCAS.
Trésorier.	L. BUQUET.
Trésorier-adjoint.	V. SIGNORET.
Archiviste.	A. DOÜÉ.
Archiviste-adjoint.	BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.



BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1853.

PREMIER TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 12 Janvier 1853.)

Présidence de M. le docteur BOISDUVAL.

M. le colonel Goureau remercie la Société de l'honneur qu'elle lui a fait en lui confiant les fonctions de président pendant l'année 1852, et il cède le fauteuil à M. le docteur Boisduval, président de 1853, qui adresse également des remercîments à ses collègues.

Communications. M. Doüé donne lecture du passage suivant d'une lettre qu'il a reçue de M. le major Blanchard, l'un de nos collègues :

Ayant été, en juillet dernier, conduire ma famille aux bains de mer à Fouras (14 kilomètres Ouest de Rochefort (Charente inférieure), j'y ai recueilli quelques espèces d'insectes que je ne m'attendais guère à rencontrer dans ces parages, en voici la liste :

1° *Cicindela littoralis*, Fabr.

Cette variété se rapproche beaucoup par les couleurs de la *Barthelemyi*, Dup., mais elle est plus petite.

2° *Nebria complanata*, Lin.
— *arenaria*, Fabr. Var.

Cette jolie variété diffère beaucoup du type par la couleur. Dans celle-ci, la couleur générale est blanche, très légèrement jaunâtre. Les bandes transversales noires sont remplacées ici par deux ou trois petites lignes longitudinales très courtes et non réunies.

3° *Polistichus vittatus*. Brullé.
4° *Acinopus megacephalus*, Rossi.
Un peu plus petit que celui du midi.
5° *Cymindis homagrica*, Duftsch.
6° *Hispa testacea*, Lin. Très commune.
7° *Lucanus Dorcus* ♀, Panzer.
8° *Polyphylla fullo*, Fabr.
9° *Phaleria cadaverina*, Fabr. Commune.
10° *Tentyria mucronata*, Stev.
11° *Dendarus variolosus*, Oliv.

— M. H. Lucas communique à la Société plusieurs *Megacephala euphratica*, Dej., qui ont été rencontrées, vers le milieu de juin de 1852, entre Totana et Murcie.

Cette espèce, dit-il, qui a été prise au vol et quelquefois errante par M. Bourjeau, se plaît sur les bords des fossés d'irrigation, et, suivant ce voyageur, il aurait pu en prendre une assez grande quantité, surtout le matin et après le coucher du soleil. Cette découverte, curieuse comme géographie entomologique, vient confirmer la citation donnée par M. Brullé, d'après M. Banon, dans son Histoire naturelle des Insectes, tom. 1, p. 44, au sujet de la rencontre de cette espèce en Espagne, et de plus fait connaître les conditions, et surtout la localité, qui étaient restées inconnues malgré les communications très intéressantes faites par M. le professeur Graëls au sujet de cette Mégacéphalide, in Ann. de la Soc. entom. de France, tom. 5, 2e série, Bullet. p. CVIII. Enfin, notre collègue termine cette communication en disant que ce n'est pas dans les lieux où se trouvent des eaux salées que cette espèce, actuellement acquise à la faune espagnole, se plaît, mais bien dans les lieux arénacés, humides, couverts d'herbes, et toujours dans le voisinage des eaux douces.

— M. Boisduval annonce que la riche collection d'insectes de MM. Bates et Wallace a été complètement détruite en mer par un incendie.

— On annonce à la Société la mort de l'un de nos collègues, M. James-Francis Stéphens, de Londres.

Lectures. M. Bellier de la Chavignerie lit, au nom de M. P. Millière, de Lyon, deux notes : l'une sur une variété de la *Gnophos obscuraria*, et l'autre sur une empreinte d'un Hémiptère fossile, son *Aphis longicaudatus*.

Décision. La Société décide que MM. Albert Hérold et Sahlberg d'Helsingfors, qui, malgré les réclamations réitérées du trésorier, n'ont pas satisfait depuis plusieurs années à leurs engagements envers la Société, seront immédiatement rayés de la liste des membres.

(Séance du 26 Janvier 1853)

Présidence de M. le docteur BOISDUVAL.

Communications. M. Guérin-Méneville fait connaître un mémoire de M. de Cérisy, comprenant l'histoire complète des métamorphoses du *Cebrio gigas*, dont la larve a quelque ressemblance avec celle des espèces du genre *Tenebrio*.

— M. H. Lucas fait la communication suivante :

Notre collègue M. le docteur Aubé a fait connaître à la Société, dans la séance du 8 décembre 1852, une observation excessivement remarquable sur la rencontre, en grand nombre, du *Bolboceras mobilicornis* dans l'estomac d'un Engoulevent. En rangeant dernièrement les Lamellicornes que j'ai recueillis pendant mon second voyage en Algérie, en 1850, je me suis souvenu avoir observé un fait à peu près semblable, que j'ai consigné dans mon Journal, et qui vient en quelque sorte rappeler l'observation si curieuse de M. Aubé. En chassant sur les plateaux de Médéah et de Boghar, pendant les

mois d'avril, de mai et de juin, je trouvai souvent sous les pierres et dans les lieux humides un énorme Batracien, le *Bufo pantherinus*, Boié. En soulevant aux environs de Boghar une pierre assez forte, j'écrasai un de ces Batraciens, et en examinant ses viscères, j'aperçus plusieurs débris de Coléoptères, appartenant pour la plupart à la famille des Lamellicornes, mais comme ces insectes avaient subi l'influence de la digestion, il me fut impossible de rapporter ces débris à des genres connus. Peu de temps après, étant tombé dans une localité où le *Bufo pantherinus* était abondant, j'en ouvris un grand nombre, et j'ai souvent rencontré dans leur estomac le *Bolboceras Bocchus* et l'*Hybalus cornifrons* : ce dernier surtout y était en très grande quantité. Ces deux espèces, dont la première est fort rare, n'avaient encore été signalées par moi que comme habitant les régions basses.

— Au sujet de diverses notes publiées dans ces derniers temps sur un type remarquable de l'ordre des Hyménoptères, le genre *Masaris* de Fabricius, et surtout à l'occasion d'une singulière critique de la part de M. Schaum, M. E. Blanchard montre à la Société le véritable *Masaris vespiformis*, l'individu type, recueilli par le célèbre botaniste Desfontaines, l'individu qui a servi aux descriptions de Fabricius, de Latreille, de lui-même dans son Histoire des Insectes, à ses figures insérées dans l'édition illustrée du Règne animal de Cuvier, ainsi qu'aux observations publiées récemment sur cet insecte par M. H. Lucas. M. E. Blanchard fait remarquer qu'il néglige d'ordinaire de répondre aux critiques presque toujours si erronées des auteurs allemands, mais en cette circonstance il croit devoir agir autrement, par la raison que les notes adressées à la Société sont de nature à induire les entomologistes en erreur. Jusqu'ici, poursuit M. E. Blanchard, le *Masaris* n'est connu que des auteurs qui ont eu entre les mains l'individu rapporté par Desfontaines. Tous les autres ont appelé du nom de *Masaris* des

insectes qui n'appartiennent pas à ce genre, comme, par exemple, les espèces indiquées avec cette qualification dans le grand ouvrage sur l'Egypte. La forme des antennes des *Masaris*, ajoute M. E. Blanchard, exactement représentée dans l'Atlas annexé au Règne animal de Cuvier, ne ressemble à celle des antennes d'aucun autre Hyménoptère connu jusqu'ici. Il est donc certain que M. Schaum ignore absolument ce qu'est un *Masaris*, qu'il n'en a jamais vu ; d'après cela, M. E. Blanchard laisse aux entomologistes le soin d'apprécier des critiques émanant d'une telle source. Ce naturaliste se propose de donner prochainement une notice accompagnée de figures montrant tous les caractères du type qui est devenu dans ces derniers temps le sujet de si vifs débats.

Sur la demande de M. E. Blanchard la Société charge trois de ses membres, MM. L. Fairmaire, Goureau et Guérin-Méneville, d'étudier la question du *Masaris vespiformis* et de lui présenter un rapport sur cet Hyménoptère.

— M. Reiche rappelle qu'à une des séances précédentes il a montré un bouchon de liége servant de retraite à une chenille qui l'avait perforé. Ce bouchon, qui fermait une bouteille pleine de vin, avait séjourné plus d'un an dans une cave profonde où M. Reiche vient de constater une seconde fois le même fait. Notre collègue croit que cette chenille est la même qui est signalée dans les Annales de la Société entomologique de Londres, 1852, new Series, tom. 1, Proceedings, p. 114, qui, d'après M. J.-F. Stephens, produit le *Gracillaria van-flava*, Haworth, qui infecte les caves des London Docks, et oblige de renouveler souvent les bouchons des bouteilles de vin qui y sont déposées. M. Reiche pense que le meilleur moyen de prévenir les ravages de

cette chenille serait de cacheter les bouteilles comme on le fait en France pour les vins fins.

— Sur sa demande la Société décide que M. Fol, de Paris, sera regardé comme démissionnaire.

Membre reçu. La Société admet au nombre de ses membres M. Louis Amblard, étudiant en médecine, présenté par M. Al. Laboulbène. — Commissaires-rapporteurs : MM. L. Fairmaire et Titon.

(**Séance du** 9 **Février** 1853.)

Présidence de M. le docteur BOISDUVAL.

Communications. M. L. Brisout de Barneville présente à la Société le *Barbitistes serricauda* (*Locusta serricauda*, Fabr.), trouvé dans le département des Basses-Alpes par notre collègue M. Guérin-Méneville. Cette espèce est nouvelle pour la faune de France.

Lectures. M. L. Buquet communique les premières monographies qui doivent composer le travail de notre collègue M. de Marseul, sur les Coléoptères de la famille des Histérides.

— M. John Curtis adresse une note sur les métamorphoses de l'*Elater* (*Ludius*) *pomorum*, Geoffroy.

— M. V. Signoret lit une notice de M. Schaum, intitulée : Quelques remarques relativement au travail de M. Jacquelin-Duval sur les *Bembidium d'Europe et d'Algérie.*

(**Séance du 23 Février 1853.**)

Présidence de M. LÉON FAIRMAIRE, Vice-Président.

Correspondance. M. le secrétaire communique deux lettres qui lui annoncent le décès de deux de nos collègues; 1° M. Boyer de Fonscolombe, décédé à Aix en Provence, le 13 février 1853, dans sa 81e année, et 2° de M. Emile Deville, décédé à Rio de Janeiro, le 8 janvier 1853, en mission du gouvernement.

Communications. M. Aubé prend la parole et fait observer que le *Cephennium* pris par M. Kiesenwetter dans les Pyrénées, et rapporté par cet entomologiste au *C. laticolle*, est une espèce toute différente.

D'après M. Aubé, ce *Cephennium* diffère du *laticolle* par une taille un peu plus grande et une forme plus allongée. Ses élytres sont deux fois aussi longues que le corselet, tandis que dans son congénère, elles n'ont qu'une fois et demie la longueur de cet organe; elles sont aussi bien plus visiblement ponctuées et les impressions de leur base moins larges et moins profondes. Sa forme générale le rapproche davantage du *C. thoracicum*, mais il est plus de deux fois aussi grand que ce dernier. M. Aubé propose de nommer cet insecte *Cephennium Kiesenwetteri*, en le dédiant à l'entomologiste qui l'a découvert dans les Pyrénées.

— M. Schaum, dans une lettre adressée à M. V. Signoret, annonce que le Coléoptère décrit dans nos Annales par M. Emile Cussac comme constituant un genre et une espèce nouveaux, son *Elmidomorphus Aubei*, est le *Bagous petrosus*, Herbst, ou *B. latirostris*, Dej.

Après cette communication, on fait observer que déjà MM. Jacquelin-Duval et Lareynie avaient rapporté cet insecte au genre *Bagous*.

— M. Doüé montre une espèce du genre *Anomala* qui

présente sur ses élytres une particularité curieuse, consistant dans la présence de deux teintes excessivement tranchées.

— M. H. Lucas, en faisant passer sous les yeux de la Société plusieurs nids du *Bombyx* (*Cnethocampa*) *pityocampa* Fabr. God. Hist. Nat. des Lépidopt. de France, tom. 4, p. 131, pl. 12, fig. 7 à 8, communique la note suivante :

Ces nids, qui ont été trouvés en Algérie par M. le docteur Baudens, dans une forêt de Cèdres située aux environs de Teniet-el-Haad (province d'Alger), sont remarquables par leur grandeur, car ils égalent en hauteur 25 à 30 centimètres, et n'ont pas moins de 4 à 6 centimètres en largeur. Ils sont placés parmi des branches de *Cedrus Atlantica*, et représentent des masses soyeuses, dans lesquelles j'ai encore trouvé un assez grand nombre de chenilles vivantes. A ce sujet, j'ajouterai que ce Bombycien n'avait encore été signalé que comme habitant la France et l'Italie, et je considère comme un fait curieux de géographie entomologique la rencontre de cette espèce dans les possessions françaises du nord de l'Afrique. Je dirai aussi que les chenilles de cette espèce n'étaient connues jusqu'à présent que comme se nourrissant du *Pinus sylvestris*, et, suivant M. le docteur Baudens, les feuilles du *Cedrus Atlantica* étaient mangées avec avidité par la chenille de ce Bombycien, qui avait envahi un assez grand nombre de ces arbres, presque tous gigantesques dans cette forêt.

Rapport. Il est donné lecture d'un rapport de la commission chargée, dans la séance du 12 janvier dernier, de procéder à la vérification des comptes du trésorier pour l'année 1852.

Après avoir reconnu l'exactitude des comptes qui lui ont été présentés, la commission constate que, malgré les dépenses qui ont été faites dans le but d'améliorer et d'accroître le volume des Annales, la situation financière de la Société est encore des plus satisfaisantes.

En conséquence, et sur les conclusions de son rapporteur, M. Ch. Javet, la Société, à l'unanimité, vote des remercîments à M. Lucien Buquet pour les soins assidus et l'ordre parfait qu'il n'a cessé d'apporter dans la gestion de ses affaires.

Lectures. M. Al. Laboulbène lit une notice contenant la description de plusieurs nouvelles espèces du genre *Gyretes*, de la famille des Gyriniens.

—M. Reiche communique une note sur l'*Hybosorus arator* Auctorum, et sur le *Trox granulatus*, Fabricius, suivie de la description d'une nouvelle espèce de Trox européen, le *Trox Italicus*, Reiche.

(**Séance du 9 Mars** 1853).

Présidence de M. le docteur BOISDUVAL.

Communications. M. H. Lucas lit la note suivante au sujet de la synonymie du *Thorectes rotundatus*,

Dans une note qui m'a été remise après la séance du 9 février dernier, notre collègue M. Reiche me demande si le *Thorectes (Geotrupes) cyclonotus*, Dej., inédit, *Thorectes rotundatus*, Lucas, Hist. Nat. des Anim. art. de l'Algérie, tom. 2, p. 271, pl. 24, fig. 4, ne serait pas le *Scarabœus hæmisphericus*, Oliv. Entom. tom. 2, p. 66, N° 74, pl. 2, fig. 15? J'ai lu avec attention la description de cet auteur, qui irait assez bien au *Thorectes rotundatus*, Lucas, *cyclonotus*, Dej., si Olivier ne disait pas que le thorax est lisse et que les élytres sont sans stries, ni points, tandis que chez le *Thorectes rotundatus*, le thorax est toujours ponctué, ainsi que les stries des élytres. J'ai observé ces caractères non pas sur un individu, mais bien sur un très grand nombre d'individus de ce Lamellicorne, car pendant le mois d'août il est assez abondamment répandue dans le cercle de la Calle, et fréquente particulièrement les

lieux arides et sablonneux. Olivier, dans son ouvrage, donne la Barbarie pour patrie à son *Scarabæus hæmisphericus*, mais est-ce l'est ou l'ouest ? L'auteur de l'Entomologie ou Histoire naturelle des Insectes ne dit rien à ce sujet. D'après les caractères que je viens d'énoncer, je suis porté à croire que le *Scarabæus hemisphæricus* d'Olivier ne peut pas être considéré comme étant mon *Thorectes rotundatus*, et qu'il doit par conséquent former une espèce bien distincte.

Telle était mon opinion au sujet de cette espèce, lorsqu'en consultant dernièrement le Voyage en Barbarie de l'abbé Poiret, j'eus le plaisir de découvrir le véritable nom de ce *Thorectes*, et la description qui en est donnée par cet auteur se rapporte parfaitement au Lamellicorne que j'ai décrit et figuré sous le nom de *Thorectes rotundatus*, et qui est désigné dans l'ouvrage ci-dessus cité sous celui de *Scarabæus marginatus*, Poiret, Voy. en Barbarie, tom. 1, p. 291 (1789). Cette espèce, qui ne présente pas d'ailes sous les élytres, caractère propre au genre *Thorectes*, a été figurée dans le Journal de Physique, tome 31, p. 111, pl. 1, fig. 1 à 2 (1787). Cette figure, quoique fort défectueuse, me porte cependant à croire que le *Scarabæus marginatus* de Poiret est bien mon *Thorectes rotundatus*, et ce qui m'engage à penser ainsi, c'est que cet abbé a résidé longtemps dans le cercle de la Calle, dont il a été le curé, et que c'est justement cette partie de l'Algérie qui est habitée par cette espèce, où elle est très abondamment répandue. N'ayant plus maintenant aucun doute au sujet du nom à imposer à ce Géotrupien, je propose de rectifier de la manière suivante la synonymie de ce Lamellicorne : *Thorectes (Scarabæus) marginatus*, Poiret, Note sur quelques insectes de Barbarie, Journ. de Phys. t. 31, p. 111, pl. 1, fig. 1 à 2 (juillet 1787), Ejusd. Voy. en Barbarie, ou Lettres écrites sur l'ancienne Numidie, tom. 1, p. 291 (1789). *Thorectes rotundatus*, Lucas, Hist. nat. des Anim. art. de l'Algérie, tom. 2, p. 271, pl. 24, fig. 4 (1849).

— M. Anatole Boieldieu fait passer sous les yeux de ses collègues un morceau de schiste, provenant des environs d'Aix en Provence, et dans lequel on voit manifestement des

débris d'Hémiptères que l'on ne peut malheureusement pas déterminer génériquement et spécifiquement ; car les seules parties apparentes ne sont que des portions d'abdomen.

— M. Doüé annonce le décès de notre collègue M. Emile Armand, de Lyon, mort à l'âge de 35 ans.

Lecture. M. J. Bigot lit un mémoire intitulé : Note pour servir de complément et de correction à l'essai d'une classification générale et synoptique de l'ordre des Diptères ; et il promet une somme de 50 fr. pour hâter l'impression de ce travail.

(**Séance du 23 Mars** 1853).

Présidence de M. LÉON FAIRMAIRE, Vice-Président.

M. Audinet-Serville, membre honoraire, assiste à la séance.

Correspondance. Lettres de MM. Burmeister et Gaubil priant la Société d'accepter leur démission. Ces démissions sont acceptées.

Communications. M. le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. le marquis de Saporta, contenant la notice biographique suivante sur son beau-père, notre collègue, M. Boyer de Fonscolombe.

Etienne-Laurent-Joseph-Hippolyte Boyer de Fonscolombe naquit à Aix, le 22 juillet 1772 ; son père était conseiller au Parlement, agronome et minéralogiste distingué, ancien correspondant de l'abbé Haüy.

M. de Fonscolombe puisa dans sa famille, de bonne heure, le goût des sciences naturelles ; il fut élevé à Juilly, où il fit de brillantes études. Son penchant pour l'entomologie date de cette époque. Il sortit du collége à l'époque de la tourmente révolutionnaire. Il se lia

avec l'abbé de Ramatuelle, botaniste très distingué, qui lui légua son herbier ; il a enrichi et augmenté cet herbier pendant toute sa longue carrière, et il cultiva constamment la botanique concurremment avec l'entomologie, sa passion dominante ; il en embrassa toutes les parties et lui consacra invariablement tout le temps dont il pouvait disposer, et qu'il partageait exclusivement avec le service de Dieu et ses devoirs de famille. Sa mémoire était prodigieuse, et ses connaissances en langues anciennes, modernes, histoire, religion, sciences naturelles, immenses. Cette intelligence d'élite, comme sa mémoire, ont persisté intactes jusqu'à la fin. Il aurait pu prolonger plus loin cette vie si sainte, si pure, si occupée ; mais une fluxion de poitrine est venue terminer, le 13 février, cette existence toute consacrée à la charité chrétienne, aux sciences naturelles et à sa famille.

Outre les ouvrages qui ont paru dans les Annales de la Société, dont il avait fait partie dès sa fondation, il avait publié : un mémoire sur les insectes nuisibles à l'agriculture, couronné par l'Académie de Nîmes ; le Calendrier de faune et de flore, ou concordance pour tous les jours de l'année de l'apparition des insectes et de la floraison des végétaux des environs d'Aix. Un mémoire très remarquable sur le ver qui attaque l'Olive, question mise au concours par l'Académie d'Oneille, qui a gardé le mémoire et n'a donné aucune solution à ce concours. Le Manuel élémentaire d'entomologie, faisant partie de la collection des manuels Roret, recommandé par le ministre de l'instruction publique ; ouvrage le plus complet sur cette science, et qui la renferme entièrement. Enfin, des Heures chrétiennes, tirées de l'Ecriture Sainte, latin et français.

— M. Doüé communique quelques Coléoptères nouveaux et remarquables, provenant des possessions portugaises en Afrique.

— M. H. Lucas donne lecture de la note suivante au sujet de la *Clavelia pompiliformis*, considérée par M. L. Dufour comme étant le *Ctenocerus Klugii* de M. Dahlbom.

M. L. Dufour, dans le Bulletin de la Société entomologique, 2ᵉ série, tom. 10, p. LXXXVI (1852), rapporte au *Ctenocerus Klugii*

de M. Dahlbom ma *Clavelia pompiliformis*, du nord de l'Afrique (1), et le savant entomologiste de Saint-Sever se base sur cette phrase pour appuyer son opinion : *maris antennis pectinatis ab aliis generibus distinctus. Femina ignota*, Dahlbom. Hyménopt. Europ. tom. 1, p. 456 (1843 à 1845). J'avoue que si j'avais eu l'ouvrage de M. Dahlbom sous les yeux lorsque j'ai établi le genre *Clavelia*, je n'aurais jamais pensé à rapporter cette coupe générique au genre *Ctenocerus* de ce savant. Le seul caractère saillant que M. Dahlbom indique pour l'établissement de ce genre est le suivant : *maris antennis pectinatis*, mais je me demande si dans cette coupe générique ces organes sont bipectinés ou unipectinés? L'auteur des *Hymenoptera europæa* ne dit rien à ce sujet. M. Dahlbom ne parle pas non plus des organes buccaux, dans lesquels il aurait trouvé d'excellents caractères, ni de la forme de l'abdomen et des organes de la locomotion ; il passe même sous silence les ailes et la disposition des nervures, qui auraient fourni aussi à cet hyménoptérophile des caractères précieux. Quant à la description spécifique, je dirai aussi qu'elle ne peut pas s'appliquer à la *Clavelia pompiliformis*. Au sujet du *Ctenocerus Klugii*, M. Dahlbom dit : *corpus atrum antennis pectinatis*, tandis que le corps de la *Clavelia pompiliformis* est d'un noir brillant, avec les ailes d'un brun-roussâtre, les nervures brunes, les pattes noires, avec la moitié des fémurs de celles de la troisième paire seulement (l'extrémité exceptée) et les tibias, rougeâtres. Ensuite, quelle est la patrie assignée par M. Dahlbom au genre *Ctenocerus? America!* accompagnée d'un point de doute, il est vrai.

Avec une description aussi laconique que celle de M. Dahlbom, et qui par son élasticité peut s'adapter à beaucoup d'Hyménoptères, avec une patrie si différente, ou au moins très incertaine , je me demande ce qui a pu engager le savant entomologiste de Saint-Sever à regarder ma *Clavelia pompiliformis* comme étant le *Ctenocerus Klugii* de M. Dahlbom? D'après les caractères que j'ai énoncés plus haut, je suis porté, au contraire, à considérer mon genre *Clavelia*

(1) Annales de la Société entomologique de France, 2e série, tom. 10, p. 417, pl. 8. 11, fig. 1 (1852).

comme étant parfaitement distinct de celui de *Ctenocerus* établi par l'auteur des *Hymenoptera europæa.*

Rapport. M. Léon Fairmaire, rapporteur, en son nom et en celui de M. le colonel Goureau, donne lecture du rapport suivant, dont il avait été chargé par la Société, relativement au *Masaris vespiformis.*

Messieurs,

Nous venons vous rendre compte de l'examen dont vous nous avez chargés, relativement au nombre des articles des antennes du *Masaris vespiformis.*

Il pourrait sembler puéril, au premier abord, que la Société se soit décidée à nommer une commission pour vérifier un fait si facile à constater. Cependant si l'on réfléchit que deux de nos meilleurs esprits, MM. de Romand et Schaum se sont mis en contradiction avec Fabricius, Latreille, MM. Blanchard et H. Lucas, on comprendra l'utilité de mettre un terme à des discussions reposant, d'un côté du moins, sur des appréciations erronées.

Il est évident pour nous, comme pour tous les entomologistes, que l'insecte décrit par Fabricius et dessiné par Coquebert sous le nom de *Masaris vespiformis* se trouve actuellement dans la collection du Muséum de Paris, où Latreille l'a observé. Ce point une fois établi, et il est important, nous avons la conviction que les insectes de MM. Schaum et de Romand ne peuvent se rapporter à ce *Masaris.* L'exemplaire décrit par Fabricius est certainement un mâle : les antennes, un peu plus longues que la tête et le corselet, ne sont composées que de huit articles, bien séparés. Sans doute, théoriquement parlant, le dernier article, qui a la forme d'une petite masse oblongue, légèrement aplatie, est formé par la réunion de cinq articles : mais ici ils sont tellement soudés et confondus qu'on n'aperçoit aucune trace de suture, ni en dessus ni en dessous, ni à la loupe ni au microscope, ni en mouillant avec l'alcool. Du reste, la figure de l'antenne grossie donnée par M. Blanchard dans le Règne animal de Cuvier représente bien l'antenne du *Masaris*, et il n'est pas étonnant que M. Schaum l'ait trouvée inexacte, n'ayant pas sous les yeux un véritable *Masaris.*

Il faut croire cependant que l'insecte du Musée de Berlin est bien voisin du nôtre, puisque les antennes sont aussi longues que la tête et le corselet, et que le huitième article n'offre de suture qu'en dessous : mais nous ne pouvons pas accorder, même dans ce cas, que l'antenne soit composée de douze articles. Il est bien à regretter que M. Schaum ou M. Klug ne nous aient pas communiqué l'un des mâles du Musée de Berlin, et que M. de Romand ne nous ait pas soumis la tête qu'il attribue à un mâle de *Masaris*.

Quant à la femelle que ce dernier savant a bien voulu nous communiquer avec une complaisance que la Société saura apprécier, il nous était difficile d'arriver à une solution bien nette, puisque nous ne pouvions la comparer qu'à un mâle. Chez elle, les antennes sont extrêmement courtes, pas plus longues que la tête : elles vont en grossissant peu à peu du troisième article jusqu'aux deux tiers de la longueur : les articles en sont courts, serrés, sans étranglement qui indique leur séparation ; les sept premiers articles sont assez distincts, mais les derniers sont tellement unis qu'on ne peut que soupçonner les sutures, et malgré un bon microscope de Nachet, nous n'avons pu que les deviner, d'après l'indication de M. de Romand. Maintenant, pouvons-nous affirmer que ce n'est pas la femelle d'un *Masaris?* Non, mais il nous paraît difficile de le croire. En tous cas, ce ne serait pas la femelle du *M. vespiformis*. Il nous paraît assez probable que c'est une des femelles examinées par M. Schaum, qui n'a pu découvrir que huit articles aux antennes, tandis que M. de Romand en a vu distinctement douze.

M. Westwood, ainsi que nous le rappelle M. Schaum, pense que l'insecte figuré dans les planches de l'Expédition d'Egypte est une femelle du vrai *Masaris*, tandis que Latreille en voulait faire un sous-genre spécial. Pour nous, il est très possible que ce soit une femelle du *Masaris* de M. Klug, mais non de celui de Fabricius.

— Après cette lecture, M. de Saussure fait connaître également une note sur la tribu des Masariens, et principalement sur le *Masaris vespiformis* (1). Le résumé de cette notice peut se formuler ainsi :

(1) Cette note n'a pu être insérée dans le Bulletin, vu sa longueur.

L'auteur a eu sous les yeux et a étudié, il y a un an déjà, les types du Musée de Paris et de M. de Romand, et se prépare à publier un travail complet sur la tribu des Masariens, dans ses *Etudes sur la famille des Vespides.*

Des études qu'il dirige depuis deux ans sur cette famille le mettent à même de juger avec moins de chance d'erreur de ce qui touche cette question.

Personne n'a encore défini les caractères sexuels des Vespides, c'est ce qui a engendré une grande confusion.

Les caractères dont on a voulu s'étayer sont nuls; les antennes en particulier offrent douze articles dans les deux sexes dans toute la tribu des Masariens.

Voici le seul caractère auquel on puisse avoir recours :

Les mâles de tous les Vespides ont l'abdomen composé de sept anneaux, et les femelles de six.

Le *Masaris* du Muséum de Paris est donc un mâle, l'insecte de M. de Romand, une femelle, contrairement à ce que dit M. Schaum; c'est l'insecte figuré dans l'Egypte, pl. IX, fig. 18.

M. Schaum ne se trompe point en affirmant que le Musée de Berlin possède le *Masaris vespiformis*, c'est-à-dire l'espèce du Muséum de Paris :

1° Parce qu'il a reconnu l'insecte dans Coquebert;

2° Parce que son insecte a les antennes aussi longues que la tête et le corselet pris ensemble, ce qui ne se retrouve dans aucun autre Vespide (sauf certains *Ceramius*);

3° Parce que les antennes offrent huit articles distincts, ce qui ne se trouve non plus dans aucun autre Vespide.

Le rapport a tort d'affirmer que le huitième article est unique. J'y ai parfaitement remarqué, et il y a longtemps déjà, les cinq pièces qui le composent, visibles, comme le dit M. Schaum, en dessous seulement.

L'insecte de M. de Romand (♀) et le ♂ dont il parle (lequel vient d'Amérique et n'appartient pas au sexe ♂, mais bien au sexe ♀), pourraient former ensemble un nouveau genre. (Voyez ci-arpès.)

Tableau des genres qui composent la tribu des MASARIENS.

Genre MASARIS, Fabr.

Antennes du mâle aussi longues que la tête et le thorax réunis, composées de huit articles très distincts, le dernier renflé en un bouton elliptique. Segments abdominaux étranglés à leur base, non rétractiles.

M. vespiformis, Fabr. (Lucas, Ann. Soc. Ent. Fr. 2e sér. t. x. Bullet. p. 94. — Schaum. Id. x. Bullet. p. 87. ♂ (♀?).

Genre CELONITES, Latr.

Antennes courtes, formant une massue très renflée, dont les articles sont soudés entre eux.

A. Métathorax comprimé en un tranchant horizontal, correspondant à un tranchant semblable de la base de l'abdomen.

Abdomen convexe en dessus, concave en dessous; ses bords latéraux tranchants. Segments non rétractiles.

Abdomen se repliant en dessous comme dans les *Chrysides*.

C. apiformis, Fabr. — *C. afer*, Lepel. St.-Farg.

B. Métathorax plat, vertical; abdomen plat en dessous, sans tranchants latéraux. Ex. : *C. oraniensis*, Lep. St.-Farg.

Genre ERYNNIS, Mihi.

Antennes des femelles courtes (aussi longues que la tête), en massue très allongée, arquées, à articles terminaux soudés, mais assez distincts. Abdomen plat ou convexe en dessous, sans tranchants sur les côtés ; segments étranglés à la base, non rétractiles.

1. *E. Romandi*, n. sp. (*M. vespiformis*, de Romand. Ann. Soc. Ent. Fr. 2e sér. t. x. Bullet. p. 51. ♂. non ♀. — Savigny, Descr. de l'Egypt. Hymen. pl. 9, fig. 18.)
   ♂. Long. 10 mill.; env. 21 mill.

Clypeus late emarginatus ; metathorax bispinosus; abdomen supra convexum, subter planum.

Corpus niger : labrum fuscum, macula nigra in summo clypei, Punctum super oculos, prothorax, squammæ, post-scutelli apex, metathoraxque rufo-ferruginei. Abdominis primum segmentum flavo-ferrugineum, basi nigro; segmentis 2-5 marginibus ferrugineis, medio interruptis. Anus niger. Pedes ferruginei, coxis nigris. Alæ obscuræ. Ex Barbaria et Ægypta.

2. *E. Americana*, n. sp. ♀. (*Masaris vespiformis* ♂, de Romand. Ann. Soc. Ent. Fr. 2ᵉ sér. IX. Bullet. p. 52. (♀, non ♂).)

Precedenti minor, niger; prothoracis margine reflexo, flavo; squamis flavo bipunctatis; abdominis segmentis basi coarctatis, brevissimis, latis; primo lateribus flavo bimaculato; 2-4 fascia media flava (variat etiam punctis tribus flavis); genubus tarsisque flavis.

Genre CERAMIUS, Klug.

Antennes courtes dans les femelles, presque filiformes, variables dans les mâles, en massue allongée, arquées, à articles distincts; celles des mâles souvent enroulées en spirale à l'extrémité.

Ce genre se partage en trois sections, basées sur l'étude des mâles :

I. Antennes des mâles courtes comme dans les femelles, les derniers articles moins distincts que les premiers. Chaperon plus large que long. Mandibules terminées par des dents longues et crochues. Abdomen ovale, son premier segment petit.

Ex. : *C. Fonscolombii*, Klug. *C. oraniensis*, Lepel.

II. Antennes des mâles longues, atteignant presque jusqu'à l'écusson, composées d'articles très distincts, enroulées en spirale à l'extrémité. Chaperon prolongé en une lame carrée. Mandibules portant trois ou quatre dents courtes. Premier segment de l'abdomen large; ce dernier enroulé en spirale à l'extrémité.

Ex. : *C. spiricornis* (1), n. sp. *C. tuberculifer*, n. sp.

(1) Ces espèces inédites paraîtront sous peu dans mes *Etudes su la famille des Vespides.*

III. Antennes des mâles longues, distinctement articulées, le dernier article en forme de crochet. Abdomen comme dans la division I; ses segments séparés par de forts étranglements, comme dans les *Cerceris*.

Ex. : *C. cerceriformis*, n. sp.

♂. Niger, flavo variegatus, abdomine cingulis flavis, antennis ferrugineis; abdominis segmentis basi maxime coarctatis, subtus marginibus posterioribus emarginatis, tertio, septimoque tuberculis elevatis, metathorace angulis duobus.

Genre Paragia, Schuck.

Antennes filiformes, leurs articles tous distincts. Chaperon ovale ou allongé, comme dans les *Odynerus*. Le reste du corps comme dans les *Odynères*.

A. Abdomen tronqué antérieurement, le premier segment aussi large que le second. — Facies d'une *Vespa*.

Ex. : *P. decipiens*, Schuck. — *P. tricolor*, Smith.

B. Abdomen ovale, le premier segment petit. — Facies d'un *Odynerus*.

P. bicolor, n. sp.

Thorax niger; abdomen rubrum, segmentis 1-2 nigris; secundo maculis duabus lateribus marginalibus rubris; alae fuscae; pedes rubri, basi nigris. — Nova Hollandia.

P. australis, n. sp.

Caput nigrum; clypei summo rubro, antennis subter ferrugineis; caput rubro maculatum; thorax niger, prothorace rubro bipunctato, mesothorace basi macula rubra, squamis, macula sub alis, scutelli apice, metathoracisque angulis rufis; abdomine nigro, primo segmento margine rufo, secundo toto nigro, tertio rufo, basi nigro, aliis rufo marginatis, ano rufo. Pedes rufi, basi nigri. Alæ costa fuscæ. — Nova Hollandia.

— M. H. Lucas demande la parole et communique la note suivante :

Je fais passer sous les yeux de la Société un Lamellicorne du genre *Hybalus*, qui ressemble beaucoup au *cornifrons*, avec lequel on pourrait même le confondre, si on n'examinait pas ces deux espèces d'une manière comparative. Il est plus petit que l'*Hybalus cornifrons*, et de plus, la corne dont sa tête est armée au lieu d'être lisse comme chez cette espèce, présente du côté postérieur, vers le milieu, un léger tubercule surmonté de deux petites épines distinctement espacées, et manifestement recourbées à leur extrémité. Le thorax est lisse et n'offre pas à sa partie antérieure deux saillies tuberculiformes, comme cela se voit chez l'*Hybalus cornifrons*. Les élytres sont plus courtes et n'ont rien de remarquable. La femelle est plus petite et beaucoup plus étroite que celle de l'*Hybalus cornifrons*, et le thorax, au lieu d'être lisse comme chez cette espèce, est finement ponctué, et présente quelquefois dans son milieu une impression longitudinale assez profondément marquée. Il ressemble un peu aussi à l'*Hybalus tricornis*, Lucas, mais celui-ci est plus petit, avec sa tête armée de trois cornes, dont les latérales, un peu plus petites que la médiane, sont fortement recourbées à leur côté interne.

Je ne crois pas devoir m'étendre davantage sur les caractères spécifiques de cette espèce, dont la longueur égale 4 à 5 millimètres, et qui sera décrite et figurée dans nos Annales. Je me fais un plaisir de la dédier à notre collègue M. Dours (*Hybalus Doursii*, Lucas), auquel la science est redevable de la découverte de ce joli Lamellicorne, qui se plaît dans les lieux arénacés, aux environs de Pontéba, sur les bords du Chélif.

— M. Aubé communique à la Société la description d'un appareil très ingénieux qu'il a observé chez M. Daminville, propriétaire à Pondron, canton de Crépy (Oise), et qui sert à nourrir les Abeilles.

Cet appareil très simple se compose de deux pièces : l'une est un vase en ferblanc de 25 à 30 centimètres de large, haut de 2 à 3 centimètres, et parfaitement cylindrique ; l'autre, destinée à entrer dans la première et à en occuper toute la capacité, se compose d'un cercle

de bois mince correspondant au diamètre interne du vase de ferblanc, et dont l'intérieur est rempli de petits tubes de carton mince de 4 à 5 millimètres de diamètre, ouverts par les deux bouts, placés debout côte à côte, et retenus entre et contre la paroi interne du cercle de bois par de la cire fondue. Au centre existe un petit cylindre de bois terminé par un bouton excédant un peu les tubes et devant servir à poser dans le vase cette espèce de rayon artificiel et à l'en retirer.

Pour nourrir les Abeilles, l'on verse dans le vase environ 2 centimètres de miel fondu et l'on pose le rayon artificiel dans le liquide, qui prend son niveau dans les tubes. Les Abeilles, pour absorber le miel, sont obligées de se poser sur les tubes, d'y plonger une partie de leur corps, et par ce moyen elles ne peuvent se heurter les unes les autres, ni mouiller leurs ailes, ce qui arrive très fréquemment par l'emploi de la méthode ordinaire, et cause souvent de grandes pertes de mouches.

— M. le docteur Sichel communique une lettre de M. A. L. Jurine, qui annonce que l'ouvrage de son grand-père, intitulé : *Nouvelle méthode de classer les Hyménoptères et les Diptères*, que l'on ne croyait plus rencontrer dans le commerce à Paris, se trouve en assez grand nombre chez Cherbuliez, place de l'Oratoire du Louvre, No 8, au prix de 20 francs.

— M. John Curtis écrit que son adresse à Londres a été inexactement indiquée dans le Bulletin du 4e trimestre de 1852 ; il habite 18, Belitha Villas, Barnsbury Park.

Lectures. M. Reiche lit un mémoire sur un nouveau genre de Coléoptères des plus curieux, en ce qu'il présente des caractères très remarquables et qui rappellent en même temps ceux des *Bostrichus* et de quelques Longicornes. Ce genre, qui provient d'Ocania, a reçu le nom de *Thaumasus*, et avait été décrit et figuré par Olivier sous la dénomination

d'*Ips gigas,* dans un recueil peu répandu, le *Journal d'Histoire naturelle pour* 1792.

— M. Bellier de la Chavignerie donne lecture d'une note sur le *Satyrus lyssa.*

Décision. Sur la demande du secrétaire la Société décide que M. le marquis de Saporta, d'Aix, qui avait fait jadis partie de la Société, sera immédiatement rétabli sur la liste des membres.

Erratum. — Le nom de *uncinatus* étant déjà employé par Klug pour une espèce du genre *Ancistrotus*, il convient de le remplacer, dans le mémoire de M. L. Buquet, imprimé page 41, par celui de *aduncus*, qui a la même signification, et est indiqué sur la planche 1re de ce volume.

BULLETIN
ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1853.

DEUXIÈME TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 13 Avril 1853).

Présidence de M. le docteur BOISDUVAL.

Communications. M. le docteur Aubé lit une lettre de notre collègue M. A. Rouget, de Dijon, qui donne des détails intéressants sur une localité des environs de la ville qu'il habite, dans laquelle il est sûr, lorsque le temps est convenable, de trouver le *Bolboceras mobilicornis*.

La localité où je vais faire la chasse du *B. mobilicornis*, dit-il, est à environ 3 kilom. de Dijon, au milieu de terres cultivées en céréales, prairies naturelles et artificielles, elle est un peu plus basse que les environs, qui sont cependant déjà en plaine ; cette localité est assez humide, au bord d'un petit ruisseau peu abondant l'été ; la rosée dans les soirées les plus chaudes de l'été et les plus sèches y est très abondante ; c'est au bord d'un champ de luzerne près de ce ruisseau que je me mets en embuscade pour saisir mon insecte. Je suis placé sur un chemin qui est un peu plus bas que le champ et qui me permet, en me baissant un peu, d'avoir mon horizon au couchant, au-dessus des tiges de luzerne ; cette circonstance est indispensable pour la réussite de la chasse, car c'est de huit heures et demie à neuf

heures du soir que je trouve mon insecte volant lourdement tout au-dessus des tiges, et s'il ne se détachait pas sur le ciel il serait impossible de l'apercevoir à cause de l'obscurité. Je ne sais si la luzerne est indispensable à l'insecte, mais les champs voisins ne présentant plus cette condition d'élévation au-dessus du chemin, je n'ai pu en faire l'épreuve; avec la lanterne on pourrait peut-être résoudre la question, cependant je ne me suis pas servi de ce moyen, et ne sais s'il réussirait.

Pour que ma chasse réussisse, il me faut, indépendamment de ma condition *d'horizon*, un ciel sans nuage (par le même motif) et un temps très chaud et très calme, sans cela l'insecte ne vole pas; quand le temps est convenable, je prends, dans une demi-heure de chasse, de quatre à quinze exemplaires du *B. mobilicornis*, mais plus de ♀ que de ♂; j'ai remarqué que les individus que l'on trouve à la fin de mai appartiennent aux variétés jaune et brune, qui ne sont alors que des insectes incomplètement développés; ceux que j'ai pris en juin et en juillet sont tous noirs en dessus.

J'ignore la manière de prendre le *Bolboceras* de jour; il doit y en avoir une, l'insecte est alors dans la terre, ce que j'ai pu observer sur des insectes vivants que j'avais rapportés et qui se tenaient toute la journée cachés dans la terre, au fond d'un pot où il y en avait à peu près un décimètre; chaque soir ils sortaient, et le matin je les trouvais rentrés, chaque jour ils faisaient de nouveaux trous. M. le major d'Aumont m'a dit avoir pris souvent le *B. mobilicornis* près de Lyon, sur le bord du Rhône, en creusant les trous pratiqués par ces insectes; il a aussi pris abondamment le *B. Gallicus*, près de Marseille, de la même manière. Quant à moi, je n'ai pas observé les trous du *Bolboceras mobilicornis* dans la localité où je trouve cet insecte, probablement à cause du terrain qui n'est pas assez humide et pas assez argileux pour conserver le trou avec sa forme; je n'ai observé ce trou que fait par des insectes en captivité, cependant je crois qu'avec un peu de patience je pourrais le découvrir.

— MM. L. Amblard et Al. Laboulbène communiquent une galle développée sur une branche de *Quercus Mirbeckii*, Bory Saint-Vincent, de nos possessions françaises d'Afrique (Kabylie).

Cette galle, sciée en long et en travers, est formée, disent-ils, par un tissu très compacte, très dur. Elle provient d'une feuille modifiée, ainsi que le prouvent son insertion sur la tige et les fibres ligneuses qui se répandent dans son intérieur. En desséchant la plante, cette galle a été un peu aplatie dans l'herbier. Elle paraît toutefois avoir été globuleuse et couronnée par une rangée circulaire de mamelons assez gros et peu saillants. Le diamètre est de deux centimètres environ. Le tissu est brun-chocolat, très dur, comme il a été dit, et vers le centre on trouve les traces jaunâtres d'une cavité oblitérée par la compression, ne renfermant aucun débris d'insecte.

Lectures. M. L. Buquet lit une note de M. J. Curtis sur les métamorphoses de l'*Athous rhombeus*.

— M. H. Lucas dépose sur le bureau un mémoire de M. Ed. Perris sur les insectes du Pin, et faisant suite à des travaux du même auteur et sur le même sujet.

Membre reçu. M. l'abbé Roux, de Lassauvetat (Gers), présenté par M. Boieldieu, est admis au nombre des membres de la Société. — Commissaires-rapporteurs : MM. L. Amblard et L. Fairmaire.

(**Séance du 27 Avril** 1853.)

Présidence de M. le docteur BOISDUVAL.

Communications. M. Bureau montre un coco qui présente dans son intérieur une grosse larve qu'il rapporte avec doute à la *Calandra palmarum*, mais qui, d'après la remarque de M. Sallé, pourrait bien être une larve du genre *Caryoborus*. Il lit à ce sujet la note qui suit, que lui a communiquée l'un de ses amis.

Un bateau chargé de petits cocos passait devant le port d'Ancenis. Un marin s'amusa à jeter quelques cocos à l'un de ses camarades qu'il reconnut sur le quai. Ce camarade les ramassa et les remit au docteur Pinbaraud. Celui-ci eut la curiosité d'en briser un, il ne fut pas peu surpris d'y trouver, au lieu d'une amande, une larve grosse comme le petit doigt, entièrement blanche comme de la crème, la tête, ou plutôt les mâchoires exceptées, lesquelles étaient fort petites.

M. Pinbaraud m'apporta immédiatement sa trouvaille, et un second coco dans lequel il supposait qu'il devait y avoir aussi une semblable larve. Cette larve était bien vivante. Je l'ai conservée plusieurs mois dans ce même état. A mon retour d'un voyage fait sur la côte au Croisic, je trouvai ma larve couverte d'une grande quantité de petits Pucerons ressemblant assez à des Punaises sortant de l'œuf. Ces petits parasites avaient probablement leurs germes ou leurs œufs dans, ou sur la larve qu'ils ont fait périr.

Le tout s'est desséché. A l'aide d'un bon microscope vous pourrez peut-être parvenir à débrouiller quelque chose de ces momies.

— M. Becker montre plusieurs Lépidoptères remarquables ; il fait surtout voir un *Thais polyxena* de Hongrie, et le *Penthexula aulaca* du Guatimala.

— M. H. Lucas communique à la Société une branche de *Ziziphus pinnachristi*, Linné, dont les feuilles à leur partie supérieure seulement sont maculées de noir.

Examinées à la loupe, notre collègue a remarqué que ces macules étaient dues à la présence d'un Hémiptère du genre des *Coccus*. Il est très abondamment répandu sur cette plante et nuit beaucoup au développement de cet arbrisseau qui, suivant M. Jamin, se trouve dans l'oasis de Biskara. M. H. Lucas ignore si ce *Coccus*, dont la longueur est d'un millimètre environ, dont le corps est ovalaire, entièrement d'un noir brillant, sensiblement rebordé et parcouru par de petites saillies transversales, est nouveau, et dans le cas où cette espèce serait inédite, notre collègue propose de la désigner sous le

nom de *Coccus ziziphi*, Lucas. Enfin, M. H. Lucas termine sa communication en disant que la branche de *Ziziphus pinnachristi*, Linné, qu'il vient de faire passer sous les yeux de la Société, lui a été communiquée par son collègue M. le capitaine Durieu de Maisonneuve.

Lectures. M. Al. Laboulbène lit plusieurs notes de M. L. Dufour faisant partie de ses Mélanges entomologiques, et ayant pour titre : 1° Sur les métamorphoses des genres *Helomyza*, *Cheilosia*, *Phora* et *Sciara ;* 2° Sur les *Masaris*, *Celonites* et *Ceramius* ; 3° Sur les deux sexes de l'*Anthophora crassipes ;* 4° Sur le *Pangonia aterrima*, et 5° Sur le *Cerceris straminea.*

— M. H. Lucas donne communication d'un mémoire intitulé : Revue du genre *Trichosoma* de la section des Chalinoptères et de la tribu des Chélonides.

(**Séance du 11 Mai** 1853.)

Présidence de M. le docteur BOISDUVAL.

MM. Blutel et Thibésard assistent à la séance.

Communications. M. Reiche annonce à la Société que notre collègue M. Thibésard a trouvé près de Laon, au commencement du printemps, dans les escarpements d'un chemin creux très sablonneux, l'*Engis sanguinicollis* Fabr. Syst. El. II. p. 584 et les espèces du genre *Harpalus* dont les noms suivent, et parmi lesquelles plusieurs sont nouvelles pour la faune française :

Harpalus neglectus Dej. Species IV, p. 306, Icon. IV, p. 171, pl, 190-2.

Harpalus hirtipes Illig. Kæf. Pr. p. 175.

Harpalus semiviolaceus Dej. Spec. IV, p. 346. Icon. IV, p. 203, pl. 194-1.

Harpalus impiger Dufts. Faun. Austr. II, p. 103.

Harpalus tardus Panzer. Faun. Germ. 37-24.

tardus? Fabr. Syst. El. 1-194.

(1) Syn. *lentus* Sturm; secundum Erichson.

Harpalus serripes Quensel in Sch. Syn. Ins. I, p. 199.

Harpalus Frœhlichii Sturm. Deuts. Faun. IV-117. Fabr. XCVI, fig. A.

Harpalus segnis Dej. Spec. IV-365. Icon. IV-219, pl. 195-6.

(2) Syn. *Frœhlichii* Erichs. Kæfer der Mark. 1-55.

Harpalus modestus Dej. Spec. IV-367. Icon. IV-221, pl. 296-2.

Harpalus ambigenus (3) Dej. Collection.

Harpalus anxius Duftschmidt Fauna Austriæ II, p. 101.

Harpalus servus Duftsch. Faun. Austr. II, p. 101.

Harpalus picipennis Dufts. Faun. Austr. II, p. 102.

(1) C'est certainement d'après l'opinion de Dejean qu'Erichson rapporte cette espèce au *tardus* de Fabricius; la synonymie de *H. lentus* Sturm paraît très douteuse, cet auteur décrivant les pattes et les antennes comme étant de même couleur.

(2) C'est à tort que l'*Harpalus segnis* de Dejean a été considéré par Erichson comme identique avec l'*H. Frœhlichii* de Sturm. L'*H. Frœhlichii* est bien moins convexe que le *segnis*, les angles postérieurs de son corselet sont moins arrondis, les intervalles des stries des élytres sont plans, tandis qu'ils sont convexes dans le *segnis*. Ces caractères, qu'on retrouve dans les deux sexes, suffisent et au-delà pour séparer ces deux espèces qui, au premier coup d'œil, se ressemblent extrêmement.

(3) Cette espèce, fondée par Dejean sur un seul individu qu'il avait reçu de M. Trobert comme trouvé près de Brest, ressemble beaucoup à l'*Harp. modestus*; mais ses antennes brunes, à premier article, seulement, testacé, et son corselet non arrondi sur les côtés l'en distinguent parfaitement. Il se rapproche de l'*obscuriformis* de Sturm.

— M. E. Cussac, de Lille, adresse la réponse suivante à une note de MM. Jacquelin-Duval et Ph. Lareynie, insérée à la page 733 du précédent volume, concernant le genre *Elmidomorphus*.

Je viens en quelques mots répondre à la note que MM. Jacquelin-Duval et Ph. Lareynie ont consacrée au genre *Elmidomorphus*, créé par moi. L'opinion émise par ces Messieurs m'ayant imposé l'obligation de revoir scrupuleusement le principal caractère de mon insecte, consistant dans l'articulation de la massue antennaire, j'ai dû sacrifier l'un de ces organes, et après l'avoir très attentivement examiné à l'aide d'un bon microscope, dans des bonnes conditions de clarté et de grossissement, j'ai eu la satisfaction de le voir tel que je l'ai décrit et dessiné, c'est-à-dire les articles du funicule *s'élargissant graduellement*, et la massue *ovale-allongée, d'un seul article, un peu plus large que le dernier du funicule*. On doit de plus noter que cette dernière a été considérée ainsi par notre collègue M. Leprieur, qui, se trouvant à Lille lors de la création de ce genre, a bien voulu l'examiner avec attention et contribuer en outre à la rédaction de mon mémoire.

— M. Becker annonce que les collections de Lépidoptères qui lui avaient été envoyées de Cayenne par MM. Bar ont beaucoup souffert à bord de l'Andromaque, sur lequel elles étaient embarquées. Ce bâtiment ayant séjourné pendant longtemps à Saint-Domingue, et des *Acarus*, probablement l'*A. destructor*, ayant endommagé un très grand nombre d'insectes.

— M. le docteur Boisduval dit quelques mots sur la soie produite par le *Bombyx melitta*.

— Au sujet d'une nouvelle espèce de Fouisseur, M. H. Lucas demande la parole et communique la note suivante :

Parmi les Hyménoptères qui m'ont été donnés par notre collègue

M. le docteur Dours, j'ai trouvé un Fouisseur excessivement curieux et qui forme une nouvelle espèce dans un genre que j'ai établi dernièrement, et que j'ai désigné sous le nom de *Clavelia*. Il diffère du *pompiliformis*, espèce qui en est le type, par sa couleur entièrement noire, par ses ailes plus enfumées et par la moitié des fémurs et des tibias de la troisième paire qui est noire au lieu d'être rouge. Mais un caractère plus saillant et qui distingue de suite cette espèce, c'est la longueur plus grande des antennes, et surtout la forme des articles qui composent ces organes. Chez la *Clavelia pompiliformis* ces articles sont trianguliformes et armés (les premier et dernier exceptés) de chaque côté d'une dent de peigne très prononcée. Dans l'espèce que je fais passer sous les yeux de la Société, les articles qui composent les antennes sont cylindriques et profondément découpés (les premier et dernier exceptés) seulement à leur côté externe, de manière à représenter une dent, mais très peu prononcée. Ainsi donc, on peut dire que ces articles sont unidentés, au lieu d'être bidentés, comme cela a lieu chez l'espèce type de ce nouveau genre. Cette nouvelle espèce, que je désigne sous le nom de *Clavelia melas* et que je dois décrire et figurer dans nos Annales, varie beaucoup pour la taille, car je possède des individus qui ont depuis 9 millimètres jusqu'à 11 millimètres.

Cette *Clavelia*, dont je ne connais pas la femelle, affectionne les lieux arénacés aux environs de Pontéba, sur les bords du Chélif.

Décision. Sur la demande d'un de ses membres, la Société décide que M. Levoiturier d'Orival sera considéré comme démissionnaire.

Membre reçu. La Société admet au nombre de ses membres M. Fernando Amor, professeur à l'Académie des sciences de Cordoue, présenté par M. l'abbé de Marseul. — Commissaires-rapporteurs : MM. Doüé et Reiche.

(**Séance du 25 Mai 1853.**)

Présidence de M. le docteur BOISDUVAL.

Communications. M. Bureau annonce que les collections entomologiques, surtout riches en Phalénites et en Microlépidoptères, recueillies par son frère dans les possessions françaises de l'Inde, particulièrement aux environs de Pondichéry, ont été entièrement perdues en mer dans la rade de l'île Maurice.

— H. V. Signoret communique les notes suivantes :

1o Sur l'habitat de quelques Hémiptères :

1. *Metacanthus punctipes*, d'Allemagne et d'Angleterre, se trouve communément à Mont-de-Marsan sur l'*Ononis spinosus*, et à Paris sur l'*Ononis arvensis*.

2. *Phytocoris chlorizans*, indiqué de Suède, d'Allemagne et de Suisse et que j'ai trouvé sur le Tilleul. Meyer indique les *Ononis arvensis* et *spinosus* comme étant ses plantes favorites; il est vrai qu'il y en avait aux environs et qu'il s'en trouvait aussi à Mont-de-Marsan, non loin des chênes tauzins, sur lesquels nous le prenions.

3. *Cixius 5-costatus*, L. Dufour, *Recherches anatomiques*, page 224, que j'ai aussi trouvé à La Teste, et que j'ai récolté sur un chardon dans un pré sec, ainsi que l'indique M. L. Dufour.

4. *Delphax elegans*, Boheman, duquel je l'ai eu, et que j'ai récolté cette année à Maisons-sur-Seine, et l'année dernière à Marly.

2o Sur une rectification synonymique :

Il ne serait peut-être pas hors de propos de rectifier une synonymie de M. Amyot, Méth. mon. : le L*enuma*, qu'il indique comme étant le *Neides elegans* Curtis est le *rufescens* H. Schœff., Panzer, fasc. 135, f. 5, et le *ramea*, qui est l'*elegans* Curtis, n'est autre que le *Metacanthus punctipes*, *annulatus* Burm. Ce dernier auteur avait également attribué la synonymie d'*elegans* Curtis au *rufescens* H. Schœff. ; mais il ne paraît pas avoir connu le véritable *elegans* Curtis, car il lui donne quatre lignes, tandis qu'il n'en a que deux.

Membres reçus. La Société admet au nombre de ses membres :

MM. Ernest Allard, chef de bureau de l'ingénieur du chemin de fer de Bordeaux, présenté par M. L. Fairmaire. — Commissaires-rapporteurs : MM. Chevrolat et Reiche ;

Et Auguste Azambre, avocat, présenté par M. Ed. Bureau — Commissaires-rapporteurs : MM. Becker et L. Fairmaire.

(**Séance du 8 Juin** 1853.)

Présidence de M. le docteur BOISDUVAL.

Communications. M. Bellier de la Chavignerie annonce qu'il vient de trouver à Lardy un individu femelle de l'*Agrotis cinerea*, Lépidoptère qui n'avait pas encore été signalé comme propre à la faune parisienne. M. le docteur Boisduval ajoute que cette espèce n'est pas rare sur les hauteurs de Lardy, à droite du parc de M. de Polignac.

Lectures. M. L. Buquet présente à la Société une notice sur six espèces de Longicornes du genre *Polyraphis*, dont trois sont nouvelles.

— M. Sallé donne lecture d'une note intitulée : Description d'une nouvelle espèce de Prionien provenant de la République de Vénézuéla, le *Metopocœlus Rojasi.*

Membres reçus. La Société admet au nombre de ses membres :

MM Grandin, capitaine au 7e de chasseurs, en garnison à Senlis, présenté par M. Doüé. — Commissaires-rapporteurs : MM. Gougelet et H. Lucas ;

Et Lafont, négociant à Paris, présenté par M. Gougelet. — Commissaires-rapporteurs : MM. Chevrolat et H. Lucas.

(**Séance du 22 Juin 1853.**)

Présidence de M. le docteur BOISDUVAL.

MM. Bouteiller, membre régnicole, et E. Lafont, nouvellement admis, assistent à la séance.

Communications. On annonce que la chasse entomologique annuelle de la Société a eu lieu dans la forêt de Fontainebleau le dimanche 12 juin. Quarante entomologistes faisaient partie de cette chasse, qui a été contrariée par l'incertitude du temps.

— M. L. Buquet fait passer sous les yeux de ses collègues une nouvelle et magnifique espèce de *Polybothris* trouvée à Madagascar, et qui par la forme de son corselet, rappelle un peu les *Capnodis*.

— M. L. Fairmaire montre à la Société deux Coléoptères qui lui ont été envoyés par M. Dohrn, et qui n'avaient pas encore été vus à Paris: le *Leptoderus Hohenwarti* et le *Physodactylus Henningii*; le premier provenant des cavernes de la Carniole, et entièrement privé d'yeux, et le second est propre à la Sibérie.

— M. V. Signoret communique la note suivante, que vient de lui adresser notre collègue M. Schaum :

Il n'y a pas longtemps que j'ai communiqué à la Société l'observation que le genre nouveau des Curculionides, établi par M. Cussac sous le nom d'*Elmidomorphus*, n'est autre qu'un *Bagous*, et que l'*El. Aubei* Cussac est identique au *B. petrosus* Herbst. Sch. Aujourd'hui j'ai à faire une semblable observation sur le nouveau genre des Staphylins. *Macropalpus*, que M. Cussac a dernièrement publié

dans les Annales ; le *Macropalpus pallipes* Cussac est décrit et connu depuis longtemps sous le nom de *Coryphium angusticolle* Kirby, Steph. Erichson qui, en 1840, n'avait pas vu ce dernier, a néanmoins copié la description de Stephens, que M. Cussac trouvera à la fin de l'ouvrage d'Erichson sur les Staphylins.

— M. le docteur Aubé présente quelques observations relativement à la note de M. Schaum, et, dans la séance du 13 juillet 1853 (1), il a adressé à ce sujet la note qui suit sur *Macropalpus pallipes* de M. E. Cussac, que notre collègue regarde comme le *Coryphium angusticolle* Kirby; Stephens.

Je crains bien que M. Schaum tout en voulant rectifier une erreur probable n'en ait lui-même commis une autre. D'après son observation je me suis reporté à la description du *Coryphium* donnée par Stephens et à la traduction latine d'Erichson, et il m'est très difficile de croire que l'insecte de ces auteurs soit le même que celui de M. Cussac. Par exemple, Stephens donne au genre *Coryphium* des palpes maxillaires dont l'avant-dernier article est globuleux, et le dernier plus fort et tronqué à l'extrémité, caractère que ne présente pas du tout le *Macropalpus*, dont l'avant-dernier article des mêmes palpes est ovoïde, un peu en massue, et le dernier très petit et subuliforme. En outre, le corselet devrait être très sensiblement plus étroit que la tête, ce qui n'est ni sur la nature, ni sur le dessin de M. Cussac. Je sais bien qu'Erichson, dans une note qui suit la traduction qu'il a donnée de la description de Stephens, dit qu'il ne manque pas de motifs pour douter de l'exactitude de cette description ; mais ce n'est là qu'une appréciation.

Si donc M. Schaum n'a pas sous les yeux un exemplaire de l'insecte en litige dont il soit parfaitement certain, je crois qu'il est sage de s'en tenir à la description de l'auteur anglais. Dans le cas contraire,

(1) Nous avons cru devoir reproduire immédiatement les deux notes de MM. Aubé et Schaum sur le *Macropalpus pallipes*, afin de n'avoir pas à revenir sur le même sujet dans le Bulletin du trimestre suivant. E. D.

je retire mon observation et adopte la rectification de notre collègue.

J'ajouterai encore, que si M. Schaum n'a pas vu un type du *Coryphium angusticolle*, et si la note n'est que le résultat de l'étude comparative des descriptions données par les auteurs, il serait peut-être plus rationnel d'appliquer à l'insecte de M. Cussac la description que Sahlberg donne de son *Boreaphilus Henningianus*, qui s'y adapte assez bien, et, en tout cas, beaucoup mieux que celle du *Coryphium* de Stephens.

— M. Signoret donne lecture, dans la séance du 27 juillet, de la réponse suivante de M. Schaum à la note de M. Aubé :

Malgré les remarques de M. Aubé, je pense que mon observation est parfaitement juste, que le *Macropalpus* Cussac est le *Coryphium* Stephens; *j'ai vu* ce genre en 1847 en Angleterre, et la différence dans les descriptions des palpes données par M. Cussac et par Stephens, provient de ce que Stephens a négligé le dernier article des palpes, que son dernier article correspond à l'avant-dernier de Cussac. Il est probable, quoique j'aie peine à le croire, que le *Macropalpus pallipes* est spécifiquement distinct du *Coryphium angusticolle*, parce que le corselet est décrit plus étroit, que la tête, dans ce dernier, de la même largeur que la tête dans le premier. Mais, quant à l'identité des genres, je n'ai aucun doute.

En outre, M. Aubé est dans l'erreur quand il croit que le *Macropalpus pallipes* Cussac, est le *Boreaphilus Henningianus* Sahlberg; ce dernier est un insecte distinct, et M. Aubé cherchera en vain dans la description de Sahlberg la conformation singulière de la pointe de l'abdomen.

— M. H. Lucas demande la parole et communique la note suivante :

Dans le tome 3e de mon Histoire naturelle des Animaux articulés de l'Algérie, pl. 16, fig. 11, j'ai décrit et figuré une nouvelle espèce de *Typhlopona* que j'ai désignée sous le nom d'*Oraniensis*. A la suite de la description de cette espèce, j'ajoute : ce

n'est que dans l'ouest de l'Algérie, aux environs d'Oran, en mars, que j'ai rencontré cette curieuse espèce, qui semble vivre solitaire sous les pierres légèrement humides. Elle est peu agile ; cependant je ferai observer que j'ai trouvé quelquefois cette *Typhlopona* en compagnie de la *Myrmica barbara* ; vit-elle en société avec celle-ci? c'est ce que je ne pourrais affirmer.

Tels étaient les seuls renseignements que je possédais lorsque j'ai fait connaître pour la première fois cette *Typhlopona*, mais ayant reçu tout dernièrement une lettre de notre collègue M. le major Blanchard, je suis porté à croire que les conditions dans lesquelles j'ai pris cette espèce étaient accidentelles, et qu'à l'exemple des Fourmis, ou plutôt des Termites, cette Typhlopone doit vivre en société.

« En 1848, dit M. le major Blanchard, à la suite de pluies torrentielles tombées pendant une nuit à Misserghin, à la fin d'avril, je fus surpris en ouvrant la porte de mon logement qui donnait sur la cour, d'apercevoir sur le seuil même une prodigieuse quantité de ces insectes *(Typhlopona)*, que je pris d'abord pour des Fourmis. Je pris un balai et les rejetai dans la cour, où la pluie continuant à tomber les eut bientôt noyés. C'est en faisant ce balayage que je remarquai que ces Fourmis n'étaient pas semblables à celles qui m'étaient connues ; j'en ramassai une poignée, qui sont celles que je vous envoie. Ayant reçu plus tard votre excellent ouvrage sur les Animaux articulés de l'Algérie, j'ai reconnu l'insecte que vous aviez décrit sous le nom de *Typhlopona Oraniensis*. Ces insectes sortaient de la pièce de bois qui formait la traverse en dessous de la porte d'entrée ; il y en avait autant que dans une grosse fourmilière ; je n'en avais jamais aperçu avant ce jour, et n'en ai pas vu depuis. »

D'après ces détails très circonstanciés, je suis porté à croire que les quelques individus de cette *Typhlopona* que j'ai pris, ont été rencontrés accidentellement soit sous les pierres, soit en compagnie de la *Myrmica barbara*, et que les véritables conditions de cette curieuse espèce sont de vivre, à l'instar des Termites, en société nombreuse, peut-être même dans les bois de construction, et c'est ce que semblerait démontrer, au reste, les observations faites par notre

collègue M. le major Blanchard. De plus, j'ajouterai que tous les individus que je possède ne doivent être que des neutres, et que le mâle et la femelle de cette *Typhlopona* restent encore à connaître ; ce qui me fait penser ainsi, c'est qu'ayant examiné les organes génitaux de ces *Typhlopona*, j'ai remarqué que ces organes étaient tous atrophiés.

— M. Bellier de la Chavignerie montre un cas particulier de monstruosité observé dans une *Dianthœcia carpophaga*. Ce Lépidoptère ne présente que trois ailes, et c'est l'une des ailes inférieures qui est avortée.

— M. Bureau montre un *Polyommatus chryseis*, provenant de Compiègne, et qui offre une aberration remarquable.

Lectures. M. V. Signoret fait connaître une notice de M. Schaum intitulée : Quelques observations sur le groupe des Panagéites, et description de sept nouvelles espèces.

— M. L. Buquet dépose sur le bureau une note de M. Macquart comprenant la description d'une nouvelle espèce d'Aricie, Diptère de la tribu des Anthomyzides, et qu'il nomme *Aricia pici*.

Membres reçus. La Société admet au nombre de ses membres :

MM. Dallas, membre de la Société entomologique de Londres, présenté par M. V. Signoret. — Commissaires-rapporteurs : MM. L. Fairmaire et Javet ;

Et Alfred de Manuel, entomologiste de Chambéry, présenté par M. L. Fairmaire. — Commissaires-rapporteurs : MM. Boieldieu et Reiche.

Par suite d'une grave erreur d'impression, qui doit être immédiatement rectifiée, il a été imprimé (*page* V *du Bulletin de cette année*) que M. Sahlberg, d'Helsingfors (Finlande), était rayé de la liste des membres. Nous sommes heureux d'annoncer que notre honorable collègue M. Sahlberg n'est nullement rayé de nos listes, et qu'il fait, comme par le passé, partie de notre Société.

ERRATUM relatif au mémoire sur le *Spercheus emarginatus* du précédent volume.

Page 619, ligne 9 : les appendices respiratoires situés sur les côtés de l'abdomen ; lisez : l'appareil respiratoire situé à l'extrémité de l'abdomen.

Même page, ligne 19 : placées ; lisez : placés.

Page 620, ligne 17 : deuzième ; lisez : deuxième.

Même page, ligne 19 : largeur du précédent ; lisez : que le précédent.

BULLETIN
ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1853.

TROISIÈME TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

Séance du 13 Juillet 1853.)

Présidence de M. le docteur BOISDUVAL.

Communications. M. Alexandre Laboulbène dit quelques mots relativement au résultat de ses chasses entomologiques dans les Landes et le midi de la France ; il cite spécialement le type du genre *Faronus* et une belle espèce de *Xyletinus* trouvés par lui et par M. Aubé.

—Le même membre annonce que M. L. Amblard a élevé l'insecte de la galle du *Draba verna*, dont il a déjà entretenu la Société, et que ce Coléoptère se rapporte au groupe des *Ceuthorhynchus*.

— M. Gabriel de Baran parle des récoltes entomologiques qu'il vient de faire dans la forêt de Fontainebleau ; il montre un accouplement de deux espèces bien distinctes de *Timarcha* : les *T. coriaria* et *lævigata*.

— M. le docteur Boisduval fait savoir que la collection de Coléoptères de la Californie, provenant de M. Lorquin, a été acquise par le Muséum d'histoire naturelle.

(**Séance du 27 Juillet** 1853.)

Présidence de M. LÉON FAIRMAIRE, Vice-Président.

Communications. M. V. Signoret annonce, d'après une lettre qu'il vient de recevoir de M. Schaum, la mort de notre savant collègue M. Germar, décédé le 8 juillet dernier. La Société décide qu'une notice nécrologique sur M. Germar sera demandée à M. Schaum.

— M. Doüé fait également connaître la mort d'un de nos anciens collègues, M. de Haan.

— MM. Léon Fairmaire et V. Signoret donnent quelques détails relativement à l'excursion entomologique qu'ils viennent de faire aux environs de la Teste; parmi les Coléoptères, M. L. Fairmaire cite particulièrement l'*Apion Limonii* dont il a trouvé plusieurs individus au bord de la mer, sur des Staticés, et M. V. Signoret montre un grand nombre d'Hémiptères, dont quelques-uns constituent des espèces nouvelles, et d'autres des espèces qu'on n'avait pas encore signalées en France.

Lectures. On lit trois nouvelles notes de M. Léon Dufour faisant partie de ses *Mélanges entomologiques*, et ayant pour titres : 1° Métamorphoses de la *Lycoperdina bovistæ* ; 2° Description d'une nouvelle espèce de *Theridion* ; 3° Observations sur le *Theridion dispar*.

— M. L. Buquet adresse une notice sur deux espèces du genre *Polyraphis*.

— M. Ed. Perris envoie des notes faisant partie de son mémoire sur les Insectes du Pin maritime.

(**Séance du 10 Août** 1853.)

Présidence de M. LÉON FAIRMAIRE, Vice-Président.

Communications. M. L. Buquet donne lecture de l'analyse suivante qu'il a faite d'un ouvrage entomologique important qui vient de paraître à Londres, et qui est intitulé :

Catalogue of Coleopterous Insects in the collection of the British Museum. — Part. VII. *Longicornia* 1.

Tel est le titre, dit notre collègue, d'un ouvrage publié à Londres le 10 février 1853, sous la direction de M. John-Edward Gray, et sur lequel j'ai cru devoir appeler l'attention de la Société, parce qu'il est le fruit des savantes et consciencieuses recherches de notre ancien collègue et ami, M. Adam White.

L'auteur de ce travail ne s'est pas seulement borné, comme semble l'indiquer le titre de l'ouvrage, à grouper les seuls insectes appartenant au Musée britannique, il mentionne, au contraire, en en donnant la synonymie, la plupart des genres et des espèces connus des anciens auteurs; en d'autres termes, il offre aux entomologistes un résumé aussi complet que possible des travaux relatifs à la grande famille des Longicornes, et qui doit servir de guide pour le classement méthodique des collections.

La première partie de ce catalogue renferme, avec la tribu des Prioniens *(Prionidæ)*, la presque totalité de celle des Cérambycins *(Cerambycidæ)*, et contient 205 genres, dont quatorze nouveaux, plus 146 descriptions d'espèces nouvelles. Enfin, cette première

partie est accompagnée de quatre planches noires qui, en totalité, ne représentent pas moins de vingt-six insectes.

Parmi les genres créés par M. White, et qui me paraissent bien établis, pour la plupart, il y en a cependant qui semblent plus ou moins contestables, tandis qu'il en a supprimé d'autres peut-être à tort. En attendant que cette question ait pu être l'objet d'un plus sérieux examen, je me contenterai de citer, comme se trouvant dans le premier cas, le genre *Malacromacrus*. L'insecte que M. White a décrit et fait figurer sous le nom de *M. pallescens* n'étant autre, en effet, que le *Malacopterus pavidus* Germar, ♀. Il en est de même de l'espèce que cet auteur désigne plus loin sous le nom de *flavo-signatus*, en le reportant au genre précédent. M. Audinet-Serville, dans son travail sur les Longicornes (Ann. de la Société entomol. de France, année 1833, p. 566), fait de cet insecte le type de son genre *Eurymerus*, *E. eburioides*.

Ce sont là, au surplus, de petites erreurs qu'il est souvent impossible d'éviter dans un travail aussi vaste, et je dirai aussi ingrat que celui qu'a entrepris M. White avec un courage tout à fait digne d'éloges.

Je n'ajouterai plus qu'un mot en ce qui concerne certaines espèces : c'est que ce savant aurait dû, suivant moi, ranger parmi les *Mallaspis*, les insectes qu'il désigne sous les noms de *Pyrodes marginalis* et *pictus*, l'un provenant de Guatimala, l'autre du Brésil.

Le catalogue dont je viens d'analyser succinctement la première partie, renferme, il faut bien le reconnaître, un grand nombre de citations utiles à consulter, et que plusieurs fois déjà j'ai eu occasion de mettre à profit.

Liste des genres nouveaux créés par M. Adam White.

FAM. I. PRIONIDÆ.

1. *Dorycera spinicornis*.
   Prionus spinicornis Fab.
2. *Aulacocerus mundus* White. Venezuela.
3. *Prionomma Orientalis*. Ceylan.
   Prionus Orientalis Oliv. Ceylan.

4. *Ancyloproctus bigibbosus* White. Silhet.
5. *Pachypleura modesta* White. Port-Natal.
6. *Cyrtonops punctipennis* White. India.
7. *Malacomacrus pallescens* White. Brasilia.

FAM. II. CARAMBYCIDÆ.

1. *Atylostagma polita* White. Honduras.
2. *Oplalocera callidioides* White. India.
3. *Rhytidocera Bowringii* White. China.
4. *Diorus biapiculatus* White. Brasilia.
5. *Euryprosopus* (1) *clavipes* White. Brasilia.
6. *Erythrus Championi* White. Hong-Kong.
7. *Compsomera elegantissima* White. Port-Natal.

— M. Jacquelin-Duval communique les observations suivantes sur les mâchoires des *Gyrinus*.

Ayant eu occasion d'étudier les caractères génériques de ce insectes, nous dit notre collègue, je me suis trouvé fort embarrassé en présence des assertions de deux de nos grands maîtres, M. Aubé et Erichson. Ce dernier donne pour caractère aux Gyrins d'avoir le lobe externe de la mâchoire uniarticulé, palpiforme, allongé, bien distinct ; M. Aubé soutient, au contraire, n'avoir, malgré tous ses soins, jamais pu voir ce lobe externe, et en conclut qu'il est nul. Ne pouvant comprendre l'erreur d'Erichson, je ne me suis pas laissé décourager par mes premières dissections, lesquelles ne m'avaient montré qu'un seul lobe, mais après divers essais, plaçant une mâchoire de Gyrin humectée d'éther entre deux lames de verre, j'ai fait glisser légèrement ces deux lames l'une sur l'autre, et j'ai été assez heureux pour écarter enfin un beau lobe maxillaire externe uniarticulé,

(1) J'ai donné, dans le N° 6 de la *Revue Zoologique*, année 1853, une monographie de ce genre, qui se compose aujourd'hui des six espèces suivantes : *Euryprosopus Alexiacus* et *Dardanus* Buq., *clavipes* White, *apicalis, nigripennis* et *cyanipennis* Buq.

palpiforme, tel enfin que le décrit Erichson. Ainsi se trouve tranchée cette question importante. L'erreur de M. Aubé s'explique très bien, en ce que le lobe externe est d'ordinaire fortement appliqué le long du lobe interne, et par conséquent non visible. L'espèce que j'ai soumise à mes dissections est le *Gyrinus minutus.*

— Le même membre parle ensuite du grand nombre d'insectes qu'il a pris au printemps et au commencement de l'été, sur le quai de la Râpée, à Bercy; la liste en est très variée; il se borne à citer le *Bembidium Fockii* Hummel, ou *silaceum* Dej., le *Ptilinus costatus*, l'*Orsodacna nigriceps*, le *Scymnus biverrucatus*, espèce réputée fort rare, ainsi que plusieurs Malachides et surtout le *Troglops albicans* et l'*Anthonomus lateralis*, ce dernier n'avait encore été signalé que dans le midi de la France.

— M. Jacquelin-Duval annonce également avoir pris assez communément à Montpellier, au pied du Tamarix en hiver, et sur la plante même en été, le *Berginus Tamarisci*, espèce encore inédite, et dont il a pu voir des types dans la collection de M. Chevrolat. Il ajoute aussi qu'il a pris à Paris même un insecte du genre *Trogoderma* qui lui semble constituer une espèce nouvelle.

— Le même membre montre à la Société une *Eubria* trouvée par M. Ch. Lespès sur le *Marchantia polymorpha*, dans le midi de la France, et qu'il croit nouvelle. Notre collègue, qui reviendra plus tard sur ce sujet, lui a donné le nom d'*E. Marchantiæ.*

— M. Léon Fairmaire dit qu'il a pris à La Teste un *Apate nigriventris* Lucas, mêlé à des *Apate capucina*; il croit pouvoir conclure de ce fait, que l'*Apate nigriventris* ne doit être regardé que comme une simple variété de l'*Apate capucina.*

— Le même membre annonce qu'il a trouvé également à La Teste le *Sitaris apicalis*; mais qu'un fait plus curieux, c'est que le même Coléoptère a été rencontré auprès de Saumur par M. Ackerman, et que, dans cette dernière localité, on a également pris un *Oodes* nouveau.

— M. L. Fairmaire signale enfin, comme trouvés par M. Pradier sur les côtes de la Bretagne, un *Brachycerus*, voisin de l'*Algirus*, mais qui en est distinct, et un individu du genre *Micralymma*.

— M. Doüé dit qu'il a capturé aux Beaumonts, dans la forêt de Compiègne, l'*Agrilus undatus*, insecte rare pour la faune parisienne.

Membre reçu. La Société admet au nombre de ses membres M. Dert, entomologiste de Bordeaux, présenté par M. Léon Fairmaire. — Commissaires-rapporteurs : MM. Boieldieu et V. Signoret.

(Séance du 24 Août 1853).

Présidence de M. LÉON FAIRMAIRE, Vice-Président.

M. Waterhouse assiste à la séance.

Communications. M. Deyrolle fait passer sous les yeux de ses collègues une boîte contenant un certain nombre de Coléoptères recueillis aux environs de Murcie par M. Guiraô, et contenant principalement plusieurs individus de la *Megacephala Euphratica* et du *Julodis onopordinis*. C'est par les investigations de M. Guiraô que l'existence de la *Megacephala Euphratica* en Espagne est devenue un fait

incontestable; et ce naturaliste se propose de nous faire connaître dans un mémoire détaillé ce qu'il sait des mœurs et des métamorphoses de cet insecte, et il doit relever plusieurs faits erronés qui ont été avancés dans les communications déjà présentées sur le même sujet à la Société.

— M. Al. Laboulbène dit que dans une excursion entomologique qu'il vient de faire à Fontainebleau, conjointement avec MM. L. Fairmaire, Deyrolle et L. Amblard, il a observé que les fruits de l'*Ophris nidus avis* étaient perforés par un insecte, et qu'après avoir ouvert plusieurs de ces fruits il y a trouvé l'*Otiorhynchus ovatus*.

— M. Bellier de la Chavignerie, tant en son nom qu'en celui de M. Foureau de Beauregard, donne quelques détails sur l'excursion entomologique que nos deux collègues viennent de faire dans les Basses-Alpes : il annonce quelques-uns des Lépidoptères, tels que *Alexanor*, *Cleanthe*, *Rippertii*, *Eros*, *Meleager*, *Zygœna ephialtes*, *Liparis detrita*, *Hadena grammiptera*, *Noctua Sobrina*, *Geometra smaragdaria*, *flavcolaria*, *serotinaria*, etc., et des Coléoptères, tels que les *Carabus Solieri*, *monticola*, *Cicindela Lugdunensis*, *Feronia Honnoratii*, *Athous Dejeanii*, *Rosalia Alpina*, *Vesperus Solieri*, etc., qu'ils y ont trouvés, et annonce qu'il doit, conjointement avec notre confrère, donner à la Société un mémoire détaillé sur le résultat de leur voyage.

— M. L. Fairmaire annonce qu'il possède une *Olfersia* encore inédite, et qui a été prise sur une Frégate tombée mourante au bord de la Loire, à peu de distance d'Angers; notre confrère se propose de donner une notice à ce sujet.

— M. H. Lucas demande la parole et communique la note suivante :

J'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société un Crustacé de l'ordre des Décapodes Macroures, le *Platycarcinus pagurus*, qui présente dans une patte de la première paire du côté gauche un cas de pathologie excessivement curieux, et qui, je crois, n'a pas encore été signalé. Si on examine cette première paire de pattes, on voit qu'elle commence à être anormale à partir du premier article ou la hanche. En effet, si on étudie avec soin ce premier article dans cette patte monstrueuse, on remarque que cet article présente sur son côté latéro-postérieur un prolongement très grand et qui supporte trois autres articles, dont le troisième malheureusement est brisé. En examinant avec attention cet article, qui n'est autre chose que le trochanter, on voit que ceux qui suivent sont la cuisse et la jambe mal développées : cette dernière, qui est brisée, devait se terminer en pointe, et même présenter un autre article ou le tarse. Si maintenant on observe attentivement la hanche de cette même patte, on remarquera qu'elle donne naissance à un autre article assez prolongé, et qui est le trochanter ; ce dernier article en supporte un autre ou la cuisse : celle-ci courte, très large, divisée en deux branches, dont l'une est dirigée antérieurement et l'autre postérieurement ; quant aux autres articles, ou la jambe et le tarse, ils sont plus petits et plus courts qu'à l'état normal, avec le doigt inférieur moins prolongé, surtout celui de la branche postérieure qui est mal développé ; le doigt supérieur de cette patte double présente un développement presque complet, surtout celui de la branche antérieure.

Cette patte anormale, triple et héxadactyle, et dont je ne connais pas d'analogue, devait gêner beaucoup ce *Platycarcinus pagurus* dans ses mouvements, car il était difficile à ce Crustacé, pour ne pas dire impossible, de saisir les substances propres à sa nourriture, et ensuite de les porter aux organes de la manducation. Ce Crustacé, qui est comestible, était loin d'avoir atteint son entier développement, car il n'égale en longueur que 40 millimètres, et a environ 56 millimètres en largeur ; il n'a pas été rencontré vivant, mais mort sur la plage, dans les environs du Havre.

— Le même membre lit les lignes suivantes, relatives à une espèce de Scolopendre.

Je montrerai encore à la Société un individu vivant de la *Scolopendra Scopoliana*, Koch, in Reis. in der Regentsch. Algier, tom. 3, p. 223, N° 12, pl. 11; Lucas. Hist. nat. des Anim. art. de l'Algérie, tom. 1, p. 341, pl. 2, fig. 5. Cette espèce, que notre collègue M. E. Blanchard possède depuis un mois environ, est très agile, et il la nourrit avec des insectes de l'ordre des Hyménoptères, des Diptères, etc.; elle est très carnassière et s'empare avec beaucoup de facilité de ces divers insectes; elle est aussi très friande d'Arachnides, et parmi celles que je lui ai données, je citerai la *Tegenaria domestica*, la *Dysdera erythrina* et l'*Epeira diadema*. Lorsque cette *Scolopendra* est sur le point de s'emparer d'un Hyménoptère ou d'un Diptère, elle agite son corps dans tous les sens, de manière à obliger l'insecte à venir se réfugier dans le fond de la boîte et à lui laisser occuper le moins d'espace possible; ainsi placé, c'est avec ses pattes soit médianes, soit postérieures que la *Scolopendra Scopoliana* s'empare de sa proie qui, une fois arrêtée par les organes de la locomotion, est saisie ensuite par les mandibules : celles-ci maintiennent l'insecte qui se débat; pendant ce temps là, les mâchoires entrent en fonction et la proie est machée, ensuite avalée, et non sucée et rejetée, comme cela se remarque chez les Aranéides en général.

Cette espèce, qui est très commune dans l'est et dans l'ouest de l'Algérie, se plaît aussi sur les hauts plateaux, car je l'ai rencontrée assez abondamment aux environs de Médéah et de Boghar; elle se tient sous les pierres et quelquefois aussi sous les écorces des vieux arbres. Enfin, je terminerai cette communication en disant que l'individu que je fais passer sous les yeux de la Société est remarquable en ce que l'avant-dernière paire de pattes ou la pénultième est d'un brun-vert foncé au lieu d'être d'une couleur orangée, comme cela a lieu ordinairement; ne faudrait-il pas attribuer cette variation dans la coloration à une différence sexuelle?

Lecture. M. Reiche fait connaître une note contenant des

rectifications de synonymie et de localités, relativement à diverses espèces de Coléoptères.

Membre reçu. La Société admet au nombre de ses membres M. le docteur Angel Guiraô Nabarro, professeur de zoologie et de botanique à l'Institut royal de Murcie, présenté par M. Deyrolle. — Commissaires-rapporteurs : MM. Al. Laboulbène et V. Signoret.

(**Séance du 14 Septembre 1853**).

Présidence de M. LÉON FAIRMAIRE, Vice-Président.

M. Gehin, de Metz, assiste à la séance.

Communications. M. Gabriel de Baran annonce que son ami, M. Ch. Durand, jeune entomologiste, a trouvé à Fontainebleau deux Coléoptères rares pour notre faune, l'*Eurythyrea Austriaca* et l'*Osmoderma eremita.*

—M. V. Signoret communique l'erratum suivant, que lui a adressé M. Schaum :

Dans la note rectificative sur l'*Elmidomorphus Aubei*, on a imprimé que c'est le *Bagous petrosus* Herbst., *latirostris* Schh.; ce n'est pas *latirostris*, il faut lire *laticollis.*

— M. L. Fairmaire lit une lettre de notre collègue M. Paul Lambert, qui lui annonce que des chrysalides de petit Paon et du *Bombyx dispar* qu'il avait enfilées avec une épingle ne s'en sont pas moins transformées en papillon. Comme ce fait est bien connu des Lépidoptéristes, nous ne croyons pas devoir entrer dans de plus grands détails à ce sujet.

Lectures. M. L. Buquet lit une notice de M. Leprieur, intitulée : Quelques mots sur l'*Hydrophilus inermis*, suivie de l'indication de quelques Coléoptères des familles des Palpicornes, Hydrocanthares et Staphyliniens, trouvés aux environs de Bone, et qui n'avaient pas encore été signalés comme propres à l'Algérie.

Après cette lecture, M. Jacquelin-Duval ajoute quelques mots qui seront imprimés à la suite du travail de M. Leprieur.

— M. V. Signoret lit une note de M. le docteur Schaum, ayant pour titre : Encore un mot sur le genre *Masaris*.

— Le même membre adresse une notice nécrologique sur Germar, et la Société charge M. L. Fairmaire de traduire ce travail qui est en allemand.

(Séance du 28 Septembre 1853.)

Présidence de M. le docteur BOISDUVAL.

MM. John Curtis et Th. Lacordaire, membres de la Société, Debey, d'Aix-la-Chapelle, P. Gervais, de Montpellier, et Delarouzée, de Paris, assistent à la séance.

Communications. M. Reiche fait passer sous les yeux de la Société quelques-uns des Coléoptères recueillis par M. Delarouzée dans les Pyrénées, principalement aux environs de Pau ; il signale surtout un Elatéride magnifique, l'*Elater trifasciatus* et l'*Eurythyrea Austriaca*.

— M. H. Lucas dit que le *Pogonocherus* (*Cerambyx*) *hispidus* de Fabricius, que l'on ne connaissait que comme

habitant l'Europe, particulièrement les différentes parties de la France tempérée et septentrionale, se trouve aussi en Algérie, et à l'appui de cette communication, curieuse comme géographie entomologique, M. H. Lucas communique deux individus de ce Longicorne, qui ont été pris par notre collègue, M. le docteur Dours, aux environs de Pontéba, sur les bords du Chélif.

— M. Debey donne de nombreux détails sur les mœurs et la manière de vivre de diverses espèces d'*Attélabides* qui font de grands dégâts à l'Agriculture.

— M. Bellier de la Chavignerie montre plusieurs Lépidoptères provenant de la Grèce, il fait surtout remarquer trois Ecailles qui semblent constituer des espèces nouvelles, ou tout au moins des variétés remarquables d'espèces déjà établies.

— Le même membre annonce que les collections d'Insectes d'Europe de feu M. Bégrand sont actuellement à vendre à Paris. S'adresser à Madame veuve Bégrand, rue du Faubourg-Saint-Denis, 82.

— M. L. Brisout de Barneville présente à la Société plusieurs Orthoptères intéressants des environs de Paris.

FORFICULA PEDESTRIS Bonelli. — *Hab.* Bois de Meudon (*L. Brisout, Boisduval*). Bois de Verrières (*L. Brisout*). Saint-Cucufas (*G. de Baran, L.* et *Ch. Brisout*).

BLATTA ERICETORUM Wesmaël. — *Hab.* Forêt de Fontainebleau (*L. Brisout, Deyrolle*).

ACRIDIUM NIGROFASCIATUM Latr. — *Hab.* Forêt de Fontainebleau (*L. Brisout*).

ACRIDIUM LOETUM Brullé. — *Hab.* Belle-Croix, dans la Forêt de Fontainebleau *(L. Brisout)*. — Nous avons fait cette année la vérification que nous regrettions (Ann. Soc. entom. Fr. 1851. Bul. pag. LXXXIX) de n'avoir encore pu accomplir. Il en résulte bien positivement que l'espèce qui habite la Forêt de Fontainebleau est l'*Acridium lætum* Brul., et non l'*Acridium thalassinum.*

LOCUSTA MANDIBULARIS Touss. Charp. — *Conocephalus mandibularis* Aud.-Serv. — *Hab.* Prairies d'Itteville, dans la vallée de la Juine *(L. Brisout)*.

DECTICUS BICOLOR. *Locusta bicolor* Philippi. — *Decticus bicolor* Burm. — *Hab.* Bois de Boulogne, forêt de Saint-Germain, forêt de Fontainebleau *(L. Brisout)*.

— M. V. Signoret communique la note rectificative suivante :

Dans la troisieme centurie des Insectes napolitains, par M. A. Costa, 1852, nous trouvons à rectifier plusieurs noms. Ainsi :

Planche VI, f. 7, nous voyons le *Rhopalus gemmatus* A. Costa, qui n'est que le *Rhopalus tigrinus* de Schilling.

Pl. VI, f. 6, *Monanthia villosa* A. Costa , qui serait le *Mon. pilosa* de Fieber, *angusticollis*, fig. 289, de H. Schæffer.

Pl. VII , le *Miris quadrivirgatus* est simplement le *Miris hortorum* de Wolff.. fig. 155.

Dans la même pl., fig. 6, nous trouvons un insecte bien connu et déjà décrit par plusieurs entomologistes, et par chacun sous un nom différent, c'est l'*Harpocera thoracicus* de Fallèn, nommé : *dispar* par M. Stephens ; *Burmeisteri* par M. Curtis ; *curvipes* par M. Meyer ; et enfin *circumflexus* par M. Costa, pl. 7, fig. 6. Enfin encore dans la même planche, fig. 9, nous trouvons le *Phytocoris tænioma*, qui est le *Capsus Fraxini* de Fabricius.

— M. H. Lucas communique à la Société une variété fort remarquable de l'*Epeira scalaris.*

Cette variété, dit-il, diffère de l'espèce type par l'abdomen, qui est d'un beau jaune citron, avec la tache parallèlogrammique d'un brun-rougeâtre, au lieu d'être noire ; quant aux festons que cette tache présente sur ses parties latérales, ils sont en bien moins grand nombre ; sur les côtés, il est veiné de brun et festonné ; en dessous, il est noir et taché de jaune. Le céphalothorax est testacé, avec une raie longitudinale brune dans son milieu. Les palpes et les pattes sont testacés, annelés de brun foncé, surtout les fémurs et les tibias des pattes de la troisième et de la quatrième paires. Le sternum est noir. Quant aux mandibules, elles sont testacées, avec leur extrémité noire et leurs crochets de cette même couleur.

Cette jolie variété, qui est vivante, a été rencontrée pendant le mois de septembre par notre collègue M. Rouzet ; c'est en fauchant les grandes herbes près d'une mare, dans la forêt de Bondy, aux environs du Raincy, que cette variété remarquable a été découverte.

—Le même membre lit la description suivante d'une nouvelle espèce de Myriapode du genre des *Scolopendra* qu'il a observée vivante.

Scolopendra Melinonii, Lucas.

S. Capite anticè rufescente posticè cyaneo ; maxillis testaceo-rufescentibus ; labro in medio profundè emarginato utrinque quadridentato ; mandibulis flavo-rufescentibus ; antennis cyaneis, segmentis 21, *primo segmento omniò flavo, subsequentibus cyaneo-violaceo nitidis, infrà omninò flavis lateribus subcyanescente tinctis ; pedibus flavo-rufescentibus, penultimo ultimoque paribus violaceo annulatis.* Long. 45 mill.; lat. 3 mill. 1/2.

La tête, plus longue que large, est d'un roussâtre clair avec toute sa partie antérieure teintée de bleu foncé. Les ocelles d'un noir brillant sont au nombre de quatre et ainsi disposés ; les deux placés inférieurement sont très rapprochés et se touchent presque ; le troisième, situé au dessus, est placé entre les deux que je viens de signaler, de manière à représenter une figure de forme triangulaire ; quant au quatrième ocelle, il est placé beaucoup plus en arrière. Les mâchoires sont d'un testacé roussâtre ; la lèvre inférieure de même

couleur que les mâchoires, est profondément échancrée dans sa partie médiane, et présente de chaque côté, sur son bord antérieur, quatre dents tuberculiformes d'un noir brillant; les mandibules sont d'un jaune roussâtre avec les crochets noirs; il est aussi à remarquer que la dent spiniforme que présentent au côté interne les mandibules est assez prononcée et d'un noir roux foncé. Les antennes sont bleues avec tous les articles revêtus d'une tomentosité légèrement roussâtre. Les segments sont au nombre de 21; le premier est entièrement jaune avec les suivants d'un beau bleu violacé brillant en dessus; en dessous, ils sont jaunes, avec leurs parties latérales clairement teintées de bleu et la plaque anale entièrement de cette couleur. Les stigmates sont roussâtres. Les pattes sont d'un jaune roussâtre avec l'avant-dernière et la dernière paires annelées de violacé : celle-ci est entièrement mutique; quant aux ongles, ils sont d'un roux foncé. Cette espèce, que j'ai observée vivante, est très agile; elle provient de Cayenne, d'où elle a été envoyée avec des plantes par M. Mélinon, voyageur naturaliste du Muséum de Paris.

Lectures. Il est donné lecture de deux notes de M. Ed. Perris, contenant la description des métamorphoses du *Caryophilus sexpustulatus* et du *Ditoma crenata* qui doivent être insérées dans son ouvrage sur les Insectes du Pin maritime.

— On lit une notice de M. Ghiliani, ayant pour titre : Caractères distinctifs entre la *Cicindela* (*Laphyra* Dupont) *Audouinii* Barthélemy, et la *Cicindela Ritchii* Vigors.

Après cette lecture, M. John Curtis dit qu'il a examiné ces deux Coléoptères, et qu'il les regarde, de même que M. Ghiliani, comme constituant bien deux espèces distinctes.

BULLETIN
ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1853.

QUATRIÈME TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(**Séance du 12 Octobre** 1853.)

Présidence de M. REICHE.

Communications. M. H. Lucas fait passer sous les yeux de la Société plusieurs branches de Mûrier qui proviennent du midi et du nord de l'Espagne, et qui présentent de profondes perforations.

Si on examine avec un peu d'attention ces branches, dit M. H. Lucas, on remarquera que toutes ces perforations sont longitudinales et souvent même cloisonnées, lorsque deux larves se sont rencontrées dans la même branche. Quant à l'insecte parfait, pour s'extraire des profondes galeries creusées par la larve, c'est sur les côtes et par des ouvertures plus ou moins obliquement percées, qu'il sort de la branche dans laquelle il a subi toutes ses métamorphoses. Le Xylophage, cause de tant de dégâts, particulièrement aux environs de San-Sébastien, de Tolosa et de Vitoria, est l'*Apate francisca*, Oliv., dont notre collègue communique plusieurs individus, et qui n'avait encore été signalé que comme habitant le Nord de l'Afrique.

— M. L. Buquet communique la note suivante de M. Leprieur, dans laquelle notre collègue donne quelques détails sur

plusieurs Coléoptères des familles des Palpicornes, Hydrocanthares et Staphyliniens pris par lui dans les environs de Bône et dont l'existence en Algérie n'a point encore été signalée, à sa connaissance. M. Leprieur ne cite que des espèces connues, réservant pour plus tard à la Société la communication détaillée des espèces qu'il considère comme nouvelles.

Palpicornes.

Ochthebius margipallens, Latr. Assez commun partout.

— *marinus*, Payk. Moins commun que le précédent. Eaux douces et saumâtres.

— *bicolor*, Germ. Commun. Eaux douces et saumâtres.

— *exaratus*, Mulst.

— *punctatus*, Steph. Assez rare. Exclusivement dans les eaux saumâtres.

Hydræna testacea, Curt. Rare. Eaux courantes.

Laccobius minutus, L. Commun partout.

Cyllidium seminulum, Payk. Se trouve surtout au bord des marais.

Megasternum boletophagum, Erichs. Cette espèce se rencontre communément, comme en France, dans les matières végétales en décomposition.

Hydrocanthares.

Cybister bimaculatus, Aubé. Magnifique espèce indiquée par M. Aubé comme habitant au Sénégal. Je l'aurais probablement confondue avec l'*immarginatus*, si je n'avais eu précisément le bonheur d'en prendre un individu femelle. — Pris en juin sur le sable au bord de la mer. L'insecte était mourant.

Colymbetes Grapii. Cette espèce est assez rare. Je n'en ai pris que quelques individus dans un ruisseau de la montagne Edough.

Agabus subnebulosus. Cette espèce indiquée comme commune en Angleterre et que j'ai trouvée assez abondamment à Calais, n'a pas encore été signalée (je le crois du moins) dans le midi de l'Europe et en Algérie. — Les individus que j'ai pris l'ont été exclusivement dans des fossés remplis d'eau saumâtre. Il en avait été de même à Calais.

— *chalconotus.* Rare à Bône.

Laccophilus testaceus. Peu commun ; se trouve presque toujours mélangé à l'*interruptus.*

Noterus lævis. Quelques individus seulement pendant l'hiver dans la prairie inondée derrière Hyppône.

Hydroporus incertus. Rare. Eaux courantes.

— *minutissimus.* Commun. Eaux courantes. Eté.

— 12-*pustulatus.* Tous les individus de cette espèce doivent sans contredit se rapporter à la variété désignée par M. Gené (texte de M. Aubé) sous le nom d'*Hydr. procerus.*

— *consobrinus.* Peu commun ; se rencontre principalement dans les eaux saumâtres.

Hydroporus Escheri. Cette espèce trouvée jusqu'à présent en Sicile, a été décrite par M. Aubé, qui, par un hasard fort extraordinaire, n'a eu à sa disposition que deux exemplaires de la variété la plus pâle, dans laquelle toutes les taches testacées sont confluentes. — Dans le type dont je me propose d'envoyer prochainement un dessin à la Société, les taches sont nettement séparées.

Gyrinus marinus. Assez commun partout.

STAPHYLINIENS.

Tachyusa ferialis. Indiquée comme de Sardaigne par Erichson. Peu commune. Sur le sable humide au bord des ruisseaux.

— *lata.* Trouvée exclusivement jusqu'ici au bord de la mer sous des paquets d'algues.

Tachinus pictus, Fairmaire. Un seul individu sous une pierre, en décembre 1851. — Erichson ayant décrit déjà (p. 246, N° 2) (*Staphileus*) sous le nom de *pictus* un insecte appartenant à ce genre, cette espèce devra quitter ce nom et prendre celui de *Fairmairii*, que je propose comme pouvant seul remplacer celui donné par le créateur de l'espèce.

Tachyporus hypnorum. Commun dans les débris végétaux en décomposition.

Boletobius pygmæus. Dans des bolets et champignons. Peu commun.

Philonthus cribratus. Trois individus seulement le long des bords marécageux de la Boudjima.

— *xantholoma* et *pruinosus* se trouvent toujours, quoique rarement, sous les paquets d'algues au bord de la mer.

Heterotops prævius. Espèce fort rare prise dans des débris végétaux.

Quedius obliteratus. Trois individus de cette espèce, à laquelle Erichson donne la Sardaigne pour patrie, ont été pris dans les débris d'un peuplier pourri.

Cryptobium fracticorne. Un seul individu sous des pierres.

Sunius pulcher, Aubé. Rare sous les pierres pendant l'hiver. Son labre *quadridenté* l'éloigne des *Sunius* et devrait le faire placer dans un genre voisin, ou exiger la création d'un genre nouveau.

— M. Doüé présente un *Tricondyla* provenant de l'île de Voodlak, voisine de la Nouvelle-Guinée, et qui doit probablement constituer une espèce nouvelle.

— M. Guérin-Méneville donne d'intéressants détails sur le voyage entomologique qu'il a entrepris récemment : notre collègue s'occupe plus spécialement de ses études sur l'éducation des vers à soie ; il parle de vers à soie provenant directement de la Chine qu'il a élevés et qui présentent cette particularité de devenir presque entièrement transparents peu de temps avant chacune de leur mue ; il dit aussi qu'il

a cru remarquer que, dans les éducations des *Bombyx mori*, ceux qui reçoivent deux ou trois fois de la nourriture dans chaque journée sont plus beaux, plus lourds, et donnent de plus belle soie que ceux qui ont à manger cinq ou six fois par jour.

— M. H. Lucas, en faisant passer sous les yeux de la Société un *Stagobius troglodytes*, Schiodte, Bidr. til den underj. Fauna, p. 16, pl. I, fig. 1, communique en même temps un individu du *Blethrus spelæus*, Schiodte, Bidr. til den underj. Pl. I, fig. 2, arachnide de la famille des Obisiens, qui est privée d'yeux et qui se plaît dans les grottes d'Adelsberg.

M. Schiodte, dit-il, a publié un travail fort curieux sur les animaux articulés, privés d'yeux, qui se plaisent dans ces grottes, et qu'il a intitulé : *Specimen Faunæ subterraneæ* (1849). Outre les deux espèces que je viens de citer, il décrit et figure encore comme étant privés d'yeux, les *Bathyscia byssina*, Sch. op. cit. f. 10, pl. 2, fig. 12, et *montana*, Sch. op. cit. f. 11, pl. 11, fig. 1, *b*, *i*; la *Stalita tænaria*, Sch. op. cit. p. 22, pl. 2, fig. 3, aranéide de la famille des Dysdériens; le *Nyphargus stygius*, Sch. op. cit., p. 26, pl. 3, crustacé de l'ordre des amphipodes et de la famille des Gammariens et le *Titanethes albus*, Sch. op. cit., p. 31, pl. 4, crustacé de l'ordre des Isopodes et de famille des Onisciens. Ce travail a été entièrement reproduit dans les Transactions of the Entomological Society of London, new serie, vol. 1. Janvier 1851.

Lectures. M. Al. Laboulbène lit deux notices de notre collègue M. L. Dufour, intitulés : 1° Observations sur les métamorphoses du *Nanodes hemisphæricus*, et 2° Remarques sur les métamorphoses du *Lixus venustulus*.

Membre reçu. La Société admet au nombre de ses membres M. Charles Delarouzée, de Paris, présenté par M. John Curtis. — Commissaires-rapporteurs, MM. Boïeldieu et Reiche.

(**Séance du 26 Octobre** 1853.)

Présidence de M. LÉON FAIRMAIRE, Vice-Président.

Correspondance. M. J. Bigot adresse l'errata suivant à sa *Note pour servir à la classification de l'ordre des Diptères,* insérée dans le présent volume, page 295 et suivantes :

1° Page 297, ligne 28, lisez : *MM. Macquart et C. Rondani,* au lieu de : *MM. C. Rondani et Macquart.*

2° Page 299, ligne 5, lisez : *ne doit tendre qu'à,* au lieu de : *ne doit avoir d'autre but que de.*

3° Page 304, ligne 14, lisez : *critique,* au lieu de : *critiquent.* — Ibid., ligne 17, lisez : *qu'il,* au lieu de : *qu'ils.* — Ibid., ligne 18, lisez : *veut,* au lieu de : *veulent.* — Ibid., ligne 20, lisez : *sa,* au lieu de : *leur.*

4° Page 305, ligne 24, lisez : *une place,* au lieu de : *un plan.*

5° Page 308, lignes 24 et 25, lisez : *ou peu,* au lieu de : *un peu.*

6° Page 311, ligne 25, lisez : *aux dépens des,* au lieu de : *sur les.*

7° Page 317, ligne 5, lisez : *Trompe plus ou moins horizontale, mais toujours dans le dernier cas plus ou moins dirigée en avant dans le repos,* au lieu de : *Trompe plus ou moins horizontale, dirigée en avant dans le repos.*

8° Ibid., ligne 7, lisez : *Trompe plus ou moins perpendiculaire, mais toujours dans le dernier cas plus ou moins dirigée en arrière dans le repos,* au lieu de : *Trompe plus ou moins perpendiculaire, ou plus ou moins dirigée en arrière dans le repos.*

9° Ibid., lignes 13 et 14, lisez : *plus renflés que le reste de l'antenne,* au lieu de : *renflés au-delà de la grosseur de l'antenne.*

Lectures. M. Reiche lit une notice sur un nouveau genre appartenant à la famille des Colydiens (genre *Cathartus*), et sur l'*Hammaticherus Mirbeckii,* H. Lucas.

— M. le secrétaire-adjoint donne lecture d'une note de M. C. Jacquelin du Val, en réponse à celle de M. Leprieur.

au sujet de l'*Hydrophilus inermis*, H. Lucas, et du genre *Elmidomorphus*, Cussac.

Membre reçu. La Société admet au nombre de ses membres M. le docteur Schiner, de Vienne, présenté par M. Ch. Javet.—Commissaires-rapporteurs, MM. L. Fairmaire et H. Lucas.

(**Séance du 9 Novembre** 1853.)

Présidence de M. le docteur BOISDUVAL.

Correspondance. M. Doüé lit une lettre de M. le major Blanchard, qui annonce que l'état de sa santé ne lui permettant plus de s'occuper d'entomologie, il prie la Société d'accepter sa démission de membre à partir de l'année 1854. —Cette démission est acceptée.

Communications. M. Doüé fait connaître quelques captures entomologiques intéressantes faites en France par M. le capitaine Godart. Cet entomologiste a trouvé près de Briançon la *Nebria laticollis* du nord de l'Italie et le *Saphanus spinosus*, d'Allemagne; et dans les environs de Narbonne il a pris le *Monocrepidius fulvus*.

— M. H. Lucas demande la parole et communique la note suivante :

Je fais passer sous les yeux de la Société deux *Sirex gigas* Fabr., mâle et femelle, qui ont été rencontrés dans des conditions assez curieuses. C'est chez un tisserand, dans une pièce de bois faisant partie d'un métier à tisser et sur laquelle le drap vient s'enrouler, que ces hyménoptères ont été trouvés. Pour sortir de la pièce de bois dans laquelle ces *Sirex gigas* avaient subi toutes leurs métamorpho-

ses, ils ont été obligés non seulement de la perforer, mais encore de percer cinq ou six épaisseurs de drap, dégâts qui ont presque annihilé la valeur de cette pièce de drap, qui a été considérée comme perdue. Je tiens ces renseignements de M. Pepin, jardinier en chef au Muséum, et auquel ces insectes ont été remis; je tiens aussi de ce même horticulteur que la pièce de bois qui a servi à ces hyménoptères était un *Pinus*, et on sait que le *Sirex gigas* fréquente de préférence les pays peuplés de pins et de sapins. On trouve quelquefois cette espèce dans nos villes, parce qu'elle y a été amenée dans des bois de construction, et c'est ce qui explique la présence dans cette pièce de bois de ces hyménoptères, qui ont été rencontrés à Harcourt, dans le département de l'Eure.

A cette occasion on cite plusieurs insectes qui sont restés de longues années avant de se transformer à leur dernier état; M. le docteur Boisduval indique un Bupreste dont la larve a vécu vingt ans au moins dans un meuble d'acajou avant de se métamorphoser et d'en sortir à l'état parfait, et M. Al. Laboulbène parle d'un *Hesperophanes* qui a dû vivre près de dix ans dans le bois d'une chaise.

— M. H. Lucas dit que la tour de l'horloge du Palais de Justice ainsi que le monument qui lui est annexé venaient d'être grattés et entièrement remis à neuf. En passant dernièrement devant ce monument, je me suis aperçu, dit-il, que le *Theridion civicum*, Lucas, Ann. de la Soc. Entom., 2e série, tom. 7, p. 179, pl. 6, fig. V (1849) s'y était établi de nouveau de manière à maculer la face de cette tour, ainsi que toute la partie où est situé le corps-de-garde, de leurs innombrables toiles plus ou moins orbiculaires : celles-ci sont d'abord blanchâtres, mais elles ne tardent pas à devenir d'un gris cendré foncé, couleur qui est due à la poussière qui vient se fixer sur le tissu soyeux qui forme ces habitations.

Membre reçu. La Société admet au nombre de ses membres M. Moritz, naturaliste préparateur, présenté par M. Deyrolle.—Commissaires-rapporteurs, MM. Boïeldieu et L. Fairmaire.

(**Séance du 23 Novembre** 1853).

Présidence de M. LÉON FAIRMAIRE, Vice-Président.

Communications. M. H. Lucas, en faisant passer sous les yeux de la Société une nouvelle espèce d'Orthoptère du genre *Eremobia*, de M. Audinet-Serville, communique la diagnose suivante :

Eremobia Jaminii, Lucas.

Enverg. 135 millim. Longit. 67 millim.

E. *Capite flavescente, tuberculato, angulis facialibus prominentibus ; thorace flavescente, tuberculato, suprà utrinque unisulcato, carinâ dorsali vix conspicuâ ; elytris abdomen multò superantibus, flavescentibus, fusco-tesselatis ; alis translucentibus, disco interno flavo subvirescente tincto, vittâ transversali arcuatâ, nigrâ, intùs profundè denticulatâ, hâc in fœminâ angulum analem attingente ; abdomine fusco, lævigato, segmento primo suprà nigro fortiterque carinato ; pedibus flavis, fusco-reticulatis, sericeo-pilosis ; femoribus posticis intùs albido-sulfureis; tibiis spinisque intùs rubris. Fœminam tantùm novi.*

Cette jolie espèce, dont je ne connais pas le mâle, habite les environs de Biskra, où elle a été découverte par M. Jamin, directeur du jardin botanique, et auquel je me fais un plaisir de la dédier.

— M. L. Brisout de Barneville présente à la Société la *For-*

ficula pubescens, Gené, in Serv. Hist. Orthopt., p. 46, qu'il a trouvée à Toulon (Var), en juin 1850.

— M. V. Signoret fait part à la Société qu'il a trouvé dans les bois de Meudon plusieurs Hémiptères curieux, parmi lesquels il signale l'*Aphis quercûs*, un *Pseudophlœus* et un *Ommatidiotus*; notre collègue considère ces deux derniers Hémiptères comme nouveaux pour la Faune parisienne.

Lecture. M. le secrétaire-adjoint donne lecture d'un travail de notre collègue M. Leprieur ayant pour titre : Note sur l'*Elmidomorphus Aubei*, Cussac.

Membre reçu. La Sociéte admet au nombre de ses membres M. Laporte, pharmacien principal à l'hôpital militaire de Lyon, présenté par M. Doüé.—Commissaires-rapporteurs, MM. Al. Laboulbène et Reiche.

(**Séance du 14 Décembre** 1853.)

Présidence de M. le docteur BOISDUVAL.

MM. le marquis de la Ferté Sénectère et Daube, de Montpellier, assistent à la séance.

Communications. M. C. Jacquelin du Val fait quelques remarques intéressantes pour la Faune entomologique française. M. Lareynie et lui ont observé qu'un *Mylabris*, que l'on avait confondu avec le *M. variabilis*, et qui n'est pas très rare aux environs de Toulouse, ainsi que dans une partie du midi de la France, doit être rapporté à l'espèce que Faldermann nomme *Mylabris Armeniaca* : dans cet insecte, les

bandes noires sont disposées à la place qu'occupent les bandes jaunes dans le *Mylabris variabilis*.—Notre collègue annonce, en outre, qu'un *Dermestes*, que l'on ne connaissait que comme provenant du Pérou et de la Bolivie, le *Dermestes Peruvianus*, Castelnau, se trouve, depuis deux ou trois ans, communément à Bordeaux et dans les environs de cette ville.

Au sujet de cette dernière communication, M. le docteur Aubé fait remarquer qu'un Coléoptère, également du genre *Dermestes*, le *D. cadaverinus*, originaire du Mexique, se trouvait, il y a une vingtaine d'années, par milliers dans les marchandises des droguistes de Paris, et que cet insecte, après s'être reproduit plusieurs années de suite, a fini par disparaître entièrement de nos environs.

— M. H. Lucas donne lecture de la note suivante :

Le *Buprestis* que je fais passer sous les yeux de la Société vient se placer dans le voisinage des *Buprestis (Ancylocheira) hilaris* et *variegata* de M. Klug, avec lesquels il ne pourra être confondu à cause de la tache transverse postérieure du thorax qui est continue et non échancrée comme dans le *Buprestis variegata*, et non séparée et formant deux taches distinctes comme chez le *Buprestis hilaris*. Outre ces caractères différentiels, je dirai aussi que cette espèce est plus large, plus aplatie, et que les taches qui ornent les élytres, au lieu d'être continues et de former des bandes comme cela se voit dans le *Buprestis variegata*, sont au contraire toutes bien distinctes et au nombre de douze sur chaque élytre. Chez le *Buprestis hilaris*, les taches des élytres se rapprochent un peu plus de celles de mon *Buprestis Bellemarei*, mais elles sont moins nombreuses, de forme différente, plus grandes, surtout celles qui sont antérieures, ainsi que celles situées de chaque côté de la suture.

Buprestis (Ancylocheira) Bellemarœi, Lucas.

Long. 11 millim. Lat. 6 millim.

B. Viridi-nitidus, punctatus; capite flavo, transversim ferrugineo univittato; thorace ferrugineo, dorso subviridi-nitido, marginibus anticè posticèque flavo-marginatis; elytris posticè ferrugineis utrinque duodecim flavo-maculatis maculis anticis majoribus; pedibus fusco-ferrugineis, femoribus infrà flavis; corpore infrà flavo, suturis omnibus segmentisque ventralibus apice viridi-nitidis; antennis thorace brevioribus, viridi-nitidis, basi ferrugineis.

Cette jolie espèce a été découverte par M. Jamin dans les environs de Biskra; je la dédie comme un souvenir d'estime et d'amitié à M. Alex. Bellemare, auteur d'une excellente grammaire arabe à l'usage de l'armée et des employés civils de l'Algérie, ouvrage publié avec l'approbation de M. le ministre de la guerre, sur le rapport d'une commission spéciale.

— M. le docteur Boisduval montre une monstruosité des plus intéressantes observée dans un Lépidoptère, la *Zygæna Occitanica*, que notre collègue M. Daube avait élevé de chenille. Le côté gauche de cette Zygène présente deux fois l'aile supérieure; en effet, l'aile inférieure ordinaire de ce côté n'existe pas, et au-dessous de l'aile supérieure ordinaire la même aile se trouve entièrement reproduite, même avec l'épaulette.

— M. Becker montre de nouvelles livraisons de l'ouvrage de notre collègue M. Hœrrich Schœffer, intitulé : *Collection des Lépidoptères exotiques,* et la Société reconnaît de nouveau la supériorité des gravures de M. H. Schœffer sur celles des ouvrages que l'on publie en ce moment sur le même sujet.

— M. le colonel Goureau fait la communication suivante :

Notre collègue dit qu'il a élevé plusieurs fois des petites larves parasites qui se tiennent sur certaines chenilles, la tête plongée dans leur peau, et qui sucent toute leur substance liquide. Lorsqu'elles ont pris leur accroissement, elles se détachent de leur proie, se couchent sur le dos, se vident de leurs excréments et se métamorphosent en chrysalides sans changer de peau, se trouvant collées au plan de position par la partie inférieure de l'abdomen. Les insectes qui en sortent sont des *Eulophites*, sous-tribu des *Chalcidites*. Ils forment, dans Geoffroy, la famille des *Cynips sans galle*, qui fait partie de son genre Cynips, devenu notre tribu des Chalcidites.

Ces insectes, leurs larves et leurs métamorphoses, ont été observés depuis longtemps et signalés plusieurs fois. Réaumur en parle (t. 2, Mém. 11e, p. 446), et fait remarquer que la métamorphose de ces larves ne peut se rapporter à aucune des classes établies par Swammerdam. Elle ne peut en effet se placer dans aucune d'elles, ni dans aucune de celles formées par Linné, Fabricius et les autres entomologistes, parce qu'elle ne ressemble réellement à aucune des métamorphoses classées. Celles dont elle se rapproche le plus sont : 1° la métamorphose resserrée (*metamorphosis coarctata*), dévolue aux diptères, moins la famille des *Némocères ;* 2° la métamorphose *innomée* des Cochenilles mâles (*Coccus*). Mais elle diffère de la première en ce que, dans celle-ci, la peau de la larve se détache entièrement de la chrysalide et devient une coque sur laquelle on ne voit aucune trace des membres de l'insecte, tandis que dans celle-là tous les membres sont apparents et placés comme à l'ordinaire. Elle diffère aussi de la métamorphose des *Coccus* mâles en ce que la chrysalide de ceux-ci n'offre aucune apparence des membres de l'insecte, qu'elle est couchée sur le ventre et que l'insecte parfait en sort à reculons; tandis que chez les *Eulophites*, la chrysalide est déprimée, cornue, ses membres sont apparents, elle est couchée sur le dos et l'insecte en sort par une ouverture du thorax. Si l'on voulait donner un nom à la métamorphose dont il s'agit, on pourrait, en ayant égard à la position supinale de la larve, l'appeler métamorphose supinale (*metamorphosis supinata*).

Lecture. Il est donné lecture de la traduction de M. L. Fairmaire de la notice de M. le docteur Schaum sur la vie et les travaux entomologiques de Germar.

Membre reçu. La Société admet au nombre de ses membres M. Jules Migneaux, peintre d'histoire naturelle, présenté par M. C. Jacquelin du Val.—Commissaires-rapporteurs, MM. E. Bellier de la Chavignerie et A. Sallé.

(**Séance du 28 Décembre 1853.**)

Présidence de M. le docteur BOISDUVAL.

Correspondance. M. le secrétaire communique une lettre de M. Abicot, de Gien, priant la Société d'accepter sa démission de membre, ses occupations ne lui permettant plus de s'occuper d'entomologie. — Cette démission est acceptée

Communications. M. C. Jacquelin du Val annonce à la Société qu'il va très prochainement, conjointement avec notre collègue M. Jules Migneaux, publier par livraisons un *Genera des Coléoptères d'Europe*, et il fait passer sous les yeux des membres un grand nombre de figures coloriées dues à l'habile pinceau de M. Jules Migneaux.

— M. L. Brisout de Barneville présente à la Société la *Forficula acanthopygia* (Gené, Monogr. Forfic., p. 13. — Fisch. Fr. Orthopt. Europ., p. 83, tab. VI, fig. 20, ♂ et ♀), qu'il a trouvée aux environs de Paris, dans le bois voisin de Saint-Cucufa. Cette espèce, nouvelle pour la Faune française, a été prise au mois de septembre 1852.

— M. le capitaine Gaubil, ancien membre de la Société,

à Quillan (Aude), désirerait céder un exemplaire de l'*Histoire des animaux articulés de l'Algérie*, par M. H. Lucas, 3 vol. gr. in-4°, fig. color., solidement relié en veau ; les planches placées à la fin de chaque volume. Prix réduit : 250 fr.

Les diverses parties de l'ouvrage pourraient être cédées séparément, savoir : 1er volume, comprenant les *Crustacés*, *Arachnides*, *Myriapodes* et *Hexapodes*, 35 planches ; prix réduit : 40 fr.—2e vol., les *Coléoptères*, 47 planch. : 160 fr.—3e vol., les *Orthoptères*, *Hémiptères*, *Névroptères*, *Hyménoptères*, *Lépidoptères* et *Diptères*, 40 planch. : 60 fr.

— M. H. Lucas dit qu'à la page 483, ligne 9 des Annales, au lieu de *Trichosoma parasita*, on doit lire *Trichosoma parasitum*.

— M. de Saussure communique l'errata suivant :

Bulletin, p. XIX, ligne 3 à partir du bas de la page, *au lieu de* : ♂, *lisez* : ♀.

Ibid., ligne 5 à partir du bas, *au lieu de* : ♂, *lisez* : ♀; *et au lieu de* : ♀, *lisez* : ♂.

Lectures. M. E. Bellier de la Chavignerie dépose sur le bureau une notice intitulée : Observations sur les Lépidoptères des Basses-Alpes.

— M. le secrétaire communique deux notices de M. le docteur Robineau-Desvoidy, ayant pour titre : Myodaires des environs de Paris : Entomobies; sections des *Plagidés* et des *Atéridés*.

— M. le trésorier lit un mémoire de M. Macquart intitulé : Description de plusieurs genres nouveaux de Diptères de l'Océanie, travail accompagné de figures coloriées.

Membre reçu. La Société admet au nombre de ses membres M. Ch. Lespès, docteur ès-sciences et en médecine,

présenté par M. H. Lucas.—Commissaires-rapporteurs, MM. Boïeldieu et Doüé.

Nominations. Aux termes des articles 15, 16, 36 et 47 de son règlement, la Société, pour la 23e fois depuis sa fondation, procède au renouvellement annuel des membres de son bureau et de ses commissions spéciales.

Ont été nommés pour l'année 1854 :

Membres du bureau :

Président : M. LÉON FAIRMAIRE ;
Vice-Président : M. le docteur SICHEL ;
Secrétaire : M. EUGÈNE DESMAREST ;
Secrétaire-Adjoint : M. H. LUCAS ;
Trésorier : M. LUCIEN BUQUET ;
Trésorier-Adjoint : M. le Dr VICTOR SIGNORET ;
Archiviste : M. A. DOÜÉ ;
Archiviste-Adjoint : M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

Membres de la commission de publication :

Les membres du bureau et :
MM. le docteur CH. AUBÉ ;
BOÏELDIEU ;
le docteur BOISDUVAL ;
GOUGELET ;
L. REICHE.

Membres de la commission de surveillance des collections :

Outre l'Archiviste, qui en fait partie de droit :
MM. BERCE ;
le docteur BOISDUVAL ;
LUCIEN BUQUET.

LISTE DES OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

PENDANT L'ANNÉE 1853.

Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres d'Aix. Séance publique pour 1852. — br. in-8°.

Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon. Mémoires pour 1852. 2e Série. Tome 1er. — 1 vol. in-8°.

Académie des Sciences de Berlin. — Abhandlungen der Königlichen Akademie der Wissenschaften zu Berlin. Mémoires pour 1851 et 1852. 2 vol. cart. in-4°.— Monatsbericht der Königl. Preuss. Akademie der Wissenschaften zu Berlin. Comptes-rendus de juillet 1852 à juillet 1853. br. in-8°.

Académie des Sciences de l'Institut de France. Comptes-rendus des séances, par MM. les Secrétaires perpétuels. Tome XXXV (2e semestre de 1852). Tables. Tome XXXVI (1er semestre de 1853), et Tome XXXVII (2e semestre de 1853). — br. in-4°.

Académie des Sciences de Turin.—Memorie della reale Academia delle scienze di Torino. Seria seconda. Tomo XIII. — 1 gr. vol. in-4°, avec pl.

Académie des Sciences naturelles de Philadelphie. Proceedings of the Academy of Natural Sciences of Philadelphia 1852-1853 br. in-8°. — A Notice of the origin, progress and present condition of the Academy of Natural Sciences of Philadelphia. — br. in-8°.

Annales des Sciences naturelles de Bologne. Nuovi annali delle scienze Naturali, serie 3, Tome 4e. Septembre 1851

à Février 1852.— br. in-8°. (échangé avec M. Bianconi.)

Anatomie comparée. Recueil de planches de Myologie, dessinées par G. Cuvier, ou exécutées sous ses yeux par Laurillard, Livr. 13, 14 et 15. — br. in-folio, par le Ministre de l'Instruction publique.

Blanchard (Emile) et Brullé (Aug.). Coléoptères du voyage dans l'Amérique méridionale de M. Alcide d'Orbigny. — texte in-4° et pl. in-folio (échangé avec M. E. Blanchard.)

Bruand (Th.). Monographie des Lépidoptères nuisibles. 5e livr. — br. in-8° avec pl.

Chapuis et Candèze. Catalogue des larves des Coléoptères connues jusqu'à ce jour, avec la description de plusieurs espèces nouvelles. 1 vol. in-8°, avec pl.

Costa (Achille). Centurie des Cimex du Royaume de Naples. Cimicum Regni Neapolitani Centuria. br. in-4°.— Histoire d'une Tenthrèdine. Storia delle Tenthredine produttrice della galle delle foglie del Salcio. — br. in-4°.

Cooper (Edw. J.). Observations astronomiques. Catalogue of stars near the ecliptic, observed at Markree during the years 1851 and 1852. — 1 vol. in-8°.

Davaine. Recherches sur la génération des Huîtres. — br. in-8°.

Debey. Sur les moœurs des Attelabes. Beitrœge zur Lebens und Entwickelungs geschicte der Rüsselkœfer aus der familie der Attelabiden. — br. in-4° avec pl.

Dufour (Albert). Observations de trachéotomie faites avec succès. — br. in-8°.

Dufour (Léon). Observations anatomiques et physiologiques sur les larves des Libellules. — br. in-8°.

Ghiliani. Matériaux pour servir à la faune entomologique italienne (Lépidoptères). Materiali per servire alla compilazione della fauna italiana, ossia elenco delle specie di Lepidotteri reconasciente esistenti negli stati sardi. — br. in-4°.

Guérin-Méneville et Robert (Eugène). Observations théoriques et pratiques sur l'industrie de la soie. — br. in-8°.

Institution Smitsonienne. Rapport pour 1851. Sixt annual report of the board of regents of the Smithsonian institution for the year 1851. — br. in-8°.

Klug. Coléoptères de Madagascar. Bericht über eine aus Madagascar veranstalliste Sammlung von Insecten aus der Ordnung Coleoptera. — br. in-4°, avec pl.

Laharpe (de). Faune Suisse. Lépidoptères 4e partie. Phalénides. 1 vol. in-4° et pl.

Lubbock (John). Nouvelle espèce de Calanide. On two new species of Calanidæ, with observations on the spermatic tubes of Pontella, Diaptomus, etc.—br. in-8° avec pl.

Lucas (H.). Notices d'Entomologie algérienne. — br. in-8° avec pl.

Lycée d'histoire naturelle de New-Yorck. Annals of the Lyceum of Natural History of New-Yorck, Nos 7 à 14. — br. in-8°.

Murray (Andrew). Monographie du genre Cercyon. On the genus Cercyon, with a short monographical synopsis of the British Sphœrididæ. — br. in-8°.

Narcillac (vicomte de). Observations sur le trochanter dans la famille des Carabiques. — br. in-8°.

Perris (Edouard). Seconde excursion dans les grandes Landes : lettre à M. Mulsant. — br. in-8°.

Poey (Felipe). Histoire Naturelle de l'île de Cuba. Memorias sobre la Historia Natural de la Isla de Cuba. Tome 1er. 4 livr. 1 vol. in-8°.

Propagateur agricole. Il propagatore Agricola. Appendice ai nuovi Annali delle Scienze Naturali di Bologna. Nos de Septembre à Décembre 1851.—br. in-8°, par M. Bianconi.

Revue et Magasin de Zoologie, par M. Guérin-Menéville. 1852, Nos 7 à 12, et 1853, Nos 1 à 9. — br. in-8°, avec pl., par le Ministre de l'Instruction publique.

Robineau-Desvoidy. Diptères des environs de Paris : famille des Myopaires. — br. in-8°.

Saussure (de). Monographie des Guêpes sociales de la tribu des Euméniens, Livr. 3e à 6. in-8° avec pl. — Monographie des Guêpes sociales de la tribu des Vespiens. Livr. 1 et 2. — br. in-8° avec pl.

Schaum. Revue de l'Entomologie pour 1850 et 1851. — Bericht über die wissenschaftlichen Leistungen im Gebiete der Entomologie während des Jahres 1850 et 1851. — 2 br. in 8°.

Signoret (Victor). Revue critique du groupe des Tettigonides et de la tribu des Cercopides. — br. in-8°.

Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers. Mémoires pour 1851. 2e série, 2e vol., 2 livr. — 1 vol in-8°.

Société d'Histoire Naturelle de Boston. Boston Journal of natural History. Vol. v. Nos 1 et 2. — br. in-8° avec pl.

Société des Sciences, Lettres et Arts de Nancy (Academie de Stanislas). Mémoires pour 1852. — 1 vol. in-8°.

Société des Sciences Naturelles de Cherbourg. Mémoires ur 1852, 1er vol. 1re partie. — 1 vol. in-8°.

Société des Sciences Naturelles du Grand-Duché de Luxembourg. Mémoires pour 1853. — br. in 8°.

Société Entomologique de France. Annales 2e série. Tome x (1852). N° IV et 3e série. Tome I (1853) Nos I et II. — vol. in-8° avec pl. (deux exemplaires.)

Société Entomologique de Londres. The transactions of the Entomological Society of London. New series vol. 2, part. 1, 2 et 3. — in-8° avec pl.

Société Entomologique de Stettin. Entomologische Zeitung herausgegeben von dem entomologischen Vereine zu Stettin. Janvier à Décembre 1852. — 1 vol. in-8°. — Linnœa entomologica 1852. — 1 vol. in-8°.

Société Impériale des Naturalistes de Moscou. Bulletin. 1852, Nos II, III et IV, et 1853, N° I. — vol. in-8° avec pl.

Société impériale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille. Mémoires pour 1852. — 1 vol. in-8°.

Société libre d'Emulation du Doubs. Mémoires pour 1851, 2e série, 2e vol.— vol. in 8°, par M. Th. Bruand.

Société libre d'Emulation de Rouen. Bulletin pour 1851-1852. — vol. in-8°.

Société Linnéenne de Londres. The transactions of the Linnean Society of London. Tome XXI, partie 2e. 1852. 1 vol. in-4°. — Proceedings of the Linnean Society, 1851. br. in-8°. — List of the Linnean Society. — br. in-8°.

Société royale de Londres. Philosophical transanctions of the royal Society of London for the year 1851, 1852 et 1853, 5 vol. in-8°. — Proceedings of the royal Society of London, 1850, 1851, 1852 et 1853. — br. in-8°.

Société Zoologique et Botanique de Vienne. Verhandlungen des Zoologisch - Botanichen Vereine in Wien 1853. — br. in-8° avec pl.

Zoologie et Paléonthologie françaises. Par M. P. Gervais. Livr. 11e à 20 c. — gr. in-4o avec pl., par le Ministre de l'Instruction publique.

Zoologiste (Journal le). The zoologist : a popular Monthly Magazine of Natural History. Nos CXXII à CXXVI, CXXVII à CXXIX. — br. in-8o, par M. Newman.

LISTE DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

ANNÉE 1853. — VINGT-DEUXIÈME DE SA FONDATION.

Nota. * indique les Membres fondateurs. Les noms en majuscules sont ceux des Membres honoraires.

MM.

1841. ABICOT, notaire; à Gien (Loiret).
1853. ALLARD (Ernest), chef du bureau de l'ingénieur du chemin de fer de Bordeaux; rue du faubourg Saint-Denis, 95.
1853. AMBLARD (Louis), étudiant en médecine; rue de Vaugirard, 33.
1853. AMOR (Fernando); professeur à la Faculté des Sciences de Cordoue.
1834. AMYOT, avocat à la Cour impériale; rue des Prouvaires, 3.
1847. ARIAS TEIJEIRO, ancien magistrat espagnol; à Beaune (Côte-d'Or).
* AUBÉ, docteur en médecine, membre des Sociétés entomologiques de Londres et de Stettin, etc.; rue de Tournon, 8.
1853. AZAMBRE (Auguste), avocat; rue de Seine, 43.
1847. BAGRIOT; passage Saint-Charles, 10, à Vaugirard.
1848. BARAN (Gabriel de); rue de Vaugirard, 158.

1833. Bassi (le Chevalier); rue de Borgo-Nuovo, 1518, à Milan.

1846. Baudi de Selve (le Chevalier); à Turin.

1851. Bayle (Joseph); à Aigueperse (Puy-de-Dôme).

1851. Bazin (Stephane); au Mesnil-Saint-Firmin, près Breteuil (Oise).

1835. Becker; quai Bourbon, 49, île Saint-Louis.

1845. Bellier de la Chavignerie, membre des Sociétés Linnéenne de Lyon et entomologique de Stettin, etc.; rue de Stockholm, 4.

1835. Berce, graveur héraldique; place Laborde, 11.

1844. Bigot; rue de Luxembourg, 27.

1849. Blanchard, ancien major de cavalerie, officier de la Légion-d'Honneur; à Fouras, près Rochefort (Charente).

1837. Blanchard (Emile), aide naturaliste d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle, membre des Sociétés philomatique de Paris et entomologique de Stettin, etc.; rue Saint-Jacques, 161.

1833. Blutel, directeur des douanes en retraite, président de la Société des sciences de La Rochelle (Charente-Inférieure).

1832. Boheman, professeur au Musée de l'Académie royale des sciences de Suède, etc.; à Stockholm.

1851. Boieldieu (Anatole); rue de Verneuil, 41.

* Boisduval, docteur en médecine, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; rue des Fossés-Saint-Jacques, 22.

1842. Boisgiraud, ancien doyen de la Faculté des sciences de Toulouse; à Gemozac (Charente-Inférieure).

1842. Bonard, chirurgien-major en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, etc., à Calais (Pas-de-Calais).

1846. BOUCLEY, ancien recteur de l'Académie, à Pau (Basses-Pyrénées).

1852. BOUTEILLER (Ed.), professeur d'histoire naturelle; à Provins (Seine-et-Marne.)

1843. BOUVIN (Charles), ancien employé du laboratoire d'entomologie du Muséum d'histoire naturelle, etc.; rue Vieille-Notre-Dame, 4.

1838. BRÊME (le marquis de), sénateur, membre de l'Académie des sciences de Turin, de la Société impériale de Moscou, etc.; à Turin.

1847. BRISOUT DE BARNEVILLE (Louis); rue Le Regratier, 2.

1834. BRUAND (Théophile), membre de la Société libre d'émulation du Doubs; à Besançon (Doubs).

1832. BUGNION, membre de la Société helvétique des sciences naturelles, etc.; à Lausanne (Suisse).

1833. BUQUET (Lucien), naturaliste, attaché au ministère de la marine, membre correspondant de la Société Linnéenne de Lyon, de la Société d'Histoire naturelle de Prague (Bohême), etc; rue Hautefeuille, 19.

1852. BUREAU (Edouard), étudiant en médecine; rue Férou, 15.

1851. BURNETT, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Boston (Etats-Unis).

1850. CHAMBOVET aîné, courtier de commerce; à Saint-Étienne (Loire).

1834. CHAUDOIR (le baron Maximilien de), conseiller honoraire au service de Russie, etc.; à Kiew.

*CHEVROLAT, commis principal à l'administration de l'octroi de Paris, etc.; rue Fontaine-Saint-Georges, 25.

1839. COLIN, avocat, directeur du Muséum d'histoire naturelle; à Arras (Pas-de-Calais).

1842. Coquerel (Charles), docteur en médecine, etc., chirurgien de la marine, à l'Ile Bourbon.

1834. Curtis (John), membre des Sociétés Linnéenne de Londres, d'Oxfort, des Georgofili de Florence, de Philadelphie, etc.; 18, Belitha Villas Barusburg Park London.

1849. Cussac (Emile), attaché à la collection du Musée d'histoire naturelle; rue de Thionville, 29, à Lille (Nord).

1853. Dallas, membre de la Société entomologique de Londres.

1832. Daube, propriétaire; à Montpellier (Hérault).

1839. Delacour, juge d'instruction; à Beauvais (Oise).

1852. Delaplace fils, libraire; à Gap (Hautes-Alpes).

1853. Delarouzée (Charles); rue de Vaugirard, 73.

1845. Démoulin, membre de la commission du Musée d'histoire naturelle; àMons (Belgique).

1853. Dert; à Bordeaux (Gironde).

1838. Desmarest (Eugène), membre de la Société entomologique de Stettin, membre titulaire de la Société de Biologie, du laboratoire d'Anatomie comparée du Muséum d'histoire naturelle, etc.; rue du Faubourg Saint-Antoine, 115, passage de la Bonne-Graine, 15.

1842. Deyrolle, naturaliste; rue de la Monnaie, 19.

1851. Dohrn (C. A.), président de la Société entomologique de Stettin, etc.; à Stettin (Prusse).

1845. Doubleday (Henry); à Londres.

1833. Doüé, ancien chef de bureau au ministère de la guerre, officier de la Légion d'honneur, etc.; rue Hautefeuille, 19.

1845. Douglas (John-Williams); à Londres.

1852. Dours (Antoine), médecin-militaire; à Orléansville (Algérie).

1834. Drewsen, négociant; à Strendsmollen, près Copenhague.

1851. Ducoudray-Bourgault; à Nantes. (Loire-Inférieure).

1832. DUFOUR (Léon), correspondant de l'Académie des sciences, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Saint-Sever (Landes).

1832. DUMÉRIL, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle et à la Faculté de médecine, officier de la Légion d'honneur, etc.; au Muséum.

1850. Dutreux, membre des Sociétés Entomologique de Stettin, des Sciences et d'Archéologie du grand-duché de Luxembourg, chevalier de la couronne de chêne; à Luxembourg.

1833. Ecoffet, directeur des contributions, chevalier de la Légion d'honneur; à Nîmes (Gard).

* Edwards (Milne), membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, professeur d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle, doyen de la Faculté des sciences, etc.; au Muséum.

1842. Fairmaire (Léon), membre de la Société entomologique de Stettin, employé de l'Administration de l'assistance publique, etc.; rue le Chapelais, 6, à Batignolles.

1833. Farhoeus, membre du conseil d'Etat, chef du département de l'intérieur en Suède, grand'-croix de l'Etoile polaire; à Stockholm.

1836. Fischer de Waldheim, membre de la Société impériale des naturalistes de Moscou, conseiller d'Etat actuel, grand'croix des ordres de Saint-Anne et de Saint-Stanislas, etc.; à Moscou.

1851. Foureau de Beauregard (Gabriel), médecin en chef de l'Asile des Aliénés à l'Hospice Saint-Jacques, à Nantes (Loire-Inférieure).

1850. Frey-Gesner (Emile); à Aarau (Suisse).

1838. Frivaldjzky, docteur en médecine; à Pesth.

1850. Garden, conservateur du Musée; rue de la Bourse, 10, à Saint-Étienne (Loire).

1851. Gautard, docteur en médecine; à Vevey (Suisse).

1846. Gautier (Antoine); à Nice (Sardaigne).

1842. Gehin, pharmacien; à Metz (Moselle).

1847. Genin, conservateur du Musée d'histoire naturelle, etc.; à Chambéry (Savoie).

1844. Ghiliani (Victor), employé au Musée d'histoire naturelle; à Turin.

1852. Giraud (Joseph-Jules), docteur en médecine; place de l'Empereur-Joseph, N° 1, 156, à Vienne (Autriche).

1844. Goubert (Léon), s.-inspecteur des Tabacs; rue Porte-Saint-Louis, 17, à Aix (Bouches-du-Rhône).

* Gougelet, naturaliste, employé à l'administration de l'Octroi de Paris; rue de Cléry, 16.

1835. Goureau, colonel du génie en retraite, membre de la Légion d'honneur, etc.; Marché Saint-Honoré, 32.

1833. Graells, membre du Conseil royal de l'Instruction publique, professeur de zoologie au Muséum d'histoire naturelle de Madrid.

1853. Grandin, capitaine au 7e régiment de chasseurs, en garnison à Senlis (Oise).

1832. Graslin (de), membre correspondant de l'Académie royale des sciences et arts de Barcelonne, etc.; à Château-du-Loir (Sarthe).

1851. Gratiolet (Pierre-Louis), aide d'anatomie comparée du Muséum d'histoire naturelle, docteur en médecine, etc.; rue Guy-Labrosse, 15.

1833. Gravenhorst, docteur en philosophie, conseiller privé de la cour de Prusse ; à Breslau.

1849. Griveau (Alfred) ; rue du Mont-Thabor, 24.

1849. Grué (Marius) ; à Marseille (Bouches-du-Rhône).

1836. Guéneau d'Aumont, major au 18e régiment de ligne, chevalier de la Légion d'honneur ; à Dijon, porte d'Ouche, 11 (Côte-d'Or).

1832. Guenée (Achille), avocat ; à Chateaudun (Eure-et-Loire).

* Guérin-Méneville, membre de la Société impériale et centrale d'agriculture de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, etc ; rue des Beaux-Arts, 4.

1846. Guernisac (le comte de) ; à Morlaix (Finistère).

1847. Guillemot (Antoine) ; à Thiers (Puy-de-Dôme).

1853. Guirao Nabarro (Angel), professeur de zoologie à l'Institut royal de Murcie.

1847. Guth (J.-G.) ; à Londres.

1834. Hérétieu, inspecteur des contributions directes, membre du conseil général du dép. du Lot ; à Montauban (Tarn-et-Garonne).

1852. Heurtaux (Alfred), interne à l'Hôtel-Dieu de Nantes (Loire-Inférieure).

1852. Hewitson, membre de la Société entomologique de Londres ; Oatlands Cottage Walter in Plantes Surry, à Londres.

1847. Heyden (Von), sénateur ; à Francfort.

1832. HUMBOLDT (le baron de), membre des Académies des sciences de Paris et de Berlin, grand'croix de la Légion d'honneur, etc. ; à Berlin

1848. Jacquelin-du-Val ; rue de Charenton, 10, à Bercy.

1847. Javet (Ch.), négociant, membre de la Société entomologique de Stettin, etc.; rue Geoffroy-Marie, 10.

1843. Jekel (Henri), (mardis et vendredis); rue des Portes-Blanches, 6 bis, et rue de la Glacière, 2, à Montmartre.

1849. Kiesenwetter (Hellmuth Von); à Bautzen (Saxe).

1832. KLUG, docteur en médecine, directeur du Muséum royal d'histoire naturelle; à Berlin.

1846. Kolenati (Frédéric); à Brur (Moravie).

1846. Laboulbène (Alexandre), docteur en médecine, secrétaire de la Société de Biologie, correspondant de la Société d'Agriculture, sciences et arts d'Agen, etc.; à l'hôpital de la Charité.

1832. Lacordaire, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'université de Liége, etc.; à Liége.

1837. Laferté-Sénectère (le marquis de); à Chinon (Indre-et-Loire).

1853. Lafont, négociant; rue Saint-Victor, 18.

1848. Lambert (Paul), docteur en médecine; à Saumur (Maine-et-Loire).

1848. Lamotte (Martial), pharmacien; à Riom (Puy-de-Dôme).

1853. Laporte; pharmacien principal à l'hôpital militaire de Lyon (Rhône).

1849. Lareynie (Philippe), docteur en droit; à Bézenac, par Saint-Cyprien (Dordogne).

1848. Lauras, docteur en médecine, pharmacien aide-major de 1re classe; à Alger.

1851. Lederer (Julius); à Vienne, Stadt, N° 146. (Autriche).

1833. Lefebure de Cérisy, ingénieur de la marine en retraite, ancien amiral de la flotte égyptienne, officier de la Légion d'honneur, etc.; à Toulon (Var).

* Lefebvre (Alexandre), chevalier de la Légion-d'Honneur, membre des Sociétés savantes de Catane, Moscou, Barcelone, Madrid, Londres, etc.; à Bouchevilliers, près Gisors (Eure).

1837. Leprieur jeune, pharmacien aide-major; à Bône (Algérie).

1843. Léséleuc (de), chirurgien de la marine, détaché aux mines de Poullaouen, près Brest (Finistère).

1853. Lespès, docteur ès-sciences et docteur en médecine; rue Racine, 20.

1832. Lucas (H.), du Muséum d'histoire naturelle, membre de la commission scientifique de l'Algérie, de la Société philomatique, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; rue Monsieur-le-Prince, 10.

1832. Macquart, membre de plusieurs sociétés savantes, chevalier de la Légion d'honneur, etc; à Lille (Nord).

1846. Manderstjerna, capitaine aux gardes de S. M. l'empereur de Russie; à Saint-Pétersbourg.

1833. Mannerheim (le comte), président de la haute cour de justice de Viborg, grand'croix de l'ordre de sainte Anne et de saint Stanislas, de l'ordre de saint Wladimir, etc.; à Viborg.

1853. Manuel (le comte Alfred de); à Chambéry (Savoie).

1835. Marseul (l'abbé de); rue Rabelais, 12, à Nantes, (Loire-Inférieure).

1852. Melly (Charles); à Liverpool.

1849. Mieg (Don Juan), directeur du Cabinet royal de physique de Madrid, docteur en philosophie, membre de l'Académie médicale, etc.; à Madrid.

1853. Migneaux (Jules), peintre et graveur d'histoire naturelle; à l'Hôtel impérial des Invalides (Cour de l'Industrie).

1850. Millet, secrétaire de la Société d'agriculture, et d'Histoire naturelle de Maine-et-Loire; à Angers (Maine-et-Loire).

1851. Millière (Pierre), membre des Sociétés Linnéenne de Lyon et entomologique de Stettin, etc.; rue Grenette, 22, à Lyon (Rhône).

1851. Mnizech (le comte Georges); à Berditcher (Russie).

1844. Mocquerys (Emile); rue Grand-Pont, 57, à Rouen (Seine-Inférieure).

1835. Morisse, membre de la Société géologique de France, etc.; rue Beauverger, 12, au Havre (Seine-Inférieure).

1853. Moritz, naturaliste-préparateur; rue Neuve-Saint-Eustache, 22.

1850. Murray (André); à Édimbourg.

1852. Narcillac (le vicomte de), auditeur au Conseil-d'Etat, licencié ès-sciences, etc.; rue Saint-Doque, 58.

1845. Nicolet, peintre d'histoire naturelle, ex-conservateur des collections de l'Institut agronomique de Versailles, de la Société philomatique, etc; rue Duplessy, 182, à Versailles (Seine-et-Oise).

1850. Pandellé (Louis); à Tarbes (Hautes-Pyrénées).

1849. Paparel, percepteur des contributions directes; à Saint-Etienne, vallée française, par Saint-Jean-du-Gard (Lozère).

1834. PARIS, ancien notaire; à Epernay (Marne).

1846. PARIS, docteur en médecine, etc.; à Gray (Haute-Saône).

1833. PASSERINI, agrégé du professeur de zoologie au Muséum d'histoire naturelle; à Florence (Toscane).

1837. PECCHIOLI; à Florence.

1850. PEREZ ARCAS (Laureano), professeur de Zoologie au Musée royal de Madrid.

1838. PERRIS (Ed.), chef de division à la préfecture de Mont-de-Marsan, chevalier de la Légion-d'Honneur, etc.; à Mont-de-Marsan (Landes).

1851. PERROUD (Benoist-Philibert), membre de la Société d'agriculture et histoire naturelle de Lyon, etc.; à Lyon (Rhône).

1833. PICTET, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'université de Genève.

1852. PILATE; rue du Marché, 41, à Wazemmes (Nord).

* POEY, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'université de la Havane.

1849. PRADIER, lieutenant de vaisseau; à Lorient (Morbihan).

1850. PROPHETTE, chirurgien-dentiste; à Nîmes (Gard).

* RAMBUR, docteur en médecine; à Saint-Christophe, près Tours (Indre-et-Loire).

* REICHE, négociant, membre de la Société impériale des naturalistes de Moscou, etc.; rue du Vingt-Neuf-Juillet, 10.

1835. REICHENBACH, docteur en médecine, professeur et directeur du Muséum royal d'histoire naturelle, etc; à Dresde.

1846. RENARD; à Saint-Quentin (Aisne).

1849. Robin (Charles), professeur agrégé à l'Ecole de Médecine, président de la Société de biologie, de la Société philomatique, etc.; rue Hautefeuille, 19.

1833. Robineau Desvoidy, docteur en médecine, etc.; à Saint-Sauveur en Puissaye (Yonne).

1851. Rojas, de Caracas, province de Venezuela (Colombie).

* Romand (de), chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Vernon sur Brenne (Indre-et-Loire).

1840. Rondani (Camillo), membre de plusieurs sociétés savantes; à Parme.

1848. Rosenhauer (W. G.), docteur-médecin, conservateur du Musée, et professeur d'Histoire naturelle de l'Universite; à Erlangen (Bavière).

1844. Roser (de), conseiller intime de légation; à Stuttgard (Wurtemberg).

1841. Rouget (Auguste); à Dijon (Côte-d'Or).

1853. Roux (l'abbé); à Lasauvctat (Gers).

1847. Rouzet (J.-H.), du laboratoire d'Anatomie comparée du Muséum d'histoire naturelle, membre honoraire de la Société d'horticulture du Cantal, correspondant de la Société d'agriculture du même département etc.; rue des Rigoles 70, à Belleville.

1833. Sahlberg, docteur en médecine, professeur émérite de l'Académie impériale d'Alexandre, chevalier de l'ordre de saint Wladimir, etc.; à Helsingfors (Finlande).

1852. Sallé (Auguste), naturaliste-voyageur; rue Fontaine-Saint-Georges, 12.

1832. Saporta (le marquis de); à Aix (Bouches-du-Rhône).

1844. SAUCEROTTE, docteur en médecine, etc.; à Strasbourg.

1851. SAULCY (Félicien-Henry Caignart de); au Musée d'artillerie, place Saint-Thomas-d'Aquin.

1835. SAUNDERS (Sidney-Smith), consul d'Angleterre en Epire et Albanie.

1842. SAUNDERS (Williams-Wilson), membre des Sociétés linnéenne et entomologique de Londres, etc.; à Wandsworth, près Londres.

1851. SAUSSURE (de), licencié ès-sciences, etc.; à Genève, Cité 23; (au Muséum, à Paris.)

1843. SCHAUM, docteur en médecine, membre de la Société entomologique de Stettin, etc.; à Berlin (Prusse).

1841. SCHMID (le chevalier Louis de), chambellan de S. A. R. le duc de Lucques; à Florence.

1853. SCHINER, (le Docteur J. RUD.), membre de la Société zoologique et botanique de Vienne, de la Société « lotos » de Prague, de la Société d'Histoire naturelle d'Hermanstadt, de la Société entomologique de Stettin, etc.; à Vienne (Autriche).

1835. SCHOEFFER (Herrich), docteur en médecine; à Ratisbonne.

1834. SELYS LONGCHAMPS (Edme de), membre de la Société des sciences naturelles de Liége, etc; à Liége (Belgique).

* SERVILLE (AUDINET), membre de la Société impériale des naturalistes de Moscou, etc.; au Marais, près la Ferté-sous-Jouare (Seine-et-Marne).

1851. SICHEL, docteur en médecine, officier de la Légion-d'Honneur, etc.; rue de la Chaussée-d'Antin, 50.

1843. SIGNORET (Victor), docteur en médecine, pharmacien, etc.; rue de Seine, 51.

1834. SOMMER, négociant, membre de plusieurs sociétés savantes; à Altona.

1833. SPENCE (Henry), président de la Société entomologique de Londres, etc.; à Londres;

1835. SPINOLA (le marquis Maximilien de); à Novi.

1850. STAINTON MUNNTSFIELD, secrétaire de la Société entomologique de Londres; à Londres.

1852. STEUART (Henri), membre de la Société entomologique de Londres; à Londres.

1849. STEVENS (Samuel); à Londres.

* THEIS (le baron de), consul général de France à Tunis, membre de la Société des sciences et arts de Saint-Quentin, etc.; à Tunis.

1846. THIBÉSARD, fondé de pouvoir du receveur-général du département de l'Aisne; à Laon (Aisne).

1852. TITON (Auguste), de Châlons-sur-Marne; interne des hôpitaux; à l'hôpital Saint-Louis.

1844. TRUQUI (Eugène), docteur en médecine; à Turin.

1850. VACHEROT (Louis), conservateur du mobilier de l'État; à Alger.

1850. VILLANOVA Y PIERA (Juan), professeur de géologie au Muséum royal d'Histoire naturelle de Madrid.

1851. VILLA VICENCIO, gouverneur de Napo, province de Quito (Equateur).

1852. WACHANRU; rue des Quatre-Patissiers, 3, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

1836. WAGA (de), professeur d'histoire naturelle, etc.; à Varsovie.

1834. WESTERMANN, négociant; à Copenhague.

1833. WESTWOOD, membre des Sociétés Linnéenne et entomologique de Londres, etc.; à Londres.

1849. WOLLASTON, membre de la Société entomologique de Londres; à Londres.

200.

MEMBRES DÉCÉDÉS.

MM.

1852. Armand (Emile), membre de la Société Linnéenne; quai St-Vincent, 57, à Lyon (Rhône).

1847. Deville (Emile), du laboratoire de Mammalogie et d'Ornithologie du Muséum d'histoire naturelle, chevalier de la Légion-d'Honneur; mort à Rio-Janeiro.

1832. Fonscolombe (Boyer de); à Aix (Bouches-du-Rhône).

1833. Germar, profess. d'hist. natur.; à Halle (Saxe).

1845. Stephens, membre de la Société entomologique de Londres, etc.; à Londres.

MEMBRES DÉMISSIONNAIRES.

MM.

1841. Burmeister, professeur de zoologie à l'Université de Halle, etc.; à Halle (Saxe).

1837. Fol, négociant; place de la Bourse, 9.

1847. Gaubil, capitaine au 17e régiment d'infanterie légère; à Quillan (Aude).

1845. Levoiturier (Jacques-Alexandre); à Orival (Seine-Inférieure).

Membre rayé comme n'ayant pas satisfait a ses engagements.

Décision du 12 *janvier* 1853.

M.

1846. Hérold (Albert), rédacteur attaché au cabinet du préfet de police; rue Lemercier, 20, à Batignolles.

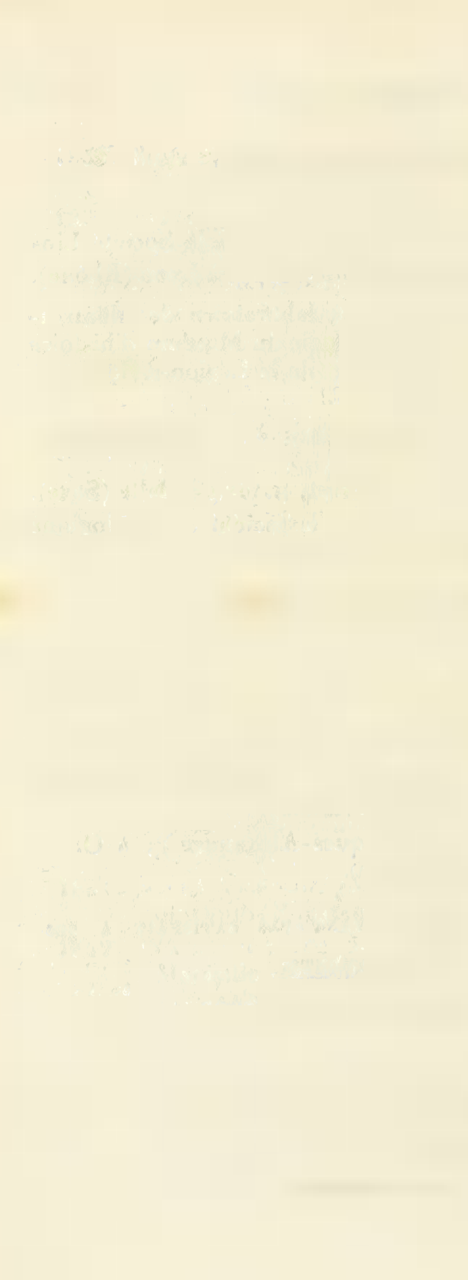


TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME (1).

A

(1) M. H. Lucas, secrétaire-adjoint, a bien voulu, comme les années précédentes, se charger de dresser cette table.

B

C

D

E.

F

G

H

N

O

Q

R

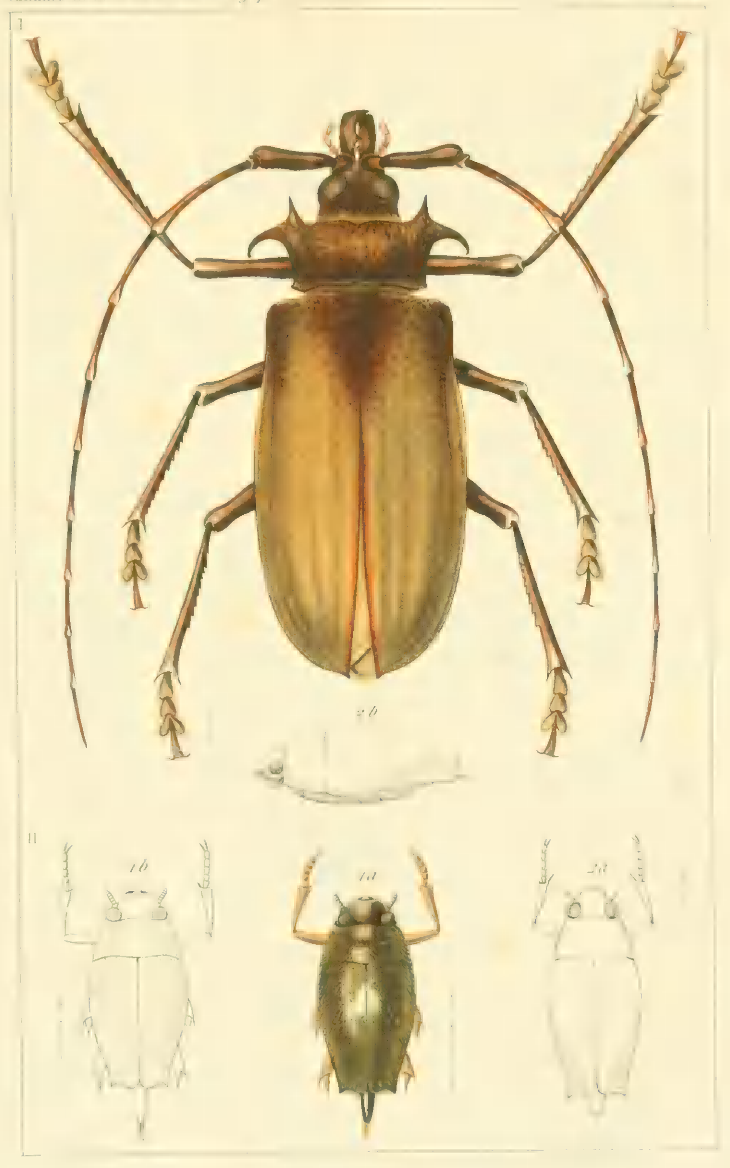
S

T

V

X

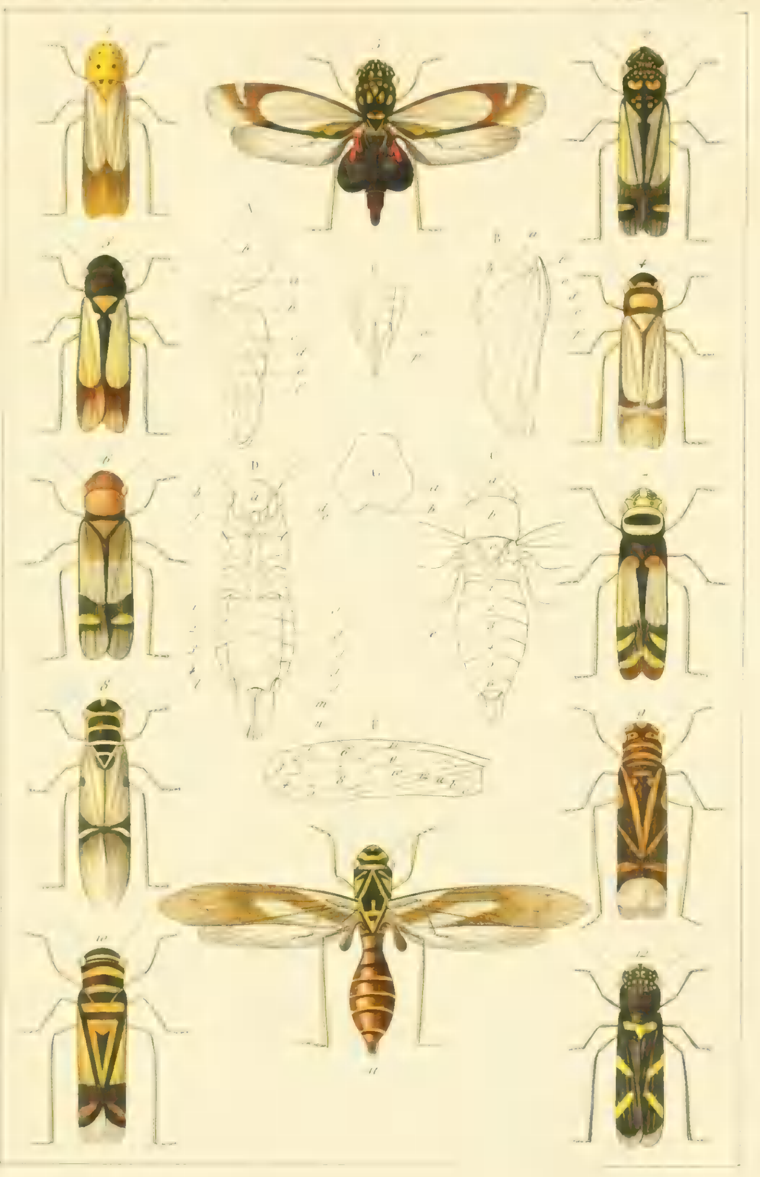
Z



I. Ancistrotus aduncus. A. L. Buquet. II. 1. Gyretes sericeus. 2. G. nitidulus

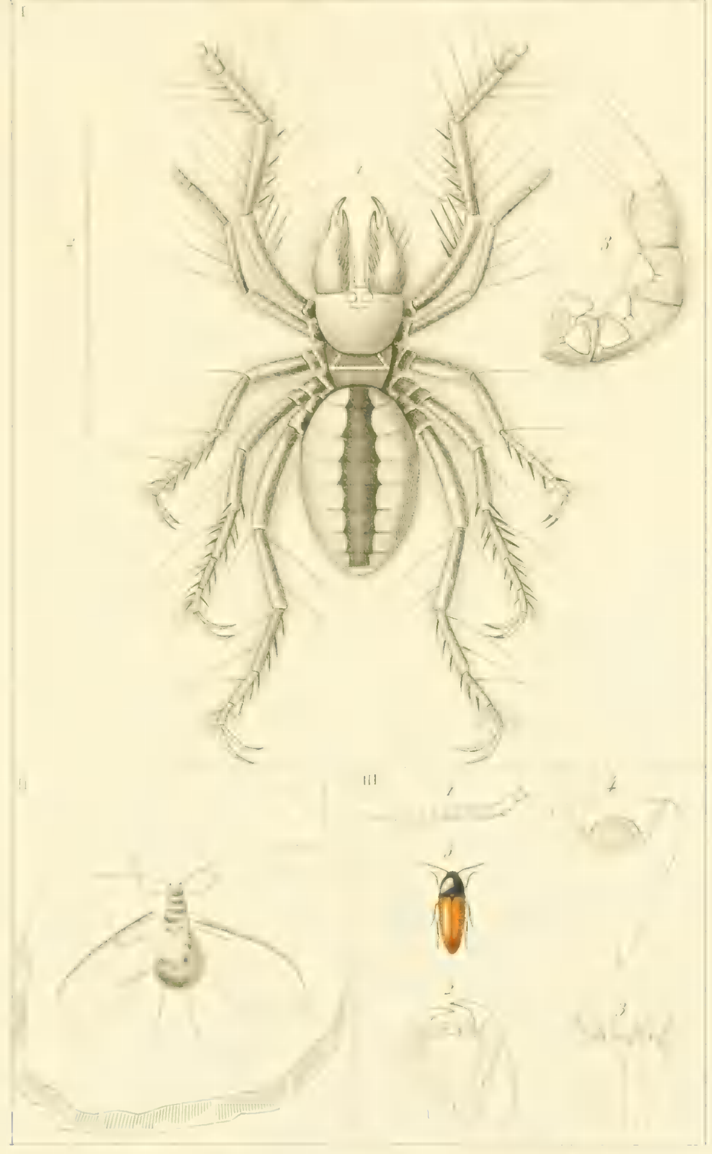
Imp. Tourfaut





Tettigonides

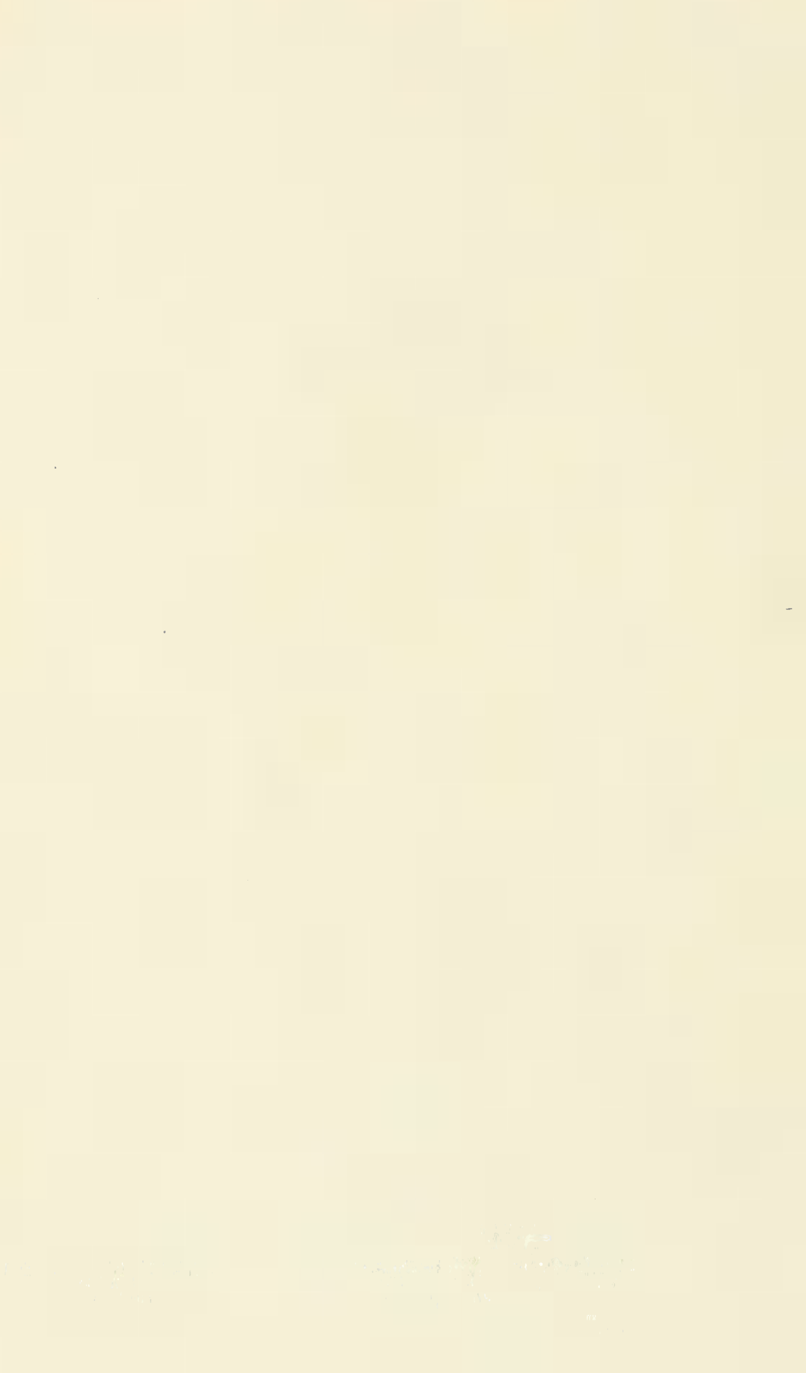


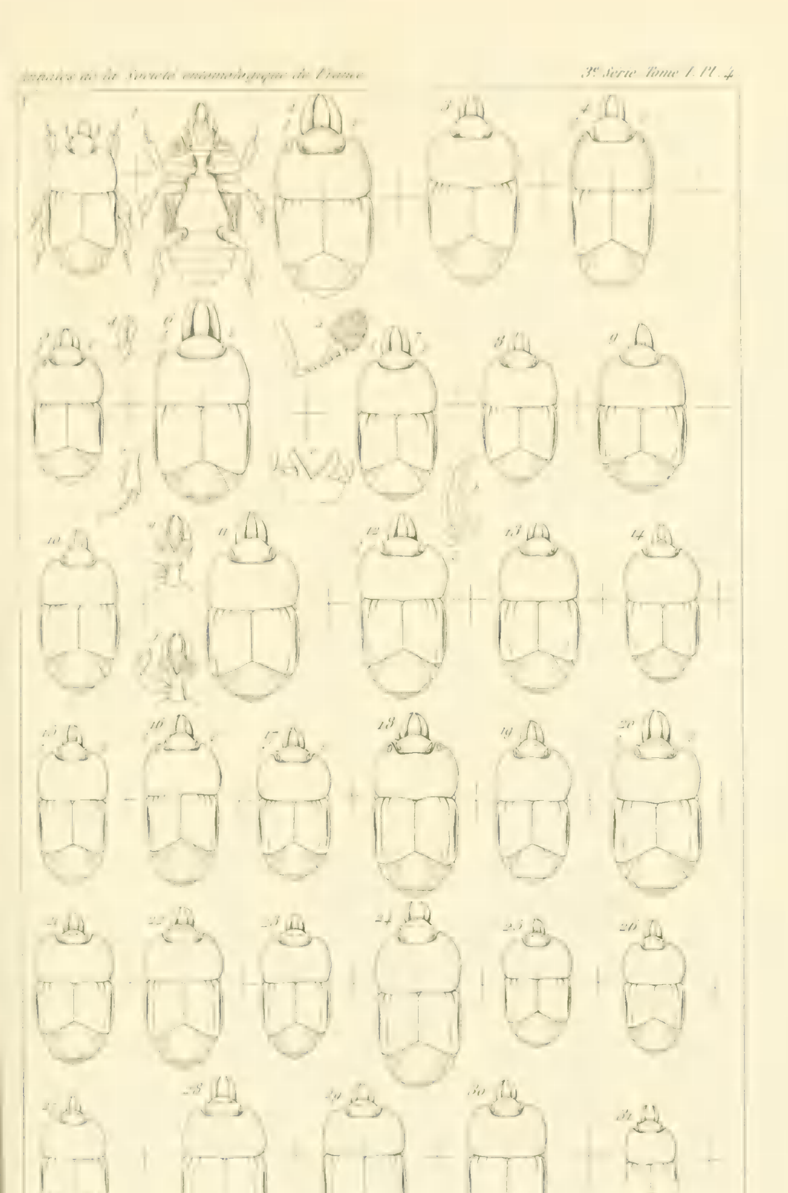


I. *Galeodes Barbara* ♀ H. Lucas. II. *Aphis longicaudatus* P. Millière

III. *Elater pomorum* Geoffroy (métamorphoses)

Imp. Tourfaut.





de Marseul. Histérides Pl. 1re.
1. G. Hololepta.

Imp. Tourfaut.





de Marseul. Histérides Pl. 2me

II. G. ~~Hololepta~~ Phylloma . III. G. Leionota . IV. G. Oxysternus.

VI. G. Placodes.

Imp. Tourfaut.





de Marseul _ Histérides. Pl. 3e

V Genre . Plæsius. Er. VII. Genre. Aulacosternus.

VIII Genre Macrosternus .

Tourfaut imp



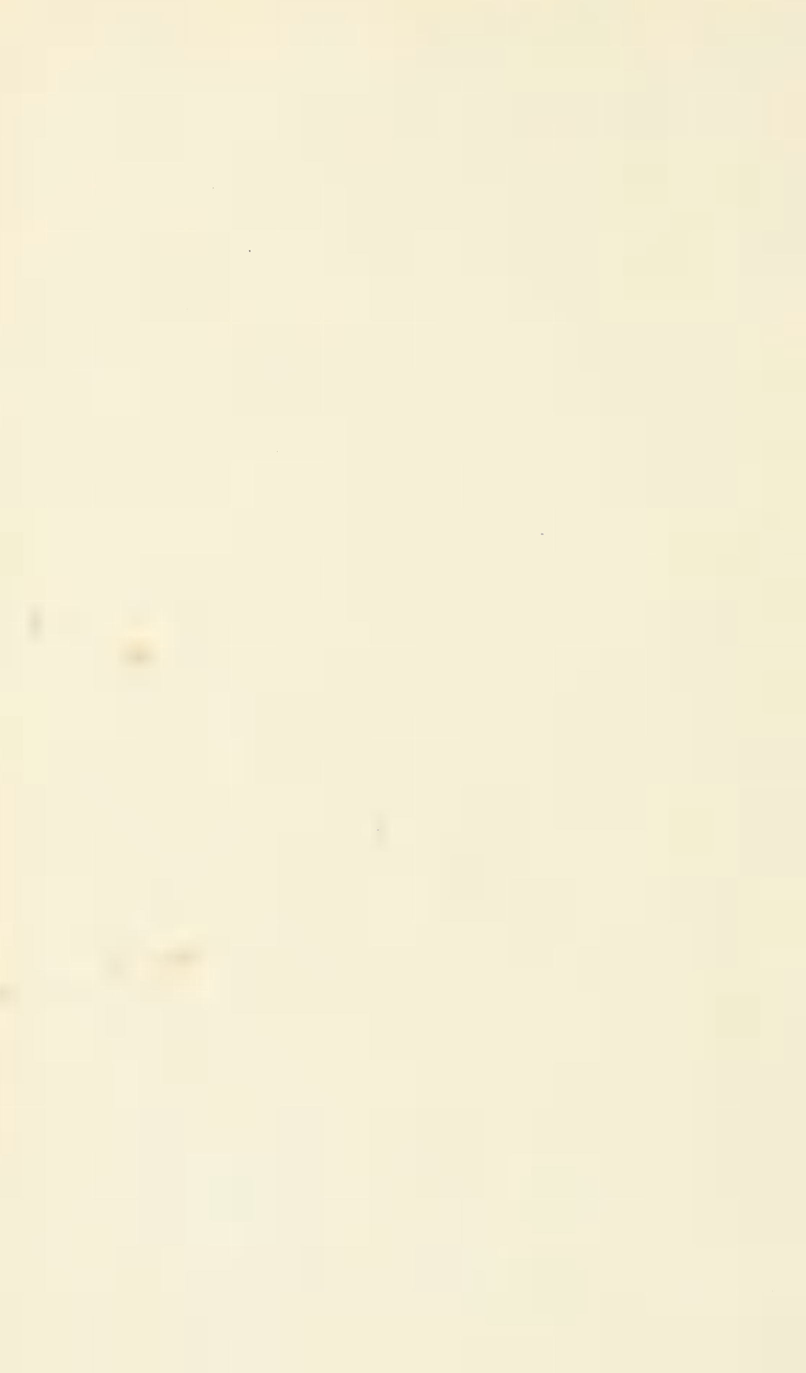


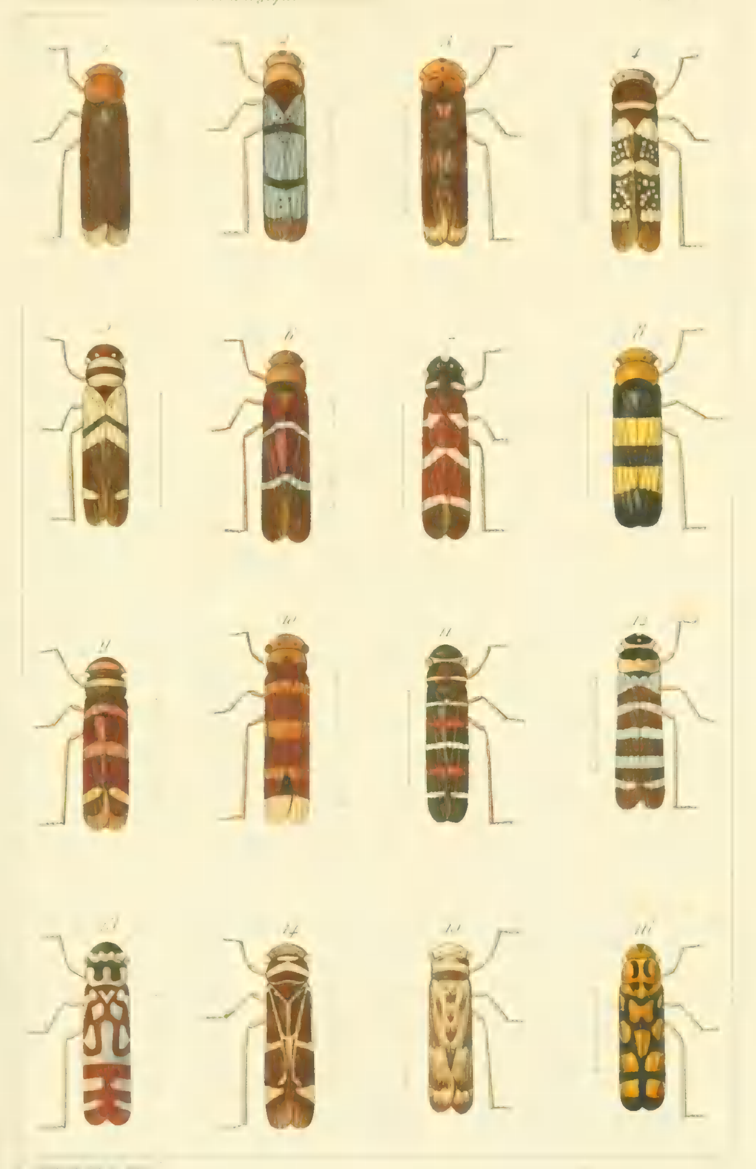
de Marseul Histérides. Pl. 4e.

IX Genre Platysoma Leach. X Genre Cylistus.

XI. Genre Crypturus Er.

Tourfaud imp





V. Signoret Tettigonides

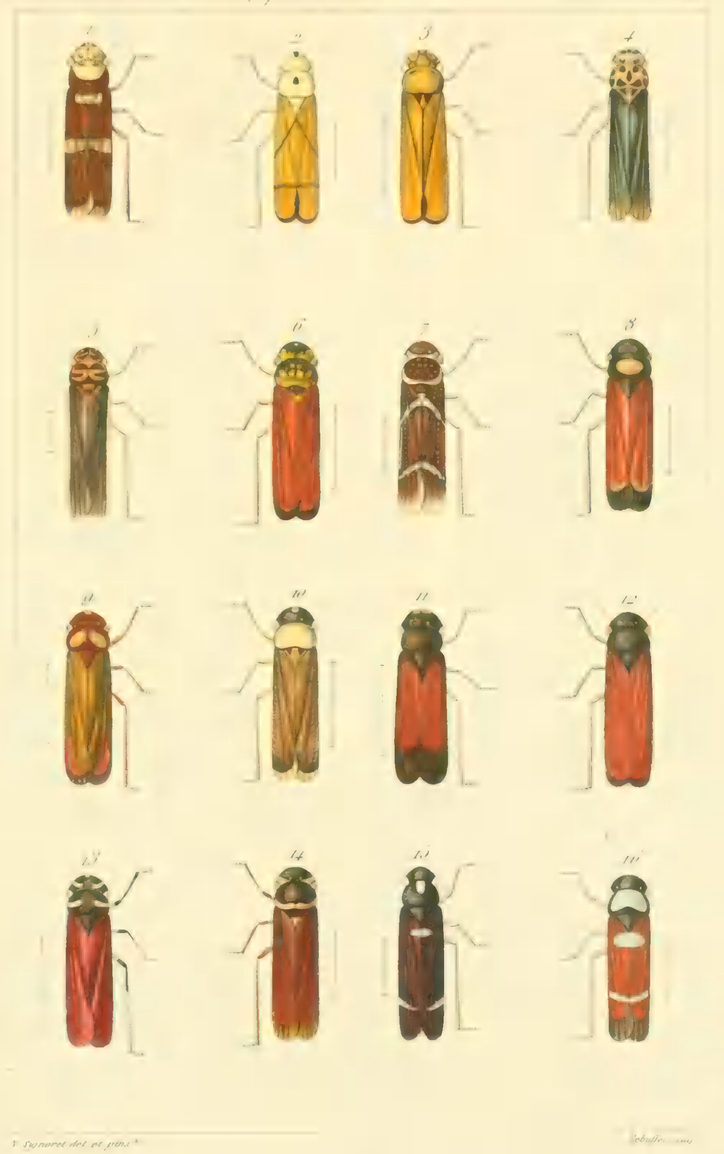




V. Signoret Tettigonides

Imp. Tourlaut





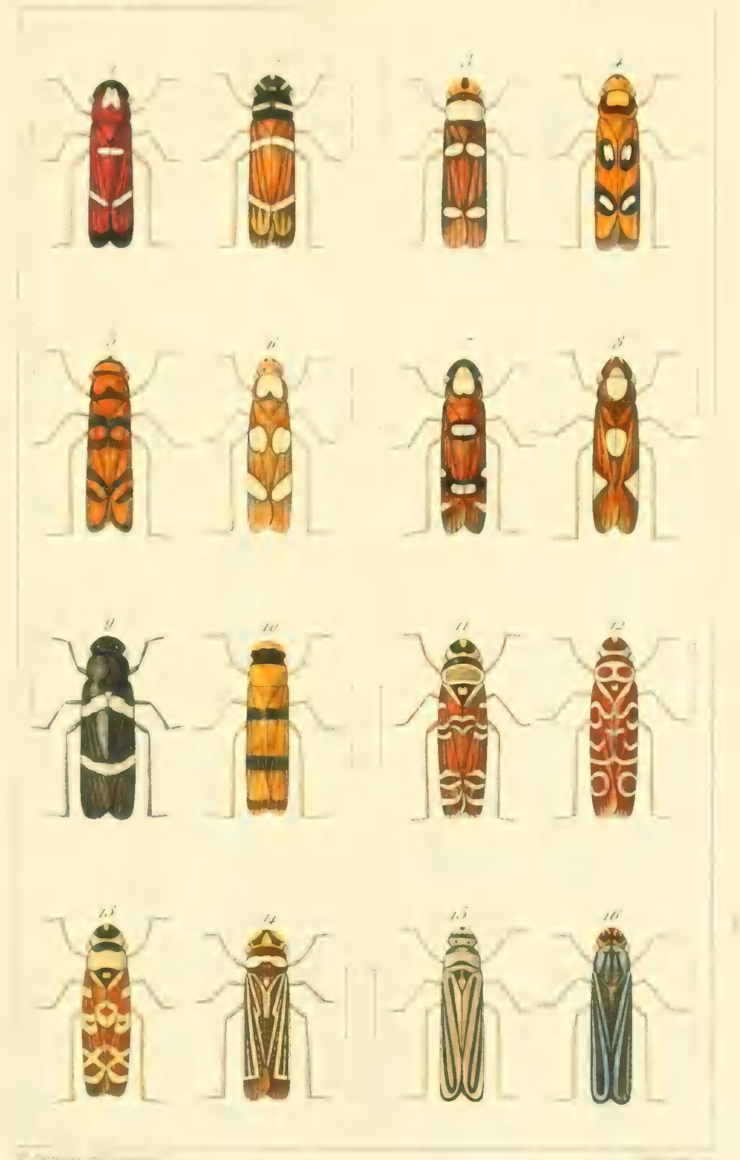
V. Signoret del. et pinx.

Debuller imp.

V. Signoret. Tettigonides.

Tourfaut

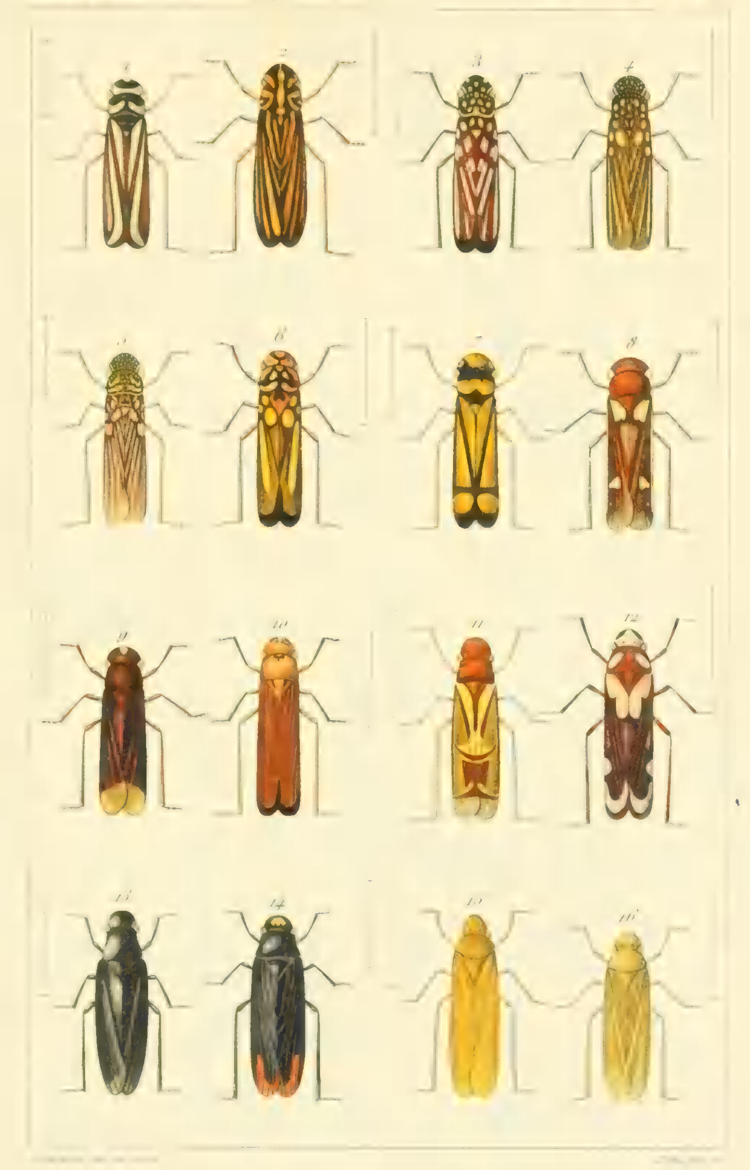




V. Signoret Tettigonides.

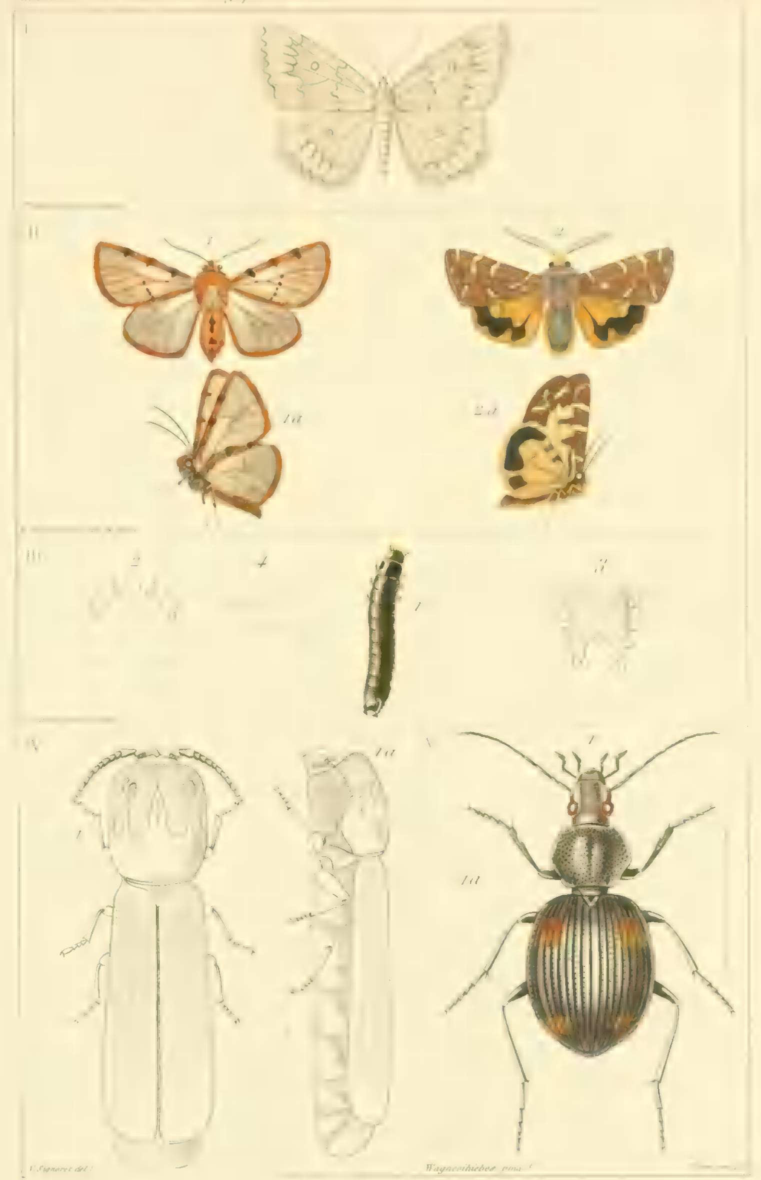
Imp. Toufaut





Signoret Tettigonides

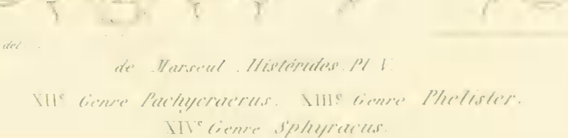




I. *Gnophos obscuraria* ? Var. II. 1. *Trichosoma pudens* ♂ H. Lucas.
II. 2. *Trichosoma atlanticum* ♂ H. Lucas. III. *Athous rhombeus* (Mét. de l.
IV. *Thaumasus gigas* Oliv. Reiche. V. *Isotarsus insignis* Schaum.

Imp. Tourfaut





de Marseul del.

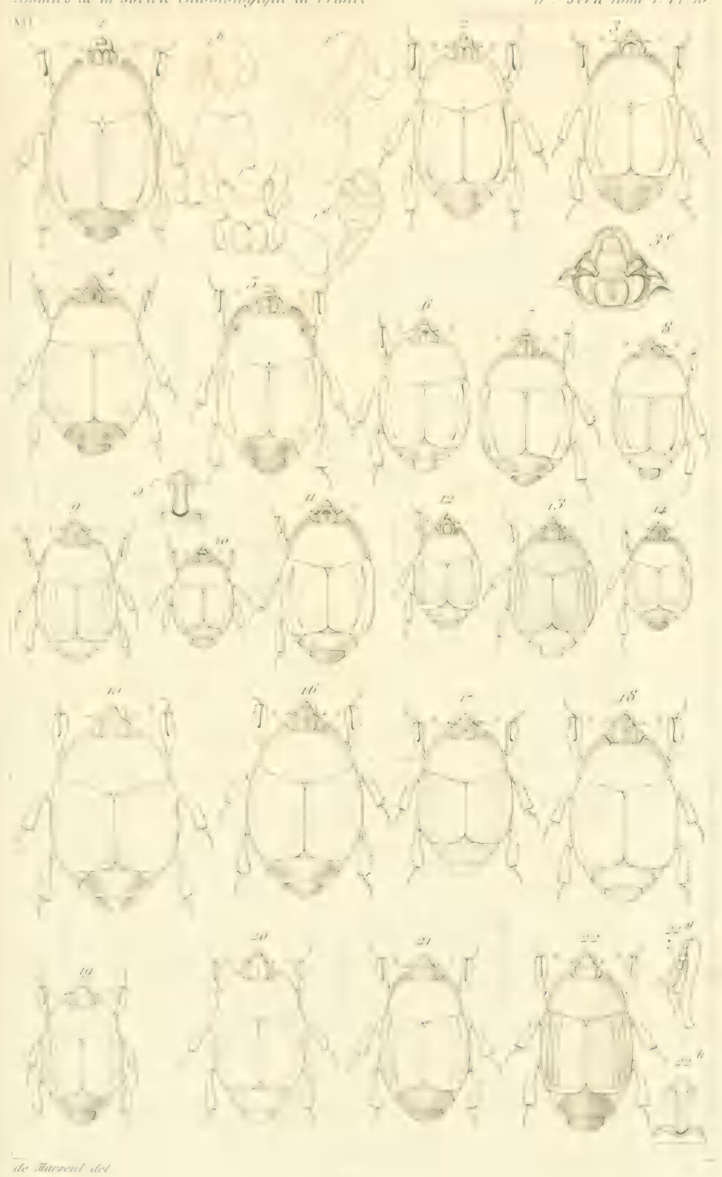
de Marseul. Histérides. Pl. V.

XIIe Genre Pachycraerus. XIIIe Genre Phelister.

XIVe Genre Sphyracus.

Imp. Tourfaut.





de Marseul del.

de Marseul. Histérides. Pl. VI.

XVIe Genre Omalodes Er. (Com^t)

Imp. Tourfaut





de Marseul. Histérides. Pl. VII

XVIe Genre Omolodes (suite) Er. — XVe Genre Rhypochares.
XVIIe — Psiloscelis. — XVIIIe — Contipus.
XIXe — Margarinotus.

Tourfaut Impr.



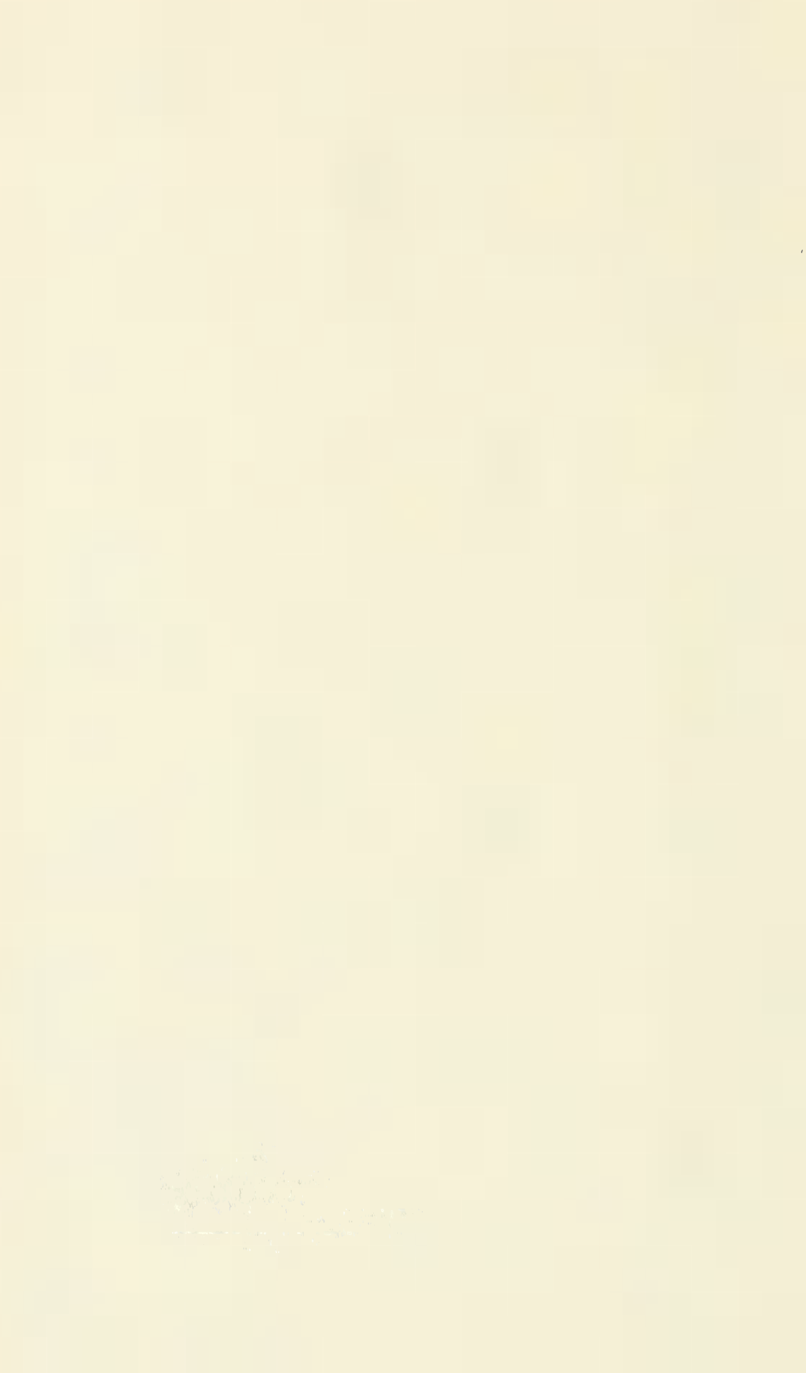


Ed. Perris del.t

Rebuffet sculp.t

Ed. Perris. Insectes du Pin. Pl. I.ère

Imp. Tourfaut.



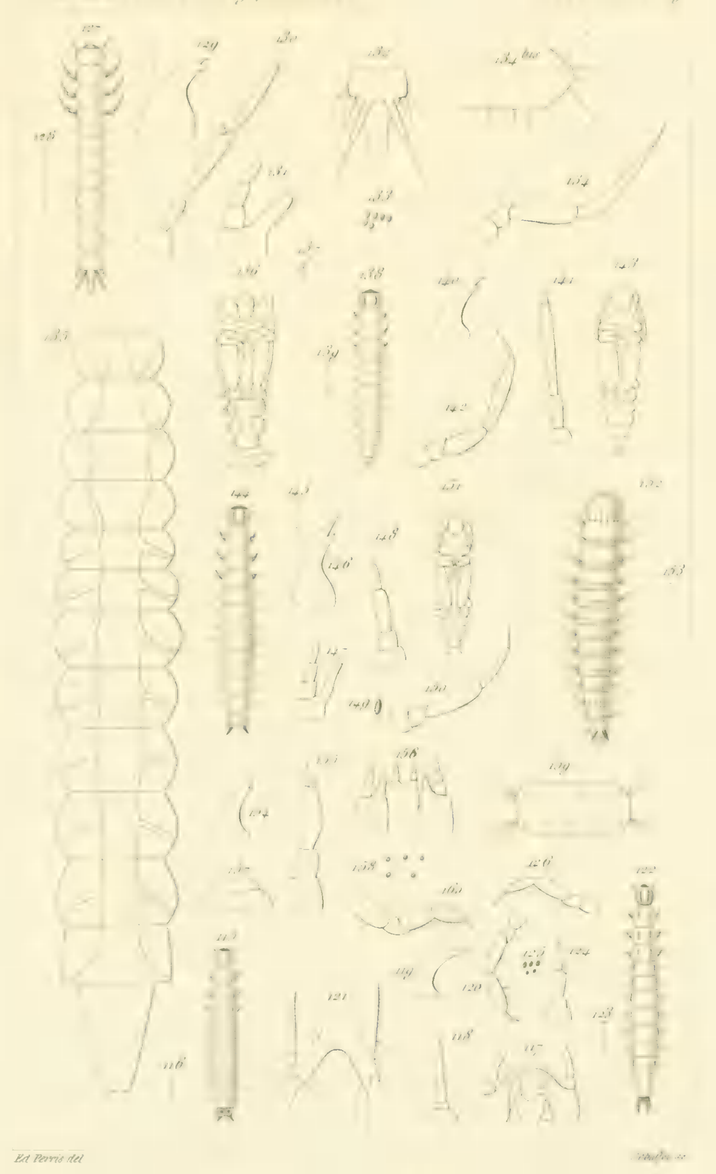


Ed. Perris del *Rebuffet sc*

Ed. Perris. Insectes du Pin Pl. 2e

Imp. Tourfaut.



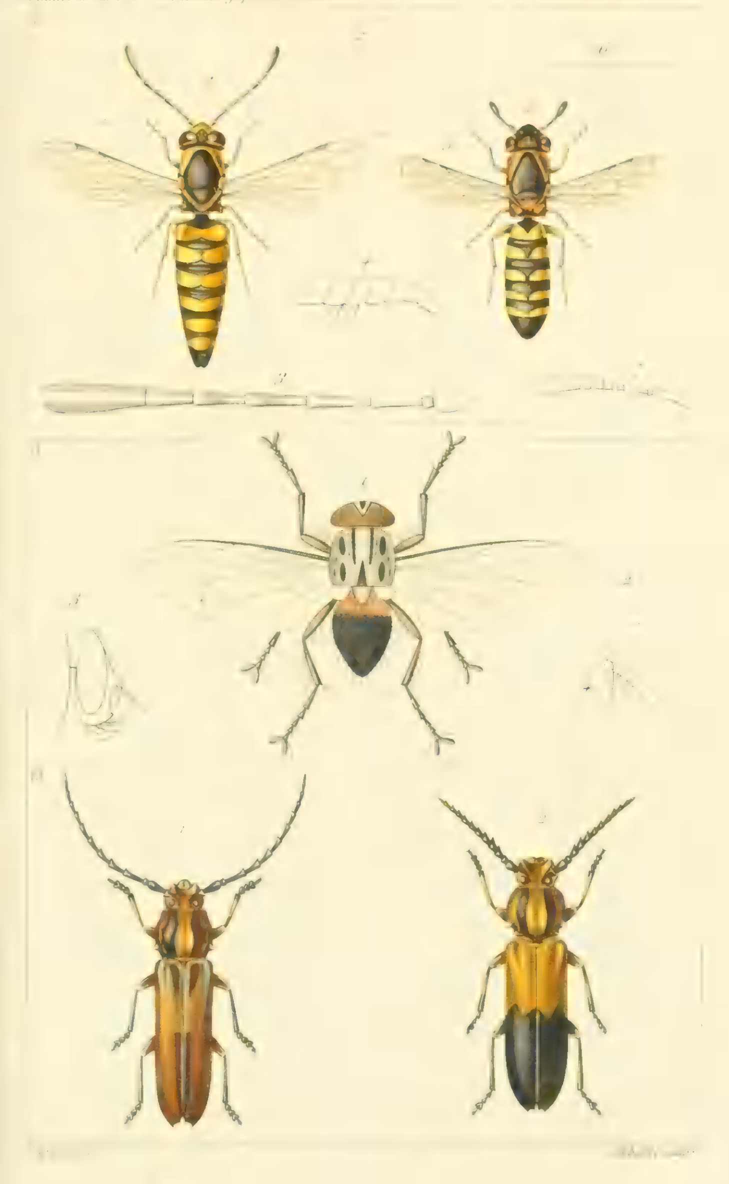


Ed. Perris del.

Ed. Perris. Insectes du Pin Pl. 3e

Imp. Tourfaut

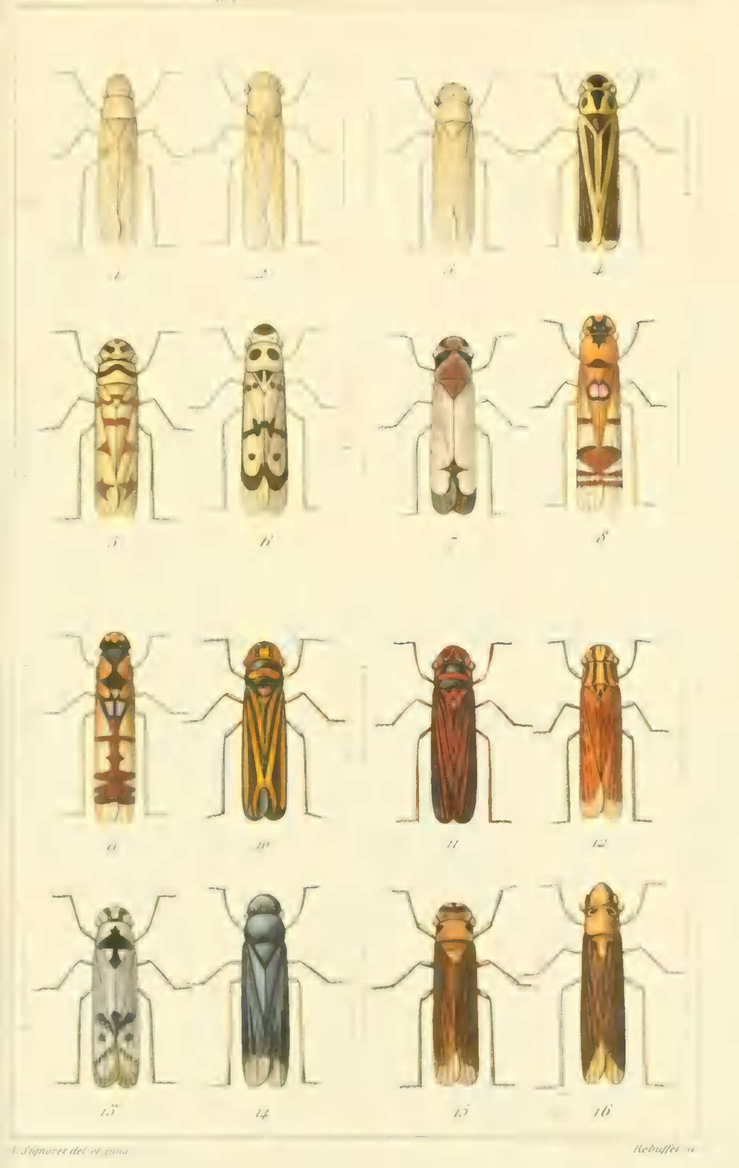




I. Schaum. Masaris vespiformis 1a 4 3. 5a 7. II. Macquart. Aricia pict
III. Sallé. Metepocœlus Rejasu 1. 2.

imp. Courtaut



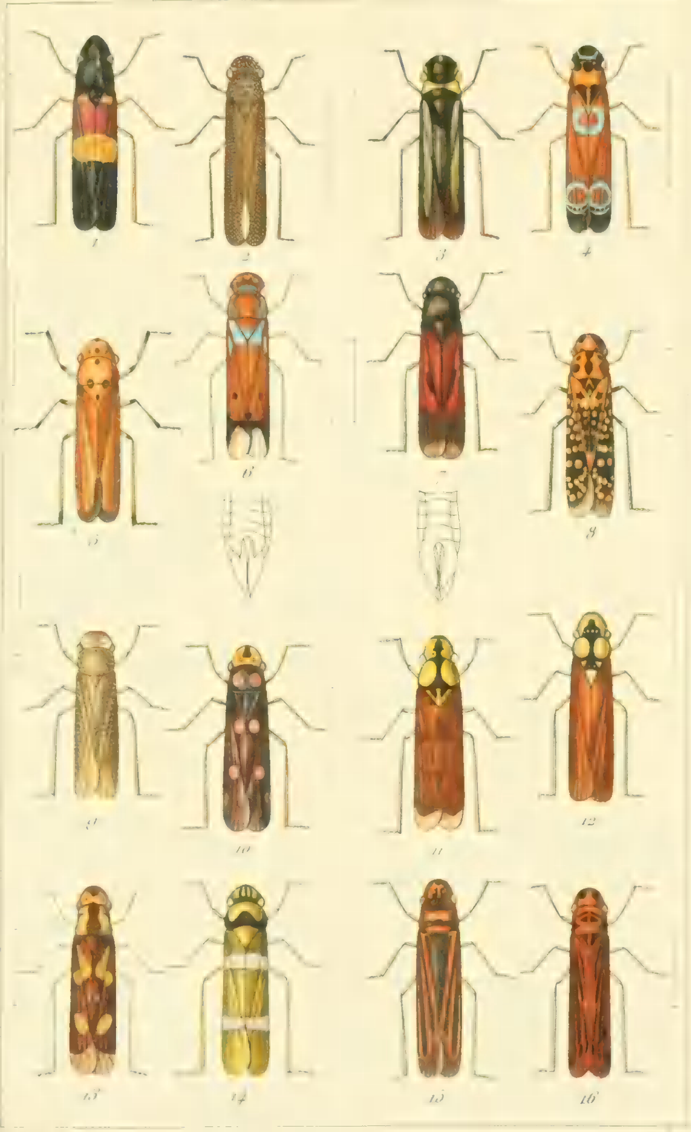


V. Signoret del. et pinx. Rebuffet sc.

V. Signoret. Tettigonides

Imp. Tourfaut





V. Signoret del. et pins. Rebuffet sc.

V. Signoret Tettigonides

Imp. Tourfaut









